

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01886413 2

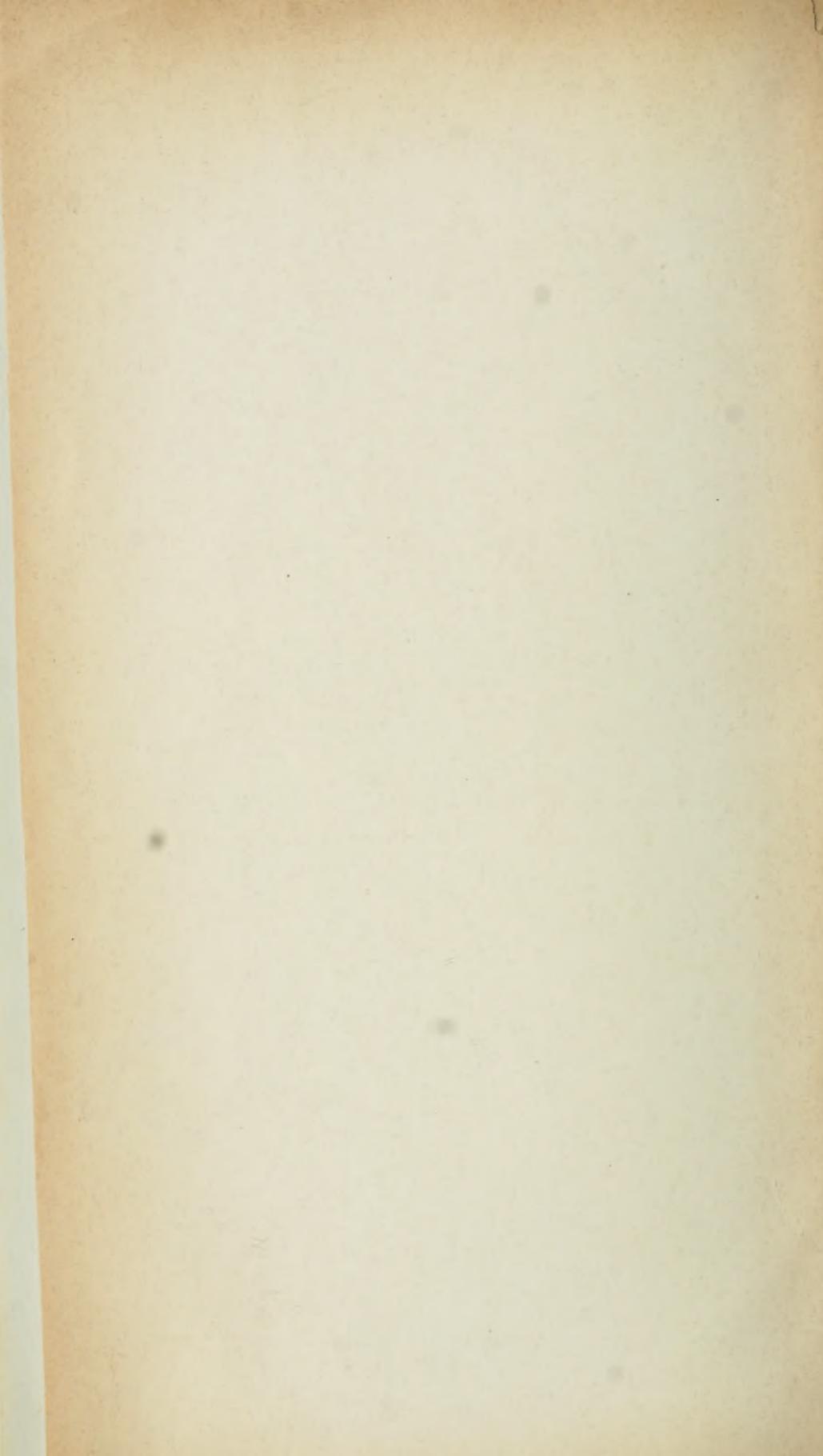


ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
TRANSFERRED
+

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
+



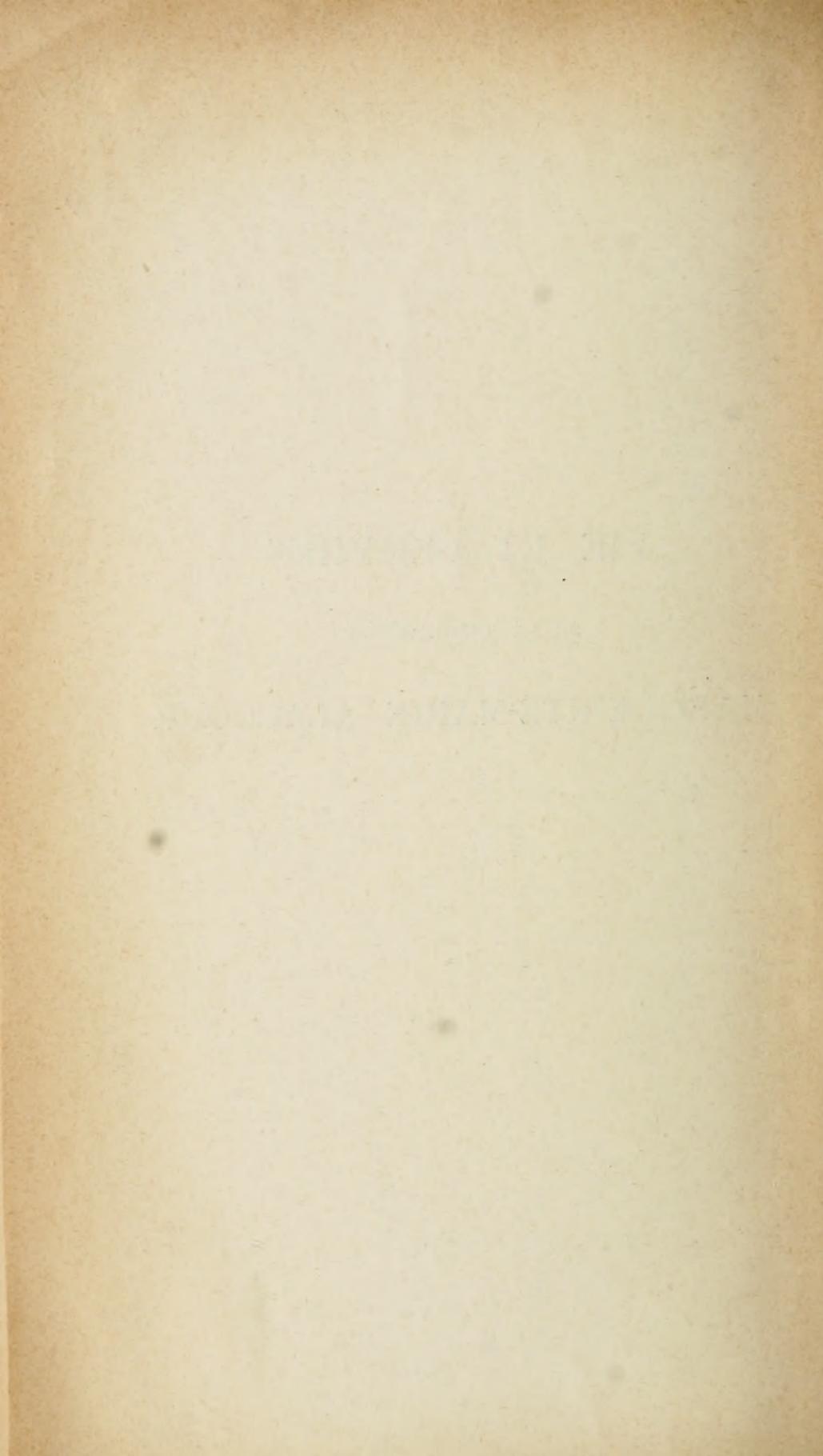
Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto



VIE ET ŒUVRES

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE



VIE ET ŒUVRES

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE

TOME DEUXIÈME
ŒUVRES

PUBLICATION DU MONASTÈRE DE LA VISITATION DE PARAY-LE-MONIAL

TROISIÈME ÉDITION

TOTALEMENT REFONDUE ET NOTABLEMENT AUGMENTÉE

PAR LES SOINS DE

Monseigneur GAUTHEY

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE

J. DE GIGORD, ÉDITEUR.

15, RUE CASSETTE, 15

1915

Droits de traduction et de reproduction réservés.

APR 22 1959

PRÉFACE GÉNÉRALE

SUR LES ŒUVRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Ce volume contient tout ce qui nous a été conservé, ou du moins tout ce qui a été retrouvé, jusqu'à présent, des Écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Nous avons divisé ces écrits en quatre parties :

- I. L'Autobiographie.
- II. Les Lettres.
- III. Les Avis, Défis et Instructions.
- IV. Les Prières et les Cantiques.

Cette nouvelle édition renferme une vingtaine de pièces jusqu'à ce jour inédites en totalité ou dans leur plus grande partie ; quelques morceaux déjà publiés par Languet, dans sa *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie* et qui n'avaient pas été reproduits dans les éditions précédentes ; et enfin un assez grand nombre de petits fragments et de variantes recueillis dans les divers manuscrits dont nous parlerons plus loin.

La Visitation de Paray possède le ms. autographe de la *Vie* de la Bienheureuse par elle-même. On a

également les originaux de plusieurs autres pièces, surtout d'un assez grand nombre de lettres. Nous n'avons eu qu'à reproduire intégralement et exactement ces précieux mss. authentiques.

Mais là où les autographes manquent, — c'est le cas pour une partie des documents autobiographiques, pour le plus grand nombre des lettres, des avis et des prières — le travail devient plus ardu. Si on ne possédait de toutes ces pièces qu'une seule copie ancienne, il n'y aurait qu'à la suivre dans toute sa teneur ; mais il se trouve qu'on a plusieurs anciens recueils manuscrits de diverses mains, contenant chacun plus ou moins de pièces assemblées ou juxtaposées dans un ordre différent et parfois sans ordre. Ces recueils formés peu après la mort de la Servante de Dieu, par des religieuses de la Visitation de Paray, ses contemporaines ou ses disciples, n'ont pas été faits en vue d'une publication ; mais seulement pour conserver les souvenirs et les instructions de la Bienheureuse Sœur. On ne se souciait pas alors de la méthode rigoureuse, dont il n'est plus permis de s'écarter actuellement, en ce qui concerne les documents à classer ou à publier. On transcrivait, en entier ou par morceaux, les lettres et autres pièces, le plus souvent sans ordre chronologique et sans dates précises. On rapprochait des fragments de divers écrits sur le même sujet. Comme cela se faisait sans méthode, chaque recueil présente des arrangements différents. En outre, on ne tenait pas à une exactitude minutieuse ; on ne craignait pas de faire çà et là des coupures et de remplacer des expres-

sions et des formules qu'on jugeait moins heureuses par d'autres estimées meilleures par les copistes, qui allaient ainsi, compilant selon leur attrait et démarquant les pièces inconsciemment.

Tous les écrivains de ce temps qui publiaient des écrits, montraient la même facilité à modifier ou à retoucher la forme des documents. C'était une règle acceptée qu'il les fallait « mettre en meilleur français ». Ainsi ont fait, pour les Écrits de la Bienheureuse, le Père Croiset, le Père de Galliffet et Mgr Languet.

Ajoutons que les écrits de la Servante de Dieu, à raison des communications extraordinaires qu'ils contenaient, prêtaient plus que d'autres à des remaniements, à des suppressions, atténuations ou explications. La Mère Greyfié elle-même, cette supérieure si judicieuse, d'un esprit si viril, déclarait nettement qu'elle ne jugeait pas que tout pût être mis au jour dans la Correspondance de Marguerite-Marie. Elle n'a conservé et transcrit, dans son *Mémoire*, que des fragments.

Certains lecteurs jugeront peut-être que nous avons abusé des variantes. S'il s'agissait seulement de fournir aux âmes pieuses le texte des écrits de la Bienheureuse, pour servir à leurs lectures de piété ou à leurs méditations, ce serait tout à fait juste. Nous savons trop combien les renvois multipliés, les indications au travers du texte, les notes entassées au bas des pages, gênent et retardent la lecture, en empêchant l'esprit et les yeux de suivre à l'aise le texte principal, pour

n'être pas de cet avis. Mais tel n'est pas notre but, nous avons entrepris de rétablir le texte *ne varietur*, autant que cela peut être permis en ce monde mobile et changeant, de toutes les œuvres de Marguerite-Marie : de telle sorte que si l'on découvre de nouveaux autographes, il n'y ait plus qu'à leur faire une place en élargissant le cadre ; mais sans qu'on doive revenir sur ce qui est définitivement publié, dans la forme la plus authentique. Notre ambition est de fournir aux travailleurs — nous sommes convaincu que de plus en plus on exploitera cette mine si riche dans de nombreuses publications — des documents originaux, ou, du moins, conformes aux pièces originales et scrupuleusement sincères, dans le sens où les grands éditeurs des Pères de l'Église prenaient ce mot.

Dans les précédentes éditions, on s'était inspiré de vues un peu différentes et d'une méthode moins stricte, qui avait sans doute des avantages pour un grand nombre de lecteurs. Nous avons cru qu'il fallait nettement adopter la méthode exacte si justement en faveur de notre temps. Tandis que les éditions précédentes avaient fondu de nombreux documents autobiographiques dans la *Vie* de la Bienheureuse écrite par ses *Contemporaines*, nous avons reproduit, sans aucune addition, ainsi qu'on l'a vu au premier volume, le travail des deux religieuses, disciples et amies de la Servante de Dieu, et nous avons publié à part les fragments autobiographiques heureusement conservés. C'est ainsi qu'on trouvera, dans le présent volume, pour la première fois, toute la suite des écrits com-

posés par la Bienheureuse, sur l'ordre de la Mère de Saumaise.

En tête de chacune des parties de ce volume, nous mettons un avertissement particulier, qui donnera les indications et renseignements utiles sur les écrits qui la composent. Ici, nous nous bornons aux observations générales.

Nous devons indiquer les textes et manuscrits qui ont servi à notre publication.

C'est d'abord le ms. autographe de la *Vie* de la Bienheureuse écrite par elle-même. Il n'y a rien à dire de plus sur ce texte original ; il en sera parlé plus loin.

Ce sont ensuite une soixantaine d'autographes de lettres, avis ou prières. On les signalera également en lieu utile.

En outre, nous avons les anciens recueils manuscrits, qui sont classés dans les archives de la Visitation, sous les numéros 3, 6, 7, 8 et 9 et qui contiennent, en proportions inégales, la copie des divers écrits de la Servante de Dieu. Il n'est pas rare que le même morceau se trouve dans trois et même quatre de ces mss.

Nous avons, en principe, donné la préférence au Ms. 6. Outre que c'est le recueil le plus considérable, c'est aussi celui qui a le plus d'autorité. Il contient notamment tous les écrits de la Bienheureuse qui avaient été conservés par la Mère de Saumaise, qu'on a trouvés après la mort de cette sainte religieuse « et que l'on a copiés sur les originaux qui sont

à Dijon ». Au surplus, ce Ms. 6 est de la main de sœur Péronne-Rosalie de Farges, une des deux sœurs qui ont assemblé les matériaux de la *Vie* dite des *Contemporaines*. Sa compagne, sœur Françoise-Rosalie Verchère, a écrit le ms. de cette *Vie* que nous avons reproduit au premier volume; sœur de Farges a écrit le recueil que nous appelons Ms. 6. Nous sommes assuré qu'elle y a donné tous ses soins. Nous citerons donc toujours le Ms. 6 avant les autres et c'est pourquoi nous lui donnons la première colonne sur le tableau des références.

Ensuite nous aurons recours aux quatre autres Mss. : 3, 7, 8 et 9, en signalant les variantes de quelque importance.

Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur la traduction italienne authentique qui fut faite, à Rome, en 1828 et 1829, des écrits soumis à la revision de la Sacrée Congrégation : c'était tous ceux qu'on connaissait alors : *la Vie par elle-même, les Retraites, le Vœu de perfection, Soixante-huit lettres, la plupart des avis, défis et instructions et des prières*. Cette traduction emprunte une très grande autorité à ce fait que tous les écrits sur lesquels elle porte ont été certifiés authentiques par la Chancellerie de l'évêché d'Autun. Elle est, au surplus, très littéraire, comme nous avons pu en juger, en la comparant avec nos textes autographes. Elle nous a même fourni quelques pièces inédites, perdues depuis qu'on en avait envoyé la copie à Rome. Quand nous hésitions entre les différentes leçons de nos mss., nous avons, plus

d'une fois, tranché la difficulté à l'aide de ce recueil authentique.

La Visitation de Nevers, expulsée, il y a quelques années et réfugiée à Mons, en Belgique, outre une riche collection d'autographes, nous a fourni un *Recueil* qui nous a été utile en plus d'une circonstance.

Chaque avertissement particulier donnera les indications de détail, selon les cas, comme aussi, quand il y aura lieu de citer quelque autre ms. d'une importance moindre.

Nous devons toutefois parler encore d'un ms. considérable; dont nous n'avons eu connaissance que vers la fin de notre travail. Nous en devons la communication à M. l'abbé Auguste Hamon, auteur d'une *Vie* récente de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ce manuscrit lui avait été confié par M. Déchelette, de Roanne, le savant historien des antiquités gauloises, tué au champ d'honneur, au début de la guerre. Ce ms. était venu en la possession de M. Déchelette, à la mort de M. l'abbé Méhu, curé de Poisson (près de Paray), qui, lui-même, avait hérité de la bibliothèque de M. Cucherat, aumônier de l'hôpital de Paray. C'est un ms. qui a la même origine que les autres. Nous ne savons comment il s'est trouvé dans la bibliothèque de M. Cucherat, au lieu d'être aux archives de la Visitation. Il comprend trois cahiers. Le troisième est intitulé : « Extrait de quelques lettres de notre Vertueuse Sœur Marguerite-Marie Alacoque, morte en odeur de sainteté, en ce monastère de Paray. le 17 octobre 1690. » Voilà qui accuse, sans contes-

tation possible, l'origine du ms. Nous l'avons dépouillé, page par page (les trois cahiers en renferment ensemble 255). Nous avons reconnu qu'il était de valeur égale, à ceux dont nous nous sommes servis, au-dessous toutefois du Ms. 6. Nous n'y avons rien rencontré qui ne se trouve dans l'un ou l'autre de ceux que nous avons employés, sinon dans la partie qui contient les *Arvis* de la Bienheureuse. Nous lui avons emprunté ses principales variantes, comme on le verra à la III^e partie de ce volume. Nous le désignerons par l'initiale du nom de son possesseur : D, 1, 2, 3.

Voici la méthode employée dans notre publication : nous avons reproduit les autographes scrupuleusement, à un mot près, nous bornant à donner aux textes l'orthographe moderne. S'il a fallu suppléer quelques termes oubliés par la Servante de Dieu — ce qui n'étonnera pas, si on se rappelle qu'il lui était défendu de se relire — nous avons mis ces mots entre crochets. Quant aux phrases incomplètes ou boiteuses, nous les avons laissées telles quelles, nous interdisant d'amender le style, par crainte de lui ôter quelque chose de sa vérité et de son charme.

Pour les autres mss. qui sont des copies, faites peu après la mort de la Servante de Dieu, par des religieuses de la Visitation, nous avons voulu les reproduire aussi très exactement, en donnant tous nos soins à reconstituer le meilleur texte et en notant, à côté du texte choisi pour l'ensemble d'un morceau, les variantes principales des autres mss.

Afin de débarrasser le bas des pages d'une multitude

de renvois, nous avons dressé, pour les diverses catégories d'écrits, un tableau des références que nous mettrons en tête de chaque partie. On y trouvera les chiffres de toutes les pages de nos vieux mss., comme aussi les renvois aux auteurs qui ont, les premiers, publié tel ou tel morceau, notamment Languet ; et enfin les références aux deux éditions précédentes : de telle sorte que, dans une même ligne, on voit d'un seul coup d'œil tout ce qui concerne le morceau : s'il est inédit, si l'autographe a été conservé ; sinon, d'après quel ms. il a été reproduit ; quelle place il occupait dans les éditions précédentes, ou s'il y manquait et s'il avait déjà été publié par Croiset, Galliffet ou Languet. Pour abrégér, nous désignerons la première édition de la publication de la Visitation par la lettre A et la deuxième édition par la lettre B. Nous écrirons donc simplement A., t. I — B., t. II, ce qui signifiera : première édition, tome premier ; deuxième édition, tome second. Nous désignerons par Trad. *ital.* ou simplement : *ital.* la traduction authentique qui a été faite à Rome, pour être soumise à l'examen de la S. Congrégation des Rites.

Avant de caractériser le style et les écrits de la Bienheureuse, donnons la liste de tous ceux qui furent produits lors de la procédure de 1715.

Il y eut cinq séances de reconnaissance des écrits :

Première séance, le 22 juillet 1715.

1° Un cahier contenant 32 feuillets, écrit de la main de la Vénérable Sœur (*Vie par elle-même*).

2° Extrait de baptême.

3° Certificat de confirmation.

4° Actes de prise d'habit, de profession et de décès.

5° 15 lettres du P. de La Colombière à la Mère de Saumaise. — Copie, 6 feuillets.

6° *Mémoire* de la Mère de Saumaise.

7° *Mémoire* de la Mère Greyfié. — Copie, 21 feuillets.

8° Circulaire de la Visitation de Paray, après la mort de la Vénérable Sœur.

9° 27 lettres de la Sœur Marguerite-Marie à la Mère de Saumaise, plus une à la sœur Joly. — Copie, 28 feuillets.

10° 29 lettres aux Mères de Soudeilles et Dubuysson et à la sœur de la Barge. — Copie.

11° Projet d'un vœu. — Copie, 7 pages.

Deuxième séance, 27 juillet.

12° Sentiments et Résolutions de la Vénérable Sœur. — Copie, 6 feuillets.

13° Cahier d'avis de la Vénérable Sœur. — Copie, 27 feuillets.

14° Cahier contenant plusieurs motifs et saintes pratiques pour se préparer à la fête du sacré Cœur et autres mystères et fêtes. — Copie, 22 feuillets.

15° Petit cahier de 30 feuillets et le 31^e commencé, contenant plusieurs oraisons composées par ladite Vénérable Sœur, commençant par ces mots : *Consé-*

craton au Sacré-Cœur, et finissant par ceux-ci : *Le temps et l'éternité*.

16° Cahier contenant 32 lettres ou avis de la Mère Greyfié.

17° Copie du procès-verbal, dressé par M. Languet, de la guérison de la sœur Desmoulin.

Troisième séance, 14 août.

18° Manuscrits originaux de 36 lettres, dont 29 ont déjà été mentionnées en copie à l'art. 10. (La sœur Verchère les avait fait venir de Moulins.)

Quatrième séance, 5 septembre.

19° Manuscrit original du vœu du plus parfait, déjà mentionné en copie, n° 11.

Cinquième séance, 12 septembre.

20° 10 lettres de la Vénérable Sœur, dont 9 à la sœur de Montrouan et à Madame de Montrouan, sa tante, supérieure des Ursulines de Paray. — Auto-graphes.

21° En outre, le 1^{er} août, M. Chrysostome Alacoque « a produit douze originaux de lettres qu'il a certifié écrites de la main de la Vénérable Sœur. Assure, ledit déposant, avoir plusieurs papiers et

lettres dans lesquels elle lui donne plusieurs avis très importants pour son salut, etc. »

22^o Le 12 août, sœur Jeanne Dremière hospitalière, à Paray, « a présenté un livret d'environ 28 feuillets, écrit de la propre main de ladite Sœur Alacoque, commençant par ces mots : *Divin Cœur de Jésus*, et finissant par ceux-ci : *Je vous veux aimer de tout mon cœur* ».

De tous ces écrits il ne nous manque que quelques lettres aux sœurs de Montrouan et à Chrysostome Alacoque, ainsi qu'il sera dit dans l'Avertissement des Lettres.

Le manuscrit original du Vœu du plus parfait n'a pas encore été retrouvé :

Il nous reste à parler de la manière d'écrire de la Servante de Dieu et de son style. On sait qu'elle ne demeura que deux ans pensionnaire chez les Clarisses de Charolles, et encore y fut-elle malade. Sa culture littéraire semble donc avoir été peu développée. Nous pouvons légitimement croire qu'elle fut formée, plus ou moins, dans le cloître. Quoi qu'il en soit, ses écrits prouvent qu'elle maniait aussi bien sa langue que les personnes instruites de son temps.

Il lui en coûtait beaucoup d'écrire. Elle ne le faisait que par obéissance et sans aucun apprêt. Mais la haute inspiration qui s'exerçait sur son esprit se reflète dans son style, qui est simple et grand. La phrase est parfois embarrassée et compliquée, l'expression est toujours nette et précise. Elle a — assurément à son insu — la manière de son siècle qui

consistait à dire ce qu'on voulait dire en donnant aux mots toute la signification qu'ils tirent de leur racine ou de leur analogie. Aussi bien, on trouve dans ses écrits des pages qui ont la belle allure du xvii^e siècle et ne dépareraient pas les *Élévations* de Bossuet sur les mystères. Son raisonnement est judicieux, marqué au coin du vrai bon sens français. Elle exprime de fortes vérités sous une forme saisissante. Elle formule avec netteté des maximes spirituelles, comparables à celles des meilleurs maîtres. Nous aimons à redire qu'on en pourrait citer qui rappellent saint Augustin, ou sainte Thérèse, ou encore saint Jean de la Croix.

Si elle n'est pas inférieure à ses Contemporains pour la forme, la B^{se} Marguerite-Marie est incomparable comme maîtresse de la vie spirituelle. Nourrie des traditions salésiennes, elle participe à la force de sainte Chantal et à la suavité de saint François de Sales. Sage, prudente, patiente, indulgente, elle se montre, quand il le faut, énergique et tenace. Elle s'appuie aux solides fondements : l'humilité, l'obéissance, l'abnégation ; puis elle fait rayonner sur les âmes l'amour et la bonté de Dieu, les poussant à se livrer sans réserve à l'action de sa grâce, qui les conduira promptement, si elles sont dociles et détachées de tout ce qui est créé, aussi bien que d'elles-mêmes, à l'union de pensées, de sentiments, d'opérations avec le divin Maître et Époux, en quoi consiste la perfection, qui est le but à viser constamment. Et, à proportion des efforts, de l'abandon, de l'union, elle promet le repos, la paix, la plénitude.

Mais sa mission fut surtout de révéler le sacré Cœur de Jésus. Elle l'a vu dans des manifestations divines; elle en a mesuré, autant que Dieu le lui a permis, les mystérieuses dimensions : largeur, longueur, hauteur, profondeur. Elle s'est plongée dans cette contemplation. Instruite surnaturellement, elle a creusé dans son oraison les leçons du Maître céleste et se les est assimilées. Quand elle en parle, elle est comme le prophète dont les lèvres ont été touchées par un charbon ardent. Sa parole est chaude, embrasée; elle trouve des accents puissants et une éloquence irrésistible. Tous ceux qui en voudront faire l'expérience reconnaîtront qu'à la lire lentement, pendant quelques instants, le cœur s'échauffe, l'âme s'élève; on sent que sa parole vient d'une région plus haute que l'homme. On rencontre des mots qui sont comme des éclairs de vérité et qui ont une grande beauté théologique, mystique et même philosophique; par où on découvre bien l'intervention de celui qui fait parler les prophètes et rend les simples éloquents.

Si la Servante de Dieu emploie souvent des formules de doute ou d'hésitation, ce n'est pas qu'il y ait incertitude dans son esprit; mais elle obéissait à la recommandation de son directeur et de la Mère Greyfié qui lui avaient conseillé d'user de ces manières de parler humbles et modestes.

Ce qui est encore supérieur, peut-être, à tout le reste, c'est le récit des grâces de Dieu et de l'action du divin Esprit en elle. Les faveurs ineffables, dont elle est l'objet, la confondent. Ayant entrevu quelque

chose de la sainteté de Dieu, elle se juge, par comparaison, si misérable qu'elle voudrait pouvoir s'anéantir, d'autant qu'elle a compris que c'est dans la destruction de la nature, viciée par le péché, que Dieu opère les grands effets de sa grâce et qu'il remplit de lui-même les cœurs vides de tout ce qui est créé. Elle se plaît à parler d'humiliation, de mépris d'elle-même, d'amour de son abjection. Elle a un véritable lyrisme des abaissements. Et, comme elle sait qu'elle ne peut ressembler à son Maître que dans ses anéantissements, dans ses douleurs, dans sa passion, elle a une soif ardente d'être humiliée et de souffrir. C'est, à la lettre, la folie de la Croix, qui est le dernier mot de la sainteté sur la terre.

Le 25 janvier 1915.

† FRANÇOIS-LÉON,

Archevêque de Besançon.



PREMIÈRE PARTIE

AUTOBIOGRAPHIE

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

AVERTISSEMENT

SUR LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie renferme quatre documents ou séries de documents autobiographiques :

- 1° La Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie écrite par elle-même;
- 2° Des écrits composés par ordre de la Mère de Saumaise;
- 3° Des fragments ;
- 4° Les sentiments de ses Retraites.

1°

VIE ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

C'est un *Mémoire* — selon l'expression du temps — écrit de la main de la Servante de Dieu par ordre d'un de ses directeurs, le R. P. Rolin, de la Compagnie de Jésus. Il comprend 64 pages de format grand in-8° et très compactes.

Le R. P. Ignace-François Rolin fut envoyé à Paray, une première fois, à l'automne de l'année 1683; puis, à l'automne de l'année suivante, il alla faire son troisième an de probation, à Lyon, d'où il revint à Paray à la fin de l'année 1685 et y demeura en 1686. C'est pendant ce second séjour qu'il ordonna à Marguerite-Marie d'écrire sa vie.

Elle y avait une répugnance extrême et, déjà plus d'une fois, elle avait écrit par obéissance, puis brûlé les pages qu'on lui avait laissées. Elle fit donc d'abord de la résistance; mais elle en fut reprise par Notre-Seigneur et dut se soumettre comme aussi

il lui fut défendu de détruire ce qu'elle aurait écrit avant qu'on ne l'eût examiné.

A la différence du *Mémoire* composé par ordre de la Mère de Saumaise, qui ne relate que des grâces et des communications se rapportant aux premiers temps de sa vie religieuse, dans sa *Vie par elle-même*, Marguerite-Marie remonte à son enfance et raconte sa jeunesse dans le monde. Cette partie est extrêmement intéressante. A son défaut, nous ne saurions de la jeunesse de la Bienheureuse que ce qu'en a dit son frère Chrysostome, dans son *Mémoire* et dans sa déposition de 1715. Outre que les souvenirs du vieillard s'étaient effacés sur beaucoup de points, combien on préfère le récit autobiographique de la Servante de Dieu qui, bien qu'elle se fit violence et écrivit avec confusion, a retracé son enfance et sa jeunesse avec une simplicité et une candeur ravissantes et la plus absolue sincérité ! Elle y fait l'aveu de ses petites fautes avec une contrition touchante et trace le tableau vrai et suavement réaliste de sa vie dans la maison paternelle, où elle eut bien à souffrir, après la mort de son père, étant tombée ainsi que sa mère sous la domination d'une parenté dure, avide, exigeante et jalouse. La chère sainte, de peur qu'on ne l'estime trop, ne manque pas de glisser au travers de son récit d'humbles réflexions qui achèvent de donner son caractère bien particulier à l'esquisse de cette jeunesse privilégiée.

Elle rapporte ensuite les grâces singulières et les communications célestes dont elle a été favorisée. A lire ces pages admirables où l'humilité la plus profonde ne sert qu'à mettre plus en relief des merveilles surnaturelles, et dans lesquelles des choses et même des mots sublimes sont enchâssés sans aucune recherche, on reconnaît aisément que Marguerite-Marie était, tandis qu'elle écrivait, sous l'influence d'une inspiration supérieure.

Il n'y a pas d'ailleurs à chercher un ordre chronologique dans son récit. Voici le jugement qu'en portait Languet : « en le lisant, j'ai admiré tout à la fois et la profusion des grâces admirables dont Dieu a comblé cette sainte religieuse, et les attentions de cette humble servante de Dieu à faire valoir en toute occasion, à exagérer même, pour ainsi dire, ses résis-

tances et ses fautes. Le style simple, naïf, humble et plein d'onction qui paraît dans cet écrit, montre quel était l'esprit dont cette fille était animée. La grâce et l'opération surnaturelle de Dieu s'y font connaître sensiblement, et quand on n'aurait ni les miracles évidents que Dieu a opérés par cette vertueuse fille, ni l'accomplissement des prophéties qu'elle a faites, ni le témoignage constant de tant de personnes éclairées qui ont reconnu sa sainteté, le style seul de cet écrit ferait sentir aux moins crédules la vertu héroïque de celle qui l'a dressé. » (*Vie*, édit. 1729, p. 57; édit. du centenaire de 1890, p. 142).

La *Vie par elle-même* fut publiée pour la première fois par le P. de Galliffet. Il avait été appelé à Rome en 1723, pour y remplir auprès du R. P. Général de la Compagnie de Jésus l'emploi d'assistant. Convaincu que la Providence l'envoyait à « Rome pour y travailler à faire connaître la dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ », il se mit aussitôt à composer un livre latin sur le culte du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le dédia au pape Benoît XIII. Nous allons laisser parler le P. de Galliffet : on verra par la citation que nous allons faire quels illustres censeurs eurent à examiner le *Mémoire* de la Bienheureuse en même temps que l'ouvrage du savant et pieux Jésuite.

« Ce livre, traitant d'un culte qui paraissait nouveau, fut examiné avec beaucoup de rigueur. D'abord trois théologiens de notre Compagnie nommés par le R. P. Général l'examinèrent. De là il fut porté au Maître du Sacré-Palais, lequel le remit à deux censeurs, célèbres théologiens, l'un dominicain et l'autre barnabite. Il fut enfin porté au Pape lui-même qui devait l'honorer de sa protection, et il resta longtemps entre les mains de son confesseur. Dans tous ces tribunaux il fut approuvé et Dieu inspira à un grand cardinal de le faire imprimer à ses frais, par l'imprimeur du Vatican. Il fut ensuite distribué dans tout Rome, et de là répandu dans toutes les provinces du Christianisme, jusque dans les régions les plus reculées. J'en puis rendre un témoignage certain, puisque c'est par mes soins que cela se fit.

« L'occasion était belle de satisfaire le désir que j'avais conçu de rendre public le *Mémoire* de la Mère Marguerite. J'en avais

fait venir de Paray une copie authentique, je l'avais fait traduire en latin avec beaucoup d'exactitude ; je le joignis donc au corps du livre latin que j'avais composé, et il passa ainsi sous les yeux de tous les censeurs respectables que j'ai nommés, sans qu'aucun d'eux y trouvât rien à reprendre ; ce que je regardai comme un effet sensible de la protection divine sur cet écrit.

« Après un séjour de huit ans à Rome, je revins en France. Un de mes premiers et principaux soins fut de mettre en français mon livre latin auquel je fis quelques additions pour le perfectionner. Lorsque l'ouvrage fut prêt, je l'envoyai à Paris pour avoir le privilège de l'imprimer. » Le censeur royal, M. Delorme, docteur de Sorbonne, donna quelques notes critiques sur le *Mémoire* de la Mère Marguerite. Le P. de Galliffet y répondit ; puis il introduisit plus tard ses observations développées, sous le titre de « Préface apologétique au *Mémoire* de la Mère Marguerite » dans la nouvelle édition française de son livre. Cette apologie n'y occupe pas moins de 60 pages ¹.

Nous avons vu plus haut que le P. de Galliffet avait fait venir de Paray une copie authentique du *Mémoire* de la Bienheureuse. Elle lui fut envoyée par la Mère de la Garde, supérieure de la Visitation, qui, outre une attestation d'authenticité signée par elle et les quatre officières du monastère, sous la date du 28 août 1724, lui écrivit en ces termes :

« Voilà la vie de notre très Vertueuse Sœur Marguerite fidèlement copiée et extraite de l'original que nous en avons, et qui est paraphée par le commissaire ordonné par Mgr de Droménil,

1. Le livre latin du P. de Galliffet parut à Rome à la fin de 1726.

La première édition française fut publiée à Lyon chez Pierre Valfray, 1 vol. in-4°, 1733, sous ce titre : *L'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de J.-C., avec le Mémoire qu'a laissé de sa vie la V. M. Marguerite Alacoque religieuse de la Visitation.*

La seconde édition, qui n'est qu'un nouveau tirage, avec des placards et des additions, notamment la *préface apologétique*, dont il est question ci-dessus, fut publiée à Nancy chez la veuve Baltasard, en 1745, sous ce titre : *L'Excellence de la Dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ* ; c'est dans l'avertissement qui précède la *préface apologétique*, en tête de la 2^e partie de l'ouvrage, que le P. de Galliffet donne les détails reproduits par nous.

alors évêque d'Autun et à présent de Verdun; et de Mgr l'évêque de Soissons, alors son grand vicaire et supérieur de ce monastère, qui avait dressé le procès préparatoire pour informer de la vie, mœurs et miracles de cette Servante de Dieu. Elle a écrit plusieurs fois sa vie par ordre de ses directeurs, entre autres du R. P. de La Colombière : mais elle brûlait ses écrits dès que ses directeurs quittaient Paray. Celui-ci nous est resté, parce que le R. P. Rolin lui défendit de le brûler. Or, ce Père sortit de Paray avant qu'elle l'eût achevé. Alors elle discontinua d'écrire et laissa ainsi l'ouvrage imparfait comme vous verrez, etc. ¹ »

Le 6 mars 1725, le R. P. de Galliffet écrivait à la Mère de La Garde : « J'ai enfin reçu la Vie de la Vénérable Mère Marguerite Alacoque... je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me l'envoyer. J'espère tirer de cet écrit un grand secours pour la gloire du sacré Cœur de Jésus-Christ ². »

Le P. de Galliffet, suivant la coutume du temps, remania le texte original, non pas de façon à altérer le sens, mais en vue de rendre le style plus aisé.

En réalité le texte vraiment authentique ne fut donné au public qu'en 1867, au second volume de la publication de la Visitation de Paray : *Vie et œuvres*. Nous avons eu soin d'en faire encore une fois, pour la présente édition, une révision scrupuleuse.

Tout sera dit sur ce précieux *Mémoire*, quand nous aurons consigné ici une circonstance touchante rapportée par la sœur Péronne-Rosalie de Farges. On a vu ci-dessus qu'il avait été défendu à la Servante de Dieu de brûler son *Mémoire* avant qu'il eût été examiné. D'autre part, comme il n'était pas achevé quand le Père Rolin quitta Paray, l'humble religieuse se contenta de le laisser incomplet, mais n'osa pas le détruire. Avant sa mort, le désir de demeurer inconnue lui fit demander à la sœur de Farges de le brûler. Voici comment celle-ci en déposa dans la procédure de 1715 : « que la Servante de Dieu lui avait

1. Galliffet, 2^e partie, Avertissement, p. II.

2. R. P. Letierce S. J., *Etude sur le Sacré-Cœur*, t. II : *le Sacré-Cœur et la Compagnie de Jésus*, p. 136.

dit dans la maladie de sa mort : « je vous prie ma chère Sœur, de brûler le cahier qui est dans une telle armoire, écrit de ma main, par ordre de mon confesseur, le R. P. Rolin, jésuite ; car il m'a défendu de le faire moi-même avant qu'il l'eût examiné » : ce que la déposante ne crut pas devoir faire ; mais elle la pria d'en remettre la clef entre les mains de la supérieure et d'en faire un sacrifice à Dieu, à quoi elle consentit, quoique cela lui coûtât beaucoup. »

Nous avons mis des manchettes et des numéros à la *Vie par elle-même*, pour la commodité des lecteurs et aussi pour faciliter les citations et les références.

Janvier 1915.

† FRANÇOIS-LÉON,
Archevêque de Besançon.

1°

VIE

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

VIVE † JÉSUS

C'est donc pour l'amour de vous seul, ô mon Dieu, que je me soumetts d'écrire ceci par obéissance, en vous demandant pardon de la résistance que j'y ai faite. Mais comme il n'y a que vous qui connaissiez la grandeur de la répugnance que j'y sens, aussi n'y a-t-il [que] vous seul qui me puissiez donner la force de la surmonter, ayant reçu cette obéissance comme de votre part, voulant punir par là le trop de joie et de précaution que j'avais pris pour suivre la grande inclination que j'ai toujours eue de m'ensevelir dans un éternel oubli des créatures; et une fois, après avoir tiré des promesses des personnes que je croyais y pouvoir contribuer, et brûlé les écrits que j'avais faits par obéissance, c'est-à-dire, ceux qu'on m'avait laissés, cette ordonnance m'a été faite. O mon souverain Bien! que je n'écrive rien que pour votre plus grande gloire, et ma plus grande confusion.

1. Elle entend cet écrit par obéissance.

O mon unique Amour! combien [je] vous suis redevable de m'avoir prévenue dès ma plus tendre jeunesse, en vous

2. Son hor-
reur du pé-
ché. Vœu de
chasteté.

rendant le maître et le possesseur de mon cœur, quoique vous connussiez bien les résistances qu'il vous ferait ! Aussitôt que je me sus connaître, vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché, qui en imprima tant d'horreur dans mon cœur, que la moindre tache m'était un tourment insupportable ; et pour m'arrêter dans la vivacité de mon enfance l'on n'avait qu'à me dire que c'était offenser Dieu : cela m'arrêtait tout court, et me retirait de ce que j'avais envie de faire.

Et sans savoir ce que c'était, je me sentais continuellement pressée de dire ces paroles : « O mon Dieu, je vous « consacre ma pureté et je vous fais vœu de perpétuelle « chasteté ». Et je les dis, une fois, entre les deux élévations de la sainte messe, que, pour l'ordinaire, j'entendais les genoux nus, quelque froid qu'il fit. Je ne comprenais point ce que j'avais fait, ni que voulait dire ce mot de vœu, non plus que celui de chasteté ; mais toute mon inclination n'était que de me cacher dans quelque bois, et rien ne m'empêchait, que la crainte de trouver des hommes.

3. Protec-
tion de la
Sainte Vier-
ge.

La très sainte Vierge a toujours pris un très grand soin de moi, qui avais mon recours en tous mes besoins : et elle m'a retirée de très grands périls. Je n'osais point du tout m'adresser à son divin Fils, mais toujours à elle, à laquelle je présentais la petite couronne du Rosaire, les genoux nus en terre, ou en faisant autant de genuflexions en baisant terre, que d'*Ave Maria*.

4. Mort de
son père.
1685.

Je perdis mon père fort jeune, et comme j'étais unique de fille, et que ma mère, s'étant chargée de la tutelle de ses enfants, qui étaient au nombre de cinq, demeurait très peu au logis, et par ce moyen j'ai été élevée jusqu'à l'âge d'environ huit ans et demi sans autre éducation que des domestiques et villageois.

On me mit dans une maison religieuse, où on me fit communier que j'avais environ neuf ans, et cette communion

répandit tant d'amertume pour moi sur tous les plaisirs et divertissements, que je n'en pouvais plus goûter aucun, encore que je les cherchais avec empressement ; mais lors même que j'en voulais prendre avec mes compagnes, je sentais toujours quelque chose qui me tirait et m'appelait en quelque petit coin, et ne me donnait point de repos que je ne l'eusse suivi ; et puis, il me faisait mettre en prière, mais presque toujours prosternée, ou les genoux nus, ou faisant des génuflexions, pourvu que je ne fusse pas vue, mais ce m'était un étrange tourment lorsque j'étais rencontrée.

5. Pensionnaire chez les Clarisses de Charolles. Elle y fait sa première communion.

J'avais grande envie de faire tout ce que je voyais faire aux religieuses, les regardant toutes comme des saintes, pensant que, si j'étais religieuse, je le deviendrais comme elles ; cela m'en fit prendre une si grande envie, que je ne respirais que pour cela, quoique je ne les trouvasse pas assez retirées pour moi ; et n'en connaissant point d'autres, je pensais qu'il fallait demeurer là.

Mais je tombai dans un état de maladie si pitoyable que je fus environ quatre ans sans pouvoir marcher. Les os me perçaient la peau de tous côtés ; ce qui fut la cause qu'on ne me laissa que deux ans dans ce couvent, et on ne put jamais trouver aucun remède à mes maux, que de me vouer à la sainte [Vierge], lui promettant que si elle me guérissait, je serais un jour une de ses filles. Je n'eus pas plutôt fait ce vœu, que je reçus la guérison, avec une nouvelle protection de la très sainte Vierge, laquelle se rendit tellement maîtresse de mon cœur, qu'en me regardant comme sienne, elle me gouvernait comme lui étant dédiée, me reprenant de mes fautes, et m'enseignant à faire la volonté de mon Dieu ; et il m'arriva une fois que m'étant assise en disant notre rosaire, elle se présenta devant moi, et me fit cette réprimande qui ne [s'est] jamais effacée de mon esprit, quoique je fusse encore bien jeune : « Je m'étonne, ma fille, que tu me serves si négligemment ! » Ces paroles lais-

6. Longue maladie. Elle est guérie par la Sainte Vierge.

sèrent une telle impression dans mon âme, qu'elles m'ont servi toute ma vie.

7. Elle se
laisse aller à
la dissipa-
tion.

Ayant recouvré la santé, je ne pensais plus qu'à chercher du plaisir dans la jouissance de ma liberté, sans me soucier beaucoup d'accomplir ma promesse. Mais, ô mon Dieu ! je ne pensais pas alors, ce que vous m'avez bien fait connaître et expérimenter du depuis, qui est que votre sacré Cœur, m'ayant enfantée sur le Calvaire, avec tant de douleur ; que la vie que vous m'y aviez donnée ne pouvait s'entretenir que par l'aliment de la Croix, laquelle serait mon mets délicieux. Et voici comment : sitôt que je commençai à respirer l'air de la santé, je me portai à la vanité et à l'affection des créatures, me flattant que la tendresse que ma mère et mes frères avaient pour moi, me mettait en liberté de prendre mes petits divertissements, en me donnant du bon temps autant que je voudrais. Mais vous me fîtes bien voir, ô mon Dieu, que j'étais bien éloignée de mon compte, lequel j'avais fait suivant mon inclin[ation], naturellement portée au plaisir, mais non selon vos desseins, qui se trouvèrent bien éloignés des miens.

8. Persé-
cution do-
mestique.

Car ma mère s'était dépouillée de son autorité dans sa maison, pour la remettre à quelqu'autres qui s'en prévalurent de telle manière, que jamais, elle, ni moi, ne furent en si grande captivité ; non que je veuille blâmer ces personnes en ce que je vais dire, ni croire qu'elles fissent mal en me faisant souffrir ; mon Dieu ne me permettait pas cette pensée, mais seulement de les regarder comme instruments dont il se servait pour accomplir sa sainte volonté. Nous n'avions donc plus aucun pouvoir dans la maison, et n'osions rien faire sans permission. C'était une continuelle guerre, et tout était fermé sous la clef, en telle sorte, que souvent je ne me trouvais pas même de quoi m'habiller pour aller à la sainte messe, que je n'empruntasse coiffe et habits. Ce fut pour lors que je commençai à sentir ma captivité, à laquelle je m'enfonçai si avant, que je

ne faisais rien, et ne sortais point sans l'agrément de trois personnes.

Ce fut dès lors que toutes mes affections se tournèrent à chercher tout mon plaisir et consolation dans le très saint Sacrement de l'autel. Mais me trouvant dans un village éloigné de l'église, je n'y pouvais aller qu'avec l'agrément de ces personnes ; et il se trouvait que quand l'une le voulait, l'autre ne l'agréait pas ; et souvent lorsque j'en témoignais ma douleur par mes larmes, l'on me reprochait que c'est que j'avais donné quelque rendez-vous à quelques garçons, et qu'il m'était bien sensible de ne les pouvoir aller trouver, pour en être caressée et baisée, sous le prétexte de vouloir aller à la sainte messe, ou bénédiction du saint Sacrement. Et moi qui sentais dans mon cœur une si grande horreur de tout cela, que j'aurais plutôt consenti à voir déchirer mon corps en mille pièces que d'avoir telle pensée ! C'était pour lors que, ne sachant où me réfugier, sinon en quelque coin de jardin, ou d'étable, ou autre lieu secret, où il me fût permis de me mettre à genoux pour répandre mon cœur par mes larmes devant mon Dieu, par l'entremise de la très sainte Vierge, ma bonne Mère, à laquelle j'avais mis toute ma confiance ; et je demeurais là des journées entières, sans boire ni manger. Mais cela était ordinaire, et quelquefois quelques pauvres gens de village me donnaient par compassion un peu de lait ou de fruit sur le soir. Et puis, lorsque je retournais au logis, c'était avec une si grande crainte et tremblement, qu'il me semblait être une pauvre criminelle qui venait recevoir sa sentence de condamnation ; et je me serais estimée plus heureuse d'aller mendier mon pain, que de vivre comme cela, car souvent je n'en osais prendre sur table. Car du moment que j'entrais à la maison, la batterie recommençait plus fort, sur ce que je n'avais pas pris soin du ménage et des enfants de ces chères bienfaitrices de mon âme ; et sans qu'il me fût loisible de dire un seul mot, je me mettais à travailler avec

les domestiques. Ensuite de quoi, je passais les nuits comme j'avais passé le jour, à verser des larmes, au pied de mon crucifix, lequel me fit voir, sans que j'y compris rien, qu'il voulait se rendre le maître absolu de mon cœur, et qu'il voulait me rendre en tout conforme à sa vie souffrante ; que c'était pourquoi il se voulait rendre mon maître, en se rendant présent à mon âme, pour me faire agir comme il agissait parmi ses cruelles souffrances, qu'il me faisait voir avoir souffert pour mon amour.

9. *Ecce Homo.* Amour des souffrances.

Et dès lors mon âme en demeura si pénétrée, que j'aurais désiré que mes peines n'eussent pas cessé d'un moment. Car depuis il m'était toujours présent, sous la figure du crucifix ou d'un *Ecce homo* portant sa Croix ; ce qui imprimait en moi tant de compassion, d'amour des souffrances, que toutes mes peines me devinrent légères en comparaison du désir que je sentais d'en souffrir pour me conformer à mon Jésus souffrant. Et je m'affligeais de voir que ces mains qui se levaient quelquefois pour me frapper, étaient retenues, et ne déchargeaient pas sur moi toutes leurs rigueurs. Je me sentais continuellement pressée de rendre toute sorte de services et bons offices à ces véritables amis de mon âme, qui se serait sacrifiée de bon cœur pour eux ; n'ayant de plus grand plaisir que de leur faire du bien, et en dire tout celui que je pouvais. Mais ce n'est pas moi qui faisais tout ce que j'écris et écrirai bien malgré moi, mais c'est mon souverain Maître, qui s'était emparé de ma volonté, et ne me permettait pas même de former aucune plainte, murmure ou ressentiment contre ces personnes ; ni même souffrir qu'on me plaignît et portât compassion, disant qu'il en avait usé ainsi, et qu'il voulait que, lorsque je ne pourrais empêcher que l'on m'en parlât, que [je] leur donnasse tout le bon droit et à moi tout le tort, disant, comme c'est la vérité, que mes péchés en méritaient bien d'autres.

Mais dans l'extrême violence qu'il me faut faire en écrivant ceci, que j'avais toujours tenu caché avec tant de soin

et de précaution pour l'avenir, tâchant même de n'en conserver aucune idée dans ma mémoire, afin de tout laisser dans celle de mon bon Maître, auquel j'ai fait mes plaintes dans la grande répugnance que je sens ; mais il m'a fait entendre et dit : « Poursuis, ma fille, poursuis, il n'en sera « ni plus ni moins pour toutes tes répugnances ; il faut que « ma volonté s'accomplisse. — Mais, hélas ! mon Dieu, « comment me souvenir de ce qui est passé depuis plus « d'environ vingt-cinq ans ? — Ne sais-tu pas que je suis « la mémoire éternelle de mon Père céleste qui ne s'oublie « jamais de rien, et dans laquelle le passé et le futur sont « comme le présent ? Écris donc sans crainte tout suivant « que je te dicterai, te promettant d'y répandre l'onction « de ma grâce, afin que j'en sois glorifié. »

« Premièrement, je veux cela de toi pour te faire voir « que je me joue, en rendant inutiles toutes les précautions « que je t'ai laissé prendre pour cacher la profusion des « grâces dont j'ai pris plaisir d'enrichir une aussi pauvre « et chétive créature que toi, qui n'en dois jamais perdre « le souvenir, pour m'en rendre de continuelles actions de « grâces.

« En second lieu, pour t'apprendre que tu ne te dois « point approprier ces grâces, ni être chiche de les distri- « buer aux autres, puisque je me suis voulu servir de ton « cœur comme d'un canal pour les répandre selon mes « desseins dans les âmes, dont plusieurs seront retirées « par ce moyen de l'abîme de perdition, comme je te le ferai « voir dans la suite.

« Et en troisième lieu, c'est pour faire voir que je suis « la Vérité éternelle, qui ne peut mentir, je suis fidèle en « mes promesses, et que les grâces que je t'ai faites « peuvent souffrir toute sorte d'examen et d'épreuves. »
Après ces paroles, je me suis sentie tellement fortifiée, que, malgré la grande crainte que je sens que cet écrit ne soit vu, je suis résolue de poursuivre quoi qu'il m'en coûte, pour accomplir la volonté de mon souverain Maître.

10. Répu-
gnance à é-
crire sa vie.
Notre-Sei-
gneur l'y
oblige et lui
donne ses
motifs.

11. Mala-
die de sa
mère.

La plus rude de mes croix était de ne pouvoir adoucir celles de ma mère, qui m'étaient cent fois plus dures à supporter que les miennes, quoique je ne lui donnais pas la consolation de m'en dire un mot, crainte que nous n'offensassions Dieu en prenant plaisir à parler de nos peines. Mais c'était dans ses maladies où ma souffrance était extrême, car, étant tout abandonnée à mes petits soins et services, elle souffrait beaucoup ; d'autant que tout se trouvait quelquefois fermé à clef, il me fallait aller mendier jusqu'aux œufs et autres choses nécessaires aux malades. Ce n'était pas un petit tourment à mon naturel timide, encore chez des villageois qui m'en disaient souvent plus que je n'aurais voulu. Et dans un mortel érysipèle qu'elle eut à la tête, d'une grosseur, rougeur et dureté épouvantables, où on se contenta de la faire faire une saignée par un petit chirurgien de village qui passait, lequel me dit qu'à moins que d'un miracle elle n'en pouvait revenir ; sans que personne s'en affligeât, ni mît en peine que moi, qui ne savais où recourir, ni à qui m'adresser, sinon à mon asile ordinaire, la très sainte Vierge, et mon souverain Maître, à qui seuls je pouvais découvrir les angoisses où j'étais continuellement plongée, qui ne recevant parmi tout cela que des moqueries, injures et accusations, je ne savais où me réfugier. Étant donc allée à la messe, le jour de la Circconcision [de] Notre-Seigneur, pour lui demander d'être lui-même le médecin et le remède de ma pauvre mère, et de m'enseigner ce que je devais faire, ce qu'il fit avec tant de miséricorde, qu'étant de retour, je trouvai sa joue crevée avec une plaie large d'environ la paume de la main, qui jetait une puanteur insupportable, et personne n'en voulait approcher. Je ne savais point panser les plaies, et même ne

1. Les quatre mots qui suivent sont déchirés dans le manuscrit. Nous y suppléons par le texte des *Contemporaines*, qui est vraisemblablement conforme à l'original.

les pouvais voir ni toucher auparavant celle-ci, pour laquelle je n'avais autre onguent que ceux de la divine Providence ; j'y coupais tous les jours beaucoup de chair pourrie ; mais je sentais tant de courage et de confiance en la bonté de mon souverain, qui semblait être toujours présent, qu'enfin elle fut guérie dans peu de jours, contre toute apparence humaine.

Et pendant tous les temps de ses maladies, je ne me couchais ni ne dormais presque point ; et ne prenais presque point de nourriture, passant souvent des jours sans manger. Mais mon divin [Maître] me consolait et substantait d'une parfaite conformité à sa très sainte volonté, ne me prenant qu'à lui de tout ce qui m'arrivait, lui disant : « O « mon souverain Maître ! si vous ne le vouliez, cela n'arri-
« verait pas ; mais je rends grâces de quoi vous le permet-
« tez pour me rendre conforme à vous. »

Parmi tout cela, je me sentais si fortement attirée à l'oraison, que cela me faisait beaucoup souffrir de ne savoir ni pouvoir apprendre comme il la fallait faire, n'ayant aucune conversation des personnes spirituelles ; et je n'en savais autre chose que ce mot d'oraison, qui ravissait mon cœur. Et m'étant adressée à mon souverain Maître, il m'apprit comme il voulait que je la fisse ; ce qui m'a servi toute ma vie. Il me faisait prosterner humblement devant lui, pour lui demander pardon de tout en quoi je l'avais offensé, et puis, après l'avoir adoré, je lui offrais mon oraison, sans savoir comme il m'y fallait prendre. Ensuite il se présentait lui-même à moi dans le mystère où il voulait que je le considérasse : et il appliquait si fort mon esprit en tenant mon âme et toutes mes puissances englouties dans lui-même, que je ne sentais point de distractions, mais mon cœur se sentait consommé du désir de l'aimer, et cela me donnait un désir insatiable de la sainte communion et de souffrir. Mais je ne savais comme faire. Je n'avais pas du temps que celui de la nuit ; que j'en prenais ce que je pouvais, et

12. Attrait
pour l'orai-
son.

quoique cette occupation me fût plus délicate que je ne le peux exprimer, je ne la prenais pas pour une oraison, et me sentais continuellement persécutée de la faire ; lui promettant qu'aussitôt qu'il me l'aurait appris j'y emploierais tout le temps que je pourrais. Néanmoins, sa bonté me tenait si fort dans l'occupation que je viens de dire, qu'elle me dégoûta des prières vocales ; lesquelles je ne pouvais faire devant le saint Sacrement, où je me sentais tellement tout appliquée, que jamais je [ne] m'y ennuyais. Et j'y aurais passé des jours et des nuits entières, sans boire ni manger, et sans savoir ce que je faisais, sinon de me consommer en sa présence comme un cierge ardent, pour lui rendre amour pour amour. Et je ne pouvais demeurer au bas de l'église, et quelque confusion que j'en sentisse dans moi-même, je ne laissais de [me mettre] tout le plus proche que je pouvais du très saint Sacrement. Je n'estimais heureuses, et ne portais envie qu'à celles qui pouvaient communier souvent, et qui avaient la liberté de pouvoir demeurer devant le très saint Sacrement, bien qu'il soit vrai que j'y employais très mal mon temps, et que je crois que je ne faisais que le déshonorer. Je tâchais de gagner l'amitié des personnes dont j'ai parlé ci-dessus afin d'obtenir quelques moments pour le saint Sacrement. Il arrivait qu'en punition de mes péchés, je ne pouvais point dormir les veilles de Noël, et le curé de la paroisse criant tout haut à son prône que ceux qui n'auraient pas dormi ne devaient point communier qu'ils ne l'eussent fait, et moi ne le pouvant, je n'osais communier. Ainsi ce jour de réjouissance m'en était un de larmes, lesquelles me servaient de nourriture et de tout plaisir. Mais aussi avais-je commis de grands crimes ! Car une fois, dans un temps de carnaval, étant avec d'autres filles, je me déguisai, par vaine complaisance, ce qui m'a été un sujet de douleur et de larmes pendant toute ma vie, aussi bien que la faute que je commettais, en prenant des ajustements de vanité, par ce

13. Amour pour le Saint Sacrement et désir de la communion.

14. Sa plus grande faute.

même motif de vaine complaisance aux personnes citées ci-dessus, et lesquelles Dieu a fait servir d'instruments à sa divine justice, pour se venger des injures que je lui ai faites par mes péchés, bien que ce fussent personnes vertueuses, lesquelles ne pensaient point faire de mal en tout ce qui s'est passé à notre égard ; et je croyais de même qu'elles n'en faisaient point, puisque c'était mon Dieu qui le voulait ainsi, et je ne leur en savais point mauvais gré.

Mais, hélas ! mon Seigneur, ayez pitié de ma faiblesse, dans l'extrême douleur et confusion que vous imprimez si vivement en moi, en écrivant ceci, de vous avoir si longtemps résisté à le faire. Soutenez-moi, mon Dieu, afin que je n'y succombe sous la rigueur de ces justes reproches. Non, je proteste, moyennant votre grâce, de ne vous jamais résister, quand il m'en devrait coûter la vie et m'attirer tous les mépris des créatures et armer contre moi toutes les fureurs de l'enfer, pour vous venger de mes résistances, dont je vous demande pardon, et la force d'achever ce [que] vous désirez de moi, quelque répugnance que mon amour-propre m'y fasse sentir.

Pour donc poursuivre, à mesure que je croissais, mes croix s'augmentaient, car le diable suscitait plusieurs bons partis pour le monde, à me rechercher, pour me faire manquer au vœu que j'avais fait. Et cela attirait beaucoup de compagnie, qu'il me fallait voir, ce qui ne m'était pas un petit supplice. Car d'un côté mes parents, et surtout ma mère, me pressait pour cela, pleurant sans cesse en me disant qu'elle n'avait d'espérance qu'en moi pour sortir de sa misère, par la consolation qu'elle aurait de se retirer avec moi sitôt que je serai logée dans le monde. Et d'autre part, Dieu poursuivait si vivement mon cœur, qu'il ne me donnait point de trêve ; car j'avais toujours mon vœu devant les yeux, auquel si je venais à manquer, je serais punie de tourments effroyables. Le démon se servait de la tendresse et amitié que j'avais pour ma mère, me représen-

15. Confusion qu'elle éprouve à faire ce récit.

16. Elle est recherchée en mariage.

tant sans cesse les larmes qu'elle versait, et que si je venais à me faire religieuse, je serais cause qu'elle mourrait d'affliction et que j'en répondrais à Dieu, car elle était toute attendue¹ à mes soins et services. Ceci me causait un tourment insupportable ; car je l'aimais si tendrement, et elle, moi, que nous ne pouvions vivre sans nous voir. D'autre part, le désir d'être religieuse me persécutait sans cesse, et l'horreur que j'avais de l'impureté. Tout cela me faisait souffrir un martyr, car je n'avais point de repos, et je me fondais en larmes, n'ayant personne à qui m'en découvrir, et ne savais quel parti prendre. Enfin la tendre amitié de ma bonne mère commença à prendre le dessus, pensant que n'étant qu'une enfant quand je fis ce vœu et que l'on m'en pourrait bien dispenser, ne comprenant pas, en le faisant, ce que c'était. De plus, je craignais fort d'engager ma liberté, me disant que je ne pourrais plus faire de jeûnes, d'aumônes et de disciplines comme je voudrais, et que la vie religieuse demandait une si grande sainteté de ceux qui s'y engageaient, qu'il me serait impossible d'y atteindre jamais, et que je m'y damnerais.

Mais [je] commençai donc à voir le monde et à me parer pour lui plaire, cherchant à me divertir autant que je pouvais. Mais vous, mon Dieu, seul témoin de la grandeur et longueur de cet effroyable combat que je souffrais au dedans de moi-même, et auquel j'aurais mille et mille fois succombé sans un soutien extraordinaire de votre miséricordieuse bonté, qui avait bien d'autres desseins que ceux que je projetais dans mon cœur, auquel vous fîtes bien connaître en ce rencontre, aussi bien qu'en plusieurs autres, qu'il lui serait bien dur et difficile de regimber contre le puissant aiguillon de votre amour, quoique ma malice et mon infidélité me fit employer toutes mes forces et industries pour lui résister et éteindre en moi tous ses mouvements.

1. Elle ne pouvait attendre que de moi des soins.

17. Le monde de l'attire. Combat intérieur.



Mais en vain ; car, au milieu des compagnies et divertissements, il me lançait des flèches si ardentes, qu'elles perçaient et consumaient mon cœur de toute part ; et la douleur que je sentais me rendait toute interdite. Et cela n'étant pas encore assez, pour un cœur aussi ingrat que le mien, pour lui faire quitter prise, je me sentais comme liée et tirée à force de cordes, si fortement, qu'enfin j'étais contrainte de suivre celui qui m'appelait en quelque lieu secret, où il me faisait de sévères réprimandes ; car il était jaloux de [mon] misérable cœur, qui souffrait des persécutions épouvantables. Et après lui avoir demandé pardon, la face prosternée contre terre, il me faisait prendre une rude et longue discipline ; et puis je retournais tout comme devant, dans mes résistances et vanités. Et puis le soir, quand je quittais ces maudites livrées de Satan, je veux dire ces vains ajustements, instruments de sa malice, mon souverain Maître se présentait à moi, comme il était en sa flagellation, tout défiguré, me faisant des reproches étranges : que c'étaient mes vanités qui l'avaient réduit en cet état, et que je perdais un temps si précieux et dont il me demanderait un compte rigoureux à l'heure de la mort ; que je le trahissais et persécutais, après qu'il m'avait donné tant de preuves de son amour, et du désir qu'il avait que je me rendisse conforme à Lui. Tout cela s'imprimait si fortement en moi, et faisait de si douloureuses plaies dans mon cœur, que je pleurais amèrement, et me serait bien difficile d'exprimer tout ce que je souffrais et ce qui se passait en moi.

Ne sachant ce que c'était que la vie spirituelle, pour n'en avoir été instruite, ni ouï parler, et n'en savais que ce que mon divin Maître m'enseignait et me faisait faire avec son amoureuse violence. Et pour me venger, en quelque façon, sur moi des injures que je lui faisais, et reprendre cette ressemblance et conformité avec lui, en soulageant la douleur qui me pressait, je liais ce misérable corps criminel de cordes avec des nœuds, et le serrais si fort, qu'à

18. Pénitences corporelles.

peine pouvait-il respirer et manger, et [je] laissais si longtemps ces cordes, qu'elles étaient comme tout enfoncées dans la chair, laquelle venant à croître dessus, je ne pouvais les arracher qu'avec de grandes violences et cruelles douleurs ; et de même qu'aux petites chaînettes dont je serrais mes bras, lesquelles emportaient la pièce en sortant. Et puis je couchais sur un ais, ou sur des bâtons avec des nœuds pointus, dont je faisais mon lit de repos ; et puis je prenais la discipline, tâchant de chercher quelque remède à mes combats et douleurs que je souffrais au dedans de moi-même, au regard desquelles tout ce que je pouvais souffrir au dehors, bien que toutes les humiliations et contradictions, dont j'ai parlé ci-devant, fussent toujours continuelles et s'augmentassent plutôt que de diminuer : tout cela, dis-je, ne me semblait qu'un rafraîchissement au prix de mes peines intérieures, lesquelles je me faisais tant de violence pour les porter en silence et les tenir cachées, comme mon bon Maître me l'enseignait, qu'il n'en paraissait rien au dehors, sinon que l'on me voyait pâlir et dessécher.

Les craintes où j'étais d'offenser mon Dieu me tourmentaient encore plus que tout le reste, car il me semblait mes péchés être continuels ; et me paraissaient si grands, que je m'étonnais comme l'enfer ne s'ouvrait pas sous mes pieds pour ensevelir une si misérable pécheresse. J'aurais voulu me confesser tous les jours, et cependant je ne pouvais que rarement. J'estimais comme saints ceux qui demeuraient beaucoup en confession, pensant qu'ils n'étaient pas comme moi, qui ne savais pas m'accuser de mes fautes. Cela me faisait verser beaucoup de larmes.

19. Désirs de la vie religieuse.

Ayant passé plusieurs années parmi toutes ces peines et combats et beaucoup d'autres souffrances, sans autre consolation que de mon Seigneur Jésus-Christ, qui s'était rendu mon maître et mon gouverneur, le désir de la vie religieuse se ralluma si ardemment dans mon cœur, que je me résolus de l'être à quel prix que ce fût. Mais, hélas !

cela ne se put accomplir de plus de quatre ou cinq ans près, pendant lequel temps mes peines et combats redoublèrent de toute part, et je tâchais aussi de redoubler mes pénitences, selon que mon divin Maître me le permettait.

Car il me changea bien de conduite, me faisant voir la beauté des vertus et surtout des trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, me disant qu'en les pratiquant l'on devient saint, et il me disait cela, parce qu'en le priant je lui demandais de me faire sainte. Et comme je ne lisais guère d'autre livre que la *Vie des Saints*, je disais en l'ouvrant : il m'en faut chercher une bien aisée à imiter, afin que je puisse faire comme elle a fait, pour devenir sainte comme elle. Mais ce qui me désolait, c'était de voir que j'offensais tant mon Dieu, et je pensais que les saints ne l'avaient pas offensé comme moi, ou que du moins si quelqu'un l'avait fait, il avait ensuite toujours été dans la pénitence : ce qui me donnait de grandes envies d'en faire ; mais mon divin Maître imprimait en moi une si grande crainte de suivre ma propre volonté, que je pensais dès lors, que, quoi que je puisse faire, qu'il ne l'agrèerait point, que lorsque je le ferais par amour et par obéissance. Cela me mit dans de grands désirs de l'aimer et de toutes faire mes actions par obéissance, et je ne savais comme il fallait pratiquer ni l'un ni l'autre ; et je pensais que c'était un crime de dire que j'aimais, parce que je voyais mes œuvres démentir mes paroles. Je lui [demandai] de m'apprendre, et de me faire faire ce qu'il voulait que je fisse pour lui plaire et l'aimer, ce qu'il fit en cette manière :

Il me donna un si tendre amour pour les pauvres que j'aurais souhaité n'avoir plus d'autre conversation ; et il imprimait en moi une si tendre compassion de leurs misères, que, si il avait été en mon pouvoir, je ne me serais rien laissé ; et lorsque j'avais de l'argent, je le donnais à des petits pauvres pour les engager de venir vers moi, pour apprendre leur catéchisme et à prier Dieu. Et cela faisait

20. Charité envers les pauvres et les infirmes.

qu'ils me suivaient, et quelquefois il y en avait tant, que je ne savais où les mettre l'hiver, et sinon dans une grande chambre, d'où l'on nous chassait quelquefois. Cela me causait beaucoup de mortification, car je ne voulais pas que l'on [vit] rien de ce que je faisais ; et l'on pensait que je donnais aux pauvres tout ce que je pouvais attraper, mais je [ne] l'aurais pas osé faire, crainte de dérober, et je ne donnais que ce qui était à moi ; encore ne l'osais-je plus faire sans obéissance, ce qui m'obligeait de caresser ma mère, afin qu'elle me permit de donner ce que j'avais ; et comme elle m'aimait beaucoup, elle m'accordait assez facilement. Et lorsqu'elle me refusait je demeurais en paix, et après un [peu] de temps, je retournais l'importuner ; car je ne pouvais plus rien faire sans permission, et non seulement de ma mère, mais je m'assujettissais de ceux avec lesquels je demeurais, ce qui m'était un continuel supplice. Mais je pensais qu'il me fallait soumettre à tous ceux à qui j'avais plus de répugnance, et les obéir, pour essayer si je pourrais être religieuse. Et toutes ces permissions que j'allais continuellement demander m'attiraient de grands rebuts et captivité, car cela donna une si grande autorité sur moi, qu'il n'y pouvait avoir de religieuse plus captive ; mais l'ardent désir que je sentais d'aimer Dieu, me faisait surmonter toutes les difficultés, et me rendait attentive de faire tout ce qui contrariait le plus mes inclinations et à quoi je sentais le plus de répugnance, et je m'en sentais tellement pressée, que je m'en confessais lorsque j'avais manqué de suivre ces mouvements.

Je me sentais une extrême répugnance de voir des plaies ; mais il fallut d'abord me mettre à les panser et baiser pour me vaincre, et je ne savais comme il m'y fallait prendre. Mais mon divin Maître savait si bien suppléer à toutes mes ignorances, qu'elle se trouvaient guéries dans peu de temps, sans autre onguent que ceux de sa Providence, encore que ces plaies fussent très dangereuses, mais j'avais plus de confiance en sa bonté qu'aux remèdes extérieurs.

J'étais naturellement portée à l'amour du plaisir et divertissement. Je n'en pouvais plus goûter aucun, encore que souvent je faisais ce que je pouvais pour en chercher ; mais cette douloureuse figure qui se présentait à moi, comme de mon Sauveur qui venait d'être flagellé, m'empêchait bien d'en prendre ; car il me faisait ce reproche qui me perçait jusqu'au cœur : « Voudrais-tu bien ce plaisir ? Et moi, qui n'en ai jamais pris aucun et me suis livré à toute sorte d'amertumes, pour ton amour et pour gagner ton cœur ! Et cependant tu voudrais encore me le disputer ! » Tout cela faisait de grandes impressions en mon âme, mais j'avoue de bonne foi que je ne comprenais rien à tout cela, tant j'avais l'esprit grossier et peu spirituel, et que je ne faisais aucun bien que parce qu'il m'y pressait si fort, que je n'y pouvais résister ; ce qui m'est un grand sujet de confusion dans tout ce que j'écris ici, où je voudrais pouvoir faire connaître combien je suis digne du plus rigoureux châtement éternel, par mes continuelles résistances à Dieu et oppositions à ses grâces, et faire voir aussi la grandeur de ses miséricordes, car il semblait qu'il avait entrepris de me poursuivre et d'opposer continuellement sa bonté à ma malice, et son amour à mes ingratitude, qui ont fait toute ma vie le sujet de ma plus vive douleur : de quoi je ne savais pas reconnaître mon souverain libérateur, qui avait pris un soin si amoureux de moi, dès le berceau, et me l'a toujours continué.

Et comme, une fois, j'étais comme dans un abîme d'étonnement, de ce que tant de défauts, d'infidélités que je voyais en moi n'étaient pas capables de le rebuter, il me fit cette réponse : « C'est que j'ai envie de te faire comme un composé de mon amour et de mes miséricordes. » Et une autre fois, il me dit : « Je t'ai choisie pour mon épouse et nous nous sommes promis la fidélité, lorsque tu m'as fait vœu de chasteté. C'est moi qui te pressais de le faire, avant que le monde y eut aucune part dans ton cœur :

21. Reproches de Notre Seigneur qui commence à lui révéler ses desseins sur elle.

« car je le voulais tout pur, et sans être souillé des affec-
 « tions terrestres, et pour me le conserver comme cela,
 « j'ôtai toute la malice de ta volonté afin qu'elle ne le pût
 « corrompre. Et puis je te mis en dépôt aux soins de ma
 « sainte Mère, afin qu'elle te façonnât selon mes desseins. »
 Aussi m'a-t-elle toujours servi d'une bonne mère, et ne m'a
 jamais refusé son secours, et j'y avais tout mon recours,
 dans toutes mes peines et besoins, et avec tant de confiance,
 qu'il me semblait n'avoir rien à craindre sous sa protection
 maternelle. Aussi, lui [fis-] je vœu dans ce temps-là de jeû-
 ner tous les samedis, et de lui dire l'office de son Immacu-
 lée-Conception quand je saurais lire, et sept génuflexions
 tous les jours de ma vie, avec sept *Ave Maria*, pour hono-
 rer ses sept douleurs, et me mis pour être toujours son
 esclave, lui demandant de ne me pas refuser cette qualité.
 Comme une enfant, je lui parlais simplement, tout comme
 à ma bonne Mère, pour laquelle je me sentais dès lors un
 amour vraiment tendre. Mais elle me reprit sévèrement,
 lorsqu'elle me vit derechef prête à succomber au terrible
 combat que je sentais dans moi. Car, ne pouvant plus résis-
 ter aux persécutions que mes parents me faisaient, et [aux]
 larmes d'une mère que je chérissais si tendrement, me
 disant : qu'une fille doit prendre parti à vingt ans, je com-
 mençai à donner dans ces sentiments. Car Satan me disait
 continuellement : « Pauvre misérable, que penses-tu faire
 « en voulant être religieuse ? Tu te vas rendre la risée de
 « tout le monde, car jamais tu n'y persévèreras ; et quelle
 « confusion de quitter un habit de religieuse et sortir d'un
 « couvent ! Où pourras-tu te cacher après cela ? » Je me
 fondais en larmes parmi tout cela, car j'avais une horreur
 pour les hommes, épouvantable, et ne sachant plus à quoi
 me résoudre ; mais mon divin [Maître], qui tenait toujours
 mon vœu devant mes yeux, eut enfin pitié de moi.

Et une fois, après la communion, si je ne me trompe, il
 me fit voir qu'il était le plus beau, le plus riche, le plus

22. Il l'a
 confiée aux
 soins de la
 Sainte Vier-
 ge.

23. Elle est
 près de se
 laisser vain-
 cre par la
 tendresse
 des siens et
 les menson-
 ges du dé-
 mon.

puissant, le plus parfait et le plus accompli de tous les amants ; et que, lui étant promise depuis tant d'années, d'où venait donc que je voulais tout rompre avec [lui] pour en prendre un autre : « Oh ! apprends que si tu me fais ce « mépris, je t'abandonne pour jamais ; mais si tu m'es « fidèle je ne te quitterai point, et me rendrai ta victoire « contre tous tes ennemis. J'excuse ton ignorance, parce que « tu ne me connais pas encore ; mais si tu m'es fidèle et « me suis, je t'apprendrai à me connaître et me manifeste- « rai à toi. » En me disant cela, il imprima un si grand calme en mon intérieur, et mon âme se trouva dans une si grande paix, que je déterminai dès lors de mourir plutôt que de changer. Il me semblait alors que mes liens étaient rompus, et que je n'avais plus rien à craindre, pensant que quand la vie religieuse serait un [purgatoire], il me serait plus doux de m'y purifier le reste de ma vie, que de me voir précipitée dans l'enfer, que j'avais tant de fois mérité par mes grands péchés et résistances.

M'étant donc déterminée pour la vie religieuse, ce divin Époux de mon âme, crainte que je ne lui échappasse encore, me demanda de consentir qu'il s'emparât et se rendît le maître de ma liberté, parce que j'étais faible. Je ne fis point de difficulté à son consentement, et dès lors il s'empara si fortement de ma liberté, que je n'en ai plus [eu] de jouissance dans tout le reste de ma vie ; et il s'insinua si avant dans mon cœur dès ce moment, que je renouvelai mon vœu, commençant à le comprendre. Je lui [dis] que quand il m'en devrait coûter mille vies, je ne serais jamais autre que religieuse ; et je m'en déclarai hautement, priant de congédier tous ces partis, quelque avantageux qu'ils me les représentassent. Ma mère, voyant cela, ne pleurait plus en ma présence, mais elle le faisait continuellement avec tous ceux qui lui en parlaient, qui ne manquaient pas de me venir dire que je serais la cause de sa mort si je la quittais, et que j'en répondrais à Dieu, car elle n'avait per-

24. Notre-Seigneur lui rend la paix.

25. Elle sera religieuse malgré tout.

sonne pour la servir ; et que je serais aussi bien religieuse après sa mort que pendant sa vie. Et un frère qui m'aimait beaucoup, fit tous ses efforts pour me détourner de mon dessein, m'offrant de son bien pour me mieux loger dans le monde. Mais à tout cela mon [cœur] était devenu insensible comme un rocher, quoiqu'il me fallût encore rester trois ans dans le monde, parmi tous ces combats.

26. On veut l'attirer aux Ursulines de Mâcon.

Et l'on me mit chez un de mes oncles qui avait une fille religieuse, laquelle sachant que je la voulais être, n'oublia rien pour m'avoir avec elle, et ne me sentant point de penchant à la vie des Ursules, je lui disais : « Voyez, que si « j'entre en votre couvent, ce ne sera que pour l'amour de « vous, et je veux aller dans un où je n'aurai ni parente, « ni connaissance, afin d'être religieuse pour l'amour de « Dieu. » Mais comme je ne savais où ce serait, ni quelle religion je devais embrasser, ne les connaissant pas, je pensai encore succomber à ses importunités ; d'autant que j'aimais beaucoup cette cousine, laquelle se servait de l'autorité de mon oncle, auquel je n'osais résister, parce qu'il était mon tuteur, et qu'il me disait qu'il m'aimait comme un de ses enfants, que c'était pourquoi il me voulait avoir proche de lui ; et il ne voulut jamais permettre à mon frère de me remmener, disant qu'il entendait être maître de moi. Et mon frère, qui n'avait point encore voulu consentir que je fusse religieuse, fut fort fâché contre moi, pensant que j'étais consentante de tout cela, pour me jeter à Sainte-Ursule malgré lui, et sans le consentement de mes parents. Mais j'en étais bien éloignée ; d'autant que, plus l'on m'en pressait, jusqu'à me vouloir faire entrer, plus j'en sentais de dégoût. Et une secrète voix me disait : Je ne te veux point là, mais à Sainte-Marie.

27. On la détourne de la Visitation.

Cependant on ne me permettait pas de les voir¹, bien que j'y eusse plusieurs parentes, et l'on m'en disait des

1. Les Sainte-Marie.

choses capables d'en rebuter les esprits les mieux déterminés ; mais plus l'on tâchait de m'en détourner, et plus je les aimais et sentais accroître mon désir d'y entrer, à cause de ce nom tout aimable de Sainte-Marie, lequel me faisait comprendre que c'était là ce que je cherchais. Et une fois regardant un tableau du grand saint François de Sales, il sembla me jeter un regard si paternellement amoureux, en m'appelant sa fille, que je ne le regardais plus que comme mon bon Père. Mais je n'osais rien dire de tout cela, et ne savais comme me dégager de ma cousine et de toute sa Communauté, laquelle me témoignait tant d'amitié, que je ne m'en pouvais plus défendre.

Et comme on était prêt de m'ouvrir la porte, je reçus la nouvelle que mon frère était fort mal, et ma mère à l'extrémité ; ce qui m'obligea de partir tout à la même heure, pour me rendre près d'elle, sans que l'on pût m'en empêcher, quoique je fusse malade, plus de regret que d'autre chose, de me voir comme forcée d'entrer dans un couvent où je croyais que Dieu ne m'appelait pas. Je m'en allai toute la nuit, bien qu'il y eût près de dix lieues : et voilà comme je fus délivrée, pour reprendre une très rude croix, laquelle je ne spécifierai pas, en ayant assez dit sur ce sujet ; suffit dire que toutes mes peines redoublèrent. L'on me faisait voir que ma mère ne pouvait vivre sans moi, puisque le peu de temps que je l'avais quittée était la cause [de] son mal, et que je répondrais à Dieu de sa mort ; et cela m'étant dit par des personnes ecclésiastiques, me causait de rudes peines, pour la tendre amitié que j'avais pour elle, dont le démon se servait pour me faire croire que cela serait cause de ma damnation éternelle.

D'autre part, mon divin Maître me pressait si fort de tout quitter pour le suivre, qu'il ne me donnait plus de repos ; et il me donnait un si grand désir de me conformer à sa vie souffrante, que tout ce que je souffrais ne me semblait rien, ce qui me faisait redoubler mes pénitences. Et

28. Elle est
rappelée
soudaine-
ment dans
sa famille.

29. L'ima-
ge souffran-
te.

quelquefois, me jetant aux pieds de mon crucifix, je lui disais : « O mon cher Sauveur, que je serais heureuse si vous imprimiez en moi votre image souffrante ! » Et il me répondait : « C'est ce que je prétends, pourvu que tu ne me résistes pas, et que tu y contribues de ton côté. » Et pour lui donner quelques gouttes de mon sang, je me liais les doigts, et puis j'y plantais des aiguilles ; et puis je prenais la discipline tous les jours, tant que je pouvais, en carême, pour honorer les coups de fouets de sa flagellation. Mais quelque long temps que je me la donnasse, je n'en pouvais guère avoir de sang pour offrir à mon bon Maître, pour celui qu'il avait répandu pour mon amour. Et comme c'était sur les épaules que je me la donnais, il me fallait bien du temps. Mais les trois jours du carnaval, j'aurais voulu [me] mettre en pièces, pour réparer les outrages que les pécheurs faisaient à sa divine Majesté. Je les jeûnais tant que je pouvais, au pain et à l'eau, donnant aux pauvres ce que l'on me donnait pour ma nourriture.

30. Son ar-
deur pour la
Sainte Com-
munion.

Mais ma plus grande joie de quitter le monde, était de penser que je communierais souvent, car on ne me le voulait permettre que rarement, et j'aurais cru être la plus heureuse du monde si je l'avais pu faire souvent, et passer des nuits, seule, devant le saint Sacrement, car je me sentais là une telle assurance, qu'encore que je fusse extrêmement peureuse, je n'y pensais plus dès que j'étais en ce lieu de mes plus chères délices. Et les veilles de communion, je me sentais abîmée dans un si profond silence, que je ne pouvais parler qu'avec violence, pour la grandeur de l'action que je devais faire ; et lorsque je l'avais faite, je n'aurais voulu ni boire, ni manger, ni voir, ni parler, tant la consolation et paix que je sentais étaient grandes. Et je me cachais autant que je pouvais, pour apprendre à aimer mon souverain Bien, qui me pressait si fort de lui rendre amour pour amour. Mais je ne croyais pas de jamais pouvoir l'aimer, quoi que je pusse faire, si je n'apprenais à

faire l'oraison ; car je n'en savais que ce qu'il m'en avait appris, qui était de m'abandonner à tous ses saints mouvements, lorsque je pouvais me renfermer en quelque petit coin avec lui ; mais on ne m'en laissait pas assez de loisir, car il me fallait travailler, tant que le jour durait, avec les domestiques ; et puis, le soir, il se trouvait que je n'avais rien fait qui eût contenté les personnes avec qui j'étais. L'on me criait de telle manière, que j'avais pas le courage de manger ; et je me retirais où je pouvais, pour avoir quelques moments de paix, de laquelle j'avais un grand désir.

Mais comme je me plaignais sans cesse à mon divin Maître de ce que je craignais de ne lui pouvoir plaire en tout ce que je faisais, — d'autant qu'il y avait trop de ma volonté qui [rendait] les mortifications à mon gré, et je n'estimais que ce qui était fait par obéissance : — « Hélas ! mon Seigneur, lui disais-je, donnez-moi donc quelqu'un pour me conduire à vous. — Ne te suffis-je pas ? me répondit-il ; que crains-tu ? Un enfant autant aimé que je t'aime, peut-il périr entre les bras d'un Père tout-puissant ? »

Je ne savais pas ce que c'était que direction ; mais j'avais un grand désir d'obéir, et sa bonté permit que, dans le temps d'un jubilé, il vint au logis un religieux de Saint-François, et il y coucha pour nous donner loisir de faire nos confessions générales. Et il [y] avait plus d'environ quinze jours que j'étais après écrire la mienne ; car encore que j'en fisse toutes les fois que j'en trouvais l'occasion, il me semblait toujours que je n'en pouvais assez faire, à cause de mes grands péchés, desquels je me sentais pénétrée d'une si vive douleur, que non seulement j'en versais beaucoup de larmes, mais j'aurais de toute mon âme, dans l'excès de ma douleur, voulu les publier à tout le monde. Et mes plus grands gémissements venaient de ce que j'étais si aveugle que je ne les pouvais connaître, ni exprimer aussi énormes qu'ils étaient. Cela était la cause que

31. Confession du Jubilé à un religieux de Saint-François.

j'écrivais tout ce que je pouvais trouver dans les livres qui traitent de la confession ; et je mettais quelquefois des choses que j'avais horreur même de prononcer. Mais je disais en moi-même : « Je l'ai peut-être faite, et je ne le « connais pas, ni ne m'en souviens pas ; mais il est bien « juste que j'aie la confusion de la dire, pour satisfaire à la « divine justice. » Bien est-il vrai, que si j'avais cru d'avoir eu fait la plupart des choses dont je m'accusais, j'aurais été inconsolable, et je l'aurais été du depuis, de ces sortes de confessions, si mon souverain Maître ne m'avait assurée qu'il pardonnait tout à une volonté sans malice. Et je fis donc celle-ci, où ce bon Père me fit passer plusieurs feuillets, sans me vouloir permettre de les lire. Je le priai de me laisser satisfaire ma conscience, puisque j'étais une plus grande pécheresse qu'il ne pensait.

Cette confession me mit fort en paix. Je lui dis quelque chose de la manière dont je vivais ; sur quoi il me donna plusieurs bons avis. Mais je n'osais pas tout dire, car je croyais que c'était une vanité, de laquelle j'avais de grandes craintes, parce que mon naturel y était fort porté, et que je pensais que ce que je faisais était tout par ce motif, ne sachant point discerner le sentiment d'avec le consentement. Cela me faisait beaucoup souffrir, car je craignais beaucoup le péché à cause qu'il éloignait Dieu de mon âme. Ce bon Père me promit des instruments de pénitence, et je lui dis comme mon frère me retenait toujours dans le monde, depuis quatre ou cinq ans que je poursuivais pour être religieuse ; de quoi il lui donna un si grand scrupule, qu'après il me demanda si j'avais toujours le dessein de l'être ; et lui ayant répondu que plutôt mourir que de changer, il me promit de me satisfaire là-dessus. Il alla donc pour faire le marché de ma dot, proche de cette bonne cousine qui ne cessait de me poursuivre. Et ma mère et mes autres parents voulaient que je fusse religieuse en ce couvent. Je ne savais donc plus comme m'en défendre ; mais pendant qu'il y alla,

32. Démarches pour la mettre aux Ursulines.

je m'adressai à la très sainte Vierge, ma bonne maîtresse, par l'entremise de saint Hyacinthe, auquel je fis plusieurs prières et dire beaucoup de messes à l'honneur de ma sainte Mère, laquelle me dit amoureusement en me consolant : « Ne crains rien, tu seras ma vraie fille, et je serai toujours ta bonne Mère. » Ces paroles me calmèrent si fort, qu'elles me laissèrent sans aucun doute que cela s'accomplirait malgré toutes les oppositions. Mon frère étant donc de retour, me dit : « On veut quatre mille [livres], c'est à vous de faire ce qu'il vous plaira de votre bien, car la chose n'est pas encore arrêtée. » En même temps je lui dis résolument : « Jamais elle [ne] se conclura. Je veux aller aux Sainte-Marie, dans un couvent bien éloigné, où je n'aurai ni parente, ni connaissance ; car je ne veux être religieuse que pour l'amour de Dieu. Je veux quitter le monde tout à fait, en me cachant dans quelque petit recoin, pour l'oublier et en être oubliée, et ne le plus voir. »

33. C'est à la Visitation qu'elle ira. Paray l'attire tout d'abord.

On me proposa plusieurs monastères auxquels je ne pouvais me résoudre ; mais aussitôt qu'on me nomma Paray, mon cœur se dilata de joie, et j'y consentis d'abord. Mais il me fallut encore aller voir ces religieuses où j'avais demeuré à l'âge de huit ans, ce qui me fut encore un rude combat à soutenir. Car elles me firent entrer, en me disant que j'étais leur enfant, et pourquoi je les voudrais quitter, puisqu'elles m'aimaient si tendrement ; qu'elles ne pouvaient me voir entrer à Sainte-Marie, sachant bien que je n'y persévèrerais pas. Je dis que je voulais essayer, et elles me firent promettre de retourner chez elles lorsque j'en sortirais ; car elles savaient bien, disaient-elles, que je ne m'y pourrais jamais accoutumer. Et, quoi qu'elles m'en purent dire, mon cœur était insensible, et s'affermissait tant plus en sa résolution, disant toujours : « Il faut mourir, ou vaincre ». Mais je laisse tous les autres combats que j'eus à soutenir, pour venir vite au lieu de mon bonheur, le

34. Le cher
Paray.
" C'est ici
que je te
veux. »

cher Paray, où d'abord que j'entrai au parloir, il me fut dit intérieurement ces paroles : « C'est ici que je te veux. » Ensuite de quoi je dis à mon frère qu'il fallait s'accorder, d'autant que je ne serais jamais ailleurs. Ce qui le surprit d'autant plus, qu'il ne m'y avait menée que pour me faire voir des religieuses de Sainte-Marie, sans faire semblant que je la voulusse [être] ; car je lui avais promis tout cela : mais je ne m'en voulus point retourner que tout ne fût arrêté. Après quoi il me semblait que j'avais pris une nouvelle vie, tant je me sentais de contentement et de paix. Ce qui me rendait si gaie, que ceux qui ne savaient pas ce qui se passait, disaient : « Voyez-la, qu'elle a bien la façon « d'une religieuse ! » Et, en effet, je portais plus d'ajustements de vanité que jamais je n'avais fait, et me divertissais de même, pour la grande joie que je sentais, de me voir bien toute à mon souverain Bien : lequel, en écrivant ceci, me fait souvent cet amoureux reproche par ces paroles : « Regarde, ma fille, si tu pourras trouver un père « blessé d'amour pour son fils unique, qui ait jamais tant « pris de soins de lui, et qui lui ai pu donner des témoi- « gnages d'amour si tendres comme sont ceux que je t'ai « donnés et te veux donner du mien, lequel a tant eu de « patience et de peine à te cultiver et ajuster à ma mode « dès ta plus tendre jeunesse, t'attendant doucement, sans « me rebuter, parmi toutes tes résistances. Souviens-toi « donc que si jamais tu t'oubliais de la reconnaissance « envers moi, [ne] me référant la gloire de tout, ce serait « le moyen de faire tarir pour toi cette source inépuisable « de tout bien. »

35. Mar-
guerite dit
adieu au
monde et
entre au mo-
nastère (20
juin 1671).

Enfin ce jour tant désiré étant venu pour dire adieu au monde, jamais je ne sentis tant de joie ni de fermeté dans mon cœur, qui était comme insensible, tant à l'amitié comme à la douleur que l'on me témoignait, surtout ma mère ; et je ne versai pas une larme en les quittant. Car il me semblait être comme une esclave qui se voit délivrée de

sa prison et de ses chaînes, pour entrer dans la maison de son Époux, pour en prendre possession, et jouir en toute liberté de sa présence, de ses biens et de son amour. C'était ce qu'il disait à mon cœur, qui en était tout hors de lui-même. Et je ne savais rendre autre raison de ma vocation pour Sainte-Marie, sinon que je voulais être fille de la sainte Vierge. Mais j'avoue que dans le moment qu'il fallut entrer, qui était un samedi, toutes les peines que j'avais eues, et plusieurs autres, me vinrent assaillir si violemment, qu'il me semblait que mon esprit allait se séparer de mon corps en entrant. Mais aussitôt, il me [fut] montré que le Seigneur avait rompu mon sac de captivité et qu'il [me] revêtait de son manteau de liesse¹; et la joie me transportait tellement, que je criais : « C'est ici où Dieu me veut. » Je sentis d'abord gravé dans mon esprit, que cette maison de Dieu était un lieu saint, et que toutes celles qui l'habitaient devaient être saintes, et que ce nom de Sainte-Marie me signifiait qu'il la fallait être à quel prix que ce fût, et que c'était pourquoi il fallait s'abandonner et sacrifier à tout, sans aucune réserve et ménagement. Cela m'adoucisait tout ce qui me paraissait le plus rude dans ces commencements, [que] tous les matins, pendant quelques jours, l'on me réveillait avec ces paroles que j'entendais distinctement sans les comprendre : *Dilexisti justitiam*, et le reste du verset; et d'autres fois : *Audi filia et vide*, etc. Et encore celles-ci : « Tu as reconnu ton sentier et ta voie, « ô ma Jérusalem, maison d'Israël! mais le Seigneur te « guidera en toutes tes voies et ne t'abandonnera jamais. » Je disais tout cela à ma bonne maîtresse sans le comprendre. Je la regardais, et ma supérieure aussi, comme

1. Ce langage est tout à fait biblique, plein d'énergie et de grâce. Il rappelle le *sacus obsecrationis* d'Esther (iv, 4) et le *vestimentum lætitiæ* de Judith (xvi, 9). Quand on lit les écrits de la Bienheureuse, on est étonné de l'usage qu'on lui voit faire fréquemment des divines Écritures.

36. La toile d'attente.

mon Jésus-Christ en terre. Et comme je ne savais et n'avais jamais eu de conduite ni direction, j'étais si aise de m'y voir assujettie afin de pouvoir obéir, qu'il me semblait être des oracles tout ce qu'elle me disait, et que je n'aurais plus rien à craindre en le faisant par obéissance.

Et comme je la priais de m'apprendre à faire l'oraison, dont mon âme sentait une si grande faim, elle ne voulut point croire qu'étant venue en la religion à l'âge de vingt-trois ans, je ne la susse point faire ; et après l'en avoir assurée, elle me dit pour la première [fois] : « Allez vous « mettre devant Notre-Seigneur comme une toile d'attente « devant un peintre. » Mais j'aurais voulu qu'elle m'eût expliqué ce qu'elle me disait, ne le comprenant pas, et je ne lui osais pas dire ; mais il me fut dit : « Viens, je te « l'apprendrai. » Et d'abord que je fus à l'oraison, mon souverain Maître me fit voir que mon âme était cette toile d'attente, sur laquelle il voulait peindre tous les traits de sa vie souffrante, qui s'est tout écoulée dans l'amour et la privation, dans la séparation, dans le silence et le sacrifice, dans sa consommation ; et qu'il ferait cette impression, après l'avoir purifiée de toutes les taches qui lui restaient, tant de l'affection aux choses terrestres que de l'amour de moi-même et de la créature, pour lesquelles mon naturel complaisant avait beaucoup de penchant.

37. Trop d'ardeur pour la pénitence. Elle est ramenée à l'obéissance par saint François de Sales.

Mais il me dépouilla de tout en ce moment, et après avoir vidé mon cœur et mis mon âme toute nue, il y alluma un si ardent désir de l'aimer et de souffrir, qu'il ne me donnait point de repos ; me poursuivant de si près, que je n'avais de loisir que pour penser comme c'est que je le pourrais aimer en me crucifiant ; et sa bonté a toujours été si grande à mon égard, que jamais il n'a manqué de m'en fournir les moyens.

Et quoique je ne cachais rien à ma maîtresse, j'avais pourtant formé le dessein de faire étendre ses permissions sur les pénitences plus loin que son intention. De quoi

m'étant mise en devoir, mon saint Fondateur me reprit si fortement, sans me laisser passer outre, que jamais depuis je n'ai eu le courage d'y retourner. Car ses paroles sont toujours demeurées gravées dans mon cœur : « Eh quoi ! « ma fille, penses-tu pouvoir plaire à Dieu en passant les « limites de l'obéissance, qui est le principal soutien et « fondement de cette Congrégation, et non pas les austé-
« rités ? »

Ayant passé mon essai avec un ardent désir de me voir toute à Dieu, qui me fit la miséricorde de me poursuivre continuellement, pour me faire arriver à ce bonheur. Étant donc revêtue de notre saint habit, mon divin Maître me fit voir que c'était là le temps de nos fiançailles, lesquelles lui donnaient un nouvel empire sur moi, qui recevais aussi un double engagement de l'aimer d'un amour de préférence. Ensuite il me fit comprendre qu'à la façon des amants les plus passionnés, il ne me ferait goûter pendant ce temps que ce qu'il y avait de plus doux dans la suavité des caresses de son amour, qui, en effet, furent si excessives, qu'elles me mettaient souvent toute hors de moi-même, et me rendaient incapable de pouvoir agir. Cela me jetait dans un si profond abîme de confusion que je n'osais pas paraître : de quoi l'on me reprit, en me faisant entendre que cela n'était pas l'esprit des filles [de] Sainte-Marie, qui ne voulait rien d'extraordinaire, et que si je ne me retirais de tout cela, qu'on ne me recevrait pas.

Cela me mit dans une grande désolation, dans laquelle je fis tous mes efforts et n'épargnais rien pour me retirer de cette voie ; mais tous mes efforts furent inutiles. Et notre bonne maîtresse y travaillait de son côté, sans que pourtant je le comprisse ; car comme elle me voyait beaucoup affamée de faire l'oraison et de l'apprendre à faire, ne pouvant, quelque effort que je fisse, suivre les méthodes que l'on me donnait pour cela, et [qu'il] fallait toujours revenir à celle de mon divin Maître, quoique je fisse tout mon possible

38. La prise d'habit 27. août 1671).

39. On essaie de la retenir dans les voies ordinaires de la vie spirituelle.

pour tout oublier et me détourner de lui, l'on me donna pour aide à une officière, laquelle me faisant travailler pendant l'oraison, après quoi, allant demander à ma maîtresse pour la reprendre, elle me corrigeait fortement, me disant de la faire en faisant notre ouvrage, parmi les exercices du noviciat : ce que je faisais sans que cela me pût distraire de la douce joie et consolation de mon âme, qui la sentant toujours augmenter, l'on m'ordonna d'aller entendre les points d'oraison du matin, après quoi je sortirais pour aller balayer le lieu qu'on me dirait, pour jusqu'à prime, après laquelle l'on me faisait rendre compte de mon oraison, ou plutôt de celle que mon souverain Maître faisait en moi et pour moi, qui n'avais d'autre vue en tout cela que d'obéir ; en quoi je sentais un plaisir extrême, quelque peine que souffrit mon corps en le faisant. Je chantais après :

Plus l'on contredit mon amour,
 Plus cet unique bien m'enflamme.
 Que l'on m'afflige nuit et jour,
 On ne peut l'ôter à mon âme,
 Plus je souffrirai de douleur,
 Plus il m'unira à son Cœur.

40. Avidité
 pour les hu-
 miliations et
 mortifica-
 tions.

Je me sentais une faim insatiable des humiliations et mortifications, bien que mon naturel sensible les ressentît vivement. Mon divin Maître me pressait sans cesse d'en demander, ce qui m'en procurait de bonnes ; car quoiqu'on me refusât celles que je demandais, comme indigne de les faire, on m'en donnait d'autres que je n'attendais pas, et si opposées à mes inclinations, que j'étais obligée de dire à mon bon Maître, dans l'effort de la violence qu'il me fallait [faire] : « Hélas ! venez à mon secours, puisque vous en êtes la cause. » Ce qu'il faisait, en me disant : « Recon-
 nais donc que tu ne peux rien sans moi, qui ne te lais-
 serai point manquer de secours, pourvu que tu tiennes
 toujours ton néant et ta faiblesse abîmés dans ma force. »

Et je ne dirai qu'une de ces sortes d'occasions mortifiantes au-dessus de mes forces, et où il me fit vraiment éprouver l'effet de sa promesse. C'est une chose pour laquelle toute notre famille avait une si grande aversion naturelle, que mon frère retint, en passant le contrat de ma réception, que l'on ne me contraindrait jamais à faire cela : ce que l'on n'eut pas peine d'accorder, la chose étant si indifférente d'elle-même. [C'est] à cela même qu'il me fallut rendre, car l'on m'attaqua si fortement là-dessus de toutes parts, que je ne savais plus à quoi me résoudre ; d'autant que ma vie me semblait mille fois plus facile à sacrifier, et si je n'avais plus chéri ma vocation que ma vie, je l'aurais alors bien plutôt quittée, que de me résoudre à faire ce que l'on désirait de moi ; mais c'était en vain que je résistais, puisque mon Souverain voulait ce sacrifice, duquel en dépendaient tant d'autres. Je fus trois jours à combattre avec tant de violence que j'en faisais compassion, surtout à ma maîtresse, devant laquelle je me mettais d'abord en devoir de faire ce qu'elle me disait ; et puis le courage me manquait et je mourais de douleur de ne pouvoir vaincre mon naturel, et je lui disais : « Hélas ! que ne « m'ôtez-vous la vie plutôt que de me laisser manquer à « l'obéissance ! » Sur quoi elle me repoussa : « Allez, dit-elle ; vous n'êtes pas digne de la pratiquer, et je vous « défends maintenant de faire ce que je vous commandais. » Ce m'en fut assez. Je dis d'abord : « Il [faut] mourir, ou « vaincre. » Je m'en allai devant le très saint Sacrement, mon asile ordinaire, où je demurai environ trois ou quatre heures à pleurer et gémir, pour obtenir la force de me vaincre. « Hélas ! mon Dieu, m'avez-vous abandonnée ? Eh « quoi ! faut-il qu'il y ait encore quelque réserve dans mon « sacrifice, et qu'il ne soit pas tout consommé en parfait « holocauste ! » Mais mon Seigneur voulant pousser à bout la fidélité de mon amour envers lui, comme il me l'a fait voir du depuis, il prenait plaisir de voir combattre en

41. Lutte
héroïque
contre une
répugnance
naturelle.

son indigne esclave l'amour divin contre les répugnances naturelles. Mais enfin, il fut victorieux ; car sans autre consolation ni armes que ces paroles : « Il ne faut point de « réserve à l'amour », je m'allai jeter à genoux devant ma maîtresse, lui demandant par miséricorde de me permettre de faire ce qu'elle avait souhaité de moi. Et enfin je le fis, quoique je n'aie jamais senti une telle répugnance ; laquelle recommençait toutes les fois qu'il me fallait le faire, ne laissant de le continuer pendant environ huit ans.

42. Ce sacrifice lui attire une nouvelle abondance de grâces.

Ce fut après ce premier sacrifice que toutes les grâces et faveurs de mon Souverain se redoublèrent et inondèrent tellement mon âme, que j'étais contrainte de dire souvent : « Suspendez, ô mon Dieu, ce torrent qui m'abîme, ou « étendez ma capacité pour le recevoir ! » Mais je supprime ici toutes ces prédilections et profusions du pur amour, qui étaient si grandes, que je [ne] pourrais pas bien m'en exprimer.

43. On a des craintes sur sa vocation. N.-S. se fait sa caution.

Sur quoi l'on m'attaqua encore, proche le temps de ma profession, me disant que l'on voyait bien que je n'étais pas propre à prendre l'esprit de la Visitation, qui craignait toutes ces sortes de voies sujettes à la tromperie et illusion. Ce que je représentai d'abord à mon Souverain en lui en faisant mes plaintes : « Hélas ! mon Seigneur, vous serez « donc la cause que l'on me renverra ? » Sur quoi il me fut répondu : « Dis à ta Supérieure qu'il n'y a rien à craindre « pour te recevoir, que je répons pour toi, et que si elle « me trouve solvable je serai ta caution. » Et [lui ayant] fait ce rapport, elle m'ordonna de lui demander, pour marque de sûreté, qu'il me rendît utile à la sainte religion par la pratique exacte de toutes ses observances. Sur quoi son amoureuse bonté me répondit : « Eh bien ! ma fille, je « t'accorde tout cela, car je te rendrai plus utile à la reli- « gion qu'elle ne pense, mais d'une manière qui n'est encore « connue que de moi ; et désormais j'ajusterai mes grâces « à l'esprit de ta règle, à la volonté de tes supérieures et

à ta faiblesse ; en sorte que tu tiennes suspect tout ce qui te retirera de l'exacte pratique de ta règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le reste. De plus, je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lorsqu'elles te défendront de faire ce que je t'aurai ordonné. Laisse-les faire tout ce qu'elles voudront de toi : je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires. Et je ne me réserve que la conduite de ton intérieur, et particulièrement de ton cœur, dans lequel ayant établi l'empire de mon pur amour, je ne le céderai jamais à d'autres. » Notre Mère et [notre] Maitresse demeurèrent contentes de tout cela, dont les effets parurent si sensiblement, qu'elles ne pouvaient plus douter que ces paroles ne vinssent de la vérité ; car je [ne] sentais point de trouble en mon intérieur et je ne m'attachai qu'à faire l'obéissance, quelque peine qu'il me fallût souffrir pour cela. Mais l'estime et la complaisance m'étaient un martyre insupportable, et je les regardais comme un juste châtiement de mes péchés, qui me paraissaient si grands, que tous les tourments imaginables m'auraient été doux à souffrir pour les expier et satisfaire à la divine justice.

Étant donc enfin parvenue au bien tant désiré de la sainte profession, c'est en ce jour que mon divin Maître voulut bien me recevoir pour son épouse, mais d'une manière que je me sens impuissante d'exprimer. Mais seulement je dirai qu'il me parait et traitait comme une épouse du Thabor : ce qui m'était plus dur que la mort, ne me voyant point de conformité avec mon Epoux, que j'envisageais tout défiguré et déchiré sur le Calvaire. Mais il me fut dit : « Laisse-moi faire chaque chose en son temps, car je veux que tu sois maintenant le jouet de mon amour, qui se veut jouer de toi selon son bon plaisir, comme les enfants font de leurs poupées. Il faut que tu sois ainsi abandonnée, sans vue ni résistance, me laissant contenter à tes dépens,

44. Marguerite fait profession (6 nov. 1672).

« mais tu n'y perdras rien. » Il me promit de ne me plus quitter, en me disant : « Sois toujours prête et disposée à me recevoir, car je veux désormais faire ma demeure en toi, pour converser et m'entretenir avec toi. »

45. Elle est gratifiée d'une mystérieuse présence de son divin Maître.

Et dès lors il me gratifia de sa divine présence, mais d'une manière que je n'avais encore point expérimentée ; car jamais [je] n'avais reçu une si grande grâce, pour les effets qu'elle a opérés toujours en moi depuis. Je le voyais, le sentais proche de moi, et l'entendais beaucoup mieux que si ce fut été des sens corporels, par lesquels j'aurais pu me distraire pour m'en détourner ; mais je ne pouvais mettre d'empêchement à cela, n'y ayant rien de ma participation. Cela imprima en moi un si profond anéantissement, que je me sentis d'abord comme tombée et anéantie dans l'abîme de mon néant, d'où je n'ai pu sortir depuis, par respect et hommage à cette grandeur infinie, devant laquelle j'aurais toujours voulu être la face prosternée contre terre ou à genoux : ce que j'ai fait depuis, autant que les ouvrages et ma faiblesse l'ont pu permettre. Car il ne me laissait pas de repos dans [une] posture moins respectueuse, et n'osais m'asseoir que lorsque j'étais en la présence de quelqu'un, pour la vue de mon indignité, qu'il m'a toujours fait voir si grande que je n'osais plus paraître qu'avec des confusions étranges, qui me faisaient désirer que l'on n'eût plus eu de souvenir de moi que pour me mépriser, humilier et me dire des injures, puisque rien ne m'est dû que cela, et que cet unique amour de mon âme prenait tant de plaisir que l'on en usât ainsi à mon égard, que, malgré la sensibilité de mon naturel orgueilleux, il ne me laissait plus trouver aucun parmi les créatures que dans ces occasions de contradiction, d'humiliation et d'abjection, lesquelles il [voulait] être ma nourriture délicieuse, laquelle il ne m'a point laissée manquer, ni ne disait : c'est assez. Mais, au contraire, il faisait lui-même ce qui manquait de la part des créatures ou de moi-même ; mais, mon Dieu, c'était

d'une manière bien plus sensible quand vous vous en mêliez, et je serais trop longue à m'en exprimer.

Il m'honorait de ses entretiens quelquefois comme un ami ou comme un époux le plus passionné d'amour, ou comme un père blessé d'amour pour son enfant unique, et en d'autres qualités, dont je supprime les effets que cela produisait en moi. Seulement je dirai qu'il me fit voir en lui deux saintetés, l'une d'amour et l'autre de justice, toutes deux très rigoureuses en leur manière, et lesquelles s'exerceraient continuellement sur moi. La première me ferait souffrir une espèce de purgatoire très douloureux à supporter, pour soulager les saintes âmes qui y étaient détenues ; auxquelles il permettrait, selon qu'il lui plairait, de s'adresser à moi. Et pour sa sainteté de justice, si terrible et épouvantable aux pécheurs, elle me [ferait] sentir le poids de sa juste rigueur en me faisant souffrir pour les pécheurs et « particulièrement pour les âmes qui me sont consacrées, pour lesquelles je te ferai voir et sentir dans la suite ce qu'il te conviendra souffrir pour mon amour ».

Mais, mon Dieu, qui connaissez mon ignorance et impuissance à m'exprimer de tout ce qui s'est passé depuis entre votre souveraine Majesté et votre chétive et indigne esclave, par les effets toujours opérants de votre amour et de votre grâce, donnez-moi le moyen d'en pouvoir dire quelque peu de ce qui est le plus intelligible et sensible, et qui puisse faire voir jusqu'à quel excès de libéralité l'a porté son [amour] envers un objet si misérable et indigne.

Mais comme je ne cachais rien à ma Supérieure et Maîtresse, quoique souvent je ne comprenais ce que je leur disais, et comme elles m'eurent fait connaître que cela était des voies extraordinaires qui n'étaient propres aux filles de Sainte-Marie, cela m'affligea fort, et fut cause qu'il n'y a sortes de résistances que je n'aie [faites] pour me retirer de cette voie. Mais c'était en vain, car cet Esprit avait déjà pris un tel empire sur le mien, que je n'en pouvais plus

46. Les deux saintetés d'amour et de justice.

47. Elle s'efforce de se retirer des voies extraordinaires et se plaint à N. S.

jour, non plus que de mes autres puissances intérieures, que je sentais toutes absorbées dans lui. Je faisais tous mes efforts pour m'appliquer à suivre la méthode d'oraison que l'on m'enseignait avec les autres pratiques ; mais rien ne demeurait dans mon esprit. J'avais beau lire mes points d'oraison : tout s'évanouissait, et je ne pouvais rien apprendre ni retenir que ce que mon divin Maître m'enseignait, ce qui m'a fait beaucoup souffrir. Car on détruisait autant que l'on pouvait toutes ses opérations en moi, et on m'ordonnait de le faire, et je combattais contre lui autant que je le pouvais, suivant exactement tout ce que l'obéissance m'ordonnait pour me retirer de sa puissance, laquelle rendait la mienne inutile.

Et je me plaignais à lui : « Eh quoi ! lui disais-je, ô mon « souverain Maître ! pourquoi ne me laissez-[vous pas] dans « la voie commune des filles de Sainte-Marie ? M'avez-vous « amenée dans votre sainte maison pour me perdre ? Don- « nez ces grâces extraordinaires à ces âmes choisies qui y « auront plus de correspondance et vous glorifieront plus « que moi, qui ne vous fais que des résistances. Je ne veux « rien que votre amour et votre croix, et cela me suffit « pour être bonne religieuse, qui est tout ce que je désire. » Et il me fut répondu : « Combattons, ma fille, j'en suis con- « tent, et nous verrons lequel remportera la victoire, du « Créateur ou de sa créature, de la force ou de la faiblesse, « du tout-puissant ou de l'impuissance ; mais celui qui sera « vainqueur le sera pour toujours. » Cela me jeta dans une extrême confusion, dans laquelle il dit : « Apprends que « je ne me tiens point offensé de tous ces combats et oppo- « sitions que tu me fais par obéissance, pour laquelle j'ai « donné ma vie ; mais je te veux apprendre que je suis le « maître absolu de mes dons et de mes créatures, et que « rien ne pourra m'empêcher d'accomplir mes desseins. « C'est pourquoi, non seulement je veux que [tu fasses ce « que] tes supérieures te diront, mais encore que tu ne

« fasses rien de tout ce que je t'ordonnerai sans leur consentement ; car j'aime l'obéissance, et sans elle on ne me peut plaire. » Cela plut à ma supérieure, laquelle me fit abandonner à sa puissance, ce que je fis avec une grande joie et paix que je sentis d'abord dans mon âme, laquelle souffrait une cruelle tyrannie.

Il me demanda, après la sainte communion, de lui réitérer le sacrifice que je lui avais déjà fait de ma liberté et de tout mon être, ce que je fis de tout mon cœur. « Pourvu, lui dis-je, ô mon souverain Maître ! que vous [ne] fassiez jamais rien paraître en moi d'extraordinaire que ce qui me pourra le plus causer d'humiliation et d'abjection devant les créatures, et me détruire dans leur estime : car hélas ! mon Dieu, je sens ma faiblesse, je crains de vous trahir, et que vos dons ne soient pas en sûreté dans moi. — Ne crains rien, ma fille, me dit-il, j'y mettrai bon [ordre], car je m'en rendrai le gardien moi-même et te rendrai impuissante à me résister. — Eh quoi ! mon Dieu, me laisserez-vous toujours vivre sans souffrir ? » Il me fut d'abord montré une grande croix, dont je ne pouvais voir le bout, mais elle était toute couverte de fleurs : « Voilà le lit de mes chastes épouses où je te ferai consommer les délices de mon pur amour : peu à peu ces fleurs tomberont et ne te restera que les épines qu'elles cachent à cause de ta faiblesse ; mais elles te feront si vivement sentir leurs piqûres, que tu auras besoin de toute la force de mon amour pour en supporter la douleur. » Ces paroles me réjouirent beaucoup, pensant qu'il n'y aurait jamais assez de souffrances, d'humiliations ni de mépris, pour désaltérer l'ardente soif que j'en avais, et que je ne pourrais jamais trouver de plus grande souffrance que celle que je sentais de ne pas assez souffrir, car son amour ne [me] laissait point de repos ni jour ni nuit. Mais ces douceurs m'affligeaient. Je voulais la croix toute pure, et j'aurais voulu

48. N.-S. lui demande un nouvel abandon d'elle-même.

49. Les fleurs et les épines de la croix. Trois désirs impérieux.

pour cela toujours voir mon corps accablé d'austérités ou de travail, duquel je prenais autant que mes forces pouvaient porter, car je ne pouvais vivre un moment sans souffrance, et plus je souffrais, et plus je contentais cette sainteté d'amour qui [avait] allumé trois désirs dans mon cœur, qui me tourmentaient incessamment : l'un de souffrir, l'autre de l'aimer et communier, et le troisième de mourir pour m'unir à lui.

50. Elle garde l'ânesse et l'ânon du monastère pendant sa retraite de profession et reçoit la grâce d'un ardent amour pour la Croix.

Je ne me souciais plus ni du temps ni du lieu, depuis que mon Souverain m'accompagnait partout. Je me trouvais indifférente à toutes les dispositions que l'on pût faire de moi, étant bien sûre que s'étant ainsi donné à moi sans aucun mien mérite de ma part, mais par sa pure bonté, et que, par conséquent, on ne me le pourrait pas ôter, cela me rendait contente partout. Ce que j'expérimentai lorsque l'on me fit faire la retraite de ma profession, en gardant une ânesse avec son petit ânon dans le jardin, laquelle ne me donnait pas peu d'exercice, car on ne me permettait pas de l'attacher, et on voulait que je la retinsse dans un petit coin que l'on m'avait marqué, crainte qu'elle ne fit du mal ; et ils ne faisaient que courir. Je n'avais point de repos jusqu'à l'*Angelus* du soir, que je venais souper : et puis je retournais pendant une partie de Matines dans son étable pour les faire manger. Et je me trouvais si contente dans cette occupation, que je ne me serais point souciée quand elle aurait duré toute ma vie ; et mon Souverain m'y tenait une si fidèle compagnie, que toutes ces courses qu'il me fallait faire ne m'empêchaient point ; car ce fut là que je reçus de si grandes grâces, que jamais je n'en avais expérimenté de semblables ; surtout ce qu'il me fit connaître sur le mystère de sa sainte mort et passion ; mais c'est un abîme à écrire, et la longueur m'a fait tout supprimer ; mais seulement que c'est ce qui m'a donné tant d'amour pour la Croix, que je ne peux vivre un moment sans souffrir : mais souffrir en silence, sans consolation, soulagement ni com-

passion ; et mourir avec ce Souverain de mon âme, accablée sous la croix de toute sorte d'opprobres, d'humiliations, d'oublis et de mépris ; ce qui m'a duré toute ma vie, laquelle par sa miséricorde s'est toute passée dans [ces] sortes d'exercices, qui sont ceux du pur amour, qui a toujours pris soin de me fournir abondamment de ces sortes de mets, si délicieux à son goût, que jamais il ne dit : c'est assez.

Mon divin Maître me fit une fois cette leçon : « Apprends », me dit-il, sur quelque faute que j'avais faite, « que je suis « un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur, « et ne peux souffrir la moindre tache. C'est pourquoi il « faut que tu agisses en simplicité de cœur, avec une « intention droite et pure en ma présence. Car je ne [peux] « souffrir le moindre détour, et je te ferai connaître que si « l'excès de mon amour m'a porté à me rendre ton Maître, « pour t'enseigner et te façonner à ma mode et selon mes « desseins ; que je ne peux supporter les âmes tièdes et « lâches, et que si je suis doux à supporter tes faiblesses, « je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et punir « tes infidélités. » C'est ce qu'il m'a bien fait expérimenter toute ma vie. Car je puis dire qu'il ne me laissait pas passer la moindre faute où il y eut tant soit peu de volonté ou de négligence, sans qu'il m'en reprît et punît, quoique toujours dans sa miséricorde et bonté infinie. Je confesse pourtant que rien ne m'était plus douloureux et terrible que de le voir tant soit peu fâché contre moi. Toutes les autres douleurs, corrections et mortifications ne m'étaient rien en comparaison. C'est ce qui me faisait aller demander promptement pénitence de mes fautes, car il se contentait de celles que l'obéissance me donnait.

Et ce qu'il reprenait plus sévèrement était le manquement de respect et d'attention devant le très saint Sacrement, surtout dans le temps de l'office et de l'oraison ; les défauts de droiture et de pureté en ses intentions ; la vaine curiosité. Et quoique ses [yeux] purs et clairvoyants

51. Exigences de la sainteté de Dieu.

52. Il re-
jette les œu-
vres de la
propre vo-
lonté.

découvrent jusqu'aux moindres défauts de charité et d'humilité pour les reprendre sévèrement ; néanmoins rien n'est comparable au manquement d'obéissance, soit aux supérieures, ou aux règles ; et la moindre réplique avec témoignage de répugnance aux supérieures lui est insupportable dans une âme religieuse. « Tu te trompes, me disait-il, en « pensant me pouvoir plaire par ces sortes d'actions et « mortifications dont la propre volonté ayant fait élection, « fait plutôt plier celle des supérieures que d'en démordre. « Oh ! sache que je rejette tout cela comme des fruits cor- « rompus par la propre volonté, laquelle m'est en horreur « dans une âme religieuse ; et j'agréerais plus qu'elle prît « toutes ses petites commodités par obéissance, que de « s'accabler d'austérités et de jeûnes par sa propre volonté. » Et lorsqu'il m'arrive de faire par mon choix et sans son ordre ou de ma supérieure, de ces sortes de mortifications et pénitences, il ne me permet pas même de les lui offrir, et m'en corrige en m'en imposant la peine de même que pour mes autres manquements, tout chacun desquels trouve la sienne particulière dans le purgatoire, où il me purifie pour me rendre moins indigne de sa divine présence, communication et opération ; car il faisait tout en moi. Et comme une fois, ayant fini un *Ave maris stella* de discipline que l'on m'avait donné, il me dit : « Voici ma part ; » et comme je poursuivais : « Voilà celle du démon que tu fais maintenant ; » ce qui me fit cesser bien vite. Et une autre fois, pour les saintes âmes du purgatoire ; du moment que j'en voulus faire [plus] que je n'avais permission, elles m'environnèrent en se plaignant [de] ce que je frappais sur elles. Cela me fit résoudre de mourir plutôt que d'outrepasser tant soit peu les limites de l'obéissance. Et après cela il m'en faisait faire la pénitence. Mais je ne trouvais rien de difficile, parce qu'il tenait encore en ce temps-là toute la rigueur de mes peines et souffrances absorbée dans la douceur de son amour, laquelle je le suppliais

souvent de retirer de moi, pour me laisser goûter avec plaisir les amertumes de ses angoisses, dérégliations, agonies, opprobres et autres tourments ; mais il me répondait que c'était à moi de me soumettre indifféremment à toutes ses différentes dispositions, et non point à lui donner des lois, « et je te ferai comprendre dans la suite que je suis un « sage et savant directeur, qui sais conduire les âmes sans « danger, lorsqu'elles s'abandonnent à moi en s'oubliant « d'elles-mêmes ».

Une [fois] donc étant devant le saint Sacrement, me trouvant un peu plus de loisir, car les occupations que l'on me donnait ne m'en laissaient guère, me trouvant toute investie de cette divine présence, mais si fortement, que je m'oubliai de moi-même et du lieu où j'étais, et je m'abandonnai à ce divin Esprit, livrant mon [cœur] à la force de son amour. Il me fit reposer fort longtemps sur sa divine poitrine, où il me découvrit les merveilles de son amour, et les secrets inexplicables de son sacré Cœur, qu'il m'avait toujours tenus cachés, jusqu'alors qu'il me l'ouvrit pour la première fois, mais d'une manière si effective et sensible qu'il ne me laissa aucun lieu d'en douter, par les effets que cette grâce produisit en moi, qui crains pourtant toujours de me tromper en tout ce que je dis se passer en moi. Et voici comme il me semble la chose s'être passée :

Il me dit : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour « pour les hommes, et pour toi en particulier, que ne pou- « vant plus contenir en lui-même les flammes de son « ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen, « et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses pré- « cieux trésors que je te découvre, et qui contiennent les « grâces sanctifiante et salutaires nécessaires pour les « retirer de l'abîme de perdition ; et je t'ai choisie comme « un abîme d'indignité et d'ignorance pour l'accomplisse- « ment de ce grand dessein, afin que tout soit fait par « moi. » Après, il me demanda mon cœur, lequel je le

53. Elle repose sur la poitrine de N.-S. qui lui manifeste pour la première fois son Cœur en embrasant le sien.

suppliai de prendre, ce qu'il fit, et le mit dans le sien adorable, dans lequel il me le fit voir comme un petit atome qui se consommait dans cette ardente fournaise, d'où le retirant comme une flamme ardente en forme de cœur, il [le] remit dans le lieu où il l'avait pris, en me disant : « Voilà, ma bien-aimée, un précieux gage de mon amour, « qui renferme dans ton côté une petite étincelle de ses « plus vives flammes, pour te servir de cœur et te consom- « mer jusqu'au dernier moment, et dont l'ardeur ne s'étein- « dra, ni ne pourra trouver de rafraichissement que quelque « peu dans la saignée, dont je marquerai tellement le sang « de ma Croix, qu'elle t'apportera plus d'humiliation et de « souffrance que de soulagement. C'est pourquoi je veux « que tu la demandes simplement, tant pour pratiquer ce « qui vous est ordonné, que pour te donner la consolation « de répandre ton sang sur la croix des humiliations. Et « pour marque que la grande grâce que je te viens de faire « n'est point une imagination, et qu'elle est le fondement « de toutes celles que j'ai encore à te faire, quoique j'aie « refermé la plaie de ton côté, la douleur t'en restera pour « toujours, et si jusqu'à présent tu n'as pris que le nom « de mon esclave, je te donne celui de la disciple bien- « aimée de mon sacré Cœur. »

54. Comme
signe, elle
conserve u-
ne douleur
au côté et
elle devient
« la disciple
du sacré
Cœur ».

Après une faveur si grande, et qui dura un si long espace de temps, pendant lequel je ne savais si j'étais au ciel ou en terre, je demurai plusieurs jours comme toute embrasée et enivrée, et tellement hors de moi que je ne pouvais en revenir pour dire une parole qu'avec violence, et m'en fallait faire une si grande pour me récréer et pour manger, que je me trouvais au bout de mes forces pour surmonter ma peine ; ce qui me causait une extrême humiliation. Et je ne pouvais dormir, car cette plaie, dont la douleur m'est si précieuse, me cause de si vives ardeurs, qu'elle me consume et me fait brûler toute vive. Et je me sentais une si grande plénitude de Dieu, que je ne pouvais m'exprimer à

ma supérieure comme je l'aurais souhaité et fait, quelque peine et confusion que ces grâces me fassent ressentir en les disant, pour ma grande indignité, laquelle m'aurait fait choisir mille fois plutôt de dire mes péchés à tout le monde ; et ce me serait été une grande consolation, si l'on m'avait permis de le faire et de lire tout haut ma confession générale au réfectoire, pour faire voir le grand fonds de corruption qui est en moi, afin que l'on ne m'attribuât rien des grâces que je recevais.

Celle dont je viens de parler au sujet de ma douleur de côté m'était renouvelée les premiers vendredis du mois en cette manière : ce sacré Cœur m'était représenté comme un soleil brillant d'une éclatante lumière, dont les rayons tout ardents donnaient à plomb sur mon cœur, qui se sentait d'abord embrasé d'un feu si ardent, qu'il me semblait m'aller réduire en cendres, et c'était particulièrement en ce temps-là que ce divin Maître m'enseignait ce qu'il voulait de moi, et me découvrait les secrets de cet aimable Cœur. Et une fois, entre les autres, que le saint Sacrement était exposé, après m'être sentie retirée toute au-dedans de moi-même par un recueillement extraordinaire de tous mes sens et puissances, Jésus-Christ, mon doux Maître, se présenta à moi, tout éclatant de gloire avec ses cinq plaies, brillantes comme cinq soleils, et de cette sacrée humanité sortaient des flammes de toutes parts, mais surtout de son adorable poitrine, qui ressemblait une fournaise ; et s'étant ouverte, me découvrit son tout aimant et tout aimable Cœur, qui était la vive source de ces flammes. Ce fut alors qu'il me découvrit les merveilles inexplicables de son pur [amour], et jusqu'à quel excès il l'avait porté, d'aimer les hommes, dont il ne recevait que des ingratitude et méconnaissances. « Ce qui m'est beaucoup plus sensible, « me dit-il, que tout ce que j'ai souffert en ma passion ; « d'autant que s'ils [me] rendaient quelque retour [d']amour « j'estimerais peu tout ce que j'ai fait pour eux, et voudrais,

55. Les premiers vendredis du mois, le sacré Cœur lui est montré comme un soleil éclatant. — une fournaise ardente.

« s'il se pouvait, en faire encore davantage ; mais ils n'ont
 « que des froideurs et du rebut pour tous mes empressé-
 « ments à leur faire du bien. Mais, du moins, donne-moi
 « ce plaisir de suppléer à leurs ingratitude autant que tu
 « en pourras être capable. » Et lui remontrant mon impuis-
 « sance, il me répondit : « Tiens, voilà de quoi suppléer à
 « tout ce qui te manque. » Et en même temps ce divin
 Cœur s'étant ouvert, il en sortit une flamme si ardente
 que je pensai en être consommée ; car j'en fus toute péné-
 trée, et ne pouvais plus la soutenir, lorsque je lui deman-
 dai d'avoir pitié de ma faiblesse. « Je serai ta force, me
 « dit-il, ne crains rien, mais sois attentive à ma voix et
 « à ce que je te demande pour te disposer à l'accomplis-
 « sement [de] mes desseins. Premièrement, tu me recevras
 « dans le saint Sacrement autant que l'obéissance te le
 « voudra permettre, quelques mortifications et humiliations
 « qui t'en doivent arriver, lesquelles tu dois recevoir comme
 « des gages de mon amour. Tu communieras de plus tous
 « les premiers vendredis de chaque mois ; et toutes les
 « nuits du jeudi au vendredi, je te ferai participer à cette
 « mortelle tristesse que j'ai bien voulu sentir au jardin des
 « Olives ; laquelle tristesse te réduira, sans que tu la puisses
 « comprendre, à une espèce d'agonie plus rude à supporter
 « que la mort. Et pour m'accompagner dans cette humble
 « prière que je présentai alors à mon Père parmi toutes mes
 « angoisses, tu te lèveras entre onze heures et minuit,
 « pour te prosterner pendant une heure avec moi, la face
 « contre terre, tant pour apaiser la divine colère, en deman-
 « dant miséricorde pour les pécheurs, que pour adoucir en
 « quelque façon l'amertume que je sentais de l'abandon de
 « mes apôtres, qui m'obligea à leur reprocher qu'ils
 « n'avaient pu veiller une heure avec moi, et pendant cette
 « heure tu feras ce que je t'enseignerai. Mais, écoute, ma
 « fille, ne crois pas légèrement à tout esprit et ne t'y fie
 « pas ; car Satan enrage de te décevoir ; c'est pourquoi ne

56. Elle
devra suppléer à l'ingratitude des hommes.

57. Elle
communiera le plus souvent qu'elle pourra selon l'obéissance, notamment les premiers vendredis. Elle fera l'Heure Sainte.

« fais rien sans l'approbation de ceux qui te conduisent, afin qu'ayant l'autorité de l'obéissance, il ne te puisse tromper ; car il n'a point de pouvoir sur les obéissants. »

Et pendant tout ce temps je ne me sentais pas, ni ne savais plus où j'en étais, lorsqu'on me vint retirer de là ; et voyant que je ne pouvais répondre, ni même me soutenir qu'avec grande peine, l'on me mena à notre Mère ; laquelle me trouvant comme tout hors de moi-même, toute brûlante et tremblante, me jetant par terre à genoux, où elle me mortifia et humilia de toutes ses forces ; ce qui me faisait un plaisir et me donnait une joie incroyable. Car je me sentais tellement criminelle et remplie de confusion, que, quelque rigoureux traitement qu'on m'eût pu faire, il m'aurait semblé trop doux. Et après lui avoir dit, quoiqu'avec une extrême confusion, ce qui s'était passé, elle se prit encore à m'humilier davantage, sans me rien accorder pour cette fois de tout ce que je croyais que Notre-Seigneur me demandait de faire, et ne traitant qu'avec mépris tout ce que je lui avais dit. Cela me consola beaucoup, et je me retirai avec une grande paix.

Et le feu qui me dévorait me jeta d'abord dans une grande fièvre continue ; mais j'avais trop de plaisir à souffrir, pour m'en plaindre, n'en parlant point jusqu'à ce que les forces me manquèrent ; que le médecin connut qu'il y avait fort longtemps que je la portais ; et elle me dura encore plus de soixante accès. Et jamais je n'ai tant senti de consolation ; car tout mon corps souffrant d'extrêmes [douleurs], cela soulageait un peu l'ardente soif que j'avais de souffrir. Car ce feu dévorant ne se nourrissait ni contentait que du bois de la croix, de toute sorte de souffrances, mépris, humiliations et douleurs, et jamais je ne sentais de douleur qui pût égaler celle que j'avais de ne pas assez souffrir : l'on croyait que j'en mourrais.

Mais Notre-Seigneur me continuant toujours ses grâces, je reçus celle incomparable qu'il me sembla, pendant une

58. Sa supérieure la mortifie et lui refuse tout. Elle est prise d'une grande fièvre.

59. Les trois personnes de la Sainte Trinité lui apparaissent.

défaillance qui m'avait pris, que les trois Personnes de l'adorable Trinité se présentèrent à moi, qui firent sentir de grandes consolations à mon âme. Mais ne pouvant m'expliquer de ce qui se passa alors, sinon qu'il me sembla que le Père éternel, me présentant une fort grosse croix toute hérissée d'épines, accompagnée de tous les autres instruments de la Passion, il me dit : « Tiens, ma fille, je te fais « le même présent qu'à mon Fils bien-aimé. Et moi, me « dit mon Seigneur Jésus-Christ, je t'y attacherai comme « j'y ai été attaché, et je t'y tiendrai fidèle compagnie. » Et la troisième de ces adorables Personnes me dit : « Que « lui qui n'était qu'amour, m'y consommerait en me purifiant. » Mon âme demeura dans une paix et joie inconcevable, car l'impression qu'y firent ces divines Personnes ne s'est jamais effacée. Elles me furent représentées sous la forme de trois jeunes hommes vêtus de blanc tout resplendissants de lumière, de même âge, grandeur et beauté. Je ne compris pas alors, comme je l'ai fait dans la suite, les grandes souffrances que cela me signifiait.

60. On l'oblige à demander la santé comme preuve de ses révolutions.

Et comme l'on m'ordonnait de demander la santé à Notre-Seigneur, je le faisais, mais avec crainte d'être exaucée. Mais l'on me dit que l'on connaîtrait bien si tout ce qui se passait en moi venait de l'Esprit de Dieu, par le rétablissement de ma santé ; après quoi l'on me permettrait ce qu'il m'avait commandé, tant au sujet de la communion des premiers vendredis, que pour veiller l'heure qu'il souhaitait la nuit du jeudi au vendredi. Ayant représenté toutes ces choses à Notre-Seigneur par obéissance, je ne manquai pas de recouvrer aussitôt la santé. Car la très sainte Vierge, ma bonne Mère, m'ayant gratifiée de sa présence, me fit de grandes caresses, et me dit après un assez long entretien : « Prends courage, ma chère fille, dans la santé que je te « donne de la part de mon divin [Fils,] car [tu as] encore « un long et pénible chemin à faire, toujours dessus la « croix, percée de clous et d'épines, et déchirée de fouets ;

« mais ne crains rien, je ne t'abandonnerai et te promets
« ma protection. » Promesse qu'elle m'a bien fait sentir
depuis dans le grand besoin que j'en ai eu.

Mon souverain Seigneur continuant toujours à me gratifier de sa divine présence actuelle et sensible, comme je l'ai dit ci-dessus, m'ayant promis que ce serait pour toujours ; et, en effet, il ne m'en privait pas pour aucune faute que je commis. Mais comme sa sainteté ne peut souffrir la moindre tache, et qu'il me fait voir jusqu'à la plus petite imperfection, ne pouvant supporter la plus légère imperfection où il y ait tant soit peu de volonté ou de négligence ; et comme je suis si imparfaite et misérable que de commettre beaucoup de fautes, quoiqu'involontaires, je confesse que ce m'est un tourment insupportable de paraître devant cette Sainteté, lorsque je me suis laissée aller à quelque infidélité ; et il n'y a sortes de supplices auxquels je ne me sacrifiassent plutôt que de supporter la présence de ce Dieu saint, lorsque mon âme est tachée par quelque faute : il me serait mille fois plus [doux] de m'abîmer dans une fournaise ardente.

61. La sainteté de Dieu ne souffre aucune tache.

Et une fois m'étant laissée aller à quelque mouvement de vanité en parlant de moi-même, ô mon Dieu ! combien de larmes et de gémissements me causa cette faute ! Car lorsque nous fûmes seul à seule, il me reprit en cette manière et d'un visage sévère : « Qu'as-tu, ô poudre et
« cendre, de quoi te pouvoir glorifier, puisque tu n'as rien
« de toi que le néant et la misère, que tu ne dois jamais
« perdre de vue, non plus que sortir de l'abîme de ton
« néant ? Et afin que la grandeur de mes dons ne te fasse
« méconnaître et oublier de ce que tu es, je t'en veux mettre
« le tableau devant les yeux. » Et aussitôt me découvrant cet horrible tableau, où était un raccourci de tout ce que je suis ; ce qui me surprit si fort avec tant d'horreur de moi-même, que s'il ne m'avait soutenue j'en serais pâmée de douleur, ne pouvant comprendre l'excès d'une si grande

62. N.-S. lui montre un tableau en « raccourci » de toutes ses misères.

bonté et miséricorde, de ne m'avoir pas encore abîmée dans l'enfer et de me supporter, vu que je ne pouvais me supporter moi-même. Et comme c'était là le supplice dont il punissait en moi les moindres mouvements de vaine complaisance ; ce qui m'obligeait quelquefois de lui dire : « O mon Dieu ! hélas ! ou faites-moi mourir, ou cachez-moi ce tableau, je ne peux vivre en le voyant. » Car il imprimait en moi des peines insupportables de haine et de vengeance contre moi-même ; et l'obéissance ne me permettant pas d'exécuter sur moi les rigueurs que cela me suggérait, je ne peux exprimer ce [que] je souffrais. Et comme je savais que ce Souverain de mon âme se contentait de tout ce que l'obéissance m'ordonnait et qu'il prenait un singulier plaisir de me voir humiliée, cela me rendait très fidèle à m'accuser de mes fautes pour en recevoir pénitence, puisque, quelque rude qu'elle pût être, elle ne me semblait qu'un doux rafraîchissement auprès de celle qu'il m'imposait lui-même, qui voyait des défauts en ce qui semblait le plus pur et parfait. C'est ce qu'il me donna à connaître un jour de Toussaint, qu'il me fut dit intelligiblement :

Rien de souillé dans l'innocence ;
 Rien ne se perd dans la puissance ;
 Rien ne passe en ce beau séjour ;
 Tout s'y consomme dans l'amour.

Les explications qui me furent données de ces paroles m'ont servi longtemps d'occupation. Rien de souillé dans l'innocence ; c'est-à-dire qu'il ne fallait souffrir aucune tache dans mon âme ni dans mon cœur. Rien ne se perd dans la puissance ; c'est-à-dire que je lui devais tout donner et abandonner, et qu'il était la puissance même ; que l'on ne pouvait rien perdre en lui donnant tout. Pour les deux autres, elles s'entendaient du paradis où rien ne passe, car tout y est éternel et s'y consomme dans l'amour. Et comme il me fut montré en même temps un petit échantillon de

cette gloire, ô Dieu ! dans quels transports de joie et de désir cela ne [me] mit-il pas ! Et comme j'étais en retraite, je passai tout le jour dans ces plaisirs inexplicables, desquels il me semblait qu'il n'y avait plus rien à faire que d'aller promptement jouir. Mais ces paroles qui me furent dites me firent bien connaître que j'étais bien loin de mon compte ; les voici :

C'est en vain que ton cœur soupire,
 Pour y entrer comme tu crois ;
 Il ne faut pas qu'on y aspire,
 Que par le chemin de la croix.

Ensuite de quoi mettant tout ce que j'avais à souffrir pendant tout le cours de ma vie, tout mon corps en frémit, quoique je ne le comprisse pas alors par cette peinture, comme j'ai fait depuis par les effets qui s'en sont ensuivis.

Et comme je me préparais à faire ma confession annuelle avec une grande anxiété pour trouver mes péchés, mon divin Maître [me dit :] « Pourquoi te tourmentes-tu ? Fais ce qui est en ton pouvoir, je suppléerai à ce qui manquera au reste. Car je ne demande rien tant dans ce sacrement qu'un cœur contrit et humilié, qui, d'une volonté sincère de ne me plus déplaire, s'accuse sans déguisement ; et pour lors je pardonne sans retardement, et de là il s'ensuit un parfait amendement. »

Mais comme cet Esprit souverain qui opérait et agissait en moi indépendamment de moi-même, avait pris un empire si absolu sur tout mon être spirituel et même corporel, qu'il n'était plus en mon pouvoir d'exciter en mon cœur aucun mouvement de joie ou de tristesse que comme il lui plaisait, non plus que d'occupation à mon esprit qui n'en pouvait prendre d'autre que celle qu'il lui donnait, ce qui m'a toujours tenue dans une étrange crainte d'être trompée, quelque assurance que j'aie pu recevoir du contraire, tant de sa part que des personnes qui me conduisaient, qui

63. Dieu demande l'humilité et la sincérité dans la confession.

64. Elle craint que l'esprit qui la conduit ne soit pas l'Esprit de Dieu.

étaient mes supérieures ; ne m'ayant jamais donné de directeur que pour examiner sa conduite sur moi, leur donnant toute liberté de l'approuver ou désapprouver. Et ma douleur était qu'au lieu de me retirer de la tromperie où je croyais d'être effectivement, ils m'y renfonçaient encore plus avant, tant mes confesseurs que les autres, en me disant de m'abandonner à la puissance de cet Esprit, et sans réserve m'y laisser conduire ; et que quand même il me rendrait un jouet du démon, comme je le pensais, il ne fallait pas laisser que de suivre ses mouvements.

65. La robe d'innocence.

Je fis donc ma confession annuelle, après laquelle il me semblait me voir et sentir dépouillée et revêtue en même temps d'une robe blanche, avec ces paroles : « Voici la robe d'innocence dont je revêts ton âme, afin que tu ne vives plus que de la vie d'un Homme-Dieu, c'est-à-dire que tu vives comme ne vivant plus, mais me laisser vivre dans toi. Car je suis ta vie, et tu ne vivras plus qu'en moi et par moi, qui veux que tu agisses comme n'agissant plus, me laisser agir et opérer en toi et pour toi, me remettant le soin de tout. Tu ne dois plus avoir de volonté, que comme n'en ayant plus, en me laissant vouloir pour toi en tout et partout. »

66. Double tableau d'une vie heureuse et d'une vie crucifiée.

Une fois cet unique amour de mon âme se présenta à moi portant d'une main le tableau d'une vie la plus heureuse qu'on se la puisse figurer pour une âme religieuse, toute dans la paix, les consolations intérieures et extérieures, une santé parfaite jointe à l'applaudissement et estime des créatures, et autres choses plaisantes à la nature. Et de l'autre main il portait un autre tableau d'une vie toute pauvre et abjecte, toujours crucifiée par toute sorte d'humiliations, mépris et contradictions ; toujours souffrante au corps et en l'esprit. Et me présentant ces deux tableaux, il me [dit] : « Choisis, ma fille, celui qui t'agréera le plus ; je te ferai les mêmes grâces au choix de l'un comme de l'autre. » Et me prosternant à ses pieds pour l'adorer,

en lui disant : « O mon Seigneur, je ne veux rien que vous
 « et le choix que vous ferez pour moi. » Et après m'avoir
 beaucoup pressée de choisir : « Vous m'êtes suffisant, ô
 « mon Dieu ! Faites pour moi ce qui vous glorifiera le plus,
 « sans avoir nul égard à mes intérêts ni satisfactions.
 « Contentez-vous, et cela me suffit. » Alors il me dit
 qu'avec Madeleine j'avais choisi la meilleure part, qui ne
 me serait point ôtée, puisqu'il serait mon héritage pour
 toujours. Et me présentant ce tableau de crucifixion :
 « Voilà, me dit-il, ce que je t'ai choisi et qui m'agrée le
 « plus, tant pour l'accomplissement de mes desseins que
 « pour te rendre conforme à moi. L'autre est une vie de
 « jouissance, et non de mérite : c'est pour l'éternité. »
 J'acceptai donc ce tableau de mort et de crucifixion en bai-
 sant la main qui me le présentait ; et quoique la nature en
 frémît, je l'embrassai de toute l'affection dont mon cœur
 était capable, et en le serrant sur ma poitrine je le sentis
 si fortement imprimé en moi, qu'il me semblait n'être plus
 qu'un composé de tout ce que j'y avais vu représenté.

Et je me trouvai tellement changée de disposition, que
 je ne me connaissais pas. Mais je laissai le jugement de
 tout à ma supérieure, à laquelle [je] ne pouvais rien celer
 ni rien omettre de tout ce qu'elle m'ordonnait, pourvu que
 cela vînt immédiatement d'elle-même. Mais cet Esprit qui
 me possédait me faisait sentir des répugnances effroyables,
 lorsqu'elle m'ordonnait quelque chose ou me voulait con-
 duire par le conseil de quelques autres ; parce qu'il m'avait
 promis de lui donner toujours les lumières nécessaires pour
 me conduire conformément à ses desseins.

Et comme les plus grandes grâces que [je] recevais de
 sa bonté, étaient dans la sainte communion et la nuit et
 surtout celle du jeudi au vendredi que je recevais des
 faveurs inexplicables, il m'avertit donc une fois que Satan
 avait demandé de m'éprouver dans le creuset des contra-
 dictions et humiliations, tentations et dérélictions, comme

67. C'est Dieu qui éclaire la supérieure sur la manière de la conduire.

68. Satan a obtenu la permission de la tenter.

l'or dans la fournaise, et qu'il lui avait tout permis à la réserve de l'impureté ; mais qu'il ne voulait pas qu'il me donnât jamais aucune peine là-dessus, parce qu'il la haïssait si fort, qu'il ne lui avait jamais voulu permettre de l'en attaquer dans la moindre chose ; mais que pour toutes les autres tentations il me fallait être sur mes gardes, surtout celles d'orgueil, de désespoir et de gourmandise, de laquelle j'avais plus d'horreur que de la mort. Mais il m'assura que je ne devais rien craindre, puisqu'il serait comme un fort imprenable au dedans de moi-même, qu'il combattrait pour moi et se rendrait le prix de mes victoires, et qu'il m'environnerait de sa puissance afin que je ne succombasse ; mais qu'il me fallait veiller continuellement sur tout l'extérieur, et qu'il se réservait le soin de l'intérieur. Je ne tardai guère ensuite d'entendre les menaces de mon persécuteur. Car s'étant présenté à moi en forme d'un More épouvantable, les yeux étincelants comme deux charbons et me grinçant les dents contre, me dit : « Maudite que tu es, je t'attrape-
 « rai, et si je te peux une fois tenir à ma puissance, je te
 « ferai bien sentir ce que je sais faire, je te nuirai par-
 « tout. » Et quoiqu'il me fît plusieurs autres menaces, je n'appréhendais pourtant rien, tant je me sentais fortifiée au dedans de moi-même, et me semblait même que je n'aurais pas craint toutes les fureurs de l'enfer, pour la grande force que je sentais au dedans de moi-même, qui avec la vertu d'un petit crucifix auquel mon souverain Libérateur avait donné la force d'éloigner toutes ces fureurs infernales de moi, je le portais toujours sur mon cœur, la nuit et le jour, et j'en recevais beaucoup de secours.

69. Elle est en butte à ses persécutions ; mais elle est soutenue par son ange gardien qui la reprend quand il y a lieu.

L'on me mit à l'infirmerie, où Dieu seul peut connaître ce que j'y ai eu [à] souffrir, tant de la part de mon naturel prompt et sensible, que de celle des créatures et du démon, lequel me faisant souvent tomber et rompre tout ce que je tenais entre les mains, et puis se moquait de moi, en me riant quelquefois au nez : « Oh ! la lourde ! tu ne feras

jamais rien qui vaille ; » ce qui jetait mon esprit dans une tristesse et abattement si grands, que je ne savais que faire. Car souvent il m'ôtait le pouvoir de le dire à notre Mère, parce que l'obéissance abattait et dissipait toutes [ses] forces. Une fois il me poussa du haut d'un escalier, tenant une pleine terrasse de feu, sans qu'il s'en répandît, et me trouvai au bas, sans m'être fait aucun mal, bien que ceux qui me virent tomber crurent que je m'étais cassé les jambes ; mais je sentis mon fidèle gardien qui me soutint ; car j'avais le bonheur de jouir souvent de sa présence, et d'être souvent reprise et corrigée de lui.

Et une fois, m'étant voulu mêler de parler d'un mariage d'une parente, il me fit voir cela si indigne d'une âme religieuse et m'en reprit si sévèrement, qu'il dit que si je retournais à me mêler de ces sortes d'intrigues, qu'il me cacherait sa face. Il ne pouvait souffrir la moindre immodestie ou manquement de respect à la présence de mon souverain Maître, devant lequel je le voyais prosterné contre terre, et voulait que j'en fisse de même ; ce que je faisais le plus souvent que je pouvais, et je ne trouvais point de posture plus douce à mes continuelles souffrances et de corps et d'esprit, parce qu'elle était la plus conforme à mon néant, lequel je ne perdais point de vue, m'y sentant toujours abîmée, soit que je fusse dans la souffrance ou dans la jouissance, dans laquelle je ne pouvais goûter aucun plaisir.

Car cette sainteté d'amour me pressait si fort de souffrir pour lui rendre du retour, que je ne pouvais trouver de plus doux repos que de sentir mon corps accablé de souffrances, mon esprit dans toute sorte de dérélitions, et tout mon être dans les humiliations, mépris et contradictions, qui ne me manquaient pas, par la grâce de mon Dieu, qui ne pouvait me laisser un moment sans cela, ou au dedans de moi-même, ou au dehors. Et lorsque ce pain salutaire diminuait, il m'en fallait chercher d'autre par la mortifica-

70. Le pain salutaire des souffrances.

tion ; et mon naturel sensible et orgueilleux m'en fournissait beaucoup de matière. Il ne voulait pas que j'en laissasse perdre une occasion ; et, lorsqu'il m'était arrivé de le faire, pour la grande violence qu'il me fallait faire pour surmonter mes répugnances, il me le faisait bien payer au double. Et lorsqu'il voulait quelque chose de moi, il me pressait si vivement, qu'il m'était impossible d'y résister ; ce qui m'a fait beaucoup souffrir pour l'avoir souvent voulu faire. Et comme il me prenait par tout ce qui était le plus opposé à mon naturel et contraire à mes inclinations, à rebours desquelles il voulait que [je] marchasse sans cesse.

71. Elle triomphe de sa délicatesse naturelle par des actes héroïques.

J'étais si fort douillette que la moindre saleté me faisait bondir le cœur. Il me reprit si fortement là-dessus qu'une fois, voulant nettoyer le vomissement d'une malade, je ne pus me défendre de le faire avec ma langue et le manger, en lui disant : « Si j'avais mille corps, mille amours, mille vies, je les immolerais pour vous être asservie. » Et lors je trouvai tant de délices dans cette action, que j'aurais voulu en rencontrer tous les jours de pareilles, pour apprendre à me vaincre et n'avoir que Dieu pour témoin. Mais sa bonté, à qui seule j'étais redevable de m'avoir donné la force de me surmonter, ne laissa pas de me témoigner le plaisir qu'il y avait pris. Car la nuit ensuite, si je ne me trompe, il me tint bien environ deux ou trois heures la bouche collée sur la plaie de son sacré Cœur, et il me serait bien difficile de pouvoir exprimer ce que je sentis alors, ni les effets que cette grâce produisit dans mon âme et dans mon cœur. Mais cela suffit pour faire connaître les grandes bontés et miséricordes de mon Dieu sur un sujet si misérable.

Mais il ne voulait point diminuer ma sensibilité, ni mes grandes répugnances, tant pour honorer celles qu'il avait bien voulu ressentir au jardin des Olives, que pour me fournir des matières de victoires et d'humiliations. Mais, hélas ! je ne suis pas fidèle et je tombe souvent : à quoi

quelquefois il semblait prendre plaisir, tant pour confondre mon orgueil, que pour m'établir dans la défiance de moi-même; voyant que sans lui je ne pouvais que le mal et faire de continuelles chutes sans m'en pouvoir relever. Et alors ce souverain bien de mon âme venait à mon secours, et comme un bon Père me tendait les bras de son amour, en me disant : « Tu connais donc bien que ¹ [tu ne peux rien] sans moi : » ce qui me faisait fondre de reconnaissance envers son amoureuse bonté, laquelle me faisait fondre en larmes de voir qu'il ne se vengeait de mes péchés et continuelles infidélités que par des excès d'amour par lesquels il semblait combattre mes ingratitude, lesquelles il exposait quelquefois devant mes yeux, avec la multitude de ses grâces, en [me] mettant dans l'impuissance de lui parler que par mes larmes, souffrant alors plus que je ne peux dire. C'est ainsi que ce divin amour se jouait de son indigne esclave.

Et une fois que j'avais fait quelque soulèvement de cœur en servant une malade qui avait la dysenterie, il m'en reprit si fortement, que je [me] vis contrainte, pour réparer cette faute, en portant verser ce qu'elle avait fait, d'y tremper ma langue un long espace de temps et d'en remplir ma bouche; et l'aurais avalé s'il ne m'avait mis alors l'obéissance devant les yeux, laquelle ne me permettait pas de rien manger sans congé. Après cela, il me dit : « Tu es bien folle de « faire cela ! — O mon Seigneur ! lui dis-je, je le fais « pour vous plaire, et gagner votre divin Cœur, et j'espère « que vous ne me le refuserez pas. Mais vous, mon Sei- « gneur, que n'avez-vous pas fait pour vous gagner celui « des hommes, et cependant ils vous le refusent et vous « en chassent bien souvent. — Il est vrai, ma fille, que « mon amour m'a fait tout sacrifier pour eux, sans qu'ils

1. Les quatre mots qui suivent sont déchirés dans l'original. Nous les prenons à un autre manuscrit.

« me rendent du retour ; mais je veux que [tu] supplées,
 « par les mérites de mon sacré Cœur, à leur ingra-
 « titude. Je te le veux donner mon Cœur. Mais aupara-
 « vant, il faut que tu te rendes sa victime d'immolation,
 « pour [que], avec son entremise, tu détournes les châti-
 « ments que la divine justice de mon Père armé de colère
 « veut exercer sur une communauté religieuse, [pour la]
 « reprendre et corriger en son juste courroux. » Et me la
 faisant voir à la même heure avec les défauts particuliers
 qui l'avaient irrité, et tout ce qu'il me fallait souffrir pour
 apaiser sa juste colère, ce fut alors que tout en frémit en
 moi ; et n'eus pas le courage de me sacrifier ; mais je dis
 que n'étant pas à moi, je ne pouvais le faire sans le con-
 sentement de l'obéissance. Mais la crainte que j'avais qu'on
 ne me le fît faire, me fit négliger de le dire ; mais il me
 poursuivait sans cesse et ne me donnait point de repos. Je
 me fondais en larmes, et me voyant enfin contrainte de le
 dire à ma supérieure, laquelle voyant ma peine, me dit de
 me sacrifier à tout ce qu'il désirait de moi, sans réserve.
 Mais, mon Dieu, ce fut alors que ma peine se redoubla
 encore plus fort, car je n'avais point le courage de dire oui,
 et je résistais toujours.

72. N.-S. exige d'elle un pénible sacrifice, à cause de sa Communauté.

73. Comme elle avait d'abord résisté, le sacrifice fut exigé dans des conditions plus douloureuses.

Mais la veille de la Présentation, cette divine justice me parut armée d'une manière si terrible que j'en demeurai tout hors de moi ; et ne pouvant me défendre, il me fut dit comme à saint Paul : « Il t'est bien dur de regimber contre les traits de ma justice ! mais puisque tu m'as tant fait de résistance pour éviter les humiliations qu'il te conviendra souffrir par ce sacrifice, je te les donnerai au double ; car je ne te demandais qu'un sacrifice secret, et maintenant je le veux public et d'une manière et dans un temps hors de tout raisonnement humain, et accompagné de circonstances si humiliantes, qu'elles te seront un sujet de confusion pour le reste de ta vie, et dans toi-même, et devant les créatures, pour te faire comprendre ce que c'est que de résister à Dieu.

Hélas ! je le compris bien en effet, car jamais je ne me vis en tel état : en voici quelque petites choses, mais non pas tout. Après donc l'oraison du soir je ne pus sortir avec les autres, et je demeurai au chœur jusqu'au dernier coup du souper dans des pleurs et gémissements continuels. Je m'en allai faire collation, car c'était la veille de la Présentation ; et, m'étant traînée à vive force à la Communauté, je m'y trouvai si fortement pressée de faire ce sacrifice tout haut, en la manière que Dieu me faisait connaître le vouloir de moi, que je fus contrainte de sortir pour aller trouver ma supérieure, qui était malade pour lors. Mais je confesse que j'étais tellement hors de moi, que je me voyais comme une personne qui aurait pieds et mains liés, et à qui il ne resterait plus rien de libre en l'intérieur ni pour l'extérieur que les larmes que je versais en abondance, pensant qu'elles étaient la seule expression de ce que je souffrais ; car je me voyais comme la plus criminelle du monde, traînée à force de cordes au lieu de mon supplice. Je voyais cette sainteté de Dieu, armée des traits de sa juste colère, prête à les lancer pour m'abîmer, si me semblait, dans cette gueule béante de l'enfer que je voyais ouverte, prête à m'engloutir. Je me sentais brûlée d'un feu dévorant qui me pénétrait jusqu'à la moelle des os, et tout mon corps dans un tremblement étrange ; et ne pouvais dire autre chose, sinon : « Mon [Dieu], ayez pitié de moi selon la grandeur de vos miséricordes. » Et tout le reste du temps, je gémissais¹ [sous le poids] de ma douleur, sans pouvoir trouver le moyen de me rendre vers ma supérieure que sur les huit heures, qu'une sœur m'ayant trouvée, me conduisit vers elle ; et elle fut bien surprise de me voir en cette disposition, laquelle je ne pouvais pour lors exprimer ; mais je croyais, pour surcroît de peine, que l'on la connaissait en me voyant, ce qui n'était pas. Ma supérieure, qui savait

1. Trois mots déchirés.

qu'il n'y avait que la seule obéissance qui avait tout pouvoir sur cet Esprit qui me tenait en cet état, m'ordonna de lui dire ma peine ; et aussitôt je lui dis le sacrifice que Dieu voulait que je lui fisse de tout mon être, en présence de la Communauté, et le sujet pour quoi il me le demandait : lequel je n'exprimerai point, crainte de blesser la sainte charité, et en même temps le Cœur de Jésus-Christ, dans lequel cette chère vertu prend sa naissance ; c'est pourquoi il ne veut point qu'on l'intéresse tant soit peu sous quel prétexte que ce puisse être. Enfin, ayant fait et dit ce que mon Souverain désirait de moi, on en parlait et jugeait diversement ; mais je laisse toutes ces circonstances à la miséricorde de mon Dieu. Et je puis assurer, si me semble, que je n'avais jamais tant souffert, non pas même quand j'aurais pu rassembler toutes les souffrances que j'avais eues jusqu'alors, et toutes celles que j'ai eues depuis ; et que toutes ensemble m'auraient été continuelles jusqu'à la mort, cela ne me semblerait pas comparable à ce que j'endurai cette nuit, de laquelle Notre-Seigneur voulut gratifier sa chétive esclave, pour honorer la nuit douloureuse de sa passion, quoique ce n'en fût qu'un petit échantillon. L'on me traînait de lieu en lieu, avec des confusions effroyables.

Cette nuit s'étant donc passée dans les tourments que Dieu connaît et sans repos, jusqu'environ la sainte messe, où il me semble que j'y entendis ces paroles : « Enfin la
 « paix est faite, et ma sainteté de justice est satisfaite par
 « le sacrifice que tu m'as fait, pour rendre hommage à celui
 « que je fis au moment de mon Incarnation dans le sein de
 « ma Mère ; le mérite duquel j'ai voulu joindre et renou-
 « veler par celui que tu m'as fait, afin de l'appliquer en
 « faveur de la charité, comme je te l'ai fait voir. C'est
 « pourquoi tu ne dois plus rien prétendre en tout ce que
 « tu pourras faire ou souffrir, ni pour accroissement de
 « mérite, pour satisfaction de pénitence ou autrement, tout

« étant sacrifié à ma disposition pour la charité. C'est pour-
 « quoi, à mon imitation, tu agiras et souffriras en silence,
 « sans autre intérêt que la gloire de Dieu dans l'établisse-
 « ment du règne de mon sacré Cœur dans celui des hommes,
 « auxquels je le veux manifester par ton moyen. »

Mon Souverain [me] donna ces saints enseignements après
 l'avoir reçu ; mais il ne me sortit point de mon état souf-
 frant, dans lequel je sentais une paix inaltérable, dans
 l'acceptation de tout ce que je souffrais, et qui m'était montré
 que je devais souffrir jusqu'au jour du jugement si c'était la
 volonté de mon Dieu, qui ne me fit plus paraître que comme
 un objet de contradiction, un égout de rebut, de mépris et
 d'humiliation, lesquels je voyais avec plaisir venir fondre
 sur moi de toutes parts, et sans recevoir aucune consolati-
 on du Ciel ni de la terre. Il semblait que tout conspirait
 à m'anéantir. J'étais continuellement interrogée, et le peu
 de réponse que l'on tirait de moi comme par force, ne lais-
 sait pas de servir d'instrument pour augmenter mon sup-
 plice. Je ne pouvais ni manger, ni parler, ni dormir ; et
 tout mon repos et occupation n'était que de demeurer prost-
 ternée devant mon Dieu, dont la souveraine grandeur me
 tenait toute anéantie dans le plus profond abîme de mon
 néant, toujours pleurant et gémissant, pour lui demander
 miséricorde et détourner les traits de sa juste colère.

Et l'emploi où j'étais pour lors fournissant de conti-
 nuelles occupations à mon corps et à mon esprit, me cau-
 sait un tourment insupportable ; d'autant que, nonobstant
 toutes mes peines, mon souverain Maître ne me permet-
 tait pas d'en omettre la moindre, ni [de m'en] faire dispen-
 ser, non plus que de tous les autres devoirs et observances
 de mes règles, dans lesquels je sentais que la force de sa
 souveraine puissance me traînait comme une criminelle
 dans le lieu d'un nouveau supplice. Car j'en trouvais en
 tout lieu ; et je me trouvais tellement engloutie et absor-
 bée dans ma souffrance, que je ne me sentais plus d'esprit

75. Elle
 continue de
 souffrir pour
 apaiser la
 justice de
 Dieu.

ni de vie que pour voir et sentir ce qui se passait de douloureux à mon égard. Mais tout cela ne me causait pas le moindre mouvement d'inquiétude ni de chagrin, bien que parmi toutes ces peines l'on me conduisait toujours par ce qui était le plus opposé à la nature immortifiée et contraire à mes inclinations. Et l'on s'aperçut que je ne mangeais pas : l'on m'en fit de fortes réprimandes, et ma supérieure et mon confesseur, lesquels m'ordonnèrent de tout manger ce que l'on me donnerait à table : obéissance qui me semblait bien au-dessus de mes forces ; mais celui qui ne m'en laissait pas manquer dans le besoin me donna celle de m'y soumettre et de la faire [sans] excuse ni réplique, bien que je me visse contrainte d'aller rendre après le repas ce que j'avais pris de nourriture. Et comme cela dura fort longtemps, il me causa un si grand dévoiement d'estomac, avec beaucoup de douleur, que je ne pouvais plus rien garder du peu que je prenais, après que l'on eut trouvé bon de me changer [l'obéissance] que j'avais en celle de ne manger que selon que je le pourrais. Et le manger, je l'avoue, m'a causé de rudes tourments depuis ce temps-là, allant au réfectoire comme à un lieu de supplice auquel le péché m'avait condamnée. Et quelque effort que je me sois fait pour manger indifféremment ce qui m'était présenté, je ne pouvais me défendre de prendre ce que je croyais le moindre, comme le plus conforme à ma pauvreté et mon néant, qui me représentaient continuellement que le pain et l'eau m'étant suffisant, tout le reste était superflu.

Et pour en revenir à cette disposition souffrante qui ne discontinuait point, et qui s'augmentait toujours par des surcroîts fort sensibles et humiliants, car l'on crut que j'étais possédée ou obsédée, et l'on me jetait force eau bénite dessus avec des signes de croix, avec d'autres prières pour chasser le malin esprit. Mais celui dont je me sentais possédée, bien loin de s'enfuir, me serrait tant plus fort à lui, en me disant : « J'aime l'eau bénite, et je chéris si fort

76. Le réfectoire lui est un lieu de supplice.

77. On la tient pour possédée du démon.

« la croix, que je ne peux m'empêcher de m'unir étroite-
 « ment à ceux qui la portent comme moi et pour l'amour
 « de moi. » Ces paroles rallumèrent tellement en mon âme
 le désir de souffrir, que tout ce que je souffrais ne me sem-
 blait qu'une petite goutte d'eau, qui allumait plutôt la soif
 insatiable que je sentais, que de la désaltérer ; quoiqu'il
 me semble pouvoir dire qu'il n'y avait aucune partie de mon
 être qui n'eût sa souffrance particulière, tant l'esprit que le
 corps ; et cela sans compassion ni consolation, car le diable
 me livrait de furieux assauts, et mille fois j'aurais suc-
 combé si je n'avais senti une puissance extraordinaire qui
 me soutenait et combattait pour moi, parmi tout ce que je
 viens de dire. Enfin ma supérieure ne sachant plus que faire
 de moi, me fit communier pour demander à Notre-Seigneur,
 par obéissance, de me remettre en ma première disposition.
 M'étant donc présentée à lui comme son hostie d'immola-
 tion, il me dit : « Oui, ma fille, je viens à toi comme sou-
 « verain sacrificateur, pour te donner une nouvelle vigueur,
 « afin de t'immoler à de nouveaux supplices. » Ce qu'il fit,
 et je trouvai tout tellement changé, que je me sentais
 comme une esclave à qui l'on vient de redonner la liberté.
 Mais cela ne dura guère, car l'on recommença à me dire
 que c'était le diable qui était l'auteur de tout ce qui se pas-
 sait en moi, et qu'il me perdrait, si je n'y prenais garde,
 par ses ruses et illusions.

Ce fut ici un coup terrible pour moi, qui avais eu toute
 ma vie crainte d'être trompée et de tromper les autres, sans
 pourtant le vouloir. Ce qui me faisait beaucoup pleurer,
 car je ne pouvais en aucune façon me retirer de la puissance
 de cet Esprit souverain qui agissait en moi ; et quelque
 effort que [je] pusse faire, je ne pouvais l'éloigner de moi,
 ni empêcher ses opérations. Car il s'était tellement emparé
 de toutes les puissances de mon âme, qu'il me semblait
 être dans un abîme d'où plus je faisais d'efforts pour sortir,
 plus je m'y sentais enfoncée, quoique je me servisse de

78. Elle-même essaie de se soustraire à l'esprit qui la conduit.

tous les moyens que l'on disait ; mais c'était en vain. Et je combattais quelquefois si fort que j'en restais tout épuisée de forces ; mais mon Souverain se jouait de tout cela, et me rassurait si fort, qu'il dissipait toutes mes craintes au premier abord, me disant : « Qu'as-tu à craindre entre les
« bras du Tout-Puissant ? Pourrait-il bien te laisser périr
« en t'abandonnant à tes ennemis, après m'être rendu ton
« père, ton maître et ton gouverneur dès ta plus tendre
« jeunesse, en te donnant de continuelles preuves de
« l'amoureuse tendresse de mon divin Cœur, dans lequel
« même j'ai établi ta demeure actuelle et éternelle ? Pour
« plus grande assurance, dis-moi quelle plus forte preuve
« tu souhaites de mon amour, et je te la donnerai. Mais
« pourquoi combats-tu contre [moi], qui suis ton seul, vrai
« et unique ami ? » Ces reproches de ma défiance me jetèrent dans un si grand regret et confusion, que je me proposai dès lors de ne jamais rien contribuer aux épreuves que l'on ferait de l'Esprit qui me conduisait, me contentant d'accepter humblement et de bon cœur tout ce que l'on me voudrait faire.

79. Nouvelle expression de sa répugnance à écrire sa vie.

O mon Seigneur et mon Dieu, qui seul connaissez la peine que je souffre en accomplissant cette obéissance, et la violence qu'il me faut faire pour surmonter la répugnance et confusion que je sens en écrivant tout ceci, accordez-moi la grâce de mourir plutôt que d'y mettre aucune chose que ce qui vient de la vérité de votre Esprit, et qui vous donnera de la gloire, et à moi de la confusion. Et par miséricorde, ô mon souverain Bien ! qu'il ne soit jamais vu de personne que de celui que vous voulez qui l'examine, afin que cet écrit ne m'empêche pas de demeurer ensevelie dans un éternel mépris et oubli des créatures. O mon [Dieu] ! donnez cette consolation à votre pauvre chétive esclave. En même temps, ma demande a reçu cette réponse : « Aban-
« donne tout à mon bon plaisir, et me laisse accomplir
« mes desseins sans te mêler de rien, car j'aurais soin de
« tout. »

Je vais donc poursuivre par obéissance, ô mon Dieu ! sans autre prétention que de vous contenter par cette espèce de martyre que je souffre en faisant cet écrit, dont chaque mot ne semble un sacrifice ; mais en puissiez-vous être glorifié éternellement ! Mais [voici] comme il m'a manifesté sa volonté en cet écrit : c'est que comme je me suis toujours sentie portée à aimer mon souverain Seigneur pour l'amour de lui-même, ne voulant ni désirant que lui seul, je ne me suis jamais attachée à ses dons, pour grands qu'ils fussent à mon regard ; et ne les prisais que parce qu'ils venaient de lui ; et je n'y faisais que le moins de réflexion que je pouvais, sachant de tout oublier pour ne me souvenir que de lui, hors duquel tout le reste ne m'est rien. Et quand donc il a voulu accomplir cette obéissance, je croyais m'être¹ impossible de pouvoir parler de ces choses passées depuis tant de temps ; mais il m'a bien fait voir le contraire. Car, pour me donner facilité, il me fait ressentir sur chaque article la même disposition dont je parle. C'est ce qui me convainc qu'il le veut.

Parmi les peines et craintes que je souffrais, je sentais toujours mon cœur dans une paix inaltérable ; et l'on me fit parler à quelques personnes de doctrine, lesquelles, bien loin de me rassurer dans ma voie, augmentèrent encore plus mes peines, jusqu'à tant que Notre-Seigneur renvoyât ici le Père La Colombière, auquel j'avais déjà parlé en mon commencement, que mon souverain Maître me promit quelque temps après m'être consacrée à lui, qu'il m'enverrait un sien serviteur, auquel il voulait que je manifestasse, selon l'intelligence qu'il m'en donnerait, tous les trésors et secrets de son sacré Cœur qu'il m'avait confiés, parce qu'il me l'envoyait pour me rassurer dans sa voie, et pour lui départir de grandes grâces de son sacré Cœur, qui les répandrait abondamment dans nos entretiens.

80. N.-S.
lui envoie le
V. P. de La
Colombière.

1. Un mot déchiré.

Et lorsque ce saint homme vint ici, comme il parlait à la Communauté, j'entendis intérieurement ces paroles : « Voilà celui que je t'envoie. » Ce que je reconnus bientôt dans la première confession des quatre-temps ; car sans que nous nous fussions jamais vus ni parlé, il me retint fort longtemps, et me parlait comme s'il eût compris ce qui se passait en moi. Mais je ne lui voulus faire aucune ouverture de cœur pour cette fois ; et comme il vit que je me voulais retirer crainte [d'incommoder]¹ la Communauté, il me dit si j'agrerais qu'il me vînt [voir] une autre [fois], pour me parler dans ce même lieu. Mais mon naturel timide, qui craignait toutes ces communications, fit que je lui répondis, que n'étant pas à moi, je ferais tout ce que l'obéissance m'ordonnerait. Je me retirai après y avoir demeuré environ une heure et demie. Et peu de temps après il revint, et encore que je connaissais être la volonté de Dieu que je lui parlasse, je ne laissai pas d'y sentir des répugnances effroyables lorsqu'il fallut y aller : ce que je lui dis d'abord. Mais il me répondit qu'il était bien aise de m'avoir donné occasion de faire un sacrifice à Dieu. Et alors, sans peine ni façon, je lui ouvris mon cœur et lui découvris le fond de mon âme, tant le mal que le bien. Sur quoi il me donna de très grandes consolations, en m'assurant qu'il n'y avait rien à craindre en la conduite de cet Esprit, d'autant qu'il ne me retirait point de l'obéissance ; que je devais suivre ses mouvements en lui abandonnant tout mon être, pour me sacrifier et immoler selon son bon plaisir. Admirant la grande bonté de notre Dieu, de ne s'être point rebuté parmi tant de résistance, il m'apprit à estimer les dons de Dieu, et à recevoir avec respect et humilité les fréquentes communications et familiers entretiens dont il me gratifiait, dont je devrais être dans de continuelles actions de grâces envers une si grande bonté. Et comme je lui eus

81. Le R. P. la rassure et lui apprend à estimer les dons de Dieu.

1. Un mot déchiré dans le Ms.

fait entendre que ce Souverain de mon âme me poursuivait de si près, sans exception de temps ni de lieu, que je ne pouvais prier vocalement, à quoi je me faisais si grandes violences, que j'en demeurais quelquefois la bouche ouverte sans pouvoir prononcer aucune parole, surtout en disant le Rosaire, ce qu'il me dit de ne plus faire et que je me devais contenter de ce qui m'était d'obligation, y ajoutant le cha-pelet lorsque je le pourrais. Et lui ayant dit quelque chose des plus spéciales caresses et union d'amour que je recevais de ce Bien-Aimé de mon âme, et que je ne décriis pas ici, il me dit que j'avais grand sujet en tout cela de m'humilier, et lui d'admirer les grandes miséricordes de Dieu à mon égard.

Mais cette bonté infinie qui ne voulait pas que je reçusse aucune consolation, sans qu'elle me coûtât bien des humiliations, desquelles cette communication m'attira en grand nombre, et lui-même eut beaucoup à souffrir à cause de moi. Car l'on disait que je voulais [le] décevoir par mes illusions, et le tromper comme les autres; mais cela ne lui faisait nulle peine, et ne laissait pas de me continuer [son secours] le peu de temps qu'il demeura en cette ville et toujours. Et je me suis cent fois étonnée comme il ne m'abandonnait pas aussi bien que les autres; car la manière dont je traitais avec lui aurait rebuté tout autre, bien qu'il n'épargnât rien pour m'humilier et mortifier, ce qui me faisait un grand plaisir.

Une fois qu'il vint dire la sainte messe à notre église, Notre-Seigneur lui fit de très grandes grâces et à moi aussi. Car lorsque je m'approchai pour le recevoir par la sainte communion, il me montra son sacré Cœur comme une ardente fournaise, et deux autres qui s'y allaient unir et abîmer, me disant : « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours. » Et après il me fit entendre que cette union était toute pour la gloire de son sacré Cœur, dont il voulait que je lui découvrisse les tré-

82. Le « pur amour unit ces trois cœurs pour toujours ».

sors, afin qu'il en fit connaître et en publiât le prix et l'utilité; et que pour cela il voulait que nous fussions comme frère et sœur, également partagés de biens spirituels. Et lui représentant là-dessus ma pauvreté et l'inégalité qu'il y avait entre un homme d'une si grande vertu et mérite et une pauvre chétive pécheresse comme moi, à quoi il me dit : « Les richesses infinies de mon Cœur suppléeront et égaleront tout. Dis-lui seulement sans craindre. » Ce que je fis à notre premier entretien. Et la manière d'humilité et d'actions de grâce avec laquelle il le reçut, avec plusieurs autres choses que je lui dis de la part de mon souverain Maître, en ce qui le concernait, me toucha tellement, et me profita plus que tous les sermons que j'aurais pu entendre. Et comme je lui eus dit que Notre-Seigneur ne me départait ces grâces qu'afin qu'il fût glorifié dans les âmes auxquelles je les distribuerais, selon qu'il me ferait connaître le désirer, soit de parole ou d'écrit, sans me mettre en peine de ce que je dirais ou écrirais, parce qu'il y attacherait l'onction de sa grâce, pour produire l'effet qu'il en prétendait dans ceux qui le recevraient bien, et que je souffrais beaucoup dans la résistance que je faisais d'écrire et donner certains billets à des personnes dont il [me] revenait de grandes humiliations, il m'ordonna que quelques peines et humiliations que j'en dusse souffrir, il ne fallait jamais désister de suivre les saints mouvements de cet Esprit, disant simplement ce qu'il m'inspirait, ou lorsque j'aurais écrit, il fallait présenter à ma supérieure le billet, et puis en faire ce qu'elle m'ordonnerait : ce que je faisais. Mais cela m'a bien attiré des abjections de la part des créatures. Il me commanda aussi d'écrire ce qui se passait en moi, à quoi je sentais une répugnance mortelle; car j'écrivais pour obéir, et puis je le brûlais, croyant que j'avais suffisamment satisfait à l'obéissance. Mais j'en souffrais beaucoup, et on m'en donna scrupule et défense de le plus faire.

83. Le P. de La Colombe lui ordonne d'écrire ce qui se passe en elle.

Une fois mon souverain Sacrificateur me demanda de faire en sa faveur un testament par écrit, ou donation entière et sans réserve, comme je la lui avais déjà faite de bouche; et de tout ce que je pourrais faire et souffrir, et de toutes les prières et biens spirituels que l'on ferait pour moi, soit pendant ma vie et après ma mort, et me fit demander à ma supérieure si elle voulait servir de notaire en cet acte; qu'il se chargeait de la payer solidement, et que si elle refusait que je m'adressasse à son serviteur le R. P. La Colombière. Mais ma supérieure le voulut faire; et l'ayant présenté à cet unique amour de mon âme, il m'en témoigna un grand agrément, et me dit que c'était qu'il en voulait disposer selon ses desseins, et en faveur de qui il lui plairait; mais que puisque son amour m'avait dépouillée de tout, qu'il ne voulait plus que j'eusse d'autres richesses que celles de son sacré Cœur, desquelles il me fit une donation à l'heure même, me la faisant écrire de mon sang, selon qu'il la dictait, et puis je la signai sur mon cœur avec un canif, duquel j'y écrivis son sacré nom de Jésus. Après quoi il me dit qu'il prendrait soin de récompenser au centuple tous les biens que l'on me ferait, comme faits pour lui-même, puisque je n'avais plus rien à y prétendre; et que, pour récompense à celle qui avait dressé ce testament en sa faveur, il lui voulait donner la même récompense qu'à sainte Claire de Montefalco, et que pour cela [il] ajouterait à ses actions les mérites infinis des siennes, et par l'amour de son sacré Cœur il lui ferait mériter la même couronne. Ce qui me donna une grande consolation, parce que je l'aimais beaucoup à cause qu'elle nourrissait mon âme abondamment du pain délicieux de la mortification et humiliation qui était si agréable au goût de [mon] souverain Maître, que, pour lui donner ce plaisir, j'aurais voulu que tout le monde s'en fût mêlé. Aussi mon Dieu me faisait-il cette grâce que jamais il ne manquait, ma vie s'étant toute passée parmi les souffrances du corps, tant par mes fréquentes

84. Acte rédigé par la Mère Greyfié. En retour N.-S. lui fait une donation qu'elle écrit de son sang et signe sur son cœur en lettres sanglantes.

85. Tout
lui tourne à
humiliation
sans qu'elle
puisse cher-
cher la con-
solation ail-
leurs qu'en
N.-S.

maladies et continuelles infirmités qu'autrement. Mon esprit souffrait par des dérélictions, délaissements, et de voir offenser Dieu, lequel par sa bonté me soutenait toujours, soit parmi les persécutions, contradictions et humiliations de la part des créatures, soit dans les tentations de la part du démon, lequel m'a beaucoup tourmenté et persécuté : et aussi de la part de moi-même qui ai été le plus cruel ennemi que j'aie eu à combattre, et le plus difficile à vaincre. Car parmi tout ce que je viens de dire on ne laissait pas de me donner de l'occupation et du travail extérieur tout ce que j'en pouvais porter ; ce qui ne m'était pas une petite peine dans celle que je souffrais, de croire que j'étais en horreur à toutes les créatures, et qu'elles avaient grande peine à me supporter, en ayant beaucoup à me souffrir moi-même. Et tout cela me donnait une continuelle peine en conversant avec le prochain, et n'avais d'autre recours ni remède que l'amour à mon abjection, où je me tenais abimée avec grand sujet, car tout me retournait en humiliation, même les moindres actions, et l'on ne me regardait que comme une visionnaire, entêtée de ses illusions et imaginations ; et, parmi tout cela, il ne m'était pas permis de chercher le moindre soulagement ni consolation dans mes peines ; car mon divin Maître me le défendait, car il voulait que je souffrisse tout en silence, m'ayant fait prendre cette devise :

Je veux tout souffrir sans me plaindre,
Puisque mon pur amour m'empêche de rien craindre.

Il voulait que j'attendisse tout de lui ; et s'il arrivait que je me voulusse procurer quelque consolation, il ne me faisait rencontrer que de la désolation et de nouveaux tourments pour tout soulagement : ce que j'ai toujours regardé comme une des plus grandes grâces que mon Dieu m'ait faites, avec celle de ne me pas ôter ce précieux trésor de la croix, nonobstant le mauvais usage que j'en ai toujours

fait, qui me rendait si indigne d'un si grand bien, pour lequel je me serais voulu fondre d'amour, de reconnaissance et d'action de grâce envers mon libérateur. C'était dans ces sentiments et parmi les délices de la croix que je disais : « Que rendrai-je au Seigneur pour les grands biens « qu'il me fait ? O mon Dieu ! que vos bontés sont grandes « à mon égard de vouloir bien me faire manger à la table « des saints, et des mêmes viandes dont vous les avez « substantés : me nourrissant avec abondance des mets déli- « cieux de vos favoris et plus fidèles amis, moi qui ne suis « qu'une indigne et misérable pécheresse. Aussi savez-vous « bien que sans le saint Sacrement et la Croix, je ne pourrais « pas vivre ni supporter la longueur de mon exil, dans « cette vallée de larmes où je ne souhaitais jamais la dimi- « nution de mes souffrances. » Car, plus mon corps en était accablé, plus mon esprit sentait de joie et avait de liberté pour s'occuper et s'unir avec mon Jésus souffrant, n'ayant de plus ardent désir que de me rendre une véritable et parfaite copie et représentation de mon Jésus crucifié. C'est ce qui me réjouissait, quand sa souveraine bonté employait multitude d'ouvriers pour travailler selon son gré à l'accomplissement de cet ouvrage. Mais ce Souverain ne s'éloignait pas de son indigne victime, dont il savait bien la faiblesse et l'impuissance à tout bien ; et quelquefois il me disait : « Je te fais bien de l'honneur, ma chère fille, de me « servir d'instruments si nobles pour te crucifier. Mon « Père éternel m'a livré entre les mains cruelles des impi- « toyables bourreaux pour me crucifier : et moi, je me « [sers] pour cet effet à ton égard des personnes qui me « [sont] dévouées et consacrées, et au pouvoir desquelles « je t'ai livrée, et pour le salut desquelles je veux que tu « m'offres tout ce qu'elles te feront souffrir. » Ce que je faisais de tout mon cœur, en m'offrant toujours de porter toute la peine du châtiment de l'offense de Dieu que l'on pouvait faire à mon égard, quoiqu'en vérité il ne me sem-

86. « Sans le saint Sacrement et la Croix je ne pourrais pas vivre. » Une parfaite copie de Jésus crucifié.

blait pas que l'on pût faire aucune injustice en me faisant souffrir, ne le pouvant autant faire que je le mérite. Mais j'avoue que je me délecte si fort en parlant du bonheur de souffrir, qu'il me semble que j'en écrirais des volumes entiers, sans pouvoir contenter mon désir, et mon amour-propre se satisfait beaucoup en ces sortes de discours.

87. Elle passe cinquante jours sans boire pour honorer la soif de N.-S. sur la Croix.

Une fois mon Souverain me fit entendre qu'il me voulait retirer dans la solitude, non dans celle d'un désert comme lui, mais dans celle de son sacré Cœur, où il me voulait honorer de ses plus familiers entretiens, comme d'un ami avec sa bien-aimée ; et que là il me donnerait de nouveaux enseignements de ses volontés, et me ferait prendre de nouvelles forces pour les accomplir, en combattant courageusement jusqu'à la mort, ayant encore à soutenir les attaques de plusieurs puissants ennemis ; et que c'était pourquoi il me demandait que pour honorer son jeûne au désert, il me fallait jeûner cinquante jours au pain et à l'eau. Mais l'obéissance ne me l'ayant voulu permettre, crainte de me rendre singulière, il me fit entendre qu'il aurait autant agréable si je passais cinquante jours sans boire, pour honorer l'ardente soif que son sacré [Cœur] avait toujours endurée du salut des pécheurs, et celle qu'il avait soufferte sur l'arbre de la Croix. L'on m'accorda cette pénitence, qui me sembla être plus rude que l'autre, pour la grande altération dont j'étais continuellement tourmentée, laquelle me donnait nécessité de boire souvent de grandes tasses d'eau pour me rafraîchir.

88. Elle est tortement tentée de désespoir, d'orgueil et de gourmandise.

Je souffris pendant ce temps-là de rudes combats de la part du démon, qui m'attaquait particulièrement sur le désespoir, me faisant voir qu'une aussi méchante créature que moi ne devait point prétendre de part dans le paradis, puisque je n'en avais déjà point dans l'amour de mon Dieu, duquel je serais privée pour une éternité. Cela me faisait verser des torrents de larmes. D'autres fois il m'attaquait de vaine gloire, et puis de cette abominable tentation de

gourmandise : me faisant sentir des faims effroyables ; et puis il me représentait tout ce qui est le plus capable de contenter le goût, et cela dans le temps de mes exercices, ce qui m'était un tourment étrange. Et cette faim me durait jusqu'à ce que j'entrais au réfectoire pour prendre ma réfection, dont je me sentais d'abord un dégoût si grand, qu'il me fallait faire une grande violence pour prendre quelque peu de nourriture. Et d'abord que j'étais sortie de table, ma faim recommençait plus violente qu'auparavant. Et ma supérieure, à qui je ne cachais rien de ce qui se passait en moi, pour la grande crainte que j'ai toujours eue d'être trompée, elle m'ordonna de lui aller demander à manger lorsque je me sentirais le plus pressée de la faim ; ce que je faisais avec des violences extrêmes, par la grande confusion que je sentais. Et au lieu de m'envoyer manger, elle me mortifiait et humiliait fortement là-dessus, en me disant, que je garderais ma faim pour la contenter lorsque les autres iraient au réfectoire. Après je demeurais en paix dans ma souffrance. Et on ne me laissa pas achever cette fois-là ma pénitence du boire ; mais après que j'eus obéi, l'on me fit recommencer ; et je passai les cinquante jours sans boire, et de même je passais les vendredis.

Je [me] trouvais toujours également contente, soit que l'on m'accordât ou refusât ce que je demandais ; pourvu que j'obéisse, cela me suffisait.

Et mon persécuteur ne cessait de m'attaquer de toutes parts, à la réserve de l'impureté, dont mon divin Maître lui avait défendu, quoiqu'une fois il me fit souffrir des peines épouvantables, et voici comment. C'est qu'une fois ma supérieure me dit : « Allez tenir la place de notre roi devant le saint Sacrement. » Et y étant, je m'y sentis si fortement attaquée d'abominables tentations d'impuretés qu'il me semblait être déjà dans l'enfer. Et je soutins cette peine plusieurs heures de suite, et elle me dura jusqu'à ce que ma supérieure m'eût levé cette obéissance, en me

89. Tentation particulière un jour qu'elle tient la place du roi devant le saint Sacrement.

disant que je ne me tiendrais plus en la personne de notre roi, devant le saint Sacrement, mais en celle d'une bonne religieuse de la Visitation. Aussitôt mes peines cessèrent là-dessus. Et me trouvai noyée dans un déluge de consolations, où mon Souverain me donna les enseignements de ce qu'il souhaitait de moi.

90. Elle trouve partout les amertumes du Calvaire.

Il voulait que je fusse dans un continuel acte de sacrifice ; et que pour cela il augmenterait mes sensibilités et mes répugnances, en telle sorte que je ne ferais rien qu'avec peine et violence, pour me donner matière de victoire, même dans les choses les plus minces et indifférentes. Ce que je puis assurer avoir toujours éprouvé depuis.

De plus, que je ne goûterais plus aucune douceur que dans les amertumes du Calvaire, et qu'il me ferait trouver un martyr de souffrance dans tout ce qui pouvait composer la joie, le plaisir et la félicité temporelle des autres. Ce qu'il m'a fait éprouver d'une manière très sensible, puisque tout ce qui [se] peut nommer plaisir, me devint un supplice. Car, même dans ces petites récréations que l'on donne quelquefois, j'y souffrais plus que si j'avais été dans l'ardeur de la plus violente fièvre, quoiqu'il voulût que je [fisse] tout comme les autres. Ce qui me faisait lui dire : « O mon souverain bien ! que ce plaisir m'est cher vendu ! » Le réfectoire, le lit, me faisaient tant de peine, que la seule approche me faisait gémir et verser des larmes. Mais les emplois et le parloir m'étaient du tout insupportables ; et jamais que je me souviens je n'y suis allée qu'avec des répugnances que je ne pouvais surmonter qu'avec de grandes violences : ce qui me faisait souvent mettre à genoux pour demander à Dieu la force de me vaincre. L'écriture ne m'était pas moins pénible, non tant de ce que je la faisais à genoux, comme de l'autre peine que j'y sentais. L'estime, les louanges et applaudissements me faisaient plus souffrir que toutes les humiliations, mépris et abjections n'auraient pu faire aux personnes les plus vaines

et ambitieuses de l'honneur, ce qui me faisait dire dans les occasions : « O mon Dieu ! armez plutôt toutes les fureurs de l'enfer contre moi, que les langues des créatures de vaines louanges, flatteries, ou applaudissements ; que plutôt toutes les humiliations, douleurs contradictions et confusions viennent fondre sur moi. »

Car il m'en donnait une soif insatiable ; quoiqu'il me les fit sentir si vivement dans les occasions, que je ne pouvais m'empêcher d'en donner parfois des marques, ce qui m'était insupportable de me voir si peu humble et mortifiée, que je ne pouvais souffrir sans qu'on s'en aperçût ; et toute ma consolation était de recourir à l'amour à mon abjection, qui me faisait rendre grâces à mon Souverain, de ce qu'il me faisait paraître telle que j'étais afin de m'anéantir dans l'estime des créatures. De plus, il voulait que je reçusse toutes choses comme venant de lui, sans me rien procurer ; et lui tout abandonner sans disposer de rien ; lui rendre grâce des souffrances comme de la jouissance ; et dans les occasions les plus douloureuses et humiliantes, penser que cela m'était dû et encore plus, et offrir la peine que je souffrais pour les personnes qui m'affligeaient ; parler toujours de lui avec grand respect, et du prochain avec estime et compassion, et jamais de moi-même, ou courtement, avec mépris, sinon lorsque, pour sa gloire, il me ferait faire autrement ; attribuer toujours tout le bien et la gloire à sa souveraine grandeur, et à moi tout le mal ; ne chercher aucune consolation hors de lui, encore fallait-il, lorsqu'il m'en donnerait, les lui sacrifier en y renonçant ; ne tenir à rien ; être vide et dépouillée de tout ; n'aimer rien que lui, en lui et pour l'amour de lui ; ne regarder que lui en toutes choses et les intérêts de sa gloire dans un parfait oubli de moi-même. Et que quoique [je] devais toutes faire mes actions pour lui, qu'il voulait qu'en chacune d'icelles il y eût toujours quelque chose directement pour son divin Cœur. Comme par exemple, lorsque j'étais en récréation,

91. N. S.
veut qu'elle
reçoive tout
comme venant
de lui
et qu'elle ne
se préoccupe
que de
lui.

qu'il fallait lui donner la sienne, par les douleurs, humiliations, mortifications et autres qu'il aurait soin de ne me pas laisser manquer. lesquelles je devais recevoir avec plaisir pour ce sujet. Et de même qu'au réfectoire où il voulait que je lui sacrifiasse pour sa régale ce que je pensais être le meilleur, et ainsi de tous mes autres exercices. De plus il me défendait de ne jamais juger, accuser, ni condamner que moi-même. Il me donna plusieurs autres enseignements, et comme leur multitude m'étonnait, il me dit, que je ne devais rien craindre, d'autant qu'il était un bon maître, aussi puissant pour faire faire ce qu'il enseignait, que savant pour bien enseigner et gouverner. Aussi, puis-je assurer que bon gré ou malgré les répugnances naturelles il me faisait faire ce qu'il voulait.

92. La grande révélation du culte du sacré Cœur.

Étant une fois devant le saint Sacrement, un jour de son octave, je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour, et me sentis touchée du désir de quelque retour, et de lui rendre amour pour amour, et il me dit : « Tu ne
 « m'en peux rendre un plus grand, qu'en faisant ce que je
 « t'ai déjà tant de fois demandé. » Alors me découvrant son divin Cœur : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les
 « hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se
 « consommer pour leur témoigner son amour ; et pour
 « reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingrati-
 « tudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les
 « froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce Sacre-
 « ment d'amour. Mais ce qui m'est encore le plus sensible
 « est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés qui en
 « usent ainsi. C'est pour cela que je te demande que le pre-
 « mier vendredi d'après l'octave du saint Sacrement soit
 « dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en
 « communiant ce jour-là. et en lui faisant réparation d'hon-
 « neur par une amende honorable, pour réparer les indi-
 « gnités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé
 « sur les autels. Je te promets aussi que mon Cœur se dila-

« tera pour répandre avec abondance les influences de son
 « divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur, et
 « qui procureront qu'il lui soit rendu. » Et répondant à cela
 que je ne savais comme pouvoir accomplir ce qu'il désirait
 de moi depuis tant de temps, il me dit de m'adresser à son
 serviteur qu'il m'avait envoyé pour l'accomplissement de ce
 dessein. Et l'ayant fait, il m'ordonna de mettre par écrit
 ce que je lui avais [dit] touchant le sacré Cœur de Jésus-
 Christ, et plusieurs autres choses qui le regardaient pour
 la gloire de Dieu, lequel me fit trouver beaucoup de conso-
 lation dans ce saint homme, tant pour m'apprendre à cor-
 respondre à ses desseins que pour me rassurer dans les
 grandes craintes d'être trompée, qui me faisaient gémir
 sans cesse. Le Seigneur l'ayant retiré de cette ville pour
 l'employer à la conversion des infidèles, je reçus ce coup
 avec une entière soumission à la volonté de Dieu, qui me
 l'avait rendu si utile dans le peu de temps qu'il avait été
 ici. Et lorsque seulement j'y voulus réfléchir, il me fit
 d'abord ce reproche : « Eh quoi ! ne te suffis-je pas, moi
 « qui suis ton principe et ta fin ? » Il ne m'en fallut pas
 davantage pour lui tout abandonner, puisque j'étais assurée
 qu'il aurait soin de me pourvoir de tout ce qui me serait
 nécessaire.

93. Elle
 doit s'adres-
 ser au P. de
 La Colombière pour
 l'accomplis-
 sement de
 ce dessein.

Mais je ne trouvais encore point de moyen de faire éclore
 la dévotion du sacré Cœur, qui était tout ce que je respirais.
 Et voici la première occasion que sa bonté m'en fournit.
 C'est que sainte Marguerite s'étant trouvée un vendredi, je
 priai nos sœurs novices, dont j'avais le soin pour lors, que
 tous les petits honneurs qu'elles avaient dessein de me
 rendre en faveur de ma fête, elles les fissent au sacré Cœur
 de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce qu'elles firent de bon
 cœur, en faisant un petit autel, sur lequel elles mirent une
 petite image de papier crayonnée avec une plume, à
 laquelle nous tâchâmes de rendre tous les hommages que ce
 divin Cœur nous suggéra. Ce qui m'attira, et à elles aussi.

94. La fête
 de sainte
 Marguerite
 (20 juillet
 1685).

beaucoup d'humiliations, de contradictions et de mortifications, d'autant que l'on m'accusait de vouloir introduire une dévotion nouvelle.

95. La petite fête du noviciat suscite des contradictions.

Toutes ces souffrances m'étaient d'une grande consolation, et je ne craignais rien tant, sinon que ce divin Cœur n'en fût déshonoré. Car tout ce que j'en entendais dire, m'était autant de glaives qui me transperçaient le cœur. Car l'on me défendit de ne plus mettre aucune des images de ce sacré Cœur en évidence, et que tout ce que l'on me pouvait permettre, c'était de lui rendre quelque honneur secret. Je ne savais à qui m'adresser dans mon affliction qu'à lui-même, lequel soutenait toujours mon courage abattu, en me disant sans cesse : « Ne crains rien, je « régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y vou-
« dront opposer. » Ce qui me consolait beaucoup, puisque je ne désirais que de le voir régner. Je lui remis donc le soin [de] défendre sa cause et ce pendant que je souffrirais en silence. Mais il s'éleva tant d'autres sortes de persécutions, qu'il semblait que tout l'enfer fût déchaîné contre moi, et que tout conspirait pour m'anéantir. Cependant je confesse que jamais je ne jouis d'une plus grande paix au dedans de moi-même, ni je n'avais senti tant de joie, que lorsque l'on me menaçait de la prison, et que l'on me voulut faire paraître, à l'imitation de mon bon Maître, devant un prince de la terre ¹, comme un jouet de moquerie et une visionnaire entêtée par son imagination de ses vaines illusions. Ce que je ne dis pas pour faire croire que j'ai beaucoup souffert, mais plutôt pour découvrir les grandes miséricordes de mon Dieu envers moi, qui n'estimais et ne chérissais rien tant que la part qu'il me faisait de sa Croix, laquelle m'était un mets si délicieux que jamais je ne m'en ennuyais.

96. Persécution à l'occasion du renvoi de la prétendante de Chamron.

1. Le cardinal prince de Bouillon, abbé commendataire de Cluny, résidant alors à Paray.

Et s'il m'avait été libre de communier souvent, j'aurais eu mon cœur content. Et comme une fois que je le désirais ardemment, mon divin Maître se présenta devant moi, comme j'étais chargée de balayures, il me dit : « Ma fille, j'ai vu tes gémissements, et les désirs de ton cœur me sont si agréables, que si je n'avais pas institué mon divin Sacrement d'amour, je l'instituerais pour l'amour de toi, pour avoir le plaisir de loger dans ton âme, et prendre mon repos d'amour dans ton cœur. » Ce qui me pénétra d'une si vive ardeur, que j'en sentais mon âme toute transportée, et ne pouvait s'exprimer que par ces paroles : « O amour ! ô excès de l'amour d'un Dieu envers une si misérable créature. » Et toute ma vie cela m'a servi d'un puissant aiguillon pour m'exciter à la reconnaissance de ce pur amour.

Une autre fois, comme j'étais devant le saint Sacrement le jour de sa fête, tout d'un coup il se présenta devant moi une personne toute en feu, dont les ardeurs me pénétrèrent si fort, qu'il me semblait que je brûlais avec elle. L'état pitoyable où elle me fit voir qu'elle était en purgatoire, me fit verser abondance de larmes. Il me dit qu'il était ce religieux bénédictin qui avait reçu ma confession une fois, qu'il m'avait ordonné de faire la sainte communion, en faveur de laquelle Dieu lui avait permis de s'adresser à moi pour lui donner du soulagement dans ses peines, me demandant, pendant trois mois, tout ce que je pourrais faire et souffrir ; ce que lui ayant promis, après en avoir demandé la permission à ma supérieure, il me dit que le sujet de ses grandes souffrances, était qu'il avait préféré son propre intérêt à la gloire de Dieu, par trop d'attache à sa réputation ; la seconde était le manquement de charité envers ses frères ; et la troisième trop d'affection naturelle qu'il avait eue pour les créatures, et le trop de témoignages qu'il leur en avait donné dans les entretiens spirituels, ce qui déplaisait beaucoup à Dieu.

97. Son ardent désir pour la communion lui vaut une incomparable parole de N.-S., qui la transporte d'amour et de reconnaissance.

98. Elle soulage l'âme souffrante d'un religieux bénédictin.

Mais il me serait bien difficile de pouvoir exprimer ce que j'eus à souffrir pendant ces trois mois. Car il ne me quittait point, et du côté où il était il me semblait de l'avoir tout en feu, mais avec de si vives douleurs d'en gémir et pleurer presque continuellement. Et ma supérieure, touchée de compassion, m'ordonnait de bonnes pénitences, surtout des disciplines ; car les peines et souffrances extérieures que l'on me faisait souffrir par charité, soulageaient beaucoup les autres que cette sainteté d'amour imprimait en moi comme un petit échantillon de ce qu'elle fait souffrir à ces pauvres âmes. Et au bout des trois mois je le vis d'une bien autre manière, car tout comblé de joie et de gloire il s'en allait jouir de son bonheur éternel ; et, en me remerciant, il me dit qu'il me protégerait devant Dieu. Mais j'étais tombée malade, et comme ma souffrance cessa avec la sienne, je fus bientôt guérie.

99. N.-S. lui fait supporter les angoisses d'une âme menacée de réprobation.

Et mon Souverain m'ayant fait connaître que lorsqu'il voudrait abandonner quelqu'une de ces âmes pour lesquelles il voulait que je souffrisse, il me ferait porter l'état d'une âme réprouvée, en me faisant sentir la désolation où elle se trouve à l'heure de la mort, je n'ai jamais rien éprouvé de plus terrible, n'ayant point de termes pour m'en pouvoir expliquer. Car une fois, comme je travaillais seule, il fut mis devant moi une religieuse encore vivante alors, et l'on me dit intelligiblement : « Tiens, voilà cette religieuse de « nom seulement, laquelle je suis prêt à vomir de mon « cœur, et abandonner à elle-même. » En même temps je me sentis saisie d'une frayeur si grande, que m'étant prosternée la face contre terre j'y demeurai longtemps, n'en pouvant revenir ; et je m'offris en même [temps] à la divine justice pour souffrir tout ce qu'il lui plairait, afin qu'il ne l'abandonnât pas. Et il me sembla qu'alors sa juste colère s'étant tournée contre moi, je me trouvai dans une effroyable angoisse et désolation de toute part ; car je me sentais un poids accablant sur les épaules. Si je voulais lever les yeux,

je voyais un Dieu irrité contre moi et armé de verges et de fouets, prêt à fondre sur moi ; d'autre part, il me semblait voir l'enfer ouvert pour m'engloutir. Tout était révolté et en confusion dans mon intérieur. Mon ennemi m'assiégeait de toutes parts par de violentes tentations, surtout de désespoir, et je fuyais partout celui qui me poursuivait, et aux yeux duquel je ne pouvais [me] cacher ; car il n'y a sorte de tourments auxquels je ne me fusse livrée pour cela. Je souffrais des confusions épouvantables de ce que je pensais que mes peines étaient connues à tout le monde. Je ne pouvais même prier, ni m'exprimer de mes peines que par mes larmes, en disant seulement : « Ah ! qu'il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant. » Et d'autres fois, me jetant la face contre terre, je disais : « Frappez, mon Dieu ! coupez, brûlez et consommez tout ce qui vous déplaît, et n'épargnez ni mon corps, ni ma vie, ni ma chair, ni mon sang, pourvu que vous sauviez éternellement cette âme. »

Et je confesse que je ne pouvais soutenir longtemps un état si douloureux, si son amoureuse miséricorde ne m'avait soutenue sous les rigueurs de sa justice. Aussi je tombai malade, et eus peine d'en revenir. Il m'a fait porter souvent ces dispositions douloureuses, parmi lesquelles m'ayant une fois montré les châtimens qu'il voulait exercer sur quelques âmes, je me jetai à ses pieds sacrés, en lui disant : « O mon Sauveur ! déchargez plutôt sur moi toute votre colère, et m'effacez du livre de vie, plutôt que de perdre ces âmes qui vous ont coûté si cher. » Et il me répondit : « Mais elles ne t'aiment pas et ne cesseront de t'affliger. — Il n'importe, mon Dieu ; pourvu qu'elles vous aiment, je ne veux cesser de vous prier de leur pardonner. — Laisse-moi faire ; je ne les peux souffrir davantage. » Et l'embrassant encore plus fortement : « Non, mon Seigneur, je ne vous quitterai point que vous ne leur ayez pardonné. » Et il me disait : « Je le veux bien, si tu veux

100. Elle s'offre à porter le poids de la colère de Dieu pour des âmes coupables.

« répondre pour eux. — Oui, mon Dieu ; mais je ne
 « vous paierai toujours qu'avec vos propres biens, qui sont
 « les trésors de votre sacré Cœur. » C'est de quoi il se
 tint content.

101. Le
 concert des
 Séraphins
 ses « divins
 associés ».

Et une autre fois, comme l'on travaillait à l'ouvrage commun du chanvre, je me retirai dans une petite cour, proche du saint Sacrement, où faisant mon ouvrage à genoux, je me sentis d'abord toute recueillie intérieurement et extérieurement, et me fut en même temps représenté l'aimable Cœur de mon adorable Jésus plus brillant qu'un soleil. Il était au milieu des flammes de son pur amour, environné de Séraphins qui chantaient d'un concert admirable :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
 L'amour du saint Cœur réjouit.

Et comme ces esprits bienheureux m'invitèrent de m'unir avec eux dans les louanges de ce divin [Cœur], je n'osais pas le faire ; mais ils m'en repirent, et me dirent qu'ils étaient venus afin « de s'associer avec moi pour lui rendre
 « un continuel hommage d'amour, d'adoration et de louange ;
 « et que pour cela ils tiendraient ma place devant le saint
 « Sacrement, afin que je le pusse aimer sans discontinua-
 « tion par leur entremise, et que de même ils participe-
 « raient à mon amour, souffrant en ma personne comme je
 « jouirais en la leur ». Et ils écrivirent en même temps cette association dans ce sacré Cœur, en lettres d'or et du caractère ineffaçable de l'amour. Et après environ deux ou trois heures que cela dura, j'en ai ressenti les effets toute ma vie, tant par le secours que j'en ai reçu, que par les suavités que cela avait produites et produisait en moi, qui en restai toute abîmée de confusion. Je ne les nommais plus, en les priant, que mes divins associés. Cette grâce me donna tant de désir de la pureté d'intention et donna

une si haute idée de celle qu'il faut avoir pour converser avec Dieu, que toute chose me paraissait impure pour ce sujet.

Une autre fois, comme il y avait une de nos sœurs dans un sommeil léthargique, hors d'espérance de lui pouvoir faire recevoir les derniers sacrements ; ce qui tenait la Communauté dans une très grande peine, surtout notre Mère, laquelle m'ordonna de promettre à Notre-Seigneur tout ce qu'il lui plairait de me faire connaître désirer pour cela. Mais je n'eus pas plutôt accompli cette obéissance, que ce Souverain de mon âme me promit que cette sœur ne mourrait point sans recevoir les grâces que nous lui souhaitions avec raison, pourvu que je lui promisse trois choses, lesquelles il voulait absolument de moi : la première, de ne jamais refuser d'emploi dans la religion ; la seconde, de ne point refuser d'aller au parloir ; ni d'écrire, qui était la troisième. A cette demande, je confesse que tout mon [être] frémit pour grande répugnance et aversion que j'y sentais. Et je répondis : « O mon Seigneur ! vous me prenez bien « par mon faible, mais je demanderai permission, » laquelle ma supérieure me donna d'abord, quelque peine que je lui en pusse faire paraître, et il m'en fit faire une promesse en forme de vœu pour ne m'en pouvoir plus dédire ; mais, hélas ! combien d'infidélités n'y ai-je pas commises, car il ne m'ôta pas pour cela la peine que j'y sentais qui a duré toute ma vie, mais la sœur reçut ses sacrements.

Mais pour faire voir jusqu'où allait mon infidélité parmi toutes ces faveurs si grandes, je dirai qu'une fois, me sentant une ardeur bien grande d'aller en retraite et pour m'y préparer quelques jours avant, [je] voulus pour la seconde fois graver le saint Nom de Jésus sur mon cœur. Mais ce fut d'une manière qu'il s'y fit des plaies. L'ayant dit à ma supérieure, la veille du [jour] que je devais entrer en solitude, elle me dit qu'elle y voulait faire mettre quelque remède, crainte qu'il n'y vînt quelque mal dangereux. Cela

102. Elle obtient par un sacrifice pénible la grâce des sacrements pour la petite sœur de Senecé.

103. Le saint Nom de Jésus sur son cœur.

me fit faire mes plaintes à Notre-Seigneur : « O mon unique
 « Amour ! souffrirez-vous que d'autres voient le mal que
 « je me suis fait pour l'amour de vous ? N'êtes-vous pas
 « assez puissant pour me guérir, vous qui êtes le souverain
 « remède à tous mes maux ? » Enfin, touché de la peine
 que je sentais de donner connaissance de cela, il me promit que le lendemain je serais guérie : ce qui fut effectivement comme il l'avait promis. Mais ne l'ayant pu dire à notre Mère, pour ne l'avoir pu rencontrer, elle m'envoya un petit billet, où elle me disait de montrer mon mal à la sœur qui me le donnait, laquelle y remédierait.

Et comme j'étais guérie, je crus que cela me dispensait de faire cette obéissance, jusqu'à tant que je l'eusse dit à notre Mère, laquelle j'allai trouver pour cela, lui disant que je n'avais pas [fait] ce qu'elle m'avait marqué dans le billet, d'autant que j'étais guérie. Mon Dieu ! combien sévèrement fus-je traitée de ce retardement à l'obéissance, tant de sa part que de celle de mon souverain Maître, lequel me relégua sous ses pieds sacrés, où je fus environ cinq jours à ne faire que pleurer ma désobéissance, en lui demandant pardon par de continuelles pénitences. Et pour ma supérieure, elle me traita en ce rencontre, sans rémission, suivant que Notre-Seigneur lui inspirait ; car elle me fit perdre la sainte communion, qui était le plus rude supplice que je pusse souffrir en la vie, car j'aurais mille fois mieux aimé que l'on m'eût condamnée à la mort. Et de plus, elle fit montrer mon mal à la sœur, laquelle y trouvant guéri n'y voulut rien faire. Mais je ne laissai pas d'en recevoir de grande confusion.

Et tout cela ne m'était rien, car il n'y a sorte de tourments que je n'eusse voulu souffrir, pour la douleur que je sentais d'avoir déplu à mon Souverain, lequel enfin, après m'avoir fait voir combien lui était déplaisant le moindre plus petit manquement d'obéissance dans une âme religieuse, et m'ayant fait sentir la peine, il vint lui-même

essuyer mes larmes et redonner la vie à mon âme, les derniers jours de ma retraite. Mais ma douleur ne finit pas pour cela, quelque douceur et caresse qu'il me fit. Ce m'était assez de penser que je lui avais déplu pour me faire fondre en larmes. Car il me fit tellement bien [comprendre] ce que c'était que l'obéissance dans une âme religieuse, que je confesse que je ne l'avais encore point compris jusqu'alors, mais je serais trop longue à le dire. Et il me dit qu'en punition de ma faute, que non seulement ce Nom sacré dont la gravure m'avait coûté si cher, en mémoire de ce qu'il avait souffert en prenant ce sacré nom de Jésus, que cette gravure ne paraîtrait point, non plus que les précédentes, lesquelles auparavant paraissaient fort bien marquées en différentes manières. Et je peux dire que je fis une solitude de douleur.

Et comme mes infirmités étaient si continuelles qu'elles ne me laissaient pas quatre jours de suite sans que je fusse malade, et une fois, comme je l'étais beaucoup et que l'on ne m'entendait presque pas parler, notre Mère me vint trouver le matin et me donna un billet, en me disant de faire ce qu'il contenait : qui était qu'elle avait besoin de s'assurer si tout ce qui se passait en moi était de l'Esprit de Dieu. Que si cela était, qu'Il me mettrait dans une parfaite santé pendant cinq mois, [sans] que j'eusse besoin d'aucun soulagement pendant tout [ce] temps-là. Mais que si au contraire c'était de l'esprit du démon ou de la nature, je demeurerais toujours dans mes mêmes dispositions. Il ne se peut dire combien ce billet me fit souffrir : d'autant que ce qui y était contenu m'avait été manifesté avant que de l'avoir lu. L'on me fit donc sortir de l'infirmerie avec des paroles telles que Notre-Seigneur les inspirait pour les rendre plus sensibles et mortifiantes à la nature. Je présentai donc ce billet à mon Souverain, lequel n'ignorait pas ce qu'il contenait. Et il me répondit : « Je te promets, ma fille, que pour
« preuve du bon Esprit qui te conduit, je lui aurais bien

104. La Mère Greyfié lui fait demander cinq mois de santé comme preuve que c'est bien l'Esprit de Dieu qui la conduit.

« accordé autant d'années de santé qu'elle m'a demandé
« [de mois], et même toutes les autres assurances qu'elle
« m'aurait voulu demander. » Et droit à l'élévation du saint
Sacrement, je sentis, mais très sensiblement, [que] toutes
mes infirmités m'étaient ôtées, à la façon d'une robe que
l'on m'aurait dévêtue, et laquelle serait demeurée suspen-
due. Et je me trouvai dans la même force et santé d'une per-
sonne très robuste, laquelle depuis longtemps n'aurait été
malade, et passai ainsi le temps que l'on avait souhaité,
après lequel je fus remise dans les dispositions précédentes.

105. Elle la
fait sortir de
l'infirmerie
malgré la
fièvre qui la
tient, pour
l'envoyer en
solitude. N.-
S. la guérit.

Et comme une fois que j'avais la fièvre, ma supérieure
me fit sortir de l'infirmerie pour me mettre en solitude,
car c'était mon tour, et elle me dit : « Allez, je vous remets
« au soin de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il vous
« dirige, gouverne et guérisse selon sa volonté. » Or,
quoique cela me surprit un peu, car pour lors je tremblais
la fièvre, je m'en allai pourtant bien joyeuse de faire cette
obéissance, tant pour me voir toute abandonnée aux soins
de mon bon Maître, que pour avoir occasion de souffrir
pour son amour, m'étant indifférent de quelle manière il
me fit passer ma retraite, soit dans la souffrance ou la
jouissance. « Tout m'est bon ; pourvu qu'il se contente et
« que je l'aime, cela me suffit, » disais-je. Mais je ne fus
pas plutôt renfermée avec lui, seule, qu'il se présenta à
moi, qui m'étais couchée par terre toute transie de douleur
et de froid, d'où il me fit relever en me faisant mille
caresses, et me dit : « Enfin te voilà toute à moi et toute à
« mon soin ; c'est pourquoi je te veux rendre en santé à
« ceux qui t'ont remise malade entre mes mains. » Et il
me redonna une santé si parfaite, qu'il ne semblait point
que j'eusse été malade. De quoi l'on fut fort étonné, et ma
supérieure particulièrement, laquelle savait ce qui s'était
passé.

Mais jamais je n'ai fait solitude parmi tant de joie et de
délices, me croyant dans un paradis pour les continuelles

faveurs, caresses et familiarités avec mon Seigneur Jésus-Christ, sa très sainte Mère, mon saint Ange et mon bienheureux Père saint François de Sales. Mais je ne spécifierai pas ici le détail des grâces singulières que j'en reçus, à cause de la longueur. Mais seulement je dirai que mon aimable Directeur, pour me consoler de la douleur qu'il m'avait faite de l'effaçure de son sacré et adorable Nom sur mon cœur, après l'y avoir gravé avec tant de douleurs, il voulut lui-même l'imprimer au dedans et l'écrire au dehors, avec le cachet et le burin tout enflammé de son pur amour, mais d'une manière qui me donna mille fois plus de joie et de consolation, que l'autre ne m'avait causé de douleur et d'affliction.

106. Elle y goûte des joies délicieuses et exerce sur elle-même les plus dures rigueurs. N.-S. l'arrête dans ses excès de pénitence.

Mais comme il ne me manquait que la Croix, sans laquelle je ne pouvais vivre ni goûter de plaisir même céleste ni divin, parce que toutes mes délices n'étaient que de me voir conforme à mon Jésus souffrant, je ne pensais donc qu'à exercer sur mon corps toutes les rigueurs que la liberté où l'on m'avait mise me permettait. Et, en effet, je lui en fis bien expérimenter, tant pour les pénitences que pour le vivre et coucher, m'étant fait un lit de tête de pots cassés, où je me couchais avec un extrême plaisir, quoique toute la nature en frémit; mais c'était en vain, car je ne l'écoutais. Mais comme je voulais faire une certaine pénitence, laquelle me donnait grand appétit par sa rigueur, pensant par là pouvoir venger sur moi les injures que Notre-Seigneur reçoit au très saint Sacrement, tant par moi misérable pécheresse que par tous ceux qui l'y déshonorent, mais mon souverain Maître, comme je voulais exécuter mon dessein, il me défendit de passer outre, me disant qu'il me voulait rendre en santé à ma supérieure, laquelle m'avait confiée et remise à ses soins, et qu'il agréerait plus le sacrifice que je lui ferais de mon désir que si je l'exécutais, puisque étant esprit il voulait aussi des sacrifices de l'esprit. Je demeurai contente et soumise.

107. Il lui met sur la tête une couronne d'épines.

Allant une fois à la sainte communion, la sainte hostie me parut resplendissante comme un soleil dont je pouvais supporter l'éclat ; et Notre-Seigneur au milieu tenant une couronne d'épines, laquelle il me mit sur la tête, un peu après que je l'eus reçu, en me disant : « Reçois, ma fille, « cette couronne en signe de celle qui te sera bientôt donnée par conformité avec moi. » Je ne compris pas alors ce que cela voulait dire ; mais je le sus bientôt, par les effets qui s'en suivirent, de deux terribles coups que je reçus par la tête, en telle sorte qu'il me semble depuis avoir tout le tour de la tête entouré de très poignantes épines de douleur, dont les piqûres ne finiront qu'avec ma vie, dont je rends grâces infinies à mon Dieu qui fait de si grandes grâces à sa chétive victime. Mais, hélas ! comme je le dis souvent, les victimes doivent être innocentes, et moi je ne suis qu'une criminelle. Mais je confesse que je me sens plus redevable à mon Souverain de cette couronne précieuse que s'il m'avait fait présent de tous les diadèmes des plus grands monarques de la terre ; et d'autant plus que personne ne me la peut ôter, et qu'elle me met souvent dans l'heureuse nécessité de veiller et m'entretenir avec cet unique objet de mon amour, ne pouvant appuyer ma tête sur le chevet, à l'imitation de mon bon Maître, qui ne pouvait appuyer la sienne adorable sur le lit de la Croix ; cela me faisait sentir des joies et des consolations inconcevables, quand je me voyais quelque conformité avec lui ; et c'était par cette douleur qu'il voulait que je demandasse à Dieu son Père, par le mérite de son couronnement d'épines, auquel j'unissais la mienne, la conversion des pécheurs, et l'humilité pour ces têtes orgueilleuses dont l'élévation lui était si déplaisante et injurieuse.

108. Elle porte la Croix avec N.-S. et accepte d'être crucifiée par une maladie aiguë.

Et une autre fois, dans un temps de carnaval, c'est-à-dire environ cinq semaines devant le mercredi des cendres, il se présenta à moi après la sainte communion sous la figure d'un *Ecce homo*, chargé de sa Croix, tout couvert

de plaies et de meurtrissures. Son sang adorable décollait de toutes parts, disant d'une voix douloureusement triste : « N'y aura-t-il personne qui ait pitié de moi et qui veuille « compatir et prendre part à ma douleur dans le pitoyable « état où les pécheurs me mettent, surtout à présent. » Et je me présentai à lui, me prosternant à ses pieds sacrés avec larmes et gémissements, et me chargeant cette lourde croix sur les épaules, toute hérissée de pointes de clous ; et me sentant accablée sous ce poids, je commençai à mieux comprendre la gravité et la malice du péché, lequel je détestais si fort dans mon [cœur] que j'aurais mille fois mieux aimé me précipiter dans l'enfer que d'en commettre un volontairement. « O maudit péché, dis-je, que tu es « détestable pour l'injure que tu fais à mon souverain « Bien ! » Lequel me fit voir que ce n'était pas assez de porter cette croix, mais qu'il fallait m'y attacher avec lui, pour lui tenir une fidèle compagnie en participant à ses douleurs, mépris, opprobres et autres indignités qu'il souffrait. Je m'abandonnai d'abord pour tout ce qu'il désirerait faire en moi et de moi, m'y laissant attacher à son gré, par une maladie qui me fit bientôt sentir les pointes aiguës de ces clous dont cette croix était hérissée, par de très cuisantes douleurs qui n'avaient pour compassion que des mépris et humiliations, et plusieurs autres suites très pénibles à la nature. Mais, hélas ! que pourrais-je souffrir qui pût égaler la grandeur de mes crimes, qui me tiennent continuellement dans un abîme de confusion, depuis que mon Dieu m'a fait voir l'horrible figure d'une âme en péché mortel, la grièveté du péché qui, s'attaquant à une bonté infiniment aimable, lui est extrêmement injurieuse. Cette vue me fait plus souffrir que toutes les autres peines, et je voudrais de tout mon cœur avoir commencé à souffrir toutes celles dues à tous les péchés que j'ai commis, pour me servir de préservatif et m'empêcher de les commettre, plutôt que d'avoir été si misérable que de les avoir commis.

encore que je serais assurée même que mon Dieu, par son infinie miséricorde, me les pardonnerait sans me livrer à ces peines.

109. Ses souffrances dans le temps du Carnaval.

Ces dispositions de souffrances dont j'ai parlé ci-dessus me duraient ordinairement tout le temps du carnaval jusqu'au mercredi des cendres, qu'il semblait que j'étais réduite à l'extrémité, sans que je pusse trouver aucune consolation ni soulagement qui n'augmentât encore plus mes souffrances. Et puis, tout d'un coup, je me trouvais assez de force et de vigueur pour jeûner le carême ; ce que mon Souverain m'a toujours fait la miséricorde de faire, quoique je me trouvasse quelquefois accablée de tant de douleurs, qu'il me semblait souvent qu'en commençant un exercice, je n'y pourrais pas subsister jusqu'au bout ; et puis, de celui[-ci], j'en recommençais un autre avec les mêmes peines, disant : « O mon Dieu, faites-moi la grâce « de pouvoir aller jusqu'à la fin, » que je rendais grâces à mon Souverain de quoi il mesurait ainsi mes moments par l'horloge de ses souffrances, pour en faire toutes sonner les heures avec les roues de ses douleurs.

110. N.-S. lui donnait parfois des joies au lieu des souffrances qu'elle demandait.

Et quand il voulait me gratifier de quelque croix nouvelle, il m'y disposait par une abondance de caresses et de plaisirs spirituels si grands, qu'il m'aurait été impossible de les soutenir si elles avaient duré, et je disais en ce temps : « O mon unique amour, je vous sacrifie tous ces « plaisirs. Gardez-les pour ces âmes saintes qui vous en « glorifieront plus que moi, qui ne veux que vous seul, « tout nu sur la Croix, où je vous veux aimer vous seul « pour l'amour de vous-même. Otez-moi donc tout le reste, « afin que je vous aime sans mélange d'intérêt ni de plaisir. » Et c'était quelquefois dans ce temps qu'il prenait plaisir de contrarier mes désirs, comme un sage et expérimenté directeur, me faisant jouir lorsque j'aurais voulu souffrir. Mais je confesse que l'un et l'autre venaient de lui, et que tous les biens qu'il m'a faits, ç'a été par sa pure

miséricorde ; car, jamais créature ne lui a tant résisté que moi, tant par mes infidélités que par la grande crainte que j'avais d'être trompée. Et cent fois je me suis étonnée comme il ne m'anéantissait, ou ne m'abîmait pour tant de résistances.

Mais quelque grandes que soient mes fautes, cet unique bien de mon âme ne me prive jamais de sa divine présence, ainsi comme il me l'a promis. Mais il me la rend si terrible lorsque je lui ai déplu en quelque chose, qu'il n'y a point de tourment qui ne me fût plus doux, et auquel je ne me sacrifiasse plutôt mille fois que de supporter cette divine présence et paraître devant la sainteté de Dieu, ayant l'âme souillée de quelque péché. Et j'aurais bien voulu me cacher en ce temps-là, et m'éloigner si j'avais pu, mais tous mes efforts étaient inutiles, trouvant partout ce que je fuyais, avec des tourments si effroyables qu'il me semblait être en purgatoire, puisque tout souffrait en moi, sans nulle consolation, ni désir d'en chercher, ce qui me faisait dire quelquefois dans ma douloureuse amertume : « Oh ! qu'il est terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant. » Voilà la manière dont il purifiait mes fautes, lorsque je n'étais pas assez prompte et fidèle à m'en punir moi-même. Et jamais je ne recevais aucune grâce particulière de sa bonté, qu'elle ne fût précédée de ces sortes de tourments ; et après les avoir reçues, je me sentais jetée et abîmée dans un purgatoire d'humiliation et de confusion, où je souffrais plus que je ne peux l'exprimer ; mais toujours dans une paix inaltérable, ne me semblant pas que rien pût troubler la paix de mon cœur, quoique la partie inférieure fût souvent agitée, soit par mes passions, soit par mon ennemi, qui faisait tous ses efforts pour cela, n'y ayant rien où il soit plus puissant et où il gagne tant, qu'avec une âme qui est dans le trouble et l'inquiétude ; [il] en fait son jouet et la rend incapable d'aucun bien.

Certifié et véritable, ce 22^{me} juillet 1715.

Signé, Sœur Anne-Élisabeth DE LA GARDE.

111. La divine présence lui était très rigoureuse quand elle avait déplu en quelque chose à N.-S.

Paraphé par nous, le vingt-deux juillet mil sept cent quinze.

Signé, Dom DE BANSIÈRE,
Commissaire.

CHALON,
Greffier.

Nous Protonotaire apostolique, Vicaire général, Archidiaque d'Autun, avons reconnu comme autographe de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, vierge, cette biographie, écrite par elle-même, d'après l'ordre de ses supérieurs. Elle se compose de soixante-quatre pages.

En foi de ce :

Paray, le 26 février 1865.

Signé, G. BOUANGE, proton. apost.
Vic. gén., archid.

†

Place du sceau de l'évêché
d'Autun.

ÉCRITS COMPOSÉS

PAR ORDRE DE LA MÈRE DE SAUMAISE

AVERTISSEMENT

La Mère de Saumaise fut supérieure du Monastère de Paray le 1672 à 1678. Elle reçut Marguerite-Marie à la profession religieuse, le 6 novembre 1672. Au mois d'avril de l'année suivante, elle lui donna l'ordre que la Servante de Dieu rapporte ainsi qu'il suit : « Le sixième mois après ma profession, l'on me commanda d'écrire ce qui se passait dans mon intérieur, et j'y sentais de la difficulté. Mon Dieu me dit : « Pourquoi refuses-tu d'obéir à ma voix et d'écrire ce qui vient de moi et non de toi qui n'y as aucune part qu'une simple adhérence. »

Sans doute la Mère de Saumaise prit la précaution de garder par devers elle les feuillets que la Servante de Dieu lui remettait, sans quoi elle les aurait brûlés comme elle fit pour d'autres écrits.

A la fin du n^o 23, se trouvent trois lignes inédites jusqu'à ces dernières années¹, qui nous apprennent que ces Écrits furent faits à diverses reprises : « Quoique avec une répugnance mortelle je ne laisse d'écrire par obéissance les grâces que mon Dieu m'a faites, la troisième et quatrième année de religion ; » ce qui se rapporte aux années 1675 et 1676. Nous avons vu ci-dessus que Marguerite-Marie avait commencé d'écrire au mois d'avril 1673. Elle continua vraisemblablement tant que la Mère de Saumaise demeura

1. Elles furent insérées, en 1909, dans une note, que nous reproduisons ci-dessous, p. 141, de la *Vie* de la B. publiée par le monastère de Paray. Cf. : nouv. édit. de cette vie, J. de Gigord, éditeur, Paris, 1914, p. 118.

à Paray. Rien ne prouve que tout ce qu'elle a écrit à cette époque nous ait été conservé. Nous rencontrerons vers la fin de cette série plusieurs morceaux qui y ont été intercalés indûment et qui sont postérieurs au gouvernement de la Mère Saumaise. Il se peut également bien que d'autres qui auraient dû y figurer, aient été détruits, ou perdus, ou oubliés.

Les *Contemporaines* avaient inséré la plus grande partie de ce *Mémoire* dans leur vie de la Servante de Dieu. A et B y en avaient ajouté plusieurs morceaux. Languet avait aussi donné quelques passages. Néanmoins on peut voir par le tableau des références qu'il restait encore beaucoup d'inédit. Nous publions donc, pour la première fois, dans son intégrité, cette série d'écrits qui complètent très heureusement la *Vie par elle-même*.

Nous reproduisons textuellement le Ms. 6, avec les variantes de quelque importance des autres mss. Là aussi nous avons introduit, en marge du texte, des manchettes et des numéros d'ordre.

Est-il besoin de faire observer que si l'on avait voulu suivre l'ordre chronologique de la composition, le *Mémoire* écrit par ordre de la Mère de Saumaise aurait dû passer avant la *Vie par elle-même* ? On comprendra que ce dernier écrit, quoique composé plus tard, relatant l'enfance et la jeunesse de Marguerite-Marie, il convenait de le mettre en tête des documents autobiographiques, comme aussi, à raison de son importance. C'est la véritable autobiographie, les autres séries ne sont que des documents complémentaires.

† Fr.-L.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES ÉCRITS DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE
 COMPOSÉS PAR ORDRE DE LA MÈRE DE SAUMAISE

RÉFÉRENCES

N ^o des paragraphes	PREMIERS MOTS DES MORCEAUX	Ms. 6	Ms. 3	Autres références	Éditions précédentes, t. I		Inédits
					A	B	
		Pages					
1	Avant passé quelques mois	164	68		30	62	dern. lignes
2	Me sentant de la résistance	164			31	63	—
3	Un jour, après la sainte communion	164			32	64	une demi-ligne
4	Comme il me semblaît	166	48		34	65	deux lignes
5	Une fois, me plaignant	166	48		49	81	une demi-ligne
6	Pendant ma solitude	166	48		50	81	quatre lignes
7	Le jour des Trépassés	167	49		36	67	—
8	M'étant mise à considérer	167	49		36	68	en partie
9	Une veille de communion	168	50		49	80	—
10	Et comme il n'y avait point	169	51		31 et 34	63 et 66	cinq lignes
11	Le sixième mois	170			48	80	—
12	Lorsque je m'éveille	171	69	Langnet, 1729, p. 48 — 1890, p. 128	61	92	dix lignes, pas- sim
13	Mais la nature et l'amour-propre	174	71	Id., 68,	63	94	quelques lign
14	Je sens mon cœur	175			63	95	—
15	Le tableau animé	176	44		52	83	—
16	Mon plus grand contentement	176	44		—	—	entièrement

N ^o des paragraphes	PREMIERS MOTS DES MORCEAUX	Ms. 6	Ms. 3	Autres références	Éditions précédentes, t. I		Inédits
					A	B	
17	Et quoique la lecture.....	176	44	Languet, 61	44	75	entier, sauf le début et quelques lignes en majeure partie
18	Je ne sais que faire.....	178			52	83	
19	Après avoir demeuré.....	178		Id., 97	50	81	
20	Et pour toutes ces peines.....	180			40 ennoté 112	71 112	
21	Au troisième mois.....	182	45		66	77	dernière ligne
22	Une fois, pendant l'assemblée.....	183	46		51	83	
23	Lorsque l'on eut fait l'ouverture.....	184	47		51	83	
24	N.-S. m'honorant.....	186			64	95	les 3 dern. lig.
25	Une autre fois, le souverain.....	187			84	15	en entier, sauf les 2 prem. lignes
26	La sainteté d'amour.....	188			—	—	entièrement
27	Mon Seigneur se présentant.....	189	57		85	116	
28	Comme toute ma consolation.....	200	57		47	78	quelques lig.
29	Une fois, me préparant.....	201	58		65	96	
30	Sortant de l'oraison.....	202	65		66	97	
31	Je me sentais une si grande faim.....	203			67	98	la 2 ^e partie
32	Quelquefois ce divin Maître.....	204	59	Id., 68	46 et 114	67 et 77	
33	Un jour de l'Annonciation.....	205	59		114	144	



ÉCRITS QUE LA TRÈS HONORÉE MÈRE MARIE-FRANÇOISE SAUMAISE
FIT FAIRE A NOTRE SŒUR MARGUERITE-MARIE ALAÇOQUE, EN
QUALITÉ DE SA SUPÉRIEURE, DANS LES SIX ANS QU'ELLE A
GOUVERNÉ CETTE COMMUNAUTÉ, ET QUE L'ON NOUS A CONFIÉS
APRÈS LA MORT DE CETTE CHÈRE MÈRE.

Ayant passé quelques mois de mon noviciat sans me
pouvoir détacher de quelque affection particulière qui met-
tait beaucoup d'obstacles à l'amour que mon Bien-Aimé
désirait de moi, et m'en ayant repris intérieurement plu-
sieurs fois, sans que je m'en voulusse corriger, il me fit ce
reproche, un soir à l'oraison : qu'il ne voulait point d'un
cœur partagé et que, si je ne me retirais des créatures,
qu'il se retirerait de moi. Cela me fut si sensible, que je le
priaï de ne me laisser de pouvoir que pour l'aimer (lui pro-
mettant que je ferais mon possible pour me détourner de
tout ce qui pourrait me séparer de lui^a.)¹

1. Notre-
Seigneur ne
veut pas
d'un cœur
partagé.

Me sentant de la résistance à une occasion de mortifica-
tion, il me fit voir intérieurement son sacré Corps chargé
de plaies, et, me montrant ce qu'il avait fait pour moi, me
reprochant mon ingratitude à me surmonter pour l'amour
de lui. — « Mon Dieu, comme voulez-vous que je fasse,
« puisque ma volonté est plus forte que moi ? » Il me dit
que, si je la mettais dans la plaie de son sacré Côté, que je

2. Notre
volonté
trouve sa
force dans le
sacré Cœur.

a) Ms. 3 : « Depuis ce temps je me sentis si détachée de
toutes les créatures qu'elles m'étaient toutes fort indifférentes
en amitié. »

1. Le signe de la parenthèse indiquera les passages inédits.

n'aurais plus de peine à me surmonter. Je lui dis : « O mon divin Sauveur, mettez-l'y si avant et l'y fermez si bien que jamais elle n'en sorte ! » Depuis, je me sentis plus de force pour me vaincre et que rien, à l'avenir, ne me semblerait difficile.

3. N.-S. propose à Marguerite-Marie d'offrir toutes ses peines pour le rétablissement de la charité dans la Communauté.

Un jour, après la sainte communion, en faisant mon action de grâces avec un ardent désir de faire quelque chose pour Dieu, ce Bien-Aimé de mon âme me dit intérieurement : si je ne serais pas bien aise de souffrir toutes les peines que méritaient (mes péchés et ceux de mes sœurs), afin qu'il fût glorifié de toutes ces âmes ?..... En même temps, je lui offris mon âme et tout mon être pour en faire selon sa volonté ; quand mes peines devraient durer jusqu'au jour du Jugement, pourvu qu'il fût glorifié, j'en serais contente. A l'oraison, je le priai de me faire connaître le moyen de contenter le désir que j'avais de l'aimer. Il me fit voir que l'on ne lui peut mieux faire voir son amour qu'en aimant le prochain pour l'amour de lui et que je devais m'employer à en procurer le salut et qu'il fallait oublier mes intérêts pour épouser ceux du prochain dans mes prières et dans tout ce que je pourrais faire de bien, par la miséricorde de Dieu. Et, ne sachant ce que cela voulait dire, il me fit connaître que c'était le rétablissement de la charité qu'il demandait, puisque, par les manquements que l'on y avait faits, l'on s'était séparé de lui, qui est la charité même, et que ces membres à demi pourris et prêts à être coupés lui faisaient de grandes douleurs et que, si ils n'avaient pas reçu leur châtement, que ce n'était que par l'intercession de sa sainte Mère, à qui je devais avoir une grande dévotion. Je remerciai sa bonté de la grâce qu'il nous avait faite par l'intercession de cette sainte Mère et fus si vivement touchée de cela que j'aurais bien accepté toutes sortes de peines, même celle du purgatoire, pour jusqu'au jour du Jugement, pour satisfaire à sa bonté et accomplir ce qu'il désirait de moi.

Comme il me semblait de perdre le temps à l'oraison, parce que je demeurais souvent sans me pouvoir appliquer à mon point d'oraison et dans une impuissance si grande que je sentais mon cœur comme saisi de la présence de Dieu, sans autres mouvements ni affections que d'aimer mon Dieu et un désir bien grand de souffrir pour ce même amour, j'ai fait mon oraison (de deux ou trois paroles comme celle-ci : « Non, mon Dieu, jamais je ne vous résisterai ! ») Et, d'autres fois, je l'ai faite en répétant ces paroles : « Il me suffit que je sois comme vous le voulez, ô mon Bien-Aimé (en votre présence). » Et, une fois, je disais : « Oh ! qu'il est beau le Bien-Aimé de mon âme ! « pourquoi ne le peux-je pas aimer (parfaitement) ? »

4. Quelques sujets de ses oraisons.

Une fois, me plaignant à Notre-Seigneur de ce que je demeurais sans rien faire à sa sainte présence, j'entendis ce reproche intérieur : « Si je te veux en ma présence sourde, « muette et aveugle ; n'en dois-tu pas être contente ? » (Je demurerai satisfaite pour cette fois.)

5. « Sourde, muette et aveugle » en la présence de Dieu.

^a Pendant ma solitude ¹, ce divin Jésus me fit bien connaître (que toutes ces inquiétudes ne provenaient que de la recherche de moi-même, qui me mettait en danger de le perdre en me perdant par ma trop grande curiosité), me disant que : lorsqu'il fait sa demeure dans une âme, il voulait un entendement sans curiosité, un esprit sans jugement et un jugement sans volonté et un cœur sans mouvements autres que ceux de son amour. En même temps, je

6.N.-S. ne souffre aucune recherche personnelle.

a) Ms. 3 : « Mais comme il me venait souvent des inquiétudes que je perdais mon temps, et je m'en plaignais souvent aux personnes qui me conduisaient, il me disait qu'il fallait demeurer ainsi puisque Dieu le voulait, et une fois pendant ma solitude... »

1. La Bienheureuse parle sans doute, ici, de sa retraite de profession. On se souvient qu'elle prononça ses vœux le 6 novembre 1672. A la Visitation, l'usage est de faire précéder la profession d'une retraite ou solitude de dix jours.

m'offris à sa bonté, me mettant dans une entière dépendance et soumission (à sa volonté, proposant de ne lui point faire de résistance).

7. Confor-
mité à Jésus
crucifié.

Le jour des Trépassés ¹, m'étant mise devant le saint Sacrement pour lui faire amende honorable de l'abus que j'ai fait de ses grâces, tant [dans] l'usage des sacrements que dans l'oraison, m'immolant à sa volonté, lui demandant de recevoir le sacrifice d'holocauste que je désirais lui faire, le suppliant de l'unir au sien, il me dit : « Souviens-toi que c'est un Dieu crucifié que tu veux épouser ; c'est pourquoi il te faut rendre conforme à lui, disant adieu à tous les plaisirs de la vie, puisqu'il n'y en aura plus pour toi qu'il ne soit traversé de la croix. »

8. Elle se-
ra une victi-
me sacrifiée
pour apaiser
la justice de
Dieu.

M'étant mise à considérer ce divin Sauveur sur la Croix où il est mort pour tous, il me dit qu'il fallait m'attacher à celle qu'il me donnerait, qui serait si rude que, si je n'étais soutenue de son bras, qu'il me serait impossible d'y rester (et qu'il m'avait amenée dans cette maison pour satisfaire) à sa justice qui était irritée et qu'il ne pouvait être apaisé que par le sacrifice d'une victime. (Cela me jeta dans une grande crainte, ne sachant ce que cela voulait dire. Je lui dis avec confiance) : « Mon Dieu, faites-moi connaître ce qui irrite votre justice. » Il me semble qu'il me disait que c'étaient des péchés cachés aux yeux des créatures et qui ne le pouvaient être aux siens. (Et, ne connaissant pas si toutes ces choses étaient des productions de la nature ou, peut-être, du démon qui voulait m'épouvanter..... Mais, je demeurai soumise à Dieu et à mes supérieures, étant résolue de mourir plutôt que de manquer à faire ce qu'elles m'ordonneraient.)

a) Ms. 3 : « Notre saint Fondateur disait à cette divine bonté qu'il voudrait pouvoir faire pénitence jusqu'au jour du Jugement pour satisfaire aux péchés de toutes ses filles. »

1. 2 novembre 1672.

Une veille de communion, je demandai à mon Jésus d'unir mon cœur au sien, puisque c'était là toute ma prétention. Et, me disant comme se pourrait-il faire d'unir le néant^a au tout : « je sais que cela ne se peut que par votre amour ». Et, me faisant voir par la suprême pointe de l'entendement ce beau Cœur plus éclatant qu'un soleil et d'une infinie grandeur et un petit point qui ne semblait qu'un atome et qui était tout noir et défiguré, mais qui faisait tous ses efforts pour s'approcher de cette belle lumière. Mais, c'était en vain si ce Cœur amoureux ne l'eût attiré lui-même, en disant : « Abîme-toi dans ma grandeur » et prends garde de n'en jamais sortir, parce que^b, si tu « en sors, tu n'y rentreras plus. »^c. Et je trouve mon cœur tellement lié à l'oraison, que je suis quelquefois comme si je n'en avais plus de jouissance, et dans une paix si grande, que je n'ai d'autre inquiétude que de ne pas aimer mon Dieu et que je n'emploie pas bien mon temps en l'exercice de son saint amour. Et, m'imaginant quelquefois que c'était le démon qui me tenait ainsi, je disais à Dieu : « Faites-moi connaître les ruses du démon afin que je les évite. » Mais mon Bien-Aimé m'a fait entendre que le démon ne pouvait connaître l'intérieur que lorsque l'on en donnait^d quelque signe extérieur et qu'il ne pouvait donner la paix à un cœur.

Et, comme il n'y avait point de temps qui me fût plus agréable que celui de la nuit, comme étant plus propre à m'entretenir avec mon Bien-Aimé, je priais quelquefois mon bon ange qu'il m'éveillât. Je sentais mon cœur tout rempli de Dieu, dont l'entretien m'était si doux que, souvent, j'y passais des trois heures, sans autres mouvements

9. Union de cœur avec le Cœur de Jésus.

10. Entretiens intimes avec son divin Maître.

a) Ms. 3 : « à l'infini » — b) Id. : « si une fois tu t'en retires » — c) Id. : « et depuis il me semblait que mon cœur était comme si fortement lié que je suis quelquefois à l'oraison comme si » — d) Id. : « connaissance par quelque signe extérieur. »

ni sentiments que d'amour, sans qu'il fût à mon pouvoir de me rendormir. Une fois, me voulant tourner pour me soulager une épaule qui me faisait mal, il me dit ces paroles : lorsqu'il portait sa Croix, il ne la changeait pas de côté pour se soulager. Cela me fit bien voir qu'il me fallait retrancher toutes sortes de commodités. Je ne me pouvais plus tenir sur le côté gauche, n'y pouvant respirer, (à cause d'une impuissance secrète qui m'ôtait souvent l'usage des soupirs à l'oraison, où mon esprit n'avait plus d'objet que mon Jésus), qui me demandait souvent si je l'aimais. A ces paroles, je me sentais une si vive douleur, que, je ne pouvais répondre autre chose sinon : « Vous savez bien, ô mon « divin amour, qu'il m'est impossible de vous dire le désir « que j'ai de vous aimer ! » Et comme il me disait souvent qu'il fallait que je lui fisse une solitude dans mon cœur, où il voulait que je lui tinsse fidèle compagnie et que, là, il m'apprendrait à l'aimer, il est vrai qu'il n'y avait plus de plaisir pour moi que (dans ce petit cabinet de mon cœur), où je trouvais toujours mon Époux. Et les occupations extérieures n'interrompaient pas ces doux entretiens, où il me disait qu'il fallait ^a renoncer à tous plaisirs, puisque lui seul m'était suffisant. Je ne voyais, en toutes mes actions, qu'infidélités, qu'ingratitude et abus de ses grâces et perte de temps. C'est ce qui me faisait tenir comme des gages précieux de son amour les petites souffrances, humiliations et abjections qui m'étaient plus chères qu'un trésor (n'en pouvant perdre les occasions qu'avec un sensible regret).

11. On lui commande d'écrire ce qui se passe dans son intérieur.

Le sixième mois après ma profession, l'on me commanda d'écrire ce qui se passait dans mon intérieur et j'y sentais de la difficulté. Mon Dieu me dit : « Pourquoi refuses-tu « d'obéir à ma voix et d'écrire ce qui vient de moi et non

a. Ms. 3 : « dire adieu à tous les autres plaisirs puisque lui seul était suffisant pour me donner tous ceux que je pouvais souhaiter : aussi je ne trouvais plus de repos qu'en lui. »

« de toi, qui n'y as aucune part qu'une simple adhérence ?
 « Considère ce que tu es et ce [que] tu mérites et tu pour-
 « ras connaître d'où vient le bien que tu possèdes. Pour-
 « quoi crains-tu, puisque je t'ai donné pour asile le lieu où
 « tout est rendu facile ? » Je me sentis un grand désir
 d'obéir sans délai.

Lorsque je m'éveille, il me semble trouver mon Dieu présent, auquel mon cœur s'unit comme à son principe et sa seule^a plénitude. C'est ce qui me donne une soif si ardente d'aller^b (devant le saint Sacrement), que les moments que je demeure à m'habiller me durent des heures. (Et je me sens une douleur si vive et si pressante^c, que je me sens liée et serrée si fortement qu'il m'est impossible d'y résister.) Je m'en vais, comme une malade languissante, me présenter à mon médecin tout puissant, hors duquel je ne peux trouver de repos ni de soulagement (à ma douleur, qui est au côté gauche et à la poitrine). Je me tiens à ses pieds comme une hostie vivante qui n'a d'autre désir que de lui être immolée et sacrifiée, pour me consommer comme un holocauste dans les pures flammes de son amour, où je sens mon cœur se perdre comme dans une fournaise ardente. Il me semble que mon esprit s'éloigne de moi pour s'aller perdre dans l'immense grandeur de Dieu, sans qu'il soit à mon pouvoir de l'appliquer à mon point d'oraison ; mais seulement, il se contente de cet unique objet^d. Mon entendement demeure dans un aveuglement si grand, qu'il n'a aucune lumière ni connaissance que celle que ce divin Soleil de justice lui communique de temps en temps, dont je n'ai d'autre impression ni mouvement que celui de l'ai-

12. Comment elle emploie le temps de l'oraison.

a) Ms. 3 : « et à sa seule béatitude. » — b) Id. : « d'aller promptement » — c) Id. : « qui s'empare de mon côté gauche et de ma poitrine » (ce qui, dans notre texte se retrouve plus bas). — d) Id. : « où il trouve une plénitude si grande que tout le reste lui est indifférent et inutile ; mais mon entendement demeure... »

mer, dont je me sens quelquefois si pressée, que je voudrais donner ma vie mille fois pour lui témoigner le désir que j'ai de l'aimer. Et c'est en ce temps que j'emploie toutes mes forces pour l'embrasser, ce Bien-Aimé de mon âme ; mais ce n'est pas des bras du corps, mais des intérieurs, qui sont les puissances de mon âme, (qui reçoit un contentement si grand, que, la mort me serait plus douce que cette séparation qui me laisse comme toute enivrée, sans savoir ce que je fais à) l'oraison, qui m'est si courte, que j'adresse souvent mes plaintes à mon Dieu, disant : « Cher amour de mon âme, quand sera-ce que ces moments, « qui me sont si rigoureux par leur légère course, n'auront « plus le pouvoir de limiter mon bonheur ? » (Le plus souvent, je^a) m'en vais sans autre préparation que celle que mon Dieu fait en moi), par des attraites si puissants qu'il me semble que ma poitrine est toute traversée de rasoirs, ce qui m'ôte souvent le pouvoir de soupirer, n'ayant de mouvement que pour respirer avec bien de la peine, demeurant comme cela quelquefois tout au long de l'oraison, mon corps souffrant avec mon Jésus^b et mon esprit se réjouit en l'aimant. Mais, c'est là où la partie inférieure n'a pas grand plaisir, parce qu'elle ne voit et ne connaît ce qui se passe en la partie supérieure de mon âme qui, s'oubliant soi-même, n'a d'autres désirs que de s'unir et se perdre dans son Dieu^c, qui, me faisant sensiblement sentir sa divine présence, découvrant ses bontés à mon âme et son amour liant en même temps toutes mes puissances, je demeure sans lui pouvoir rien dire pour lui témoigner mon amour, ce qui m'est un si rude tourment que quoique la douceur en soit bien grande, je ne laisse de faire tous mes

a) Ms. 3 : « Je m'y en vais » — b) Id. : « et mon cœur et mon esprit s'éjouissent en l'aimant. » — c) Id. : « (D'autres fois à l'oraison mon Dieu me faisant sentir sensiblement sa présence, découvrant à mon âme ses beautés et son amour.) »

efforts pour sortir de cet état; mais c'est en vain. Mon Dieu voit avec plaisir mes peines inutiles, sans me donner aucun secours (ce qui fut cause qu'une fois, me sentant pressée de l'aimer et ne pouvant exprimer mes pensées), je lui dis simplement : « Mon Seigneur, il semble que vous « vous moquez de la peine que mon cœur a à vous témoi-
« gner son amour. — Oui, parce que tu n'en as plus la
« jouissance et j'en connais tous les mouvements. » Et je demeurai en repos. Voilà les plus ordinaires occupations de mon oraison, non pas que je fais, mais que mon Dieu fait en moi, sa chétive créature, puisque j'en sors, le plus souvent, sans savoir ce que je y ai fait ni sans faire aucune résolution, demande ni offrande que celle de mon Jésus à son Père éternel, en cette sorte : « Mon Dieu, je vous offre
« votre Fils bien-aimé pour mon action de grâces pour
« tous les biens que vous me faites; pour ma demande,
« mon offrande, pour mon adoration et pour toutes mes
« résolutions, et enfin, je vous l'offre pour mon amour et
« mon tout. Recevez-le, Père éternel, pour tout ce que
« vous désirez ^b que je vous rende, puisque je n'ai rien à
« vous offrir qui ne soit indigne de vous, sinon Celui dont
« vous me donnez la jouissance avec tant d'amour. »

Mais, la nature et l'amour-propre me livrent de furieux assauts en me faisant entendre que je perds mon temps et que je suis dans la voie de perdition, ce qui me met quelquefois hors de moi et me trouble si fort que je ne sais à qui recourir, sinon à mon Dieu, que je trouve toujours prêt à me secourir, car, pour chasser l'inquiétude de mon âme, il me fait jouir de la paix et douceur de sa divine présence qui me remet aussitôt dans une grande confiance par ces paroles qu'il me répète souvent : que l'enfant ne périra pas entre les bras d'un père tout-puissant. C'est ce qui me fait

13. Elle trouve la paix dans l'entier abandon à Dieu

a) Ms. 3: « avec moi » — b) Id.: « que je vous offre et que vous souhaitez que je vous rende. »

abandonner sans cesse à sa divine volonté, afin qu'il agisse en moi selon l'étendue de son bon plaisir, sans avoir aucun égard ^a à mes satisfactions, soit que je me perde ou que je me sauve, pourvu que j'accomplisse cette aimable volonté, qui m'est si chère que j'aimerais mieux que mon corps fût abîmé dans l'enfer et exposé à toutes les furies infernales, que de faire aucune chose contraire au bon plaisir de Dieu, auquel je me veux soumettre aveuglement, même ès choses qui me sont ^b plus difficiles à concevoir, comme celle de voir un Dieu si grand et si puissant faire tant de grâces à une si misérable créature qui en fait un continuel abus.

14. Son cœur est embrasé, surtout par la sainte communion.

Je sens mon cœur embrasé d'une flamme secrète et intérieure qui abîme en soi toutes mes douleurs. Il ne m'en reste plus qu'une plaie que je sens un peu au-dessous du cœur, qui m'est mille fois plus délicieuse. Le feu qui me consomme me rend comme si je n'avais plus de pouvoir sur mon cœur, et, s'étendant quelquefois par toute ma poitrine jusque sur mon visage, m'enivrant d'une telle douceur que je ne sais où je suis, ni ce que je fais et cela est plus particulièrement lorsque je communie fréquemment. (C'est ce qui me cause une soif si ardente qu'il me semble que rien n'est capable de me désaltérer, sinon mon Dieu, qui me donne) un si grand désir de la sainte communion, que rien n'est capable de me donner une joie si sensible que ce pain d'amour, après la réception duquel je demeure comme anéantie devant Dieu, qui me dure environ un demi-quart d'heure, pendant lequel tout mon intérieur est en un profond silence pour écouter la voix de Celui qui fait tout le contentement de mon âme.

15. Un tableau animé.

Une fois, il me disait que mon cœur était un tableau animé, sur lequel il voulait peindre une image animée, qui ne me laisserait plus de repos, me causerait des douleurs

a) Ms. 3 : « à mes souhaits » — b) Id. : « les plus difficiles à pratiquer. »

plus aimables que rigoureuses. Il est vrai que je n'ai aucune, soit humiliation ou mortification, qu'il n'y ait plus de douceur que d'amertume.

(Mon plus grand contentement est d'être devant le saint Sacrement, où mon cœur est comme dans son centre. Je lui dis ^a : « O mon Jésus et mon amour, prenez tout ce que j'ai et tout ce que je suis et me possédez selon l'étendue de votre bon plaisir, puisque tout ce que j'ai est à vous sans réserve. Transformez-moi tout en vous, afin que je n'aie plus de pouvoir de m'en séparer un seul moment et que je n'agisse plus que par les mouvements de votre pur amour. »)

16. Elle s'offre tout entière à Jésus dans le saint Sacrement.

Et, quoique la lecture ait été un de mes plus grands délices, elle est maintenant un petit supplice, n'y pouvant appliquer mon esprit non plus que sur un autre sujet, sinon de mon Dieu seul partout ; le voyant seul dans tous ses mystères ; et, si j'y considère quelque autre objet, ce n'est pas pour m'y arrêter longtemps, car lui seul suffit à mon cœur et à mon esprit qui ne voudrait rien autre que de demeurer tout simplement à sa sainte présence sans point faire d'actes, sinon d'amour. Et c'est comme cela que je passe souvent les jours, qui ne sont jamais assez longs pour aimer mon Dieu qui est la vie de mon âme. Et tout mon désir serait de demeurer toujours en silence ou de ne parler que de Dieu, (où mon cœur trouve une si grande délectation qu'il ne s'en pourrait jamais lasser). Il est vrai que tous autres discours me sont un petit martyre, parce que, de grande paroleuse que j'étais, je suis (tellement devenue bête), que je ne sais rien et me plais tellement dans mon ignorance, que je ne désire rien savoir sinon Jésus crucifié. (Pour mes prières vocales, je les fais comme par force ; j'en dis beaucoup sans savoir si je les ai dites, parce que mon cœur ne s'y applique pas. Il demeure comme insensible

17. Elle ne peut appliquer son esprit qu'à la contemplation et à l'amour de Dieu.

a) Ms. 3 : « du profond de mon cœur. »

à la joie comme à la tristesse, qui ne le pénètre pas depuis qu'il a été navré d'une certaine blessure qui se renouvelle souvent, sentant mon cœur traversé comme d'un fer brûlant ^a. Celle-ci m'étant ordinaire m'est plus aimable que ^b la vie. Mais, toutes ces choses me seraient beaucoup plus chères, si je connaissais qu'elles sont de Dieu, qui me fait souvent des reproches ^c de [ce] que j'oppose mes opérations aux siennes, ce qui me met quelquefois dans une si grande confusion, que je n'oserais paraître en sa sainte présence, si lui-même ne me redonnait une entière confiance en me disant que sa miséricorde surpasse ^d mes ingrattitudes. Mais, ce qui me tourmente le plus, est ^e de paraître devant sa bonté dénuée de bonnes œuvres, ce qui me donne une grande appréhension d'aller à l'oraison, où je ne laisse de trouver mon Dieu avec autant de douceur que de coutume ; mais je demeure à ses pieds dans un grand anéantissement à la vue de ma misère. (Je ne sais que faire que de lui demander pardon, me confessant indigne de ses miséricordes.)

18. Elle
crain
d'a-
buser
des
grâces
de
Dieu.

Rien ne me touche plus que lorsque l'on me parle de l'abus des grâces de Dieu. Celui que j'en fais est si grand (que je n'y peux penser sans trembler), parce que je n'ai rien en moi qui ne mérite des châtimens éternels. Et c'est dans cette vue que je demande à Dieu qu'il m'efface du souvenir des créatures. (Il est vrai que ce Seigneur plein de bonté, me jugeant indigne de participer aux amertumes de sa passion, ne me donne que des douceurs. Trois semaines avant Pâques, toutes les douleurs intérieures que je sentais

a) Ms. 3 : « qui consomme toutes mes forces de ce côté-là et souvent le rend comme insensible. » — b) Id. : « toutes les douceurs de la vie. » — c) Id. : « intérieurs de mon peu de soumission à ses volontés et de ce que j'oppose et préfère mes opérations » — d) Id. : « de beaucoup » — e) Id. : « que quelquefois à la fin du jour, il me fait paraître devant sa bonté, dénuée de toutes bonnes œuvres. C'est ce qui me donne une appréhension si grande que je voudrais ne respirer que pour lui seul. »

s'abîmèrent dans un feu intérieur dont je ne peux exprimer les effets, sinon que, lorsque je sortais du Chœur, mon cœur sentait une sensible séparation.)

Après avoir demeuré longtemps sans pouvoir chanter à l'Office, ce qui ne m'était pas une petite peine, tant à cause de la joie que j'avais à chanter les louanges de mon Dieu que par[ce] que je regardais cette impuissance comme un juste châtiment à ma négligence, ce qui me cause beaucoup d'humiliation..... Et la veille de la Visitation, à Matines, ayant fait plusieurs efforts inutiles pour chanter à l'*Invitoire*, ayant même peine à suivre le chœur en psalmodie; au premier verset du *Te Deum*, je me sentis toute pénétrée d'une puissance à laquelle toutes les miennes s'appliquèrent d'abord en esprit d'hommage et d'adoration. Et, ayant mes bras croisés dans nos manches, une divine lumière s'y vint poser en la figure d'un petit enfant, ou plutôt d'un soleil éclatant qui me fit dire, dans un profond silence : « Mon Seigneur et mon Dieu, [par] quel excès d'amour
« abaissez-vous ainsi votre grandeur infinie ? — Je viens,
« ma fille, te demander pourquoi tu me dis si souvent de
« ne me point approcher de toi ? — Vous le savez, ô mon
« Souverain, que c'est que je suis indigne de m'approcher
« de vous, et, bien moins de vous toucher ! — Apprends
« que, plus tu te retires dans ton néant ; plus ma gran-
« deur s'abaisse pour te trouver. » Mais, craignant que ce ne fût un ange de Satan, je lui fis cette demande : « Si
« c'est vous, ô mon Dieu, faites donc que je chante vos
« louanges à cette heure ! » Et, me mettant à poursuivre le *Te Deum* avec le chœur, je sentis ma voix libre et plus forte qu'elle n'avait jamais été. Le reste de Matines se passa ainsi, sans que toutes les caresses dont sa bonté m'honora me rendissent moins attentive à l'office ; mais seulement tout mon intérieur était puissamment lié à cette divine présence et occupé à l'honorer. Et à la fin, il me dit : « J'ai
« voulu éprouver le motif dont tu récites mes louanges :

19. L'office de Matines de la veille de la Visitation.

« car si tu te fusses tenue un peu moins attentive à les « dire, je me serais retiré. » Tout cela demeura si fort imprimé, qu'éloignant le sommeil de mes yeux, me fit trouver la nuit bien courte. Il est vrai que je lui demandais une grâce pour quelque personne, laquelle il ne me voulut pas accorder ni me rien répondre. Je vis bien que c'était mon indignité qui en était cause. Et, ayant gardé ma voix assez longtemps, je la perdis une seconde fois. Et l'ayant demandée à Notre-Seigneur, il me fut répondu qu'elle n'était pas à moi et qu'il me l'avait prêtée pour m'obliger à croire et que je devais demeurer contente en la perdant comme en la possédant. Et j'en suis demeurée depuis dans l'indifférence.

20. L'épouse d'un Dieu crucifié.

Et pour toutes ces peines dont j'ai parlé, je ne trouve rien de si profitable à une âme, assurant qu'elle avance plus en un mois ou même dans une semaine de peines et d'afflictions, si elle les prend comme Dieu veut, qu'elle ne ferait dans une année entière pendant les douceurs et consolations, même les plus sensibles, car les peines intérieures, reçues avec amour, ressemblent à un feu purifiant qui va consommant insensiblement en l'âme tout ce qui déplaît au divin Époux. Et ainsi, je suis assurée que ceux qui en font l'épreuve avoueront qu'il s'y fait beaucoup de chemin sans y prendre garde ; tellement, que, si nous en avons le choix, une âme fidèle ne réfléchirait pas, mais embrasserait bien vite cette bien-aimée Croix, quand même elle ne nous donnerait autre avantage que celui de nous rendre semblable à Notre-Seigneur crucifié, pouvant assurer que l'on souffre plus parmi les douceurs — pour peu d'amour que l'on lui porte — se regardant proche de Celui qui, pour notre amour, ne s'est chargé que d'opprobres et de souffrances, que si l'on se voyait conforme à lui. Ou bien, si cela n'est pas, disons que nous ne l'aimons pas et que c'est plutôt nous-mêmes que nous aimons, car l'amour pur ne peut rien souffrir de dissemblable aux amants et ne donne point

de repos qu'il n'ait rendu l'amante conforme à son Bien-Aimé. Autrement, jamais elle n'en viendrait à l'union qui ne se fait que par la conformité. Mon Dieu m'ayant donc fait connaître que je me devais étudier à devenir une vivante image de son amour crucifié et que, pour cela, il fallait travailler à la destruction de tout mon être et effacer en moi la figure du vieil Adam, afin qu'il pût imprimer la sienne en moi, qui me ferait vivre d'une vie toute crucifiée, ennemie de toute satisfaction terrestre et humaine et que, lorsque cette image serait conforme à la sienne, il l'attacherait à la Croix. Ce fut là toute mon occupation ; car, dès que mon divin Maître m'avait donné une leçon, j'y demeurais jusqu'à ce qu'il m'en donnât une autre, n'étant pas à mon pouvoir de faire autre chose pour aucun de mes exercices, soit de la sainte communion, de la messe et autres, me présentant à Notre-Seigneur en qualité de son image souffrante, afin qu'il lui plût achever ce qu'il avait commencé, lui faisant un continuel sacrifice de tout mon être pour être détruite et anéantie et mise en tel état qu'il lui plairait, sans exception que celle de son bon plaisir. Depuis le jour que j'ai eu le bonheur d'être l'épouse d'un Dieu crucifié, je ne me souviens pas d'avoir été sans cette aimable ivrée de la Croix, commençant par le jour de ma profession que j'en eus une très sensible à la nature. Mais j'avoue que je ne me peux lasser d'admirer la bonté de mon Dieu.

Au troisième mois après ma profession, un peu avant la fête de notre saint Fondateur ¹, il me fit voir, pendant mon oraison, que les vertus qu'il avait toujours souhaitées à ses filles c'étaient celles qui l'avaient toujours tenu uni avec Dieu ^a, qui est la charité et l'humilité ; et que l'on était léchu de l'une et de l'autre : de la charité envers Dieu,

21. Saint François de Sales la fait méditer sur l'humilité et la charité

a) Ms. 3 : « et le prochain. »

1. Par conséquent, en janvier 1673.

lorsque nous ne regardons que les créatures en nos actions, ne cherchant que leur approbation, sans nous soucier que nous nous rendons de très mauvaise odeur devant Dieu, qui détourne sa face de peur de voir ces actions. Et, à l'égard du prochain, les amitiés particulières détruisent la charité commune et le silence. Quant à l'humilité, c'était faute de se tenir en soi-même sur la vue de ses propres défauts que l'on jugeait mal des intentions du prochain au moindre signe de l'action que l'on voyait. « C'est ce qui
 « me fait beaucoup de peine ¹, voyant qu'[elles] résistent à
 « la grâce et aux moyens que Dieu leur donne pour un
 « parfait amendement. » Et comme c'était la trop grande douceur qui, s'étant glissée à la complaisance des créatures, c'était la cause de ces manquements et de beaucoup d'autres et qu'il fallait que ce fût par l'esprit d'une aimable rigueur et vigilance continuelle que tous ces défauts fussent réparés, puisque Dieu donnait les grâces nécessaires à chacune en particulier, si l'on s'en voulait servir. « Mais, je viendrai
 « au jour de ma fête pour choisir toutes mes vraies filles
 « qui posséderont mon vrai esprit et les écrirai dans mon
 « cœur pour les offrir sans cesse à la divine Majesté, en
 « odeur de suavité, pour suppléer aux imparfaites. » (Et cela me revenait souvent dans la mémoire.)

22. L'abîme du sacré Cœur.

Une fois ^a, pendant l'Assemblée, il me sembla que l'on me disait sans cesse que j'étais sur le bord d'un abîme ; et, comme je n'en savais pas l'explication, cela me tenait en peine. Je m'adressai à mon Dieu avec confiance. Je lui dis : « Unique amour de mon âme, faites-moi connaître ce qui
 « m'inquiète ! » Et aussitôt que je fus à l'oraison, il se présenta à mon âme, couvert de plaies, et me disant de regarder

a) Ms. 3 : « après Vêpres. »

1. C'est saint François de Sales qui parle ; la suite le prouve encore plus positivement.

der l'ouverture de son sacré Côté, qui était un abîme sans fond qui avait été fait d'une flèche sans mesure, qui est celle de l'amour, et que, si je voulais éviter cet abîme dont j'étais dans l'ignorance, il me fallait perdre dans celui-ci, par lequel on évitait tous les autres, et que c'était la demeure de tous ses amants, où ils rencontrent deux vies : l'une pour l'âme, l'autre pour le cœur. L'âme y rencontre la source des eaux vives pour se purifier et y recevoir la vie de la grâce que le péché lui avait ôtée ; et le cœur y trouve une fournaise d'amour, ardente, qui ne le laisse plus vivre que ^a d'amour. L'une s'y sanctifie et l'autre s'y consume. Et, comme l'entrée en est petite, il faut être petit pour y entrer et être dénué de toute chose.

Lorsque l'on eut fait l'ouverture du jubilé ¹, mon Jésus

^{23.} Ingratitude du

a) Ms. 3: « que d'une vie d'amour. »

1. Jusqu'à présent, on avait cru, mais sans preuve suffisante, qu'il s'agissait du Jubilé publié par Innocent XI en 1684 et célébré dans le diocèse d'Autun du 10 au 24 mai 1682. Peut-être cette supposition reposait-elle simplement sur cette phrase du texte de la Bienheureuse : « ce n'était pas tant à cause des infidèles que sa justice était irritée », etc., ce jubilé ayant surtout été accordé en vue de lutter, par les armes de la prière et de la pénitence, contre les audaces des Turcs. Mais : 1° Depuis longtemps déjà, les Musulmans affligeaient l'Église, et la Bulle de Clément X *Ad apostolica vocis oraculum*, en date du 16 avril 1674, annonçant le Jubilé de l'Année sainte 1675, fait mention des « Barbares qui menacent par terre et par mer l'illustre royaume de Pologne et d'autres provinces chrétiennes. — *Vertit arma in immanes Barbaros inclyto Polonia regno, aliisque Christianis provinciis, terra marique imminentes...* » 2° En compulsant très exactement un des plus anciens manuscrits de Paray, on est amené à conclure que les grâces dont parle Sœur Marguerite-Marie et qu'elle reçut au temps du Jubilé sont bien comprises dans ses *Écrits* faits par ordre de la Mère de Saumaise, puisque, terminant le récit du passage qui nous occupe, elle ajoute ces lignes : « Quoiqu'avec une répugnance mortelle, je ne laisse d'écrire par obéissance les grâces que mon Dieu m'a faites la troisième et quatrième année de religion. » Cela nous reporte justement aux années 1675-1676. Or, selon l'usage, le Jubilé de l'Année sainte, qu'on célébra à Rome en 1675, fut étendu au monde chrétien l'année suivante. 3° Il est à

« peuple
choisi ».
Saintes pra-
tiques en
temps de
Jubilé.

me faisant voir dans une sévérité de juge que ce n'était pas tant à cause des infidèles que sa justice était irritée que par ce que son peuple choisi s'était révolté contre lui et qu'il se servait de la privauté qu'il avait proche de lui pour le persécuter ; et que pendant qu'il lui avait été fidèle il avait toujours lié les mains de sa justice pour laisser agir [celles] de sa miséricorde. « Mais, s'il ne s'amende, je leur ferai
« sentir le poids de ma ^a justice vengeresse, puisque, une
« âme juste peut obtenir le pardon pour mille criminelles ^b. »
Pendant Matines, il me disait continuellement : « Pleure
« et soupire sans cesse mon Sang répandu inutilement sur
« tant d'âmes qui en font un si grand abus dans ces indul-
« gences ; qui se contentent de couper les mauvaises herbes
« qui sont crûes dans leurs cœurs, sans jamais en vouloir
« ôter la racine. Mais, malheur à ces âmes qui demeurent
« souillées et altérées au milieu de la source des eaux vives,
« puisqu'[elles] ne seront jamais purgées ni désaltérées ! »
Et m'adressant ^c à son sacré Cœur, je lui dis : « Mon
« Seigneur et mon Dieu, il faut que votre miséricorde loge
« ici toutes ces âmes infidèles, afin qu'elles s'y justifient
« pour vous glorifier éternellement. » Et il me dit inté-
rieurement : « Oui, je le ferai, si tu m'en veux promettre
« un parfait amendement. — Mais, vous savez bien,
« mon Dieu, que cela n'est pas à mon pouvoir, si vous-
« même ne le faites, en rendant efficaces les mérites de

-
- a) Ms. 3 : « main » — b) Id. : « et le soir, pendant Matines » —
c) Id. : « à la sacrée plaie du Côté. »

remarquer que la Bienheureuse écrit : « Lorsque l'on eut fait l'ou-
« verture *du* Jubilé » et non *d'un* Jubilé. Elle semble bien ainsi faire
plutôt allusion au Jubilé ordinaire de l'Année sainte.

Ces diverses raisons nous décident à placer au cours des années
1675-1676 les enseignements reçus durant le Jubilé, jusqu'à preuve
positive qu'il puisse être ici question d'une autre époque.

(Note de « *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*
publiée par le Monastère de Paray-le-Monial », 1909, p. 119.)

« votre sainte Passion. » Il me fit connaître que la plus agréable prière que je pouvais faire pendant ce saint temps de jubilé c'était de demander trois choses en son nom. La première : d'offrir au Père éternel les amples satisfactions qu'il a faites à sa justice pour les pécheurs sur l'arbre de la Croix, en le priant de rendre efficace le mérite de son Sang précieux à toutes les âmes criminelles à qui le péché a donné la mort afin que, ressuscitant à la grâce, elles le glorifient éternellement. La deuxième : lui offrir les ardeurs de son divin Cœur pour satisfaire à la tiédeur ^a de tant d'âmes lâches de son peuple choisi, en lui demandant que, par l'ardent amour qui lui a fait souffrir la mort, il lui plaise échauffer leur cœur tiède à son service et les embraser de son amour, afin qu'il en soit aimé éternellement. La troisième : d'offrir la soumission de sa volonté à son Père éternel pour lui demander, par les mérites d'icelle, la consommation de ses grâces et l'accomplissement de toutes ses volontés.

(Quoique avec une répugnance mortelle, je ne laisse d'écrire, par obéissance, les grâces que mon Dieu m'a faites la troisième et quatrième année de religion.)

Notre-Seigneur m'honora d'une de ses visites ; [il] me dit : « Ma fille, me veux-tu bien donner ton cœur pour faire reposer mon amour souffrant que tout le monde méprise ? — Mon Seigneur, vous savez que je suis toute à vous ; faites selon votre désir. » Il me dit : « Sais-tu bien à quelle fin je te donne mes grâces si abondamment ? C'est pour te rendre comme un sanctuaire où le feu de mon amour brûle continuellement et ton cœur est comme un autel sacré où rien de souillé ne touche, l'ayant choisi pour offrir à mon Père éternel des sacrifices ardents, pour apaiser sa justice et lui rendre une

24. Le cœur de Marguerite-Marie choisi pour être un autel.

^a Ms. 3 : « et lâcheté de son peuple choisi » — ^b Id. : « tous les cœurs tièdes. »

« gloire infinie par l'offrande que tu lui feras de moi-même
 « dans ces sacrifices, y unissant celui de ton être pour
 « honorer le mien. »

J'avoue que, depuis ce temps, je sentais dans mon cœur un feu si ardent et si violent, que j'aurais voulu le communiquer à toutes les créatures, afin que mon Dieu fût aimé. Et, demeurant dans cet état, mon occupation était de faire ce que mon divin Maître m'avait ordonné. Pour cela, je me prosternais la face contre terre, afin que, l'offrant à son Père éternel, m'abîmant dans mon néant, pour rendre hommage à sa grandeur.

25. Ri-
goureux de la
sainteté de
justice.

Une autre fois, ce Souverain de mon âme me dit : « Je
 « te veux être toute chose — ta joie et ta consolation —
 « mais je serai aussi ton supplice. » (Je connus l'effet de
 ces paroles. Entre ses perfections divines, celle qui devait
 effectuer ses promesses, qui était sa sainteté d'amour et de
 justice, je confesse qu'il est difficile à une créature d'en
 exprimer les effets, n'ayant jamais rien senti de si doulou-
 reux que cette sainteté de justice, qui s'imprime dans l'âme
 d'une manière si terrible, qu'elle voudrait se précipiter dans
 toutes les peines imaginables et s'immoler à souffrir celle
 des damnés plutôt que de paraître devant la sainteté de
 Dieu avec un seul péché. L'âme ressemble à une huile bouil-
 lante qui pénètre jusque à la moëlle des os et rend le corps
 si insensible à toutes autres douleurs qu'elles lui semblent
 plutôt un rafraîchissement qu'une souffrance. Ce que je
 trouve de plus rigoureux, c'est la présence de mon Souve-
 rain, lorsqu'il m'en favorise en cet état. Il donne des impres-
 sions de sa pureté qu'il est impossible à l'âme de se sup-
 porter, se voyant dans un état si abominable. Elle voudrait
 pouvoir fuir et se cacher, mais c'est en vain : ce Dieu plein
 d'amour prend plaisir de la voir en cet état, lui fait trouver
 ce qu'elle fuit. Ce n'est pas qu'elle voulût, pour quoi que
 ce soit, perdre la vue de son Bien-Aimé, en faisant aucune
 action qui [lui] pût déplaire. Elle souffrirait mille morts à

la vue de son indignité. Elle dit souvent avec saint Pierre : « Retirez-vous de moi, car je suis une pécheresse ! » Bien loin de désirer d'être délivrée de cet état souffrant, j'aurais voulu, à chaque moment, voir augmenter mes peines.)

(La sainteté d'amour ne cause guère moins de souffrance, à la réserve que toutes ces peines donnent à l'âme des mouvements de joie et de contentement si grands qu'il n'est pas moins difficile de les exprimer. Elle donne à l'âme un désir [si] ardent d'être unie à Dieu qu'elle n'a de repos ni jour ni nuit, car le lit et la table lui semblent un gibet où elle ne va que pour se crucifier ; les conversations font son supplice. Dieu se faisant voir incessamment à l'âme et lui découvrant les trésors dont il l'enrichit et l'ardent amour qu'il a pour elle et le peu de correspondance qu'elle a, son amour la presse si vivement de l'aimer qu'il n'y a que le divin auteur de ces opérations qui puisse exprimer ce que c'est. Alors, l'âme n'a plus d'intérêts, ni de désirs, et d'empressements que pour son unique amour. Le reste lui semble superflu ou inutile.)

Mon Seigneur se présentant à moi me découvrit son Cœur amoureux : « Voici le Maître que je te donne, lequel t'ap-
« prendra tout ce que tu dois faire pour mon amour. C'est
« pourquoi tu en seras la disciple bien-aimée. » J'en ressentis une grande joie et ne savais quelle action de grâces en rendre à mon libérateur. Je me trouve si abandonnée à ce divin Maître d'amour que je n'ai pas le pouvoir de recourir ailleurs dans mes nécessités ou difficultés, pour grandes ou petites qu'elles soient. Je me tenais prosternée à ses pieds, en esprit, lorsque je ne le pouvais de corps dans tous mes exercices, lui faisant amende honorable pour tous les cœurs qui lui étaient consacrés, pour les injures qu'il en recevait, me tenant devant lui en qualité de la disciple bien-aimée de son Cœur qui était mon repos, ma retraite et ma force dans mes faiblesses, lorsque, me trouvant accablée de peine et douleur, causées par sa sainteté de justice

26. La sainteté d'amour.

27. La disciple bien-aimée du Cœur de Jésus.

qui me réduisait à deux doigts de la mort. Mais, lorsqu'il me voyait à cette extrémité, il me disait : « Viens prendre « du repos, pour souffrir plus courageusement. » Je me sentais abîmée dans cette fournaise d'amour où je ne pensais plus qu'à l'aimer, m'en sentant des mouvements si forts et violents, qu'il me semblait que mon âme s'allait séparer de mon corps, qui se trouvait si lassé, que je ne pouvais mettre un pied devant l'autre. Il me fallait faire une violence continuelle, crainte qu'on ne s'en aperçût. Il me semblait que la tranquillité de la nuit n'était que pour me faire jouir des embrassements et amoureux entretiens de mon divin Époux, avec lequel les heures ne m'étaient que des moments. Quand je sens mes forces épuisées, je l'appelle à mon secours, lui disant : « Vous êtes ma force et mon soutien ! » Ce qu'il m'a fait sentir sensiblement.

28. Assi-
dité de la
Bienheureu-
se devant le
saint Sacre-
ment.

Comme toute ma consolation est au saint Sacrement, j'y passais tout le temps qui m'était libre. Notre-Seigneur me pressait si fort de l'y aller trouver, que, quand je résistais, il me mettait dans un état qu'il me serait difficile d'exprimer, tant je me sentais de peines, qui n'étaient pas moindres lorsque j'y demeurais quand l'obéissance m'appelait ailleurs. Je sentais une douleur comme si l'on m'eût arraché le cœur. En sortant de l'oraison, je disais : « O mon Jésus, « ne pouvant demeurer en votre présence, (« j'aimerais « mieux mourir que de me séparer de vous par le péché). « Venez avec moi pour sanctifier ce que je ferai, puisque « tout est pour vous ! » (Je le serrais sur mon cœur selon « qu'il m'avait appris de faire pour me tenir partout con- « tente.) Comme l'on me disait que c'était se vouloir mon-
trer singulière^a que de demeurer au chœur plus que les autres, je résolus de rester à notre cellule ; mais il ne fut pas à mon pouvoir. Après avoir résisté quelque temps, je fus contrainte de quitter ce que je faisais pour aller à Celui

a) Ms. 3 : « et plus dévote que les autres. »

qui m'appelait. Et, en allant, il me dit d'une voix irritée : « Apprends que, si tu te retires de ma présence, je te le ferai bien sentir et à toutes celles qui en seront cause. « Je leur cacherai ma présence et elles ne me trouveront point lorsqu'elles me chercheront. » (Je résolus de ne me plus mettre en peine de ce que l'on dirait.)

Une fois, me préparant pour la sainte communion, j'entendis une voix qui me dit : « Regarde, ma fille, le mauvais traitement que je reçois de cette âme qui me vient de recevoir. Elle a renouvelé toutes les douleurs de ma Passion ! » Me jetant à ses pieds, saisie de crainte et de douleur pour les arroser de mes larmes que je ne pouvais retenir, lui disant : « Mon Seigneur et mon Dieu, si ma vie est utile pour réparer ces injures, quoique celles que vous recevez dans la mienne soient mille fois plus grandes, néanmoins me voilà votre esclave : faites de moi tout ce qu'il vous plaira. — Je veux que toutes les fois que je te ferai connaître le mauvais traitement que je reçois de cette âme, lorsque tu m'auras reçu, tu te prosternes à mes pieds, pour faire amende honorable à mon amour, offrant à mon Père éternel le sacrifice sanglant de la Croix pour cet effet, et offrant ton être pour rendre hommage au mien et pour réparer les indignités que je reçois dans ce cœur. » Je demeurai toute surprise d'entendre ces paroles d'une âme qui se venait de laver dans le précieux Sang de Jésus-Christ.

Mais j'entendis la même voix qui me dit : « Ce n'est pas qu'elle soit dans l'acte du péché, mais dans la volonté qui n'est point sortie de son cœur, ce que j'ai plus en horreur que l'acte du péché même, car, c'est appliquer mon Sang sur (une charogne) corrompue, par mépris ; d'autant que la volonté au mal est la racine de toute corruption, incapable d'en recevoir aucun effet. » Je souffris, à ces mots, de grandes peines, demandant sans cesse miséricorde à Notre-Seigneur, qui me dit, un jour de

29. Elle doit faire amende honorable pour une personne qui apporte de mauvaises dispositions à la communion.

Pâques, après l'avoir reçu : « J'ai ouï ton gémissément : « j'ai incliné ma miséricorde sur cette âme. » Ce qui me consola fort.

30. Elle porte le poids de la sainteté de justice pour une âme que N.-S. était prêt à frapper.

Sortant de l'oraison, pour aller couper le pain¹ des épouses de mon Bien-Aimé qui me suivait avec un pesant fardeau qu'il voulait mettre sur mes épaules, qui auraient succombé sous le faix si lui-même n'avait été ma force, il me dit : « Si tu veux supporter le poids de ma sainteté de justice, je suis prêt de l'appesantir sur cette ^a personne », — me la faisant voir — aussitôt je me jetai à ses pieds, disant : « Consommez-moi plutôt jusque à la moëlle des os que de perdre cette âme qui vous a coûté ^b si cher... « N'épargnez point ma vie ! je la sacrifie à vos intérêts. » Et, me relevant de terre, chargée d'un poids qui m'accablait si fort que je ne pouvais me traîner, je me sentais brûlée d'un feu si ardent qu'il me pénétrait jusqu'à la moëlle des os. Et, me voyant réduite dans le lit, Dieu seul sait ce que je souffris ! Mes maux étaient grands et ne recevaient que de l'accroissement par les remèdes que l'on me faisait et le trop de soin qu'on avait de moi, qui aurais désiré de me voir délaissée de toutes les créatures, pour être conforme à mon amour crucifié.

31. Grande faim de la Sainte Eucharistie et crainte d'être indigne de la recevoir.

Je me sentais une si grande faim de le recevoir, que je ne savais que faire, sinon de m'en prendre à mes yeux par leurs larmes, ([ce qui] ne faisait qu'augmenter ma peine qui m'était représentée souvent par Celui-là même qui en était l'objet,) semblable à celle des pauvres âmes du purgatoire [qui] souffrent de la privation du souverain Bien ; car, nonobstant cet ardent désir qui me consommait, mon divin Maître me faisait voir mon indignité à le loger dans mon cœur, ce qui ne m'était pas une moindre peine que la pre-

a) Ms. 3 : « religieuse » — b) Id. : « tant de sang. »

1. Étant réfectorière.

mière qui me pressait de m'en approcher ; (et l'autre me faisait oublier mes intérêts pour n'en avoir que ceux de la gloire de mon Seigneur, qui me faisaient désirer que plutôt mille fois je fusse abîmée aux pieds de Lucifer que de lui servir de temple où il serait déshonoré. C'étaient les deux peines qui me tourmentaient continuellement, ce qui me faisait demander souvent de me retirer de la sainte communion, malgré l'ardente faim qui me dévorait. Avant que d'aller trouver notre Mère en cette perplexité d'esprit, je m'adressais à mon divin Maître ; je le priais de faire connaître à celle qui me conduisait sa volonté, afin qu'elle m'ordonnât ce que je devais faire. Et puis, lui demandant de m'éloigner de la sainte table, bien loin que ma supérieure me l'accordât, elle me faisait tant de rebuts et de confusion de mon peu d'amour pour Dieu, que je m'en retournais toute confuse et soumise à ce que l'on voulait.)

Quelquefois, ce divin Maître, voilant le tableau de mes misères pour me découvrir celui de son amour, j'aurais souhaité qu'il m'eût été permis de le recevoir à la sainte communion, quand il m'aurait fallu marcher pieds nus sur un chemin de flammes. Cette peine ne m'aurait rien été en comparaison de la privation. Un jour de ^a ma maladie, je me sentais fort pressée d'aller au chœur pour y communier. Il me semblait que la nuit ne serait jamais passée. Mais, comme je ne pouvais me soutenir, je voyais bien que ma prétention était vaine, si Celui qui m'attirait ne me donnait la force. Il ne différa pas de me secourir. Il me sembla que me touchant de sa main, il me dit : « Que crains-tu, fille « de peu de foi ! Lève-toi et me viens trouver. » Ce que je sentis si efficacement que je crus n'avoir plus de mal. M'étant donc levée, à l'insu de l'infirmière, qui me fit recoucher, quelle assurance que je lui pusse donner de ma santé, notre Mère me reprit de l'attache que j'avais à ma

32. N.-S.
la guérit
pour qu'elle
puisse aller
communier.
Mais on la
fait rester à
l'infirmierie.

a) Ms. 3 : « un jour de la grande maladie que j'eus. »

volonté. Je ne lui en dis pas le sujet, crainte que ce ne fût une imagination et qu'elle le crut une vérité.

33. N.-S. veut qu'elle honore le mystère de l'Incarnation.

Un jour de l'Annonciation, à mon oraison, une des grâces que je reçus de Notre-Seigneur, c'est qu'il me fit connaître que je devais honorer ses abaissements par vingt-quatre *Verbum Caro*, pour honorer les heures qu'il a demeuré dans les flancs virginals de sa sainte Mère, me promettant que ceux qui s'y rendraient fidèles ne mourraient point sans recevoir le fruit de son Incarnation par les saints Sacrements.

34. Horreur pour la communion indigne.

Une fois, après la sainte communion, il me dit : « Ma fille, lequel aimerais-tu mieux : me recevoir indignement et, qu'après, je te donnerais mon paradis ; ou bien, te priver de la communion pour me voir plus glorifié, et après cette privation que l'enfer fût prêt à t'engloutir ? » Mais l'amour eut à l'instant fait le choix et la réponse, disant de la plus forte ardeur de mon cœur : « O mon Seigneur, ouvrez ces abîmes et vous verrez que le désir de vous glorifier m'y aura bientôt précipitée ! » tant je sentais de peine que ce pain de vie ne fût mangé indignement ; depuis surtout qu'il me fit voir le mauvais traitement qu'il recevait dans une âme où je le vis comme lié et foulé aux pieds et méprisé, me disant d'une voix triste : « Regarde comme les pécheurs me traitent ! » Une autre fois, il me fit voir la posture qu'il tenait dans un cœur qui résistait à son amour. Il avait les mains sur ses oreilles sacrées et les yeux fermés, disant : « Je n'écouterai point ce qu'il me dit ni ne regarderai point sa misère, afin que mon Cœur n'en soit touché et qu'il soit insensible pour lui comme le sien l'est pour moi. »

35. Le Livre de vie.

Faisant ma lecture pour contribuer à l'entretien d'après vêpres, mon Bien-Aimé se présenta devant moi : « Je te veux faire lire dans le livre de vie où est contenue la science d'amour. » Et, me découvrant son sacré Cœur, il m'y fit lire ces paroles : « Mon amour règne dans la souf-

« France, il triomphe dans l'humilité et il jouit dans l'unité ! »
Ce qui s'imprima si fort dans mon esprit que je n'en ai jamais perdu la mémoire.

Une autre fois, se présentant à moi, couvert de plaies et son corps tout sanglant, son Cœur tout déchiré de douleurs et comme tout lassé, me prosternant à ses pieds avec une grande crainte qui s'était imprimée en moi et n'osant lui rien dire, il me dit : « Voilà l'état où me réduit mon peuple choisi que j'avais destiné pour apaiser ma justice et il me persécute secrètement. S'il ne s'amende, je les châtierai sévèrement. Je retirerai mes justes et j'immolerai le reste à ma juste colère qui s'embrasera contre eux. » Je ne peux dire combien cela me fit souffrir. Je lui présentai son amour souffrant dont un des regards était capable d'apaiser son courroux.

36. Menaces contre le « peuple choisi ».

Une autre fois que je me sentais dans une agonie douloureuse, mon Seigneur, m'honorant de sa visite, me dit : « Entre, ma fille, dans ce parterre délicieux pour ranimer ton âme languissante. » Je vis que c'était son sacré Cœur, dont la diversité des fleurs était autant aimable que leur beauté était admirable. Après les avoir considérées, sans oser les toucher, il me dit : « Tu en peux cueillir à ton gré. » Me jetant à ses pieds : « O mon divin amour, je n'en veux point d'autres que vous, qui m'êtes un bouquet de myrrhe que je veux porter continuellement entre les bras de mes affections. — Tu as bien su choisir, me dit-il, car toutes les autres fleurs sont passagères et ne peuvent longtemps durer en cette vie mortelle sans se flétrir. Il n'y a que la myrrhe que tu choisis qui puisse conserver sa beauté et son odeur, et cette vie est sa saison : il n'y en a point dans l'éternité, elle y change de nom. »

37. Le « parterre délicieux ». Marguerite choisit le bouquet de myrrhe.

Je ne sais comme une épouse de Jésus crucifié ne peut pas aimer la Croix, la fuir et la mépriser, puisqu'en même temps elle fuit Celui qui l'a portée pour notre amour, en faisant l'objet de ses délices. Nous ne pouvons l'aimer

38. Il faut bien accueillir la Croix.

qu'autant que nous aimons sa Croix. Il me fit connaître qu'autant de fois que je ferais rencontre de la Croix et la mettrais par amour dans mon cœur, autant de fois je le recevrais et ressentirais sa présence dans mon cœur, qu'il accompagne partout, comme étant le vrai caractère de son amour. J'ai eu cette vue après la sainte communion.

39. N.-S. ne veut pas qu'elle soit une pierre d'achoppement pour les autres.

Rien ne me paraît plus horrible dans la maison de Dieu qu'une religieuse volontaire. Mais, pour un surcroît de peine, Notre-Seigneur me commanda de dire à ma supérieure que je ne devais avoir de singularités que les souffrances et qu'il ne voulait point que je fusse une pierre d'achoppement, parce que ceux qui s'y heurteraient se blesseraient très vivement ; elle serait très douloureuse « non à cause de toi, ajouta cette voix, mais à cause de mon esprit qui habite en toi ».

40. Son cœur doit être comme la lampe du sanctuaire.

(Je priais Notre-Seigneur que mon cœur ne sortît pas de sa présence.) Il me dit un jour, faisant la gémulation : « Tu t'en vas donc sans cœur, car le tien ne sortira plus d'ici ; je le remplirai d'un baume précieux qui y entretiendra sans cesse le feu de mon amour. La bonne volonté doit être la mèche qui ne doit jamais finir. Tout ce que tu pourras faire et souffrir avec ma grâce, tu le dois mettre dans mon Cœur pour y être converti en ce baume qui doit être l'huile de cette lampe, afin que tout y soit sommé dans le feu de mon amour divin. » Je tâchai de faire ce qu'il m'enseignait. « Ma fille, me dit-il, je prends tant de plaisir de voir ton cœur, que je veux me mettre en sa place et te servir de cœur. » Et cela se fit si sensiblement qu'il ne m'était pas permis d'en douter. Depuis ce temps, sa bonté me donne un si libre accès auprès de sa grandeur que je ne le peux exprimer. « As-tu perdu au change que tu as fait avec moi, me dit Notre-Seigneur, en me donnant tout ? Aie soin de remplir ta lampe et j'y allumerai le feu. »

41. La cou- J'ai reçu de grands effets de la protection de la Sainte

Vierge. Le jour de sa triomphante Assomption, elle me fit voir une couronne qu'elle s'était faite de toutes ses saintes filles qui s'étaient mises ^a à sa suite et qu'elle voulait paraître avec cet ornement devant la sainte Trinité. Mais elle me dit qu'elle avait une grande tristesse de ce que, voulant se séparer de la terre, les fleurs dont on avait orné son chef s'y étaient trouvées attachées, ne lui en restant que quinze, dont cinq furent reçues pour épouses de son Fils ; me faisant voir combien il est important qu'une âme religieuse soit détachée de tout et d'elle-même pour faire que sa conversation soit au ciel.

Une autre fois, elle me fit voir le sacré Cœur de Jésus comme une source d'eau vive où il y avait cinq canaux qui coulaient avec complaisance dans cinq cœurs de cette Communauté qu'il avait choisis pour les remplir de cette divine abondance. Il y en avait au-dessous cinq autres qui recevaient beaucoup, mais ils laissaient couler par leur faute ^b cette eau précieuse. Une autre fois, il m'en fut montré cinq cœurs que ce Cœur amoureux était prêt de rejeter ne les regardant plus qu'avec horreur. Mais, bien loin de souhaiter de savoir qui c'était, je demandais de n'en avoir aucune connaissance. Je ne laissais de verser beaucoup de larmes, disant : « Mon Dieu, il vous est bien permis de me détruire et de m'anéantir, mais je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez accordé la conversion de ces cœurs. » Mais il a fallu bien souffrir avant que cela fût. L'enfer n'est pas plus horrible qu'une âme privée d'amour.

Une fois que j'accompagnais le saint Sacrement que l'on portait à une malade, j'aperçus cette surprenante bonté se détournant du côté où on le portait, disant ces paroles à celui qui le portait : « Cessez de me forcer : je souffre vio-

ronne de la Sainte Vierge.

42. Le sacré Cœur, source d'eau vive.

43. L'amour de N. S. lui fait souffrir violence dans l'Eucharistie.

a) Ms. 3 : « sous sa protection et à sa suite » — b) Id. : « Je ne sus point qui était si favorisé de celui de Jésus. »

« lence. » Ah ! que j'aurais bien voulu que tous les assistants eussent entendu cette voix pénétrante pour s'en laisser toucher ! Elle me fit bien verser des larmes. Se présentant devant moi, il me dit : « Laisse-moi reposer dans ton cœur
« pour soulager la violence que j'ai voulu souffrir par mon
« amour. »

44. Participation au mystère du Crucifiement.

Un jour, pendant mon oraison, me sentant un grand désir de souffrir quelque chose pour Dieu, le considérant sur l'arbre de la Croix, il me tenait fortement attachée à lui, me disant amoureusement : « Reçois, ma fille, la croix que
« je te donne et la plante dans ton cœur, l'ayant toujours
« devant les yeux et la portant entre tes bras. Les plus
« rigoureux tourments qu'elle te fera, seront inconnus et
« continuels : une faim sans te rassasier ; une soif sans te
« désaltérer, une ardeur sans rafraîchissement. » Et, ne pouvant comprendre ces paroles, je dis : « Mon Dieu, don-
« nez-moi l'intelligence de ce que vous voulez que je fasse.
— L'avoir dedans ton cœur, c'est qu'il faut que tout y
« soit crucifié ; l'avoir devant tes yeux, c'est qu'il faut être
« crucifiée en toute chose ; et la porter entre tes bras, c'est
« l'embrasser amoureusement toutes les fois qu'elle se pré-
« sente, comme le plus précieux gage de mon amour que
« je te peux donner en cette vie. Cette faim continuelle des
« souffrances est pour honorer celle que j'avais de souffrir
« pour glorifier mon Père éternel. Cette soif sera de moi et
« du salut des âmes, en mémoire de celle que j'ai eue sur
« l'arbre de la Croix. »

45. Piense pratique pour les vendredis, en l'honneur de la Passion de N.-S.

Un vendredi, pendant la sainte messe, je me sentais un grand désir d'honorer les souffrances de mon Époux crucifié. Il me dit amoureusement : qu'il désirait que, tous les vendredis, je le vinsse adorer trente-trois fois sur la Croix, qui est le trône de sa miséricorde, me prosternant humblement à ses pieds, tâchant de m'y tenir dans la même disposition qu'y était la Sainte Vierge au temps de sa Passion, les offrant au Père éternel avec les souffrances de son divin

Fils, pour lui demander la conversion de tous les cœurs endurcis et infidèles qui résistent au mouvement de sa grâce ; et que ceux qui se voudront rendre fidèles à cette pratique, il leur sera favorable à la mort.

Une autre fois, il m'enseigna trois dispositions qu'il me fallait apporter en trois de mes exercices les plus importants. Le premier est la sainte messe, que je devais entendre dans la même disposition de la Sainte Vierge au pied de la Croix, (la priant de nous obtenir la participation des mérites du sacrifice, de la mort et passion de son divin Fils, en qualité de son esclave, lui demandant la même grâce aux stations que je ferais au pied de la Croix). — Pour la sainte communion, il me faut demander les dispositions qu'elle avait au moment de l'Incarnation, tâchant d'y entrer le plus qu'il me sera possible par son intercession, disant avec elle : « Voici la Servante du Seigneur : me soit fait selon « sa parole ! » — Et, pour l'oraison, offrir les dispositions que la Sainte Vierge avait lorsqu'elle fut présentée au temple.

Le jour de saint François de Sales¹, étant devant le saint Sacrement, il me semble que ce bienheureux Père, accompagné de notre digne Mère de Chantal, me dit distinctement : « Dieu m'ayant commandé de visiter tous les monastères de l'Institut et que toutes celles que je reconnaitrais pour mes vraies filles seraient reçues de lui pour « ses véritables épouses, et, pour accomplir ce commandement, je n'ai rien fait que de visiter les cœurs des supérieures, dans lesquels tous ceux des filles de la Visita-

46. S'unir aux dispositions de la Sainte Vierge, à la messe, à la communion et à l'oraison.

47. Saint François de Sales visite les monastères de la Visitation. Sainte Chantal, après avoir repris les fautes qui s'y commettent, indique le sacré Cœur comme remède.

1. A, t. I, p. 285, et B, p. 312, avaient intercalé ce morceau dans la *Vie* par les *Contemporaines*, en lui donnant la date du 29 janvier 1689. C'est, sans doute, parce que ces éditions avaient mêlé, au t. II, dans la lettre XCVII, qui est de la fin de février 1689, des passages empruntés au Ms. 9, et qui concernaient saint François de Sales, mais sans rapport avec le présent morceau. Or, le Ms. 9 donnait la date de 1689. Mais le Ms. 6 donne la date de 1687, plus vraisemblable. Dans tous les cas ce morceau n'est pas à sa place chronologique dans les écrits faits sur l'ordre de la Mère de Saumaise.

« tion doivent être renfermés. Soient-elles bonnes ou mau-
 « vaises, elles représentent la personne de Jésus-Christ
 « et toutes celles qui seront séparées d'elles le seront
 « pareillement de lui. Il y a une Communauté qui m'a
 « donné bien de la joie, n'y en trouvant que trois, dans une
 « autre cinq, lesquelles n'ont pas été mises au nombre de
 « mes filles. Mais, il y en a une qui me cause bien de la
 « douleur, y en ayant le tiers qui n'ont point été reconnues
 « de moi. » Et la digne Mère de Chantal dit fort distincte-
 ment que tout cela ne venait que du manquement de sim-
 plicité, de laquelle on était déchu et que les murs qui quit-
 taient leur fondement seraient bientôt renversés. « Je sen-
 « tais tant de douleur ¹ de voir une fille de la Visitation
 « manquer de simplicité lorsque j'étais parmi elles ! J'au-
 « rais souffert avec moins de déplaisir qu'elle m'eût donné
 « d'un couteau dans le cœur... Que chaque supérieure fasse
 « son possible pour rétablir cette chère vertu, et l'humili-
 « té. Et s'il n'y a bientôt de l'amendement, Dieu la visi-
 « tera sévèrement. » Priant notre Fondatrice me faire con-
 naître les plus particuliers manquements : « C'est, me dit-
 « elle, que l'on dit ses fautes avec déguisement, ce qui fait
 « qu'elles sont accusées [in]justement. « L'on se justifie
 « en accusant les autres, et, en un mot, l'on recherche sa
 « propre gloire et non celle de Dieu. Celles qui en usent
 « ainsi se rendent la risée du démon qui, après les avoir
 « remplies du vent de la propre estime d'elles-mêmes, les
 « regarde comme un vaisseau vide, qui n'est plus propre
 « qu'à lui servir de jouet. La curiosité fait encore beau-
 « coup de mal, puisque celle qui s'informe curieusement
 « des défauts des autres tombe dans l'aveuglement de
 « Dieu et d'elle-même. » Cette digne Mère finit par ces
 mots : « Les vraies filles de la Visitation ne se doivent
 « réjouir qu'en la Croix et ne se glorifier que des humi-

1. C'est sainte Chantal qui parle.

« liations, puisqu'elles ne doivent triompher que par
 « la Croix. Que l'on retranche toute prétention de faire
 « plus ou moins ». C'est le plus efficace moyen que
 « nous ayons de nous relever de nos chutes que le
 « sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et notre
 « saint Fondateur l'a obtenu à notre Institut pour l'em-
 « pêcher de succomber sous les artifices d'un esprit
 « étranger, plein d'orgueil et d'ambition, qui ne cherche
 « qu'à renier l'esprit d'humilité et de simplicité qui est le
 « fondement de l'édifice que Satan ne cherche qu'à renver-
 « ser, ce qu'il ne pourra faire, ayant ce sacré Cœur pour
 « défenseur et pour soutien. »

Une fois, m'ayant été commandé de prier pour quelque
 sujet que l'on ne me dit pas, étant à l'oraison sans penser
 à ce que l'on m'avait dit, mon Dieu me tenant très étroite-
 ment unie à lui, mit tout mon intérieur en silence pour me
 faire entendre sa divine voix et commencer à exécuter la
 promesse qu'il m'a fait d'avoir soin de ce que l'on recom-
 manderait à mes indignes prières. Après m'avoir donc fait
 connaître sa volonté sur quelqu'autre sujet, il me dit
 ensuite que je devais dire à celle qui m'avait recommandé
 cette affaire qu'elle ne s'en devait pas mettre en peine,
 parce que c'était sa main très libérale qui récompenserait
 tout le zèle qu'il avait de la gloire de son très saint nom,
 auquel il devait augmenter et persévérer, vu que sa grâce
 ne lui serait pas refusée et qu'il les fallait recevoir comme
 venant de la main de Notre-Seigneur et non de celle des
 créatures, lesquelles, s'il regardait et laisser couler l'esprit
 humain, l'ambition s'y joindrait bientôt, et, Dieu retirant
 sa grâce et son secours, il se verrait bientôt en danger de
 se perdre.

Ayant été quel temps dans de grandes souffrances, Notre-
 Seigneur me vint consoler, me disant : « Ma fille, ne

48. Répon-
 se pour une
 personne
 qui avait re-
 commandé
 une affaire
 aux prières
 de la Ser-
 vante de
 Dieu.

49. N.-S.
 lui donne
 pour « Gar-
 dien fidèle »

a) Ms. 3 : « que ce que les observances marquent. »

un esprit cé-
lesté qui
l'assiste en
tout et par-
tout.

« t'afflige pas, car je te veux donner un gardien fidèle qui
« t'accompagnera partout et t'assistera dans toutes tes
« nécessités ^a intérieures et qui empêchera que ton ennemi
« ne se prévaut point ^b de toutes les fautes où il croira
« de te faire tomber par ses suggestions qui retourneront à
« sa confusion » : grâce qui me donne une telle force qu'il
me semble n'avoir plus rien à craindre, car ce fidèle gar-
dien de mon âme m'assiste avec tant d'amour, qu'il m'affran-
chit de toutes ces peines. Mais je ne le voyais que lorsque
mon Seigneur me cachait sa présence sensible pour me
plonger dans les douleurs très rigoureuses de sa sainteté de
justice. C'était alors qu'il me consolait par ses familiers
entretiens, me disant une fois : « Je vous veux dire qui je
« suis, ma chère Sœur, afin que vous connaissiez l'amour
« que votre Époux vous porte. Je suis un des sept Esprits
« qui sont les plus proches du trône de Dieu et qui parti-
« cipent le plus aux ardeurs du sacré Cœur de Jésus-Christ,
« et c'est à dessein de vous les communiquer autant que
« vous en serez capable de les recevoir. » Une autre fois,
il me dit qu'il n'y avait rien de plus sujet à l'illusion et à
la tromperie que les visions et que c'était par là que le
démon en avait séduit plusieurs, se déguisant en ange de
lumière pour leur donner mille fausses douceurs, et que,
souvent, il tâcherait de prendre sa place pour me sur-
prendre ; mais qu'il serait chassé par ces paroles : « *Per
signum crucis* » et le reste du verset que je devais dire,
afin de n'être pas trompée.

Une autre fois, il me dit : « Prenez bien garde qu'au-
« cune grâce et caresse familière que vous recevez de notre
« Dieu ne vous fasse oublier de ce qu'il est et de ce que
« vous êtes ; car, autrement, je tâcherais moi-même de vous
« anéantir. » Une autre fois que l'on me voulait faire
prendre quelque intrigue pour un mariage, je le vis aussi-

a) Ms. 3 : « extérieures » — b) Id. : « à l'encontre de toi. »

tôt prosterné sur sa face, ce qui fut cause que je ne pouvais répondre à ce que l'on m'en disait, et, lui en ayant demandé le sujet, il me dit que : cela était si odieux dans le cœur d'une épouse de Jésus-Christ et qu'il en avait tant d'horreur, qu'il s'était prosterné devant lui pour lui en demander pardon. Et lorsque mon Seigneur m'honorait de sa divine présence, je n'apercevais plus celle de mon saint ange. Lui en ayant demandé la raison, il me dit que, pendant ce temps-là, il était prosterné dans un profond respect par hommage à cette grandeur infinie, abaissée à ma petitesse ; et, en effet, je le voyais ainsi, lorsque j'étais favorisée des caresses amoureuses de mon céleste Époux. Je le trouve toujours prêt à m'assister en mes nécessités, ne m'ayant jamais rien refusé de ce que je lui ai demandé. Une fois que mon saint ange s'était retiré de moi, je commis une faute de fragilité et ces paroles me furent dites intérieurement : « C'est moi qui l'ai voulu ainsi, afin qu'en faisant pénitence tu me représentes Celui auquel je prends mon bon plaisir plongé dans la douleur mortelle de son agonie au jardin des Olives, et que, continuellement, tu me l'offres, t'unissant à lui pour satisfaire à mon juste désir. »

Une fois, ayant vu en songe une religieuse décédée depuis longtemps, qui me dit qu'elle souffrait beaucoup en purgatoire, mais que Dieu lui venait de faire^a souffrir une peine incomparable, qui était la vue d'une de ses parentes, précipitée dans l'enfer. Et, m'éveillant sur ces paroles, avec de si grandes peines qu'il me semblait qu'elle m'avait imprimé les siennes, sentant mon corps si brisé que je ne me remuais qu'avec peine^b. Mais, comme l'on ne doit pas croire aux songes, je n'y faisais pas grande réflexion, mais

50. Elle soulage l'âme d'une religieuse en purgatoire.

^a) Mss. 3 et 9 : « Sentir une douleur qui surpassait toutes les autres, qui était la vue d'une de ses (proches) parentes. »
^b) Id. : « la sentant sur mes épaules comme un fardeau in-supportable. »

elle me pressait si fort qu'elle ne me donnait point de repos, me disant incessamment : « Priez Dieu pour moi. Olfrez-lui
 « vos souffrances unies à celles de Jésus-Christ, pour sou-
 « lager les miennes. Donnez-moi tout ce que vous ferez jus-
 « qu'au premier vendredi de mai, que vous communierez
 « pour moi, » ce que je fis avec le congé de ma supérieure. Mais, ma peine s'augmenta si fort qu'elle m'accablait, sans pouvoir trouver de soulagement ni de repos, car, l'obéissance m'ayant fait retirer pour en prendre, je ne fus pas si tôt au lit, qu'il me semblait l'avoir proche de moi, qui me disait ces paroles : « Te voilà dans ton lit, bien à ton aise,
 « regarde-moi, couchée dans un lit de flammes, où je souffre
 « des maux intolérables. » Et, me faisant voir cet horrible lit qui me fait frémir toutes les fois que j'y pense, car le dessous était de pointes aiguës qui étaient tout en feu et lui entraient dans la chair, me disant que c'était à cause de sa paresse et négligence à l'observance de ses Règles et infidélité à Dieu : « On me déchire le cœur avec des peignes
 « de fer tout ardents — qui est ma plus cruelle douleur —
 « pour les pensées de murmure et de désapprobement
 « dans lesquelles je me suis entretenue contre mes supé-
 « rieures, et ma langue, mangée de vermine^a, est pour
 « punir mes paroles contre la charité que j'ai dites. Et,
 « pour mon peu de silence, voilà ma bouche^b toute ulcé-
 « rée. Ah ! que je voudrais bien que toutes les âmes con-
 « sacrées à Dieu me pussent voir dans cet horrible tour-
 « ment ! Si je leur pouvais faire sentir la grandeur de mes
 « peines et de celles qui sont préparées à celles qui vivent
 « négligemment dans leur vocation, sans doute qu'elles
 « y marcheraient bien avec une autre ardeur dans l'exacte
 « observance et se garderaient bien de tomber dans les
 « défauts qui me font tant souffrir ! » Tout cela me faisait

a) Ms. 3 et 9 : (« et que l'on m'arrache continuellement ») —
 b) Id. : « et mes lèvres tout enflées et rongées d'ulcères. »

fondre en larmes. On me voulait donner quelques remèdes. Elle me dit : « L'on pense bien à te soulager dans tes
 « maux, mais personne ne pense à alléger les miens....
 « Hélas ! un jour d'exactitude au silence, de toute la Com-
 « munauté, guérirait ma bouche ulcérée ! Un autre, passé
 « dans la pratique de la charité, sans faire aucune faute
 « contre icelle, guérirait ma langue ; et un troisième, passé
 « sans faire aucun murmure ni désapprobement contre la
 « supérieure guérirait mon cœur déchiré. » Après avoir
 fait la communion qu'elle m'avait demandée, elle me dit
 que ses horribles tourments étaient bien diminués, car on
 lui avait dit une messe à l'honneur de la Passion, mais
 qu'elle était encore pour longtemps en purgatoire, où elle
 souffrait les peines qui sont dûes aux âmes qui sont tièdes
 au service de Dieu. Je me trouvai affranchie de mes peines,
 qu'elle m'avait dit qui ne diminueraient point qu'elle ne
 fût soulagée.

Vive Jésus ! Un jour de saint François, à mon oraison, Notre-Seigneur me fit voir ce grand saint revêtu d'une lumière et splendeur incompréhensibles et élevé en un très haut et éminent degré de gloire, au dessus des autres saints à cause de la conformité qu'il a eue à la vie souffrante de notre divin Sauveur, la vie de nos âmes et l'amour de nos cœurs, et de l'amour qu'il avait porté à sa sainte Passion, qui avait attiré ce divin amant crucifié à s'imprimer en lui par l'impression de ses plaies sacrées, ce qui l'avait rendu un des plus aimés favoris de son sacré Cœur, qui lui a donné un grand pouvoir d'obtenir l'application efficace du mérite de son Sang précieux, le rendant, en quelque façon, distributeur de ce divin trésor. Il lui donne un grand pouvoir d'apaiser la divine justice, lorsqu'étant irritée contre

51. Saint François d'Assise, puissant intercesseur auprès de Dieu, est donné comme conducteur à la Servante de Dieu¹.

1. A et B donnaient à ce morceau la date du 4 octobre 1686. Nous pensons, ainsi qu'on l'a noté dans la *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque*, publiée par le monastère de Paray-le-Monial, en 1909, p. 65, qu'il se rapporte plutôt au 4 octobre 1673.

les pécheurs ^a, il s'expose à cette divine colère d'un Dieu irrité comme un autre lui-même, dedans son Fils crucifié, pour l'amour duquel il fait souvent céder la rigueur de sa justice à la douce clémence de sa miséricorde; mais, tout particulièrement pour les religieux déçus de leur régularité, pour lesquels il était prosterné et gémissait sans cesse pour les désordres qui étaient arrivés à un ordre, en particulier, lequel aurait reçu de très grands châtimens sans le secours de ce grand favori de Dieu. Après m'avoir fait voir toutes ces choses, ce divin Époux de mon âme me le donna pour conducteur, comme un gage de son divin amour, pour me conduire dans les peines et souffrances qui m'arriveraient.

52. N.-S. lui révèle quelque chose de la tristesse de son agonie au jardin des Oliviers et veut qu'elle s'offre en victime pour apaiser la justice divine.

Considérant attentivement ^b mon Sauveur au jardin des Olives, dans une de mes oraisons, plongé dans la tristesse et agonie d'une douleur rigoureusement amoureuse, et me sentant fort pressée du désir de participer à ses angoisses douloureuses, il me dit amoureusement : « C'est ici où j'ai
« plus souffert ^c qu'en tout le reste de ma Passion, me
« voyant dans un délaissement général du ciel et de la
« terre, chargé de tous les péchés des hommes. J'ai paru
« devant la sainteté de Dieu qui, sans avoir égard à mon
« innocence, m'a froissé en sa fureur, me faisant boire le
« calice qui contenait tout le fiel et l'amertume de sa juste
« indignation, et, comme s'il eût oublié le nom de Père,
« pour me sacrifier à sa juste colère. Il n'y a point de créa-
« ture qui puisse comprendre la grandeur des tourments
« que je souffris alors. C'est cette même douleur que l'âme
« criminelle ressent, lorsqu'étant présentée devant le tri-
« bunal de la sainteté divine qui s'appesantit sur elle, la
« froisse et l'opprime et l'abîme en sa juste rigueur. » Me

a) Mss. 3 et 9 : « prête à les châtier » — b) Id. : « dans une de mes oraisons, l'unique objet de mon amour, au jardin des Olives, plongée dans » — c) Id. : « intérieurement ».

disant ces paroles ensuite : « Ma justice est irritée et prête
 « de punir, par des châtimens manifestes, des pécheurs
 « cachés, s'ils ne font pénitence ; et je te veux faire con-
 « naître lorsque ma justice sera prête à lancer ses coups
 « sur ces têtes criminelles. Ce sera lorsque tu sentiras
 « appesantir ma sainteté sur toi qui dois élever ton cœur et
 « tes mains au ciel, par prières et bonnes œuvres, me pré-
 « sentant continuellement à mon Père, comme une vic-
 « time d'amour, immolée et offerte pour les péchés de tout
 « le monde ; me mettant comme un rempart et un fort
 « assuré entre sa justice et les pécheurs, afin d'obtenir
 « miséricorde, de laquelle tu te sentiras environnée lorsque
 « je voudrai faire grâce à quel[ques]-uns. Ce sera pour
 « lors que tu me dois offrir à mon Père éternel comme
 « l'unique objet de ses complaisances amoureuses, en
 « action de grâces de la miséricorde qu'il exerce envers
 « les pécheurs. Tu connaîtras encore lorsque cette âme
 « persévérera pour le ciel, car je te ferai part de « la joie
 « que les bienheureux en reçoivent ; et le tout, par la com-
 « munication de mon pur amour¹. »

a) Mss. 3 et 9 : « quelque petit échantillon de la joie que les bienheureux en reçoivent dans le ciel. »

1. Les Mss. 3 et 9 contiennent également le récit de ce qui précède ; après quoi, ils donnent le morceau suivant qui vaut la peine d'être conservé, d'autant qu'il nous permet de donner sûrement la date de 1673 aux communications célestes que la Bienheureuse rapporte lui avoir été faites au sujet du mystère de l'agonie du Sauveur. Elle dit donc : « Bien peu de temps après, dans la première solitude
 « d'après ma profession [par conséquent dans l'automne de 1673],
 « les deux ou trois premiers jours, cette sainteté divine s'appesantit
 « et s'imprima si fort en moi qu'elle me rendait incapable de faire
 « l'oraison et de supporter la douleur intérieure que je sentais, si la
 « même puissance qui me faisait souffrir ne m'avait soutenue, car je
 « sentais un désespoir et douleur si grande de paraître devant mon
 « Dieu que j'aurais voulu mille fois m'abîmer, me détruire et
 « m'anéantir, s'il avait été à mon pouvoir, tant je me sentais indigne
 « de paraître devant cette divine présence, dont je ne me pouvais

53. La Sainte Vierge lui met le divin Enfant dans les bras.

Dans une retraite, ma sainte libératrice m'honora de sa visite, tenant son divin Fils entre ses bras, qu'elle mit entre les miens, me disant : « Voilà Celui qui vient t'ap-
« prendre ce qu'il faut que tu fasses. » Je me sentis péné-
trée d'une si grande joie et d'un désir ardent de le bien
caresser, ce qu'il me laissa faire tant que je voulus. Et,
m'étant lassé à n'en pouvoir plus, il me dit : « Es-tu con-
« tente maintenant ? Que ceci te serve pour toujours : car
« je veux que tu sois abandonnée à ma puissance comme
« tu as vu que j'ai fait. Soit que je te caresse ou que je te
« tourmente, tu ne dois avoir de mouvements que ceux que
« je te donnerai. » Depuis, je me trouvais dans une heureuse
impuissance de lui résister.

54. Son cœur qui est montré entre les Cœurs de Jésus et de Marie.

Un jour de la fête du Cœur de la Sainte Vierge, après la
sainte communion, Notre-Seigneur me fit voir trois cœurs,
dont celui qui était au milieu était très petit et quasi imper-
ceptible. Les deux autres étaient tout lumineux et éclat-
tants, dont l'un surpassait l'autre incomparablement et
j'entendis ces paroles : « C'est ainsi que mon pur amour
« unit ces trois cœurs pour toujours. » Les trois n'en firent
qu'un. Cette vue me dura assez longtemps, qui m'imprima
des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il me serait
difficile d'exprimer.

55. Écoulement du Cœur de Jésus dans le cœur de Marguerite.

(Un vendredi, après la sainte communion, Notre-Seigneur
me dit : « Je t'ai fait, ma fille, une si grande grâce aujour-
« d'hui, que tu n'en connaîtras l'étendue qu'à l'heure de la
« mort. » Quelque temps après, il m'en fit voir un petit
échantillon, pendant une de mes oraisons. Une lumière
sortait de la plaie de son adorable Côté et s'élançait dans

« retirer, d'autant qu'elle me poursuivait partout, comme une crimi-
« nelle qui était prête à recevoir sa condamnation ; mais avec une
« soumission si grande au divin vouloir de mon Dieu que je suis
« toujours disposée à recevoir toutes les peines, douleurs qu'il lui
« plaira m'envoyer, et avec même amour et contentement que je
« ferais la suavité de son amour. »

mon cœur, ce qui me faisait ressentir une très grande ardeur, avec ces paroles : « C'est ainsi que mon amour fait « un continuel écoulement dans le cœur que je t'ai donné « qui, par un autre écoulement, renvoie les biens dans « leur source; grâce qui te sera continuelle. » Mais je n'exprime point ici les effets que j'en ai ressentis, ne le pouvant faire.)

Une fois que l'on travaillait à un ouvrage commun ¹, je me retirai en un petit coin pour être plus proche du saint Sacrement. Mon Dieu me faisait là de très grandes grâces. Et, comme on me faisait la guerre de ce que j'allais en ce lieu, je répondis avec une grande imprudence que je n'irais plus. Mais, je fus si fort pressée d'y retourner que je ne pus résister. Ce qui, m'ayant fait peine, je le fus dire à ma supérieure qui me dit que je ne devais pas laisser d'y aller. Y étant donc retournée, j'aperçus une multitude d'esprits bienheureux qui me dirent être destinés à honorer Jésus-Christ au très saint Sacrement; et si je voulais entrer dans leur association, ils m'y recevraient, mais qu'il fallait commencer à vivre de leur vie, à quoi ils m'aideraient de tout leur pouvoir et suppléeraient à mon impuissance à lui rendre les hommages d'amour qu'il désirait de moi; et qu'il fallait, en échange, que je suppléasse à l'impuissance qu'ils avaient de souffrir; et qu'ainsi, nous unirions l'amour souffrant à l'amour jouissant. Ils me firent voir notre association écrite dans le sacré Cœur de Jésus-Christ.

56. Association avec les Séraphins.

Un jour que le désir de recevoir Notre-Seigneur me tourmentait, je lui dis : « Apprenez-moi ce que vous voulez que je vous dise. » — « Rien, sinon ces paroles : Mon Dieu, mon Unique et mon Tout, vous êtes tout pour moi et je suis toute pour vous ! Elles te garderont de toutes sortes de tentations et suppléeront à tous les actes que tu voudrais faire et te serviront de préparation en tes actions. »

57. « Mon Dieu, mon unique et mon tout. »

1. Cf. *Autobiographie*, n° 101.

58. Grâce
du jour de
l'Ascension.
« Un ciel de
repos sur la
terre. ¹ »

Comme, un jour de l'Ascension, on allait au Chœur pour honorer le moment où Notre-Seigneur monta au ciel, étant devant le saint Sacrement, je me trouvai dans une grande quiétude qui produisit aussitôt une ardente lumière qui renfermait en soi mon aimable Jésus qui, s'approchant de moi, me dit ces paroles : « Ma fille, j'ai choisi ton âme « pour m'être un ciel de repos sur la terre et ton cœur « me sera un trône de délices à mon amour. » Depuis ce temps, tout était calme en mon intérieur et j'avais crainte de troubler le repos de mon Sauveur.

59. Il faut
tout quitter
pour trou-
ver Dieu.

(Voici, ô mon âme, en quoi tu peux honorer ton Dieu : c'est en te renonçant toi-même, en t'anéantissant avec Jésus-Christ et pour l'amour de Jésus-Christ. Tu trouveras la vie dedans la mort ; la douceur dans l'amertume, et Dieu dans le néant ; car il faut quitter tout pour le trouver. Notre cœur est fait pour Dieu : malheur donc à lui s'il se contente de moins que de Dieu ou s'il se laisse brûler d'autre feu que de celui de son pur amour.)

1. Cette faveur du jour de l'Ascension avait été mise dans la *Vie* par les *Contemporaines* : A, t. I, p. 145 ; B, p. 174 ; on l'avait aussi mise, un peu plus abrégée, à la suite de la Lettre VI à la Mère de Saumaise, datée de 1680 : A, t. II, p. 10 ; B, p. 44. Mais les Mss. 3, 8 et 9, qui donnent ce morceau, ne le rattachent pas à cette lettre, d'où il suit que la date de 1680 est arbitraire.

FRAGMENTS

AVERTISSEMENT SUR LES FRAGMENTS

Nous avons réuni, sous ce titre, des morceaux épars dans nos divers mss. Quelques-uns se rapportent à des faits ou à des grâces déjà relatés ailleurs, mais racontés ici avec plus de développement ou avec des détails nouveaux. Ces fragments sont probablement des lambeaux sauvés du feu, des divers écrits que nous savons qu'elle dut faire par ordre de ses directeurs. Peut-être quelques morceaux sont-ils des extraits de lettres. On sait assez que jadis on n'avait aucun scrupule de mettre les unes à côté des autres, sans aucune indication et sans souci de la chronologie, des pièces prises de-ci et de-là. Les trois premiers fragments se trouvaient au travers du *Mémoire* écrit par ordre de la Mère de Saumaise. Le tableau des références indiquera la provenance des autres. L'édition de Languet que nous citons est celle de 1729.

† Fr.-L.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES FRAGMENTS DE DIVERS ÉCRITS DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

Nos d'ordre	PREMIERS MOTS DES FRAGMENTS	Ms. 3	Ms. 9	Autres Références	Éditions précédentes, t. I	
					A	B
I.	Un jour de saint François de Sales.....	36	36		265	293
II.	Un jour de la Visitation.....		40	2 ^e p. Languet, 291	266	294
III.	Un jour, comme je me levais du lit.....	39	47	Id., 287	54	85
IV. 1.	Un vendredi, ayant reçu mon Sauveur.....		51		57	89
2.	Il me dit, en ce temps.....		51		58	89
3.	Je ne l'entends pas autrement.....		52	1 ^{re} p. Id., 60 2 ^e p. <i>Inédite</i>	58	89
4.	Une autre fois, je me suis sentie.....	44	53		58	90
5.	Le jour de ma confession.....	44	53		38 et 59	70 et 90
6.	Mon bien aimé a consommé.....		53		60	91
V. 1.	Mon Seigneur me fit voir.....	42		L., 289	57	88
2.	Une autre fois, me sentant saisie.....	42		Id., 290	56	87
3.	N.-S. me fit connaître.....	54		Inédit sauf les premières lignes	33	65
4.	Je n'ai point encore eu.....	56		L., 288	—	—
5.	N.-S. me présenta.....	56			105	136
6.	Une fois, après avoir longtemps.....	62			55	86
VI.	Marques pour discerner.....	Ms. 4, 67, <i>Rec. Nev. 99</i>	Ms. 7, 82	Languet, 59 et 316 Croiset, 22 et 91	145	175

FRAGMENTS

I

« Un jour de saint François de Sales, demandant à Notre-Seigneur par l'intercession de ce grand saint, les grâces nécessaires pour notre Institut, particulièrement cette sainte charité et union qu'il a désirée pour ses filles, mon Seigneur ayant rejeté plusieurs fois ma demande, je lui dis : « Non, mon Dieu ! je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez accordé cette grâce ; et tant qu'il me restera de voix et de mouvement, je l'emploierai pour vous le demander. » Et il me dit : « Je te promets d'exaucer ta demande, si l'on fait ce que je te commande. Que chacune fasse une sérieuse recherche dans son intérieur de tout ce qui peut faire obstacle à ma grâce, dont l'un des plus grands est une certaine petite jalousie et envie les unes contre les autres, une secrète froideur qui détruit la charité, et rend mes grâces inutiles ; mais quelques-unes en recevront, à ce jour, les derniers efforts. » Et mon saint Fondateur me dit, qu'une véritable fille de la Visitation doit être une hostie vivante, à l'imitation de Jésus-Christ, immolée à tous les desseins de Dieu, sacrifiée par les supérieures ou par les afflictions qui arrivent sans avoir de regard sur soi-même que pour détruire et éteindre ces fausses lumières qui ne nous éclairent que pour nous précipiter. Et toutes celles qui ne se tiennent pas dans cette disposition ne sont pas comptées du nombre de mes filles. »

Grâce du
jour de saint
François de
Sales¹.

1. B. plaçait ce morceau sous la date de 1687, mais sans aucune preuve, les Mss. 3 et 9 d'où il est tiré ne donnant pas de date.

II

VIVE † JÉSUS !¹

Faveur du
jour de la
Visitation.

La Sainte
Vierge, avo-
cate de la
Visitation,
apaise la jus-
tice de Dieu
et déjoue les
calculs de
Satan.

Un jour de la Visitation, étant devant le saint Sacrement, où je demandais à mon Dieu quelque grâce particulière pour notre Institut, et trouvais cette divine Bonté inflexible à ma prière, me disant ces paroles : « Ne m'en
« parle plus, elles font la sourde oreille à ma voix, et
« détruisent le fondement de l'édifice. Mais s'ils pensent de
« l'élever sur un étranger, je le renverserai. » Mais la très
Sainte Vierge, prenant nos intérêts proche de son divin
Fils courroucé, elle parut accompagnée d'une multitude
d'esprits bienheureux, qui lui rendaient mille honneurs et
louanges. Et se prosternant devant lui, avec ces tendres
paroles : « Déchargez sur moi votre juste courroux, c'est
« les filles de mon Cœur, je leur serai un manteau de pro-
« tection qui recevra les coups que vous leur donnerez. »
Alors ce divin Sauveur prenant un visage doux et serein,
lui dit : « Ma Mère, vous avez tout pouvoir de leur dépar-
« tir mes grâces comme il vous plaira. Je suis prêt, pour
« l'amour de vous, de souffrir l'abus qu'elles en font, par
« le mépris qu'elles ont de mon esprit d'humilité et de
« simplicité, qui doit tenir les filles de la Visitation cachées
« en moi, qui suis leur amour crucifié, qu'elles persécutent
« avec cet esprit d'orgueil qui a rompu les liens de charité,
« et divisé ce que j'avais uni. Et si leurs intérêts vous sont
« plus chers que les miens, vous pouvez arrêter le cours de
« ma justice. » Mais cette Reine de bonté, d'un amour plus
que maternel, lui dit :

« Je ne vous demande de délai que jusqu'à ma fête de la
« Présentation, et dans ce temps, je n'épargnerai ni soins,

1. Ce morceau portait aussi dans B, la date 1687, sans qu'on puisse la justifier.

« ni peines pour rendre vos grâces victorieuses, et ruiner
 « les prétentions de Satan, en lui ôtant la proie qu'il croit
 « déjà tenir. » Et m'adressant à mon saint ange, pour le
 prier d'aller rendre mes hommages à ma divine Maîtresse,
 grâce qu'il m'accorda avec tant d'empressement que je
 l'aperçus aussitôt prosterné à ses pieds, rendant à sa gran-
 deur mille actions de grâces, d'honneurs et de louanges, et
 cette Mère d'amour étant restée victorieuse en tout ce
 qu'elle avait demandé pour nous, l'ennemi n'en fut pas con-
 tent, et enrageant de dépit de se voir frustré de son attente,
 il s'éleva un tourbillon si grand, qu'il semblait qu'il allait
 renverser notre église. Mais étant chassé honteusement par
 celle qui nous défendait, il rompit deux fois les rideaux de
 notre grille, avec ces paroles qu'il faisait retentir : « C'est
 « ainsi que je voulais renverser l'ordre de la Visitation,
 « s'il n'avait été soutenu par cette forte colonne contre
 « laquelle je n'ai point de pouvoir ; mais je lui ferai bien
 « de la peine, par l'empire absolu que plusieurs m'ont
 « laissé prendre dans leurs cœurs, et si elles continuent à
 « tenir mon parti, j'espère la victoire. »

Quelque temps après, la Sainte Vierge se présentant à
 mon esprit comme toute lassée, fatiguée, tenant en ses
 divines mains des cœurs remplis de plaies et d'ordures,
 disant : « Voilà que je viens d'arracher des mains de l'en-
 « nemi qui s'en jouait avec plaisir ; mais ce qui afflige mon
 « cœur maternel, c'est que quelques-unes prennent son
 « parti, se mettant contre moi en méprisant le secours que
 « je leur présente. »

Une autre fois, comme l'on récitait le *Salve* à sa chapelle,
 à ces paroles : *Advocata nostra*, elle répondit : « Oui, mes
 « filles, je la suis en effet, mais ce serait avec bien plus de
 « plaisir si vous vouliez être fidèles à mon Fils. » Et
 depuis ce temps, je me trouvai quitte d'un désir qui me
 pressait et tourmentait presque continuellement, pour
 demander à Dieu les grâces dont j'ai parlé, spécialement cet

esprit de charité pour lequel j'aurai voulu sacrifier mille vies, si je les avais eues, pour le voir régner dans les communautés. Et le tout étant passé, je demeurai jusqu'aux retraites sans en avoir de vue.

Mais dans le second jour de ma retraite, étant devant le saint Sacrement, où je me préparais pour me confesser, et la vue de mes péchés par lesquels j'ai tant déshonoré mon Dieu, m'ayant jeté d'abord dans une si grande douleur et confusion, que je ne cessai de pleurer pendant l'espace d'environ cinq ou six heures que j'eus le bonheur d'y demeurer. Et après cela, mon pur amour venant à se présenter devant moi, me dit : « Ma fille, veux-tu bien me sacrifier
« les larmes que tu as versées pour laver les pieds de ma
« bien-aimée, qui s'est souillée en poursuivant un étranger.
« — Eh ! mon Seigneur, je vous ai tout sacrifié, ne m'étant
« réservé ni intérêts, ni prétentions en tout ce que je ferai,
« que ceux du bon plaisir de votre Cœur sacré. »

Et m'étant venu trouver une seconde fois, réduite dans le même état, il me fit la même demande, me disant que c'était pour l'âme de sa bien-aimée qui était tombée dans le péché, et qui avait désir d'en sortir. Et pour la troisième fois, il me fit la même demande, me disant que sa bien-aimée était entrée dans un purgatoire pour se purifier et qu'il lui fallait donner secours, car elle avait désir de s'unir à lui. Et quelque temps après, il me demanda si je savais bien qui elle était ? Que c'était la Visitation, qui ne devait avoir qu'un cœur et une âme ; que ce purgatoire était la solitude, ajoutant : « Ma fille, donne-leur ce dernier aversissement de ma part : que chacune pense à part soi à
« faire profit de la grâce que je lui présente par l'entremise de ma sainte Mère ; car celles qui n'en profiteront
« pas, demeureront comme des arbres secs qui ne rapportent plus de fruits. Elles pourront encore recevoir
« quelque lumière de ma sainteté de justice, qui en éclairant le pécheur l'endurcit, lui fait voir le mauvais état où

« il est, sans lui donner espérance d'aucune grâce victo-
 « rieuse pour l'en retirer, ce qui le jette dans le désespoir
 « ou le rend insensible à son propre malheur. Voilà l'un
 « des plus rigoureux châtimens de ma sainteté de justice
 « dont elle punit le pécheur impénitent. »

III

Un jour, comme je me levais du lit, il me semblait entendre une voix qui me disait : « Le Seigneur se lasse d'attendre; il veut entrer dans ses greniers pour cribler son froment et séparer le bon grain d'avec le chétif. » Et ne faisant pas d'état de cela et ne m'y arrêtant pas quoiqu'il me demeurât imprimé dans l'esprit, tâchant de m'en détourner comme d'une distraction qui m'occupait tellement que je ne pouvais faire l'oraison dans ce combat de mon esprit, la sainteté de Dieu venant à s'appesantir sur moi comme si c'eût été pour m'anéantir, me mit hors de tout mouvement pour me faire entendre derechef sa voix qui fut telle : « Mon peuple choisi me persécute secrètement et ont irrité ma justice, mais je manifesterai ses péchés secrets par des châtimens visibles, car je les criblerai dans le crible de ma sainteté pour les séparer d'avec mes bien-aimées. Et, les ayant séparées, je les environnerai de cette même sainteté qui se met entre le pécheur et ma miséricorde; et depuis que ma sainteté l'a une fois environné, il lui est impossible qu'il se reconnaisse; sa conscience demeure sans remords et l'entendement sans lumière et le cœur sans contrition, et meurt enfin dans son aveuglement. » Me découvrant son Cœur amoureux tout déchiré et transpercé de coups : « Voilà les blessures que je reçois de mon peuple choisi. Les autres se contentent de frapper sur mon corps; mais ceux-ci attaquent mon Cœur qui n'a jamais cessé de les aimer. Mais mon amour cèdera enfin à ma juste colère pour les châtier ces orgueilleux atta-

Plaintes
de N.-S. sur
l'infidélité
du peuple
choisi.

« chés à la terre, qui me méprisent et n'affectionnent que ce
 « qui m'est contraire, me quittant pour les créatures,
 « fuyant l'humilité pour ne chercher que l'estime d'eux-
 « mêmes, et leur cœur restant vide de charité, il ne leur
 « reste plus que le nom de religieux. » Et pendant ce temps
 je ne cessais de demander à mon Dieu une véritable con-
 version pour toutes ces âmes contre lesquelles sa justice
 était irritée, lui offrant les mérites de la vie, mort et pas-
 sion de son Fils, mon Sauveur Jésus-Christ, pour satisfac-
 tion des injures qu'il avait reçues de nous, m'offrant à sa
 divine bonté pour souffrir toutes les peines qu'il lui plairait
 m'envoyer et même d'être anéantie et abîmée plutôt que
 de voir périr ces âmes qui lui ont coûté si cher.

IV

1. Faveur
 extraordi-
 naire.

Un vendredi, ayant reçu mon Sauveur, il mit ma bouche
 sur la plaie de son sacré Côté, m'y tenant serrée fortement
 l'espace de trois ou quatre heures avec des délices que je ne
 puis exprimer, entendant continuellement ces paroles : « Tu
 « vois maintenant que rien ne se perd dans la puissance et
 « que tout se trouve en ma jouissance. » Et je lui disais :
 « O mon amour ! je quitte de bon cœur tous ces plaisirs
 « extrêmes pour vous aimer pour l'amour de vous-même,
 « ô mon Dieu ! » les lui répétant autant de fois qu'il
 renouvelait ces divines caresses.

2. L'Heu-
 re sainte.

Il me dit en ce temps que toutes les nuits du jeudi au
 vendredi je me lèverais à l'heure qu'il me dirait pour dire
 cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* prosternée contre terre avec
 cinq actes d'adoration qu'il m'avait appris, pour lui rendre
 hommage dans l'extrême angoisse qu'il souffrit la nuit de
 sa Passion. Je lui répondis : « Mon Seigneur, vous savez
 « que je ne suis point à moi et que je ne ferai que ce que
 « ma supérieure m'ordonnera. — Je ne l'entends pas
 « autrement, me dit mon Seigneur, car tout puissant qu'

3. Parfaite
 soumission
 aux supé-
 rieurs.

« je suis, je ne veux rien de toi qu'avec la dépendance de
 « ta supérieure. Écoute bien ces paroles de la bouche de la
 « vérité : tous religieux séparés et désunis de leurs supé-
 « rieurs se doivent regarder comme des vases de réproba-
 « tion, dans lesquels toutes les bonnes liqueurs sont chan-
 « gées en corruption sur lesquelles le divin soleil de justice
 « venant à darder, opère le même effet que le soleil luisant
 « sur la boue. Ces âmes sont tellement rejetées de mon
 « Cœur que plus elles tâchent d'en approcher par le moyen
 « des sacrements, oraison et autres exercices, plus je
 « m'éloigne d'elles pour l'horreur que j'en ai. Elles iront
 « d'un enfer à l'autre, car c'est cette désunion qui en a tant
 « perdu et qui en perdra toujours davantage, puisque tout
 « supérieur tient ma place, soit qu'il soit bon ou mauvais.
 « C'est pourquoi l'inférieur pensant le heurter se fait autant
 « de blessures mortelles en l'âme ; et après tout c'est en
 « vain qu'il gémit à la porte de la miséricorde, il ne sera
 « point écouté si je n'entends la voix du supérieur. »

(Il me fut montré quantité d'âmes religieuses qui pour avoir eu quelque désunion avec leurs supérieurs avaient été privées du secours de la Sainte Vierge et des saints et de la visite de leurs bons anges, dans les horribles flammes du purgatoire où quelques-unes étaient pour jusqu'au jour du jugement, n'ayant point d'autre marque de leur prédestination que de ne point haïr Dieu. Il y en avait d'autres qui avaient été séparées d'union et de charité d'avec leurs frères, privées de leurs suffrages, n'en recevant aucun secours.)

Une autre fois, je me sentis si fort imprimée de la sainteté de mon Dieu qui s'était appesantie sur moi qu'il me semblait n'avoir plus de force pour y résister, disant seulement ces paroles : « Sainteté de Dieu que vous êtes redoutable pour les âmes criminelles ! » et d'autres fois : « O mon Seigneur et mon Dieu ! soutenez ma faiblesse afin que je ne succombe sous ce pesant fardeau, à cause

4. Les rigueurs de la justice divine.

« de l'énormité de mes crimes pour lesquels j'ai mérité
 « toute la rigueur de votre justice. » Il me fit entendre
 seulement ces mots : « Je ne t'en fais sentir qu'un petit
 « échantillon, car les âmes justes la soutiennent crainte
 « qu'elle ne tombe sur les pécheurs. »

5. La robe
 d'innocence.

Le jour de ma confession annuelle, après la sainte communion, ce Bien-Aimé de mon âme s'étant emparé de mon cœur et de toutes mes puissances me dit amoureusement :
 « Moi, ton Époux, ton Dieu et ton amour, ma bien-aimée,
 « je suis venu pour revêtir ton âme de la robe d'innocence¹,
 « afin que tu ne vives que de la vie d'un Homme-Dieu, et
 « pour cela je simplifierai et purifierai toutes les puissances
 « afin qu'elles ne reçoivent plus aucune impression étran-
 « gère. Et, c'est en présence de la sainte Trinité et de ma
 « sainte Mère que je te fais cette grâce, laquelle si tu viens
 « une fois à perdre, tu ne la recouvreras jamais et tu te pré-
 « cipiteras dans un abîme si profond à cause de la hauteur
 « du lieu où je t'ai logée, qui est la plaie de mon Cœur,
 « que tu ne pourras jamais te relever de cette chute. »

6. La haie
 du péché.

Mon Bien-Aimé a consommé en lui tous mes désirs, ne m'en ayant laissé que celui de me rendre une pure capacité de son divin amour ; et il ne m'a laissé aucune crainte que celle du péché ; mais à la vérité il donne une si grande frayeur à mon âme que j'aimerais mieux me voir livrée à la fureur de tous les démons que de la voir tachée du péché pour petit qu'il fût. Et le regret que j'ai de tant d'horribles crimes que j'ai commis contre Dieu me fait offrir sans cesse à sa divine bonté pour souffrir toutes les peines que j'ai méritées. J'accepte encore les peines dues aux péchés dans lesquels je serais tombée sans le secours de sa grâce, m'abandonnant à tous les châtiments qu'il plaira à mon Dieu exercer sur moi, sinon à la rechute dans le péché.

1. Dans sa *Vie par elle-même*, n° 65, la Servante de Dieu rapporte une grâce à peu près semblable, et aussi dans les *Sentiments de ses Retraites*, I.

A la vérité j'aimerais mieux me précipiter dans tous les abîmes les plus épouvantables que d'accepter celui-là. Mais aussi, la demande que je fais à mon Dieu, c'est qu'il m'efface de la mémoire de toutes les créatures, afin qu'elles ne se souviennent de ce chétif néant que pour se venger des outrages que j'ai faits à mon Dieu par tant de péchés que j'ai commis. Ne m'en pouvant venger moi-même à cause que je me suis sacrifiée à l'obéissance, je voudrais que toutes les créatures fussent animées d'un saint zèle de me traiter comme une criminelle de lèse-majesté divine. Mais c'est enfin à mon Dieu que je m'abandonne ; puisque lui seul connaît la douleur de mon cœur dans mes ingratitude, lui seul est le souverain remède à tous mes maux qui ne peuvent être connus que par celui qui les a imprimés en mon âme qui lui est toute sacrifiée. Et, comme toute chose n'a de repos que dans son centre et que chacun cherche ce qui lui est propre, mon cœur tout abîmé dans son centre, qui est le Cœur humble de mon Jésus, a une soif inaltérable des humiliations et mépris et d'être oublié de toutes les créatures, ne me trouvant jamais plus satisfaite que lorsque je suis conforme à mon Époux crucifié. C'est ce qui me fait aimer mon abjection plus que ma vie, tenant serré sur ma poitrine ce trésor précieux comme un gage de l'amour de mon Bien-Aimé qui ne me doit jamais quitter un seul moment.

V

Mon Seigneur me fit voir un jour, après la sainte communion, une rude couronne composée de dix-neuf épines très piquantes qui perçaient son sacré Chef, ce qui me causa une si vive douleur que je ne pouvais lui parler que par mes larmes. Il me dit qu'il m'était venu trouver pour lui arracher ces rigoureuses épines qui lui avaient été ainsi enfoncées par une épouse infidèle « qui me perce le cerveau d'au-

1. Une couronne de dix-neuf épines.

« tant d'épines autant de fois que par orgueil elle se préfère « à moi ». Et ne sachant comme faire pour les tirer, car j'avais cet objet continuellement devant mes yeux, ce qui me faisait beaucoup souffrir, ma supérieure m'ayant dit de demander à Notre-Seigneur ce que je devais faire pour les faire sortir, il me dit que ce serait par autant d'actes d'humilité, pour honorer ses humiliations. Mais n'étant qu'une orgueilleuse, je priai la supérieure d'offrir à Notre-Seigneur les pratiques d'humilité de la Communauté, ce qui lui fut fort agréable : car, après cinq jours passés, il m'en fit voir trois de qui il était beaucoup soulagé, et les autres demeurèrent encore fort longtemps.

2. Notre-Seigneur réduit à l'état de l'*Ecce Homo* par des communions imparfaites.

Une autre fois, me sentant saisie d'une vive appréhension de m'approcher de la sainte communion, par la crainte que j'avais de déshonorer mon Sauveur ; mais n'en ayant pu obtenir la permission de ma supérieure, je m'en approchai avec une si extraordinaire douleur que tout mon corps en frémissait d'appréhension de celle que mon Sauveur allait sentir dans quelques âmes qui le devaient recevoir. Après la sainte communion il se présenta à moi comme un *Ecce Homo* tout déchiré et défiguré, disant : « Je n'ai trouvé « personne qui m'ait voulu donner un lieu de repos en « cet état souffrant et douloureux. » Cette vue m'imprima une si vive douleur que la mort m'eût été plus douce mille fois que de voir mon Sauveur en cet état. Et il me dit : « Si tu savais qui m'a mis en cet état, ta douleur serait bien « plus grande. Cinq âmes consacrées à mon service m'ont « ainsi traité ; car j'ai été tiré à force de cordes dans des « lieux fort étroits, garnis de tous côtés de pointes de clous « et d'épines qui m'ont réduit de la sorte. »

Je sentis un grand désir de savoir l'explication de ces paroles, sur lesquelles Notre-Seigneur me fit entendre que la corde était la promesse qu'il nous avait faite de se donner à nous ; la force était son amour ; ces lieux étroits étaient ces cœurs indisposés ; ces pointes étaient l'or-

gueil. Je lui offris le cœur qu'il m'avait donné pour lui servir de repos. Dans ses lassitudes il se présentait à moi dès que j'avais un moment, me disant de baiser ses plaies pour en adoucir la douleur.

Notre-Seigneur me fit connaître qu'il avait bien agréable le soin qu'on prenait pour le rétablissement de la charité dans une communauté et que la peine qu'on avait pour cela ne serait pas sans récompense. (Et j'offris souvent ma vie à mon Dieu pour satisfaire à sa bonté pour tous ces manquements; car il me fit voir une fois à mon oraison du soir) que si l'on ne se corrigeait, que sa miséricorde se retirerait pour laisser agir sa justice. (Je lui disais avec confiance que les solitudes répareraient tous ces défauts; mais il me dit qu'il y en avait déjà eu beaucoup sans fruit; et je lui disais : « Mais, mon Dieu, faites-moi connaître en quoi l'on pourra réussir au rétablissement de la charité. » Il me dit intérieurement que ce ne serait qu'avec beaucoup de peine, mais qu'il ne s'y fallait pas épargner et que, quand aux moyens, que les personnes d'autorité n'avaient qu'à suivre ceux qu'il leur donnerait, puisqu'il ne leur manquerait jamais dans cette entreprise.)

3. Le rétablissement de la charité.

Je n'ai point encore eu de semblable douleur à celle que je ressentis lorsque mon Dieu, me présentant une âme religieuse, me dit : « Tiens, voilà cette âme qui va tomber dans l'état de réprobation que je t'ai dit ci-devant, si elle abuse de quelques grâces que j'ai encore à lui faire. Je l'environnerai de ma sainteté de justice, afin qu'entendant elle n'entende pas, qu'en voyant elle ne voie pas et soit comme insensible à son propre malheur ¹.

4. Une âme menacée de réprobation.

Notre-Seigneur me présenta un jour cinq cœurs qui s'étaient séparés du sien et qui se privaient volontairement de son amour, me disant : « Charge-toi de ce fardeau et participe aux amertumes de mon Cœur, verse des larmes

5. Elle porte le poids de cinq cœurs infidèles.

1. On trouve un morceau analogue dans l'*Autobiographie*, n° 99.

« de douleur sur l'insensibilité de ces cœurs que j'avais
 « choisis pour les consacrer à mon amour ; ou bien laisse-
 « les abîmer dans leur perte et viens jouir de mes délices. »
 Mais quittant toutes les douceurs, je lâchai le cours à mes
 larmes, me sentant chargé de ces cœurs qui allaient être
 privés d'amour, et m'étant libre de choisir, entendant continuellement
 que l'on m'invitait à aller jouir du saint amour, je me prosternai
 souvent devant la souveraine Bonté en lui présentant ces cœurs
 pour les pénétrer de son divin amour ; mais il fallut bien souffrir
 avant que cela fût. Et l'enfer n'est pas plus horrible qu'un cœur
 privé de l'amour de mon bien-aimé¹.

6. Rigueurs
 de la sainte-
 té de jus-
 tice.

Une fois, après avoir longtemps souffert sous le poids de
 la sainteté de Dieu, elle m'ôta la voix et les forces. J'avais
 tant de confusion de paraître devant les créatures que la
 mort m'aurait été plus douce. La sainte communion m'était
 si douloureuse qu'il me serait difficile d'exprimer la peine
 que je sentais en m'en approchant, bien qu'il ne me fût pas
 permis de m'en retirer, puisque c'était lui-même qui me
 faisait souffrir cet état, me défendant même de m'en éloigner.
 Je pouvais dire avec le prophète que mes larmes me servaient
 de pain nuit et jour. Le saint Sacrement qui était tout mon
 refuge me traitait avec tant d'indignation que j'y souffrais une
 espèce d'agonie ; et je n'y pouvais demeurer qu'en me faisant
 une extrême violence. Et si, hors les temps d'obligation, je
 m'en allais me présenter devant lui en disant : « Où voulez-
 vous que j'aille ô divine Justice, puisque vous m'accompagnez
 partout ? » j'entrais et sortais sans savoir ce que je devais
 faire et sans trouver de repos que celui de la douleur.

1. Ces dernières lignes se retrouvent à la fin d'une scène analogue,
 dans les *Écrits par ordre de la mère de Saumaise*, n° 42.

VI

MARQUES POUR DISCERNER L'ESPRIT DE DIEU

VIVE † JÉSUS !¹

Dans la grande crainte que j'ai toujours eue d'être trompée parmi les grâces et faveurs que je reçois de mon Souverain ; voici donc les marques qu'il me donne pour connaître ce qui vient de Lui d'avec ce qui provient de satan, de l'amour-propre ou de quelque autre mouvement naturel.

En premier lieu, c'est que ces faveurs et ces grâces particulières seront toujours accompagnées en moi de quelque humiliation, contradiction ou mépris de la part des créatures.

En second lieu, qu'après avoir reçu quelques-unes de ces faveurs, ou communications divines, dont je suis si indigne, je me sentirai plongé dans un abîme d'anéantissement et de confusion intérieure, qui me fera sentir autant de douleur dans la vue de mon indignité que j'aurai reçu de plaisir dans la jouissance des mérites et libéralités de mon Seigneur, qui par ce moyen éteindra en moi toute vaine complaisance, et mouvement de propre estime et vanité.

De plus ces grâces et connaissances soit qu'elles me soient données pour moi ou pour quelque autre ne produiront jamais en moi aucune pensée de mésestime du prochain, pour grandes qu'il me fasse voir ses misères. Cela ne me portera qu'à des sentiments de compassion et de charité, pour lui donner tout le secours qui sera en mon pouvoir.

Ces grâces ne m'empêcheront point d'observer ma règle

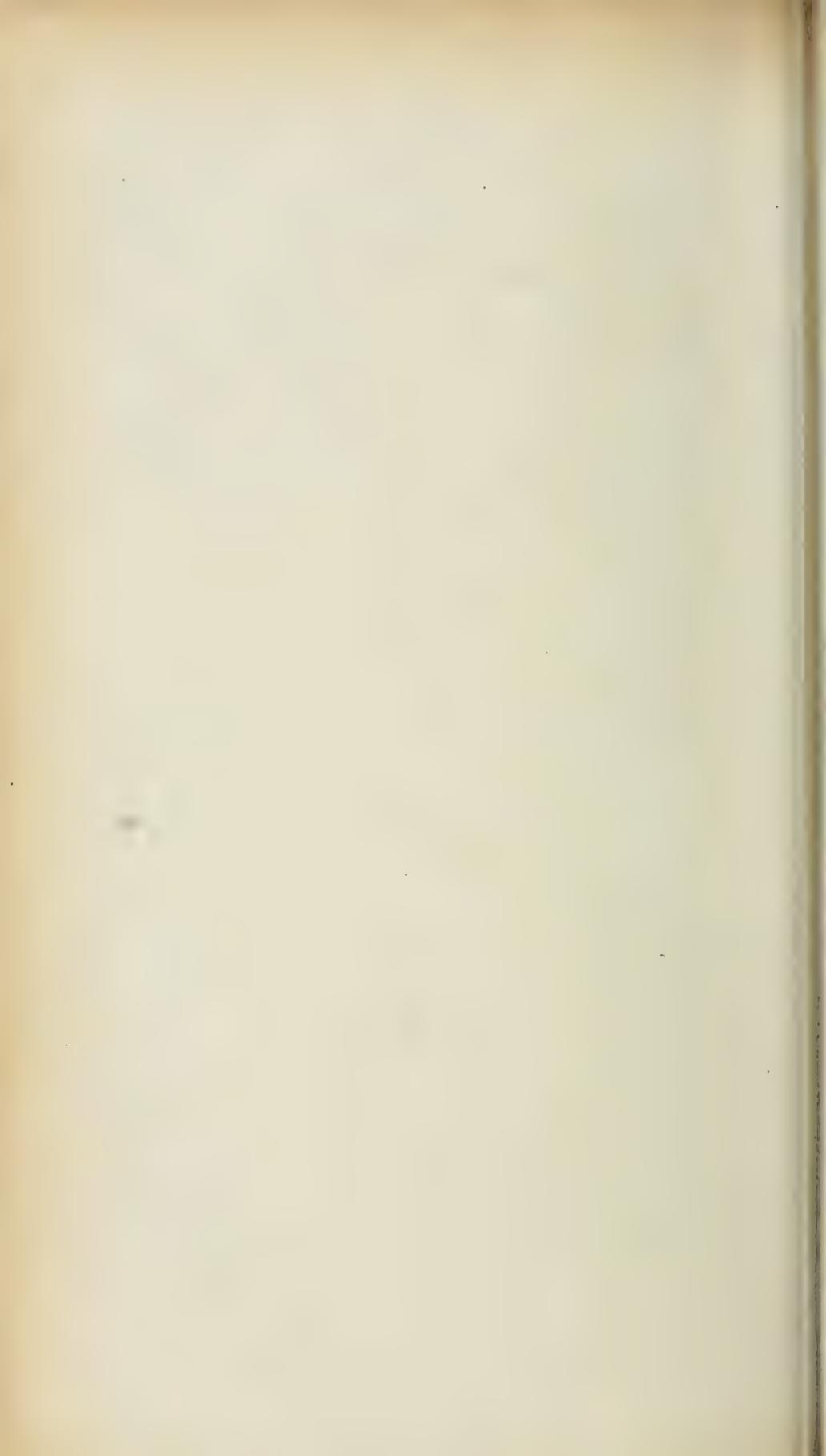
1. A, t. I, p. 145, et B, p. 175, donnaient la première partie de ce morceau avec ce préambule : « Dans un écrit de sa propre main que nous avons conservé, elle dit ce qui suit. » L'original de cet écrit n'a pas été retrouvé.

et d'obéir, les ayant si étroitement soumises à l'obéissance que si je venais à m'en départir, il se retirerait de moi avec toutes ses faveurs.

De plus cet Esprit qui me conduit, duquel je les reçois et qui est au-dessus de toute expression, a pris un tel empire sur moi qu'il me semble pouvoir dire qu'il régit et gouverne comme il lui plaît, dans mon intérieur, ne lui pouvant résister, puisqu'il est la vie qui m'anime. Il m'élève et m'abaisse, me console et m'afflige, sans que je fasse rien autre que de l'adorer, aimer et m'abandonner toute à lui. Voilà tout ce qu'il veut de moi : aimer, agir et souffrir en silence et me fait jouir d'une paix inaltérable parmi ces trois désirs qu'il a allumés dans mon cœur, qui me tourmentent incessamment, qui sont : de l'aimer, de souffrir pour son amour et de mourir, car la vie me serait insupportable sans la croix. C'est tout le bonheur d'ici-bas que d'y pouvoir souffrir.

De plus cet Esprit qui me conduit me donne une faim insatiable de communier, d'être humiliée, vivre pauvre, inconnue, méprisée et enfin mourir accablée sous le poids de toutes sortes de misères. Voilà les marques que mon souverain Maître a bien daigné me faire la miséricorde de me donner pour m'assurer de ses grâces et qu'elles viennent du bon Esprit, et, si je ne me trompe, toutes les grâces qu'il me fait produisent en moi tous ces effets. Et s'il m'était permis de m'affliger ce ne serait que de la crainte d'avoir trompé les créatures sans savoir, comme cela s'est fait. La moindre estime qu'elles font de moi m'est un tourment insupportable. Car, c'est la vérité que si l'on me connaissait aussi méchante que je la suis, l'on n'aurait que de l'horreur et de la haine pour moi et du mépris pour tout ce qui en vient. Si cela était ainsi, ce me serait la plus grande consolation qui me pût arriver, ne voyant pas que j'aie fait aucune action qui ne mérite châtement. Et puis, quand on dit : une vie sans amour de Dieu, c'est dire le comble de

tous les maux imaginables. Et, quoique le sacré Cœur de Jésus se soit rendu mon Maître et mon Directeur, il ne veut pourtant pas que je fasse rien de tout ce qu'il m'ordonne sans le consentement de ma supérieure, à laquelle il veut que j'obéisse plus exactement qu'à lui-même. Voici ce qu'il m'enseigne : de me défier de moi comme du plus cruel et puissant ennemi que je puisse avoir ; — mais que si je mets toute ma confiance en lui, il m'en défendra ; — de ne me jamais troubler de rien, quoi que ce puisse être, regardant tous les événements dans l'ordre de sa sainte Providence et volonté, laquelle, quand il lui plaît, peut tourner toutes choses à sa gloire.



SENTIMENTS DES RETRAITES

DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

AVERTISSEMENT

SUR LES SENTIMENTS DE SES RETRAITES

Ce sont des pages admirables qu'il est bon de réunir dans le recueil des œuvres de la Servante de Dieu. Sauf une, elles se trouvent déjà au premier volume, à leur place, dans la vie par les *Contemporaines*. Le texte donné ici est plus exact et plus complet. Nous ne dirons rien autre, nous contentant de renvoyer au tableau des références.

Janvier 1915.

† Fr. L.



TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES SENTIMENTS DES RETRAITES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

N ^o d'ordre	RETRAITES	Ms. 4	Ms. 7	Recueil de Nevers	Italian	Languet Gallifet Croiset	Éditions précédentes, t. I	
							A	B
		Pages			folio			
I.	Retraite de profession					L., 47	37	69
II.	Résolutions.....	23		31	2 ^e p., 98	Id., 49	38	70
III.	Autre Retraite.....		74				83	114
IV.	Retraite de 1678.....	69	75	101	Id., 99	Id., 107	124	154
V.	Retraite de 1684.....	71		104	101	Id., 109	192	221
						L., 231		
VI.	Vœu de perfection.....	64				G., 126	248	276
						C., 46		
VII.	Retraite de préparation à la mort.....	78	77	114 et 115	104	L., 322	296	322

SENTIMENTS DE SES RETRAITES

I

[RETRAITE DE SA PROFESSION, 1672] ¹

Mon divin Maître me tenait une fidèle compagnie parmi les courses que j'étais obligée de faire incessamment. C'est dans ce temps que je reçus de si grandes grâces, que je n'en avais point encore eu de semblables sur tout ce qu'il me fit connaître, particulièrement sur le mystère de sa Passion. Mais je supprime tout, étant trop long à écrire. Je dirai seulement que c'est ce qui m'a donné tant d'amour pour la Croix, que je ne peux vivre sans souffrir, mais souffrir en silence, sans consolation ni soulagement, et mourir avec ce Souverain de mon âme, accablée sous la croix de toutes sortes de souffrances. Les soirs, quoique fort fatiguée et lassée, je jouissais d'une si grande paix que ma seule inquiétude était de ne pas assez aimer mon Dieu. Je passais toute la nuit agitée de ces pensées. Une fois, ne pouvant reposer et voulant changer de situation, mon divin Maître me dit ces paroles : que lorsqu'il portait sa croix, il ne la changeait pas de côté pour se soulager. Ce qui me fit connaître que je ne devais rechercher mes commodités en quoi que ce soit.

Toutes les courses que je faisais pendant le jour ne furent

1. Dans la procédure de 1713, à la 2^e séance de reconnaissance des Écrits, le 27 juillet, la Mère de La Garde « a présenté un cahier de six feuillets des sentiments de la Vénérable Sœur Alacoque et ses résolutions sur l'état de sa profession, la présente copie reconnue véritable et conforme à l'original. » Cette copie n'a pas été retrouvée.

jamais capables d'interrompre l'union que j'avais avec mon Bien-Aimé. Bien au contraire, il augmentait en moi le désir de l'aimer pour m'unir plus étroitement à lui. J'étais aussi contente les soirs que si j'avais été tout le jour devant le saint Sacrement en oraison.

RÉSOLUTIONS

Voici mes résolutions, qui doivent durer jusqu'à la fin de de ma vie, puisque mon Bien-Aimé les a dictées lui-même. Après l'avoir reçu dans mon cœur, il me dit : « Voici la
« plaie de mon côté pour y faire ta demeure actuelle et
« perpétuelle ; c'est où tu pourras conserver la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme, afin que tu vives désormais
« mais de la vie d'un Homme-Dieu¹ : vivre comme ne
« vivant plus, afin que je vive parfaitement en toi ; ne
« pensant à ton corps et à tout ce qui t'arrivera comme
« s'il n'était plus ; agissant comme n'agissant plus, mais
« moi seul en toi. Il faut pour cela que tes puissances et
« tes sens demeurent ensevelis dans moi et que tu sois
« sourde, muette, aveugle et insensible à toutes les choses
« terrestres : vouloir comme ne voulant plus, sans jugement, sans désir, sans affection et sans volonté que
« celle de mon bon plaisir, qui doit faire toutes tes délices ;
« ne cherchant rien hors de moi, si tu ne veux faire injure
« à ma puissance et m'offenser grièvement, puisque je te
« veux être toutes choses.

« Sois toujours disposée à me recevoir, je serai toujours
« prêt à me donner à toi, parce que tu seras souvent livrée
« à la fureur de tes ennemis. Mais ne crains rien, je t'environnerai de ma puissance, et serai le prix de tes vic-

1. C'est pour la troisième fois que nous trouvons cette communication de N.-S. à sa Servante, mais toutefois avec des détails différents. Cf. *Vie par elle-même*, n° 65, et *fragment IV*, n° 5.

« toires. Prends garde de ne jamais ouvrir les yeux pour te
 « regarder hors de moi ; et qu'aimer et souffrir à l'aveugle
 « soit ta devise : un seul cœur, un seul amour, un seul
 « Dieu ! »

Ce qui suit est écrit de son sang :

Moi chétif et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu'il demande de moi, immolant mon cœur à l'accomplissement de son bon plaisir, sans réserve d'autre intérêt que sa plus grande gloire et son pur amour, auquel je consacre et abandonne tout mon être et tous mes moments. Je suis pour jamais à mon Bien-Aimé, son esclave, sa servante et sa créature, puisqu'il est tout à moi, et suis son indigne épouse Sœur Marguerite-Marie, morte au monde. Tout de Dieu et rien de moi, tout à Dieu et rien à moi, tout pour Dieu et rien pour moi !

II

SENTIMENTS ET RÉOLUTIONS D'UNE AUTRE RETRAITE

VIVE † JÉSUS !

Je veux faire attention à tout ceci, nécessaire pour accomplir les desseins de Dieu sur moi, son indigne créature.

Je parlerai toujours de Dieu avec respect et humilité, et de tout ce qui regarde mon prochain avec estime et charité, et de moi-même jamais. Je me veux faire un plaisir de voir les autres bien traités, dans l'élévation et l'estime, pensant que tout cela leur est dû, et non à moi, qui dois faire toute ma gloire de bien porter ma croix, sur laquelle je veux vivre pauvre et abjecte, inconnue, méprisée et oubliée, ne lésinant de paraître que pour être humiliée, accusée et contrariée. Malgré les répugnances de la nature immortifiée, je tâcherai de me tenir cachée sous la cendre des humiliations et dans l'amour de mon abjection. Je veux apprendre

dans le sacré Cœur de Jésus à tout souffrir en silence sans me plaindre d'aucune chose qui me soit faite, puisque rien n'est dû à la poussière que de la fouler aux pieds ; et le purgatoire doit être bien doux à celle qui a mérité l'enfer mille fois. Je tâcherai de ne rien faire pour le plaisir, y renonçant dans mon cœur, et détournant mon attention, par quelques saintes pensées, de tous les plaisirs que les sens immortifiés pourraient rencontrer en prenant mes nécessités, comme de boire, de manger, dormir et me chauffer, tâchant de faire toutes mes actions dans la pureté d'intention du sacré Cœur de mon Jésus, auquel je m'unirai en tout ce que je ferai. C'est dans lui que je veux vivre, pâtir et agir, et selon ses desseins, et c'est par lui que je veux aimer et apprendre à bien souffrir. Je lui donne toutes mes actions pour qu'il en dispose à son gré, et qu'il répare les fautes que je commettrai. Je ne m'informerai point curieusement des fautes du prochain ; et lorsque je serai obligée d'en parler, je le ferai dans la charité du sacré Cœur, en me mettant à sa place, et regardant si je serais bien aise que l'on me fit ou que l'on dit cela de moi. Et lorsque je verrai commettre quelque défaut, soit contre la charité, humilité et autres, j'offrirai au Père éternel une vertu du sacré Cœur de Jésus opposée à cette faute, pour la réparer et que la défaillante s'en puisse amender, et n'avoir jamais de vue sur les actions du prochain pour en mal juger. Dieu nous en fasse la grâce.

III

RETRAITE DE 1678

VIVE † JÉSUS !

Voici ce que mon Souverain me fit entendre dans ma retraite de l'année 1678. Comme je me plaignais de ce qu'il me donnait ses consolations avec trop d'abondance, ne me

sentant capable de les soutenir, il me dit que c'était pour me fortifier par ce que j'avais à souffrir : « Bois et mange, « me dit-il, à la table de mes délices pour te rafraîchir. « afin que tu chemines courageusement à la force de ce « pain ; car tu as encore un long, pénible et rigoureux chemin à faire, et dans lequel tu auras souvent besoin de « prendre haleine et repos dans mon sacré Cœur, qui pour « cela te sera toujours ouvert tandis que tu marcheras « dans ses voies. Je veux que ton cœur me soit un asile, « où je me retirerai pour y prendre mon plaisir lorsque les « pécheurs me persécuteront et rejeteront des leurs.

« Lorsque je te ferai connaître que la divine justice est « irritée contre eux, tu me viendras recevoir par la sainte « communion ; et, m'ayant mis sur le trône de ton cœur, « tu m'adoreras en te prosternant sous mes pieds. Tu « m'offriras à mon Père éternel, comme je te l'enseignerai, « pour apaiser sa juste colère et fléchir sa miséricorde à « leur pardonner ; et tu ne feras point de résistance à ma « volonté lorsque je te la ferai connaître, non plus qu'aux « dispositions que je ferai de toi par l'obéissance, car je « veux que tu me serves d'instrument pour attirer des « cœurs à mon amour.

« — Mais je ne peux comprendre, mon Dieu, comme cela « se pourra faire ? — Par ma toute-puissance, qui a tout « fait de rien, me fut-il répondu. Ne t'oublie jamais de « ton néant et que tu es la victime de mon Cœur, qui « doit toujours être disposée d'être immolée pour la charité. « C'est pour cela que mon amour ne sera point oisif en « toi, te faisant toujours agir ou pâtir, sans que tu doives « avoir aucune prétention qu'il t'en soit mis la moindre « chose en ligne de compte pour ton intérêt, non plus que « l'ouvrage n'appartient pas à l'outil dont le maître s'est « servi pour le faire.

« Mais, comme je te l'ai promis, tu possèderas les trésors de mon Cœur en échange, et je te permets d'en dis-

« poser à ton gré en faveur des sujets disposés. N'en sois
 « pas chiche, car ils sont infinis. Tu ne me saurais plaire
 « davantage que par une constante fidélité à marcher sans
 « détour dans les voies de ta règle, dont les moindres défauts
 « sont grands devant moi. Et le religieux se déçoit soi-
 « même en s'éloignant de moi, qui pense me trouver par
 « un autre chemin que celui d'une exacte observance de
 « ses Règles.

« Conserve en pureté le temple du Seigneur, car partout
 « où elle sera, il y habitera d'une spéciale présence de pro-
 « tection et d'amour. Je suis ton gouverneur, auquel tu
 « dois être tout abandonnée, sans soin ni souci de toi-
 « même, puisque tu ne manqueras de secours que lorsque
 « mon Cœur manquera de puissance. Et je prendrai soin
 « de récompenser ou venger tout ce qui te sera fait. De
 « même je penserai à ceux qui auront confiance à tes
 « prières, afin que tu t'occupes et t'emploies toute à mon
 « amour.

« J'ai encore une rude et pesante croix à mettre sur tes
 « faibles épaules, mais je suis assez puissant pour la sou-
 « tenir. Ne crains rien et me laisses faire tout ce que je
 « voudrai de toi et en toi, sans que tu fasses rien pour te
 « cacher dans le mépris ou pour te produire dans l'estime.
 « Je ne permettrai point à Satan de te tenter que par les
 « trois sortes de tentations dont il a eu la hardiesse de
 « m'attaquer. Mais ne crains rien ; confie-toi en moi ; je
 « suis ton protecteur et ta caution. J'ai établi mon règne
 « de paix dans ton âme, personne ne la pourra troubler ;
 « et celui de mon amour dans ton cœur, qui te donnera
 « une joie que personne ne pourra t'ôter¹. »

1. Ms. 7 ajoute : (« Mon souverain Maître, si je ne me trompe, m'a fait entendre cette sainte leçon et promesses à diverses fois. »)

IV

RETRAITE DE 1684

Dans ma solitude de l'année 1684, mon souverain Maître me fit la miséricorde de me départir ses grâces avec tant de profusion qu'il me serait difficile de m'en exprimer. Pour obéir je dirai seulement ce mot : plusieurs jours avant que d'y entrer, mon Dieu m'en imprima tellement l'esprit et le désir, que tout mon être spirituel et corporel ne respirait que ce bonheur, ayant si fortement retiré toutes mes puissances au dedans de lui-même, qu'il ne me restait plus de liberté que pour m'abandonner à cette souveraine puissance qui me tenait toute ensevelie au dedans de soi-même. Le premier jour il me présenta son sacré Cœur comme une ardente fournaise, où je me sentis jetée et d'abord pénétrée et embrasée de ses vives ardeurs, qu'il me semblait m'aller réduire en cendres. Ces paroles me furent dites : « Voici le divin purgatoire de mon amour, où il te faut purifier le temps de cette vie purgative ; puis je t'y ferai trouver un séjour de lumière et ensuite d'union et de transformation. » Ce qu'il m'a fait éprouver si efficacement pendant toute ma solitude, que je ne savais parfois si j'étais au ciel ou en la terre, tant je me sentais remplie et abîmée dans mon Dieu, ce qui me fit souffrir le premier jour, ne pouvant penser à mes péchés. Mais la nuit du jour de ma confession je me sentis réveiller, et d'abord tous mes péchés me furent représentés comme tout écrits que je l'eus qu'à les lire, en me confessant, mais avec tant de larmes et de contrition qu'il me semblait que mon chétif cœur allait fendre de regret d'avoir offensé cette bonté infinie qui ne laissait pas de se faire sentir sensiblement présente à mon âme. Pendant tout ce temps, ma douleur s'augmentait au delà de tout ce que je puis dire. Il n'y a sorte de pénitence et de supplice à quoi je ne me fusse condamnée

de bon cœur ; mon plus rude tourment fut la privation de la sainte communion.

Mais après ces trois jours de la vie purgative ¹, j'ai été mise en un séjour de gloire et de lumière où moi, chétif néant, ai été comblée de tant de faveurs qu'une heure de cette jouissance est suffisante pour récompenser les tourments de tous les martyrs.

Premièrement, il épousa mon âme en l'excès de sa charité, mais d'une manière et union inexplicables, changeant mon cœur en une flamme de feu dévorant de son pur amour, afin qu'il consume tous les amours terrestres qui s'en approcheraient ; me faisant entendre que m'ayant toute destinée à rendre un continuel hommage à son état d'hostie et de victime au très saint Sacrement, je devais en ces mêmes qualités lui immoler continuellement mon être par amour d'adoration, d'anéantissement et de conformité à la vie de mort qu'il a dans la sainte Eucharistie, pratiquant mes vœux sur ce sacré modèle, lequel est dans un tel dénuement de tout, qu'il est mis en état de recevoir de ses créatures tout ce qu'elles voudront lui donner et lui rendre.

De même, par mon vœu de pauvreté, je ne dois pas seulement être dépouillée des biens et commodités de la vie, mais encore de tous plaisirs, consolations, désirs et affections de tout propre intérêt, me laissant ôter et donner comme si j'étais morte ou insensible à tout.

Qu'y a-t-il de plus obéissant que mon Jésus en la sainte Eucharistie ? où il se trouve à l'instant que les paroles sacramentelles sont prononcées, que le prêtre soit bon ou mauvais, ou quel usage qu'il en veuille faire, souffrant d'être porté en des cœurs souillés de péchés dont il a tant

1. Les quelques mots qui précèdent sont donnés par le *Recueil* de Nevers et fournissent ainsi une leçon meilleure que celle du Ms. 4 qui place les mots : « mais après trois jours » à la fin de l'alinéa précédent, avant : « mon plus rude tourment... »

d'horreur. De même, à son imitation, il veut que je m'abandonne entre les mains de mes supérieures quelles qu'elles puissent être, pour disposer de moi à leur gré sans que je témoigne la moindre répugnance, pour contraire à mes inclinations que cette disposition m'arrive, parce que je veux, toute ma vie, aller au rebours d'icelles, disant au fort de mes répugnances : Mon Jésus a été obéissant jusqu'à la mort de la Croix. Je veux donc obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie pour rendre hommage à l'obéissance de Jésus en l'hostie, dont la blancheur m'apprend qu'il faut être une pure victime pour lui être immolée sans tache, pour le posséder pure de corps, de cœur, d'intention, d'affection ; et pour se transformer toute en lui, il faut mener une vie sans curiosité, d'amour et de privation, me réjouissant de me voir méprisée et oubliée, pour réparer l'oubli et le mépris que mon Jésus reçoit dans l'hostie.

Mon silence intérieur et extérieur sera pour honorer le sien. Lorsque je parlerai, ce sera pour rendre hommage à cette parole du Père, ce Verbe divin qui est caché dans l'hostie.

Lorsque j'irai prendre ma réfection, je l'unirai à cette nourriture divine dont il sustente nos âmes dans la sainte Eucharistie, lui demandant que tous les morceaux soient autant de communions spirituelles qui m'unissent et me transforment toute en lui-même.

Mon repos sera pour honorer celui qu'il prend dans l'hostie ; mes peines et mortifications, pour réparer les outrages qu'il reçoit dans la sainte hostie.

J'unirai toutes mes oraisons à celles que le sacré Cœur de Jésus fait pour nous dans l'hostie ; de même, l'Office divin, aux louanges que ce Cœur adorable y donne à son Père éternel, et en faisant la génuflexion, je penserai à celles que l'on lui faisait par dérision en sa Passion, et je dirai : Que tout fléchisse devant vous, ô grandeur de mon Dieu, souverainement abaissée dans l'hostie ! Que tous les cœurs

vous aiment, que tous les esprits vous adorent et que toutes les volontés vous soient soumises ! Et en baisant terre, je dirai : C'est pour rendre hommage à votre grandeur infinie que je baise terre, en confessant que vous êtes tout, et que je ne suis rien. En tout ce que je ferai ou souffrirai, j'entrerai dans ce sacré Cœur pour y prendre ses intentions, pour m'unir à lui et pour demander son secours. Après chaque action, je l'offrirai à ce divin Cœur pour réparer tout ce qu'il y trouvera de défectueux, surtout mes oraisons.

Lorsque je commettrai des fautes, après les avoir punies sur moi par pénitences, j'offrirai au Père éternel une des vertus de ce divin Cœur pour payer l'outrage que je lui aurai faite, afin d'acquitter ainsi peu à peu ma dette ; et le soir je mettrai dans cet adorable Cœur tout ce que j'aurai fait le jour, afin qu'il purifie ce qu'il y aura d'impur et d'imparfait dans mes actions, pour les rendre dignes de les lui approprier et les mettre dans son divin trésor, lui laissant le soin de disposer de tout selon son désir ; ne me réservant que celui de l'aimer et le contenter, puisqu'il m'a fait entendre que je ne dois avoir de prétention en tout ce que je pourrai faire ou souffrir, l'ayant sacrifié au bien et en faveur de la Communauté.

Après tout ce que je viens de dire, je frémissais de crainte de ne le pouvoir mettre en pratique, et comme j'allais à la sainte communion, il me fit entendre qu'il venait lui-même imprimer dans mon cœur la sainte vie qu'il mène en l'Eucharistie, vie toute cachée et anéantie aux yeux des hommes, vie de mort et de sacrifice, et qu'il me donnerait la force de faire ce qu'il désirait de moi.

V

VŒU DE PERFECTION ¹ [31 OCTOBRE 1686].VIVE † JÉSUS ! ²

« Voici la manière du vœu duquel je me sens pressée depuis longtemps, et lequel je n'ai voulu faire sans l'avis de mon directeur et de ma supérieure. Après l'avoir examiné, il m'a été permis, sous ces conditions, que, lorsqu'il me causera du trouble et scrupule, sur quelque article que ce soit, ils m'en déchargent ; et que mon engagement cesse, ce vœu n'étant que pour m'unir plus étroitement au sacré Cœur de Jésus, et m'engager indispensablement à ce qu'il désire de moi. Mais, hélas ! je ressens tant d'inconstance et de faiblesse, que je n'oserais faire aucune promesse qu'en m'appuyant sur la miséricorde et charité ^a de cet aimable Cœur pour l'amour duquel je le fais, sans en être plus gênée et contrainte, mais plus fidèle à mon souverain Maître, qui me fait espérer qu'il me rendra lui-même attentive à le pratiquer si je viens à y manquer par oubli. Je ne prétends pas d'en faire aucune offense contre mon Dieu, c'est uniquement pour l'aimer plus ardemment et purement en crucifiant la chair et les sens. Sa bonté m'en fasse la grâce !

a) Ms. D, 1 : « infinie ».

1. Dans la procédure de 1715, à la première séance de reconnaissance des écrits, 22 juillet, sous le n° 11, figure : « Projet du vœu que la Vénérable Sœur Alacoque fit la veille de tous les Saints de l'année 1686, tendant à faire en tout ce qu'il y avait de plus parfait, contenant sept pages. »

2. Les *Contemporaines*, n° 252, avant de reproduire ce vœu, disent : « Voici comme nous l'avons trouvé écrit de sa main. »

L'original s'est perdu depuis. Nous avons reproduit le texte du Ms. 4. On pourra le comparer avec le texte donné par les *Contemporaines*.

« Vœu fait la veille de Toussaint pour me lier, consacrer et immoler plus étroitement, absolument et parfaitement au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Premièrement : O mon unique amour, je tâcherai de vous tenir soumis, et^a assujettir tout ce qui est en moi, en faisant ce que je croirai être le plus parfait, ou le plus glorieux à votre sacré Cœur, auquel je promets ne rien épargner de tout ce qui est en mon pouvoir, ne rien refuser de faire ou souffrir pour le faire connaître, aimer, honorer et glorifier.

« 2^o Je ne négligerai, ni omettrai aucun de mes exercices et observances de mes Règles, sinon par charité, ou vraie nécessité, par obéissance, à laquelle je soumets toutes mes promesses.

« 3^o Je tâcherai de me faire un plaisir de voir les autres dans l'élévation, bien traitées, aimées et estimées, pensant que cela leur est dû, moi, au contraire, je dois être toute anéantie dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, faisant ma gloire de^b porter ma croix, d'y vivre pauvre, inconnue et méprisée ; ne désirant paraître que pour être humiliée et contrariée, quelque répugnance que la nature orgueilleuse puisse ressentir.

« 4^o Je veux souffrir en silence sans me plaindre, quelque traitement que l'on me fasse.

« 5^o N'éviter aucune souffrance, soit de corps ou d'esprit, humiliation, mépris ou contradiction.

« 6^o Ne rechercher, ou me procurer aucune consolation, plaisir ni contentement, que celui de n'en point avoir en la vie, et lorsque la Providence m'en présentera, je les prendrai simplement, non pour le plaisir auquel^c je renoncerai intérieurement, soit que la nature en trouve, prenant ses nécessités, ou autrement, ne m'arrêtant point à penser

a) Ms. D, 1 : « et assujetti » — b) Id. : « de bien porter » — c) Id. : « je renonce ».

si je me satisfais ou non, mais plutôt aimer mon Souverain qui me ^a donne ce plaisir.

« 7° Je ne me procurerai aucun soulagement que ceux que la nécessité me fera croire ne pouvoir m'en passer ; je les demanderai dans la simplicité de ma Constitution, pour m'affranchir de la peine continuelle que je sens de trop donner à mon corps et flatter ce cruel ennemi.

« 8° Je laisserai entière liberté à ma supérieure de disposer de moi comme bon lui semblera, acceptant humblement et indifféremment les occupations que l'obéissance me donnera. Malgré la répugnance effroyable ^b que je sens à toutes les charges, je tâcherai de n'y plus témoigner ma peine, ni celle que je ressens d'aller au parloir, ou d'écrire des lettres, faisant tout cela comme si j'y avais bien du plaisir.

« 9° Je m'abandonne totalement au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour me consoler ou m'affliger selon son bon plaisir, sans me plus vouloir mêler de moi-même, me contentant d'adhérer à toutes ces saintes opérations et dispositions, me regardant comme sa victime qui doit toujours être dans un continuel acte d'immolation et de sacrifice, selon son plaisir, ne m'attachant qu'à l'aimer et le contenter, en gissant et souffrant en silence.

« 10° Je ne m'informerai jamais des fautes du prochain : et lorsque je serai obligée d'en parler, je le ferai dans la charité du sacré Cœur de Notre-Seigneur et dans la pensée, si je serais bien aise que l'on dit ou fit cela de moi. Lorsque je lui verrai commettre quelque faute, j'offrirai au Père éternel une vertu contraire du sacré Cœur de Notre-Seigneur pour la réparer.

« 11° Je regarderai tous ceux qui m'affligeront, ou parleront mal de moi, comme mes meilleurs amis, tâchant de leur ^c rendre tout le bien et tous les services possibles.

a) Ms. D, 1 : « fait ce plaisir ». — b) Id. : « que j'ai » — c) Id. : « leur faire tout le bien et les services possibles ».

« 12° Je ferai attention de ne point parler de moi, ou fort courtement ; et jamais, si je puis, pour me louer et justifier.

« 13° Je ne chercherai l'amitié d'aucune créature que lorsque le sacré Cœur de Jésus-Christ m'y incitera pour la porter à son amour.

« 14° Je ferai une continuelle attention de conformer et soumettre ma volonté à celle de mon Souverain en toutes choses.

« 15° Je ne m'arrêterai point volontairement à aucune pensée, non seulement mauvaise, mais inutile, et me regarderai comme une pauvre dans la maison de Dieu, qui doit être soumise à tout, à qui l'on fait et donne tout par charité. Je penserai que j'ai toujours trop.

« 16° Je ne ferai tant qu'il me sera possible, ni plus ni moins par le respect humain ou vaine complaisance des créatures.

« 17° Et comme j'ai demandé à Dieu de ne rien laisser paraître en moi de ses grâces extraordinaires, que ce qui m'attirera le plus de mépris, de confusion et d'humiliation devant les créatures, aussi tiendrai-je à grand bonheur quand tout ce que je ferai ou dirai sera censuré ou blâmé, tâchant de tout faire et souffrir pour l'amour et gloire du sacré Cœur de Jésus-Christ, et dans ses saintes intentions, auxquelles je m'unirai en tout.

« [18°] Je ferai attention à rendre mes actions et paroles glorieuses à Dieu, édifiantes à mon prochain, salutaires à mon âme, me rendant fidèlement constante à la pratique du bien, que mon divin Maître me fait connaître qu'il désire, ne faisant point de fautes volontaires, si je peux ; et ne m'en pardonnerai point sans m'en venger sur moi par quelque pénitence.

« [19°] Je me rendrai attentive de n'accorder à la nature que ce que je ne pourrai pas lui refuser qu'en me rendant singulière, ce que je veux éviter en tout. Enfin je veux

vivre sans choix, ne tenir à rien, dire à tout événement :
Fiat voluntas tua.

« Dans la multitude de ces choses, je me suis sentie saisie d'une si grande crainte d'y manquer, que je n'avais pas le courage de m'y engager, si je n'avais été fortifiée et animée par ces paroles qui me furent dites au plus intime de mon cœur. « Que crains-tu, puisque j'ai répondu pour toi et me suis rendu ta caution ? L'unité de mon pur amour te tiendra lieu d'attention dans la multiplicité de toutes ces choses ; et te promets qu'il réparera les fautes que tu y pourrais commettre, et s'en vengera lui-même sur toi. »

« Ces paroles imprimèrent en moi une si grande confiance et assurance que, nonobstant ma fragilité, je ne crains plus rien, ayant mis ma confiance en Dieu qui peut tout, duquel j'espère tout, et rien de moi. »

VI

RETRAITE DE PRÉPARATION A LA MORT — 1690

VIVE † JÉSUS !

« Depuis le jour de sainte Madeleine, je me suis sentie extrêmement pressée de réformer ma vie, pour me tenir prête à paraître devant la sainteté de Dieu, dont la justice est si redoutable et les jugements impénétrables. Il faut donc que je tienne toujours mes comptes prêts afin de n'être pas surprise, car c'est une chose horrible de tomber à l'heure de la mort entre les mains d'un Dieu vivant, lorsque pendant sa vie on s'est retiré par le péché d'entre les bras d'un Dieu mourant.

« Je me suis donc proposé, pour effectuer un mouvement si salutaire, de faire une retraite intérieure dans le sacré Cœur de Jésus-Christ. J'attends et j'espère tous les secours de grâce et de miséricorde qui me seront nécessaires, car j'ai mis en lui toute ma confiance, comme étant

le seul appui de mon espérance, puisque son excessive bonté ^a ne me rebute jamais lorsque je m'adresse à lui ; mais, au contraire, il semble se faire un plaisir d'avoir trouvé un sujet aussi ^b pauvre et misérable que je suis pour remplir mon indigence de son abondance infinie.

« La Sainte Vierge sera ma bonne mère, et pour protecteurs saint Joseph et mon saint Fondateur. Le bon Père de La Colombière m'est donné pour directeur, pour m'apprendre à accomplir les desseins de ce Cœur adorable, conformément à ses maximes.

« Le premier jour de ma retraite, mon occupation fut de penser d'où me pouvait venir ce grand désir de mourir, puisque ce n'est pas l'ordinaire des criminelles, comme je la suis devant Dieu, d'être bien aise de paraître devant leur juge, mais un juge dont la sainteté de justice pénètre jusqu'à la moëlle des os, auquel rien ne peut être caché, et qui ne laissera rien d'impuni. Comment donc, mon âme, peux-tu sentir une si grande joie à l'approche de la mort ? Tu ne penses qu'à finir ton exil, et tu ^c es transportée de joie en te figurant que tu sortiras bientôt de ta prison. Mais, hélas ! prends garde que d'une joie temporelle, qui ne provient peut-être que d'aveuglement et d'ignorance, tu ne te plonges dans une éternelle tristesse, et que de cette prison mortelle et périssable tu ne tombes dans ces cachots éternels, où il n'y aura plus lieu d'espérer d'en sortir jamais !

« Laissons donc, mon âme, cette joie et ce désir de mourir, pour ces âmes saintes et ferventes pour lesquelles sont préparées de si grandes récompenses. Mais pour nous, dont les œuvres d'une vie criminelle ne nous laisseraient rien à espérer que des châtimens éternels, si Dieu n'était

a) Mss. 4 et 7 : « ne m'éconduit jamais » — b) Ms. 4 : « aussi misérable et nécessiteuse que je la suis ». Ms. 7 : « aussi misérable, pauvre et chétive et nécessiteuse que je la suis » — c) Mss. 4 et 7 : « tu te transportes d'aise ».

plus bon que juste à notre égard, pensons donc quel sera ton sort. Pourras-tu supporter pendant une éternité l'absence de Celui dont la jouissance te donne de si ardents désirs, et dont la privation te fait sentir de si cruelles peines ?

« Mon Dieu ! que ce compte m'est difficile à faire, puisque j'ai perdu mon temps, et que je ne sais comment le pouvoir réparer ! Mais dans la peine où je me suis trouvée de mettre ce compte en état et le tenir toujours prêt à rendre, je n'ai su à qui m'adresser, sinon à mon adorable Maître, qui, par ^a une grande bonté, a voulu se charger de le faire. C'est pourquoi je lui ai remis tous les articles sur lesquels je dois être jugée, et recevoir ma sentence ^b, qui sont nos Règles, Constitutions et Directoire, sur lesquels je serai justifiée ou condamnée. Après lui avoir remis tous mes intérêts, j'ai senti une paix admirable, sous ses pieds, où il m'a tenue longtemps, comme tout anéantie, dans l'abîme de mon néant, attendant ce qu'il jugerait de cette misérable criminelle.

« Le second jour, à mon oraison ^c, il me fut présenté comme dans un tableau tout ce que j'avais été, et ce que j'étais pour lors : mais, mon Dieu, quel monstre plus défectueux et plus horrible à voir ! Je n'y voyais aucun bien, mais tant de mal qu'il ^d m'était un tourment d'y penser. Il me ^e semble que tout me condamne à un éternel supplice par le grand abus que j'ai fait de tant de grâces, pour lesquelles je n'ai eu que des infidélités, ingratitude et perfidies. O mon Sauveur ! qui suis-je, pour m'avoir attendue si longtemps à pénitence, moi qui me suis ^f mille fois

a) Ms. 4 : « son incompréhensible bonté » Ms. 7 : « son incomparable bonté » — b) Mss. 4 et 7 : « ces articles ne sont autres » — c) Ms. 4 : « du matin » — d) Id. : « qu'il m'est insupportable d'y penser ». Ms. 7 : « qu'il m'est impossible d'y pouvoir penser ». — e) Ms. 4 : « il me semblait que tout m'y condamnait » Ms. 7 : « il me semble que tout m'y condamnait » — f) Mss. 4 et 7 : « voulu mille fois abîmer dans l'enfer ».

exposée à être abîmée dans l'enfer par l'excès de ma malice ! et autant de fois vous m'en avez empêchée par votre bonté infinie. Continuez donc, mon aimable Sauveur, de l'exercer sur un sujet si misérable. Vous voyez que j'accepte de bon cœur toutes les peines et supplices qu'il vous plaira me faire souffrir en cette vie et en l'autre. J'ai ^a tant de douleur de vous avoir offensé, que je voudrais avoir souffert toutes les peines dues aux péchés que j'ai commis, et à tous ceux où je serais tombée sans le secours de votre grâce. Oui, je voudrais avoir été plongée dans tous ces tourments rigoureux, dès le moment que j'ai commencé à pécher, pour me servir de préservatif, plutôt que de vous avoir tant offensé, et n'avoir autre ^b punition qu'un pardon que je vous demande pour l'amour de vous-même. Je ne réserve rien dans toutes les vengeances qu'il plaira à votre divine justice exercer sur cette criminelle, sinon, que vous ne m'abandonniez pas à moi-même par de nouvelles rechutes dans le péché, pour punir les précédentes. Ne me privez pas, ô mon Dieu, de vous aimer éternellement pour ne vous avoir pas aimé dans le temps. Faites au reste de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous dois tout ce que j'ai, tout ce que je suis, et ^c tout ce que je puis de bien. Je ne saurais réparer la moindre de mes fautes, que par vous-même. Je suis insolvable, vous le voyez bien, mon divin Maître ; mettez-moi en prison, j'y consens, pourvu que ce soit dans celle de votre sacré Cœur. Et quand j'y serai, tenez-moi là bien captive ^d et liée des chaînes de votre amour, jusqu'à ce que je vous aie payé tout ce que je vous dois ; et comme je ne le pourrai jamais faire, aussi ^e souhaité-je de n'en jamais sortir. »

a) Mss. 4 et 7 : « je me sens tant de douleur » — b) Ms. 4 : « peine ». Ms. 7 : « récompense » — c) Id. : « et tout ce que j'ai fait de bien ne saurait réparer » — d) Mss. 4 et 7 : « et enchaînez-moi par les chaînes de votre amour » — e) Ms. 7 : « désiré-je ».

DEUXIÈME PARTIE

LETTRES

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

AVERTISSEMENT

SUR LES LETTRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

La Correspondance de la Servante de Dieu est la partie la plus considérable et, nous osons dire, la plus remarquable de ses œuvres. Durant douze ans, c'est-à-dire depuis la sixième année après sa profession religieuse jusqu'aux semaines qui ont précédé sa mort, nous y voyons cette sainte âme se manifester dans toute sa candeur, sa droiture, sa simplicité ; comme aussi avec sa force, sa persévérance, son zèle infatigable. Toutes les vertus brillent en elle, quoi qu'elle fasse pour s'humilier et se rabaisser aux yeux de ses correspondants. Dans les cent quarante-deux lettres qui suivent on chercherait en vain l'expression d'un sentiment purement humain. C'est toujours la sainte qui ne vit que pour Dieu et ne sait parler que selon son Esprit. D'ailleurs, elle ne prenait la plume que par obéissance : laissée à elle-même elle éprouvait une répugnance extrême à « écrire des lettres » ; mais ses supérieures l'y obligeaient assez souvent et Notre-Seigneur lui-même l'exigeait. Alors, quand il s'agissait de manifester les volontés de son Maître, d'exercer l'apostolat du sacré Cœur, elle s'oubliait et se prêtait à écrire tout ce que son divin inspirateur « lui mettait en pensée » : c'est son expression. — A lire ces pages simples et vraies autant que vives et chaudes, on ne se douterait pas de sa répugnance à écrire, si elle n'en parlait souvent elle-même. A voir ses ravissantes expansions on ne saurait comprendre combien il lui en coûtait de manifester le mystère intime de son âme vivant dans une union divine que peu de saints, croyons-nous, ont connue plus étroite et plus constante.

Elle écrivait, sans aucune recherche, convaincue qu'elle ne

savait pas dire ou disait mal. Si elle essayait de se relire, elle était tentée de déchirer ou de brûler ses pages. Qui saura ce qu'elle en a détruit ! On lui défendit de se relire ; sur quoi elle s'excusait auprès de ses correspondants sur ses prétendues redites, sur ses oublis, ne se souvenant plus, disait-elle, l'instant d'après, de ce qu'elle venait d'écrire. Or il se trouve que cette humble religieuse qui n'avait eu, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, qu'une formation littéraire très incomplète, manie très bien sa langue, sans effort, avec précision, vivacité, naturel, employant un style qui diffère peu de celui des meilleurs écrivains du xvii^e siècle. Sans art, par le fait seul de sa grande charité et de la délicatesse de ses sentiments, elle use de toutes les précautions littéraires. Si tel morceau rappelle le style de Bossuet ou la pensée de saint Augustin, telle phrase aimable ne déparerait pas une lettre de M^{me} de Sévigné, cette petite fille de sainte Chantal par le sang, comme Marguerite-Marie l'était par la vocation et la formation traditionnelle de son Institut.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit dans l'avertissement général sur les écrits de la Servante de Dieu ; mais il importe de faire ressortir ici comment la Bienheureuse savait prendre le ton qui convenait, selon les personnes et les circonstances, et accommoder sa doctrine et ses conseils aux divers besoins des âmes.

Sa première et principale correspondante fut la Mère de Saumaise, son ancienne supérieure, pour qui elle avait une déférence filiale, « une respectueuse amitié ». Elle lui parle à cœur ouvert : « je n'ai point de secrets pour vous », dit-elle. Aussi bien elle s'abandonne à des élans séréaphiques. Parfois on sent qu'elle n'est qu'une messagère qui transmet des communications d'en-haut. Elle félicite la Mère de Saumaise de son zèle, l'encourage, lui révèle les grands desseins du sacré Cœur et lui fait les plus magnifiques promesses. Elle a alors un ton d'autorité irrésistible ; puis elle se reprend, confuse de s'être trop abandonnée ; elle s'humilie, se complait à rapporter ce qu'elle appelle ses infidélités et ses ingratitude, s'excuse d'avoir osé parler comme elle l'a fait et se plonge avec une véritable joie dans la bassesse, l'abjection, le néant où elle semble faire ses délices de se tenir en présence du divin Maître dont elle a entrevu la majesté et la sainteté infinies.

Avec la Mère Greyfié elle est une fille reconnaissante, un peu plus réservée, semble-t-il, autant qu'on en puisse juger par les quelques fragments subsistants de cette correspondance. A elle aussi elle demande des conseils et fait confidence des grâces qu'elle reçoit, de ses épreuves, de ses espérances et de ses joies à l'occasion des progrès de la chère dévotion au sacré Cœur.

La Mère de Soudeilles est une amie que la Servante de Dieu traite affectueusement, sans se départir d'une exquise discrétion et de son humilité accoutumée. Il s'agit d'une âme d'élite et Marguerite-Marie la croit capable d'atteindre la perfection. En lui écrivant, elle s'exhorte le plus souvent elle-même, de peur de paraître conseiller une religieuse d'une si haute vertu. La correspondance s'étend bientôt à la sœur de la Barge et à la Mère Dubuysson qui a succédé à la Mère de Soudeille comme supérieure du monastère de Moulins. C'est la Mère de Saumaise qui, durant son triennat de supériorité, avait noué ces relations. La sœur de la Barge s'ouvrait à Marguerite-Marie en toute confiance. C'était une âme que le Maître intérieur voulait tout entière. Ardente, aimante, elle provoquait le Séraphin de Paray à répandre les flammes qui le consumaient. Plus que partout ailleurs notre Bienheureuse se montre, dans la correspondance avec la sœur de la Barge, une maîtresse spirituelle achevée. Elle la pousse au sacrifice, à l'oubli d'elle-même, au renoncement à toute créature, à « l'amour de son abjection », aux anéantissements. Ce sont des pages admirables, pleines d'élan, de chaleur et de force, les plus belles peut-être de toute la correspondance de la Servante de Dieu. Elles donnent une haute idée de la religieuse à qui une sainte pouvait parler sur ce ton, et elles renferment toute une doctrine spirituelle solide autant que suave. C'est le commentaire des deux maximes évangéliques de l'abnégation à la suite du divin Sauveur portant sa Croix, et du repos de l'âme cherché et trouvé dans la pratique de la leçon de douceur et d'humilité proposée à notre imitation.

A d'autres religieuses qui hésitaient à se livrer entièrement à l'action divine, la Bienheureuse écrit avec une décision et une énergie extraordinaires, allant droit au but et touchant la plaie vive. Il y a telle lettre capable de retourner une âme qui s'illusionnait, faute de s'ouvrir et de chercher sincèrement la

lumière. Telle autre semble devoir mettre fin aux résistances et et aux atermoiements d'une âme encore partagée entre Dieu et les créatures. Elle fait une guerre acharnée à toute recherche personnelle. Quand on la consulte au nom de personnes qui sollicitent ses avis, elle répond en quelques lignes précises, sans rien atténuer, ni dissimuler quoi que ce soit. Éclairée d'en-haut, il lui arrive de lire dans les âmes ; la réponse porte la lumière et va au delà de la demande qui avait été faite. La correspondance avec elle n'était pas un délassement spirituel. Elle coupait court à tout entretien inutile par lettre comme au parloir. Quand il le fallait, elle se montrait sévère : après avoir protesté de la charité de ses intentions, elle tranchait dans le vif, écartant résolument les prétextes et refoulant les résistances jusque dans leurs derniers retranchements.

Dans les lettres au P. Croiset, Marguerite-Marie paraît tour à tour disciple et apôtre, sollicitant humblement et avec simplicité les avis d'un religieux éclairé, sur les voies extraordinaires par lesquelles l'Esprit de Dieu la conduisait, et lui ouvrant ingénument son âme par obéissance ; puis, lui manifestant les désirs de Notre-Seigneur relativement au culte du sacré Cœur et l'exhortant à s'employer de tout son pouvoir à cet apostolat, malgré les obstacles, les difficultés et même les épreuves qu'il aurait à subir.

Enfin, la correspondance de famille ne se compose que des lettres à ses deux frères. Au curé du Bois-Sainte-Marie, M. Jacques Alacoque, elle écrit avec l'autorité douce et discrète d'une sœur aînée et une fraternelle tendresse, lui découvrant sans faiblesse ses défauts, mais avec une extrême bonté. Exhortations, encouragements, reproches : elle met tout en œuvre, voulant en faire un saint prêtre ; tempérant d'ailleurs l'austérité de ses conseils par les plus attirantes promesses et, selon sa coutume, s'humiliant elle-même pour mieux faire accepter la leçon.

Avec M. Chrysostome Alacoque, son frère aîné, un laïque père d'une nombreuse famille, elle garde plus de mesure, lui témoigne un affectueux intérêt, le félicite de son attrait pour le sacré Cœur, lui promet ses bénédictions, prend part à ses épreuves, à la maladie de M^{me} Alacoque et suggère des motifs de patience et de consolation. En un mot, avec les siens, ell

est tendre et forte et laisse assez voir qu'elle n'envisage que les intérêts supérieurs de leur salut.

Venons aux détails techniques concernant la correspondance de la Bienheureuse.

La seconde édition de *Vie et œuvres* que nous désignons par la lettre B contenait 135 lettres. Nous en avons supprimé 3 en faisant passer au bas de la page, parmi les morceaux qui manquent de références, un billet à la sœur Joly [LXII^e de B], en réunissant en une seule lettre deux fragments adressés à la même sœur Joly [XLVIII^e et CVI^e de B] et en remplaçant parmi les *Avis*, au n^o LII, la lettre CXXIII, de A, CXXV de B. En outre, 6 des lettres attribuées au P. Rolin, comme destinataire, par A et B se retrouvent dans les lettres au P. Croiset récemment découvertes. C'est donc 9 numéros en moins ; reste un chiffre de 126.

Mais nous avons ajouté 16 numéros, savoir : 9 lettres du Ms. d'Avignon au P. Croiset, 1 lettre de la Bienheureuse à ses novices, laquelle figurait dans A et B parmi les avis et instructions, 3 lettres inédites, 2 lettres reconstituées, d'après nos meilleurs Mss., avec des fragments que A et B avaient intercalés au travers d'autres lettres, et enfin 1 morceau conservé par Languet et qu'on avait omis jusqu'à présent d'insérer dans la correspondance de la Bienheureuse. Le total des lettres contenues dans la présente édition s'élève donc à 142.

43 ont été reproduites d'après les autographes conservés : 28 à la Visitation de Nevers, 8 à Paray et 7 dans les monastères d'Annecy, Aurillac, Bologne, Marseille, Nancy, Rennes et Riom.

Pour les 99 autres lettres, nous avons suivi d'abord le Ms. 6 « copié sur les originaux ». Il nous a fourni 41 lettres pour lesquelles nous avons noté au bas des pages les variantes des autres Mss.

28 lettres non données par le Ms. 6 ont été tirées du Ms. 8.

5 qui ne se trouvent pas dans les Mss. 6 et 8 viennent du Ms. 7.

1 omise par les Mss. 6, 7 et 8 est tirée du Ms. 9.

1 manquant aux quatre autres Mss. vient du Ms. 3.

9 sont reproduites d'après le Ms. d'Avignon.

10 ne se trouvent dans aucun de nos anciens Mss. Nous les avons données d'après A et B qui les tenaient de Mss. de Dijon maintenant perdus.

3 lettres viennent de Languet et Croiset.

Et 1 du recueil publié en 1830, à Avignon, par Seguin. Elle est du reste apocryphe.

On trouvera parfois au bas des pages de longs morceaux que nous y avons rejetés, non pas que nous entendions par là les noter comme apocryphes, mais parce que nous ne leur avons trouvé aucune référence.

Ces 142 lettres sont adressées :

à la Mère de Saumaise	48
à la Mère Greyfié	12
à la Mère de Soudeilles	19
à la Mère Dubuysson	4
à la sœur de la Barge	15
à la sœur des Escures	2
à la sœur de Thélis	2
à la sœur Joly	2
à la sœur Payelle	1
à la sœur Morant	1
à ses novices	1
à M ^{lle} Chamberland	1
à des Ursulines	7
à une religieuse	1
à M. Jacques Alacoque, le curé	7
M. Chrysostome Alacoque	5
au R. P. Croiset	10
à son directeur	10
un fragment sans adresse	1

La traduction italienne dont nous avons parlé dans l'avertissement général nous a beaucoup servi. Nous avons collationné soigneusement avec le texte de nos Mss. les lettres qu'elle renferme au nombre de 68, savoir : les 11 fragments conservés par la Mère Greyfié, dans son *Mémoire*, et deux séries de lettres, l'une de 28, dont 27 à la Mère de Saumaise et 1 à la sœur Joly, et l'autre de 29 ainsi réparties : 8 à la Mère de Soudeilles, 4 à la Mère Dubuysson, 11 à la sœur de la Barge, 1 à sœur Morant et 5 à une religieuse ursuline.

On a vu que la Visitation de Nevers possède 28 lettres autographes de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ce trésor lui

vient de l'ancienne Visitation de Moulins — des religieuses de Moulins, avec un groupe d'anciennes religieuses de Paray, allèrent fonder un monastère à La Charité-sur-Loire, en 1817. Ce monastère fut transféré à Nevers en 1855 — primitivement la Visitation de Moulins possédait 36 lettres autographes qui furent produites dans la procédure de 1715, comme on le dira ci-dessous. Une feuille conservée à Nevers en donne le détail comme il suit. Nous reproduisons textuellement cet important document.

ANCIEN INVENTAIRE GÉNÉRAL DES LETTRES

(*que notre monastère de Moulins possédait*)

de notre Bienheureuse Sœur Marguerite-Marie Alacoque.

18 lettres de ma S^r Alacoque à feu N^{re} Mère de Soudeilles. De ces 18, il y en a 5 qui ne sont pas datées et qui commencent par ces mots :

La paix de l'adorable Cœur... [XIX^e].

Il est vrai, ma très honorée Mère... [LXXIX^r].

Je n'ai pas voulu entrer en solitude... [XVIII^e].

Vous avez trop de bonté... [LXXXVI^e].

Je prie le sacré Cœur de Jésus... [IV^e].

Les treize autres sont datées du 25 juillet [LXXV], du 6 juin 1680 [VII], du 1^{er} juillet 1682 [XIV], du 7 juillet 1682 [XV], du 6 janvier 1683 [XX], du 3 novembre 84 [XXVIII], du 30 juin 85 [XXXII], du 17 août 85 [XXXIII], du 4 juillet 86 [LI], du 15 7^{bre} 1686 [LIII], du 8 avril 87 [LXIX], du 1^{er} may 87 [LXXIII], du 28 février 87 [LXI].

4 lettres à N^{re} très h^{ée} M. Du Buisson.

Il y en a deux qui ne sont pas datées et qui commencent par ces mots :

Je n'aurais pas attendu... [XCIII].

Je prie le sacré Cœur de N^{re} Souverain... [XCV].

Les deux autres sont du 22 octobre 1689 [CIX] et du 27 janvier 1690 [CXVI].

14 lettres à ma s^r Félice-Madelaine [de la Barge].

Il y en a trois qui ne sont pas datées et qui commencent par ces mots :

La perte de ces lettres est bien... [LXXXIV].

Petite consécration au sacré... [LIV].

Vous voulez, ma très chère sœur... [LXXXIX].

Les onze autres sont datées du 8 avril 1687 [LXX], du 15 octobre 87 [LXXVIII], mars 88 [LXXXI], du 12 août 88 [XCI], dans les retraites 88 [CXIV], après les retraites 88 [CX], le 7 janvier 1689 [XCVI], juin 89 [CI], du 21 août 89 [CVI], un peu avant Pâques 1690 [XCVIII], 27 mai 1690 [CXXII]. »

La feuille de Nevers que nous venons de reproduire porte, en travers, ces lignes :

Mémoire des lettres de ma S^r A la Coque que nous avons envoyées à nos S^{rs} de Paray et qu'elles nous ont renvoyées, lesquelles ont été parafées par le commissaire et doivent être gardées pour les représenter en temps et lieu.

Ce qui indique que l'inventaire ci-dessus fut dressé à l'époque où les lettres furent envoyées à Paray, pour être produites, dans la procédure, le 14 août 1715. Puis, au retour des précieuses lettres, on ajouta sur l'inventaire la note que nous venons de transcrire.

Enfin, la feuille de Nevers porte encore cette indication, d'une date bien postérieure :

La lettre, en date du 3 novembre 1684 a été tirée de la boîte, le 2 juin 1789, et envoyée à M. l'abbé du Nexon, vicaire général du diocèse d'Oloron en Bear.

Cette dernière existe en copie sur un recueil que nous avons souvent mentionné sous le nom de *Recueil* de Nevers et qui nous a été d'une grande utilité.

On a pu constater que l'inventaire relate 36 lettres. Il en reste 28 à Nevers. Une a été donnée à M. du Nexon [XXVIII], cinq [LXXXIV, XCI, XCIV, XCVI, CI] sont maintenant à la Visitation de Paray, une à Annecy [CVI] et une à la Visitation de Riom [LXX].

En résumé, sauf l'autographe envoyé à M. du Nexon, l'ancien trésor de Moulins a été conservé intégralement.

Il ne reste plus qu'à comparer ce qui a été produit à la procédure de 1715, en fait de lettres, avec ce que nous avons maintenant.

Le 22 juillet 1715, on produisit, en copie, 27 lettres à la

Mère de Saumaise, plus une à la sœur Joly, soit 28 lettres. Elles ont toutes été conservées.

Puis, le 14 août, les manuscrits originaux de 36 lettres que la sœur Verchère avait fait venir de Moulins. Nous en avons parlé ci-dessus.

Le 12 septembre, les autographes de 10 lettres, dont 9 à la sœur de Monrouant et à M^{me} de Monrouant sa tante, supérieure des Ursulines de Paray. On a actuellement 7 lettres à des Ursulines, dont une en autographe, à Nancy, adressée à M^{me} Ducret, ne faisait sans doute pas partie des 10 produites en 1715. A supposer que les 6 autres dont nous n'avons plus que des copies aient fait partie des 10 déposées au procès, il en manquerait encore 4 et les 10 autographes n'ont pas été retrouvés.

En outre, le 1^{er} août, M. Chrysostome Alacoque « a produit douze originaux de lettres ». Or nous n'avons que cinq lettres de la Bienheureuse à son frère Chrysostome et une seule en autographe.

Au total, si l'on tient compte des onze fragments à la Mère Greyfié, contenus dans son *Mémoire* produit le 22 juillet 1715, on déposa, dans la procédure de 1715, 97 lettres tant en autographes qu'en copies, savoir 58 autographes et 39 copies.

Actuellement nous avons 142 lettres, dont 43 autographes, sur lesquels 36 seulement de ceux qui furent déposés en 1715, et 7 retrouvés depuis. Mais en revanche il nous manque 22 des autographes de 1715 : on a du moins les copies de 11.

Les 39 lettres déposées en copie ont toutes été conservées. En tout cas il faut compter au moins 10 lettres perdues depuis 1715, 7 à Chrysostome et 3 aux sœurs de Mourouant. — Il est vrai que nous avons 61 lettres de plus, en copies anciennes. — De même qu'on a retrouvé récemment à la Visitation de Marseille une lettre autographe à M. Chrysostome Alacoque, on en pourrait retrouver d'autres. Nous supplions les monastères ou les personnes qui les posséderaient de nous en informer. On ne prétend pas les déposséder de ces précieux écrits, mais seulement en prendre copie pour les publier.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES LETTRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Ms. 6	Ms. 3	Ms. 7	Ms. 8	Ms. 9	<i>Recueil</i> de Nevers	Langnel Gallifet Croiset	Traduction <i>italienne</i> N ^{os} des deux séries	Éditions précédentes	
										A	B
										N ^{os} d'ordre des Lettres	
I	98	19	1	50	L., 352	1*	I	I
II	99	2	49	2*	II	II
III	30	28	L., 361	III	III
IV	100	44	IV	IV
V	32	V	V
VI	58	VI	VI
VII	88	79	23	2**	VII	VII
VIII	108	21	8	1	L., 355	6*	V	VIII
IX	110	48	12	9	L., 358	7*	IX	IX
X	105	20	5	L., 353	5*	X	X
XI	10	3	L., 356	XI	XI
XII	XII
XIII	120	22	14	11	15*	XII	XIII
XIV	85	81	26	4**	XIII	XIV

XVI	103		17			L., 359	4*	XV	XXV
XVII			4	10				XVI	XXVI
XVIII		Nevers						XVII	XXVII
XIX		Nevers						XVIII	XXVIII
XX		Nevers	87	86	31		1**	XIX	XXIX
XXI			95	102	47		8**	incédite	
XXII	101		17	19	43		3*	XX	XXI
XXIII	114		33	29	30		11*	XXI	XXII
XXIV	154			21	14	L., 360		XXII	XXIII
XXV				161		L., 379		XXIII	XXIV
XXVI	30			133		G., 113 C., 37		XXIV	XXV
XXVII	113		24	23	15		9*	XXV	XXVI
XXVIII				89	33		3**	XXVI	XXVII
XXIX	111			26	18		8*	XXVII	XXVIII
XXX				24	16			XXVIII	XXIX
XXXI			14	30	31			XXIX	XXX
XXXII		Nevers		90	35			XXX	XXXI
XXXIII		Nevers		91	92		6**	XXXI	XXXII
XXXIV				28				passim v. note de la lettre	
XXXV	116		24	25	16		12*		

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Ms. 6	Ms. 3	Ms. 7	Ms. 8	Ms. 9	<i>Recueil</i> de Nevers	Langnet Gallifet Croiset	Traduct. <i>italienne</i> N ^{os} des deux séries	Éditions précédentes	
										A N ^{os} d'ordre	B des Lettres
XXXVI	XXXII	XXXIII
XXXVII	28	XXXIII	XXXIV
XXXVIII	115	72	4	L., 353	10*	XLII	XLIII
XXXIX	24	76	XXXIV fin	XXXV
XL	24	XXXIV	XXXV
XLI	26 (Ms. 4, p.2)	118	XXXV	XXXVI
XLII	117	30	31	13*	XXXVI	XXXVII
XLIII	22	G., 57	XXXVII	XXXVIII
XLIV	40	LII et XXXVIII	LII et XXXIX
XLV	XXXIX	XL
XLVI	31	XL	XLI
XLVII	XLI	XLII
XLVIII	Paray	Avis LVII	LVIII
XLIX	(Ms. 4, p. 1)	132	116	XLIII	XLIV
L	27-36	76	118	L., 370	XLIV	XLV
LI	Nevers	92	98	43	XLV	XLVI

Nos d'ordre de la présente édition	Autographes	Ms. 6	Ms. 3	Ms. 7	Ms. 8	Ms. 9	Recueil de Nevers	Languet Gallifet Croiset	Traduction <i>italienne</i> Nos des deux series	Éditions précédentes	
										A Nos d'ordre	B des Lettres
LXXXIII	Nevers			95	99		44			LXXVIII	LXIX
LXXXIV		33		77				L., 371		LXIX	LXX
LXXXV	Nevers									LXX	LXXI
LXXXVI	Paray									LXXI	LXXII
LXXXVII	Paray									LXXII	LXXIII
LXXXVIII	Nevers			122	114		65		16 ^{*/6}	LXXIII	LXXIV
LXXXIX	Nevers			96	103		48			LXXIV	LXXV
LXXX		140			35				23*	LXXV	LXXVI
LXXXI	Nevers			135						LXXVI	LXXVII
LXXXII					169			L., 383		LXXVII	LXXVIII
LXXXIII										LXXVIII	LXXIX
LXXXIV	Paray			113	150		54			LXXIX	LXXX
LXXXV			32		38			L., 363		LXXX	LXXXI
LXXXVI	Nevers									LXXXI	LXXXII
LXXXVII		128	5		43	23			18*	LXXXII	LXXXIII
LXXXVIII										LXXXIII	LXXXIV

XC	142	1	52	26	24*	LXXXV	LXXXVI
XCI	Paray	107	119	L., 372	21**	LXXXVI	LXXXVII
XCH	134	26	47	20*	LXXXVII	LXXXVIII
XCHH	Nevers	96	104	55	10**	LXXXVIII	LXXXIX
XCHV	Paray	115	125	76	17**	LXXXIX	XC
XCV	Nevers	98	108	59	9**	XCI	XCI
XCVI	Paray	101	135	87	L., 375	14**	XCH	XCH
XCVII	147	28	59	19	25*	XCV	XCV
XCVIII	Nevers	103	138	90	13*	XCVII	XCVI
XCIX	177	XCVI	XCV
C	152	11	61	36	27*	XCVIII	XCVII
CI	Paray	110	127	78	22**	C	XCIX
CH	Marseille	Inédite
CHH	154	36	69	35	21*	CI	CI
CIV	139	27	50	21*	CH	CH
CV	CHH	CHH
CVI	Annecy	114 et 117	129	80	20**	CV	CV
CVII	4	66	55	CIV	CIV
CVIII	159	8	70	L., 366	XLVII et	XLVIII et
CIX	Nevers	97	105	56	CVI	CVI
										CVII	CVII

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Ms. 6	Ms. 3	Ms. 7	Ms. 8	Ms. 9	<i>Recueil de Nevers</i>	Languet Gallifet Croiset	Traduct. <i>italienne</i> N ^{os} des deux séries	Éditions précédentes	
										A N ^{os} d'ordre	B des Lettres
CX	Nevers	116 et 119	116	49	CVIII	CVIII
CXI	137	50	L., 361	22*	CIX	CIX
CXII	150	25	58	20	L., 365	26*	CX	CX
CXIII	35	77	L., 371	CXI	.CXI
CXIV	183	XC	CXII
CXV	159	CXII	CXIII
CXVI	99	109	12**	CXIII	CXIV
CXVII	Nevers	181	19	CXIV	XCV
CXVIII	156	7	28*	CXIV	CXVI
CXIX	132	CXIX	XCVIII
CXX	179	CXV	CXVII
CXXI	178	CXVI	CXVIII

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Ms. 7	Ms. 8	Recueil de Nevers	Languet	Gallifet	Croiset	Ms. d'Avignon	Trad. <i>italienne</i> N ^{os} des deux séries	Éditions précédentes	
										A	B
CXXXVI	VII
CXXXVII	VIII
CXXXVIII	IX
CXXXIX	X
CXL	118	32	CXXVIII	CXXX
CXLI	224	124	94	CXXXII	CXXXIV
CXLII	CXXXI	CXXXIII

Donnée par le seul recueil de Seguin, Avignon, 1830.

LETTRES

DE LA BIENHEUREUSE

MARGUERITE-MARIE ALACOQUE

LETTRE I¹

A LA MÈRE MARIE-FRANÇOISE DE SAUMAISE, A DIJON².

VIVE † JÉSUS!

[Fin de juin] 1678.

Ma très honorée et chère Mère,

Ce n'était pas sans mortification, ni par défaut d'amitié que je me voulais priver de la douce consolation de vous écrire et vous dire que je serai toujours la même en estime pour votre Charité, puisque vous savez bien que notre bon Maître ayant uni mon cœur si étroitement avec le vôtre, je ne crains point qu'il en soit séparé sinon par lui-même. Et, comme je n'ai point de termes pour vous exprimer la reconnaissance que j'ai à vos bontés maternelles, il me suffira de

1. Texte du Ms. 6. Copié sur les originaux, collationné avec la traduction italienne authentique. Variantes des Mss. 8 et 9.

2. La Mère de Saumaise termina sa supériorité à Paray, au mois de mai 1678, et retourna à son monastère de Dijon. L'année suivante, à l'Ascension, elle fut élue supérieure du monastère de Moulins qu'elle gouverna trois ans.

vous dire que j'en conserverai un^a souvenir très particulier devant Notre-Seigneur, lequel je supplie vous faire part de ses plus précieuses grâces et amoureuses caresses dans cette aimable solitude, dont je partage les délices avec vous. Mais pour vous dire un mot de celles dont sa bonté me gratifie pour le présent, je ne le peux exprimer qu'en vous disant qu'il me semble n'être qu'une croix au corps et à l'esprit, sans que je^b me puisse plaindre ni désirer^c d'autre consolation que celle de n'en point avoir en ce monde et de vivre^d cachée dans Jésus-Christ crucifié, inconnue dans ma souffrance, afin qu'aucune créature n'ait compassion ni souvenir de moi, que pour augmenter mon tourment. Je^e me flatte, ma chère Mère, que vous prenez trop de part à mes intérêts pour ne vous en pas réjouir et en remercier^f Notre-Seigneur, qui n'a rien de plus précieux après lui que son amour et sa Croix. C'est par sa miséricorde qu'il m'en fait part; car je suis très indigne d'un don si précieux aussi bien que de celui qu'il nous a fait en la personne de notre très honorée Mère, pour laquelle je ne vous peux exprimer mon estime et mon affection, avec une^g parfaite confiance^h pour sa charité que j'ai déjà expérimentée bien des foisⁱ. Je vous puis assurer que je crois que notre bon Dieu y accomplira sa promesse¹. Je l'en supplie de tout mon cœur, qu'il en puisse recevoir toute la

a) Mss. 8 et 9 : « éternel souvenir » — b) Ms. 8 : « m'en » — c) Mss. 8 et 9 : « de consolation autre que » d) — Ms. 8 : « toute cachée » — e) Mss. 8 et 9 : « Et je me flatte encore dans la pensée que » — f) Id. : « notre bon Dieu » — g) Id. : « une entière confiance » — h) Id. et *ital.* : « en sa charité » — i) Ms. 9 : « Et je vous puis bien assurer ».

1. La Mère Péronne-Rosalie Greyfié était arrivée au monastère de Paray depuis le 17 juin. — Notre-Seigneur avait promis à la Bienheureuse d'inspirer lui-même à ses supérieures ce qui serait conforme à sa plus grande gloire et à ses desseins sur elle. C'est à cette divine promesse que Marguerite-Marie fait allusion.

gloire qu'il ^a désire. C'est cette chère Mère qui nous a dit de vous écrire par cette occasion ; je me réservais pour une autre à cause d'une légère incommodité, et que vous serez accablée de lettres cette fois. Mais ne vous pressez pas de m'écrire, car je ne douterai pas de votre affection, de quelle manière que vous en usiez avec moi qui serai pour le temps et l'éternité, en l'amour sacré de Jésus.

S^r MARGUERITE-MARIE.

Dieu soit béni ! ^b

LETTRE II

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

Le 10^e juillet 1678.

Ma très honorée Mère,

Je souhaite que le feu sacré consume nos cœurs sans obstacle, et en fasse des trônes dignes du saint amour. J'ai trop ^c d'expérience de vos bontés, pour croire que mon silence vous mette dans le doute de mon affection et respectueuse amitié pour Votre Charité. Vous m'y avez engagée par tant de manières, que je ne puis m'en exprimer davantage ; mon

a) Mss. 8 et 9 : « qu'il attend » — b) Le Ms. 9 ajoute quelques lignes qui manquent au Ms. 6 et à la traduction italienne. On verra par la suite que la Servante de Dieu usait assez souvent du *post-scriptum*. Nous croyons que les lignes ci-dessous étaient dans ce cas, ce qui explique que plusieurs des copistes les aient négligées. Elles sont d'ailleurs très conformes à la manière de penser et d'écrire de la Bienheureuse. Les voici :

« Votre séparation, quoiqu'elle ne soit grande que de corps, m'a été plus sensible que je ne vous le peux dire ; mais ma consolation ou affliction ne me sont pas considérables. Pourvu que vous soyez contente, comme je crois que vous l'êtes, il me suffit. » — c) Mss. 8, 9 et trad. *ital.* : « d'assurance ».

silence vous en dira plus, ma chère Mère, que mes paroles. Je crois que vous aurez appris l'occupation où l'obéissance nous a mise. Le bon Dieu soit béni de toute chose, puisque rien ne nous peut empêcher d'être tout à lui ! Oui, ma chère Mère, ce Seigneur est bien bon, d'avoir toujours les mêmes bontés et miséricordes pour son indigne esclave, n'ayant nul égard à mes infidélités et misères, qui ne vous sont pas inconnues. Aidez-moi à l'en remercier et de ses autres bienfaits ; celui que je chéris le plus, après lui-même, c'est le précieux trésor de sa Croix, qui m'accompagne partout, intérieurement et extérieurement. C'est là l'unique consolation que j'aie dans la longueur de la vie, qui n'est aimable que pour souffrir, surtout les précieuses humiliations qui nous attirent l'oubli et le mépris des créatures. Qu'heureuses sont les âmes ainsi gratifiées en servant le Seigneur, lequel je supplie accomplir^a en vous ses desseins. Je ne vous oublie pas devant sa bonté, non plus que la très honorée Mère Boulier, pour laquelle je conserve une estime très particulière¹.

Je vous prie de recommander à Notre-Seigneur les^b demoiselles Bisfrand, qui sont dans une grande affliction de ne plus apprendre de nouvelles du Révérend Père de La Colombière. Je ne sais si vous vous êtes oubliée de nous marquer dans vos lettres ce que vous nous avez promis, ou si vous n'avez pas jugé à propos de le faire. De quelle manière que vous en usiez avec moi, je serai toujours contente et la même pour votre Charité. Soyez-en persuadée et me croyez toute à vous dans l'amour sacré^c, etc.

D. S. B. !

a) Ms. 8 et 9 et trad. *ital.* : « nous » — b) Ms. 9 : « les pauvres demoiselles » — c) Id. : « dans l'amour sacré de Jésus ».

1. La Mère Anne-Séraphine Boulier, autrefois consultée par la Mère de Saumaise, l'avait rassurée sur les voies extraordinaires de Sœur Marguerite-Marie.

LETTRE III

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

Mai 1679.

Je vous avoue, ma chère Mère, que j'ai reçu une extrême consolation du plaisir que vous avez donné au Seigneur, embrassant sa Croix avec joie et soumission ¹. Il est vrai qu'il l'a toute couverte de roses, crainte qu'elle ne vous fit peur ; mais ce n'est pas cela qui vous doit le plus réjouir, mais bien quand vous sentirez les piqûres des épines qui sont cachées dessous, car alors le Seigneur se complaira à vous rendre conforme à lui, et vous fera voir qu'il n'est pas moins aimable dans les amertumes du Calvaire que dans les douceurs du Thabor ².

1. Cette croix est celle de la supériorité de Moulins, où la Mère de Saumaise fut appelée au mois de mai de 1679. *Les roses* pour elle étaient la consolation d'aller habiter ce monastère, témoin de l'heureux trépas de sainte Chantal et qui, après celui d'Annecy, gardait les traditions les plus chères à une fille de la Visitation. *Les épines* inséparables de la charge devaient en outre faire sentir leurs piqûres par les longues et dangereuses infirmités qui attendaient la nouvelle supérieure, et qui l'accompagnèrent pendant les trois années de son gouvernement. La Mère de Saumaise étant destinée à porter au monastère de Moulins les premières notions du culte du sacré Cœur, il fallait que son œuvre fût fécondée par la vertu de la Croix.

2. Le Ms. 8, *Languet* et d'autres joignent à cette lettre un fragment que le Ms. 6 et la trad. *ital.* placent à la fin de la CXI^e. Nous le laisserons à la lettre CXI^e.

LETTRE IV

A SŒUR LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS¹

(L'autographe est au monastère de la Visitation de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

[1679 ou 1680]².

Ma très honorée sœur,

Je prie le sacré Cœur de Jésus vouloir consumer les nôtres dans les ardeurs de son saint amour, lequel, je crois, vous a incitée à procurer l'honneur de votre connaissance à une personne dont les grandes misères la pressent incessamment de vivre inconnue et oubliée de toutes les créatures. Mais si la volonté de notre souverain Maître en dispose autrement, je tiens à grande faveur d'avoir une petite part dans votre souvenir devant Notre-Seigneur, qui me donne un retour d'affection bien particulière à celle que Votre Charité me témoigne, dont je suis bien indigne. Mais Dieu peut, quand il veut, tirer sa gloire de nos moindres actions, comme j'espère qu'il fera du désir que sa bonté vous donne que nous entrions en particulière société de biens. Je vous peux dire que je n'en fais point ; mais Dieu est si bon qu'il me laisse approprier le trésor des vrais pauvres qui est le sacré Cœur de Jésus, dont la céleste abondance peut contenter sans défaut notre nécessiteuse indigence. C'est de ce bien précieux duquel il faut faire

1. La Mère de Saumaise fit bientôt partager ses sentiments à sa nouvelle famille sur le compte de Marguerite-Marie. Plusieurs des religieuses de Moulins recherchèrent comme une faveur l'amitié de la disciple du Cœur de Jésus. Un échange de lettres ne tarda pas à s'établir. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles était alors directrice du noviciat.

2. La marge de l'autographe ayant été coupée, la date a disparu.

notre association, mettant dans ce sacré Cœur tout le bien que nous pourrons faire avec sa grâce, pour l'échanger avec les siens que nous offrirons au Père éternel en place des nôtres.

Voilà, mon intime sœur, notre vraie société et notre délicieuse retraite que ce Cœur adorable, où nous vivrons à l'abri de tous les orages, et où nous nous verrons et apprendrons à nous connaître. Je vous avoue que je vous y ai déjà rendu quelques visites, car il me semble que l'amour vous y a placée bien avant. Pour moi, il est vrai que j'y aspire ; mais je n'ai pas fait ce qu'il faut pour y entrer, qui est un cœur pur, vide de tout désir et affection, humble et abandonné à tout le bon plaisir du pur amour qui en veut être le seul possesseur pour en disposer à son gré. Je le supplie qu'il ne permette pas que jamais nous lui fassions de résistance, et que notre amitié soit tout en lui et pour lui.

J'espère, ma très honorée sœur, que vous aurez la bonté de m'excuser si je vous parle ainsi. Je ne saurais faire autrement que de dire simplement mes pensées, qui sont toutes pleines d'estime et d'affection pour Votre Charité, à laquelle je suis sans réserve en l'amour sacré, très honorée sœur, votre très humble et obéissante et indigne sœur et servante en Notre-Seigneur.

S^r Marguerite-Marie ALACOQUE de la V. S^{te}-M.

D. S. B.

Pour ce que Votre Charité me dit de recommander à Notre-Seigneur, j'espère qu'il en sera autant glorifié que vous y aurez de soumission et d'abandon, pour cette occasion, à son bon plaisir, qui nous doit dépouiller de tout propre intérêt ; et il nous doit suffire que Dieu soit content. Je suis sûre que vous ne voulez rien que cela, ni moi non plus. Aimons donc le Seigneur, et lui donnons tout sans réserve. Et c'est par ce même amour que je vous conjure.

ma très aimée sœur, de vous détromper envers moi, et de ne me plus croire ce que je ne suis pas ¹.

La suscription porte : « *Pour ma très honorée sœur Louise-Henriette de Soudeilles, à Moulins.* »

LETTRE V ²

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

Vers 1680.

J'appréhende ma chère Mère, que par mes résistances continuelles je ne sois un obstacle à la gloire du sacré Cœur. Il me semble qu'il me fit entendre combien il me faudrait souffrir pour ce même amour, et que les grâces qu'il avait à me faire n'étaient pas tant pour moi que pour ceux qu'il m'enverrait, auxquels je devais répondre simplement ce qu'il me mettrait en pensée, puisqu'il y attacherait l'onction de ses grâces par lesquelles il attirerait beaucoup de cœurs à son amour. Cela [m'est présent ³] dans toutes mes résistances.

Je ne vous oublie pas devant le Seigneur. Il m'ôte le pouvoir d'écrire comme je voudrais, en telle sorte que lorsque je tiens la plume je demeure sans intelligence pour écrire : ainsi je le laisse [faire] et m'abandonne à lui. La vie m'est une croix si pesante qu'il n'y a aucune consolation pour moi que celle de voir régner le Cœur de mon adorable Sau-

1. Ce post-scriptum forme le commencement de la 8^e lettre de la 2^e série de la traduction italienne.

2. Nous pensons que cette lettre n'est qu'une compilation de deux parties prises dans d'autres lettres ; la première se retrouve textuellement dans la lettre 62^e et la seconde dans la 85^e. Néanmoins nous la laissons subsister à la place qui lui avait été assignée dans A et B.

3. Mot suppléé d'après la lettre 62.

veur, lequel me gratifie toujours de quelques souffrances extraordinaires lorsque cette dévotion prend quelque accroissement. Mais il n'y a rien que je ne voulusse souffrir pour cela. Toutes les plus amères amertumes ne sont que douceur dans cet adorable Cœur où tout est changé en amour. Je voudrais pouvoir venger sur moi toutes les injures qui sont faites à mon Sauveur Jésus-Christ au très saint Sacrement ; — étant comme vous savez, tout à vous dans le sacré Cœur de Jésus.

Votre très humble et très obéissante fille

SŒUR MARGUERITE-MARIE.

Dieu soit béni !

LETTRE VI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

1680.

Ma très honorée Mère,

Ce m'est une douce consolation de recevoir de vos nouvelles, bien qu'il me semble être indifférente pour les autres. Mais vous êtes toujours ma bonne mère, pour laquelle le Seigneur me donne ce que je ne peux exprimer, et non plus que vous oublier devant Dieu, que je supplie vouloir consommer en nous tous ses desseins. Et qu'il en soit de même de M^{me} de N^{***}, qui est parmi nous à présent pour être religieuse, par l'ardent désir qu'elle a d'accomplir la volonté de Dieu. Je la recommande à vos saintes prières, avec le R. Père de La Colombière, dont vous nous demandez des nouvelles. Sa santé n'est pas encore rétablie, comme il le marque à M^{me} de L^{***}, car pour moi je n'en ai point reçu de lettre. Ce n'est pas que je ne me sois donné

l'honneur de lui écrire, mais il n'a pas jugé à propos de me faire réponse. Mais de quelle manière qu'il en use, je suis toujours contente, parce que je sais que nous ne voulons que la volonté de Dieu, auquel il est très soumis. Voilà ce que je vous en peux dire pour le présent ¹.

Pour les communions, je ferai par obéissance ce que Votre Charité souhaite ; et je voudrais pouvoir vous témoigner la part que je prends en tout ce qui vous regarde, pour les intérêts du Seigneur, que je sais vous être chers par-dessus tout le reste.

Je laisse prendre la consolation aux autres de vous mander les nouvelles, car pour moi je ne le sais pas faire, mais priez le Seigneur qu'il me rende digne d'accomplir en tout sa volonté, et que nous le puissions aimer par-dessus tout. C'est dans cet amour que je suis toute à vous ².

1. Revenu en France au commencement de 1679, le Père de La Colombière avait vu, non sans regret, la palme du martyr lui échapper des mains. Mais par une mort lente et journalière, le confesseur de la foi acheva de composer sa couronne de gloire ; il ne fit plus que languir jusqu'en 1682. Pendant les trois années qui précédèrent sa mort, ses supérieurs lui confièrent, à Lyon, un emploi compatible avec l'épuisement de ses forces : la conduite spirituelle des jeunes scholastiques de la Compagnie. C'est de cette résidence qu'il écrivait de temps en temps à quelques-unes de ses filles spirituelles de Paray.

2. A et B ajoutaient ici les deux alinéas ci-dessous. Le premier se trouve dans les Mss. 3, 6, 8 et 9, au travers d'autres lettres. Le second se trouve, à la suite, dans le Ms. 8 et il sera reproduit à peu près dans les mêmes termes à la fin de la lettre LXXXVII.

« Je vous dirai que le jour de l'Ascension [30 mai], étant allée au chœur avant midi, Notre-Seigneur me parut dans une lumière ardente, me disant ces paroles : « J'ai choisi ton âme pour m'être un ciel de repos sur la terre ; et ton cœur sera un trône de délice à mon divin amour. » Comme vous voyez, il continue toujours ses miséricordes à son indigne esclave. »

« Ne vous étonnez point, ma chère Mère, de toutes les contradictions que vous rencontrerez pour établir le règne de cet aimable Cœur. Je le prie de toute l'affection du mien que vous ne désistiez point de votre sainte entreprise ; car les difficultés sont une marque plus assurée que la chose est de Dieu et qu'il en doit être beaucoup glorifié. C'est dans son saint amour que je suis tout à vous. »

LETTRE VII

A SŒUR LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray, ce 6 juin 1680.

Ma très honorée et bien-aimée sœur,

Je prie ce divin Esprit d'amour vouloir remplir votre chère âme de ses plus précieuses faveurs, et nos cœurs de ses plus vives ardeurs, afin que nous n'agissions plus que par ses mouvements. Il m'en donnerait un bien grand de correspondre à vos cordiales bontés, ma très aimée Sœur, si mon indignité ne me mettait dans un continué rebut de moi-même, ne pouvant comprendre comme l'on se peut souvenir d'une si chétive créature, qui vous chérit pourtant et vous aime dans le sacré Cœur de Jésus plus que je ne vous peux dire. Mais comme je ne vous peux être utile à rien, je croyais que vous ne pensiez plus à moi, qui ne vous oublie pas devant Notre-Seigneur, auquel je me plaindrais volontiers de ce que tous les jours vous venez de si loin pour me visiter entre les deux élévations de la sainte messe ; je vous trouve présente à mon esprit, et quand nous avons dit à notre divin Maître ce que vous souhaitez, vous vous retirez doucement, en me disant comme dans votre chère lettre, « de ne me pas fâcher ». Mais comme le pouvoir faire avec vous, ma très aimée sœur ? puisque vous savez si bien gagner les cœurs, que, si je n'étais assurée que c'est pour les rendre tout à Dieu, vraiment je le prierais de me défendre de vous. Mais il n'y a rien à craindre en cette union de nos cœurs, puisque le Seigneur en est l'auteur. En puisse-t-il à jamais être glorifié !

J'ai recommandé à sa bonté cette chère sœur dont Votre Charité me parle. Ne vous en faites point de peine, car j'espère que si vous en priez notre souverain Maître, il ne permettra pas que cette plante prenne racine dans son parterre, la sainte religion, si son Père céleste ne l'y a pas plantée. Il est vrai que la charge de conduire les âmes à Dieu est plus à craindre que l'on ne peut dire, à cause de son importance ; mais que craignez-[vous ?] puisque Celui qui vous l'a donnée est tout-puissant pour vous faire agir selon sa sainte volonté, laquelle ne puisse jamais trouver de résistance en nous, de quelle manière qu'elle en veuille disposer. Mais il faut tout donner pour avoir tout ; l'amour divin ne peut souffrir aucun mélange. Intéressez-vous donc pour moi sur ce sujet ; puisque Votre Charité m'honore de son amitié, que ce soit pour me procurer l'amour de mon Dieu, par vos saintes prières. Visitons-nous souvent, chère sœur, pour cet effet, dans le sacré Cœur de Jésus-Christ ; et quand vous ne m'y trouverez pas, importunez-le jusqu'à ce que sa miséricorde m'y aura mise ; et là, nous ferons nos petits entretiens spirituels sans crainte, et les plus intimes communications de notre véritable dilection pour cet adorable Cœur, dans lequel je suis toute à vous avec respect.

Votre très humble et très indigne sœur et servante,

S^r M.-MARGUERITE d. I. Vis. S^{le}-M.

D. S. B.

Mes chères sœurs Marie-Aimée et de Lyonne vous présentent leur très cordial respect et plus intime affection. — C'est à votre très honorée Mère¹ que ces saluts s'adressent, je me suis méprise.

Adieu, ma tout aimable sœur ; il me semblerait que je ne vous aurais rien dit, si la Croix de Notre-[Seigneur] ne

1. Marie-Françoise de Saumaise.

trouvait quelque place en notre entretien. Oh ! que vous êtes heureuse si vous la savez bien porter, chérir et caresser pour l'amour de Celui qui l'a tant aimée pour l'amour de nous, qu'il a voulu mourir entre ses bras ! Ne nous étudions donc plus qu'à aimer et à souffrir dans cet amour ; et quand nous aurons acquis cette science parfaitement, nous saurons et ferons tout ce que Dieu veut de nous.

La suscription porte « *A ma très honorée sœur en Notre-Seigneur, notre sœur Louise-Henriette de Soudeilles, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, à Moulins.* »

LETTRE VIII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

1680.

Ma très honorée Mère,

Je ne saurais plus longtemps refuser à mon cœur la douce satisfaction qu'il prend à s'entretenir avec Votre Charité, qui m'assure que Notre-Seigneur le veut bien ; et je n'en doute pas, puisqu'il vous fait continuer pour moi les mêmes bontés et charités que vous avez toujours exercées en mon endroit depuis que j'ai l'honneur d'être votre indigne fille, qui voudrait pouvoir satisfaire au désir de votre cœur maternel à savoir de mes nouvelles.

Jamais mon Dieu n'exerça plus de miséricorde et d'amour envers moi, et jamais je n'ai été plus ingrate, infidèle et méchante que je la suis, n'étant qu'un composé d'orgueil et de malice qui s'oppose continuellement à sa bonté, par mes résistances à ses volontés, ma froideur à son amour, qui me rend si lâche à son saint service, que j'ai horreur de moi-même lorsque je considère la vie que je mène, qui est toute sensuelle et remplie de péchés. Mon Dieu ! ma

chère Mère, que j'ai besoin de vos saintes prières, afin que sa bonté ne se lasse pas de m'attendre à pénitence ; mais surtout qu'il ne me prive pas de l'aimer pour toute l'éternité, pour ne l'avoir pas aimé dans le temps ! Voilà le rigoureux châtement que j'apprends ; tout le reste ne fait nulle impression sur mon esprit. Mais que Dieu est bon, ma chère Mère, car encore que ma vie lui soit si injurieuse, il ne me prive pas du précieux trésor de sa Croix. Bien que ce ne soit qu'en qualité de criminelle, c'est pourtant ce qui adoucit la longueur de mon exil, où il ne peut y avoir de plaisir pour moi qu'à aimer Dieu, et souffrir pour cet amour. Mais, hélas ! que ferais-je si la croix s'éloignait de moi, puisque c'est elle qui me fait espérer en sa miséricorde ! Elle est tout mon trésor dans l'adorable Cœur de Jésus-Christ, elle y fait tout mon plaisir, et toutes mes délices et ma joie. Mais si vous saviez le mauvais usage que j'en fais, surtout de ces chères humiliations et abjections, accompagnées de pressures de cœur^a et angoisses, presque de toute manière ! et il me semble que mon âme est quelquefois réduite à l'agonie et dans la dernière extrémité, nonobstant le plaisir qu'elle prend de nager dans cet océan d'amertume, que j'estime être des plus tendres caresses de notre divin Époux. C'est pourquoi je me vois très indigne de ces faveurs inestimables. Demandez pour moi que j'en profite à l'avenir, n'apportant plus d'obstacle au bon plaisir divin^b. J'ai besoin de sa force pour me supporter moi-même.

a) Ms. 8 : « délaissements » — b) A et B donnaient ici un alinéa qui manque à tous nos manuscrits. Du moins, une seule ligne s'y retrouve, comme on va en juger. Nous la soulignons.

« Je vous prie de me pardonner si mon amour-propre m'a fait chercher cette petite consolation auprès de ma bonne Mère, qui excusera bien, s'il lui plaît, l'ennui que lui donne celle qui ne l'oublie pas devant notre souverain Seigneur. Que j'ai besoin de sa force pour me soutenir moi-même ! Je recommande à vos

Un petit mot à votre indigne fille, comme Dieu vous l'inspirera, ma chère Mère. Je ne sais que dire à ceux que j'aime, si je ne leur parle de la Croix de Jésus-Christ ; et lorsque l'on me demande les grâces que Notre-Seigneur me fait à moi, indigne pécheresse, je ne saurais parler que du bonheur qu'il y a de souffrir avec Jésus-Christ, car je ne vois rien de plus précieux ^a que de souffrir pour son amour, dans lequel je suis toute à vous.

D. S. B.

LETTRE IX

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS

Ce 10^e juillet 1680.

Je vous avoue, ma très honorée Mère, que c'est avec plaisir que je m'acquitte de ce que la nôtre très aimée nous a ordonné, de vous dire de mes nouvelles touchant l'état de ma santé. Je vous dira que Notre-Seigneur, le jour de la fête

prières la pauvre sœur N..., son ennemi lui livre de rudes combats. Dieu la veuille rendre victorieuse aussi bien que notre chère sœur de N..., deux bonnes âmes que Notre-Seigneur me rend toujours plus chères, aussi bien que Votre Charité, ma très aimée Mère. Je voudrais pouvoir vous témoigner la reconnaissance que mon cœur conservera toujours pour vous ; et si je meurs ingrate, c'est parce que j'ai vécu impuissante. Au reste, je vous remercie des beaux ciseaux que j'ai reçus de Votre Charité ; je les porte pour l'amour de vous, bien qu'ils soient trop beaux pour moi, qui vous prie de croire qu'il n'y a personne au monde qui soit à Votre Charité avec plus de respect et d'affection, dans le sacré Cœur de Jésus-Christ. »

a) Mss. 8, 9 et trad. *ital.* : « en cette vie ».

du très saint Sacrement ¹ me fit la miséricorde de me retirer tout d'un coup de l'extrême faiblesse où j'étais réduite ; car, après la sainte communion, je me trouvai autant de force et de santé que j'en avais avant que je fusse arrêtée au lit, où il y avait un mois que j'étais ; et dès lors j'ai eu le bonheur de suivre la Communauté ².

Je vous ai bien voulu dire cela, ma chère Mère, pour vous exciter à réparer mes ingraturités, qui sont plus grandes que jamais envers notre bon Dieu, dont la conduite est si pleine d'amour et de douceur envers une si indigne créature qui l'a tant offensé, que je confesse qu'il me traiterait justement en m'abandonnant à toutes les rigueurs de sa divine justice ; mais il me veut laisser encore quelque temps pour exercer la charité de nos sœurs, et me donner le moyen de pleurer mes péchés, et commencer tout de nouveau à souffrir, si l'on peut appeler souffrance le bonheur de participer à la Croix du Sauveur. Ah ! que l'état d'infirmité et d'humiliation m'est précieux ! car je ne vois rien de plus utile ni de plus nécessaire pour moi ; c'est tout ce qui m'adoucit la longueur de la vie, dans le désir qui me persécute continuellement d'en sortir ; quoique en vérité je l'accepte pour tout le temps qu'il plaira à mon Souverain, ne voulant rien, sinon qu'il accomplisse en tout sa sainte volonté, qui n'est pas moins aimable dans l'affliction que dans la consolation. Ce m'en serait une bien sensible, ma chère Mère, si vous m'assuriez ce que Votre Charité m'a promis, de brûler mes lettres, en sorte que jamais rien n'en soit vu ni su, dans le lieu dont il est sorti ; car je n'ai pas moins de passion de demeurer ensevelie dans le mépris et l'oubli après ma mort, comme pendant ma vie, et je fais tant de fond sur votre amitié, que je ne saurais croire que vous me refusiez cette grâce, non plus que celle d'être per-

1. 20 juin 1680.

2. Cette guérison est un fait saillant dans la vie de la Bienheureuse. Tout le détail en a été donné au 1^{er} volume.

suadée de notre union dans le Cœur sacré de l'adorable Jésus, que je supplie nous continuer cette grâce dans l'éternité, et si je vous oubliais devant sa bonté divine, il faudrait que je m'oubliaisse de ce qui m'est le plus cher. Je vous dis comme à ma bonne Mère, que j'ai à présent un extrême besoin de vos prières, pour m'obtenir la force d'aller jusqu'au bout, dans le parfait accomplissement des dessein de Dieu sur moi, qui suis dans les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, votre très....

D. S. B.

LETTRE X

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS!

[Novembre] 1680.

Vous êtes toujours la chère Mère de mon cœur, qui vous hérite dans celui de notre aimable Sauveur, de toute l'affection dont il est capable. Je me flatte que vous n'en doutez pas, puisque je n'ai point de secret pour vous, à qui je prends un singulier plaisir de raconter les miséricordes de notre Souverain envers la plus ingrate de toutes les créatures. Ses libéralités sont si grandes à mon endroit qu'elles m'ôtent tout moyen de m'en exprimer à Votre Charité. Je vous dirai pourtant ^a qu'il en use à mon égard comme un père enivré de l'amoureuse tendresse qu'il porte à son petit enfant, surtout pendant ma solitude ¹ où il semblait prendre plaisir à me combler ^b de ses douceurs. Mais je ne me saurais

a) Le mot : « pourtant » n'est donné que par le Ms. 8. — b) Ms. 8 et trad. *ital.* : « remplir »

1. Sa retraite annuelle. Ce détail permet d'attribuer la lettre au mois d'octobre ou de novembre, époque à laquelle se font les retraites en « solitude » à la Visitation.

résoudre à les goûter en cette vie, n'y trouvant contentement " que dans celui qu'il prend à nous faire du bien, puisque les croix, les mépris, les douleurs, les afflictions sont les vrais trésors des amantes de Jésus-Christ crucifié. Priez-le, ma chère Mère, qu'il ne me laisse pas un moment sans cela dans l'accomplissement de sa sainte volonté qui se manifeste dans la souffrance du R. Père de La Colombe ; car, l'ayant une fois recommandé à sa bonté, il me dit : « Que le serviteur n'était pas plus que le maître, et « qu'il n'y avait rien de si avantageux que la conformité « avec son cher Maître. Et que bien que, selon l'œil « humain, sa santé fût plus à la gloire de Dieu, la souffrance lui en rendait incomparablement plus ; car il y a « temps pour toute chose. Il y a temps pour souffrir et il y « a temps pour agir ; il y en a un pour semer, et un pour « arroser et cultiver. » C'est ce qu'il fait à présent ; car le Seigneur prend plaisir de donner un prix inestimable à ses souffrances, par l'union qu'il a avec les siennes, pour le ^b répandre après, comme une rosée céleste, sur cette semence qu'il a répandue en tant de lieux, et pour la faire croître et profiter en son saint amour. Soumettons-nous donc, ma chère Mère, aux ordres de notre Souverain, et confessons, malgré tout ce qui nous semble rude et affligeant, qu'il est bon et juste en tout ce qu'il fait, et qu'il mérite en tout temps louange et amour.

Si vous saviez combien il me presse de l'aimer d'un amour de conformité à sa vie souffrante ! Me voulant dans de continuels actes de sacrifice, il m'en fournit les moyens lui-même dans l'occupation où il m'a mise, où je regarde avec plaisir que chaque action m'est un nouveau sacrifice, par les répugnances qu'il me fait la grâce d'y sentir, et qui

a) Ms. 6 seulement : « de délices ni de contentement » — b) Ms. 6 donne : « pour *la* répandre. » Nous adoptons, ainsi que l'exige le sens, la leçon des Mss. 8 et *ital.* : « le ».

donnent tant de contentement à cet Esprit, maître du mien, qui m'oblige souvent à dire, malgré toutes les oppositions naturelles, qu'il fait bon marcher par la force de son amour, en sens contraire de ses inclinations, sans plaisir ni contentement que celui de n'en point avoir puisqu'il nous doit suffire que notre bon Dieu se contente lui-même en la manière qu'il lui plaira.

J'aurais bien plus de joie à vous parler qu'à vous écrire : il me semble que je vous exprimerais mieux les sentiments de mon cœur, qui reçoit beaucoup de consolation par la lecture des vôtres ; et, bien que je sois très aise que l'on ne pense plus à moi, il me semble pourtant que Notre-Seigneur veut que vous y pensiez et que jamais je ne vous oublie. Pour l'amour du sacré Cœur, voyez quelquefois le petit billet que vous gardez^a, car il y prend plaisir.

Que je vous serais obligée, ma bonne Mère, si vous me faisiez la grâce de brûler tous ceux que vous avez de moi ! Faisons tout notre possible pour procurer de l'honneur et de l'amour au sacré Cœur de notre Époux, qui me rend pour toujours toute à vous en sa sainte dilection.

D. S. B.

LETTRE XI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

Ce 16 février 1681.

Ma chère Mère,

Après vous avoir souhaité, à cette nouvelle année, la plénitude du pur amour divin, qui par ses saintes ardeurs

^a) Ms. 6 fait une interversion : « voyez quelquefois le petit billet que vous gardez, pour l'amour du sacré Cœur. »

nous puisse transformer en lui-même, je vous dirai que c'est bien malgré moi que je me suis privée si longtemps de la consolation que Notre-Seigneur me donne de vous écrire, encore qu'il m'y fasse toujours sentir la même peine. Mais mes douleurs de tête ne me permettent pas de beaucoup écrire. Je ne laisse pas de me flatter que Votre Charité me sera toujours la même en affection et en bonté. Il me semble que quand je voudrais, je ne pourrais perdre le souvenir de ma très aimée Mère devant Notre-Seigneur, qui me fait toujours la miséricorde de me gratifier de sa Croix. Hélas ! il est vrai que c'est le partage des élus en cette vie, mais j'ai bien sujet de craindre que je n'en fasse celui d'une réprouvée, par le mauvais usage que j'en fais. Je sais pourtant que c'est le plus grand bien que nous devons souhaiter, que d'être conforme à Jésus souffrant, puisque nous ne devons souhaiter de vivre que pour avoir le bonheur de souffrir par amour, mais non jamais de notre choix.

Mon Dieu ! ma chère Mère, que j'ai besoin du secours de vos prières, pour m'abandonner entièrement à sa sainte volonté, à tout ce qu'elle voudra faire de moi, à qui la vie est un martyre, bien que je vous puisse assurer que je possède à présent tout ce qui me la peut rendre douce, qui est l'habitation de notre chère cellule où je trouve tant de délices que j'ai bien sujet de craindre que Notre-Seigneur ne me réserve que des supplices pour l'éternité où je n'appréhende que d'être privée de l'aimer ; mais il [le] faut tant aimer en cette vie que nous soyons faits une même chose avec lui, afin que nous n'en puissions jamais être séparés. C'est ce que je lui demande de tout mon cœur ; et pour vous, [de vous] bien acquitter de la charge qu'il vous a donnée.

J'aurais été bien aise de vous satisfaire sur ce que vous me demandiez par la vôtre dernière ; mais, hélas ! que pouviez-vous attendre d'une chétive et misérable pécheresse comme moi, qui vous ferais horreur et pitié tout ensemble

si vous me connaissiez à présent; et vous diriez que Dieu est bien excessif en miséricorde envers moi qui vous supplie, ma très aimée Mère, de l'en remercier et de lui demander pardon de mes infidélités ^a. J'espère que sa bonté ne vous refusera pas ce que vous souhaitez pour sa gloire, pourvu qu'avec confiance vous le cherchiez et attendiez tout de lui seul.

Il faut que je vous dise pour votre consolation, parce que je crois que vous m'aimez, que Dieu m'a donné une vraie mère, toute de bonté et charité pour moi ¹. Si j'avais le temps, ce me serait une douce satisfaction de vous exprimer ma pensée sur ce sujet et sur les grâces que Dieu me fait, de m'enfoncer dans les humiliations qui sont si chères à mon esprit, que j'estimerais un rude châtiment d'en être privée, et d'être un moment sans souffrir, car il me semble que toutes les heures passées sans souffrir sont perdues pour moi; aussi vous puis-je assurer que je ne souhaite de vivre que pour avoir ce bonheur de souffrir. Voilà tout ce qui est capable de réjouir mon cœur et mon esprit que de m'en entretenir avec ceux que j'aime; je n'ai point d'autres nouvelles à raconter; car tous les autres discours me sont des supplices, et toutes les autres grâces ne sont pas comparables à celle de porter la Croix par amour avec Jésus-Christ. Dites-moi pour ma consolation si sa bonté vous gratifie à présent de ce bien. Mais ne croyez pas qu'encore que je parle ainsi de la souffrance, je souffre beaucoup. Hélas! il me semble n'avoir encore rien souffert, et par conséquent rien fait pour mon Dieu. C'est dans son saint amour que je suis et serai toujours avec respect votre très... etc.

S^r M.-M. ALACQUE.

a) Ms. 9 : « ingrattitudes. »

1. La Mère Péronne-Rosalie Greyfié.

LETTRE XII

A SŒUR MARIE-BERNARDE PAYELLE, A CHAROLLES

(L'autographe est au monastère de la Visitation d'Aurillac.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 22 juillet 1681.

Ma très honorée et bien-aimée sœur,

Comme il n'y a que l'amour qui produit en nous le désir de conformité avec notre souverain Maître, aussi n'y pouvons-nous parvenir qu'en l'aimant souverainement par le mépris de tout le reste, comme a fait sa véritable et parfaite amante Madeleine, laquelle je supplie vouloir enflammer nos cœurs du même feu qui consumait le sien aux pieds de son Sauveur, afin qu'il ne trouve plus en nous de résistance à sa très adorable volonté en toutes les dispositions où il lui plaira nous mettre. Car c'est tout un à un cœur qui aime que l'affliction ou la consolation, la santé ou la maladie. Pourvu que notre bon Dieu se contente, cela doit nous suffire, puisque nous ne voulons que lui plaire; et vous savez bien mieux que moi, ma très aimée, que comme il ne peut rien trouver de grand hors de lui-même, il prend plaisir d'abaisser sa grandeur à notre petitesse, pour se glorifier dans nos infirmités. Et, je vous avoue que quand je prie Dieu pour Votre Charité, ce que je fais ordinairement à la sainte messe, je ne saurais demander que vous soyez délivrée de la croix, car il me semble que ce serait vous vouloir frustrer du plus grand bien que nous puissions avoir en cette vie, qui est la conformité à Jésus-Christ souffrant. Je ne saurais non plus lui demander qu'il

vous ôte cette répugnance que vous sentez à la maladie, puisque je crois que c'est ce qui fait notre mérite, [d']autant que où il y a moins de nous-même il y a plus de Dieu. Mais il faut que je dise simplement, comme à mon intime, la pensée qui me vient quand je vous offre à son Cœur adorable : soumission aveugle à toutes les dispositions où il vous mettra et à tout ce qu'il lui plaira faire de vous ; et si je ne me trompe, en cela est compris tout ce qu'il veut de vous.

Je suis extrêmement confuse de parler ainsi à Votre Charité, et je ne le pourrais faire qu'à une âme que sa bonté m'aurait rendu aussi chère que la vôtre, pour laquelle je m'intéresse plus que vous ne pensez. Faites-en de même pour moi en la présence de notre bon Maître, qui sait que j'ai un extrême besoin du secours de vos saintes prières, comme étant nue et vide de tout bien.

Au reste je suis bien éloignée de me fâcher de ce que notre chère sœur Marie-Thérèse vous fait voir nos lettres : elle me fait plaisir, comme aussi de conserver pour Votre Charité, un particulier respect et reconnaissance à tant de bontés que vous avez toujours eues pour elle. Je vous supplie les lui vouloir continuer et je vous en serai redevable.

Quant au désir que vous me témoignez avoir d'obtenir de Notre-Seigneur une véritable soumission et abandon aux ordres de sa divine Providence, je vous promets avec l'agrément de notre très aimée Mère, de dire à votre intention pendant un mois, les litanies du très amoureux Sacrement de l'autel et je commencerai le premier jour d'août par la sainte communion. Je vous prie donc de vous joindre avec moi, car nous n'obtiendrons rien que par votre confiance : et croyez, mon aimable, qu'en ce rencontre et tout autre, je me ferai un plaisir de vous pouvoir prouver combien véritablement je vous aime dans le sacré Cœur de l'adorable Jésus qui, par son saint amour, nous unisse à lui pour le temps et l'éternité.

Votre très humble et indigne Sœur et Servante en Notre-Seigneur,

SŒUR MARGUERITE-MARIE,
de la Visitation Sainte-Marie
Dieu soit béni !

Ma très aimée sœur,

Je vous suis doublement obligée de l'estime et affection que vous me témoignez avoir pour notre très uniquement aimée Mère, et même plus que si c'était à moi-même. Je ne m'oserais exprimer là-dessus que par mon silence, qui, je crois, vous en fera plus connaître que mes paroles ne pourraient faire. Elle vous salue d'une sincère dilection, et moi je vous prie avoir la bonté de présenter à la vôtre très honorée mes plus affectionnés et respectueux saluts, et que je l'aime d'une véritable et sincère dilection.

La suscription porte : « *Pour notre très chère sœur Marie-Bernarde Payelle, religieuse de la Visitation S^{te}-Marie, à Charolles.* »

LETTRE XIII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

1682.

Ma très chère Mère ¹.

Ce me serait une douce satisfaction de vous pouvoir dire mes misères, qui vous feraient mieux comprendre les

1. A et B font commencer cette lettre par les lignes suivantes que nous n'avons retrouvées dans aucun de nos manuscrits. Elles manquent également à la trad. *ital.* Nous les donnons au bas de la page, pour ne rien laisser perdre de ce qui pourrait avoir été écrit par la Bienheureuse :

« Je vous souhaite cette nouvelle année heureusement remplie des

grandes miséricordes de notre souverain Maître à mon égard, entre lesquelles je mets ma maladie comme une des plus précieuses et utiles pour moi. Oui, je vous assure que la croix des infirmités et humiliations m'est si nécessaire, que sans cela mon Souverain m'a fait connaître que je n'en aurais pu éviter une autre très périlleuse pour moi, selon ma pensée. Je n'ai plus rien à voir sur moi-même, ni en tout ce qu'il plaira à mon Souverain faire de moi et en moi ; car il m'a appris que jamais il ne me refusera ses soins que lorsque je me mêlerai de moi ; ce que j'ai expérimenté bien des fois par mon infidélité, qui me fait voir le renversement de mes désirs. Mais je ne m'en sens plus, sinon de faire ce qu'il m'a dit tant de fois : « Laisse-moi faire. »

De plus il a mis dans moi trois persécuteurs qui me tourmentent continuellement. Le premier, qui en produit deux autres ; c'est un si grand désir de l'aimer, qu'il me semble que tout ce que je vois devrait être changé en des flammes de son pur amour, afin qu'il fût aimé dans son divin Sacrement. Et ce m'est un martyre de penser qu'il y est si peu aimé, et qu'il y a tant de cœurs qui refusent son pur amour, le mettent en oubli et le méprisent. Si je l'aimais, du moins, mon cœur serait soulagé de sa douleur ; mais je suis la plus ingrate et infidèle de toutes les créatures, menant une vie toute sensuelle par l'amour de moi-même.

Je me sens continuellement pressée de souffrir, avec des répugnances effroyables en la partie inférieure, qui me rend mes croix si pesantes que je succomberais mille fois, si le

grâces et des trésors du pur amour divin, qui, par ses saintes ardeurs, purifie et unisse de plus en plus nos cœurs. Le mien reçoit toujours une nouvelle consolation de se voir dans l'honneur de votre souvenir ; car il est sûr, mon intime sœur, que celui qui a fait notre union se plaît aussi à augmenter mon affection pour Votre Charité. Je la sens plus grande que jamais, et je ne saurais douter de la vôtre malgré mon indignité. »

Cœur de mon adorable Jésus ne me soutenait et assistait en tous mes besoins. Et toujours mon cœur demeure altéré de souffrir parmi mes souffrances continuelles ; et mon âme souffre des angoisses très grandes de ne pouvoir encore être séparée de son corps. Je n'ai point de plus rigoureux sacrifice que celui de la vie ; je l'accepte pourtant pour jusqu'au jour du jugement si mon Dieu le veut ainsi, bien que le souvenir de la séparation de mon Souverain me soit plus dur que mille morts. Tout m'afflige et me tourmente, à cause que je ne peux aimer uniquement mon divin amour, lequel me gratifie toujours de sa sainte présence, et il m'apprend lui-même à vous l'exprimer ainsi.

C'est comme si un puissant monarque, pressé d'exercer sa charité, jetait les yeux sur ses sujets, pour choisir le plus pauvre, misérable, et destitué de tout bien ; afin que, l'ayant trouvé, il l'enrichisse de la profusion de ses libéralités, dont la plus grande serait si ce puissant monarque voulait s'abaisser à marcher toujours à côté de cette pauvre misérable, portant un flambeau, et tout éclatant de sa pourpre royale ; et, après s'être laissé voir, s'il cachait cette lumière dans l'obscurité de la nuit, pour donner plus de confiance à cette pauvre misérable de s'approcher de lui, pour l'entendre et lui parler confidemment, recevoir ses caresses et lui en faire de son côté ; ayant soin de pourvoir à tous ses besoins et prenant tout le soin de ce qui la concerne. Que si, parmi tout cela, cette créature venait à se détourner de son bienfaiteur, et lui être infidèle ; et que lui, pour la punir, ne se servît d'autre moyen que de faire paraître la lumière qu'il avait cachée, pour lui faire voir quel il est et ce qu'elle est : lui, tout éclatant de beauté, et elle toute couverte de fange, de plaies et de toutes sortes d'ordures ; et qu'elle vît en même temps la grandeur de sa malice et ingratitude, opposée à la bonté de ce Souverain... Je ne sais si je m'explique suffisamment pour vous faire comprendre ce que je vous dis.

Voilà à peu près la manière dont mon Souverain en use avec son indigne esclave. Il est vrai que cette divine présence fait en moi diverses impressions, car quelquefois elle m'élève au comble de tout bien, dont la jouissance surpasse toute expression, n'ayant d'autres paroles que celles-ci : « Ma Vie, mon Amour et mon Tout ! Vous êtes tout pour moi, et je suis toute pour vous !^a. » — D'autres fois il m'abîme jusque dans le centre de mon néant, où je souffre des confusions étranges de voir cet abîme de toute misère proche de l'abîme de toute perfection. — D'autres fois il s'imprime en moi d'une manière qu'il me semble, qu'il ne me reste plus d'autre être ni de vie que lui-même ; ce qu'il fait d'une manière très douloureuse qui me fait dire incessamment :

Je veux tout souffrir sans me plaindre
Puisque mon pur amour m'empêche de rien craindre.

Mais je vous ennuierais de vous raconter toutes ces choses par le menu, vu que Dieu est un abîme incompréhensible de tout bien, et toute ma gloire doit être, comme il me l'a appris, de ne me regarder que comme le jouet du bon plaisir de son Cœur adorable, qui est tout mon trésor ; et je vous confesse que je n'ai rien que mon Sauveur Jésus-Christ. Aussi me dit-il souvent : « Que ferais-tu sans Moi ? Tu serais bien pauvre ! »

Mais pour les autres grâces et dons que je reçois de sa bonté, il faut vous avouer qu'ils sont bien grands ; mais le *Donneur* vaut mieux que tous ses dons. Mon cœur ne peut aimer ni s'attacher qu'à lui seul. Tout le reste n'est rien, et ne sert souvent qu'à empêcher la pureté de l'amour, et à faire une séparation entre l'âme et son Bien-Aimé, qui veut

a) Le Ms. 8 ajoute ici : « D'autres fois il me semble être comme une eau tranquille où il prend plaisir de se regarder. »

être aimé sans mélange et sans intérêt. Je vous prie de remercier le Seigneur de ses grandes miséricordes ¹, etc.

D. S. B.

LETTRE XIV

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS ²

(L'autographe est au Monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray,
ce 1^{er} juillet 1682.

Il est vrai, ma très honorée Mère, que si j'étais devant Dieu ce que la charité vous fait croire, je me ferais un plai-

1. A et B ajoutaient à cette lettre l'alinéa suivant. Il n'existe pas dans nos manuscrits. S'il était sûrement authentique, il servirait à préciser la date de la lettre. Le Vénérable P. de La Colombière, qui était revenu à Paray au mois d'août 1681, miné par la maladie, y mourut le 15 février 1682. La lettre remonterait donc au commencement de l'année. D'autre part, le début supposé que nous avons donné ci-dessus, en note, contenant des souhaits de nouvel an indiquerait nettement le mois de janvier. C'est sans doute pour cela que les éditeurs précédents donnaient à cette lettre la date du 20 janvier 1682. Nos manuscrits n'indiquant que l'année, nous n'avons pas voulu affirmer plus qu'eux. Voici le passage annoncé :

« Voilà, ma chère Mère, un petit mot que je vous dis pour satisfaire le désir de votre cœur maternel qui veut bien participer aux intérêts de votre première fille *. Je vous prie de remercier pour moi Notre-Seigneur de la grandeur de ses miséricordes. Il me reste à vous dire que je me suis acquittée de la commission que vous me donniez dans votre dernière, pour le R. Père de La Colombière, dont il m'a témoigné bien de la joie, surtout d'apprendre de vos nouvelles, m'assurant qu'il ne vous oubliait pas. Il est toujours bien mal; lorsqu'il sera un peu mieux, il vous écrira. Je l'ai vu deux fois; il a bien de la peine à parler; ce que peut-être, Dieu fait ainsi, pour avoir plus de plaisir et de loisir pour parler à son cœur. Le mien est tout à vous dans celui de l'aimable Jésus. »

2. Initié par la Mère de Saumaise à l'aimable dévotion du Cœur de

* La Bienheureuse avait été reçue à la profession par la Mère de Saumaise, l'année de son élection, en 1672.

Je vous prie de vous prouver selon toute l'étendue de mon affection l'estime que je fais de Votre Charité, que je chéris tout particulièrement. Mais je ne suis propre qu'à arrêter le cours des miséricordes du Seigneur. Ne vous y trompez plus ; car, pour dire tout en un mot de vérité, je ne suis qu'un composé de toute misère, impuissante à tout bien et très indigne des grâces de Dieu, quoique j'espère que sa bonté ne nous refusera pas celles qui nous sont nécessaires pour nous acquitter de notre obligation. Il est vrai, ma chère Mère, que la vôtre est très grande maintenant, et que le poids n'en peut être adouci que par Celui qui a promis de rendre sa charge légère ; mais cela s'entend lorsqu'il nous l'impose de sa pure élection : il en supporte lui-même la pesanteur, en se rendant notre force et notre soutien ; et même, comme un père débonnaire, excuse souvent notre fragilité, et nous ne devons rien craindre entre ses sacrés bras, pourvu qu'en nous défiant de nous-même, nous attendions tout de lui. Tout ce qui vient de la créature est à craindre : et ne nous y faut pas fier.

Je suis bien aise que notre divin Maître vous fasse voir ces circonstances qui aggravent le poids de votre charge, parce qu'il veut qu'elles vous soient une occasion de recourir plus souvent à sa bonté, qui fera tourner toutes ces choses à sa gloire et pour votre bien, si vous secondez ses desseins, comme je crois que vous le faites ; et d'autant plus que cet

Jésus, le fervent monastère de Moulins progressait de jour en jour dans cette nouvelle voie ouverte aux filles de la Visitation. Mais le mauvais état de santé de cette digne Mère obligea le monastère de Dijon à réclamer son retour dès que le premier triennat fut terminé, c'est-à-dire en 1682. La Providence le voulut sans doute ainsi parce qu'un double apostolat devait en résulter.

Sœur Louise-Henriette de Soudeilles succéda à la Mère de Saumaise comme supérieure du monastère de Moulins. Son union avec notre Bienheureuse en devint plus intime et leur correspondance plus suivie. La nouvelle supérieure, sentant tout le poids de sa lourde charge qui s'aggravait de pénibles difficultés, demanda promptement à sa sainte amie le double secours de ses conseils et de ses prières.

emploi y donne, comme Votre Charité sait, une plus étroite obligation ; et il me semble que ce mot de *supérieure* ne veut dire autre chose sinon une image vivante de Jésus-Christ, qui le doit représenter en tout ; et lorsqu'il élève à cette dignité il veut un entier dépouillement de tout propre intérêt, en lui laissant le soin de nous-même, pour ne penser qu'à se bien acquitter de son œuvre, ne regarder en tout que sa plus grande gloire, n'aimer que par l'amour du sacré Cœur de Jésus-Christ, et n'agir que dans son esprit, le laissant vivre, régner et agir lui-même, autant qu'il est à notre pouvoir, d'autant qu'il me semble qu'il n'y a rien tant à craindre, ni de plus difficile, que de rendre compte d'autrui. Mais, mon Dieu ! ma chère Mère, je ne sais pourquoi votre humilité fournit à mon orgueil cette occasion de se produire. Hélas ! à quoi vous peux-je être utile, non plus que nos lettres, où je dis par ignorance et inconsidération tout ce qui me vient en pensée, sans pouvoir faire autrement. Le Seigneur sait combien je vous aime, et le désir que j'ai qu'il remplisse votre cœur de l'abondance de ses grâces et de son pur amour, dont je crois qu'il vous sera très libéral après que, suivant les lumières qu'il vous en donnera, vous aurez adouci l'amertume que son Cœur adorable a reçue. Il vous le fera bien connaître ; faites ce qu'il vous inspirera en paix. Pardonnez, ma très aimée Mère, à ma trop grande liberté qui est cause que jamais je ne voudrais écrire. Assistez-moi du secours de vos saintes prières, et je vous peux assurer que je ne vous oublierai pas devant Celui que je supplie vouloir unir nos cœurs pour toujours dans le sien tout aimable. Votre très humble et très indigne fille et servante, S^r M.-M. de la Visitation Sainte-Marie. D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE XV

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray,
ce 7 juillet 1682.

Je ne peux, ma très honorée Mère, me retirer de la confusion où me jette l'honneur que vous me faites, dont je suis si indigne, que je confesse qu'il ne faudrait pas avoir moins de bonté et d'humilité que votre Charité en a, pour me gratifier de votre amitié, à laquelle je voudrais pouvoir correspondre autant que vous le méritez. Mais du moins ce sera autant [que] Notre-Seigneur Jésus-Christ m'en rendra capable, puisqu'elle ne tend qu'à nous unir à son Cœur adorable, auquel je vous présente souvent afin qu'il accomplisse en vous tous ses desseins, et qu'il se rende lui-même votre force et votre soutien, pour vous aider à porter courageusement le poids de votre charge. Et pour cet effet, avec la permission de l'obéissance, je vous ferai une neuvaine au très saint Sacrement, de ses litanies ; mais il y faut joindre vos prières, car les miennes sont tout impuissantes par mon peu d'amour pour Dieu. Demandez-lui pour moi, ma toute chère Mère, qu'il m'apprenne à l'aimer par l'oubli de moi-même, suivant l'ardent désir qu'il m'en donne ; mais je n'y corresponds pas.

Vous avez bien raison de craindre le choix des filles pour la vocation ; car, en vérité, c'est une chose si difficile, qu'à moins que Notre-Seigneur ne le fasse lui-même, il est très dangereux de s'y tromper. Mais il le faut laisser agir dans les esprits qui se présentent, et n'y contribuer de notre part qu'autant qu'il nous fait connaître être nécessaire à sa gloire.

sans se mettre en peine des difficultés, car quand c'est un vrai appel de Dieu il sait bien leur faire surmonter les obstacles, comme il l'en faut prier fortement. Et il me semble que quand nous ne regardons que Dieu, et ne cherchons que sa gloire, nous ne devons rien craindre, puisqu'il n'a d'égard qu'à la bonne volonté d'un cœur qui l'aime. Je souhaite que le vôtre, que je chéris infiniment dans le sien adorable, mille et mille fois se consume dans les ardeurs de cet amour qui me rend toute à vous avec respect, ma très honorée Mère, votre très humble et obéissante fille et servante en Notre-Seigneur.

S^r MARGUERITE-MARIE
de la Visitation Sainte-Marie.
Dieu soit béni !

J'ai eu le bien de parler un petit moment à votre chère sœur qui m'a fait mille amitiés de votre part ; et je ne sais comment, ma très aimée Mère, vous en pouvoir témoigner ma gratitude, non plus que de la part que Votre Charité prend à ma joie de voir notre très honorée sœur la déposée¹. Mais, hélas ! qu'est-ce que c'est que les joies de la vie où il n'y a rien de solide ? Tout y passe comme un songe ; et je ne peux comprendre qu'un cœur qui veut aimer son Dieu et qui le cherche, puisse goûter quelque plaisir hors de lui seul. Encore faut-il que ce *nous-même* n'y soit plus ; et je ne vois point d'autre bonheur dans la vie que d'y toujours demeurer caché dans son néant, souffrant et aimant en silence, embrasser nos croix, louer et remercier Celui qui nous les donne.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

1. La Mère de Saumaise, qui retournait à son monastère de Dijon en passant par Paray, accompagnée, selon l'usage, d'une sœur tourière.

LETTRE XVI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON ¹

VIVE † JÉSUS !

[25 août] 1682².

C'est avec un vrai plaisir, ma chère Mère, que je profite de cette occasion pour vous confirmer la véritable et respectueuse affection de mon cœur, qui est plus que jamais à vous dans celui de Jésus-Christ, qui veut bien que votre Charité me continue son affection et ses bontés toutes maternelles. Je puis vous assurer que je ne vous oublie pas en sa sainte présence, où je vous fais mille souhaits de bénédictions dans le doux repos que je me persuade que vous possédez à présent, où vous pouvez, tout à loisir, jouir des entretiens et des caresses de notre divin Époux. Ah ! qu'il fait bon l'aimer seul pour l'amour de lui-même ! Je vous avoue, ma chère Mère, que mon chétif cœur brûle sans cesse de ce désir, sans qu'il en soit encore venu aux effets ; c'est ce qui me rend la vie si amère : car sans cet amour la vie n'est qu'une dure mort. Jésus-Christ est le vrai ami de nos cœurs, qui ne sont faits que pour lui seul ;

1. En rentrant dans sa maison de profession, la vertueuse sœur Marie-Françoise de Saumaise reprit avec bonheur le joug de l'obéissance. Elle retrouva pour supérieure sa vénérable amie, la Mère Anne-Séraphine Boulier. Pour éviter toute équivoque dans l'intitulé des lettres, nous continuerons à écrire : la *Mère* de Saumaise et non pas : la *sœur* de Saumaise.

2. La date du 25 août est donnée par A et B. Elle semble assez vraisemblable. En effet, la lettre précédente du 7 juillet mentionne la présence à Paray de la Mère de Saumaise qui s'y était arrêtée, en regagnant son monastère de Dijon. Que la Bienheureuse ait écrit à la Mère de Saumaise six ou sept semaines après sa rentrée à Dijon, c'est très acceptable, bien que nous ne sachions sur quelle autorité A et B ont appuyé leur indication précise.

aussi ne peuvent-ils trouver de repos, de joie ni de plénitude qu'en lui. Aimons-le donc de toutes nos forces, en souffrant tout en silence pour son amour, qui adoucit toutes les amertumes de la vie, et qui est toute notre force dans les combats qu'il faut continuellement soutenir contre nos ennemis, dont le plus grand est nous-même.

Ah ! qu'heureuses sont les âmes qui se sont si parfaitement oubliées qu'elles n'ont plus d'amour, de regard ni de pensée que pour cet unique Ami de nos cœurs ! Demandez à Jésus-Christ cette grâce pour moi ; j'ai beaucoup de confiance en vos saintes prières, et j'en ai un très grand besoin dans les dispositions de souffrance où sa bonté me tient continuellement. Je n'en souhaite pas la délivrance ; puisque la croix est le trône des vrais amants de Jésus-Christ. Il est vrai que je n'y suis pas de cette façon, puisque ce n'est que pour mes péchés, mais il n'importe ; pourvu que nous souffrions avec Jésus-Christ, pour l'amour de lui et selon ses desseins, cela suffit.

Vous avez tout pouvoir sur ma chétive personne ; c'est pourquoi je vous dirai tout simplement ce que Dieu veut de cette âme dont vous m'avez écrit. Il en veut une perfection plus élevée que le commun et ceux qui la conduisent ne doivent pas craindre de mettre pour cela obstacle aux desseins de Dieu, mais seulement s'adresser à lui pour lui donner conseil. Et puis, tout simplement il faut qu'elle se soumette aux avis de ceux qui la dirigent, se démettant de ses lumières qu'elle mêle souvent parmi celles de la grâce. Mais il faut laisser le discernement à ceux qui la conduisent ; car ces fausses lumières apportent beaucoup de préjudice et de retardement à la perfection, et font obstacle aux desseins de Dieu qui demande une entière démission et soumission de cette âme. C'est de toute la mienne que je suis votre ¹...

D. S. D.

1. A la place de ce dernier alinéa qui est donné par les Mss. 6 et

LETTRE XVII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1682¹.

J'ai à me plaindre de ce que, pour me trop aimer, vous ne m'aimez pas bien. Vous me dites être fâchée d'un des plus précieux dons que j'ai reçus de la main libérale de notre bon Dieu qui a bien daigné me donner une petite part à sa couronne d'épines, qui m'est d'autant plus précieuse qu'elle est continuelle et m'empêche souvent de demeurer sur le chevet, et ainsi me fait passer des nuits fort délicieusement en la compagnie de mon Jésus souffrant par amour. Je vous dis ceci afin que, Votre Charité prenant part à mon bonheur, vous m'aidiez à en remercier Notre-Seigneur, qui me continue toujours ses miséricordes et libéralités.....²

8 et la traduction *italienne*, A et B mettaient les lignes suivantes que nous ne retrouvons nulle part :

« Je crois que l'on vous aura mandé comme il nous a visitées par la maladie de notre très honorée Mère, dont elle n'est pas encore quitte, quoiqu'elle soit un peu mieux, Dieu merci. Priez Notre-Seigneur pour le parfait rétablissement de sa santé, et qu'il nous la conserve, car vous savez combien elle nous est chère, et à moi en particulier, qui ne peux vous exprimer combien tendrement je vous aime dans l'aimable Cœur de Jésus, en l'amour duquel je suis toute à vous de la plus sincère affection de mon cœur. »

1. Nous croyons que ce billet est plutôt de l'automne 1678; mais faute de renseignements positifs nous nous en tenons à la date donnée par le Ms. 9.

2. Nous n'avons trouvé que ce fragment dans les Mss. 8 et 9. A et B y ajoutaient le morceau suivant :

« Je crois qu'il me serait inutile de vouloir vous exprimer les sentiments de mon cœur pour Votre Charité. Il me semble que vous n'en doutez pas, non plus que je fais des vôtres; mais tout en Dieu et pour Dieu, qui m'a donné une si bonne Mère, que je n'en pouvais trouver une mieux comme il me la fallait, et qui eût plus de charité et de

LETTRE XVIII

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

[Date probable : octobre 1682.]

Je n'ai pas voulu entrer en solitude, sans avoir répondu à votre obligeante lettre, et vous demander en même temps, ma très honorée Mère, le secours de vos saintes prières. J'en ai une extrême nécessité, je vous en assure, et souhaiterais que Notre-Seigneur vous le fit connaître, ou que, du moins, il me rendit telle que la charité vous fait croire que je suis, qui n'est rien moins que ce que vous pensez. Je voudrais pourtant vous pouvoir témoigner combien véritablement je vous chéris et honore dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel je supplie verser de plus en plus ses bénédictions sur votre conduite, afin qu'elle soit dans son esprit et selon ses desseins. Je sais qu'il ne vous refuse pas ses lumières, parce qu'il veut que vous y cheminiez sans détour ; et si vous voulez engager sa bonté d'avoir un soin particulier de vous, abandonnez-vous toute à son Cœur adorable, quittant tous vos intérêts propres pour vous employer toute de cœur et d'affection à l'œuvre qu'il vous a donnée à faire, afin que vous puissiez dire que sa très sainte volonté y a été accomplie en tout ce qu'il vous l'a fait connaître. C'est de quoi je le prie de tout mon cœur, ma très aimée Mère, et qu'il nous donne la pureté de

support pour mes défauts ; et il me la fallait telle pour adoucir la perte que je faisais de ma véritable Mère de Dijon. »

De plus, A et B plaçaient à la fin de cette lettre l'alinéa que nous avons restitué à la lettre XVI : « Vous avez tout pouvoir sur ma chétive personne.... »

son saint amour, qui nous unisse pour le temps et l'éternité.

Ma très uniquement aimée Mère, ne doutez jamais de la sincérité de mon affection ni de la part que vous avez dans mes indignes prières.

SŒUR MARGUERITE-MARIE de L. V. S.-M.
D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de notre monastère de Moulins.* »

LETTRE XIX

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

[Novembre 1682.]

La paix de l'adorable Cœur de Jésus-Christ soit pour jamais la plénitude des nôtres, ma très honorée Mère, afin que rien ne soit capable de troubler leur tranquillité. C'est donc pour répondre [à] celle dont Votre Charité nous a honorée, où j'ai vu la peine où celle que je m'étais donné l'honneur de vous écrire vous a mise. Oh, sus ! je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de demeurer en paix de tout cela, et de ne point faire de fond sur ce que je vous écris ; puisque je mets, sans prudence ni considération, tout ce qui me vient en l'esprit. Ne vous en troublez donc plus, ma toute chère Mère, et n'en souhaitez pas de ma part d'autre éclaircissement ; suffit que je vous die que le Seigneur se contente de la bonne volonté de notre cœur. J'espère que le sien ne vous refusera jamais les grâces nécessaires pour accomplir parfaitement tout ce

qu'il vous a imposé. C'est ce que je lui demande pour Votre Charité, ma très aimée Mère, à laquelle je fais mille souhaits de bénédiction en sa divine présence, où vous m'êtes très chère, et vos intérêts très avant dans mon chétif cœur, qui conservera toujours pour Votre Charité toute l'estime et le respect dont une sincère affection peut être capable. Soyez persuadée de cette vérité, ma très chère Mère, et n'oubliez pas mes misères en la présence de Notre-Seigneur, dans le Cœur duquel je désire que les nôtres demeurent unis dans le temps et l'éternité par son divin amour, qui me rend toute à vous avec respect ¹.

Votre très humble et obéissante et indigne fille en Notre-Seigneur,

SŒUR MARGUERITE-MARIE de la Visitation S^{te}-M.
D. S. B.

LETTRE XX

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray, ce 6 janvier 1683.

Ma très chère et honorée Mère,

Le devoir, joint à l'amitié pleine d'estime et de respect que Notre-Seigneur me donne pour Votre Charité, m'en-

1. Ce billet fut écrit à la fin des retraites, comme l'indiquent les lignes suivantes que la Mère Greyfié traça sur la même feuille. On peut donc en fixer la date du 15 au 20 novembre :

« Je souhaite mille bonjours à Votre Charité, mon intime et très
« honorée Sœur, espérant que nos dernières lettres vous auront
« accusé la réception de la vôtre. Voici la saison que les occasions
« sont rares pour vos côtés, mais cela ne vous rend pas moins chère
« et présente en notre souvenir devant Notre-Seigneur, qui nous a
« visitée doublement pendant nos solitudes par ses saintes grâces et

gage à ne pas entrer plus avant dans cette nouvelle année, sans vous la venir souhaiter remplie des grâces et bénédictions, qui vous sont nécessaires pour accomplir parfaitement la très sainte volonté [de] Dieu dans tout ce qu'il désire de Votre Charité ; puisque, en vérité, il me semble que tout le bonheur d'une âme consiste à se rendre conforme à cette très adorable volonté, car c'est là où notre cœur trouve sa paix, notre esprit sa joie et son repos, puisque celui qui adhère à Dieu est fait un même esprit avec lui. Et je crois que c'est là le vrai moyen de faire notre volonté ; car son amoureuse bonté se plaît de contenter celle où il ne trouve point de résistance, où, au contraire de ceux qui lui résistent, il leur rend toutes choses contraires ; il ferme l'oreille à leurs demandes, il les regarde sans compassion, et son sacré Cœur se rend insensible à leurs nécessités. Mais je ne sais pourquoi je vous dis tout cela, sinon parce que le Seigneur veut que nous prenions tout notre plaisir en lui seul, afin qu'il nous donne tout ce [que] notre cœur désire.

Mon Dieu, ma chère Mère, que j'ai de confusion de parler ainsi à Votre Charité ! Mais c'est d'un cœur qui vous honore et qui voudrait pouvoir vous le témoigner, et correspondre à tant de cordiales bontés qui me rendent extrêmement confuse ; surtout de ce que votre Charité nous dit trouver de la consolation dans nos lettres. C'est donc le Seigneur qui vous la donne, car je puis assurer votre Charité que bien souvent je n'oserais pas écrire, si je n'espé-

« lumières dans nos chères Sœurs, et par les maladies qui ont arrêté
« toutes nos Sœurs domestiques presque à la fois. Mais grâce à
« Notre-Seigneur, nous voilà en disposition d'aller toutes faire nos
« saints renouvellements au chœur, sans aide de personne ni même
« de bâtons. Après cela tout se portera, Dieu aidant, de bien en
« mieux ; et je suis et serai toujours invariablement toute à Votre
« Charité, mon intime et chère Sœur, de tout le chétif cœur de
« votre indigne,

« SŒUR PÉRONNE-ROSALIE. »

rais que par là on apprendra à me connaître pour se dégoûter d'une chétive et méchante pécheresse ; mais le Seigneur fasse sa volonté et non la mienne ! C'est en son saint amour que je suis avec respect, ma très honorée Mère, votre très humble et obéissante fille et servante en Notre-Seigneur,

Sœur MARGUERITE-MARIE de la Visitation S^{te}-Marie.
D. S. B.

La suscription porte : « Pour la très honorée Mère de Moulins. »

LETTRE XXI

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS ¹

De Paray, ce 28 mars [1683].

En vérité, ma très honorée Mère, vous me rendez extrêmement confuse de tant faire d'honneur à une chétive et misérable pécheresse comme moi, qui ne suis sortie du monde que pour m'ensevelir dans un éternel oubli, afin de

1. Cette lettre était jusqu'à ce jour inédite. Elle avait échappé aux éditeurs précédents, bien qu'elle se trouvât dans deux des Mss. de Paray, 7 et 8, parmi les lettres à la Mère de Soudeilles, après celles qui sont datées. La trad. *ital.* de la S. Cong. la donne aussi (8^e de la 2^e série) en mettant en tête le *post-scriptum* de la lettre IV. Le *Recueil* de Nevers que les éditeurs précédents n'avaient pas eu entre les mains, lui donne, comme le Ms. 8, une date fort incomplète. Mais le ton de cette lettre montre assez qu'elle se rapporte aux débuts de la correspondance entre la Bienheureuse et la Mère de Soudeilles. La première lettre de cette correspondance date du 6 juin 1680. La Mère de Soudeilles n'était pas encore supérieure, elle ne le devint qu'en 1682. C'est donc après l'Ascension de l'année 1682, époque de l'élection, qu'il faut placer cette lettre. Comme d'autre part, elle porte l'indication du mois de mars, nous la classons, sauf meilleur renseignement, comme si elle était datée du 28 mars 1683.

faire pénitence pour tant de péchés que j'ai commis dans une vie si criminelle comme est celle que j'ai menée, qui pour vous être inconnue n'est pas pour cela justifiée ni exempte de châtement, dont le plus rigoureux que la justice divine me fasse ressentir maintenant, c'est de voir que tant de saintes âmes, animées d'une sainte charité, s'imaginent que je suis ce qu'en effet je devrais être ; mais rien moins que tout cela, je ne suis qu'un composé de toutes misères, défauts et imperfections, digne de tout mépris. Et comme je vous honore et estime infiniment, il me fâche qu'une personne de votre mérite soit trompée et du nombre de celles qui me connaissent si mal. Aidez-moi, ma chère Mère, par vos saintes prières, à faire une véritable conversion et Votre Charité ne sera pas la dernière ni dans mon souvenir, ni dans mes prières. Je vous en assure, car vous m'êtes très chère dans le sacré Cœur de Jésus-Christ.

Votre, etc.

S^r M.-Marie ALAÇOQUE.

D. S. B.

LETTRE XXII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Avril] 1683.

Ma toute chère Mère,

Jésus-Christ ressuscité soit à jamais triomphant de nos cœurs ! Le mien trouve de la consolation de se faire une loi de rendre ce juste devoir au vôtre. Par obéissance, je vous dirai que le Seigneur me continue plus abondamment ses miséricordes que jamais. Il ne se venge de mes perfidies que par des excès d'amour. Mais le tout soit à sa plus grande gloire !

Le jour de saint Thomas [21 décembre 1682], notre très honorée Mère me commanda en vertu de sainte obéissance de demander à Notre-Seigneur ma santé, mes infirmités s'augmentant toujours si fort que j'aurais eu peine à subsister longtemps comme j'étais ^a.

Mais Celui qui a voulu mourir par obéissance, m'a bien fait connaître combien il la chérit, puisque, étant pour lors à l'infirmerie et m'étant levée pour aller au chœur lui faire ma demande, que mes péchés me rendaient indigne d'obtenir, il m'a fait voir que le mérite de l'obéissance peut tout. Depuis ce temps-là j'ai toujours été en si parfaite santé qu'il me semble que rien n'est capable de l'altérer; et ma croix fut changée en une intérieure, dont je ne pourrais longtemps soutenir le poids, si la même main qui m'afflige ne se rendait ma force; car il me semble que sa sainteté de justice m'a fait sentir un petit échantillon de l'enfer, ou plutôt du purgatoire, n'ayant pas perdu le désir d'aimer Dieu. J'étais comme une personne à l'agonie que l'on traînerait avec des cordes, pour la rendre présente aux lieux de ses devoirs qui sont nos exercices. Je ne sentais en moi ni esprit, ni volonté, ni imagination, ni mémoire: tout s'était éloigné de moi qui n'avais plus aucune vigueur; et

a) A et B: « Puisque la véritable affection de mon cœur pour ma bonne Mère m'oblige à lui parler confidemment, malgré l'extrême répugnance que vous savez que j'aurais à le faire à une autre que Notre-Seigneur m'aurait rendue moins chère, voici la manière qu'elle me fit ce commandement: — Qu'il fallait demander à Notre-Seigneur que si tout ce qui se passait en moi était de lui, il en donnât pour marque de suspendre tous mes maux corporels pendant cinq mois, en sorte que je n'aie besoin pendant tout ce temps d'aucun remède ou soulagement qui me retirât tant soit peu du train commun de la Communauté; mais, au contraire, si tout cela venait de quelque autre esprit que du sien, il me laissât dans mes misères ordinaires qui me réduisaient à de si grandes extrémités que je ne savais plus que faire de moi-même. »

toutes mes peines s'imprimaient si vivement en moi qu'elles me pénétraient jusqu'à la moelle des os. Tout souffrait en moi, qui ne sentais plus rien qu'une entière soumission à la très sainte volonté de mon Dieu, duquel j'adorais les desseins.

Je vous dirai que cette disposition me fut représentée comme une petite réverbération et participation de ce que Notre-Seigneur souffrit au jardin des Olives². Oh! ma chère Mère, que les miséricordes du Seigneur sont grandes envers une si misérable pécheresse! Louez le Seigneur de ce que par la multitude de mes péchés je ne suis pas déjà abîmée au fond de l'enfer.

Comme je faisais la prière que vous savez que je fais la nuit du jeudi au vendredi, il me fut représenté une sainte âme du purgatoire pour laquelle j'avais été gratifiée de ces souffrances.

Notre Mère me donna aux âmes du purgatoire la nuit du jeudi saint [15 avril] me permettant de la passer devant le très saint Sacrement, où je fus une partie du temps comme toute environnée de ces pauvres âmes souffrantes avec lesquelles j'ai contracté une étroite amitié; et Notre-Seigneur me dit qu'il me donnait à elles cette année pour leur faire tout le bien que je pourrais. Elles sont souvent avec moi, et je ne les nomme que mes amies souffrantes. Il y en a

a) A et B : « où je dis avec mon Sauveur : « Non ma volonté, mais la vôtre, ô mon Dieu, s'accomplisse quoi qu'il m'en coûte », étant résolue de souffrir jusqu'à la fin avec le secours de sa grâce. Mais si vous saviez combien ma malice est grande et rend ma vie injurieuse à sa bonté, vous lui en demanderiez pardon. Faites-le, je vous en conjure, et le remerciez de m'avoir donné une si bonne Mère¹, qui ne se lasse point d'exercer la charité envers moi. C'est une vraie mère et c'est tout dire. Elle me donna aux âmes du purgatoire..... »

1. La mère Péronne-Rosalie Greyfié.

une qui me fait bien souffrir, et je ne la peux soulager autant que je le souhaiterais. Il ne m'est pas permis de vous la nommer, oui bien de vous demander du secours pour elle, qui n'en sera pas ingrate. Vous l'avez connue, du moins de nom. Et le secours que je vous demande, c'est neuf pratiques tous les jours, jusqu'à l'Ascension : quatre de charité et cinq d'humilité, pour honorer l'ardente charité du sacré Cœur de Jésus-Christ, et les cinq d'humilité, pour réparer les humiliations qu'il a eues dans sa Passion. Que je vous serai obligée si vous me procurez ce secours de quelques-unes de votre Communauté! ^a.

D. S. B.

LETTRE XXIII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[2 mai 1683.]

Mon âme se sent ^b pénétrée d'une si grande consolation, ma chère Mère, que j'ai peine à la soutenir en moi-même. Permettez que je la vienne communiquer à votre cœur,

a) A et B : « Vous voyez, ma bonne Mère, que mon cœur continue à ne vouloir rien céler au vôtre, puisque notre très honorée Mère non seulement y donne son agrément. mais elle m'y invite, ayant toujours bien de l'estime pour Votre Charité, à laquelle je voudrais pouvoir témoigner combien je vous souhaite ardemment d'être toute consommée dans le pur amour.

Vous voyez que je vous parle sans façon et confidemment : c'est pourquoi je vous prie de brûler cette lettre, car je sais que vous me faites la grâce de m'aimer. Faites-moi, s'il vous plaît un petit mot de réponse, selon que Notre-Seigneur l'inspirera à votre cœur charitable »

b) Ms. 8 : « si pénétrée de joie » — Mss. 9, 3 et trad. *ital.* « pénétrée d'une si grande joie ».

pour soulager le mien qui ne sort guère de celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce matin, dimanche du Bon-Pasteur¹, deux de mes bonnes amies souffrantes me sont venues dire adieu à mon réveil ; que c'était le jour que le souverain Pasteur les recevait dans son bercail éternel, avec plus d'un million d'autres, en la compagnie desquelles elles sont allées avec des chants d'allégresse inexplicables. L'une est la bonne Mère Monthoux, l'autre ma sœur Jeanne-Catherine Gâcon² qui me répétait sans cesse ces paroles :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
L'amour en Dieu se réjouit.

L'autre disait : « que bienheureux sont les morts qui meurent au Seigneur, et les religieuses qui vivent et meurent dans l'exacte observance de leur règle ! » Elles veulent que je vous die de leur part que la mort peut bien séparer les^a amis mais non les désunir. [Ceci est de] cette bonne Mère, et l'autre vous sera aussi bonne fille dans le ciel que vous lui avez été bonne mère sur la terre.

Si vous saviez combien mon âme est transportée de joie. Car en leur parlant je les voyais^b abîmées peu à peu et comme se noyer dans la gloire. Elles vous demandent, en action de grâces à la très sainte Trinité, un *Te Deum*, un *Laudate*, et cinq *Gloria Patri*. Et comme je les priais de

a) Mss. 8, 3 et *ital.* « les amies » — b) Ms. 8, 9, 3 et *ital.* : peu à peu se noyer et abîmer dans la gloire comme une personne qui se noie dans un vaste océan. »

1. Pâques tombant en 1683, le 18 avril, le dimanche du Bon Pasteur était le 2 mai.

2. La mère Philiberte-Emmanuel de Monthoux était décédée le février de cette même année 1683, au monastère d'Annecy, dont elle était supérieure. — Sœur Jeanne-Catherine Gâcon avait fait profession au monastère de Paray, le 28 février 1677. Elle rendit son âme à Dieu le 18 janvier 1683.

se souvenir de nous, elles m'ont dit, pour dernières paroles : que l'ingratitude n'est jamais entrée dans le ciel.

Si vous saviez la douleur que cette autre m'a causée; cela ne se peut exprimer. Donnez-moi quelques gouttes d'eau pour la rafraîchir, car je brûle avec elle¹, etc.

D. S. B.

LETTRE XXIV

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Octobre ou novembre] 1683.

Ma très chère Mère,

Je crois que je dois plutôt me réjouir avec vous du bonheur que vous avez d'avoir une si puissante avocate dans le ciel en la personne de la très honorée mère Boulier², que de prendre part à la douleur qu'elle vous a fait ressentir par la séparation d'une si sainte amie. Je vous avoue que sans avoir eu le bien de la^a voir, je l'estimais et l'aimais plus que je ne peux dire; sans que pour cela je m'en puisse attrister, la croyant jouissante de son souverain Bien, qui la rend toute-puissante à nous donner des marques d'une vraie amitié.

Celle que le Seigneur me donne pour Votre Charité me ferait trouver de la consolation à répandre mon cœur dans le vôtre, malgré la répugnance que vous n'ignorez pas que

a) Ms. : « connaître particulièrement »

1. Il s'agit sans doute de celle dont Marguerite-Marie avait déjà entretenu la Mère de Saumaise, à la fin de la lettre précédente.

2. La mère Anne-Séraphine Boulier, supérieure du monastère de Dijon, y mourut, en odeur de sainteté, le 7 septembre 1683.

j'ai à parler de moi. J'avoue de bonne foi que ma vie et mes actions sont si peu conformes aux grâces que Dieu me fait, que j'en frémis d'horreur quand j'y pense, et encore plus quand je l'écris; aussi ne m'y puis-je plus résoudre^a. Il me semble que ce que je dis n'est qu'illusion et que je dois tout ensevelir dans l'oubli, autant que je pourrai sans manquer à la sainte simplicité et sincérité d'une âme qui veut être toute à Dieu et ne s'attacher ni faire état que de lui seul, qui vaut plus que tous ses dons. Celui de son pur amour surpasse tous les autres; c'est le seul qui nous doit posséder, faire agir et souffrir, car il n'est jamais oisif dans un cœur. Livrons-nous donc sans réserve à ses ardeurs, afin que nous l'aimions de tout l'être qu'il nous a donné. Pour cela il faut que tout soit soumis, que tout fléchisse et obéisse à ce divin amour. C'est là le plus grand désir qu'il m'a donné en solitude, où sa bonté m'a obligée de lui dire souvent que si ses douceurs et libéralités sont si grandes envers les pauvres misérables qui n'ont qu'un désir sans effet de l'aimer, que fait-il donc à ceux qui, d'un cœur vide et dégagé de tout, l'aiment purement pour l'amour de lui-même! C'est ainsi que je crois que vous faites, et que je désire faire. Mais par cet amour qui nous unit dans son Cœur adorable, demandez-lui cette grâce pour moi et pour tous les cœurs capables de l'aimer. Je ne vous oublie pas en sa sainte présence, où je fais de vos intérêts les miens propres, ce qui m'a fait réjouir que le Seigneur vous ait laissée dans le repos¹, afin que vous ayez plus de loisir pour vous entretenir avec ce Bien-Aimé de nos âmes, et reposer plus doucement sur sa poitrine amoureuse, que je souhaite vous consommer de ses plus pures flammes, par lesquelles nous

a) Ms. 8 : « qu'aux conditions que vous savez. »

1. La charge de supérieure ne fut pas imposée à la Mère de Saumaise. La mère Anne-Séraphine Boulier étant décédée, ce fut la Mère Marie-Dorothée Desbarres qui lui succéda.

soyons si étroitement jointes et unies en lui, que jamais nous ne soyons séparées de son divin amour, amen.

D. S. B.

LETTRE XXV

A M^{lle} DE CHAMBERLAND, L'AÎNÉE, A MOULINS ¹

VIVE † JÉSUS !

4 février 1684 ².

Je prie Notre-Seigneur d'être lui-même votre force pour arriver à la perfection de ses vraies épouses crucifiées, qui, pour cela, se doivent offrir de cœur et d'affection sans réserve pour lui être des servantes toutes crucifiées. Mais, mon Dieu, ma sœur, que veux-je vous dire par ces paroles ? Aurez-vous assez de courage pour les mettre en pratique ? c'est-à-dire de mourir continuellement à vos inclinations, passions et satisfactions : en un mot à tout ce qui est de la nature immortifiée, pour faire vivre Jésus-Christ en vous par sa grâce et son amour qui non content de cette crucifixion que vous ferez vous-même et de vous-même, mais il agréera beaucoup plus celle que les autres feront de vous, soit en vous corrigeant, mortifiant et humiliant ; et souvent il prend plaisir de le faire lui-même en nous affligeant intérieurement et extérieurement. Mais qu'importe à une âme qui a autant de bons désirs que vous en faites paraître de vouloir être toute à Dieu, de quelle manière et par quelle voie il la conduit ? Pourvu qu'il soit content, cela nous devrait suffire, sans nous mettre en peine de nos petits

1. Languet qui a reproduit cette lettre, d'après le Ms. 8, a mis seulement : « à une personne de piété. » C'est le Ms. 7 qui précise : « à M^{lle} de Chamberland, l'aînée. » Il est question de cette personne dans le *post-scriptum* de la lettre 89^e, à sœur de la Barge.

2. Cette date est donnée par A et B seulement, et nous ignorons sur quelles preuves, nos Mss. n'en donnant pas.

mécontentements, qui ne viennent ordinairement que de ce que nous ne travaillons pas assez à nous mortifier et simplifier, par le retranchement des retours et réflexions d'amour-propre, qui fait qu'on ne veut souffrir que ce qu'on veut, et qu'on use mal des occasions que la divine Providence nous fournit sans que nous les ayons recherchées ni prévues.

Vous souhaitez, ma chère sœur, que je vous die ma pensée sur le choix de votre vocation. Je ne vous en peux dire autre chose sinon de suivre le conseil de celui qui vous conduit. Vous me dites qu'il ne vous connaît pas : c'est ce qui me surprend fort, parce que nous devons plus faire connaître la vérité de nos bons désirs par les œuvres que par les paroles, qui sont suspectes si notre conduite ne les vérifie. Pensez-y bien. Quand il s'agit de faire des vœux il y va du salut ; d'autant que cela donne un nouveau mérite ou démérite à nos actions, vous le savez bien. Mais à vous parler franchement, je ne puis accorder ces deux choses ensemble dans une âme, qui veut être toute à Dieu, qu'elle puisse commettre souvent et volontairement des manquements de sincérité et vraie simplicité, et sans en avoir la vue ; cherchant certains détours et déguisements dans ses paroles et actions, en n'allant pas le droit chemin de ceux qui n'envisagent que Dieu dans tout ce qu'ils font ; et sans autre finesse prennent pour devise : « Je ne ferai ni plus ni
« moins étant seul ou à la vue des créatures, puisque
« mon Dieu me voit partout et qu'il connaît les replis de
« mon cœur. »

Je ne veux pourtant pas croire, ma chère sœur, que vous tombiez dans ces manquements dont je viens de vous parler ; parce qu'ils me paraissent si horribles et incompatibles avec l'esprit de Dieu et son amour, que non seulement une âme ne pourra jamais faire aucun progrès dans la perfection ni acquérir aucune vraie vertu ; mais encore par ce défaut de simplicité on donne tout pouvoir à l'ennemi de

nous rendre comme son jouet, et nous tromper comme il le voudra. Car il est assez fort pourvu que nous lui gardions le secret ; puisque rien ne le confond jamais tant et ne le rend plus impuissant à notre égard que la sincère accusation de nos fautes ; manifestant simplement notre bien et notre mal à ceux qui nous conduisent ; le tout sans exagération ni dissimulation, afin qu'ils nous connaissent, pour nous conduire à la perfection que Dieu demande de nous, écoutant avec humilité et soumission ce qu'ils nous disent, pour l'accomplir avec simplicité, en quoi que ce soit, hors de l'offense de Dieu. Voilà, ma chère amie, ce qu'il me vient en pensée de vous dire pour le présent, et je ne sais pourquoi Dieu a permis que je ne vous parle presque que de cette simplicité, si ce n'est parce qu'il me semble avoir tant d'horreur du contraire, que quand je verrais dans une âme toutes les autres vertus sans celle de sincérité, et quand même elle serait favorisée de toutes les grâces dont Notre-Seigneur favorise ses plus chers amis, tout cela, dis-je, ne me semblerait que tromperie et illusion. Mais c'est assez dit là-dessus. Suivez en tout ce que ce bon Père vous ordonne, car il désire votre vrai bien pour la gloire de Dieu.

Tout à vous dans le sacré Cœur de Jésus.

S^r Marguerite-Marie ALACOQUE.
D. S. B.

LETTRE XXVI

A LA MÈRE PÉRONNE-ROSALIE GREYFIÉ, A SEMUR ¹

VIVE † JÉSUS !

[Juillet 1684.]

Comment se peut-il faire qu'avec tant de défauts et de

1. La Mère Greyfié élue supérieure du monastère de Paray, au

misères, mon âme soit toujours si affamée, ma très honorée Mère, de souffrances et de mortifications ? Et quand je pense que vous lui faisiez la charité de la soutenir de ce pain délicieux quoique amer à la nature, et que maintenant je m'en vois privée, à cause sans doute du mauvais usage que j'en ai fait, cela me comble de douleur, et rien ne m'a tant liée à Votre Charité que cette conduite à laquelle je ne saurais penser qu'avec une tendre reconnaissance pour vous, qui ne me pouviez donner de plus effectives marques d'une parfaite amitié qu'en m'humiliant et me mortifiant. Quoique vous ne l'ayez que très peu fait à l'égard des sujets que je vous en donnais, néanmoins ce peu me consolait et m'adoucisait les amertumes de la vie, et cette privation me la rend insupportable. Je ne saurais vivre sans souffrir ; et depuis le temps que je souffre et que le Seigneur me gratifie d'un si grand bien, je n'en sais pas faire un bon usage. Il n'y a rien que j'aie plus envie de bien faire et que je fasse plus mal, parce que je manque d'amour pour Dieu par le trop d'amour de moi-même. O ma chère Mère, qu'il est dur de vivre sans aimer le souverain Bien, et sans souffrir pour cet amour ! L'amour veut des œuvres : et je n'ai que des paroles pour le bien et des œuvres pour le mal. Il me semblerait que je vivais en assurance sous votre conduite, parce qu'elle me faisait toujours marcher à rebours de mes inclinations naturelles ; et c'est ce qui faisait plaisir à cet Esprit duquel je crois être conduite, qui me voudrait toujours

mois de mai 1678, avait achevé son second triennat au mois de mai 1684. Elle fut alors élue supérieure à Semur-en-Auxois. La très honorée Mère Marie-Christine Melin fut appelée à lui succéder. Professe du monastère de Paray et témoin des merveilles opérées à l'occasion de Sœur Marguerite-Marie, la nouvelle supérieure pouvait se départir de la sage défiance des supérieures précédentes, qui avaient dû soumettre la Servante de Dieu à des épreuves multipliées. Dans cette première lettre qu'elle adresse à son ancienne supérieure, la Bienheureuse se plaint avec une admirable simplicité de n'avoir plus à supporter les maternelles rigueurs si profitables à son âme.

voir abîmée dans toutes sortes d'humiliations, souffrances et contradictions ; autrement il ne me donne point de repos. La nature n'y trouve pas son compte à tout cela ; mais cet Esprit qui gouverne le mien ne peut souffrir que j'aie aucun plaisir que celui de n'en avoir point.

Quelquefois tout sert d'instrument à m'affliger, sans pourtant me troubler. Le désir de mourir me presse plus que jamais ; je ne saurais me résoudre à demander à Dieu les années de vie que vous m'aviez dit, à moins que ce ne fût à cette condition, qu'elles seraient toutes employées à aimer le sacré Cœur de mon Jésus dans le silence et la pénitence, sans plus l'offenser, demeurant jour et nuit devant le saint Sacrement, où ce divin Cœur fait toute ma consolation ici-bas¹.....

LETTRE XXVII²

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

10 août 1684.

Ma chère Mère^a,

Dieu me presse plus que jamais de l'aimer et souffrir, en m'abandonnant toute à lui ; mais hélas ! mon cœur semble insensible à tous les mouvements de sa grâce. Celle que

1. La fin de cette lettre ne nous a pas été conservée par la Mère Greyfié.

2. A et B contenaient divers morceaux que nous reproduisons ici, en indiquant, par le renvoi, la place qu'ils y occupaient. Il y avait d'abord tout au début les lignes suivantes :

a) « Je ne saurais plus longtemps me priver de la consolation d'écrire à ma bonne Mère, tant pour m'informer de vos chères nouvelles, que pour vous donner des miennes, qui sont très méchantes en toutes manières, par mes grandes infidélités envers Dieu, lequel me presse... »

j'estime le plus après lui-même, c'est le don de sa précieuse Croix. Ah ! ma chère Mère ! si on en connaissait le prix, elle ne serait pas tant fuie et rejetée d'un chacun ; mais au contraire, elle serait tellement chérie et aimée, que l'on ne pourrait trouver de plaisir qu'en la Croix, de repos que sur la Croix, et l'on n'aurait d'autre désir que de mourir entre ses bras, méprisé et abandonné de tout le monde. Mais il faut, pour cela, que le pur amour soit le sacrificeur et le consommateur de nos cœurs, comme il l'a été de celui de notre bon Maître ^a. Je vous dirai que la vie m'est un continuel martyre. Je désire de mourir et je n'ai pas encore vécu un seul moment pour Dieu. Mais il faut commencer tout de bon à ne vivre que pour lui et dans lui ^b.

Si vous saviez combien il y a de mérite et de gloire à honorer cet aimable Cœur de l'adorable Jésus, quelle sera la récompense de ceux qui, après s'y être consacrés, ne cherchent qu'à l'honorer ! Oui, il me semble que cette seule intention donnera plus de mérite et d'agrément à leurs

a) « Demandons cette grâce l'une pour l'autre, ma chère Mère, car je me sens toujours fort intéressée en tout ce qui vous regarde ; et il me semble qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour vous prouver la sincérité de mon affection, et que c'est de l'intime de mon cœur que je vous aime, et que je suis toute à vous dans celui de notre adorable Maître. Devant lui, je vous demande un petit souvenir pour une affaire qui, selon toute apparence, est pour sa gloire.

Mais pour me consoler un peu auprès de ma bonne Mère de la longueur de cet exil, je vous dirai.... »

b) *Le morceau suivant se retrouve à peu près dans la lettre 36^e :*

« C'est pour cela, ma très aimée Mère, qu'il me semble que vous feriez chose fort agréable au sacré Cœur de Notre-Seigneur de lui faire un entier sacrifice du vôtre, un vendredi après la sainte communion, pour ne vouloir plus vous en servir à d'autre usage qu'à celui de son pur amour, en lui procurant tout l'honneur et la gloire qui seront en votre pouvoir. Je ne vous en dis pas davantage, parce qu'il me semble que vous avez déjà fait tout cela ; mais je crois qu'il prendra un singulier plaisir que vous le renouveliez souvent et le pratiquiez fidèlement pour parfaire votre couronne. »

actions devant Dieu, que tout ce qu'ils pourraient faire d'ailleurs, sans cette application ^a, etc.

D. S. B.

LETTRE XXVIII¹

A LA MÈRE DE SOUDEILLES, A MOULINS

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray, ce 3 novembre 1684.

Béni et aimé soit éternellement le Seigneur, ma très honorée et toute chère Mère, qui n'a pas permis que nous

a) « Je me ferais un plaisir de vous dire mes pensées là-dessus, mais le papier ne m'est pas fidèle, il m'a déjà trompée plusieurs fois. Il faudrait parler cœur à cœur, et vous verriez que le mien est toujours dans le même sentiment d'amitié, d'estime et de reconnaissance, que lorsque j'avais le bonheur d'être sous votre direction, de laquelle j'ai toujours regret d'avoir si mal profité ; mais j'ose bien me flatter qu'en qualité de votre fille aînée, vous m'aimerez toujours,

1. C'est à tort que les édit. A et B attribuaient l'Autographe de cette lettre au monastère de la Visitation de Nevers. Il y a plus d'un siècle qu'on ne l'a plus. Une feuille manuscrite de la Visitation de Nevers, intitulée « ancien inventaire général des lettres (que notre monastère de Moullins possédait) de N. B^{se} S^r Marguerite-Marie Alacoque » contient cette note : « La lettre, en date du 3 nov. 1684, a été tirée de la boîte, le 2 juin 1789, et envoyée à M. l'abbé du Nexon, vicaire général du diocèse d'Oloron en Bear. » M. de Nexon était vicaire général du dernier évêque d'Oloron, Jⁿ-B^{te}-Auguste de Viloutreix de Faye (1783-92). Cet ecclésiastique ne prêta point le serment à la constitution civile du clergé. Il ne paraît point avoir survécu à la Révolution, car son nom ne figure pas dans le personnel du clergé du diocèse de Bayonne, dressé en 1803. (Renseignements communiqués par l'Évêché de Bayonne). — La Visitation de Nevers possède un recueil Ms. contenant, outre un abrégé du *Mémoire des Contemporaines*, un certain nombre de lettres de la Bienheureuse, ne copie. Celle-ci y est à la p. 33 de la 2^e partie. — Elle se trouve également dans la trad. *ital.* de la S. Congrég. 3^e lettre de la 2^e série), et dans nos Mss. 7 et 8.

ayons eu plus tôt la consolation de vous répondre. Cela n'empêche pas qu'il ne vous ait mis dedans mon chétif cœur, de sorte que très rarement je vous oublie en sa sainte présence, quoique je vous avoue que je suis peut-être la cause qu'il ne fait peut-être pas sentir à votre chère âme les effets de son saint amour, selon l'étendue de vos désirs. Car, hélas ! ma chère Mère, c'est la vérité que je ne suis qu'un obstacle à tout bien, et un composé de toutes misères au corps et à l'esprit. Et le soutien de ma faiblesse, c'est que le Seigneur prend son plaisir de glorifier son infinie miséricorde sur les sujets les plus misérables.

Mais pour en revenir à Votre Charité, je vous dirai simplement comme à une vraie amie dans l'adorable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que lorsque je le prie pour vous cette pensée me vient, que, si vous désirez vivre toute pour lui, et arriver à la perfection qu'il désire de vous, il faut faire à son sacré Cœur un entier sacrifice de vous

et vous vous souviendrez de moi dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel je voudrais que tous les autres fussent consacrés.

Tâchons d'en attirer autant que nous pourrons à notre petite association, demandons-lui en la grâce. Il ne tient qu'à moi d'y travailler, puisque j'ai le bonheur de jouir de notre cellule, qui me semble un paradis anticipé pour l'âme religieuse. Que la mienne a sujet de craindre de n'en avoir point d'autre, puisque je ne fais rien pour l'acquérir ! Mais j'ai toute mon espérance et mon appui dans les mérites du Cœur de mon Seigneur Jésus-Christ, qui a bien voulu se rendre ma caution, me faisant espérer qu'il paiera et répondra pour moi.

Depuis cette lettre écrite, j'ai appris la mort du bon M. Chaudot !. Il est vrai, ma très aimée Mère, que Dieu ne vous dépouille de toutes ces consolations et appuis humains que parce qu'il veut être lui-même l'unique et le vrai ami de votre cœur, lequel il veut posséder seul sans mélange et sans obstacle. Pour vous être tout en toute chose, il ne veut pas que vous ayez d'autre soutien que lui. Son saint Nôm soit béni, sa sainte volonté soit faite ! Je vous avoue que je suis toujours sensible à ce qui vous touche : mais ces saintes âmes vous seront de puissantes avocates devant Dieu. C'est ce qui me console et doit vous réjouir. »

même et de tout ce qui dépend de vous, sans réserve, pour ne plus rien vouloir que par la volonté de cet aimable Cœur, ne rien affectionner que par ses affections, n'agissant que par ses lumières, n'entreprenant jamais rien sans lui demander premièrement son conseil et son secours ; lui donnant la gloire de tout, et lui rendant même action de grâces dans les mauvais comme dans les bons succès de nos entreprises, demeurant toujours contentes sans nous troubler de rien ; car, pourvu que ce divin Cœur soit content, aimé et glorifié, cela doit nous suffire. Et si vous désirez d'être du nombre de ses amies, vous lui offrirez donc ce sacrifice de vous-même, un premier vendredi du mois, après la communion, que vous ferez à cette intention, vous consacrant toute à lui, pour lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera en votre pouvoir ; et tout cela en la manière qu'il vous l'inspirera. Après quoi, vous ne vous regarderez plus que comme appartenante et dépendante de l'adorable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, y ayant recours en toutes vos nécessités, et y établissant votre demeure, autant que vous le pourrez, et il réparera ce qu'il pourra y avoir d'imparfait dans vos actions et sanctifiera les bonnes, si vous vous unissez en tout à ses desseins, qui sont grands sur vous, pour se procurer beaucoup de gloire par vous si vous le laissez faire. Mais pardonnez, chère Mère, à cette orgueilleuse qui vous dit si librement ses pensées. Ne vous en fâchez pas, puisque tout cela ne vient que d'un cœur qui a pour Votre Charité toute l'amitié, l'estime et le respect possible, mais qui ne vous sait pas bon gré de la pensée que Votre Charité prend si souvent que je vous oublie. Peut-on oublier ce que le Seigneur nous a rendu si cher ? Quittez donc cette pensée, et ayez toujours un petit souvenir de celle qui est toute à vous dans l'amour de son sacré Cœur, qui unit et transforme les nôtres en lui pour le temps et l'éternité.

D. S. B.

LETTRE XXIX

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[Janvier] 1685¹.

Ma chère Mère,

Que nous sommes heureuses de la grâce que le sacré Cœur nous fait de nous employer à le faire connaître et aimer ! Il me semble ^a que je me devais abîmer de confusion et de reconnaissance, lorsque le jour de la fête du bien-aimé de notre cher Bien-Aimé², je vins à me ressouvenir que ce fut à tel jour que j'eus ^b le bonheur incomparable de me reposer sur le sein de ce divin Époux, dont je suis si indigne, avec ce bien-aimé disciple, et qu'il me donna son Cœur, sa Croix et son amour : son Cœur pour être^c ma retraite, mon recours en tous mes besoins et mon ciel

a) Ms. 8 : « Il me semblait que je devais me fondre de reconnaissance et d'amour, le jour de la fête du bien-aimé de notre divin Sauveur, lorsque je vins à me rappeler que ce fut à tel jour que ce divin Époux me fit la grâce incomparable, et dont je suis si indigne, de me reposer sur son sein adorable avec son bien-aimé disciple et de me donner son Cœur, sa Croix et son amour » — b) *Ital.* : « La grazia incomprendibile e di cui sono così indegna » — c) Ms. 8 : « mon asile ».

1. Le Ms. 6 donne : 1684 et le Ms. 8 : 1685. A et B dataient cette lettre de janvier 1689. Le mois de janvier est peut-être indiqué, en effet, par la mention de la fête de saint Jean, 27 décembre, comme d'un événement récent, mais l'année 1689 est certainement une erreur dont il faut, croyons-nous, rechercher l'origine dans la forme bizarre que le chiffre 3 affecte dans le Ms. 8. Il y ressemble au chiffre 9. Languet lui-même s'y est trompé.

2. Probablement : 27 décembre 1684.

de repos parmi les orages ^a et les tempêtes de cette mer où la Croix doit être mon trône de gloire, où seulement je me dois réjouir, puisqu'il n'y a rien de bon pour moi que Jésus, l'amour et la Croix ; de plus son saint amour pour me purifier, consommer et transformer ^b en lui.

Mais, mon Dieu ! ma chère Mère, que j'ai mal ^c répondu à de si grandes grâces, lesquelles me devaient sanctifier et cependant ne serviront peut-être qu'à me condamner. J'espère tout de la bonté de ce Cœur charitable ^d.

^e Je mourrais contente si je pouvais obtenir que la messe de cet adorable Cœur soit autorisée du Saint-Siège, quoique toutefois je me contente du bon plaisir divin auquel je sacrifie tous mes désirs et contentements. Courage donc, ma chère Mère, ne désistez ^f point pour toutes les difficultés qui s'y opposent, car j'espère que nous réussirons et Satan demeurera confus, et ce divin Cœur établira son règne et son empire malgré lui. Je me réjouis ^g de l'ardent zèle que vous avez à le faire connaître et aimer ^h. C'est là tout ce que je désire et ce qui peut me donner du plaisir en cette vie de misère où tout m'afflige et me tourmente, etc. D. S. B.

a) Ms. 9 : « de cette mer où les tempêtes ne manquent pas » — b) Mss. 8 et 9 : « toute en lui. » — c) Mss. 8 et *ital.* : « correspondu » — d) A et B. : « Surtout si je suis aidée du secours de vos saintes prières, auxquelles je me flatte avoir part et que votre bon cœur me continue les bontés et amitiés que vous m'avez toujours témoignées » — e) Ms. 8 : « Et je mourrai contente si vous pouvez obtenir que cette sainte messe de l'adorable Cœur de notre divin Sauveur soit autorisée du Saint-Siège apostolique. J'abandonne le tout au bon plaisir divin. » *Ital.* : « E morrei contenta se poteste ottenere che la messa... » — f) Ms. 8 : « pas de vos bons desseins pour les difficultés qui semblent vouloir s'opposer à une si sainte entreprise. » *Ital.* : « ne vostri santi disegni » — g) Ms. 8 : « et vous félicite du zèle ardent » — h) Ms. 8 : « C'est là tous mes souhaits et désirs et ce qui est capable de me donner du plaisir en cette vie de misère où, hors de cela, tout... »

LETTRE XXX¹A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON²

1685.

O ma chère Mère ! qu'il fait bon aimer ce^a Seigneur si plein d'amour ! Et pour peu qu'il fasse concevoir à un cœur combien il est bon et aimable, est-il possible que ce cœur se pût empêcher de l'aimer^b et quitter tout pour s'abandonner à la puissance de cet^c amour ? Je vous avoue que je n'en ai jamais senti de si pressants désirs^d, sans effet pourtant, car ce maudit amour de moi-même ruine tout. Il faut pourtant aimer^e cet unique amour de nos cœurs, quoi qu'il en puisse coûter, puisque notre bonheur et félicité^f consistent en cet amour ; et il me semble que toutes autres

a) « ce divin Sauveur si rempli d'amour pour nous que pour peu » — b) « et de quitter toutes choses pour » — c) « de cet unique amour » — d) « quoique sans effet » — e) « ce divin amour » — f) « en cette vie ».

1. Dans les éditions A et B cette lettre débutait par le morceau ci-dessous que nous n'avons retrouvé dans aucun de nos vieux manuscrits. Nous ne savons pas davantage d'où venait la date précise du 1^{er} février 1685. Nous ne sommes en mesure d'indiquer que l'année.

« Je ne sais, ma toute chère et bien-aimée Mère, si le Seigneur aura pour agréable le sacrifice que je lui ai fait en me privant si longtemps de la consolation de vous écrire, puisque j'ai été souvent prête de succomber à la tentation de le faire, vous avouant, mon unique Mère, que mon chétif cœur vous aime et vous estime plus fortement, dans celui de Jésus-Christ, que je ne vous le peux exprimer, non plus que le désir que j'ai de vous en donner des preuves. Mais je ne suis riche qu'en bonne volonté, qui me fait vous souhaiter la plénitude des grâces du Seigneur, pour accomplir en tout sa sainte volonté, en consommant tous les desseins qu'il a sur vous. »

2. Nous reproduisons le texte du Ms. 9, en signalant les principales variantes du Ms. 8.

pensées et occupations ne sont que pertes de temps, dont je n'avais jamais mieux compris l'importance qu'à présent ^a. Il me semble que chaque moment va être celui de ma mort et que j'ai perdu tout celui de ma vie, n'ayant pas encore commencé d'aimer mon Dieu.

Ah! ma chère Mère, que cela me fait souffrir, et que je suis lasse de servir à ce misérable corps qui est mon plus cruel ennemi, qui me fait une continuelle guerre ^b, et si je vous pouvais découvrir toutes mes infidélités et ingrattitudes ^c..... vous avouant que cet aimable Cœur est à présent toute mon occupation, soit à l'oraison ou ailleurs. J'y trouve un paradis de paix qui me rend indifférente à tout le reste, qui me paraît méprisable en comparaison.

Mon plus doux plaisir serait de vous parler à cœur ouvert ^d. Mais il n'en faut plus, en cette vie de privation, que celui de n'en point avoir, pour l'amour de Celui qui s'en est bien voulu priver tout le cours de sa vie souffrante ^e pour notre amour.

^a) « puisque de tous les moments que nous négligeons, nous ne savons pas quel sera celui de notre mort, nous devons estimer que tous ceux qui n'ont pas été employés à aimer Dieu sont perdus. Ah! que j'en ai donc perdu, puisque je n'ai pas encore commencé... » — ^b) Ms. 8, après les mots : « continuelle guerre », reprend : « cependant je vous avoue que toute mon occupation, à présent, soit à l'oraison ou ailleurs, c'est ce divin Cœur. » — ^c) Phrase interrompue dans le Ms. 9 et qui ne se trouve pas dans le Ms. 8. — A et B complétaient la pensée, ainsi qu'il suit, sans doute d'après des textes que nous n'avons plus : « Je suis sûre que par compassion, vous ne me refuseriez pas le secours de vos prières, pour que je corresponde aux mouvements de la grâce du Seigneur, dont son sacré Cœur m'est toujours si libéral que je ne me regarde que comme un composé de ses miséricordes, vous avouant... » — ^d) « Ce me serait un sensible plaisir, ma chère Mère, si je pouvais vous parler à cœur ouvert; mais il n'en faut plus souhaiter en cette vie que de n'en point avoir. » — ^e) « vie mortelle qu'il a passée dans une privation continuelle pour notre amour. »

LETTRE XXXI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON,

OU A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR ¹

VIVE † JÉSUS !

20 avril 1685.

Ma très chère Mère,

C'est dans ce saint temps des visites amoureuses de notre divin Maître que je prie son sacré Cœur de consom-

1. A et B donnaient la Mère de Saumaise comme destinataire de cette lettre. On avait bien eu déjà quelques doutes puisqu'un recueil moderne l'avait d'abord inscrite sous le nom de la Mère Greyfié ; puis, plus tard, nous ne savons pour quels motifs, on l'avait rapportée à la Mère de Saumaise.

Voici les raisons qui nous font pencher plutôt pour la Mère Greyfié comme destinataire.

Le 30 mars 1685, la Mère Greyfié écrivait à Sœur Marguerite-Marie : « faites-moi part de vos vœux touchant ces trois dernières défuntés et si je peux quelque chose pour leur soulagement. » Et le 7 mai suivant elle lui disait : « votre chère lettre du vingtième avril nous vient d'être rendue, ma très aimée sœur, avec la satisfaction que je vous demandais en la mienne dernière, que vous gardiez pour le jour de Pâques. — En cette année 1685, Pâques tombait le 22 avril. — Je ferai avec ponctualité ce que vous me marquez que ma sœur J.-F. désire de moi. »

D'autre part, dans son *Mémoire* sur la Servante de Dieu (n° 22) la Mère Greyfié a écrit : « J'ai appris d'elle que deux personnes religieuses pour qui elle priait après leur mort, lui furent montrées dans les prisons de la divine justice, où l'une souffrait des peines incomparablement plus grandes que l'autre. La première se plaignait grandement d'elle-même, qui par ses défauts contraires à la vraie charité et sainte amitié religieuse, qui doit régner dans les communautés, s'était attiré, entre autres punitions, celle de n'avoir point de part aux suffrages que la Communauté offrait à Dieu pour elle, ne recevant de soulagement en ses effroyables peines que des seules prières de trois ou quatre personnes de la même Communauté, pour lesquelles elle avait eu pendant sa vie moins d'estime et de penchant. Elle se lamentait encore pour la trop grande facilité à prendre des dispenses

mer les nôtres dans les ardeurs de son amour, non-seulement dans le temps, mais aussi dans l'éternité. Et c'est dans cette confiance que j'ai en votre amitié, que je ne fais pas difficulté de vous ouvrir mon cœur pour implorer votre secours pour une chose qui me fait bien de la peine. C'est au sujet de notre pauvre sœur J.-F., laquelle il me semble s'être adressée à moi deux fois. Dans la première, elle me dit plusieurs particularités qui la regardaient et de quelques autres personnes que je ne peux dire, mais pour elle, qu'il s'en était peu manqué qu'elle n'ait été perdue et qu'elle ne tient son salut que de la Sainte Vierge, et que dans le temps de son agonie Satan lui livra de si furieux assauts, par trois diverses fois, qu'elle fut quelque temps qu'elle ne savait si elle était perdue ou sauvée, jusqu'à ce que la Sainte Vierge la vint arracher d'entre les griffes^a du démon. Et Dieu permit que je l'aidasse à servir, car l'aide de l'infirmier était malade. Elle vous aurait fait pitié dans la violente peine qu'on voyait qu'elle souffrait : tout son corps en tremblait. Elle se jeta par trois fois à terre de son lit et l'on entendit une fois qu'elle disait : « Je suis perdue », ayant pourtant toujours l'esprit présent et attentive à Dieu.

a) Ms. 9 : « d'entre les pattes du démon. »

de la règle et des exercices communs. En troisième lieu elle déploie les soins qu'elle avait pris de se procurer des soulagements et des commodités corporelles. Pour ces trois chefs, elle fit savoir à cette chère Sœur que pendant son agonie, elle avait souffert trois furieux assauts du démon et que, se croyant perdue, à chaque fois, elle s'était vue sur le point de tomber dans le désespoir ; mais que la très Sainte Vierge, à laquelle elle avait eu une grande dévotion pendant sa vie, l'avait tirée toutes les trois fois des griffes du diable. »

Il semble bien que ce passage ait été inspiré par la présente lettre. Il est vrai que, dans sa réponse du 7 mai, la Mère Greyfié écrit : « je pensais bien le jeudi saint que vous ne m'auriez pas oubliée pendant votre veillée », et il n'est pas question du jeudi saint dans cette lettre ; mais nous savons assez que les lettres ne sont pas toujours reproduites entièrement.

La première fois que je la vis après sa mort elle me dit : « Ah ! que je souffre de cruelles peines, et que cinq années seront bien longues en de si rigoureux tourments ! » — Je lui demandai ce qu'elle souhaitait ; et elle me demanda des messes et plusieurs autres choses dont notre très honorée Mère s'est acquittée charitablement ; et je lui remis pour six mois tout ce que je ferais et souffrirais, et depuis ce temps-là, je vous avoue que je n'ai pas manqué de souffrances, Notre-Seigneur m'en ayant donné autant que j'en ai pu porter, et de toute manière, et pendant ce même temps il m'est venu mal à un doigt ; c'était au commencement du carême¹, il me l'a fallu fendre avec le rasoir jusqu'à l'os ; il n'est pas encore guéri. Mais le Seigneur soit béni qui me fait la grâce de me gratifier de sa Croix, qui est ma gloire.

La seconde fois cette bonne sœur me fit voir le pitoyable état où elle était, en disant : « Oh ! ma pauvre « sœur, que je souffre de rigoureux tourments ! Et, bien « que je souffre pour plusieurs choses, il y en a trois qui « me font plus souffrir que tout le reste. La première est « mon vœu d'obéissance que j'ai si mal observé, que je « n'obéissais qu'en ce qui me plaisait : et telles obéissances « ne sont qu'à condamnation devant Dieu. La seconde est « mon vœu de pauvreté, ne voulant pas que rien me man- « quât, donnant à mon corps plusieurs soulagements « superflus. Ah ! que je paie bien maintenant le trop de « caresses que je lui ai faites ! et que les religieuses qui « veulent avoir plus que la vraie nécessité, et qui ne sont « pas parfaitement pauvres sont odieuses aux yeux de Dieu. « La troisième chose, c'est les manquements de charité, et « pour avoir causé de la désunion et en avoir eu avec les « autres ; et pour cela les prières que l'on fait ici ne me « sont pas appliquées, et le sacré Cœur de Jésus-Christ me

1. Le carême de 1685 avait commencé le 7 mars.

« voit souffrir sans compassion, parce que je n'en avais
« point de ceux que je voyais souffrir. »

Elle me dit de m'adresser à vous, pour vous prier de lui procurer trois messes, votre chapelet pendant neuf jours et toutes les pratiques d'observances et une communion, disant que cela adoucira beaucoup ses peines, et qu'elle n'en serait pas ingrate. Voilà, ma chère Mère, tout ce que je peux vous en dire.

Pour notre pauvre sœur M.-F., je crois qu'elle n'a plus que six mois^a de purgatoire, et puis elle jouira de son souverain Bien.

Au sujet de ce que Votre Charité nous demande au sujet de feu la bonne Mère Boulier¹, elle n'est plus, si me semble, dans la nécessité et je la crois bien haute dans la gloire et dans le rang de ces Séraphins destinés à rendre un perpétuel hommage au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour réparer les amères amertumes qu'il a souffertes et souffre encore au très saint Sacrement, par l'ingratitude et les froideurs des nôtres. Elle a bien du pouvoir pour vous aider, voilà tout ce que je vous en puis dire.

Ah ! ma bonne Mère que je vous serais obligée si vous m'aidez à soulager mes bonnes amies souffrantes en purgatoire ; c'est ainsi que j'appelle ces pauvres âmes, pour lesquelles il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour les soulager. Je vous assure qu'elles n'en sont pas ingrates. Pour vous dire un mot de moi-même, le Seigneur me fait toujours bien des grâces, tout indigne que j'en suis ; dont celle que je prise le plus, c'est la conformité à sa vie souffrante et humiliée.

a) Ms. 8 : « six semaines ».

1. Ce qui est dit ici de la Mère Boulier peut, dans un sens, être une preuve de plus que la lettre fut adressée à la Mère Greyfié et non à la Mère de Saumaise, car il y avait 18 mois que la Servante de Dieu avait dit sa pensée à cette dernière sur la Mère Boulier. (V. lettre XXIV.) D'autre part, rien ne nous prouve que la Mère Greyfié ait particulièrement connu la Mère Boulier.

Il me tient dans un état d'indifférence si grande à son bon plaisir, que je ne me soucie plus en quel état qu'il me mette. Pourvu qu'il se contente et que je l'aime, cela me suffit. Et voici ce qu'il a mis dans mon esprit pour occupation : « La Croix est ma gloire, l'amour m'y conduit, l'amour me possède, l'amour me suffit ^a. »

Je vous prie de brûler cette lettre quand vous l'aurez lue, et qu'elle ne soit vue que de vous.

Je ne sais si je me trompe en tout ce que je vous dis ici ; je prie le Seigneur de vous le faire connaître. Je sais bien que ce ne peut être des songes, car je ne dormais pas, ni n'étais au lit ; mais je me défie de moi-même.

LETTRE XXXII

A LA MÈRE DE SOUDEILLES, A MOULINS ¹

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 30 juin 1685.

Je croyais, ma très honorée Mère, que Votre Charité m'avait entièrement oubliée ; mais votre bonté me fait voir

a) Le Ms. 3 finit cette lettre comme il suit : « Je n'ai pas le désir de tromper personne, et je sais bien que ce ne peut être des songes, car je ne dormais ni n'étais au lit ; mais je me défie de moi-même et de tout ce que je dis, étant aussi méchante que je la suis ; et jamais rien n'a tant fait d'impression en moi. Je vous prie, ma chère Mère, de brûler cette lettre et de ne la faire voir à personne. Toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus-Christ. Sr Marguerite-Marie. D. S. B. »

1, Elle venait d'être réélue pour un second triennat : 1685 à 1688. Cet intervalle fut pour le monastère de Moulins, comme pour ceux

le contraire, par la lettre à notre chère sœur Marie-Anne Cordier ¹. Et vous devez être persuadée que Notre-Seigneur m'a donné une si forte inclination à vous aimer et estimer dans son sacré Cœur, que je ne vous oublierai jamais en sa divine présence, quand même vous m'auriez tout à fait effacée de votre mémoire, comme indigne d'y tenir aucune place. J'ai appris avec plaisir votre réélection. Je ne vois pas, ma très aimée Mère, qu'il y ait de quoi vous tant affliger, puisque c'est la volonté de Dieu, duquel le bras n'est pas raccourci, ni la puissance diminuée pour vous soutenir à l'avenir comme il a fait le passé. Et, qu'avez-vous donc à craindre, puisqu'il ne demande que votre confiance en sa bonté, pour vous faire éprouver la douceur et la force de son secours dans vos besoins, mais toujours à la mesure de votre confiance. La mienne est que Votre Charité m'obtiendra par vos saintes prières le pardon du mauvais usage que j'ai fait jusqu'à présent de ma sainte vocation, et la grâce de m'y rendre fidèle, et à tout ce qu'elle demande de moi, qui vous peux assurer que si je n'étais aussi méchante

de Dijon, de Semur et de Paray, l'ère du triomphe du Cœur de Jésus. Depuis sept ans la correspondance de la Bienheureuse préparait insensiblement les voies à ce divin règne par tous les moyens et en toute rencontre. La confiance, qui n'a été jusqu'ici qu'un sentiment caché dans les âmes, se dilate et devient la dévotion proprement dite; le moment est venu où ce culte béni achève de se développer dans une succession d'épreuves qui nous sont révélées par les lettres suivantes.

1. Sœur Marie-Anne Cordier était professe de Paray depuis l'année 1667. Née à Moulins, d'une honorable famille, elle se trouvait tout naturellement en relation avec la Mère de Soucilles et avec plusieurs de ses filles. C'était une fervente religieuse qui, après quelques hésitations, s'était consacrée tout entière au Seigneur. La direction du Père de La Colombière avait porté en elle des fruits abondants; et il est probable qu'elle avait une union d'âme assez étroite avec la Bienheureuse directrice du noviciat. La correspondance qui'est sous nos yeux prouve qu'une cordiale liberté existait entre elles, puisqu'il leur arrive parfois d'écrire sur la même feuille, ainsi qu'on le verra plus loin. Sœur Marie-Anne Cordier mourut le 5 juillet 1711, à l'âge de 63 ans.

que je la suis, vous sentiriez l'effet de mes prières. Mais, hélas ! elles sont trop froides pour parvenir jusqu'à la source d'amour, où je vous souhaite tout abîmée et consommée, pour ne jamais cesser de l'aimer de toute la capacité de nos cœurs. C'est de tout le mien que je [suis], d'un respect sincère, toute à vous.

S^r M.-MARIE, d. I. V. S.-M.

D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de notre monastère de Moulins.* »

LETTRE XXXIII

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 17^{me} août 1685.

Je ne vous peux exprimer, ma très honorée Mère, le plaisir que j'ai eu lorsqu'en lisant la vôtre dernière, j'ai vu le désir que Votre Charité témoigne d'être toute au sacré Cœur de Notre-[Seigneur] Jésus-Christ, car il me semble que c'est par là que nous mettons notre salut en assurance, lequel est si fort en hasard dans cette vie misérable et pleine de corruption. Mais lorsque nous nous sommes toutes consacrées et dévouées à ce Cœur adorable, pour l'aimer et l'honorer de tout notre pouvoir, en nous abandonnant tout à lui, il prend soin de nous, et nous fait arriver malgré tous les orages au port de salut. Hélas ! ma chère Mère, priez le Seigneur que je puisse faire le mien pour n'être pas privée éternellement de l'aimer ! Ah ! que plutôt il m'accable ici-bas de toutes sortes de tourments, que de me priver un

seul moment de l'aimer ! Oui, je le veux aimer, quoi qu'il m'en puisse coûter ; et je souhaite que vous l'aimiez avec tant d'ardeur que votre cœur s'en puisse consommer. Et puisque celui qui aime est tout puissant, aimons donc, et rien ne nous paraîtra difficile.

Mais cet amour ne règne que dans la souffrance et ne triomphe que dans la vraie humilité, et on n'en peut jouir qu'en l'unité. C'est dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous la trouverons, et que nous nous aiderons l'une et l'autre à y parvenir. Votre Charité doit être sûre que je [ne] l'y oublierai pas, m'ayant donné une inclination toute particulière à vous y aimer et estimer. Tout pour sa gloire et son amour, dans lequel je suis toute à vous de cœur et d'affection.

S^r M.-MARIE de la Visitation S^{te}-M.
D. S. B.

La suscription porte : « *Pour ma très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE XXXIV¹

BILLET REMIS PAR LA BIENHEUREUSE A SŒUR MARIE-MADELEINE
DES ESCURES, RELIGIEUSE DE LA COMMUNAUTÉ DE PARAY

VIVE † JÉSUS !

[Date probable : vers la fin d'août 1685.]

Ne soyez pas surprise^a si je m'adresse à vous comme à ma chère amie dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, lequel

^a) Dans le mémoire des *Contemporaines*, ce billet commence ainsi : « c'est dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur que je vous écris ceci, ma chère sœur, puisqu'il le veut ainsi. »

1. Nous avons pris le texte de ce billet dans le Ms. 7. Il y est plus complet que dans le *Mémoire des Contemporaines*, où on l'a déjà trouvé. Nous avons utilisé deux ou trois variantes qui rendent le sens plus clair.

veut que je le fasse ainsi pour vous dire l'extrême peine que je souffre au sujet de ma sœur V.¹. C'est que, ce matin, en me levant, il m'a semblé entendre distinctement ces paroles : « Dis à ta supérieure qu'elle m'a fait un si grand « déplaisir de ce que, pour plaire à la créature, elle n'a point « eu de crainte de me fâcher, en te retranchant la commu- « nion que je t'avais ordonné de faire tous les premiers ven- « dredis de chaque mois, pour satisfaire par là, en m'offrant « à mon Père éternel, à sa divine justice, par les mérites de « mon sacré Cœur, au cas qu'il se commette quelque faute « contre la charité, parce que je t'ai choisie pour en être la « victime. Et en même temps qu'elle t'a défendu d'accom- « plir ma volonté en cela, je me suis résolu de me sacrifier « cette victime qui souffre maintenant². »

Voilà, ma chère sœur, ce qui me tourmente et persécute continuellement, sans que je m'en puisse oublier, parce qu'il me presse de le dire à notre Mère ; et je crains de le faire, à vous parler naturellement, parce que je crois que tout cela n'est qu'une ruse de l'ennemi qui me veut rendre singulière par cette communion ; ou tout cela n'est qu'imagination et illusion, parce que ce n'est pas à une misérable hypocrite comme moi à qui le Seigneur ferait semblable grâce. Mais je vous conjure, ma chère amie, de me dire votre pensée là-dessus, pour me tirer de peine, puisqu'il veut que je vous la demande. Faites-moi cette grâce sans me flatter, car je crains de résister à Dieu, ne vous pouvant exprimer ce que je souffre de cela. Demandez-lui qu'il vous fasse connaître la vérité et ce qu'il veut que vous me répondiez. Après quoi je tâcherai de n'y plus penser.

Et la grâce que je vous demande encore est de nous gar-

1. Sœur Françoise-Rosalie Verchère.

2. Les sœurs anciennes avaient désapprouvé la nouvelle dévotion. La Mère Melin, pour calmer les esprits, en interdit toutes les pratiques extérieures, et retrancha à la Bienheureuse la communion des premiers vendredis.

der le secret et brûler cet écrit ; car si vous me connaissiez aussi méchante que je la suis, vous n'auriez pas peine à me répondre quand cela ne vient pas de Dieu. Ma pensée est telle. Mais il faut vous aimer autant que je fais pour vous la pouvoir communiquer ; mais dans le secret du sacré Cœur, qui vous rendra, comme je l'espère, la charité que vous me ferez ; parce que je n'ai pas assez de jugement ni discernement pour moi-même. En ce qui me regarde j'aimerais mieux suivre la volonté d'un [autre] avant la mienne, n'ayant nulle peine à croire ce que l'on dit de moi, hors le bien, parce que je suis très méchante et remplie de défauts ¹.

LETTRE XXXV²

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1685.

L'état de souffrance où je me vois comme accablée et anéantie me rend méconnaissable à moi-même et impuis-

1. Sœur Marie-Madeleine des Escures était une des plus opposées à l'introduction de pratiques nouvelles qui lui semblaient contraires à la règle. Mais sa vertu inspirait une telle confiance à Sœur Marguerite-Marie qu'elle lui voua la plus sincère estime ; la divergence de vues semblait l'engager même à la consulter. Sa réponse fut bien simple ; elle l'encouragea à tout exposer à la supérieure. On connaît assez le résultat de ce conseil : les communions rendues, selon l'ordre de Notre-Seigneur, conservèrent à sœur Françoise-Rosalie Verchère une vie destinée à faire connaître un jour les vertus et les écrits de Marguerite-Marie. On a déjà lu le détail de ces faits au 1^{er} volume.

2. Dans les éditions précédentes, on ne trouvait que les premières lignes de cette lettre, sous le titre XXXIII. Le reste avait été intercalé dans d'autres lettres. Nous avons rétabli le texte d'après les Mss. 6, 8, 9, 3, et la traduction *italienne* (12^e série de la 1^{re} série) qui

sante à tout bien. Toute la liberté qui me reste, ma chère Mère, est de parler du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque je sens augmenter mes souffrances, je sens la même joie que les plus avarés et ambitieux en ont, en voyant croître leurs trésors. Il me semble que ces souffrances sont quelquefois pour ces pauvres âmes du purgatoire. Ah! ma bonne Mère, que je vous serai obligée si vous m'aidez par vos prières à soulager mes bonnes amies souffrantes en purgatoire; — c'est ainsi que je les nomme. Il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour les soulager. Je vous assure qu'elles n'en sont pas ingrates.

Je ne sais, si je me trompe en cela, mais je n'ai plus de plaisir en cette misérable vie qu'en ce qui regarde les intérêts du sacré Cœur de Jésus qui m'attache souvent à la croix dénuée de tout.

Voici ce qui m'est venu en pensée au sujet de notre Institut: Que notre Père saint François de Sales craignant que les fondements de son édifice vinssent à se démolir, avait demandé un soutien capable de le défendre. Le sacré Cœur de Jésus lui a été accordé, pour le relever de ses chutes et lui servir d'asile contre les attaques de ses ennemis, et lui servir de soutien pour qu'il ne succombe à l'avenir. C'est par l'entremise de la Sainte Vierge qu'il a obtenu ce puissant protecteur. Pour celles qui en auront connaissance et qui se mettront sous sa protection, il leur répandra abondamment les trésors de ses grâces sanctifiantes par l'onction de sa charité et la suavité de son divin amour.

D. S. B.

concorde exactement avec le Ms. 6, copié sur les originaux. — Il est probable que cette lettre est une compilation de divers passages. On n'y trouve pas de suite. En tout cas, chacun des morceaux qui la composent est très authentiquement de la Bienheureuse et se retrouve dans tous les manuscrits.

LETTRE XXXVI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON ¹

VIVE † JÉSUS

24 août 1685.

Je vous avoue, ma toute chère Mère, que l'état de souffrance où je me vois comme accablée et anéantie me rend méconnaissable à moi-même et impuissante à tout bien. Toute la liberté qui me reste, c'est de parler du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ², duquel cette indigne créature vous dira un petit mot, touchant quelques grâces particulières qu'elle croit en avoir reçues. Il lui a donc fait connaître derechef le grand plaisir qu'il prend d'être honoré de ses créatures, et il lui semble qu'alors il lui promet « que tous ceux qui seraient dévoués à ce sacré Cœur
 « ne périraient jamais, et que, comme il est la source de
 « toutes les bénédictions, il les répandrait avec abon-
 « dance dans tous les lieux où serait posée l'image de cet
 « aimable Cœur, pour y être aimé et honoré ; que par ce
 « moyen il réunirait les familles divisées, et assisterait et
 « protégerait celles qui seraient en quelque nécessité ; qu'il
 « répandrait la suave onction de son ardente charité dans
 « toutes les Communautés où serait honorée cette divine
 « image ; qu'il en détournerait les coups de la juste colère
 « de Dieu, en les remettant en sa grâce lorsque par le

1. Sauf deux courts passages indiqués ci-dessous, nous n'avons pas cette lettre dans nos anciens Mss. Nous la donnons d'après un recueil moderne et les éditions A et B.

2. Ce début est exactement celui de la lettre précédente. Nous l'avons laissé subsister, quoiqu'il ne soit pas probable que la Bienheureuse l'ait employé deux fois identiquement à si peu de distance.

« péché elles en seraient déchues ; et qu'il donnerait une
 « grâce spéciale de sanctification et de salut à la première
 « personne qui lui ferait ce plaisir de faire faire cette sainte
 « image ».

Mais le peu de fond que cette pauvre chétive pécheresse doit faire et fait en effet de tout ce qui se passe en elle à cause de sa grande indignité, ne lui donne pas l'assurance d'en rien produire, sinon par obéissance. Cependant se sentant fort pressée là-dessus, et ne sachant sur quoi s'excuser, sinon sur son impuissance, il suscita un jeune homme qui venait de Paris, et qui est parent d'une de nos sœurs novices, laquelle le lui ayant dit, il s'offrit avec une ardeur admirable de faire faire ce tableau, tant beau qu'on le voudrait ; il n'y a plus qu'à lui en donner le dessin. Je recommande le tout à vos saintes prières, afin qu'il réussisse à sa gloire ; car il se présente une multitude d'obstacles, et il suffit que cette chétive pécheresse s'en mêle pour en faire fourmiller de toutes parts.

Voilà, ma chère Mère, un petit mot que mon cœur qui vous aime tendrement jette dans le secret du vôtre en passant. Et je vous dirai simplement qu'il me semble que vous feriez une chose bien agréable à Dieu de vous consacrer et sacrifier à ce sacré Cœur, si vous ne l'avez déjà fait. Il faut communier, un premier vendredi du mois, et, après la sainte communion, lui faire le sacrifice de vous-même, en lui consacrant tout votre être pour vous employer à son service et lui procurer toute la gloire, l'amour et la louange qui sera en votre pouvoir. Voilà, ma bonne Mère, une chose que je pense que le divin Cœur demande pour perfectionner et consommer l'œuvre de votre sanctification.

^a Et pour ce qui concerne mes bonnes âmes souffrantes en purgatoire, il est vrai que je vous ai plus d'obligation du bien que vous leur avez procuré que si vous me l'eus-

* a) Ce paragraphe se trouve dans le Ms. 9.

siez fait à moi-même. Ne croyez pas qu'elles en soient ingrates, non, je vous assure ; et quoique la pauvre sœur N. souffre beaucoup encore, néanmoins elle n'oubliera pas votre bienfait.

J'ai recommandé au sacré Cœur de Jésus la personne que vous me marquez. Je crois que si elle peut faire ce coup généreux de se donner parfaitement à Dieu en se consacrant tout à lui, elle accomplira ce qu'il demande d'elle, et mettra son salut en assurance^a. Si vous saviez, ma bonne Mère, combien toutes ces choses me sont difficiles à dire, pour la peine que me fait souffrir la pensée que je ne suis qu'une hypocrite, qui trompe les créatures par une fausse apparence de dévotion, vous pouvant assurer que je me vois si éloignée de la pureté d'intention que Dieu demande de moi qu'il me semble que toutes mes actions me condamnent. C'est ce qui me fait vous prier de tout mon cœur de brûler tous mes écrits, parce que je ne veux pas qu'il reste rien d'une aussi méchante pécheresse, qui en puisse donner aucun souvenir après sa mort, voulant demeurer anéantie et ensevelie dans un éternel oubli.

Et, puisque je vous parle à cœur ouvert, je vous avoue de bonne foi que ce désir dont je me sens pressée de me voir oubliée et méprisée des créatures me fait souffrir un continuel martyre dans les emplois de la sainte religion, et à écrire et aller au parloir, qui me semble être un enfer ; et ce qui augmente encore plus ma peine sur ce point, c'est que je crois ne pouvoir plus témoigner les répugnances que je sens pour ces choses, sans offenser Notre-Seigneur, à cause de la promesse que je lui ai faite au sujet d'une de nos petites sœurs¹ qui, étant à l'extrémité et dans un som-

*a) Les cinq lignes précédentes se trouvent dans les Mss. 8 et 9.

1. S^r Antoinette-Rosalie de Senecé.

meil léthargique, ne pouvant recevoir les derniers sacrements, ce qui affligeait beaucoup notre chère Mère, laquelle me fit communier pour cet effet. Et comme je demandais instamment cette grâce, il me sembla que l'on me dit distinctement ces paroles : « Elle aura la consolation de recevoir tous les sacrements requis à cette dernière heure, si tu te veux sacrifier à ne plus témoigner de répugnances aux emplois, à écrire pour répondre à ceux que je t'adresserai, et de même pour le parler. » — Et d'abord je me sacrifiai à tout cela, dans le désir que j'avais que ce que nous demandions nous fût accordé; et en même temps j'en fis une promesse à mon Souverain de ne pas même témoigner la répugnance que j'y sentirais. Mais elle est devenue si violente depuis cette promesse, que j'y fais des fautes à toutes les occasions, et avec ce reproche intérieur qu'ayant reçu ce que je demandais, je ne m'acquittais pas de ma promesse. Jugez, ma chère Mère, si cela ne doit pas me faire bien de la peine.

Ah ! que je m'estimerais heureuse si j'étais inconnue à toutes les créatures et ensevelie dans un éternel oubli, sans pourtant vous oublier jamais devant Notre-Seigneur, pour l'amour duquel je vous prie de me dire votre pensée sur ce que je vous marque, avec quelques mots d'encouragements dans un chemin où il n'y a ni appui ni consolation. Ce n'est pas que je n'aie une bonne Mère, autant bonne et charitable qu'on la peut désirer. Mais Dieu le veut, son saint Nom soit béni éternellement !

LETTRE XXXVII

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

1685.

Si vous saviez combien je me sens pressée d'aimer le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Il me semble

que la vie ne m'est donnée du tout que pour cela, et cependant je fais tout le contraire. Il me fait de continuelles faveurs, et je ne le paie que d'ingratitude. Il m'a gratifiée d'une visite qui m'a été extrêmement favorable pour les bonnes impressions qu'elle a laissées dans mon cœur. Il m'a confirmé que le plaisir qu'il prend d'être aimé, connu et honoré des créatures est si grand, que, si je ne me trompe, il m'a promis que tous ceux qui lui seront dévoués et consacrés ne périront jamais ; et que, comme il est la source de toutes bénédictions, il les répandra avec abondance dans tous les lieux où sera posée et honorée l'image de son divin Cœur ; qu'il réunira les familles divisées, et protégera et assistera celles qui seraient en quelque nécessité et qui s'adresseront à lui avec confiance ; qu'il répandra la suave onction de son ardente charité sur toutes les Communautés qui l'honoreront et se mettront sous sa spéciale protection ; qu'il en détournera tous les coups de la divine justice pour les remettre en grâce lorsqu'elles en seront déchues. Il m'a donné à connaître que son sacré Cœur est le Saint des saints, le saint d'amour ; qu'il voulait qu'il fût connu à présent pour être le médiateur entre Dieu et les hommes, car il est tout-puissant pour faire leur paix, en détournant les châtimens que nos péchés ont attirés sur nous, nous obtenant miséricorde.

LETTRE XXXVIII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1685¹.

En vérité, ma très chère Mère, cela me donne une extrême confusion de ce que vous pensez qu'une pauvre

1. Cette date est donnée par le Ms. 6. Dans le Ms. 8 il y a : 12 mai 1686, mais d'une écriture postérieure au texte. A et B avaient adopté cette dernière date d'après le Ms. de Dijon.

méchante pécheresse comme je la suis, puisse avoir la science des saints et vous parler leur langage. Vous laisserez-vous bien tromper et moi aussi de donner quelque croyance à mes pensées, lesquelles je vous dis tout simplement comme Votre Charité témoigne le désirer. Celles qui me sont venues au sujet de ce dont vous me parlez, c'est que, si cette personne accepte ce qu'on lui présente, et qu'elle fasse son possible d'en bien user, Dieu en sera glorifié et son âme sanctifiée, mais que le tout soit sans autre vue que de plaire à Dieu, devant lequel je n'oublie pas l'autre personne dont vous m'avez écrit. Mais le sacré Cœur de Notre-Seigneur règnera difficilement dans le sien, à cause qu'elle y fait trop régner le plaisir. Il faut tout espérer de la bonté de notre Dieu^a, dans l'amour duquel je suis, ma chère Mère, votre...

S^r MARG^{te}-MARIE.

D. S. B.

LETTRE XXXIX¹

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

Je ne saurais plus m'occuper d'autre chose que du sacré Cœur de mon Sauveur, et je mourrais contente si je lui

a) A et B : « Priez bien le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous puissions bientôt accomplir son désir en ce que vous savez. Je n'en attribue le retardement qu'à mes péchés ; car je vous avoue de bonne foi qu'il ne faut que me mêler de quelque chose pour y faire naître des contradictions et des obstacles. Mais je ne laisse pas d'espérer que la chose se fera bientôt avec l'aide de la grâce du sacré Cœur en l'amour duquel je suis tout à vous. »

1. Ce n'est qu'un fragment. La Mère Greyfié, dans son *Mémoire*, ne s'est pas préoccupée de reproduire en entier les lettres qu'elle

avais procuré quelque honneur, quand même il m'en devrait coûter une peine éternelle pour récompense. Pourvu que je l'aime et qu'il règne, il me suffit. La contradiction m'a souvent mise sur le point de cesser d'en parler, mais j'étais si fort reprise de mes vaines craintes par lesquelles Satan tâchait de m'intimider, et ensuite tellement encouragée et fortifiée, que j'ai résolu, quoi qu'il doive m'en coûter, de poursuivre jusqu'au bout, à moins que l'obéissance ne me le défende, en ce cas je quitterais tout, parce que je lui défère toujours mes vues et mes sentiments.

LETTRE XL

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

Janvier 1686.

Je m'attendais que vous m'alliez dire de ne plus penser à introduire cette dévotion du sacré Cœur, non plus que si c'était une vaine chimère de mon imagination, et par avance je m'y tenais soumise, si peu je donne de créance à tout ce qui vient de moi. Mais lorsque j'ai vu la représentation de cet unique objet de notre amour, que vous m'avez envoyée, il m'a semblé reprendre une nouvelle vie. J'étais plongée dans une mer d'amertume et de souffrance, qui fut changée à une si grande paix et soumission à toutes les dispositions de la céleste Providence à mon égard, qu'il me semble depuis, que rien n'est capable de me troubler. Mon désir n'est plus que de procurer de la gloire à ce sacré

avait reçues de la Servante de Dieu, mais seulement les passages principaux.

Ce morceau est sans date. Nous le plaçons ici, parce que dans le Ms. 6 il précède immédiatement la lettre suivante.

Cœur. Que je m'estimerais heureuse si, avant que de mourir, je pouvais lui faire quelque plaisir ! Vous pouvez beaucoup m'aider en rassurant mon pauvre et faible courage. Lorsqu'il me faut être vue et connue des créatures, ce m'est toujours une nouvelle mort, et c'est pire que jamais. Plus je me veux enfoncer dans mon néant pour y vivre dans cet abîme, pauvre, inconnue tout à fait au monde, plus il me suscite de nouvelles connaissances. Mais, hélas ! comme ai-je fait pour tromper ainsi les créatures ? Je ne trouve point de plus rude croix ; et si Notre-Seigneur par sa douce bonté ne mettait au dedans ce qui m'est justement dû, qui est les humiliations et les contradictions, je me désolerais.

Mais je m'écarte sans y prendre garde de ce que je vous disais touchant la dévotion du sacré Cœur, et le dessein de le faire honorer. Il me semble qu'il m'a fait voir que plusieurs noms y étaient écrits, à cause du désir qu'ils ont de le faire honorer ; et que, pour cela, il ne permettra jamais qu'ils en soient effacés. Mais il ne me dit pas que ses amis n'aient rien à souffrir, car il veut qu'ils fassent consister leur plus grand bonheur à goûter ses amertumes. Voilà en passant un petit mot pour vous exprimer les bontés et volontés de notre souverain Maître. Ah ! serait-il bien possible que nous ne voulussions pas l'aimer de toutes nos forces et puissances, malgré toutes les contradictions qui ne manquent pas, comme vous savez ! Mais je suis résolue de mourir ou de vaincre ces obstacles avec le secours de cet adorable Cœur de Jésus-Christ.

Je ne vous puis dire la consolation que vous m'avez donnée, tant en m'envoyant la représentation de cet aimable Cœur, comme aussi en voulant bien nous aider à l'honorer avec toute votre Communauté. Cela me cause des transports de joie mille fois plus grande que si vous me mettiez en possession de tous les trésors de la terre¹.

1. Au commencement de l'année 1686, la Mère Greyfié avait envoyé à la Communauté de Paray, la relation des honneurs rendus

LETTRE XLI

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

[Environ février 1686 ¹].

Je ne puis vous exprimer ma joie de l'accroissement de la dévotion au sacré Cœur de mon Sauveur. Il me semble ne respirer que pour cela. Il s'allume quelquefois un désir si ardent dans mon cœur de le faire régner dans tous les cœurs, qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour cela ; même les peines de l'enfer, sans le péché, me seraient douces.

Une fois, pressée de cette ardeur en présence du saint Sacrement, il me fut montré, si je ne me trompe, l'ardeur dont les Séraphins brûlent avec tant de plaisir, et j'ouïs ces paroles : « N'aimerais-tu pas bien mieux jouir avec eux
« que de souffrir et être humiliée et méprisée, pour contri-
« buer à l'établissement de mon règne dans les cœurs des
« hommes ? » — A cela, sans hésiter, j'embrassai la croix toute hérissée d'épines et de clous qui m'était présentée, et je disais sans cesse : « Ah ! mon unique Amour, oh ! qu'il
« m'est bien plus doux selon mon désir, et que j'aime bien
« mieux souffrir pour vous faire connaître et aimer, si vous
« m'honorez de cette grâce. que d'en être privée pour être
« un de ces ardents Séraphins ! » Cette disposition m'a toujours continué depuis, avec des agréments de tendresses

au sacré Cœur par sa communauté de Semur. Elle y faisait allusion, dans une lettre à Marguerite-Marie, en date du 11 janvier 1686 (v. au 1^{er} volume), en lui annonçant l'envoi de la reproduction en miniature du tableau du sacré Cœur qu'on vénérât à la Visitation de Semur.

1. Date donnée par A et B.

si grandes de la part de cet adorable Cœur, que je ne puis l'exprimer.

LETTRE XLII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[2 mars] 1686.

Ma très chère Mère ¹,

Je serais bien aise de savoir si vous pourriez faire faire une planche des images en taille-douce du sacré Cœur de notre bon Maître. Il me semble qu'il vous a destinée pour cela. Il me l'a fait connaître visiblement, parce que d'autres personnes s'y sont offertes, et l'on a fait ce que l'on a pu pour y réussir, sans que cela ait rien avancé; c'est ce qui m'oblige de m'adresser à Votre Charité pour vous dire ce que je crois être de la volonté de ce divin Cœur, laquelle il m'a manifestée en cette manière : c'est que vous êtes la première à qui il a voulu que je dise l'ardent désir qu'il avait d'être connu, aimé et glorifié de ses créatures, je ne sais si je me trompe et si vous vous souviendrez de ce que je vous ai dit, mais je sais que je me

1. Dans les éditions A et B cette lettre débutait par le fragment suivant, pris sans doute à une autre lettre :

« Je n'aurais pas tant différé à me donner l'honneur de vous écrire, si j'avais pu satisfaire au désir que vous me témoigniez d'avoir un dessin pour faire un tableau du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme notre pauvre sœur N... N... n'est plus dans le pouvoir de faire ces sortes de choses, je me suis adressée à ma sœur la supérieure de Semur pour en avoir un, afin de vous donner cette satisfaction, qui me serait, à la vérité, encore plus grande si je n'avais la mortification de n'en avoir pu recevoir aucune nouvelle depuis que je le lui ai demandé ; et, de plus, l'on m'a assuré que vous en aviez fait faire un. »

sens extrêmement pressée de vous dire de sa part ^a que ce serait un grand bonheur pour vous si vous lui pouviez procurer cet honneur, lequel il ne manquera pas de récompenser. Il n'y a en cela que l'intérêt de sa gloire, et il me semble, ma chère Mère, qu'il augmentera celle qu'il vous destine. De plus, votre nom sera écrit dans ce sacré Cœur d'un caractère ineffaçable. Mais comme il veut que vous lui fassiez ce plaisir sans intérêt, pour l'amour de lui-même, il ne me permet pas de vous exprimer le reste de ce qu'il vous réserve si vous lui donnez ce contentement ^b.

Il ne se fera rien qu'à votre refus. Faites-nous savoir si vous n'êtes pas en état de le faire. L'on m'a dit qu'il coûtera bien deux louis d'or. Il m'est ordonné de m'adresser à une autre ^c à votre refus. Ne vous faites point de peine de ce que je vous dis, vous exposant simplement mes pensées, au-dessus desquelles vous pouvez faire passer les vôtres et faire ce que le Seigneur vous inspirera.

Vous savez bien, ma bonne Mère, que vous avez une grande part en cette sainte dévotion, et que vous devez vous y intéresser de tout votre pouvoir. Je vous confesse que je mourrai contente pourvu que je voie ce sacré Cœur connu, aimé et honoré, à quoi je ne sers que d'obstacle.

a) A et B : « Qu'il désire que vous fassiez faire une planche de l'image de ce sacré Cœur, afin que tous ceux qui voudront lui rendre quelques hommages particuliers, en puissent avoir des images dans leurs maisons et des petites pour porter sur eux. Il me semble que ce serait un grand bonheur... » — b) A et B : « Et comme un bon Père Jésuite s'était bien voulu charger de faire faire cette planche à cause que les personnes qui s'étaient offertes pour la payer, l'en pressaient beaucoup, ce bon Père en a donné la commission à Lyon; mais je crois qu'il n'y a rien de fait et qu'il ne s'y fera rien qu'à votre refus. C'est pourquoi je vous supplie, ma chère Mère, de me faire savoir au plus tôt ce que vous jugerez le plus à propos. » — c) Ms. 8 : « à un autre. *ital.* : ad altra persona ».

Qu'heureuses sont les âmes qui sont tout à lui, qui n'aiment qu'en lui et pour lui !

Le jour de la fête de notre saint Fondateur, il me semble qu'il me fit connaître fort sensiblement l'ardent désir qu'il avait que le sacré Cœur de Jésus-Christ fût connu, aimé et honoré dans tout son Institut, disant que c'était le moyen le plus efficace qu'il avait pu obtenir pour le relever de ses chutes, et l'empêcher de succomber sous les artifices d'un esprit étranger, plein d'orgueil et d'ambition, qui ne cherche qu'à ruiner l'esprit d'humilité et de simplicité qui est le fondement de l'édifice, que Satan ne cherche qu'à renverser, ce qu'il ne pourra faire, ayant ce sacré Cœur pour défenseur et pour soutien ^a, etc. D. S. B.

LETTRE XLIII

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR ¹

VIVE † JÉSUS!

Dans le carême 1686.

Je me sens tourmentée et persécutée en bien des manières, dont une des plus rudes est de me regarder moi-même

a) A et B : « Employez donc tout votre pouvoir pour le faire aimer. Je vous envoie une petite consécration à ce divin Cœur pour la faire chacune en son particulier ; il y en a encore une générale. Si vous la désirez avec d'autres petites oraisons, je prendrai la confiance de vous les envoyer, n'ayant point de plus grand plaisir que de le voir régner dans tous les cœurs. »

1. Cette lettre est un monument de la profonde humilité de Marguerite-Marie. Un religieux de haute réputation la taxait d'hypocrisie et décriait ouvertement sa personne, sa conduite et ses vertus. Loin de s'en irriter elle partage aussitôt ces sentiments, et dans sa simplicité ordinaire les expose à son ancienne supérieure.

comme un jouet de Satan, qu'il a toujours menée et trompée par ses fausses illusions; et je ne vois rien en moi qui ne soit digne d'un châtement éternel, puisque non seulement j'ai été trompée, mais j'ai été assez malheureuse pour tromper les autres par mon hypocrisie, sans le vouloir pourtant. Ce qui me confirme dans ces sentiments contre moi-même, est que tel est celui de ce bon serviteur de Dieu, N. J'ai sujet de bénir mille fois la bonté du Seigneur de me l'avoir amené, pour éteindre cette fausse opinion qu'on avait de moi. Rien ne me donne plus de contentement que de voir par là détromper les créatures, et me mettre en état de satisfaire en quelque chose à la divine justice, mettant au jour mes misères, faisant voir ce que je suis, afin qu'après cela je demeure ensevelie dans un éternel oubli dans le monde. Cette pensée me flatte d'une douce complaisance. Je me vois un grand besoin de m'humilier; mais je ne sais comme le pouvoir faire, ne voyant rien au-dessous de moi qui ne suis qu'un néant criminel. Demandez ma conversion parfaite au sacré Cœur de notre aimable Sauveur.

LETTRE XLIV

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON ¹

VIVE † JÉSUS !

[Mars 1686.]

Ma très chère Mère,

Je me fais un plaisir par avance de celui que vous aurez des reliques de notre saint père de La Colombière, le corps

1. Ms. 8. — Dans les éditions A et B, la première partie de cette lettre formait la lettre LII^e, sous ce titre : « Billet à la Mère de Saumaise, à Dijon », avec la date : 1686 ou 1687. Le second morceau composait en grande partie la lettre XXXIX^e, avec la date : mars 1686. Or, comme on le verra plus loin, nous avons reconstitué,

duquel les Révérends Pères Jésuites ont fait transporter dans leur nouvelle église. L'on nous a fait présent d'un petit os de ses côtes, et de sa ceinture, mais en grand secret. Je veux bien partager avec vous, sachant que vous en ferez l'état qui convient par rapport à l'estime que vous avez pour ce grand serviteur de Dieu.

Je ne vous puis exprimer la consolation que j'ai de l'ardeur que vous témoignez avoir pour le sacré Cœur de notre divin Époux. Si vous tenez la place de ce saint Père sur la terre, il tient la vôtre dans le ciel pour l'aimer et honorer, selon que je le crois ¹.

d'après nos anciens manuscrits, la lettre XXXIX^e qui commençait par ces mots : « J'espère, ma chère Mère que puisque vous prenez part à mes intérêts... » et nous lui avons donné sa vraie date : 1687, qui la classe au n^o 65. Cela fait, il restait une partie importante de l'ancienne lettre XXXIX^e et il se trouve que c'est précisément la seconde partie de la lettre donnée par le Ms. 8. Nous n'avions donc qu'à nous en rapporter à ce manuscrit et à réunir en une seule lettre le billet LII et la partie restante de la lettre XXXIX. Au reste la même date convient parfaitement aux deux morceaux, soit à celui qui concerne les reliques du P. de La Colombière, car nous savons que la translation en fut faite à cette époque ; soit à l'autre où il est question de l'épreuve qui résulta pour la Bienheureuse du renvoi de la postulante Chamron, car ce renvoi fut fait aussi au printemps de 1686.

1. On pourrait être étonné que le Père de La Colombière n'étant décédé que depuis le 15 février 1682, il ait pu être exhumé à un intervalle aussi rapproché. Mais le mode d'inhumation alors en usage pouvait le permettre sans inconvénient. La chaux vive, répandue en quantité considérable sur le corps, avant qu'on ne ferme le cercueil, consumait rapidement les chairs, et ne laissait, au bout de peu d'années, que les seuls ossements. On usa de ce procédé à l'égard du serviteur de Dieu, ainsi que l'attestent les traces de chaux qui se remarquent sur son chef et sur quelques parties de ses ossements. Disons en passant que la distribution de ses pieuses reliques ne fut pas bornée à notre seule Bienheureuse ; beaucoup d'autres durent y participer, soit au moment de cette première exhumation, soit dans les années qui s'écoulèrent depuis ; car on a pu constater dans la vérification qui en fut faite, le 3 juillet 1865, par Mgr Bouange, protonotaire apostolique et vicaire général d'Autun, l'absence de tous les petits os, de toutes les côtes, et de plusieurs vertèbres.

J'espère que ce divin Cœur règnera malgré tout ce qui s'y oppose. Pour moi je ne peux rien faire que souffrir et me taire ; car je vous avoue comme à ma bonne Mère que jamais je ne fus réduite en tel état d'humiliation et contradiction du côté des créatures. Il me semble qu'à tout moment je vais succomber sous la pesanteur de cette croix dont sa bonté me gratifie. Mais je vous dirai que je n'ai jamais trouvé mon Dieu si bon à mon égard ; car il ne se retire pas de moi nonobstant mes grandes misères. Aussi n'ai-je point d'autre recours que son Cœur adorable qui se fait partout ma caution et mon défenseur. Priez bien pour moi et croyez que je ne vous oublie pas en sa présence. Si je ne vous dis toutes ces choses en détail, c'est que cela ne se peut, voulant tout souffrir en silence. Et, ce petit mot que je vous dis en passant, n'est que pour vous faire voir le besoin que j'ai de vos saintes prières. Et puisque vous entrez dans mes intérêts, vous bénirez notre souverain Maître de la part qu'il me fait de sa Croix.

Oh ! ma chère Mère, qu'il fait bon vivre et mourir accablé sous son poids, dans la privation de toute consolation. C'est là toute la prétention du pur amour, qui ne donne jamais de repos à l'âme qui s'est une fois livrée à son pouvoir. Je voudrais bien être de ce nombre ; car il me semble que je voudrais avoir mille corps pour souffrir et des millions de cœurs pour l'aimer et d'esprits pour l'adorer. Priez sa bonté que je n'abuse pas des moments si précieux qu'il me donne pour faire pénitence, afin que je ne sois pas privée de l'aimer éternellement.

D. S. B.

LETTRE XLV¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

20 mars 1686.

Je crains, ma très aimée Mère, de ne m'être pas bien expliquée au sujet du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, duquel il me semble vous avoir dit que l'image qu'il désirait que votre Charité lui fit faire pour sa gloire et votre bien, fût bien imprimée en taille-douce, afin que chacun en puisse acheter selon sa dévotion, n'y ayant en cela d'autre intérêt que sa gloire, pour laquelle il désire ardemment que cette dévotion s'étende dans tous les cœurs, afin qu'il y règne absolument. Voilà donc, ma chère Mère, ce que j'ai cru qu'il demandait de vous, et dont je crois qu'il vous récompenserait abondamment, et tous ceux qui contribueront à lui donner ce plaisir, par des grâces de sanctification et de salut. Je vous avoue que je ne vous en aurais pas parlé si je ne m'en étais sentie fortement pressée. d'autres personnes nous ayant déjà mis l'argent entre les mains ; mais je n'ai rien osé faire qu'à votre refus. Peut-être aussi que l'argent que votre sainte Communauté a dessein de fournir est pour en faire faire un par un peintre, pour le mettre dans un cadre, comme ma sœur la Supérieure de Semur en a fait faire un pour sa Communauté, qui a une dévotion admirable à ce sacré Cœur². Elles lui ont fait un autel et lui rendent beaucoup d'honneurs, avec

1. Cette lettre ne se trouvant dans aucun de nos manuscrits anciens, nous avons tout lieu de croire qu'elle a été prise sur les Manuscrits de Dijon et nous la reproduisons d'après les éditions précédentes.

2. Cette phrase fait comprendre que la Mère de Saumaise n'avait pas encore répondu à la lettre du 2 mars qui traite du même sujet.

de grands fruits, ayant pris cette dévotion en entendant lire la Retraite du R. P. de La Colombière.

Notre très honorée Mère prétend que notre Communauté fera faire plus tard aussi une chapelle avec un beau tableau de ce sacré Cœur ; c'est pourquoi elle n'a pas voulu se presser d'employer les libéralités que ce jeune Monsieur dont je vous ai parlé lui a faites. Et comme la très honorée Mère de Semur a envoyé céans une petite ébauche de leur tableau, notre chère sœur Marie-Louise ¹ a fait ce qu'elle a pu pour le tirer afin de vous l'envoyer. Il est vrai qu'il y a encore quelque chose de plus dans le leur, comme quatre têtes de Chérubins aux quatre coins, et des cœurs entrelacés dans la couronne d'épines. Ils représentent ceux qui l'aiment dans la souffrance, et ceux qui sont dans les liens d'amour, ceux qui l'aiment dans la jouissance.

Faites-moi savoir au plus tôt ce que vous pouvez et désirez faire, je vous en conjure, ma bonne et chère Mère, avant que le R. Père fasse rien faire. Tout ce que je vous dis ne vous oblige à rien ; mais seulement je prends la liberté de vous dire ma pensée comme vous me témoignez le désirer. Et pour ce qui est de moi, hélas ! ma chère Mère, que vous en pourrai-je dire, sinon qu'il plaît au Seigneur de me tenir dans un état de souffrances continuelles où je ne me connais plus moi-même, avec un épuisement de forces qui me donne une extrême peine à traîner cette misérable charogne de péché ; et lorsque je vois augmenter mes souffrances, il me semble sentir en moi à peu près la même joie que les plus avarés et ambitieux en voyant accroître leurs trésors. Il me semble que ces souffrances sont quelquefois pour quelqu'une des saintes âmes du purgatoire ² ; je ne sais pas

1. S^r Marie-Louise Forest, une des plus anciennes professes du monastère. Elle avait 64 ans quand elle fit le dessin dont il est question.

2. Les lignes précédentes se trouvent déjà dans la lettre XXXV^e que nous avons rétablie d'après les Mss. 6, 8, 9, 3 et la trad. *ital.*

si je me trompe en cela non plus qu'au reste. Je voudrais bien m'étendre davantage avec vous, mais je ne le peux pas, ne faisant pas ce que je voudrais. Le Seigneur soit béni de tout ! Il ne me laisse d'autre plaisir dans cette misérable vie que celui de n'en avoir point, ne trouvant de consolation ni même de pouvoir à parler, sinon lorsqu'il s'agit des intérêts de son sacré et tout aimable Cœur, qui fait toute mon occupation et entretien.

Et pour ce qui est d'être associée à notre dévotion, vous n'en devez pas douter, puisque vous serez sa bienfaitrice si vous pouvez faire ce que nous vous avons proposé ci-devant. J'attends votre réponse, en vous priant d'avoir un particulier souvenir dans vos saintes prières de cette pauvre chétive pécheresse, qui ne vous oubliera jamais dans les siennes très indignes et languissantes, priant le divin Consolateur nous consommer en son saint amour.

LETTRE XLVI

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR¹

[Mars 1686.]

Il est vrai que le sacré Cœur de mon Jésus continue toujours d'exercer ses miséricordes envers moi sa chétive esclave, nonobstant mes continuelles ingrattitudes et infidélités, lesquelles seront en quelque façon réparées, selon que je l'espère, par la dévotion de votre chère Communauté à l'honorer, à quoi il prend un singulier plaisir. Et s'il n'a pas permis qu'en introduisant cette dévotion vous y ayez rencontré la croix que son amour m'a fait la grâce de me destiner, il veut que je la porte pour nous deux, car il m'a faite pour cela, et je ne lui peux servir de rien autre. Il me

1. Cette lettre répond à une lettre de la Mère Greyfié, en date du 31 janvier, nous l'avons donnée au 1^{er} volume.

fait toujours trouver de nouvelles consolations parmi les fouets et les épines, entre lesquelles il me tient à présent attachée à la Croix. Priez-le que je n'abuse pas d'un si grand bien, mais que j'en fasse l'usage qu'il en attend de moi.

Je vous demande le secret, et la grâce de me dire si je me dois affliger de toutes les suites fâcheuses que produit cette croix, à cause que Dieu y est beaucoup offensé¹. C'est là toute ma douleur. Tout le reste ne m'ôte pas un brin de ma paix, bien qu'il me semble d'être comme enfermée dans une obscure prison, environnée de croix que j'embrasse tour à tour. Voilà tout mon exercice présent, pendant lequel le sacré Cœur de mon Jésus m'a voulu donner un secours que je n'attendais pas. C'est qu'un grand serviteur de Dieu² m'a écrit depuis peu que disant la sainte messe, il s'est senti pressé fortement de l'offrir tous les samedis de cette année pour moi, ou selon mon intention, pour en disposer selon mon désir, qui est que vous l'aurez un samedi, et moi l'autre ; et nous aurons encore part à tous les sacrifices qu'il célébrera. Voilà le présent que j'ai à vous faire, et qui ne vous désagrèera pas. Mais n'admirez-vous pas avec moi les miséricordes du Seigneur, et les douceurs de son adorable Cœur envers sa chétive esclave, de m'avoir envoyé ce ferme soutien depuis le premier samedi de carême³, qui fut le temps auquel il commença à redoubler la multitude des croix dont il me gratifie, sous le poids desquelles je succomberais s'il ne se rendait ma force, par l'entremise des saintes âmes qui le prient pour moi ? Ce bon religieux qui me fait cette charité ne me connaît point, ni moi lui, que de nom. Je ne me suis jamais plus senti de paix. Bénissez-en le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1. Nouvelle allusion à l'effet produit par le renvoi de la postulante, M^{lle} de Chamron, et par les dispositions et les discours du religieux de grande renommée, dont il a été parlé ci-dessus.

2. Le R. P. Gette S. J.

3. Le 2 mars.

LETTRE XLVII¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

23 avril 1686.

Ma très honorée sœur et bien-aimée Mère,

Je suis sensiblement mortifiée de n'avoir pu faire réponse à votre dernière, parce que j'espérais toujours parler à ce bon Père, qui m'avait promis que cette planche se ferait après Pâques ; mais il est tellement occupé par Monseigneur d'Autun, qui est ici pour travailler à la conversion des hérétiques, qu'il n'a point de temps ni de loisir pour travailler à cette œuvre que l'adorable Cœur de notre divin Maître désire avec tant d'ardeur. Vous ne sauriez croire, ma très aimée Mère, combien ce retardement m'afflige et me fait souffrir de douleur, parce qu'il faut que je vous avoue confidemment que je crois que c'est la cause qu'il se convertit si peu d'infidèles en cette ville ; car il me semble entendre continuellement ces paroles : « Que si ce bon Père s'était acquitté premièrement de ce qu'il avait promis au sacré Cœur de Jésus, il aurait changé et converti les cœurs de ces infidèles, par le plaisir qu'il aurait de se voir honoré dans cette image qu'il désire ; mais puisqu'on préfère d'autres choses, quoique à sa gloire, à celle de lui donner ce contentement, qu'il endureira le cœur de ces infidèles, et que leurs travaux seront sans beaucoup de fruits². »

1. Nos anciens manuscrits ne donnent pas cette lettre. Nous la reproduisons d'après les éditions A et B qui l'ont sans doute empruntée aux manuscrits perdus de Dijon.

2. A l'époque de la révocation de l'édit de Nantes il y avait encore une trentaine de familles protestantes à Paray. Mgr Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, confia l'œuvre de leur conversion aux RR. PP. Jésuites. « Le P. Recteur nommé Girardin se chargea de

Voilà, ma chère Mère, ce qui me tourmente plus que je ne vous peux exprimer, et c'est une peine qu'il faut souffrir sans y pouvoir apporter de remède, ne la pouvant faire savoir à celui qui en pourrait mettre. J'espère pourtant que la chose se fera au plus tôt; c'est-à-dire, quand ce bon Père sera un peu débarrassé; et nous vous en enverrons autant que vous en souhaitez.

En vérité, ce m'est une grande consolation de vous voir si prompte à faire ce que vous croyez que le sacré Cœur désire de vous; car, je vous l'avais proposé sans penser que vous voulussiez y donner aucune créance, à cause de mon indignité qui ne vous est pas inconnue. Mais quel bonheur pour vous d'avoir donné les deux louis d'or, lesquels nous avons reçus, et que la très honorée Mère gardera jusqu'à ce que la chose soit faite; car il me semble pouvoir vous assurer, comme je me sens pressée de le faire, que jamais argent n'a été mieux récompensé qu'il le sera à votre égard. Et je pense que vous avez donné plus de plaisir à ce sacré Cœur, par cette libéralité qui s'adresse directement à Lui, que vous n'avez fait en tout ce que vous avez pu faire en toute votre vie. Enfin, ma chère Mère, nous serions bienheureuses de pouvoir donner nos vies pour procurer la gloire de cet aimable Cœur. C'est en lui que je suis toute vôtre.

S^r MARGUERITE-MARIE d. I. V. S.-M.

D. S. B.

D'abord que la planche de cette sainte image sera faite, vous en aurez les premières nouvelles. Ce sera le plus tôt que nous pourrons, car je n'aurai point de repos que cela ne soit fait.

les visiter fréquemment, de les catéchiser en particulier ou en public » *Gabriel de Roquette, évêque d'Autun*, par J.-Henri Pignot, t. II, p. 149). D'après les catalogues de la Compagnie de Jésus le P. Dominique Girardin fut supérieur de la maison de Paray de 1699

LETTRE XLVIII¹

A SES NOVICES

(L'autographe est à la Visitation de Paray.

[Vers la fête de l'Invention de la sainte Croix, 1686.]

VIVE † JÉSUS !

Mes très chères et bien-aimées sœurs dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Je ne vous peux exprimer la douleur que je sens, du mauvais usage que nous faisons d'une si précieuse occasion pour lui donner des preuves de notre amour et fidélité². C'est lui-même qui a permis l'invention de cette croix, pour nous préparer à sa fête; et, au lieu de l'embrasser amoureusement, nous ne cherchons qu'à la secouer, et nous en défaire. Et n'en pouvant venir à bout, nous y commettons

à 1701. Il mourut en 1703. Ce n'est donc pas de lui qu'il s'agit dans la présente lettre. Au mois d'avril 1686, voici quelle était la composition de la maison des PP. Jésuites de Paray : le P. Philippe de Langeron, supérieur et prédicateur pour la ville; le P. Alexandre Chevalier, préfet des études et de la Congrégation des artisans; le P. Benoit Berthier, professeur de la 1^{re} classe de grammaire; le P. Ignace-François Rolin, préfet de la Congrégation des nobles, et le P. J.-B^e Bonnot, prof. de la 2^e et 3^e classe de grammaire (Listes données par le R. P. Charrier, *Histoire du V. P. de La Colombière*).

1. A et B avaient placé cette lettre dans les *Avis* de la Bienheureuse aux sœurs du noviciat. Nous avons cru qu'il était préférable de la classer à sa date, dans la Correspondance de la Servante de Dieu. L'autographe appartenait au Vénérable M. Mariller, ancien curé de Paray et père spirituel de la Visitation. Il le donna au monastère avant sa mort, survenue à l'Hôpital de Paray, le 3 août 1880. Il avait rempli le rôle de notaire apostolique, en 1833, dans la procédure sur les miracles opérés par la Bienheureuse.

2. Les novices de Marguerite-Marie avaient pris très vivement fait et cause pour leur maîtresse, dans la persécution qui lui fut suscitée à l'occasion du renvoi de la postulante Chamron.

mille offenses qui remplissent ce divin Cœur de douleur et d'amertume contre nous. D'où vient cela, sinon du trop d'amour que nous avons pour nous-mêmes, qui nous fait craindre de perdre notre réputation, et la bonne estime que nous désirons que les créatures aient de nous ? ce qui nous fait chercher à nous justifier, en nous croyant toujours innocentes, et les autres coupables ; pensant toujours avoir raison, et les autres, tout le tort. Mais croyez-moi, mes chères sœurs, les âmes humbles sont bien éloignées de ces pensées, se croyant toujours plus coupables qu'on ne le fait paraître en les accusant.

Mon Dieu ! mes chères sœurs, si nous savions ce que nous perdons en ne profitant pas des occasions de souffrance, nous serions bien plus attentives à ne pas perdre un moment de souffrir. Et il ne nous faut pas flatter : si nous ne profitons mieux des occasions de peine, humiliations et contradictions, nous perdrons les bonnes grâces du sacré Cœur de Jésus-Christ, qui veut que nous aimions et tenions pour nos meilleurs amis et bienfaiteurs tous ceux [qui] nous font souffrir, ou nous en fournissent l'occasion. Ayons donc un grand regret d'avoir donné ce déplaisir au sacré Cœur de Jésus-Christ, en ruinant les desseins qu'il a sur nous.

Et pour lui en demander pardon, vous ferez toutes ensemble, mardi prochain, un *Ave Maris stella* de discipline, laquelle l'une continuera jusqu'à la fête du sacré Cœur, c'est-à-dire que, tour à tour, il y en aura toujours une qui la fera. De plus, vous porterez la ceinture trois heures chacune, pour honorer les extrêmes douleurs de Jésus sur la Croix ; et il y en aura tous les jours une qui dira un *Miserere*, prosternée devant son crucifix, et qui entendra une messe : le tout, pour demander miséricorde à Dieu par les mérites du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De plus, vous vous abstenrez de parler de..... ne vous en faisant aucun rapport les unes aux autres. Vous reprendrez les premières pratiques ; et celle

qui aura le plus d'amour en fera la plus. Vous ne ferez aucune faute avec vue. Et, entre toutes vous, vous direz neuf offices des morts, aux âmes du purgatoire, afin qu'elles nous obtiennent la grâce de bien rentrer dans l'amitié du sacré Cœur, et de pouvoir établir sa dévotion dans cette Communauté. Et pour cette même intention, vous direz tous les jours l'*Ave Maria filia Dei Patris* et trois *Sanctus Deus*, et pour demander l'esprit d'union et de charité les unes pour les autres.

Mais au [nom] du sacré Cœur de mon Seigneur Jésus-Christ, plus tant de réflexions ni d'excuses d'amour-propre. Gardons soigneusement le silence, surtout dans les occasions de mortification. Soyons charitables et humbles en nos pensées et paroles ; et je crois que si vous vous rendez fidèles à tout ceci, l'adorable Cœur de Jésus vous sera plus libéral de ses grâces qu'il n'a jamais été, et vous aimera tendrement.

Mais si, au contraire, vous y manquez, je le prierai moi-même de s'en venger ; et vous n'aurez plus nulle part en mon cœur, qui ne vous peut aimer qu'autant qu'il peut connaître que vous êtes aimées de celui de Jésus-Christ, dans lequel j'espère vous aimer éternellement, comme ses chers enfants. Si je ne vous aimais pas autant que je le fais, je ne sentirais pas tant de douleur de vos fautes, qui blessent si sensiblement ce sacré Cœur ; c'est ce qui me désole ; ayant si à cœur votre perfection qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir, ôté le péché, pour votre avancement au saint amour.

A Dieu, mais tout à Dieu, mes bons enfants ; portez la Croix joyeusement et courageusement, car autrement vous en rendrez compte très rigoureusement.

D. S. B.

LETTRE XLIX ¹SECOND BILLET A SŒUR MARIE-MADELEINE DES ESCURES ²

VIVE † JÉSUS !

21 juin 1686.

C'est pour obéir à l'adorable Cœur de Jésus-Christ, ma chère sœur, que je vous dis que vous êtes heureuse d'avoir

1. Nous avons reproduit ce billet d'après le Ms. 7. Le texte tout entier se retrouve dans le Ms. 4 et le *Recueil* de Nevers, mais il y est précédé d'un fragment que nous donnons ici, bien que les promesses qu'il contient soient répétées dans d'autres lettres. On comprend aisément que Marguerite-Marie ait redit plus d'une fois, à peu près dans les mêmes termes, des communications de cette importance. « Vive † Jésus ! Copie d'un petit billet que notre vertueuse Sœur Marguerite-Marie donna à une de nos sœurs touchant la dévotion du divin Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Voici ce qu'elle en dit : « C'est pour
« obéir à l'adorable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que j'écris
« ce mot pour sa gloire. C'est qu'il m'a fait connaître d'une manière
« à n'en point douter qu'il prenait un singulier plaisir d'être connu,
« aimé et honoré de ses créatures, et que ce plaisir était si excessif
« qu'il me semble qu'alors il me promit que tous ceux qui lui seraient
« dévoués et consacrés ne périraient point et comme il était la source
« de toutes bénédictions, qu'il la répandrait (*sic*) avec abondance dans
« tous les lieux où serait posée l'image de cet adorable Cœur pour y
« être honorée ; qu'il réunirait les familles divisées et protègerait
« celles qui seraient en quelque nécessité, et qu'il répandrait la suave
« onction de son amour dans toutes les communautés qui l'honore-
« raient et se mettraient sous sa spéciale protection par quelque
« hommage particulier, et qu'il en détournerait tous les coups de la
« divine justice, pour les remettre en grâce si [elles] en étaient
« déchues. Cet aimable Cœur veut l'amour et les hommages de ses
« créatures d'une libre, etc. »

2. On sait déjà que cette fervente religieuse, surnommée par ses contemporaines *la Règle vivante*, n'avait pas compris jusqu'alors, dans son vrai sens, la dévotion du sacré Cœur ; mais un changement merveilleux s'étant opéré dans son âme, elle suivit l'impulsion de la grâce, et inaugura dans la Communauté le culte si cher à notre Bienheureuse : ce fut au jour même désigné par Notre-Seigneur, c'est-à-dire le vendredi après l'octave du saint Sacrement, 21 juin 1686. La Servante de Dieu témoigna sa joie et sa reconnaissance à sœur des Escures par le billet ci-dessus.

été choisie pour rendre ce service au Cœur de notre bon Maître, par le courage que vous avez eu d'être la première à le vouloir faire aimer, honorer et connaître dans un lieu qui semblait quasi pour lui inaccessible : parce qu'il veut l'amour et les hommages de ses créatures d'une libre et amoureuse et franche volonté, sans contrainte ni dissimulation. Et il me semble que le grand désir que Notre-Seigneur a que son sacré Cœur soit honoré par quelque hommage particulier, est afin de renouveler dans les âmes les effets de sa Rédemption, en faisant de ce sacré Cœur comme un second médiateur envers Dieu pour les hommes, dont les péchés se sont multipliés si fort, qu'il faut toute l'étendue de son pouvoir pour leur obtenir miséricorde et les grâces de salut et de sanctification qu'il a tant d'envie de leur départir abondamment ; et particulièrement sur notre Institut qui a un si grand besoin de ce secours, que je pense cela être un des plus efficaces moyens pour le relever de ses chutes et lui être comme un fort imprenable contre les assauts que l'ennemi lui donne continuellement, pour le renverser par le moyen d'un esprit étranger d'orgueil et d'ambition qu'il veut introduire à la place de celui d'humilité et de simplicité, qui sont le fondement de tout l'édifice. Et je vous avoue qu'il me semble que c'est notre saint Fondateur qui désire et qui sollicite que cette dévotion s'introduise dans son Institut, parce qu'il en connaît les effets. Voilà un petit mot que je vous dis comme à ma chère amie dans ce Cœur adorable.

LETTRE L¹

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

Fin de juin ou commencement de juillet 1686².

Ma très honorée et très chère Mère,

Je mourrai maintenant contente, puisque le sacré Cœur de mon Sauveur commence à être connu, car il me semble que, par sa miséricorde, me voilà presque entièrement éteinte et anéantie d'estime et de réputation dans l'esprit des créatures, ce qui me console plus que je ne puis dire. Je vous ressouviens de ce que vous m'avez promis sur ce sujet, qui est d'empêcher autant que vous le pourrez qu'il ne soit fait aucune mention de moi après ma mort, que pour demander des prières pour la plus nécessaire et méchante religieuse de l'Institut et qui ait jamais été dans la Communauté où j'ai l'honneur d'être, et où l'on exerce un continuel support et charité à mon égard de toutes les manières. Je n'en perdrai jamais le souvenir devant le sacré Cœur de Jésus, non plus que de ce que je vous dois.

N... vous salue, et m'a chargée de vous assurer de sa plus sincère amitié. Elle se faisait de la peine de ne pouvoir être utile à rien au sacré Cœur, mais il lui a donné son

1. Ms. 6. Si on compare le texte de cette lettre avec celui qui est donné par Languet (édit. de 1729, p. 370) on remarquera de notables différences. Nous croyons que la lettre telle qu'elle est donnée par Languet est une compilation de passages pris de divers côtés. Les morceaux qui ne se trouvent pas ici étant dans d'autres lettres, nous ne nous arrêtons pas davantage à ces différences.

2. Date donnée par A et B. Cette lettre est visée par la Mère Greyfié. Cf. t. I : *Écrits de la Mère Greyfié*, n° 26.

office, la faisant sa *médiatrice* pour demander au Père éternel de faire connaître ce sacré Cœur, au Saint-Esprit de le faire aimer, et à la Sainte Vierge d'employer son crédit afin qu'il fasse sentir les effets de son pouvoir à tous ceux qui s'y adresseront. Il désire qu'il y en ait une chez vous qui lui rende le même service ; mais il veut qu'elle soit tirée au sort, disant que bienheureuse sera celle sur qui le sort tombera, car il sera de même son médiateur. Vous pourrez la changer tous les ans.

De plus il demande une *réparatrice*, c'est-à-dire qui demandera très humblement pardon à Dieu de toutes les injures qui lui sont faites au très saint Sacrement de l'autel. Et elle se pourra confier humblement qu'elle obtiendra grâce et pardon pour elle ; et vous la changerez de même que la précédente.

Et pour vous, votre office sera d'offrir à cet aimable Cœur tout ce qui se fera de bien à son honneur et cela selon ses desseins. Il veut que je vous dise encore que votre communauté a tellement gagné son amitié, en lui rendant ses premiers devoirs, qu'elle s'est rendue un objet de ses complaisances ; et ne veut plus que priant pour elle je la nomme autrement que « la communauté bien-aimée de son Cœur » ; lequel prend tant de plaisir à l'honneur qu'il en reçoit, que cela lui fait oublier toutes les amertumes qui lui viennent d'ailleurs.

Je ne puis me dispenser de vous dire encore ce mot du jour de la fête de notre saint Fondateur, lequel me fit connaître qu'il n'y avait point de plus efficace moyen de réparer les déchets de son Institut que d'y introduire la dévotion du sacré Cœur, et qu'il désirait que ce remède y fût employé.

LETTRE LI

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray,
ce 4^e juillet 1686.

Je prie le sacré Cœur de notre adorable Sauveur de vouloir unir si étroitement les nôtres, par les liens de son pur amour, qu'ils n'en puissent jamais être séparés un seul moment, vous assurant, ma très aimée Mère, qu'il m'a donné tant d'estime et d'amitié pour Votre Charité, qu'il me semble que vous me faites une grosse injure lorsque vous m'en témoignez quelque doute, par la pensée que vous avez que je vous oublie. Mais comme le pourrai-je faire? puisque vous êtes si chère à l'aimable Cœur de Jésus, que vous l'aimez et voulez être toute à lui, pour lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera en votre pouvoir. C'est là ce que je pense qu'il désire le plus de vous, pour ensuite vous faire sentir avec abondance les effets de ses libéralités.

Je ne sais, ma chère Mère, si vous comprendrez ce que c'est de la dévotion au sacré Cœur de Notre-[Seigneur] Jésus-Christ, que je vous parle, laquelle fait un grand fruit et changement en tous ceux qui s'y consacrent et adonnent avec ferveur, dont je souhaite ardemment que votre communauté soit de ce nombre. Je ne sais si vous ne désagréez point mon désir et ma trop grande liberté, mais c'est l'affection de mon chétif cœur qui m'en fait user ainsi avec un dont il se flatte d'être aimé; et bien plus, j'aurais encore pris la confiance de vous envoyer une petite image de ce sacré Cœur pour porter sur le vôtre. Nous avons trouvé

cette dévotion dans le livre de la Retraite du R. Père La Colombière, que l'on vénère comme un saint. Je ne sais si vous en avez connaissance, et si vous avez le livre dont je vous parle, car je me ferais un grand plaisir de vous le faire avoir. C'est pourquoi obligez-moi, mon intime Mère, de me dire simplement votre pensée sans façon ni compliment, afin que je fasse le même, et vous parler à cœur ouvert de la dévotion et de l'amour de ce divin Cœur, qui est tout ce que je prétends et désire pour moi et pour celles qui me font l'honneur de m'aimer. C'est en lui que je suis toute à vous avec respect.

Ma toute chère et bien-aimée Mère, je vous demande le secours de vos saintes prières afin que Notre-Seigneur me convertisse et ne m'abandonne pas à moi-même, comme je l'y oblige par une vie criminelle et remplie de péchés. Et toute méchante que je la suis, je ne vous oublierai pas en sa sainte présence, car l'on n'oublie pas ce que l'on aime.

Votre très humble et obéissante fille et Servante en Notre-Seigneur.

S^r MARGUERITE-MARIE,

de la Visitation Sainte-Marie.

D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE LII ¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

20 juillet 1686.

C'est avec une extrême douleur, ma très chère Mère, que je souffre le retardement de ce que je crois être le désir

1. Cette lettre n'existe pas dans nos vieux manuscrits. Nous la donnons d'après A et B.

du sacré Cœur de notre bon Maître ; mais je ne vois point d'apparence pour cette année, car, alors que nous croyions la chose presque faite, on a mandé à ce bon Père que cela ne se pouvait, pour je ne sais quels obstacles qu'il me serait difficile de vous exprimer. Il est dans un si grand chagrin qu'il n'osait plus me venir voir. Et après avoir demeuré fort longtemps, il me vit hier, veille de Sainte-Marguerite, et il me témoigna sa peine ; et il me dit que si nous voulions attendre l'année prochaine, il la ferait faire lui-même en la manière que je lui avais témoigné le désirer ; mais comme il m'a ajouté qu'on l'avait destiné pour aller à Aix et qu'il la ferait mieux faire là qu'ailleurs, je ne sais que lui répondre là-dessus, et je vous prie de m'en dire franchement votre pensée, puisque c'est votre affaire et votre intérêt. Et je dois m'en tenir à ce que vous souhaiterez ; c'est-à-dire que, si vous aimez mieux que nous laissions la chose sans accomplissement, et nous vous renverrons l'argent, plutôt que de le hasarder si loin.

Quoi qu'il en soit, je crois que le sacré Cœur récompensera bien votre bonne volonté et le premier désir que vous avez eu de vouloir accomplir la sienne ; mais je vous avoue de bonne foi que je crois qu'il n'en faut accuser que moi ; car mes péchés me rendent indigne de tout bien. Pour peu que je me mêle d'une chose, c'est assez pour y faire fourmiller des obstacles, suivant la menace de Satan, qu'il en ferait naître en tout ce que j'entreprendrais, et tâcherait de me nuire partout. Mais tout cela ne m'abat point le courage ; car plus je vois de difficultés, plus il se fortifie à poursuivre, dans la pensée que Dieu en sera plus glorifié, car ses œuvres ne s'accomplissent que parmi les contradictions.

Et pour vous dire un petit mot de ma disposition, jamais son amoureuse bonté ne m'a gratifiée de tant de croix, composées de toutes les manières. Car, en vérité, ma bonne Mère, si je vous les pouvais exprimer, vous connaî-

triez le grand besoin que j'ai du secours de vos saintes prières, lesquelles je vous demande de tout mon cœur, afin qu'il ne m'abandonne pas au pouvoir de mes ennemis, comme je l'y contrains sans cesse par mes péchés, ne voyant rien en moi qui ne soit capable d'attirer son courroux, bien que sa miséricorde me fasse sentir une paix inaltérable; ne se lassant pas de l'exercer à départir abondamment ses grâces sur un sujet si pauvre et misérable; aidez-moi à l'en remercier, car je suis impuissante à tout bien.

Il est vrai, ma chère Mère, que je me sens toujours un grand désir de l'aimer; mais je vois bien que je ne le fais pas parce que je m'aime trop moi-même. Je suis pourtant résolue à tout perdre pour acquérir cet amour; son sacré Cœur me presse incessamment pour cela, et m'attache souvent à la Croix, dénuée de tout. Je me fais bien du plaisir de vous ouvrir un peu mon cœur, qui vous honore et vous aime toujours très sincèrement et tendrement dans Celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, devant lequel nous ne vous oublions pas, nos chères sœurs novices et nous, non plus que les intentions pour lesquelles vous désirez que nous prions. Si j'étais bonne, vous en sentiriez les effets, puisqu'il n'y a personne qui soit avec plus de respect et d'affection que je la suis, toute à vous dans l'amour divin.

S^r MARGUERITE-MARIE d. I. V. S.-M.
D. S. B.

LETTRE LIII

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

Le 15 septembre 1686.

Je me fais un grand plaisir, ma très aimée Mère, de pouvoir faire ce petit dépouillement en votre faveur, en vous

envoyant, avec l'agrément de notre très honorée Mère, le livre de la Retraite du R^d Père La Colombière, et ces deux images du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont on nous avait fait un présent. La plus grande sera pour mettre au pied de votre crucifix ou autre lieu pour l'honorer ; et la petite, vous pourrez la porter sur vous, avec cette petite consécration que je prends la liberté de vous envoyer, vous avouant, ma chère Mère, qu'il faut vous aimer autant que je le fais, et être aussi persuadée de vos bontés que je la suis, pour en user ainsi à votre égard. Mais je ne me saurais empêcher de le faire, dans la pensée que ce divin Cœur veut être le maître absolu du vôtre, afin que vous le fassiez honorer, aimer et glorifier dans votre communauté, sur laquelle j'espère qu'il prétend par ce moyen verser avec plus d'abondance ses grâces et bénédictions d'amour et d'union dans vos cœurs, et de sanctification dans vos âmes ; car c'est la source inépuisable de tous biens qui ne cherche qu'à se répandre et se communiquer, surtout à des âmes fidèles comme sont celles qui composent votre communauté. Et, de plus, je vous avoue que je ne saurais croire que les personnes consacrées à ce sacré Cœur périssent, ni qu'elles tombent sous la domination de Satan par le péché mortel ; c'est-à-dire si, après s'être données tout à lui, elles tâchent de l'honorer, aimer et glorifier de tout leur pouvoir, en se conformant en tout à ses saintes maximes. Et vous ne sauriez croire les bons effets que cela produit dans les âmes qui ont le bonheur de le connaître, par le moyen de ce saint homme ¹ qui lui était lui-même tout dédié, et ne respirait que pour le faire aimer, honorer et glorifier. Aussi est-ce là ce que je pense qui l'a élevé à une si haute perfection en si peu de temps. Ha ! ma chère Mère, que vous me faites de plaisir de vouloir rendre un particulier hommage à cet aimable Cœur, lequel a tant

1. Le Père de La Colombière.

aimé les hommes qu'il s'est tout consommé sur l'arbre de la Croix pour leur témoigner son amour, et continue de le faire au très saint Sacrement. Mais Votre Charité sait mieux tout cela que moi, qui avoue ingénument que je suis bien orgueilleuse de vous parler ainsi, étant aussi méchante et misérable pécheresse que je la suis en effet, n'étant qu'un composé de toute sorte de misères, capable d'attirer la colère de Dieu et d'arrêter le cours de ses miséricordes. Voyez donc combien j'ai besoin du secours de vos saintes prières devant ce Cœur adorable qui fait toute mon espérance ; ne me les refusez donc pas, je vous en conjure en vous assurant que je ne vous oublierai pas en sa présence. Et si vous voulez que notre union et notre amitié y continuent, ne pensez pas à envoyer de l'argent pour le livre ni les images, car ce serait là le moyen de tout rompre avec moi qui me trouve assez récompensée de savoir que vous voulez aimer et être toute au sacré Cœur de Jésus-Christ.

Pour ces petites images dont je vous ai parlé, dont on veut faire une planche ou imprimé en taille-douce, sur du papier seulement, si cela réussit et que vous en souhaitiez, alors vous pourrez les acheter, car je suis pauvre de toute manière, Dieu merci ! et ne désire être riche que du pur amour de ses souffrances, mépris et humiliations. En un mot, Jésus, son amour et sa Croix, font tout le bonheur de la vie ; et je me sens un si grand besoin que la mienne demeure ensevelie dans un éternel oubli, que cela m'a fait demander instamment à notre chère Mère de ne plus écrire à personne, sinon quelquefois à Votre Charité : aussi peux-je vous dire que vous êtes presque la seule qui êtes importunée de nos lettres.

Il faut vous dire une chose qui me donne bien de la joie : c'est que notre Communauté a pris dévotion de se mettre particulièrement sous la protection de l'adorable Cœur de Jésus, et on lui fait édifier une chapelle toute dédiée à son

honneur¹. Vous ne sauriez croire la grande dévotion que nos sœurs de Semur-en-l'Auxois témoignent y avoir pris par la lecture de ce livre². Elles en ont fait faire un tableau par un peintre et lui ont érigé un autel ; et la très honorée Mère de ce lieu³ nous marquait que leur communauté en a ressenti des effets admirables. Et ceux qui s'affectionnent à honorer ce sacré Cœur prennent, pour cet effet, tous les premiers vendredis du mois pour lui rendre quelque honneur particulier, chacun selon sa dévotion ; et je crois, ma chère Mère, que pour cela vous ne désagrèerez pas que nous vous fassions part de quelques-unes de ces oraisons que l'on nous a données ; non pas de toutes, crainte de vous ennuyer. Je crois, ma chère Mère, et je ne me saurais empêcher de vous le dire, qu'il aura une protection particulière d'amour et d'union sur les communautés qui lui rendront quelque hommage particulier. Je vous avoue que j'ai confusion de vous dire si simplement mes pensées ; mais ne faites de fond que [sur] ce que Notre-Seigneur vous inspirera.

Je ne sais si vous avez les sermons de ce bon Père La Colombière, qui sont en quatre tomes. Tous ceux qui les lisent en sont charmés.

Enfin je nous souhaite toutes au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour ne vivre plus que de sa vie,

1. Ce précieux monument, qui s'élève dans le jardin du monastère, a traversé intact les mauvais jours de la grande Révolution. La vénération qui s'attachait à ses touchants souvenirs fut, contre la coutume de ce temps, sa meilleure garantie. C'est en réalité le *premier édifice* élevé dans l'univers à la gloire du Cœur de Jésus.

Les oratoires dont les Lettres font mention étaient de simples petits autels choisis pour cet usage dans l'intérieur des monastères de Semur, de Moulins et de Dijon, au lieu que ce sanctuaire fut bâti, et dédié solennellement en 1688 sous le vocable du sacré Cœur. Cette construction avait été résolue unanimement par la Communauté de Paray, le jour même où l'initiative de la sœur des Escures provoqua la consécration de tous les cœurs à celui du divin Maître.

2. Du Père de La Colombière.

3. La Mère Péronne-Rosalie Greyfié.

n'aimer que par son pur amour, n'agir et pâtir que dans ses saintes intentions, en le laissant faire, en nous et de nous, selon son bon plaisir. Je ne m'aperçois pas que je me rends bien importune proche de vous, mais cela n'arrivera pas souvent, et puis il me semble que tout est pardonnable à un cœur qui vous aime autant que le mien chétif le fait dans celui de notre aimable Jésus, dans l'amour duquel je nous souhaite toutes consommées.

S^r M.-M. d. I. V. S^{te}-M.

D. S. B.

Je ne peux m'empêcher de croire que l'envie dont je me suis sentie pressée de vous envoyer ce sacré Cœur, venait de ce qu'il a désir d'établir son empire dans votre communauté, et son règne d'amour dans nos cœurs. Ceux, ma chère Mère, qui sont [dans] la couronne d'épines qui environne cet aimable Cœur, sont ceux qui l'aiment et le suivent par les souffrances ; et ceux qui sont dans les lacs d'amour sont ceux qui l'aiment de l'amour de jouissance ¹.

1. Une semblable image avait été aussi envoyée à la Mère de Saumaise, comme on l'a vu précédemment.

Des deux que la Bienheureuse adressait le 15 septembre à la Mère de Soudeilles, une seule s'est conservée jusqu'à nos jours : c'est le monastère de Nevers, héritier des traditions et des pieux trésors de celui de Moulins, qui la possède ainsi que la petite consécration dont il est parlé. Nous ne transcrivons pas ici cette dernière pièce, parce qu'on la trouvera reproduite dans la lettre qui va suivre.

« Cette image précieuse à tant de titres, disent nos chères sœurs
 « de Nevers, est peinte en miniature sur une feuille de vélin, elle
 « forme un rond dont le diamètre est de treize centimètres ; les
 « marges ont été coupées. Au centre est le sacré Cœur entouré de
 « huit jets de flammes, percé de trois clous autour desquels jai-
 « lissent aussi des flammes, et surmonté d'une croix. La plaie
 « béante de ce divin Cœur, découpée horizontalement, laisse échap-
 « per des gouttes de sang et d'eau dont le mélange forme, du côté
 « gauche, un nuage sanglant. On lit au milieu de la plaie le mot
 « *Charitas* écrit en lettres d'or. Autour de cet aimable Cœur, règne
 « une première couronne de *noeuds* entrelacés, anciennement appe-
 « lés *lacs d'amour*, et autour de celle-ci, une autre couronne d'épines

Notre très honorée Mère¹ vous présente ses respects.

Suscription : « *Pour ma très chèrement aimée Mère de Moulins.* »

LETTRE LIV

A SŒUR FÉLICE-MADELEINE DE LA BARGE, A MOULINS²

L'autographe est au monastère de Nevers³.

VIVE † JÉSUS!

PETITE CONSÉCRATION AU SACRÉ CŒUR DE NOTRE-SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST

Je N. N. me donne et consacre au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ma personne et ma vie, mes actions,

« très mince et très déliée. Des cœurs sont enlacés dans ces deux couronnes. La couronne de *nœuds* en renferme quinze, mais celle « d'épines n'en a pas plus de huit. »

Cette image envoyée et décrite si clairement par la Servante de Dieu est donc très précieuse, quoiqu'elle n'ait pas été peinte par elle. Aussi l'a-t-on fait reproduire exactement par une chromo-lithographie qui la représente à moitié de sa grandeur; au-dessous et au verso de l'image se trouve le fac-simile de la consécration composée et écrite par notre Bienheureuse. Elle est éditée par la maison Bouasse-Lebel depuis 1864.

1. Marie-Christine Melin.

2. C'est un billet de petit format, sans suscription. En tête de la première page se trouve la « Petite Consécration » dont le titre même est de la main de la Bienheureuse. Sœur de la Barge a ajouté, en surcharge, au texte, quelques mots empruntés à d'autres autographes de la Bienheureuse, notamment à celui qui fut envoyé à la Mère de Soudeilles.

3. Le monastère de Nevers possède encore un autre autographe de la même « Petite Consécration » envoyée, comme il est dit dans la lettre précédente, avec des images, le 15 septembre 1686, à la Mère de Soudeilles. Il y a quelques variantes que nous allons donner. Nous en avons seulement introduit deux entre crochets dans le texte ci-dessus.

peines et souffrances, pour ne plus^a vouloir me servir d'aucune partie^b [de mon être] que pour^c l'honorer, aimer et glorifier. C'est ici ma volonté irrévocable que d'être toute à lui et faire tout pour son amour, en renonçant de tout mon cœur à tout ce qui lui pourrait déplaire. Je vous prends donc, ô sacré Cœur ! pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, l'assurance de mon salut, le remède^d de ma fragilité, le réparateur de tous les défauts de ma vie et mon asile assuré à l'heure de ma mort. Soyez donc ô Cœur de bonté ! ma justification envers Dieu^e [le Père] et détournez de moi les traits de sa juste colère. O Cœur d'amour ! je mets toute ma confiance en vous ; car je crains tout^f de ma malice ; mais j'espère tout de^g votre bonté. Consommez donc en moi tout ce^h qui vous peut déplaire ou résisterⁱ. Que votre pur amour vous imprime si avant dans mon cœur, que jamais je ne vous puisse oublier, ni être séparée de vous que je conjure par toutes vos bontés que mon nom soit écrit en vous, puisque je veux^j vivre et mourir en qualité de votre esclave. Ainsi soit-il.

a) « pour ne plus me servir » — b) « de mon être » — c) « l'aimer, honorer et glorifier ». — d) « à mon inconstance » — e) « le Père » — f) « de ma faiblesse » — g) « vos bontés » — h) *manque* : qui — i) « Et que votre pur amour s'imprime si avant » — j) « faire consister tout mon bonheur de vivre. » (Ici sœur de La Barge a ajouté aux mots : « tout mon bonheur » les quatre mots : « et toute ma gloire », empruntés sans doute à un autre autographe maintenant perdu.)

Nous avons encore deux autres leçons contemporaines de la « petite Consécration » : l'une dans le livret de Dijon imprimé secrètement en 1686 et livré au public en 1689 ; et l'autre dans le livret de Moulins, imprimé en 1687.

Le *Livret* de Dijon donne le texte envoyé à sœur de La Barge, sauf trois variantes, savoir *b* et *c* comme ci-dessus ; et *h* : « tout ce qui vous désagrée et qui vous peut résister, et que vous vous imprimiez vous-même si avant. »

Le *Livret* de Moulins offre des variantes plus considérables ; au début : « Je N. me donne à vous ô sacré Cœur de Jésus-

LETTRE

1686.

Vous ne pouviez, ma très aimée sœur, m'engager à une plus étroite union avec Votre Charité qu'en aimant le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel je ne doute point qu'il n'ait bien agréable le sacrifice que vous lui voulez faire de vous-même, pour être toute à lui, et faire et souffrir tout pour son amour, afin que vous puissiez vivre toute en lui-même, selon son désir, d'une vie de sacrifice, d'abandon et d'amour : de sacrifice de tout ce qui vous est le plus cher et qui vous coûtera le plus ; d'abandon total de vous-même aux soins de son amoureuse conduite, le prenant pour votre conducteur dans la voie du salut ; et vous ne ferez rien que vous ne lui demandiez son secours et sa grâce, laquelle j'espère qu'il vous donnera, autant que vous vous confierez en lui. De plus il nous faut vivre de cette vie d'amour, qui nous unira à lui par celui de notre abjection et anéantissement de nous-même, pour nous con-

Christ ! je vous consacre ma personne et ma vie, mes actions, mes peines et mes souffrances, pour ne plus me servir d'aucune partie de mon être que pour vous aimer, vous honorer et vous glorifier. Voilà quelle est ma volonté ; je veux être tout à vous d'une manière irrévocable et faire tout pour votre amour en renonçant de tout mon cœur à tout ce qui pourrait vous déplaire. »

Puis var. *d*) comme ci-dessus — *e*) « auprès de Dieu le Père » — var. *f*) et *g*) — et enfin *h*).

« Détruisez donc en moi tout ce qui peut vous déplaire ou vous résister, et que votre pur amour s'imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne puisse vous oublier, ni être séparé de vous. Je vous conjure par toutes vos bontés que mon nom soit écrit en vous qui êtes le livre de vie, puisque je veux faire consister tout mon bonheur à vivre et à mourir en qualité de votre esclave. Amen. »

former entièrement à ses états de sacrifice, d'abandon et d'amour au très saint Sacrement, où l'amour le tient, là, comme une victime tout abandonnée à être continuellement sacrifiée pour la gloire de son Père et notre salut. Unissez-vous donc à lui en tout ce que vous ferez ; référez tout à sa gloire ; établissez votre demeure dans cet aimable Cœur de Jésus et vous y trouverez une paix inaltérable et la force d'effectuer tous les bons désirs qu'il vous donne, et de ne point faire de fautes volontaires. Portez-y toutes vos peines et amertumes, car tout ce qui vient de ce sacré Cœur est doux, et il change tout en amour.

Aimons-le donc, ma chère Sœur, de toutes nos forces et puissances, et soyons tout à lui sans réserve, car il veut tout, ou rien. Et après nous être une fois toutes données, ne nous reprenons plus, et il aura soin de nous sanctifier à mesure que nous prendrons celui de le glorifier. C'est pour l'amour de lui, ma très aimée Sœur, que je vous prie de pardonner à cette orgueilleuse et méchante pécheresse la liberté que votre humilité vous fait témoigner désirer, par notre chère sœur Cordier¹, que je vous dise simplement ma pensée. La voilà sans façon, suppliant cet adorable Cœur de Jésus vous consommer de son pur amour et de vous accorder ma parfaite conversion, laquelle je vous conjure de tout mon cœur lui demander.

Dieu soit béni, aimé et glorifié !

1. Sœur de La Barge avait exprimé ce désir, dans une lettre à sœur Marie-Anne Cordier.

LETTRE LV

A SŒUR MARIE-GABRIELLE MORANT, A MOULINS ¹

VIVE † JÉSUS !

[1686] ²

Ma très honorée Sœur,

Je supplie l'adorable Cœur de Jésus d'être le sanctificateur et le consommateur des nôtres, par les saintes ardeurs de son pur amour. Le mien aurait bien de la peine à vous pardonner, ma très aimée Sœur, tous les sentiments d'estime que Votre Charité a conçus si injustement d'une chétive et très méchante pécheresse comme je la suis, qui ne désire et ne devrait [être] connue que pour être humiliée et méprisée de tous ; mais je vous le pardonne, parce que vous ne connaissez pas que je ne suis qu'un composé de toutes sortes de misères, sur lequel je vous prie de demander à notre souverain Maître de continuer d'exercer ses miséricordes. Car son sacré Cœur en est une source inépuisable qui ne cherche qu'à se répandre dans les cœurs humbles, vides et qui ne tiennent à rien, pour être toujours prêts à se sacrifier à son bon plaisir, quoi qu'il en puisse coûter à la nature ; car on ne peut aimer sans souffrir. Il nous l'a bien montré sur la Croix, où il s'est consommé

1. S^r Marie-Gabrielle Morant était une très sainte religieuse, au témoignage de ses contemporaines, qui écrivaient d'elle : « On peut « dire, en lui rendant justice, qu'elle n'avait d'ardeur que pour sa « perfection et pour le bien de la communauté, et qu'elle a toujours « infiniment aimé son état. Sa dévotion incomparable a été envers la « personne sacrée de Jésus-Christ. Elle espérait tout de ses bontés ; « elle ne comptait que sur ses mérites infinis et voulait tout devoir « à ses miséricordes. » Elle mourut le 16 avril 1701.

2. A cette lettre comme à la précédente on ne trouve pas de date précise ; mais selon toute probabilité elles durent être écrites vers la fin de 1686.

pour notre amour, et il le fait encore tous les jours au très saint Sacrement de l'autel, où il a un ardent désir que nous conformions notre vie à la sienne, qui est toute cachée et anéantie aux yeux des créatures. Et puisque l'amour conforme les amants, si nous aimons, formons notre vie sur le modèle de la sienne. C'est ce que je lui demande pour vous, que je souhaite être toute à l'aimable Cœur de Jésus, pour ne plus vivre qu'en lui, pour lui et par lui. C'est dans son amour que je suis toute à vous d'une sincère affection.

S^r Marguerite-Marie ALACOQUE.

D. S. B.

LETTRE LVI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

(L'autographe est au monastère de la Visitation de Rennes.)

[1686].

Je ne voulais pas vous écrire, ma très aimée Mère, que je ne vous eusse renvoyé tout ce qu'il faut pour le dessin de notre planche. J'ai écrit déjà plusieurs fois pour cela à ce bon Père qui s'en est chargé ; mais il a un si grand déplaisir de n'y avoir pas réussi, qu'il diffère toujours de nous renvoyer tout ce qu'il faut pour cela. Mais j'espère de vous envoyer bientôt le tout, pour que vous en disposiez comme ce sacré Cœur vous l'inspirera, c'est-à-dire, de la faire ou non, quoique vous lui feriez un grand plaisir de la faire faire ; néanmoins, comme il sait bien qu'il n'a pas tenu en vous, il est [content,] comme je le pense, comme de tout ce qu'il vous plaira en faire. Et pour mon compte, elle m'a été profitable par le bien de plusieurs humiliations.

Et pour vous, ma bonne Mère, je vois l'effet d'une pensée qu'il m'a donnée dès longtemps : qu'il vous a substituée

en la place de notre bon saint P. La Colombière pour l'établissement de la dévotion de son sacré [Cœur] qui est l'une des plus grandes grâces qu'il vous pouvait faire. Et je vois en cela l'accomplissement d'une parole que Votre Charité me dit une fois, comme l'on commençait à parler de cette dévotion. — Vous dites que vous vous estimeriez bien heureuse, si ce sacré Cœur vous daignait choisir pour être la *solliciteuse* de cette affaire. — Mais vous êtes encore plus ; et vous vous en acquittez tellement bien à son gré, que je vous avoue n'y pouvoir penser sans consolation ; et vous lui faites un plaisir qui vous en procurera de grands pour l'éternité.

Je ne manquerai de lui bien recommander tout ce que Votre Charité me dit.

L'on me presse, c'est pourquoi je finis, en vous assurant que vous m'êtes, dans cet aimable [Cœur], tout ce que l'on peut être à un cœur qui aime dans lui aussi tendrement que le mien fait, lequel a bien souvent besoin d'être encouragé dans l'œuvre dont nous parlons, puisque rien ne se fait de ma part que parmi les peines, contradictions et humiliations. Bénissez-en sa bonté, laquelle me fait toujours de grandes miséricordes.

Faites tout ce que vous pourrez pour que cette Messe du sacré [Cœur] se dise à son honneur ; et, si vous pouviez avoir des indulgences pour le jour de sa fête, cela avanc[rait] beaucoup notre entreprise, à laquelle je vous conjure de vous intéresser. Travaillons de tout notre pouvoir ; car pour moi, je vous le dis avec douleur, que je n'y sers que d'obstacle à cause de la vie criminelle que j'ai toujours menée. Cela me fait quelquefois désirer de sortir de la vie afin que ce divin Cœur fût plus aimé, connu et glorifié.

La suscription porte : « *Pour ma très honorée sœur Saurmaise* ». On y lit aussi ces mots d'une autre main : « Cette lettre est de la propre écriture de notre vertueuse Sœur M.-Marie Alacoque, de 1686. »

LETTRE LVII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1686¹.

Ma très honorée Mère,

Je vois bien que toutes ces petites contradictions qui s'opposent à notre aimable dévotion vous étonnent et vous font beaucoup souffrir, si je ne me trompe. Mais pourquoi cela ? puisqu'il me semble que vous avez été déjà avertie

1. Cette lettre porte dans les Mss. 6 et 8 et dans la trad. *ital.* la date de 1686. Un recueil moderne portait aussi primitivement la date du 7 mai 1686. On y a substitué plus tard l'année 1690. A et B ont adopté la date du 7 mai 1690. Même correction a été faite aux Mss. 6 et 8. Au-dessous de la date primitive : 1686, on a mis : « D'après le recueil de Dijon, 7 mai 1690, date plus sûre. » Il est regrettable qu'on n'ait pas donné les preuves de cette affirmation.

Nous avouons bien que ce que Marguerite-Marie dit de « ce bon religieux de Lyon qui travaille pour la gloire du Sacré-Cœur » est un peu embarrassant. Il s'agit évidemment du P. Croiset. Or, depuis la notice du P. Régnault (Toulouse, 1888) il n'aurait été envoyé à Lyon qu'en 1687.

D'autre part, il est encore plus inadmissible qu'au 7 mai 1690, la Bienheureuse ait pu écrire : « je n'en ai point eu de nouvelles depuis longtemps, m'ayant écrit trois fois sans recevoir de mes réponses. Je lui en ai fait une depuis peu... » Car, d'après le manuscrit d'Avignon récemment découvert, elle lui avait écrit huit fois depuis le mois d'avril 1689.

La date du 7 mai 1690 est donc certainement fautive. S'agirait-il du 7 mai 1689 ? à cette date Marguerite-Marie n'avait encore écrit qu'une fois, que nous sachions, au P. Croiset, le 14 avril. Mais, même cette lettre du 14 avril 1689 suppose des relations antérieures. Dans tous les cas, en attendant quelque nouvelle découverte qui éclaircisse la question, nous ne pouvons que reprendre la date ancienne de nos manuscrits : 1686. Il peut bien se faire d'ailleurs que le morceau final concernant le Père Croiset n'ait pas fait partie de cette lettre. Nous croyons qu'il a été écrit en 1689. Ce morceau une fois ramené à sa vraie date, tout le reste de la lettre se rapporte bien à l'année 1686.

que Satan les suscite, enragé qu'il est de voir que ^a ce moyen salutaire lui a déjà ravi beaucoup d'âmes et lui en ravira bien davantage, par la toute-puissance de Celui qui, dans le temps qu'il s'est proposé, fera tourner toutes ces oppositions et contradictions à sa gloire et à la confusion de cet ennemi, et s'en servira comme d'un solide fondement, pour établir cette sainte dévotion, [pour] laquelle il nous faut résoudre de soutenir généreusement toutes ces bourrasques de Satan. L'on dit même que tous les curés ont ordre de ne recevoir aucune dévotion nouvelle dans leurs paroisses, et que même celle de ce divin Cœur est déjà défendue en quelques-unes; et de plus que l'on va faire défense à tous les libraires de rien imprimer sur ce sujet; et encore bien d'autres choses que l'on dit contre cette sainte dévotion. Mais tout cela ne m'étonne pas, me sentant une si forte confiance qu'il achèvera ce qu'il [a] commencé, qu'il me semble ^b n'en pouvoir douter. Mais si ce n'est pas son bon plaisir que la chose passe plus avant, nous demeurerons contentes et soumises à sa sainte volonté, puisque nous ne cherchons que de l'accomplir, en cela; et au reste il nous faut tout abandonner. Pour moi je m'y sens tellement portée quoiqu'il me semble n'avoir rien au monde plus cher et dont le mauvais succès me fût plus douloureux, néanmoins je m'abandonne à tout, disant à Notre-Seigneur : « Je sais que si vous le voulez il réussira malgré tous les « obstacles. Mais si vous ne le voulez pas, c'est en vain que « nous travaillerons ^c. C'est votre affaire, disposez-en « comme il vous plaira. »

^a) Ms. 8 : « que par ce moyen salutaire il perdra bien des âmes qu'il croyait déjà tenir, et que ce moyen lui en a déjà ravi et lui en ravira... » — ^b) Id. : « qu'il me semble que quand l'on en ferait encore plus, je n'en pourrais douter. » — ^c) Ms. 8 : « vous renverserez tous nos desseins. Mais si elle est pour votre gloire, disposez toutes choses pour qu'elle réussisse à votre honneur; et pour cela, rendez-vous maître de leurs cœurs. »

Et, pour ce bon religieux de Lyon ¹ qui travaille pour la gloire de ce sacré Cœur, je n'en ai point eu de nouvelles depuis longtemps, m'ayant écrit trois fois sans recevoir de mes réponses ^a. Je lui en ai fait une ^b par l'ordre de l'obéissance, je ne sais s'il l'aura reçue. J'avoue que vous avez bien raison de ne pas approuver mon procédé au sujet de l'écriture et des parloirs ; mais si vous saviez les raisons que j'ai d'en agir ainsi, je crois que vous me conseilleriez de le faire. Dieu soit béni de tout ! Prions toujours, et agissez sans vous lasser pour les intérêts de l'aimable Cœur ^c de Jésus-Christ et me croyez toute à vous, etc.

D. S. B.

LETTRE LVIII

A LA SŒUR FÉLICIE-MADELEINE DE LA BARGE, A MOULINS

VIVE † JÉSUS

De Paray, 2^e de l'an 1687.

Vous ne devez plus douter, ma très chère Sœur, que vous ne soyez très avant dans mon chétif cœur, puisque je ne me

a) Ms. 8 : « sans recevoir aucune réponse. » — b) Id. : « je lui en ai fait une depuis peu » — c) A et B : « et croyez, ma très chère Mère, que dans lui je regarde les vôtres comme les miens propres, et que tout ce qui vous appartient m'est trop cher pour le pouvoir oublier. Pour ce qui est de vous parler sur ce qui regarde mon intérieur, je vous prie de m'excuser si je ne le peux faire pour cette fois ; je n'en suis pas moins toute à vous dans celui de notre divin Maître, auquel je vous conjure de m'offrir souvent, en lui demandant pour moi les forces nécessaires pour accomplir parfaitement sa très sainte volonté en tout ce qu'il désire de moi, qui suis toute à vous en son saint amour. »

1. Le P. Croiset.

saurais empêcher de croire que si Notre-Seigneur vous fait persévérer dans les bons désirs qu'il vous donne, d'aimer et honorer son sacré Cœur, vous y serez placée très avant, et il prendra soin de vous perfectionner autant que vous en aurez à lui témoigner votre amour, par conformité à ses vertus. Votre lettre m'a bien consolée d'y voir les bons sentiments qu'il vous donne. C'est bon signe pour vous, de vous y porter avec tant d'affection. Continuez, ma toute chère sœur, afin que vous soyez des vraies disciples de cet aimable Cœur, qui ne laissera rien périr de ce qui lui sera vraiment tout consacré et dédié; et je ne vous peux exprimer la joie que je sens du plaisir que je pense qu'il prend à l'honneur que votre sainte communauté lui rend. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

Adieu, ma chère sœur, toute au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'amour duquel je vous souhaite toute consommée!

S^r M.-M. — D. S. B.

LETTRE LIX

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS!

22 janvier 1687.

Ce m'est une douce consolation, mon très cher frère, de ce que la bonté du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ daigne bien accorder sa volonté avec celle que nous avons de vous garder encore un peu ici-bas, dans ce lieu de misères et de larmes, où il faut confesser avec l'Apôtre que tout est vanité et affliction d'esprit, hors d'aimer et servir à Dieu seul. C'est ce que je lui ai promis que vous feriez, s'il vous laissait encore quelque temps de vie. Car, voyez-vous, mon cher frère, j'ai bien fait des promesses au

sacré Cœur de Notre-Seigneur pour la pouvoir obtenir, croyant que vous ne me démentirez pas, et que vous les effectuerez, car autrement il n'y faudrait plus retourner, car Dieu ne peut être moqué. Voici donc tout simplement à quoi je vous ai obligé, suivant la liberté que vous m'en donniez par la vôtre, et pour accomplir ce que je crois que Notre-Seigneur veut de vous sur l'assurance de quelque personne fort gratifiée des dons de Dieu, et qui vous affectionne beaucoup. Demandant donc à Notre-Seigneur de vous donner encore quelques années de vie, si c'était sa volonté, pour pouvoir effectuer les bons désirs qu'il vous donnait d'être tout à lui, en lui consacrant tous les moments de votre vie, en ne vous employant plus qu'à son service, selon la pureté et sainteté que demande votre ministère ; il sembla à cette personne qu'on lui répondit : « Oui, je te l'accorde, à cette « condition que tu me proposes ; et je voudrais en faire un « saint, s'il voulait correspondre à mes desseins et aux « grâces que je lui ferai pour cela. »

Mais il faut absolument retrancher trois choses. La première, l'attache aux choses terrestres, et surtout l'amour sensuel du plaisir des sens, où est compris le jeu. — La deuxième, retrancher toute superfluité aux habits et en tout ce qui regarde votre personne ; et s'il y a quelque épargne, le donner aux pauvres. — En troisième lieu, ne vous mêler des choses du monde que le moins que vous pourrez, ne vous laissant aller à aucune promptitude volontaire. Tout cela a été promis au sacré Cœur de Jésus-Christ pour vous, au cas que vous y vouliez bien donner votre consentement, et que vous vous consacriez tout à ce Cœur adorable, pour lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera en votre pouvoir, tant par vous-même que par ceux qui seront à votre charge.

Je crois de vous avoir déjà parlé de cette dévotion qui s'établit tout nouvellement ; mais comme vous ne me répondîtes rien, je ne sais si vous aviez agréé ce que je vous en

avais dit. Mais il me semble qu'il n'y a point de plus court chemin pour arriver à la perfection, ni de plus sûr moyen de salut que d'être tout consacré à ce divin Cœur, pour lui rendre tous les hommages d'amour, d'honneur et de louange dont nous sommes capables. C'est à quoi on vous a encore engagé ; et j'espère de vous en parler plus particulièrement lorsque j'aurai le plaisir de vous voir, si Dieu me veut donner cette consolation.

De plus, nous avons promis que vous prendriez pendant neuf jours les billets que je vous envoie, un chaque jour à jeun, et que vous diriez ou feriez dire neuf messes, durant neuf samedis, à l'honneur de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et autant de la Passion, neuf vendredis, à l'honneur du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Voilà, mon cher frère, votre engagement, sans ceux que j'ai faits de ma part, non seulement pour demander à Notre-Seigneur votre santé, mais pour faire un an de pénitence pour vous, s'il vous avait retiré de cette vie sans avoir accompli celle que vous vous êtes proposé de faire pendant votre maladie. Regardez jusqu'où va la sainte amitié d'union que le sacré Cœur de Jésus-Christ a faite de nos cœurs, puisqu'en oubliant les péchés d'une vie aussi criminelle que celle que j'ai toujours menée, je pensais à faire pénitence de vos péchés. Mais voyez la bonté de notre bon Maître, qui, sachant bien que j'en ai encore plus besoin que vous, vous a laissé pour m'aider à satisfaire pour les miens qui sont si grands, que je tremble d'y penser. Mais j'espère tout du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a tant de tendresse pour vous qu'il veut que vous vous fassiez saint, à quel prix que ce soit, et c'est pour cela qu'il vous laisse encore en ce monde et qu'il vous a envoyé cette maladie, pour vous réveiller et vous faire redoubler le pas. Ah ! quel regret pour moi si vous ruiniez les desseins de ce sacré Cœur sur vous, ne faisant pas ce qu'il vous fait connaître vouloir de vous !

Aimez-le donc, si vous voulez que je vous aime, car je ne veux aimer que ce qu'il aime. Ah ! si vous pouviez comprendre comme il fait bon l'aimer et être aimé de lui ! car je crois que nul ne périra de ceux qui lui seront particulièrement dévoués et consacrés. Je ne me pourrais jamais lasser de vous parler sur ce sujet. Enfin, soyez donc tout à Dieu, tout pour Dieu et tout en Dieu ; et vous souvenez qu'il veut de vous une vie exemplaire, qui soit pure et toute angélique. Si aujourd'hui nous entendons la voix du Seigneur, n'endurcissons pas nos cœurs, ne différons pas d'un moment à donner plein pouvoir à la grâce.

Pardonnez, mon cher frère, si je vous dis tout cela, qui ne provient que d'un cœur qui vous aime et qui désire ardemment que vous soyez saint. C'est ce que je demande au sacré Cœur de notre bon Maître, pour qu'il nous consume des plus vives flammes de son pur amour, qui me rend toute à vous.

S^r MARGUERITE-MARIE.

D. S. B.

LETTRE LX¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

17 février 1687.

Il faut vous avouer, ma chère Mère, que Notre-Seigneur me veut bien mortifier par le retard de nos images de son sacré Cœur, bien qu'il me semble ne rien épargner de tout

1. Dans les éditions A et B, cette lettre se continuait par un morceau relatif à une prière de saint François de Sales pour son Institut et se terminait par un passage dans lequel la Bienheureuse se plaint à Notre-Seigneur de ce qu'il se sert de « sujets si impuissants », au lieu d'employer « des personnes d'autorité et de science ». Nous avons retranché ces deux morceaux qui ont été restitués, le premier à la lettre 33^e et le second à la lettre 111^e auxquelles ils appartenaient sur la foi de nos anciens Mss. et de la traduction *italienne*.

ce qui est en mon pouvoir, qui n'est qu'impuissance et misère. Mais aussi n'avancé-je rien; car le bon Père qui s'en est chargé, ayant été envoyé à Riom, et cette planche se faisant à Lyon, je crains fort que son absence ne la fasse négliger, quoiqu'il me mande qu'il y veille, et tient la main qu'elle se fasse au plus tôt, mais qu'il faut avoir patience. Mais depuis le temps que cela dure, je ne sais à quoi attribuer ce retardement, sinon à mes péchés, qui me rendent un sujet d'obstacles et de contradictions à toute bonne entreprise. Et de plus, il me semble que le démon craint extrêmement l'accomplissement de cette bonne œuvre, pour la gloire qu'elle doit donner au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le salut de tant d'âmes que la dévotion à cet aimable Cœur opérera pour ceux qui se consacreront tout à lui pour l'aimer, honorer et glorifier. Ah! ma chère Mère, que ses miséricordes viennent bien à propos sur tant de pauvres cœurs ingrats et infidèles qui périraient sans lui! Mais j'espère que son ardente charité les sauvera, et répandra partout la suavité de son pur amour, lequel veut que je vous parle sans façon, à cœur ouvert, comme une fille à sa bonne Mère, laquelle, comme je le pense, a bien su gagner la sacrée tendresse de ce divin Cœur, par l'ardent zèle que vous avez de lui procurer de l'honneur; car, en lisant votre chère lettre, je sentais s'imprimer dans mon cœur tout plein de bons sentiments à votre égard, à mesure que je lisais ce qui parlait de lui.

LETTRE LXI¹

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

28 février 1687.

Je me sers avec plaisir de l'offre que notre chère sœur

1. Ce billet est écrit au verso d'une lettre de sœur Cordier, laquelle porte la date ci-dessus du 28 février 1687.

Cordier [me fait] de ce vide, pour vous assurer de la continue de ma sincère et respectueuse amitié, qui vous rend très présente à mon esprit, devant le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me semble vous regarder comme un objet de ses complaisances, pour l'ardent zèle que vous avez de l'aimer et d'être toute à lui, en lui procurant tout l'honneur et la gloire que vous pouvez. Cela me donne une grande consolation, et je me réservais de vous la témoigner lorsque nous vous enverrions les livres des sermons du Révérend Père La Colombière, que nous faisons venir par l'entremise d'une bonne demoiselle de cette ville, qui nous a bien voulu faire ce plaisir. Je crois qu'ils coûteront six livres dix sols sans le port, les quatre tomes; je souhaite que vous les trouviez autant à votre gré que nous. Et croyez, ma très honorée Mère, que je n'ai point de plus douce satisfaction que de vous obliger, et [soyez] persuadée que je suis toute à vous, dans l'amour du sacré Cœur de Jésus-Christ.

S^r M.-M. de la V. S.-M.

D. S. B.

LETTRE LXII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[Mars] 1687.

Je profite, ma toute chère Mère, de la liberté que vous me donnez de ^a vous ouvrir mon cœur lorsque j'en aurai la facilité, espérant que vous ne me refuserez pas la douce consolation de me faire ^b réponse lorsque Notre-Seigneur vous l'inspirera, me disant franchement vos pensées. La

a) Ms. 8: « de vous écrire pour » — b) Id.: « faire part des vôtres ».

vôtre dernière m'a été bien utile dans l'état pitoyable où je me suis vue réduite depuis environ les Rois. Il me semblait que l'on m'attachait à une croix très douloureuse, où j'ai souffert ce qu'il me serait bien difficile d'exprimer, car je ne me connaissais pas moi-même, surtout les trois derniers jours de carnaval, où il me semblait être proche de ma fin. Mais comme la pensée me venait toujours que mes peines seraient adoucies en carême, je m'abandonnais à la volonté de mon Sauveur, qui voulait que je lui tinsse compagnie sur la Croix, où il demeurerait seul dans ce temps de divertissements, où il n'y avait point pour moi, ni de consolation^a ou soulagement à mes maux, ne pouvant dormir ni manger ; et ne pouvais parler qu'avec une extrême violence. Mais, hélas ! ma chère Mère^b, jamais plus de miséricorde et de bonté du sacré Cœur à mon égard, qui produit en moi une paix inaltérable, quoique jamais je n'aie été plus lâche^c, et fait tant de résistances dans les choses où il me

a) Ms. 8 : « que celle de souffrir sans espérer aucun soulagement à mes maux » — b) Id. : « croiriez-vous bien que pendant ce temps, je n'ai jamais plus ressenti les miséricordes et bontés » — c) Id. : « j'ai toujours la même peine pour l'écriture et le parloir, quoique je me fais toute la violence possible pour répondre quand je connais qu'il y va de l'intérêt de la gloire du sacré Cœur. Cependant je fais des résistances effroyables dans les choses mêmes où il me manifeste plus clairement ses volontés, comme en celle d'écrire pour ce qui concerne cette dévotion, en répondant à ceux qu'il permet s'adresser à sa petite esclave ; ce qui m'oblige d'aller souvent au parloir, ce qui n'est pas sans une grande peine, et lorsque je refuse, je me sens des reproches étranges de ne pas faire ce que Dieu veut de moi, ce qui me fait craindre d'être un obstacle aux desseins qu'il a de faire des grâces par ces faibles moyens. Ce qui me fait souffrir plus que je ne peux vous dire ; car l'on nous écrit fréquemment et si je répondais toujours, ce serait faire de nouvelles connaissances, ce qui augmenterait la peine que j'ai de voir que l'on me croit tout autre que je ne suis pas, en quoi je m'estime très malheureuse, si en me trompant moi-même, je trompe encore les autres. »

manifeste plus clairement sa volonté, comme en celle d'écrire, où il me fait connaître qu'il y a de l'intérêt de sa gloire, en répondant à ceux qui s'adressent à sa chétive esclave, au sujet de la dévotion du sacré Cœur, ou bien lorsque l'on nous demande au parloir. J'y ai tant de peine que souvent j'y témoigne beaucoup de répugnance, après quoi je me sens de grands reproches de ne pas faire ce que je crois que Dieu demande de moi ; car ne répondant pas à ces personnes sous le prétexte de vouloir vivre inconnue, je mets obstacle autant qu'il est en mon pouvoir aux desseins qu'il avait de leur faire du bien par ces faibles moyens. ce qui les prive de ses grâces. Cela me fait souffrir plus que je ne peux vous dire, car l'on nous écrit très fréquemment ; et si j'y répondais ce serait faire continuellement de nouvelles connaissances, en quoi mon amour-propre me fait estimer malheureuse d'avoir ainsi trompé les créatures, qui me croient tout autre que je ne suis. Ce qui augmenta ma peine c'est que, lorsque Notre-Seigneur me donna un engagement particulier à l'amour de son sacré Cœur, il me semble qu'il me fit entendre qu'il me montrerait combien il me faudrait souffrir pour ce même amour, et que les grâces qu'il avait à me faire n'étaient pas tant pour moi que pour ceux qu'il m'enverrait, auxquels je devais répondre simplement ce qu'il me mettrait en pensée, puisqu'il y attacherait l'onction de ses grâces, par lesquelles il attirerait beaucoup de cœurs à son amour. Cela m'est présent dans toutes mes résistances ; c'est ce qui me rend doublement coupable. Jugez après cela de mon infidélité, et s'il ne vaudrait pas mieux que je fusse morte que de mener une vie si criminelle. Je vous prie, ma chère Mère, de me dire votre sentiment, et ce que je dois faire, car ma vie m'est une espèce de martyr continu. Je fais un très mauvais usage de mes croix, qui pourtant me semblent si précieuses, que je ne peux être un moment sans souffrir, que je ne me croie en même temps perdue. Priez le sacré Cœur

qu'il m'ôte le pouvoir de lui résister. Je ne vous oublie pas¹, etc.

D. S. B.

LETTRE LXIII

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS !

[Mars 1687.]

Je n'ai pu, mon très cher frère, me mortifier jusqu'à ce point que de laisser passer une occasion si favorable, sans

1. Ces cinq mots arrêtés, dans le Ms. 6, par etc. montrent que la lettre n'a pas été copiée jusqu'au bout, dans le Ms. 6, et que le texte se continuait par tout le morceau ou une partie du morceau ci-dessous, pris à A et B : « Je ne vous oublie pas en sa sainte présence, ni toutes les intentions que vous me marquez ; et je ne peux m'empêcher de vous témoigner la joie que mon cœur a du plaisir que M. votre Confesseur¹, votre très honorée Mère², et votre Charité donnent à mon Seigneur Jésus-Christ, par le zèle que vous avez de le faire connaître et aimer. Continuez, ma chère Mère, car, par ce moyen, vous vous rendrez, devant ce sacré Cœur, un parfum de suavité.

« Pour répondre à ce que vous me dites dans votre dernière, — celle-ci étant commencée avant que nous l'ayons reçue, — il me semble que toutes mes prières et tout ce que je peux faire ne tend qu'à ce seul but, d'établir le règne du sacré Cœur ; et maintenant d'obtenir l'entérinement de la requête que vous avez à Rome pour ce sujet. Je ne manque pas d'y intéresser la très sacrée Vierge, et notre bienheureux Père La Colombière, lequel, j'espère, nous y sera d'un très grand secours ; car [si vous tenez sa place sur la terre, je crois qu'il tient aussi la vôtre dans le ciel, pour aimer et glorifier ce divin Cœur.]³ J'espère toujours que nous obtiendrons ce que nous souhaitons pour la gloire de cet aimable Cœur, à moins que mes grandes infidélités n'y mettent obstacle. Si la chose ne réussit pas, n'en attribuez la cause qu'à mes péchés, nonobstant lesquels je ne laisse pas de vous offrir souvent au sacré Cœur. Priez-le aussi pour moi, je vous en conjure, ainsi que de me croire toute à vous dans l'amour de ce sacré Cœur. »

1. M. Charollais.

2. La mère Marie-Dorothee Desbarres.

3. Le passage entre crochets se trouve à peu près textuellement au second alinéa de la lettre 44°.

vous assurer qu'il me semble que le Seigneur va toujours augmentant et fortifiant la véritable amitié qu'il m'a donnée pour vous, surtout depuis votre dernière lettre. Vous avez si entièrement gagné mon cœur par l'ouverture que vous m'avez [faite] du vôtre, qu'il me semble qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour votre avancement au saint amour, et pour vous faire correspondre parfaitement aux desseins que Dieu a sur vous, qui sont, si je ne me trompe, de vous faire arriver à une haute perfection. C'est pourquoi, voyez-vous, mon cher frère, il ne vous faut pas flatter : il ne se contentera pas de vous d'une vertu médiocre, parce qu'il a beaucoup de grâces à vous faire, et à d'autres personnes par votre moyen. Ne le frustrez donc pas de ce qu'il attend de vous, qui est une vie conforme à la sainteté de votre ministère. Oh ! que vous auriez de regret à l'heure de la mort, de vous voir frustré de la couronne qui est préparée à votre fidélité à suivre généreusement les lumières que le Seigneur vous donne ! Je sais bien que ce ne sera pas sans vous faire bien de la violence ; mais c'est en cela même, et dans la victoire de ces répugnances que vous sentez parfois si violentes, où Dieu a attaché le plus grand prix de votre couronne, et dans le dépouillement de toutes ces choses périssables, dans la privation de tous ces faux plaisirs qui vous laissent mille remords de conscience, avec une certaine altération d'en prendre toujours davantage. Et à vous dire la vérité, vous ne trouverez de paix ni de repos que lorsque vous aurez tout sacrifié à Dieu. Je lui demande même cette grâce, par l'ardent désir que j'ai que vous soyez tout à lui par le mépris de tout le reste. Vous aurez bien à souffrir pour en venir là, mais la grâce ne vous manquera pas, ni la force et le secours du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Si vous saviez, mon cher frère, la consolation qu'il me fait sentir du changement qu'il me semble me faire connaître que vous avez fait depuis peu ! Je ne vous puis expri-

mer ma joie sur ce point, puisque je crois qu'il commence à être content de vous ; et je le supplie de tout mon cœur vouloir achever ce qu'il a commencé en vous, et vous donner une sainte persévérance. Je vous parle peut-être trop librement, mais prenez-vous-en à la tendresse de mon cœur, lequel serait moins sensible à votre vrai bien s'il vous aimait moins ; mais je ne peux en user autrement avec vous, que je ne considère plus que comme un autre moi-même. Je vous conjure d'en agir ainsi à mon égard, et de ne me point celer ce que le Seigneur vous fera connaître nécessaire pour ma parfaite conversion, dont j'ai un si grand désir, mais sans nul effet, étant bien éloignée de ce que Dieu veut de moi, qui n'ai encore rien fait pour lui. Aidez-moi par vos saints sacrifices, afin que du moins je puisse apprendre à bien souffrir, puisqu'il me semble que c'est là tout ce qu'il veut de moi, et de l'aimer en souffrant, et qu'il ne m'a mise en cette vie que pour cela ; aussi ne suis-je pas un moment sans souffrir, sans que pour cela je m'en ennuie, et, par sa miséricorde, il me rend toujours plus affamée de la Croix. Priez-le, mon cher frère, que je n'abuse pas d'un si grand bien, car la Croix est un trésor inestimable. L'on m'a ouvert ces jours passés un doigt avec un rasoir jusqu'à l'os. La douleur me semble un précieux gage de l'amour de Notre-Seigneur, en l'amour duquel je suis toute à vous, etc.

LETTRE LXIV ¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1687.

Il semblait, ma toute chère Mère, qu'il manquait quelque chose à ce que notre souverain Maître exige de son indigne

1. Cette lettre manque à nos vieux manuscrits. Nous la donnons,

esclave, s'il n'y avait encore ajouté le sacrifice du silence auprès de Votre Charité, n'osant plus vous écrire à cause de la grande confusion que je ressens du retardement de la planche des images de son adorable Cœur. Vous ne sauriez croire combien cela m'a fait et me fait encore souffrir. Je n'en attribue la cause qu'à mes péchés, qui me rendent indigne de rendre aucun service à ce divin Cœur, auteur de toute sainteté. Je ne sais donc plus que vous en dire, sinon peut-être que non-seulement il veut que vous les payiez, mais que vous les fassiez faire vous-même, selon qu'il vous l'inspirera. Et j'ai pris cette pensée dans la peine que je souffre de n'en pouvoir apprendre aucune nouvelle, ce Père qui m'avait promis d'y faire travailler étant fort éloigné. Mandez-moi, s'il vous plaît, votre pensée, et si vous la pouvez faire faire ; nous vous renverrions l'argent. Que j'aurais de joie si cela se pouvait ! Et je vous avoue qu'il n'y a point de peines ni de tourments qui ne me semblent doux pour le faire régner, selon son désir, dans tous les cœurs de ses créatures ; et pour cela j'embrasserais de tout mon cœur les supplices de l'enfer, ôté la privation de l'aimer. Ce m'est une douce consolation de parler à un cœur qui l'aime, et qui en est aimé si tendrement que je ne puis m'empêcher de le regarder comme celui d'une de ses plus fidèles amies, à laquelle nous présentons ce petit livret¹ que la mère de Soudeilles a fait imprimer, après que quelques personnes de considération, et que je ne connais pas, lui eurent fait présent des litanies de ce sacré Cœur, de l'amende honorable.....

conformément aux éditions précédentes, en retranchant toutefois la dernière partie qui appartient à la lettre 65^e et que nous lui avons restituée. Il y est question de la confusion de la Bienheureuse en se voyant clairement désignée dans le « court exposé » du livret de la Mère de Soudeilles.

1. V. la note de la lettre suivante.

LETTRE ¹ LXV

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1687.

J'espère, ma chère Mère, que puisque vous prenez part à mes intérêts, vous bénirez notre Souverain de la part qu'il m'a faite de sa Croix. Ah ! qu'il fait bon vivre et mourir accablée sous son poids, dans la privation de toute consolation ! C'est ^a la prétention du pur amour qui ne laisse point de repos à l'âme qui s'est tout abandonnée à son pouvoir.

Je vous envoie les litanies du sacré Cœur de Jésus et le reste qui m'a donné ce qui m'est bien dû ² qui est l'humiliation ^b et confusion. Vous comprendrez bien ce que je

^a Ms. 8 : « c'est là, la seule prétention » — ^b) Mss. 8, 9 et 3 : « et des confusions effroyables. »

1. Nous avons rétabli le texte de cette lettre d'après les Mss. 6, 8, 9, 3 et la trad. *ital.* qui concordent tous, sauf pour le dernier alinéa : « Voici ce qu'il m'a donné pour occupation... » qui ne se trouve que dans le Ms. 6 et la trad. *ital.* — Ce passage est déjà à la fin de la lettre XXXI^e ; néanmoins, à cause de l'autorité particulière du Ms. 6 et de la trad. *ital.*, nous l'avons laissé subsister ici, dans l'impossibilité où nous sommes de décider s'il appartient à la présente lettre où à la XXXI^e. Au reste, il est possible qu'originellement cette lettre n'en ait fait qu'une avec la précédente.

2. La Mère de Soudeilles avait fait imprimer à Moulins, en 1687, un livret de douze pages qui contenait : un court exposé de la dévotion au sacré Cœur, d'après le journal des retraites du P. de La Colombière, une consécration et une amende honorable au sacré Cœur, les litanies du Cœur de Jésus et les litanies du Cœur de Marie. Dans le court exposé il était question des révélations faites à « une personne de piété ». Les initiés savaient que c'était S^r Marguerite-Marie qui était ainsi désignée ; d'où la confusion éprouvée par la Servante de Dieu.

veux dire et dont j'aurais sujet de vous accuser. Mais la volonté de Dieu soit faite, mon cœur^a étant indifférent à l'humiliation et à la consolation, ne faisant attention ni réflexion sur cela ; mais il me suffit qu'il se contente par la continuelle destruction de moi-même. Et, n'ai-je pas trop de plaisir, parmi mes amertumes, de voir cette sainte dévotion s'insinuer et se soutenir d'elle-même, malgré les contradictions que Satan y suscite^b pour s'y opposer ? Il régnera malgré ses ennemis et se rendra^c le maître des cœurs qu'il veut posséder ; car c'est la principale fin de cette dévotion de convertir les âmes à son amour.

Voici ce qu'il m'a donné pour occupation : « La Croix est ma gloire, l'amour m'y conduit, l'amour me possède, l'amour me suffit. » Je vous prie de brûler mes lettres quand vous les avez lues et qu'elles ne soient vues que de vous. Je ne sais si je me trompe en tout ce que je vous dis ; je prie le Seigneur vous le faire connaître. Etc.

D. S. B.

LETTRE LXVI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1687.

Voilà, ma chère Mère, l'argent et le crayon que ce bon Père nous a renvoyé avec un déplaisir sensible de n'avoir pu achever l'œuvre. Mais Dieu, qui fait tout pour le mieux, fera que l'image en sera mieux faite, car ce dessin dont il

^a Mss. 9 et 3 : « se sentant indifférent » — ^b Ms. 8 : « de toute part » — ^c Mss. 8, 9, 3 et *ital.* : « le maître et le possesseur de nos cœurs. »

nous a envoyé le crayon n'est pas joli ni à mon gré. C'est pourquoi vous m'obligerez infiniment de le changer, suivant l'idée que Notre-Seigneur vous donnera, le tout étant laissé à votre jugement. Persévérez, ma bonne Mère, dans votre zèle à faire honorer ce sacré Cœur, vous et toutes ces bonnes âmes dont vous me parlez qui s'y intéressent, pour lesquelles je vous parlerai à la première occasion, ne pouvant à présent vous rien dire sur ce sujet, sinon qu'elles sont bien heureuses, et vous aussi, d'être employées à une si glorieuse entreprise, dans laquelle il ne faut point s'étonner des contradictions, qui sont une des marques les plus infaillibles que Dieu en sera glorifié par le règne du sacré Cœur de son divin Fils. Une autre fois j'en dirai davantage¹. Dieu soit béni!

1. On sait que sœur Jeanne-Madeleine Joly, encore qu'elle n'eût aucune habitude du dessin, s'appliqua par obéissance à tracer une autre esquisse qui répondit mieux à la pensée de la Bienheureuse. Elle y réussit parfaitement. On aurait envoyé cette image nouvelle à Marguerite-Marie qui en aurait remercié l'auteur par le billet suivant, qui est la lettre LXII de B, mais qui ne se retrouve dans aucun de nos recueils manuscrits anciens et modernes. — Au reste, on trouvera dans la lettre 80 les remerciements authentiques de la Servante de Dieu au sujet de l'image de la sœur Joly :

A SŒUR JEANNE-MADELEINE JOLY, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

1687.

Je ne puis vous exprimer les doux transports de ma joie en recevant votre image, qui est telle que je la désirais. La consolation que j'éprouve de l'ardeur que vous témoignez pour le sacré Cœur est au-dessus de toute expression. Continuez, ma chère sœur; j'espère qu'il régnera ce divin Cœur, malgré tout ce qui s'y oppose; pour moi, je ne puis que souffrir et me taire. »

LETTRE LXVII

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS !

[Vers le mois d'avril 1687¹].

Je prie l'adorable Cœur de Jésus, mon très cher frère, d'établir à jamais dans les nôtres son règne d'amour et de paix. Vous me faites confusion de vous intéresser comme vous faites à ma santé, qui est si inutile à la gloire de Dieu, auquel ma vie, jusqu'à présent, a été si injurieuse, que je mets au nombre des plus grandes miséricordes qu'il exerce sur mon âme celle qu'il me fait de me faire souffrir ici-bas en terre, en me donnant quelque conformité à sa vie souffrante, par le mérite de laquelle j'espère acquitter quelque chose de cette grosse dette que j'ai encourue par mes péchés, si vous m'aidez toujours du secours de vos saints sacrifices, sur lesquels je fais grand fond. Continuez-moi donc cette charité, car c'est où est fondée toute mon espérance, vous assurant que je ne vous y oublie pas lorsque j'ai le bonheur d'y assister, et j'ai bien remercié le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ des grâces qu'il vous fait, le suppliant vous les continuer, et vous faire celle d'y correspondre fidèlement, et persévérer constamment dans les saints désirs qu'il vous donne de l'aimer et glorifier, en le faisant connaître. Vous ne pouvez me faire un plus sensible plaisir, dans la pensée que j'ai que vous ne pouvez rien faire de plus salutaire à votre chère âme, pour laquelle j'avoue

1. Cette lettre se rattache évidemment à celle du mois de mars, dans laquelle la Bienheureuse faisait allusion à ses souffrances. Son frère dut s'en informer, comme l'indiquent les premières lignes qui répondent sur ce sujet. Elle semble donc naturellement placée vers cette époque ; la lettre suivante pourrait y avoir été jointe.

que je m'intéresse fortement. Et vous avez raison de dire qu'elle n'est qu'une avec la mienne dans le sacré Cœur. C'est pourquoi je prends la liberté de vous dire si franchement mes pensées, ce que je ne ferais pas si je vous aimais moins.

Vous me donnez une consolation extrême lorsque j'apprends que vous vivez conformément à votre état et vocation, et aux promesses que vous avez faites au Seigneur. Pensez-y souvent, mon cher frère, car il ne faut pas recevoir la grâce en vain, puisqu'il est autant terrible de tomber entre les mains d'un Dieu vivant, comme il est doux de se jeter maintenant entre les bras d'un Dieu mourant pour notre amour, lequel ne cherche qu'à nous faire part de ses miséricordes. Priez-le qu'il les répande sur ma pauvre âme, qui en a un si grand besoin ; mais il nous faut confier en sa bonté, en tâchant de correspondre à ses dessein, etc.

LETTRE LXVIII

A SON FRÈRE LE MAIRE

VIVE † JÉSUS!

[1687, vers le mois d'avril].

Vous ne me pouviez plus sensiblement obliger, mon très cher frère, que de me donner de si heureuses nouvelles par les bons sentiments que le sacré Cœur conserve dans le vôtre. Je craignais qu'il ne se fût refroidi à son égard, ce qui m'aurait causé une sensible douleur ; et je n'osais plus vous en parler, parce que les dévotions ne sont jamais bien solides si elles ne viennent du mouvement de la grâce, et je ne doute pas que la vôtre, qui produit de si saintes intentions, ne vienne de ce côté-là. Et il me semble même que

j'avais senti quelque envie que la chose fût comme vous me la proposez. Mais ne croyant pas que votre amour pour ce Cœur adorable voulût s'étendre à une telle dépense que celle que vous me dites, c'est pourquoi je n'aurais osé vous en rien témoigner, et je me tournais alors du côté du lieu que je vous avais dit, pensant que le nombre des personnes étant plus grand, cela suppléerait au reste. Mais nous voyons donc bien maintenant qu'il faut exécuter ce que vous m'avez proposé, sans jamais vous en dédire ; et vous me donnerez une des plus grandes consolations que je puisse recevoir en cette vie mortelle, puisque rien ne m'y peut réjouir que d'y voir aimer, honorer et glorifier ce divin Cœur de mon Seigneur Jésus-Christ, et le bonheur de me pouvoir consommer en souffrant pour son amour. O mon cher frère, que vous serez heureux s'il vous fait une si grande grâce de pouvoir venir à bout de votre entreprise !

Soyez donc ferme, je vous en conjure, dans l'exécution des sentiments qu'il vous communique, afin que vous ne trompiez pas les desseins qu'il a de vous faire saint. Ses grâces ne vous manqueront pas pour cela ; mais il attend de vous et de moi une fidèle correspondance, par retour au grand amour qu'il a pour nous. Mais je ne peux vous exprimer à présent mes sentiments sur ce sujet. J'espère que mon frère [le prêtre] ne refusera pas de contribuer de tout son pouvoir à un dessein si à la gloire de ce divin Cœur, comme est le vôtre, et qui attirera sur vous et sur votre famille beaucoup de grâces¹, etc.

1. Chrysostome Alacoque, de son propre mouvement, avait proposé d'ériger, dans l'église du Bois-Sainte-Marie, une chapelle au sacré Cœur de Jésus.

LETTRE LXIX

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS ¹
 (L'autographe est au monastère de Nevers.)

V. † J.

De notre monastère de Paray, ce 8 avril 1687.

Ma très honorée Mère,

Si je me fais bien du plaisir de vous envoyer les livres que vous souhaitez, je n'en ai pas moins de voir l'estime que vous en faites. Je crois que quand Votre Charité les aura vus, ces bons sentiments ne diminueront pas. Mais j'espère que vous en saurez mieux profiter que moi, qui suis si infidèle à la grâce que je ne sais comme la bonté du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se lasse de mes ingrattitudes. Je vous avoue, ma chère Mère, que je me sens pourtant une sensible joie de savoir que ce divin Cœur est aimé et honoré dans votre communauté, pour laquelle j'ai une estime et affection toutes particulières; et je m'estimerais heureuse d'avoir quelque part en leur souvenir devant ce sacré Cœur; et je vous suis bien obligée de l'assurance que Votre Charité me [donne] de ne m'y pas oublier, et de vouloir bien continuer l'union qu'il a faite de nos cœurs. C'est de tout le mien que je suis toute à vous dans son saint amour.

S^r M.-M. d. I. V. S^{te}-M. — D. S. B.

1. La dévotion au sacré Cœur se développe de jour en jour dans le monastère de Moulins. La Bienheureuse en favorise de tout son pouvoir les consolants progrès, surtout au moyen des livres du Père de La Colombière, auxquels son humilité eût voulu attribuer tout le succès d'une si glorieuse mission. Cinq lettres paraissant toutes écrites dans le courant de cette même année 1687 n'ont pas d'autre motif que les envois de ces ouvrages, ou les félicitations adressées à la Mère de Soudeilles par l'humble apôtre du Cœur de Jésus.

Vous aurez la bonté de nous marquer combien vous voulez de livres de la Retraite du R. P. La Colombière ; car de ce que vous nous marquez d'argent, je crois que peu s'en manquera qu'il n'y en ait pour en avoir trois.

Si je ne me donne l'honneur de répondre à la chère sœur de La B., ce sera à la première occasion ¹.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE LXX

A SŒUR F.-M. DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Riom.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray, ce 8^e avril 1687.

Je bénis Dieu en lisant votre lettre, mon intime sœur, de ce qu'il vous donne des preuves sensibles d'un véritable amour, par la voie des anéantissements. Ainsi comme il vous en donne la vue, suivez-la sans rien craindre, et je crois que vous ferez ce qu'il veut de vous pour établir son règne en votre cœur. Je pense qu'il en veut bannir les créatures, et puis vous-même. C'est pourquoi réjouissez-[vous] lorsque vous en recevrez quelque oubli ou mépris, et pensez que c'est afin que vous les bannissiez de votre cœur, lequel il ne faut plus répandre au dehors, mais lui retrancher l'affection aux choses extérieures, afin qu'il s'applique tout à aimer son Dieu résidant dans lui-même. Et je pense qu'il vous fera de grandes grâces si vous avez le courage de le suivre par un entier oubli de vous-même, abandon à sa pro-

1. La Bienheureuse n'attendit pas cette autre occasion ; le même jour elle put écrire à son amie, comme le prouve la date de la lettre suivante.

vidence et une grande pureté d'intention, vous unissant toujours à celle du sacré Cœur de Notre-Seigneur, aimant par son amour et voulant par sa volonté. Enfin choisissez-le pour votre oratoire sacré où vous ferez vos prières et oraisons, afin qu'elles soient agréables à Dieu. Et il me semble qu'un des meilleurs moyens pour l'avancement à notre perfection, c'est l'examen particulier sur le défaut que nous avons entrepris de détruire, et sur la vertu contraire que nous désirons acquérir ; et marquer nos fautes sur un petit livret, pour nous en imposer toujours quelque pénitence à la fin du jour.

Je vous demande pardon, ma très aimée Sœur, de la liberté que je prends de vous dire si simplement mes pensées ainsi comme votre humilité vous le fait désirer. Ce n'est pas que je ne sache que vous faites encore plus que tout cela, mais je pense [que] Dieu veut que vous avanciez de plus en plus dans les voies de son pur amour, suivant les désirs qu'il vous en donne. Mais contentez-vous des occasions qu'il vous fournira, soit d'humiliations ou contradictions ; et ne les cherchez pas, mais profitez-en en silence. C'est le souhait de votre indigne sœur.

M.-M. de I. V. S^{te}-M. — D. S. B.

Notre chère sœur Cordier présente ses très humbles respects à votre très honorée Mère ¹, et à vous, ma chère Sœur, qu'elle aime très sincèrement. Et moi, je vous conjure de demander à Dieu ma véritable conversion, vous assurant que vous n'êtes pas oubliée dans mes indignes prières. Vous ne serez peut-être pas fâchée que je vous envoie ce petit billet de l'aspiration qu'une sainte âme nous a laissée ².

La suscription porte : « *Pour ma très honorée sœur Félice-Madeleine de la Barge, à Moulins.* »

1. La Mère de Soudeilles.
2. Billet qu'on n'a pas retrouvé.

LETTRE LXXI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Commencement d'avril] 1687.

Hé bien ! ma chère Mère, que dirons-nous de notre tout aimable Jésus ? Jamais je n'y ai tant découvert de bontés miséricordieuses et me suis moins sentie capable de les exprimer, non plus que ma joie à la vue de « ces chers livres qui, comme je l'espère, ne contribueront pas peu à l'augmentation de son règne ¹. Je vous félicite de vos heureux succès aux entreprises que vous faites pour sa gloire. Il vous fait connaître par là le plaisir qu'il y prend et le désir qu'il a que vous continuiez de travailler à une si bonne œuvre jusqu'à sa perfection. Ne vous lassez donc pas, car il me semble que c'est par cela qu'il veut retirer beaucoup d'âmes de la perdition éternelle, car ce divin Cœur est une

a) Ms. 8 : « à la vue de ce cher livre, qui, comme je l'espère, ne contribuera pas peu à l'amplification de son règne »

1. Le livret composé par la sœur Joly, avec l'aide de M. Charollais, confesseur du monastère de Dijon, fut d'abord imprimé secrètement en 1686 et envoyé à la supérieure de la Visitation de Rome pour qu'elle fit les démarches nécessaires à l'effet d'obtenir l'approbation de la messe du sacré Cœur. On répondit de Rome qu'on n'approuvait les dévotions que lorsqu'elles avaient été autorisées pendant quelque temps par les Ordinaires des lieux. On envoya alors le livret à l'Évêché de Langres qui l'examina, l'approuva et permit « qu'on le fit imprimer et débiter ».

(Note sur l'établissement de la dévotion au sacré Cœur dans la communauté de Dijon, tirée des archives de la Visitation de Nevers. D'autre part, on lit dans les *Annales de la Visitation de Dijon*, p. 143 : « Ce livre fut imprimé en 1686 et envoyé dans presque tous les monastères de l'Ordre. » On peut bien croire que Marguerite-Marie fut la première à le recevoir.

forteresse et un asile assuré à ceux qui s'y voudront réfugier pour éviter la divine justice, dont le juste courroux inonderait les pécheurs avec leurs péchés, à cause du grand nombre qu'ils en commettent à présent, qui irritent la divine colère de ce sacré Cœur qui est un abîme de toutes sortes de biens où il nous faut perdre pour ne plus rien goûter des choses de la terre.

Je ne puis m'empêcher de vous dire, ma chère Mère, la grâce que je reçus le jour du vendredi saint [28 mars 1687] que me trouvant dans un désir ardent de recevoir Notre-Seigneur, je lui dis avec beaucoup de larmes ces paroles : « Aimable Jésus, je me veux consommer en vous désirant, « et ne vous pouvant posséder en ce jour, je ne laisserai^a « de vous désirer ! » Il vint me consoler de sa douce présence me disant : « Ma fille, ton désir a pénétré^b mon « Cœur si avant, que si je n'avais pas institué ce Sacrement « d'amour, je le ferais maintenant pour me rendre ton ali- « ment. Je prends tant de plaisir d'y être désiré, qu'autant « de fois que le cœur forme ce désir, autant de fois je le « regarde amoureusement pour l'attirer à moi. » Cette vue s'imprima si vivement en moi, que je souffrais une grande peine de voir mon Jésus si peu^c désiré dans cet auguste Sacrement ; surtout quand on en parlait avec froideur et indifférence, ce m'était une peine insupportable.

Une fois il me fut dit d'une voix pleine d'autorité : « Je « te rendrai si pauvre, si vile et abjecte à tes yeux, et je « te détruirai si fort en la pensée de ton cœur, que je « pourrai m'édifier sur ce néant. » Ces paroles eurent tant d'effet en moi que je n'y pouvais penser qu'avec horreur^d.

a) Ms. 9 : « je ne cesserai » — b) Ms. 9 : « a pénétré si avant dans mon cœur » — c) Id. : « si peu aimé et désiré dans cet auguste sacrement, surtout quand l'on s'en retirait ou qu'on en parlait avec froideur » — d) Id. : « tant j'y voyais de misères. »

Après quoi, le même Ms. 9 donne le morceau suivant qui ne se retrouve pas ailleurs et mérite bien d'être conservé : « Je ne

Priez pour moi, s'il vous plaît, et croyez que je suis toute à vous.

SR M.-M. — D. S. B.

LETTRE LXXII

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS!

Ce 14 avril 1687.

Je n'ai garde, mon très cher frère, de perdre cette occasion sûre, puisque vous le souhaitez, me faisant un plaisir de ce qui peut vous donner quelque satisfaction. Vous me dites que vous appuyez votre salut sur ce faible roseau. Hélas ! que je m'affligerais si cela était, pour le danger où vous [vous] exposeriez de vous perdre, vu que je pense que personne n'a plus sujet de craindre pour le sien que moi, tant je me vois méchante et infidèle à mon Dieu. Mais il nous y faut travailler tous deux sans nous lasser, puisque, comme vous le savez, la couronne de gloire ne sera donnée qu'au vainqueur qui aura persévéré jusqu'à la fin. Je prie notre divin Maître que nous soyons de ce nombre.

Vous ne me marquez rien de la fondation dont mon frère m'avait parlé. Vous ne sauriez croire le plaisir que vous me faites d'avoir du zèle pour la gloire du sacré Cœur de notre divin Sauveur. C'est là, comme je pense, un des plus courts moyens pour obtenir notre sanctification. Je

pouvais comprendre comment l'on me pouvait souffrir, tant je me trouvais destituée de tout. J'avais une si grande crainte que les dons de Dieu me fissent estimer des créatures qui louent souvent ce qui est digne de reproche, que j'aurais mieux aimé en être privée, et je craindrais moins toutes les fureurs de l'enfer que les langues venimeuses armées de louanges, qui jettent un poison secret dans l'âme, qui la tue imperceptiblement, si Dieu par sa bonté ne lui applique le divin épithème de l'humiliation. »

désire la vôtre comme la mienne propre, vous n'en devez pas douter. Mais, hélas ! mon cher frère, il nous faut faire violence pour arriver à la perfection que Dieu [demande] de nous, qui n'est pas petite, puisqu'il veut faire de vous un saint. Oui, il en veut faire un saint, si vous voulez correspondre à ses desseins, suivant les lumières qu'il vous en donne ; et j'espère qu'il ne vous refusera pas les grâces nécessaires pour cela. Et ne croyez pas que pour travailler au salut des âmes qu'il a confiées à votre soin, ce soit un empêchement au vôtre ; au contraire, c'est par ce moyen que vous obligerez sa bonté à vous donner de plus grand secours pour l'opérer avec moins de dangers. Veillez donc soigneusement sur votre petit troupeau, et leur soyez un charitable père qui pourvoit à tous leurs besoins spirituels : et surtout, faites que votre vie leur soit un exemple de vertu et de bonne odeur, et le Seigneur vous comblera de ses saintes bénédictions. Ne soyez point intéressé, ni attaché aux choses de la terre, mais tenez-en votre cœur libre autant que vous le pourrez. Point de respect humain lorsqu'il s'agira de la gloire de Dieu. Soyez doux et patient envers tous, afin de donner la confiance à un chacun, et surtout aux pauvres, de s'adresser à vous dans leurs besoins. Ayez tout le monde pour ami, et nul pour ennemi, tant qu'il se pourra selon Dieu.

Mais sur toute chose, mon cher frère, tenez toujours votre âme nette de tout péché, fuyant toutes les conversations dangereuses. Excusez la liberté que je prends de vous parler ainsi ; vous devez être persuadé que cela ne vient que d'un cœur qui vous chérit tendrement dans celui de Notre-Seigneur, qui me fait ressentir autant de joie de votre avancement en son saint amour comme du mien propre. Et ma consolation sera entière lorsque j'apprendrai que vous n'oubliez rien de tout ce qui est propre à contribuer à votre avancement dans la perfection. C'est ce que je souhaite, etc.

D. S. B.

LETTRE LXXIII

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 1^{er} mai 1687.

Ma très honorée Mère,

Vous ne me sauriez donner plus de joie que de me donner des nouvelles de l'amplification de la dévotion du sacré Cœur de Jésus-Christ; et je crois qu'elle ne sera pas inutile à ce bon Monsieur, non plus qu'à tous ceux qui y auront recours avec confiance. J'en supplierai de tout cœur notre adorable Jésus de les remplir de ses grâces et de son amour.

Nous vous envoyons les cinq tomes des livres du R^d Père de La Colombière, et lorsque nous aurons fait venir ceux de ses Retraites, nous vous les enverrons. Cependant je vous souhaite toute embrasée de plus en plus de l'amour de cet aimable Cœur, dans lequel je suis toute à vous.

S^r M.-M. D. L. V. S.-Marie. — D. S. B.

Notre très honorée Mère vous assure de ses respects, et notre chère sœur Cordier en dit le même à Votre Charité.

La suscription porte : « *Pour ma très chère sœur en Notre-Seigneur, notre sœur Louise-Henriette de Soudeilles, sup^{re} de notre monastère de la Visitation, à Moulins.* »

Maria Concepta est sine peccata.

LETTRE LXXIV

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR¹

[mai 1687]

Je vous avoue de bonne foi que je ne me sens point de plus doux plaisir que lorsque vous me parlez de ce divin amour dans la pure souffrance, et que je ne m'estime malheureuse que de n'avoir encore rien pu souffrir dans la pureté de l'amour, et je crois que c'est en punition de mes péchés que je ne saurais avoir la moindre croix qu'on ne la publie, et que le plus souvent Dieu n'y soit offensé. C'est ce qui m'afflige et me fait croire que toutes les créatures doivent avoir une extrême horreur de moi, et que toutes ont droit de se venger des péchés que je commets et dont je suis la cause. Aussi puis-je vous dire que j'ai le bonheur de n'avoir autres caresses ni consolations de la part des créatures que celles des croix et humiliations; et jamais je n'en fus plus riche. Ce petit mot vous soit dit en passant pour vous exciter à rendre grâces pour moi au sacré Cœur, et le prier qu'il me donne celle de faire profit d'un si précieux trésor. Quand il serait en mon pouvoir que les choses fussent autrement, j'en ôterais seulement ce qui peut offenser Dieu, et pour tout le reste je voudrais toujours tout ce qu'il permet pour mon humiliation, et j'en fais toute ma joie auprès de l'adorable Cœur de mon Jésus.

Mais croyez, ma chère Mère, que la nature se contente tellement quand elle se voit flattée et compatiée, que cela m'empêche de pouvoir compter pour une souffrance mon

1. La Mère Greyfié, qui nous a conservé cette lettre, la fait précéder dans son *Mémoire*, par ces quelques mots : « J'avais écrit quelque chose touchant la souffrance à cette chère Sœur, à l'occasion d'un panaris pour lequel il lui fallut ouvrir un doigt. Elle me répondit ce qui suit. »

mal de doigt, parce que l'on me disait sans cesse que je souffrais beaucoup. Il me semblait qu'on me le devait dire pour se moquer de me voir si sensible à une si légère douleur, qui n'a pas laissé de donner lieu à l'expérience que j'ai faite combien il est agréable à la nature d'avoir de tels soulagements, car elle ne peut se résoudre à souffrir sans appui, parmi les humiliations, mépris et délaissements des créatures. C'est pourtant ce que le pur amour demande; et, hors de là, nos souffrances n'en méritent pas le nom.

Je serai toujours toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus, de quelle manière il vous inspire d'en user à mon égard, de même que notre très honorée Mère¹, pour laquelle je vous puis assurer avoir tout le respect, l'estime et la confiance qu'on peut avoir pour une aussi bonne et charitable Mère qu'elle est. J'expérimente continuellement son soin et ses bontés, en quoi je crois qu'elle excède à mon égard. C'est tout ce dont j'aurais sujet de me plaindre de sa Charité, ne me voulant pas croire aussi méchante qu'en effet je la suis, toujours infirme et languissante, et toujours toute à vous dans le Cœur adorable de notre divin Maître.

LETTRE LXXV

A LA MÈRE LOUISE-HENRIETTE DE SOUDEILLES, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray
ce 25 juillet [1687].

Je prie l'aimable Cœur de Jésus de consommer les nôtres des pures flammes de son saint amour, afin qu'ils vivent et

1. La Mère Marie-Christine Melin.

ne respirent que pour l'aimer, honorer et glorifier. Je profite avec plaisir de cette occasion, ma très honorée Mère, tant pour vous assurer de la continue de ma sincère et respectueuse amitié, que pour vous envoyer les deux livres de la Retraite du R^d Père La Colombière, que l'on nous a fait venir de Lyon, en nous assurant que c'était là tout le surplus de votre argent.

Je vous avoue, ma chère Mère, que je ne saurais penser qu'avec plaisir au zèle ardent que ce sacré Cœur vous donne de le faire aimer et connaître. Je vois en cela une grande marque de son amour pour Votre Charité, laquelle ne se doit jamais lasser en ce saint œuvre qui vous sera comme je le pense, d'un [grand] prix devant Dieu, en la présence duquel je ne vous oublie pas dans mes indignes prières, vous suppliant de ne pas refuser le secours des vôtres à celle qui est tout à vous dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

S^r M.-M. de la V. S.-M.

D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE LXXVI

A SŒUR DE THÉLIS¹, A LYON
(L'autographe est au monastère de Paray.)

VIVE † JÉSUS !

[Septembre 1687.]

Je prie l'adorable Cœur de Jésus, ma très honorée sœur, vous faire sentir les puissants effets de sa miséricordieuse charité, et de vous donner lui-même ce que vous cherchez

1. Quatre sœurs de Thélis firent successivement profession au

et ne pouvez trouver dans la plus méchante et indigne pécheresse qui puisse être ; ce qui m'oblige à garder le silence à votre égard comme j'ai le désir de le faire envers tout autre, si l'obéissance, qui m'est une loi inviolable, ne m'ordonnait de vous répondre simplement mes pensées, ce que je vais faire sans façon, puisque vous le souhaitez.

Premièrement, dans tout ce que Votre Charité nous dit, c'est cette forte persécution de la grâce que vous sentez parmi tant de rechutes que je trouve de meilleur, parce que cela marque l'ardent désir que Dieu a de sauver votre âme ; ce qu'il ne fera pourtant pas sans notre coopération. C'est pourquoi il ne nous faut pas flatter ; car si nous pensons de lui toujours résister, elle se lassera enfin de nous poursuivre, et se retirera tout doucement de nous, et nous demeurerons comme insensibles à notre perte. C'est pourquoi, si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas votre cœur, et tâchez de profiter de cette retraite que vous allez faire pour cet effet, par une forte et efficace volonté de vous vaincre en vous faisant une continuelle violence, soit pour vous détacher de vous-même, ou des autres pierres d'achoppement qui ne vous sont pas inconnues. Mais il ne faut plus de fautes volontaires, si vous désirez rentrer dans les bonnes grâces de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; autrement c'est en vain que vous les cherchez, car il se jouera de nous comme nous nous sommes joué de sa grâce. Sa bonté nous veuille garder de ce mal, qui est plus grand qu'on ne le peut exprimer : car quel bien pourrait avoir une âme qui a perdu son Dieu ?

monastère de Lyon-en-Bellecour : une tante, sœur Françoise-Aimée de Thélis

et trois nièces { S^r Marie-Laurence,
S^r Anne-Marie,
S^r Françoise-Lucrèce.

Quoique la B^{se} ait omis les initiales du nom de religion de sa correspondante, tout porte à croire que c'était S^r Françoise-Lucrèce qui fut également en rapport avec le R. P. de La Colombière.

Je ne doute pas que ce ne soit par l'esprit de Dieu que ce vertueux ecclésiastique en use ainsi à votre égard, car je le crois un saint homme. Mais nous n'avons pas besoin de médecin si nous ne voulons pas guérir ou user des remèdes qu'il nous ordonne, ou nous abstenir de ce qui nous rend malade. Mais comme un mal connu est à moitié guéri, il ne faut donc plus qu'un bon : *je le veux*, et tout ira bien. Enfin il s'agit du salut de votre âme, très chère à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour laquelle je vous puis assurer qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir, — ôté le péché, — pour la rendre toute à Celui qui l'a créée pour sa gloire. Mais nul n'y peut mieux travailler que vous, en vous servant des lumières qu'il vous donne pour faire le bien et pour éviter le mal. Ne disputez donc plus avec la grâce, je vous en conjure par tout l'amour du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la dévotion duquel, lorsque je vous en ai parlé, j'entendais plutôt une dévotion d'une parfaite conformité à ses saintes vertus que non pas de prières seulement. Pour le regard de vos communions, ou il faut qu'elles produisent en vous quelques bons effets pour ne plus tomber volontairement, ou il faut suivre en cela l'avis qui vous est donné. Pour ce qui est de la crainte, je crois que vous feriez plaisir à Notre-Seigneur d'aller à lui avec les dispositions de l'enfant prodigue, en sorte que la crainte ne vous ôtât pas la confiance ; mais il n'est pas dit que cet enfant, après être retourné à son père, le quitât pour une seconde fois. Mais, mon Dieu ! que direz-vous de la liberté que votre humilité fait prendre à mon orgueil ? Ne vous en fâchez pas, s'il vous plaît, car je ne saurais à présent vous dire autre chose, sinon que vous aurez une bonne part dans mes indignes et faibles prières ; mais je suis trop méchante, c'est ce qui vous les rend inutiles.

Je souhaiterais bien que ce bon ecclésiastique voulût recevoir la confession de votre solitude, et je crois que peut-être il le ferait si vous lui promettiez d'être fidèle à ses avis,

car ce sera un grand mal pour vous de le perdre, car il me semble que, quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître, je vous peux dire : Suivez ses conseils sans crainte. Voilà donc simplement mes pensées, auxquelles vous n'êtes nullement obligée de croire, et encore moins de les suivre qu'autant que Notre-Seigneur vous l'inspirera. Je le supplie de tout mon cœur de vous rendre constamment fidèle à faire le bien qu'il demande de vous, en lui faisant des sacrifices de tout ce qui vous coûte le plus, selon qu'il vous le fera connaître, car il n'y a point de milieu : il veut tout, ou rien. Et si vous saviez les grâces que vous recevriez de lui, vous ne lui refuseriez pas ce qu'il vous demande, car toute votre paix et tout votre bonheur ne consistent qu'en cela. Mais allez en votre solitude en esprit de pénitence. Souffrez et vous contentez. Dieu soit béni !

S^r M. MARIE de la Visitation S^{te}-Marie,
D. S. B.

Hélas ! ma chère sœur, si nous pouvions comprendre le grand tort que nous faisons à notre pauvre âme en la privant de tant [de] grâces, et l'exposant à un péril si évident par ces fréquentes chutes volontaires qui lui font perdre l'amitié de son Dieu, lequel ne la peut écouter, ni même ceux qui le prient pour elle, tandis qu'elle refuse elle-même de l'entendre et de se convertir toute à lui. Il lui ferme l'entrée de son sacré Cœur, parce qu'elle l'a chassé du sien. Profitons du temps qu'il nous donne, et ne différons plus ; mais ne nous troublons pas, car tous les troubles ne servent qu'à augmenter notre mal. L'esprit de Dieu fait tout en paix. Recourons à lui avec amour et confiance, et il nous recevra entre les bras de sa miséricorde ; mais après cela, tâchons de ne nous en plus retirer, car tant de rechutes volontaires sont bien dangereuses, surtout à une âme religieuse.

La suscription porte : « *Pour ma très honorée sœur de Thélis, que je supplie M^{lle} Pèzerat de mettre dans son paquet.* »

LETTRE LXXVII

A SŒUR DE THÉLIS, A LYON

L'autographe est au monastère de Paray.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray, ce 11 octobre 1687.

Il est vrai, ma très honorée sœur, que si le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ m'avait moins donné d'affection pour votre chère âme, je ne me sentirais pas si sensiblement touchée de son retardement dans la voie de sa perfection, car puisque vous m'engagez de vous dire librement mes pensées, je le vais faire simplement, car je ne sais pas flatter ni dissimuler. Vous savez qu'il n'y a point de milieu, et qu'il s'agit de se sauver ou de se perdre pour une éternité. L'un et l'autre dépend de nous pour choisir d'aimer Dieu éternellement dans le ciel avec les saints, après nous avoir fait violence, en nous mortifiant et crucifiant ici-bas en terre comme ils ont fait ; ou bien il nous est permis de renoncer à leur bonheur en donnant à la nature tout ce qu'elle désire. Pourquoi tant de raisons et de disputes pour observer des résolutions qui me paraissent si utiles à votre perfection, que, sans la pratique d'icelles, vous n'y ferez pas grand progrès ? — Mais c'est parce qu'elles tiennent la nature contrainte et gênée, dites-vous. — C'est pour cela même qu'il les faut pratiquer plus fidèlement ; car la nature et la grâce ne peuvent subsister ensemble dans un même cœur : il faut toujours que l'une fasse céder la place à l'autre. Et à quoi bon, ma chère sœur, de faire des résolutions lorsque nous sommes en solitude, si, après, nous ne voulons pas les mettre en pratique dans les occasions ? Et qu'est-ce faire cela ? sinon écrire notre propre condamnation qui nous sera montrée au jour du jugement.

où l'on dira : Voilà ce qu'elle a écrit, et voilà ce qu'elle a fait. — Mais j'en ai assez dit là-dessus, puisqu'en un mot, je ne crois pas que vous en deviez faire d'autres, mais garder inviolablement celles-là, quelque répugnance que la nature y ait. Et je vous ai déjà assez dit ma pensée. Mais vous n'êtes pas obligée de la suivre, n'étant comme je suis qu'une méchante pécheresse.

Et pour ce point d'aller dire à votre supérieure les fautes volontaires que vous faites, je croyais que ce serait là le plus fort moyen pour vous empêcher d'en commettre ; mais l'amour divin suffit pour nous empêcher de rien faire avec vue qui puisse déplaire au Bien-Aimé de nos âmes ; car je ne puis comprendre qu'un cœur qui est à Dieu, et qui le veut véritablement aimer, le puisse offenser de propos délibéré, et je vous avoue que les fautes volontaires me sont insupportables, parce qu'elles blessent le Cœur de Dieu. Gardez-vous donc, mon intime sœur, d'en commettre, je vous en conjure, car elles vous privent de bien des grâces, la perte desquelles allentit votre cœur et affaiblit beaucoup votre âme dans le chemin de la perfection. Allez donc à Dieu courageusement par la voie qu'il vous a tracée, en vous rendant constante à embrasser les moyens qu'il vous présente. Pour rudes qu'ils paraissent à la nature, ne les changez jamais en d'autres qui seront de votre choix. Appuyez-vous fortement en Dieu avec une entière confiance en sa bonté, [qui] n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui en se déliant d'eux-mêmes. Ne laissez jamais plus le bien commencé, que par l'ordre de ceux qui vous conduisent. Mais vous en savez assez ; tâchons seulement, ma bien-aimée sœur, de faire ce que nous savons, et me pardonnez la liberté que votre humilité fait prendre à mon orgueil de vous parler ainsi ; mais je ne puis faire autrement, à moins que de ne rien répondre du tout à ce que Votre Charité me dit ; car, je connais par là que le Seigneur vous aime et voudrait vous voir avancer à grands pas dans les voies de

son amour, quoique crucifiantes à la nature. Ne marchandez donc plus avec lui, mais [donnez] lui [tout], et il vous fera tout retrouver en son divin Cœur. Bon signe, quand la grâce nous poursuit et nous presse ; mais craignons qu'elle ne se lasse et ne nous abandonne.

Et pour vous répondre un mot sur le sujet de la novice...¹ de toutes les raisons qui vous empêchent d'en exposer ce que vous en savez...². Nous devons toujours nous défier de nous-mêmes dans ces occasions si importantes, pour ne point trahir notre conscience ni la sainte religion. Il faut avoir recours à la très Sainte Vierge, notre bonne Mère et avocate, laquelle ne vous refusera pas son secours, comme je l'espère de sa bonté. C'est pourquoi vous lui offrirez, pendant un mois, l'*Oraison des trente jours* pour lui demander que, si elle ne vous est pas propre, elle lui empêche d'être reçue et de faire la sainte profession. Et vous la ferez dire à la fille pour la même intention, sans que pourtant vous la lui disiez. Je vous assure que cette Oraison a produit des effets tout merveilleux sur même sujet, en cette communauté, depuis douze ou treize ans qu'elle nous a obtenu de cette Mère de bonté que point de fille ne s'y engagera qu'elle ne soit propre à notre manière de vie ; car l'on voit manifestement que, lorsqu'on est prêt à les recevoir, ou elles demandent leur sortie quand elles ne nous sont pas propres, ou il se rencontre obstacle qui les empêche d'être reçues. Enfin le sujet est plus important qu'on ne pense, et votre charge est bien chargeante devant Dieu, quand on ne s'en acquitte pas selon son esprit. Mais je crois que vous n'oubliez rien pour vous en bien acquitter. Enfin, ma bien-aimée sœur, travaillons courageusement, car je me sens un grand désir de votre salut comme du mien propre, et je vous puis assurer que, hors le péché, il n'y a rien que je

1. Lacune de trois lignes qui sont raturées dans l'original par une main étrangère.

2. Lacune d'une moitié de ligne raturée par une main étrangère.

ne voulusse faire et souffrir pour cela ; mais, hélas ! la créature dit, mais c'est au Créateur de donner la force de faire. Mais donnez-moi cette consolation que la première fois que vous m'honorerez de vos lettres, vous m'y assuriez de votre fermeté et constance à suivre les mouvements de la grâce, et de n'avoir point fait de fautes de propos délibéré, et vous réjouirez infiniment celle qui est toute à vous en l'amour du sacré Cœur de Jésus.

S^r M.-M.

d. I. V. S.-M. — D. S. B.

Je n'ai pas manqué de faire la communion et les autres prières que vous désirez ; mais, hélas ! je suis trop méchante pour que vous en sentiez des effets. Demandez à Dieu instamment qu'il me convertisse toute à lui, je vous en conjure, car je m'en sens un grand besoin et un désir fort pressant.

LETTRE LXXVIII

A SŒUR F.-M. DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 15 octobre 1687.

Cet adorable Cœur de Jésus, qui dispose toute chose doucement et suavement, mais fortement et puissamment, n'a pas permis que j'aie pu satisfaire plus tôt votre désir, soit parce qu'il se réservait de vous donner des lumières plus pures que celles que vous exigez d'une pauvre misérable pécheresse, ou soit par d'autres raisons. Il nous doit suffire de suivre à l'aveugle sa très sainte volonté ; et puisque vous me faites croire que je la fais en vous disant

simplement mes pensées, je le vais faire sans façon en sa sainte présence.

Premièrement, les lumières et sentiments que vous me dites avoir eus sur le sujet de la statue qui doit être disposée et rendue propre à nicher dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils sont d'autant meilleurs qu'il vous fait connaître que vous n'y pouvez arriver qu'en passant par les sentiers de l'amour à votre abjection. C'est la voie sûre pour vous ; et j'estime qu'il vous fait une très singulière faveur de vous en donner la vue et le désir, car il n'y a point de plus efficace moyen pour entrer et se conserver dans l'amitié du sacré Cœur. C'est une eau cordiale qui est capable de donner la vie de la grâce à votre âme, et celle du pur amour à votre cœur et à toutes vos bonnes actions. Enfin, c'est tout dire en disant que c'est la vertu du sacré Cœur de Jésus, qui n'abaisse en nous sa grandeur qu'autant qu'il nous trouve anéanti dans l'amour à notre petitesse ; et il prendra soin de vous élever à l'union avec lui, autant que cette sainte vertu vous désunira d'affection de tout ce qui a de l'éclat devant la créature et dans vous-même, pour chérir amoureusement les occasions d'humiliation qu'il vous présentera, soit par l'entremise des créatures ou de vous-même sans les chercher ; mais profiter de toutes celles qui vous seront présentées par sa divine Providence, sans vous amuser à réfléchir sur vous-même, car il me semble que cela lui déplaît.

Il vous doit suffire de lui avoir remis tout le soin de vous-même, et qu'à mesure que vous vous oublierez, il prendra un soin tout particulier de vous perfectionner, purifier et sanctifier ; mais le trop de réflexion sur nous-même empêche l'effet de ses desseins sur nous. Oubli et silence donc pour nous-même et sur tout ce qui nous concerne. Aimez et chérissez tout ce qui vous anéantira au dedans de vous-même et devant les créatures. Retranchez à votre esprit toute autre recherche, tenez-vous là, jusqu'à ce que sa

bonté vous attire ailleurs. Mon Dieu ! ma chère amie, le grand trésor que l'amour à la bassesse et à notre propre abjection ! Que ne devrions-nous pas faire et souffrir pour le pouvoir posséder ; car l'âme qui en jouit est comme en assurance, et rien ne lui peut manquer, parce que le Tout-Puissant prend son plaisir et son repos en elle, et je vous avoue de bonne foi que je m'estimerais assez riche et croirais d'avoir assez profité si, depuis seize ou dix-sept ans que cette indigne pécheresse y travaille, elle en avait acquis le moindre degré. Demandez-la donc pour moi instamment au sacré Cœur de notre bon Maître, à la direction duquel je vous renvoie afin qu'il soit lui-même votre directeur et conducteur. Il y est très savant, et quand nous nous abandonnons bien à sa conduite et que nous le laissons faire, il nous fait bien faire du chemin en peu de temps sans que nous nous en apercevions, sinon par les combats que sa grâce livre continuellement à notre nature immortifiée : — c'est pour répondre à ce mot de *direction*. Dieu m'en garde, ma chère sœur, de m'en vouloir jamais mêler ; ne sachant pas moi-même ce que c'est ; me contentant de vous répondre simplement mes pensées sur ce que vous me dites, sans ordre ni mesure, mais tout comme il me vient dans l'esprit, sans qu'il soit à mon pouvoir de me ressouvenir après de ce que j'ai dit ou écrit. Ainsi je n'y peux pas réfléchir pour voir s'il est bon ou mauvais ; mais recevez tout à la bonne foi ce que le Seigneur vous y fera trouver propre à votre disposition, et ne vous faites nulle peine du reste.

Je prends bien part aux visites crucifiantes que notre bon Dieu fait si souvent à votre très honorée Mère¹. C'est là une des plus sensibles marques de son amour. Je prie sa divine bonté lui faire la grâce d'en faire tout le bon usage qu'il demande de sa soumission et conformité à son bon plaisir et très sainte volonté. Assurez-la, cette très honorée

1. La Mère Louise-Henriette de Soudeilles.

Mère, que je conserverai toujours pour Sa Charité toute l'estime, l'affection et le respect dont mon chétif cœur est capable dans celui de notre bon Maître, Notre-Seigneur Jésus-Christ lequel, comme je pense, a très agréable l'affection et l'ardent zèle qu'elle a de le faire connaître, aimer et glorifier. Ses peines ni ses soins ne seront pas perdus. Je ne peux vous exprimer la consolation qu'elle me donne de s'insinuer, comme je crois, par ces moyens, si avant dans les bonnes grâces et l'amitié de cet aimable Cœur, en la présence duquel je ne l'oublie pas, non plus que Votre Charité, mon intime sœur. Et je me serais donné l'honneur d'écrire à cette chère Mère pour la remercier de la demi-douzaine des petits livres du sacré Cœur qu'elle nous a encore envoyés, dont [je] lui reste infiniment obligée, et dont je vous prie lui témoigner ma reconnaissance, car elle m'a fait un très grand plaisir ; et elle aura la bonté d'en agréer mes très humbles remerciements par votre entremise, craignant que nos trop fréquentes lettres ne lui soient importunes. Et pour vous, ma chère sœur, tâchez de bien profiter et cultiver les bons sentiments que vous recevez de la souveraine Bonté ; rendez-vous-y attentive, car l'Esprit-saint souffle où il lui plaît ; la grâce vient, et ne retourne jamais. C'est pourquoi profitons-en ; car le Seigneur en nous inspirant le bien nous donne la force de le faire, mais il n'en est pas ainsi de la créature. Suivez donc ses lumières sans vous lasser, jusqu'à ce que vous l'ayez rendu le Maître absolu de votre cœur.

S^r M.-M. D. L. V. S^{te}-M. — D. S. B.

Ne soyez pas en peine de vos lettres, le secret vous est gardé fidèlement de ma part. Dans les visites du très saint Sacrement, votre demande sera l'amour à votre abjection, pour honorer les anéantissements d'un [Dieu] caché et humilié pour notre amour ; et dans vos oraisons et communions, desquelles vous ne devez point perdre, vous ferez la

même demande ; — et dans votre retraite, où vous ferez tout tendre à l'oubli et mépris de vous-même, afin de vous y perdre toute en Dieu pour ne plus vous souvenir, chercher, ni voir que lui en toute chose, et son seul bon plaisir, qui doit éteindre tous nos désirs.

La suscription porte : « *Pour ma très chère sœur de La Barge en notre monastère de Moulins.* »

LETTRE LXXIX

A LA MÈRE DE SOUDEILLES, A MOULINS
 (L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

Vers la fin de 1687.

Il est vrai, ma très honorée Mère, que vous renouvez et augmentez ma joie autant de fois que vous m'apprenez de nouveaux progrès de la dévotion du sacré Cœur de notre bon Maître, lequel, comme j'espère, ne laissera pas votre zèle à le faire connaître, aimer et honorer, sans récompense ; et puis j'estime que l'on l'est toujours assez lorsqu'il nous juge digne de lui rendre quelques services puisque c'est la source inépuisable de tout bien et dans laquelle l'amour nous fait trouver tout ce dont nous avons besoin. Je crois, ma très aimée Mère, qu'il vous y fait souvent puiser le trésor de la Croix, par les visites douloureuses qu'il vous fait pour vous unir de plus en plus à lui, qui est tout ce que nous devons prétendre dans le temps et l'éternité. Mon Dieu ! ma chère Mère, qu'il y a de bonheur de souffrir ici-bas avec amour ! Je ne laisse pourtant de lui demander le rétablissement de votre santé, dans l'accomplissement de sa volonté, et de le prier pour votre conservation, puisqu'il

vous a rendue utile à sa gloire. Continuez, ma chère Mère, à étendre son règne, et ne m'oubliez pas en sa présence, puisque c'est la vérité que j'en ai un extrême besoin, parmi lequel je ne laisse de conserver pour Votre Charité tous les sentiments d'estime, de respect et d'affection dont je suis capable dans le sacré Cœur de notre bon Maître, dans l'amour duquel je suis toute à vous.

St M.-M. D. L. V. S^{te}-M. — D. S. B.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de notre monastère de Moulins.* »

LETTRE LXXX

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[17 janvier] 1688.

Il n'y aurait point d'excuse, ma chère Mère, qui pût justifier mon silence auprès de vous si notre souverain Maître ne le faisait lui-même ; et, comme je vais sans façon avec Votre Charité, en vous exposant simplement mes pensées, sur lesquelles je vous assure ne faire aucun fond, je vous demande aussi de n'y en point faire et de me garder le secret, afin qu'une si misérable pécheresse ne puisse plus tromper personne. Espérant cette grâce de votre bonté, je vous parlerai à cœur ouvert sur le sujet du sacré Cœur, qui me continue toujours ses miséricordes, nonobstant mes infidélités, et je ne vous puis exprimer le doux transport de joie que je ressentis à la vue de ces images, qui m'excitaient à vous donner mille bénédictions en mon âme, qui estime la vôtre heureuse d'un si heureux succès,

lequel vous était réservé avec toutes les grâces qu'il attirera sur votre chère âme. Et pour cette bonne sœur¹, je crois, si je ne me trompe, qu'elle lui a donné plus de plaisir par ce qu'elle a fait à son honneur, qu'elle n'avait encore pu faire, par toutes les autres actions de sa vie et j'espère^a qu'elle ne demeurera point en la disgrâce du sacré Cœur qui, comme je le pense, la rendra un monument éternel de ses miséricordes. Il me semble qu'il l'aime tendrement, et qu'il désire d'être aimé réciproquement d'elle, uniquement et constamment. Qu'il fait bon plaire à ce divin Cœur, qui récompensera nos peines par des plaisirs éternels et incompréhensibles !

Je n'ai pas manqué de prier, selon votre souhait, pour N... Mais à la vérité je suis si méchante, que je craignais être un obstacle, qui empêcherait les saintes âmes qui prient pour lui d'être exaucées ; car à l'abord je me sentis fort rebutée dans ma demande, et il me semblait même avoir un combat avec ce divin Cœur, de qui l'amour me fit ce me semble remporter la victoire, entendant enfin ces paroles : « Demeure en paix. Je te promets que s'il veut
« correspondre à ma grâce, je ne retirerai jamais ma misé-
« ricorde de son âme, se dévouant à rendre un particulier
« hommage à mon Cœur par la vertu de patience et de
« charité ; et tous les premiers vendredis du mois faisant
« dire une messe ou en entendant une pour se mettre, et
« tout ce qui lui appartient, sous ma protection, disant
« tous les jours la petite consécration. » — Mais je vous avoue que je crois que c'est en votre faveur qu'il a regardé d'un regard d'amour cette personne. Ne vous laissez donc

a) Trad. *ital.* : « che non sarà mai in disgrazia del S. C. » La traduction rend mieux le sens de la pensée que le texte français qui est un peu équivoque à première lecture.

1. Sœur Jeanne-Madeleine Joly.

pas de lui procurer de l'honneur et de lui recommander mes misères ^a.

D. S. B.

LETTRE LXXXI

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

[Mars 1688 ¹]

Je prie le sacré Cœur de notre aimable Jésus d'établir à jamais dans les nôtres son règne d'amour et de paix. Le

a) A et B terminaient cette lettre par le morceau suivant qui manque à nos manuscrits :

« Car, hélas ! si vous saviez l'état où je me trouve souvent réduite, vous auriez compassion de moi, qui suis si pauvre et defectueuse en mon intérieur que j'ai horreur de moi-même, ayant peine à me supporter, et étant souvent réduite dans des peines si grandes, et sans trouver aucun secours, que je me vois quelquefois sur le point d'y succomber. Et sans le secours de ce divin Cœur, je l'aurais déjà fait mille fois. Dites donc, ma bonne Mère, quelques mots d'avis et de consolation à cette pauvre souffrante ; sa bonté le veut bien ; mais le tout selon qu'il vous l'inspirera, car il me semble qu'il fasse servir toutes choses d'instruments à sa divine justice, pour tourmenter cette pauvre criminelle qui, après vous avoir fait mille souhaits de bénédictions à cette nouvelle année, vous vient remercier de la chère et sainte image que vous avez eu la bonté de nous envoyer. J'aurais bien désiré de la garder, mais il m'en a fallu dépouiller en faveur de mon frère à qui elle fait beaucoup de grâces. Faites-moi celle de m'aimer toujours un peu dans cet aimable Cœur, dans l'amour duquel je suis toute à vous d'une sincère et respectueuse affection. »

1. Sur l'original la date a été coupée. Une main étrangère a écrit au verso : mars 88.

mien, ma très aimée sœur, l'a béni de toute l'affection dont il est capable, lorsqu'en lisant votre chère lettre, il m'a fait découvrir tant de miséricorde et de grâces dont il prévient votre chère âme ; car, bien loin d'avoir rien aperçu de mauvais dans tout ce que vous me dites, je n'y vois que des sujets de louer sa bonté de l'amoureuse conduite qu'il tient à votre égard, pour vous faire parvenir au but qu'il prétend, qui est, si je ne me trompe, d'établir en votre cœur l'empire de son pur amour, pour vous faire régner, comme je l'espère, éternellement dans le ciel. Et cela ne se peut que par cette voie humble, anéantie et abjecte ; et toutes ces occasions qu'il vous présente, vous doivent être infiniment précieuses, car ce sont là des coups d'ami, et qui partent d'un cœur vraiment amoureux du vôtre, dont il est extrêmement jaloux. C'est pourquoi il se presse de ruiner tout ce qu'il y a de terrestre et d'humain, pourvu que vous le laissiez faire, en correspondant suivant ses lumières à ses desseins adorables.

Ah ! mon intime sœur, si vous connaissiez l'honneur et la faveur que le Roi du ciel vous fait, de daigner ainsi s'abaisser jusque dans votre cœur, où souvent peut-être vous le laisseriez seul, s'il ne vous faisait demeurer ainsi courte dans vos discours et mal réussir dans vos entreprises, afin de vous faire connaître que vous ne devez plus chercher de plaisir ni de consolation dans ces choses passagères, mais en lui seul, qui, vous voulant être toute chose, veut que vous receviez ces sortes d'occasions d'humiliation comme un signal qu'il vous donne, qu'il vous attend dans le plus intime de votre cœur, et qu'il faut tout quitter pour lui aller tenir compagnie en la manière qu'il lui plaira, soit en rendant hommage à sa toute-puissance par votre impuissance, en le laissant agir en vous et pour vous ; soit par de nouvelles humiliations qu'il vous fera trouver au dedans de vous-même, qui sont comme autant d'escaliers pour vous faire descendre dans l'abîme de votre néant, afin de prendre

là son plaisir avec vous, car ce Souverain de nos âmes ne se plaît que dans les âmes anéanties... Et pour être toute dans lui, il ne faut plus rien être en soi-même. Regardez donc, ma chère amie, cette voie humble comme la vraie qu'il vous a tracée, et la plus sûre pour arriver à lui. Cheminez-y droitement, avec paix et action de grâces, sans vous soucier de voir ce que vous y faites, ni si vous avancez ; mais abandonnez-vous à l'aveugle, pleine de foi et de confiance, au soin de son amoureuse providence, sans retourner sur vos pas ; car, par le trop de soin de vous-même, vous empêchez celui qu'il voudrait prendre de vous, pour vous faire avancer, sans que vous vous en aperceviez, plus dans un mois que vous ne pourriez faire à l'ordinaire. Et que craignez-[vous] dans une voie si sûre comme est celle des humiliations, dont la meilleure est celle que nous n'apercevons pas ? car l'humilité a cela de propre, qu'elle disparaît du moment qu'on l'aperçoit dans soi-même.

Pour les peines que vous dites sentir contre la foi, vous n'avez qu'à vous en détourner simplement en faisant des actes contraires, autant que vous le pourrez, et elles vous serviront de moyens pour la purifier en vous. Mais, mon Dieu ! ma chère amie, faut-il que je vous dise qu'une seule chose m'afflige en votre écrit ? C'est que je n'y aperçois pas assez d'abandon et de confiance, qui est pourtant, si je ne me trompe, ce que je crois que notre bon Maître demande le plus de vous. Laissez-vous conduire et pensez souvent que l'enfant ne saurait périr entre les bras d'un Père tout-puissant.

Il ne faut pas laisser d'aller visiter le très saint Sacrement, pour la répugnance que vous y sentez ; mais il la faut offrir à Notre-Seigneur pour honorer celle qu'il a bien voulu ressentir au jardin des Olives ; et vous tromperez votre ennemi, qui voudrait par là vous détourner du bien. De même que, lorsqu'il suscite tous ces troubles et ces tempêtes dans votre intérieur, allez dans ce temps chercher

votre paix dans le sacré Cœur par des actes d'amour et d'abandon, sans vous amuser à regarder ce qui se passe en vous, qui devez toujours refuser votre consentement à ces sortes de sentiments, ne vous troublant jamais de rien.

Voilà, ma très aimée sœur, simplement ce qui m'est venu devant l'image du sacré Cœur, pour réponse à ce que votre cœur me dit. Mais ce qui me fait peine, il vous le faut dire confidemment, c'est que, m'oubliant de ce que j'écris, et ne pouvant relire nos lettres pour la peine que j'en souffre, qui m'excite à les brûler, cela fait que l'obéissance m'ayant dit de ne les pas relire, je demeure toujours dans la peine d'avoir redit la même chose. Mais si cela est, prenez-vous-en à vous-même, qui vous procurez ces trop fréquentes lettres dans lesquelles, s'il y a quelque chose qui vous soit utile, rendez en grâce au sacré Cœur, lequel donne à votre humilité de vous adresser et confier ainsi à la plus chétive et indigne de toutes les pécheresses et qui ne fait rien de tout le bien qu'elle dit. C'est pourquoi ne vous y fiez pas, je vous le dis en amie, afin de n'y pas être trompée. Priez le Seigneur qu'il me convertisse, et soyez sûre que je ne vous oublie pas en sa présence. Et je vous avoue, ma chère amie, que quand je me serais étudiée à vous dire mon inclination pour la petite image, je n'aurais pas si bien rencontré à mon gré ; et j'en étais si¹ que je la montrais à toutes nos sœurs, qui en avaient bien de l'envie, mais je l'ai gardée avec permission ; ce qui est bien contre mon ordinaire, n'ayant point de plus grand plaisir que de ne rien avoir du tout. Je vous remercie de bon cœur, mais c'est tout ce que vous en devez prétendre.

Pour les lettres dont Votre Charité nous parle, je ne les ai pas reçues, n'ayant pas laissé de vous écrire deux fois ; et je ne sais si vous les aurez reçues. Adieu, ma toute chère et bien-aimée sœur, mais toute à Dieu sans réserve ! Et

1. Un mot illisible.

que tout ce qui est en nous soit purifié par son amour crucifié dans lequel je suis toute à vous, de la plus sincère affection de mon cœur, qui vous chérit véritablement dans celui de notre bon Maître.

S^r M.-M. D. L. V. S.-M. — D. S. B.

La suscription porte : « *Pour ma très chère sœur de la Barge à Moulins.* »

LETTRE LXXXII

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE¹

VIVE † JÉSUS !

[1688.]

Vous ne pouviez me donner une plus sensible joie, mon très cher frère, qu'en me témoignant le zèle dont l'adorable Cœur de Jésus vous anime à l'aimer et à le faire connaître, aimer et honorer, en tâchant d'établir de tout votre pouvoir le règne de son pur amour dans les âmes. Ah ! il est vrai que vous m'avez prise par tout ce qui est le plus capable de toucher mon chétif cœur, qui n'est sensible qu'à cela, qui ne désire et ne respire que pour voir régner celui de notre bon Maître dans tous les cœurs capables de l'aimer. C'est maintenant que je ne peux plus douter de la sainte union que son pur amour a faite dans nos cœurs,

1. Les prières et les avis de la Bienheureuse portent des fruits abondants au Bois-Sainte-Marie. De concert avec son frère le maire, M. Jacques Alacoque organise dans sa paroisse le culte perpétuel du Cœur de Jésus ; une chapelle commence à s'élever par les libéralités de la pieuse famille ; le bon prêtre y fonde des messes et n'attend plus que le moment où il pourra les célébrer dans le nouvel édifice. Les lettres de son heureuse Sœur témoignent d'un redoublement d'affection bien facile à concevoir.

puisqu'il vous a donné un désir que je n'avais jamais osé vous proposer, le sacré Cœur ne me le permettant pas, que vous n'en eussiez fait la première ouverture de votre libre volonté, par laquelle il veut que je lui rende, par vous comme par un autre moi-même, ce qu'il désire recevoir de vous et de moi. C'est donc maintenant que je reconnais votre amitié véritable, puisqu'elle commence à me donner les preuves que je souhaitais. Que de consolation pour moi de vous voir si libéral envers cet aimable Cœur de Jésus ! qui me semble par là être une forte preuve qu'il veut entièrement détacher le vôtre des choses de la terre parce qu'il veut que vous soyez saint. Oui, mon cher frère, je l'espère, et il ne tiendra qu'à vous de vous faire saint par les grandes grâces qu'il vous fera, si vous voulez y correspondre, en suivant fidèlement les saintes inspirations et bons mouvements qu'il vous donne pour cela. Il vous en coûtera, il est vrai, de la part de la nature, qui craint sa propre destruction et tout ce qui la fait souffrir. Mais, hélas ! la pourrait-on faire mourir sans souffrir beaucoup, puisque tout s'y oppose en nous ; car nos passions se révoltent continuellement, ce qui nous fait souvent tomber. Mais il ne nous faut pas troubler pour cela, ni nous laisser abattre et décourager ; mais nous faire violence en tirant profit de nos propres chutes pour nous animer au combat par l'exemple des saints qui ont senti des faiblesses comme nous. Il nous faut donc comme eux combattre contre nous-mêmes jusqu'à la fin, et mourir les armes en main ; car la couronne n'est donnée qu'aux victorieux.

Vous voyez bien, mon cher frère, que je n'entends pas par là vous inviter à de grandes austérités, mais oui bien à une généreuse mortification de nos passions et inclinations ; à détacher notre cœur et le vider de tout le terrestre ; à être charitable envers le prochain, libéral à l'égard des pauvres ; ne regarder que Dieu en tout ce que vous faites, et le chercher en simplicité, pureté et humilité de cœur, ne cherchant

qu'à lui plaire et lui attribuant la gloire de tout, sans nous soucier d'acquérir aucune estime ni réputation parmi les créatures. Ah ! mon cher frère, faisons que notre vie ne déshonore pas la sainte vocation à laquelle nous sommes appelés, qui demande que nous vivions d'une vie tout angélique. Vous voyez la liberté que me donne notre sainte union de vous dire sans façon ce qui me vient en pensée, sachant qu'une véritable amitié du sacré Cœur excuse tout.

Courage donc, mon cher frère, achevez ce que vous avez commencé en faveur de ce divin Cœur, et croyez qu'il vous rendra au centuple tout ce que vous ferez pour son amour, etc.

LETTRE LXXXIII ¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

1688.

Je vous remercie, ma très chère Mère, de l'image que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Je ne peux vous exprimer le doux transport de joie que ressentit mon cœur à la vue de notre tableau, que je ne me lasserai jamais de regarder, tant je le trouve beau ; et je vous donnai mille et mille bénédictions. Prions, ma bonne Mère, cet aimable Cœur de soutenir cette dévotion et de remplir de l'onction de ses grâces et de son ardente charité tous ceux qu'il nous adressera. Ce me serait un doux plaisir d'être anéantie pour le faire régner. Ne vous laissez pas d'y travailler, je vous en conjure.

1. Ce billet manque à nos vieux Mss.

LETTRE LXXXIV

A SŒUR F.-M. DE LA BARGE, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Paray.)

VIVE † JÉSUS !

[Mars ou avril 1688.]

La perte de ces lettres est bien fâcheuse, et notre très honorée Mère¹ a eu bien du chagrin du paquet qui s'est perdu par la voie de Bourbon ; pour moi je suis dans le dessein de ne plus écrire que le moins que je pourrai. Et comme je pense que ce saint temps de carême sera passé quand vous recevrez celle-ci, je vous invite à bien tenir notre cœur disposé à recevoir les visites de Notre-Seigneur pendant cette autre quarantaine. Et pour cela il faut tenir tous nos sens en solitude par un saint recueillement intérieur, bannissant toutes réflexions inutiles et retours sur nous-même qui ne servent qu'à nous troubler et retirer notre âme de la paix, sans laquelle elle ne pourra jamais être le sanctuaire du Seigneur, de la main duquel il nous faut recevoir tout ce qui nous arrive, tant les emplois comme tout le reste, sans rien demander ni rien refuser, car il faut vous avouer au sujet des charges, que vous ne sauriez croire combien j'ai senti ma faiblesse en ce rencontre, par mon peu de soumission qui m'a fait jouer bien des personnages pour me défaire de la nôtre, mais en vain. C'est pourquoi il nous faut abandonner, et, par un parfait oubli de nous-même, ne rien vouloir ni désirer et nous trouverons tout en Dieu, qui soit béni !

Maria concepta est sine peccato.

La suscription porte : « *A ma très chère sœur en Notre-Seigneur, la sœur F.-M. de la Barge, religieuse au monastère de la Visitation S^{te}-Marie, à Moulins.* »

1. La Mère Marie-Christine Melin.

LETTRE LXXXV

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[Vers la fin d'avril 1688.]

Il n'y a donc pas moyen, ma chère Mère, de me défendre d'écrire malgré toutes mes résistances, que je vous avoue être grandes pour cela, souhaitant avec empressement ne rien épargner pour m'éteindre et m'effacer de la mémoire des créatures, afin de m'ensevelir si je pouvais, dans l'oubli et leur mépris, qui est tout ce qui m'est dû. Mais, hélas! Dieu permet souvent tout le contraire, ce que je reçois comme un châtement dû à mes péchés. Je vous confesse que c'est une de mes plus grandes souffrances, quoique je me sente très indifférente à toutes les dispositions de la divine Providence ^a. Je me console en ce que c'est une croix, et que la Croix est bonne en tout temps et en tout lieu. Il importe peu de quel bois elle soit composée, il nous doit suffire qu'elle nous est présentée de la part du sacré Cœur de Notre-Seigneur.

Je ne sais si je me trompe, je crois qu'il vous en gratifie à présent, aussi bien que madame votre nièce, laquelle il me semble être une âme de choix. Je ne manque de prier pour elle, afin que si ce n'est pas la volonté du Seigneur de la

A et B donnaient en outre les morceaux suivants :

a) « Mais dites-moi comme il faut que je fasse, puisque la quantité de lettres que l'on m'écrit me dérobe tout mon temps, et me fait souffrir une espèce de martyr très rigoureux de voir que j'ai ainsi trompé les créatures, quoique sans le vouloir. Et je pense que rien ne peut mieux les détromper que mon silence, vu que je m'y sens si fort tirée que je n'y peux plus résister qu'en me faisant d'extrêmes violences, soit pour le parloir, soit pour les lettres; en telle sorte

délivrer de ses peines, il lui donne du moins une parfaite conformité à sa très sainte volonté. Je crois qu'il se servira de ces moyens pour la purifier et sanctifier, pourvu qu'elle en fasse un saint usage. Je vous estime heureuse, ma chère Mère, de quoi il vous donne en cela des preuves de son amour.

Je vous dirai que nous avons un second tableau du sacré Cœur ^a, qu'une de nos sœurs a fait faire. Il y a, en bas, la Sainte Vierge d'un côté et saint Joseph de l'autre, et au milieu une âme suppliante. C'est comme je l'avais désiré, pour cette petite chapelle qui a été érigée en l'honneur de ce divin Cœur ¹. C'est notre chère sœur des Escures qui en a le soin ^b. Elle vous salue et a toujours beaucoup d'amitié et d'estime pour vous ^c.

Je ne vous oublie pas non plus devant le Seigneur qui me rend toujours la vie si amère qu'il n'y a aucune consolation pour moi que celle de voir régner le Cœur de mon adorable Sauveur, lequel me gratifie de quelque souffrance extraordinaire lorsque cette dévotion prend quelque accroissement. Mais il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour cela, toutes les plus grandes amertumes ne sont

que si l'obéissance ne m'y contraignait, je ne ferais jamais ni l'un ni l'autre, et tout ce qui me console..... » — a) « C'est notre chère Sœur de Farges qui l'a fait faire. » — b) « C'est un petit bijou tant elle l'ajuste bien. » — c) « J'eus le bonheur de passer la nuit du Jeudi saint devant le très saint Sacrement, où je ne vous oubliai pas, non plus que les intentions pour lesquelles vous souhaitez que je prie. Et je vous avoue que quand je serais assez ingrate pour vous oublier, vous êtes trop chère à l'aimable Cœur de mon souverain Maître pour qu'il me permit de le faire. Quelquefois il m'ôte le pouvoir d'écrire comme je le voudrais, en telle sorte que lorsque je tiens la plume, je demeure sans intelligence pour écrire; et aussi je la laisse et m'abandonne à Lui. La vie m'est une croix si pesante qu'il n'y a aucune consolation... »

1. Cette chapelle n'est pas l'édifice élevé au fond du jardin; c'est simplement le petit oratoire où les sœurs novices avaient placé l'image du sacré Cœur au commencement de 1687, et dont il a été parlé au 1^{er} volume.

que douceurs dans cet adorable Cœur, où tout est changé en amour. Toute ma plus grande douleur est de croire que je lui suis un obstacle, ce qui me fait souvent désirer la mort. Il me semble même que c'est par mes infidélités que j'attire toutes les calamités que je vois arriver, et ce qui me fait souffrir davantage, c'est que je ne peux venger sur moi les injures qui sont faites à mon divin Sauveur au très saint Sacrement de l'autel. Vous voyez, ma chère Mère, combien j'ai besoin du secours de vos saintes prières pour m'aider à aller jusqu'au bout dans l'accomplissement des volontés de mon Dieu. Je suis votre, etc.

LETTRE LXXXVI

A LA MÈRE DE SOUDEILLES, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

[Avril ou mai 1688¹.]

Vous avez trop de bonté, ma très honorée Mère, pour une personne si indigne de l'honneur de votre souvenir, lequel je vous prie me continuer en la présence de notre divin Maître, qui seul peut connaître le désir que j'aurais de vous donner des véritables preuves de la sincère dilection qu'il me donne pour Votre Charité, à laquelle j'aurais un surcroît d'obligation bien [grand] si vous me faisiez la grâce de perdre ces sentiments d'estime que Votre Charité a conçus si injustement d'une misérable comme moi, qui n'est propre qu'à attirer la colère de Dieu et arrêter le cours de ses miséricordes. Mais je n'oserais m'étendre sur l'abîme de mes misères, crainte de m'y abîmer et n'en pouvoir sortir. Mais soyez persuadée, ma toute chère Mère, que, toute telle que je suis, je ne vous oublierai pas dans mes faibles

1. La date et l'en-tête: Vive Jésus! ont été coupés sur l'original.

prières, dont vous aurez toujours la meilleure part puisque votre mérite ne s'effacera jamais de ma mémoire devant le Seigneur.

J'ai eu l'honneur de voir le très digne Monsieur que Votre Charité nous a marqué dans la vôtre, mais ç'a été un bien petit espace de temps; ce qui ne m'a pas empêché de rester fortement persuadée de sa vertu et de son mérite. Et puis il venait de votre part, cela suffit pour me le rendre considérable. Ne me faites donc plus ce tort de croire que je vous oublie; mais puisque je n'ai le temps de vous en dire davantage, après vous avoir remercié des ciseaux que Votre Charité nous envoie dont je prie le Seigneur être votre récompense, car tout ce qu'on nous donne je le reçois par aumône et comme venant de sa main. Je prie la divine Bonté vous remplir de ses plus précieuses grâces et de vous consommer dans les ardeurs de son sacré Cœur, dans lequel je suis toute à vous plus que personne, d'un profond respect.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE LXXXVII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Mai] 1688.

Ma très chère Mère,

Si le cœur de notre bon Maître me fait trouver de la consolation à recevoir de vos lettres et à vous donner des nouvelles, aussi ne me laisse-t-il pas la liberté de le faire autant que je le voudrais; ce qui m'oblige à profiter de ce

moment qui me semble libre pour vous parler à cœur ouvert, en vous exprimant mes pensées au sujet de la dévotion du sacré Cœur, comme vous témoignez le désirer, quoique la chose me semble assez difficile, puisque toute méchante et misérable que je suis, je me sens comme toute abîmée dans ce divin Cœur. Si je ne me trompe, j'y suis comme dans un abîme sans fond, où il me découvre des trésors d'amour et de grâces pour les personnes qui se consacreront et sacrifieront à lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera à leur pouvoir^a.

Recevant la sainte communion, je me voulus acquitter de la commission que vous m'aviez donnée de vous offrir tous trois à cet aimable Cœur. Il me semble que distinctement il me fut répondu ces paroles : « Oui, je les reçois pour toujours dans l'unité de mon amour. » Ce qui imprima dans mon âme des sentiments si pleins de suavité qu'elle en resta comme toute transportée de joie de vous savoir au nombre de ses bien aimés favoris.

Une autre fois, comme il s'entretenait avec son indigne esclave, il lui montra et fit entendre qu'il se ferait une couronne de douze de ses plus aimés et qui lui auraient procuré plus de gloire sur la terre ; qu'il les rendrait comme douze étoiles brillantes autour de son sacré Cœur. Il me semble que vous étiez de ce nombre ; mais je ne vous en dirai pas les particularités, car d'abord que je m'aperçois

a) Ms. 3 : « Mais c'est des trésors si grands qu'il m'est impossible de m'en exprimer autrement, sinon de vous dire que vous êtes heureuse et toute votre sainte communauté, dans la pensée que j'ai que vous y aurez une bonne part, surtout Monsieur votre Confesseur, votre très honorée Mère et Votre Charité ; car lorsqu'il recevait la très sainte communion, etc. »

Les traducteurs italiens n'ont certainement pas connu cette phrase puisque, dans la suivante, ils disent non pas : *tutti tre*, mais *tutte tre* comme s'il s'agissait de trois religieuses, tandis que Marg^{te}-Marie voulait parler de M. Charollais, de la Mère Desbarres et de la Mère de Saumaise. »

que j'ai quelque part en ce que je dis, je me sens tomber dans un abîme de confusion où je souffre une espèce de martyr^a. Mais, mon Dieu, ma chère Mère, que vous dirai-je donc sinon que vous ne vous lassiez point, puisqu'il agrée vos services. C'est être assez récompensé que de lui agréer.

Il me semble qu'il est dans votre communauté, comme dans le lieu de ses délices, pour y répandre abondamment les profusions de son amour, par des grâces sanctifiantes et salutaires. Aussi, est-ce l'ardent désir qu'il a de les communiquer aux âmes et aux cœurs bien disposés qui le fait désirer d'être connu, aimé et glorifié de ses créatures, dans lesquelles il veut établir son empire comme la source de tout bien, afin de pourvoir à leurs besoins. C'est pour cela qu'il veut qu'on s'adresse à lui avec une grande confiance. Un des plus efficaces moyens d'obtenir ce que nous demandons, c'est de le faire par le saint sacrifice de la messe, les vendredis, en faisant dire trois ou bien cinq en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur. Plusieurs personnes qui étaient à l'extrémité, ont été guéries d'une manière miraculeuse ; mon frère, le prêtre, en est un. On donne aux malades cinq billets, pour leur faire avaler le matin, où l'on écrit d'un côté : *Le sacré Cœur de Jésus vous guérisse !* et de l'autre côté : *Louée soit à jamais la très pure et immaculée Conception de Marie, Mère de Dieu !* le tout en abréviation si l'on veut.

Un jour de vendredi, pendant la sainte communion, il dit ces paroles à son indigne esclave, si elle ne se trompe :
 « Je te promets, dans l'excessive miséricorde de mon cœur,
 que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui
 communieront neuf premiers vendredis des mois, de suite,
 la grâce de la pénitence finale, ne mourant point dans ma

a) Mss. 8 et 9 : « Si douloureux que souvent je n'ai pas le courage de poursuivre. »

« disgrâce et sans recevoir leurs sacrements, mon divin Cœur se rendant leur asile assuré au dernier moment ^a. » Il a, de plus, promis à son indigne esclave, pour qu'elle s'applique uniquement à l'aimer, qu'il priera lui-même son Père pour les personnes qui se recommanderont à ses prières. Comment vous pourrais-je raconter, ma chère Mère, les miséricordes de cet aimable Cœur? Jamais elles ne furent plus grandes et plus excessives à mon égard, nonobstant mes ingratitude. Je ne me regarde que comme un obstacle à l'amplification de sa gloire et de l'écoulement de ses grâces dans les âmes, à cause de la vie lâche que je mène, qui me rend souvent l'objet de sa juste colère.

Je vous demande quelque secours pour notre pauvre sœur N., pour laquelle j'ai offert à Notre-Seigneur, dès le commencement de cette année, tout ce que je pourrais faire et souffrir, ne m'ayant point laissé de repos que je ne lui aie

a) A et B contenaient ensuite un paragraphe qui manque à tous nos manuscrits. Il était pris sans doute des manuscrits de Dijon, maintenant perdus. Il est à croire, d'ailleurs, que ce passage n'appartenait pas à cette lettre. Le voici : « Vous avez bien raison, ma chère Mère, de désirer l'union avec les saintes âmes qui honorent ce divin Cœur, car il y en a bon nombre, entre lesquelles il faut que je vous spécifie un saint religieux qui, je crois, est à plus de deux cents lieues d'ici, lequel, sans m'avoir jamais vue, exerce une grande charité à mon égard, c'est de dire, selon mon intention, la sainte messe tous les premiers vendredis du mois pendant ma vie, après me l'avoir dite pendant un an tous les samedis, sans que personne l'ait excité à me faire cette charité, sinon le sacré Cœur de Jésus; car il me mande qu'en disant la sainte messe, il s'était si fort senti inspiré de me faire ce bien que jamais il n'avait pu résister. Aussi était-ce dans un temps où j'en avais une si grande nécessité que jamais je ne m'étais trouvée réduite à un tel état de souffrance. Mais cette charité lui a été bien rendue de la part de ce divin Cœur, auquel j'ai remis tout le bien qu'on me fait, et qui prend soin lui-même de le récompenser; ce qu'il a fait si libéralement comme le Père l'a confessé lui-même, que jamais il n'avait reçu de si grandes faveurs. »

fait cette promesse de faire pénitence pour elle, qui me dit qu'elle souffrait beaucoup, particulièrement pour trois choses. La première pour le trop de tendresse et de mollesse qu'elle avait eu pour son corps. La deuxième pour les rapports et manquements de charité. La troisième pour de certaines petites ambitions. Je vous demande donc pour elle quelque charité et le secret, vous avouant que je ne me souviens pas d'avoir passé une année semblable pour le regard de la souffrance ; car il me semble que tout sert d'instrument à la divine Justice pour me tourmenter, et rien ne me fait plus souffrir que sa sainteté de justice. C'est un tourment intérieur qui n'a point de remède que des croix, des douleurs, des peines, des humiliations de toutes sortes, sous lesquelles je succomberais mille fois si sa miséricordieuse bonté ne me soutenait extraordinairement. Je me suis entièrement abandonnée au sacré Cœur de Jésus-Christ et l'ai choisi pour mon directeur, m'ayant bien voulu faire cette charité. Je vous assure qu'il ne m'épargne pas ; car, en me corrigeant, il m'impose et me fait souffrir la peine de mes fautes. Il ne veut pas que je pense que l'on fait aucun mal à me faire souffrir, m'imposant un rigoureux silence sur ce sujet. Je ne vous en peux dire davantage sinon que, quelques contradictions que vous rencontriez en travaillant à établir le règne du sacré Cœur de Jésus-Christ, je vous prie de ne point vous désister de votre sainte entreprise ; car toutes ces difficultés sont une marque très assurée que la chose est de Dieu et qu'il en doit être beaucoup glorifié. Tout à vous en son amour, etc. D. S. B. ^a.

a) Nous n'avons pas retrouvé dans nos manuscrits le passage suivant qui terminait cette lettre dans les précédentes éditions :
« Enfin, ma chère Mère, tout ce que je vous dis ne me doit pas faire croire meilleure, car je vous parle seulement des trésors et des secrets du sacré Cœur de notre aimable Maître. C'est à vous seulement, puisqu'il me le permet, vous priant de me

LETTRE LXXXVIII ¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

6 juin 1688.

J'ai reçu la vôtre, ma très honorée Mère, et je l'ai lue en bénissant le Seigneur de vous avoir donné connaissance de ma misère et ingratitude envers lui, et je souhaiterais de tout mon cœur qu'elle fût connue de tout le monde, afin que l'on ne se souvînt plus de cette misérable que pour lui rendre ce qui lui est dû, mépris et humiliations, dans lesquels je désire vivre et mourir ensevelie, priant Dieu de tout mon cœur que jamais on ne conçoive de moi une bonne pensée. Votre Charité me demande le nom de ce saint religieux auquel sa bonté a inspiré tant de charité pour moi; ayez la bonté de me dispenser de vous le dire pour le présent. Je vous dirai seulement que ce sera un second Père de La Colombière². Il nous a envoyé un petit office du sacré Cœur qu'il a composé dans la pensée qu'il croyait que ce divin Cœur désirait cela de lui. Nous vous

garder le secret et de brûler cette lettre, afin que je vive, meure et reste inconnue après ma mort; car c'est là une des plus douces consolations qui puisse flatter mon esprit. Mais, hélas! je n'ai pas le plaisir de l'être pendant ma vie comme je le voudrais. La volonté de Dieu soit faite, rien de plus. Dieu soit béni éternellement! Je demeure entièrement à vous dans le sacré Cœur de Jésus. »

1. Cette lettre ne se trouve pas dans nos anciens Mss. Nous la reproduisons d'après les éditions précédentes.

2. Dans une autre lettre la Bienheureuse donne son nom : le P. Gette.

l'envoyons pour voir si vous l'agréez pour le faire imprimer ; et comme c'est l'original que nous vous envoyons, tant pour vous faire plaisir que pour que vous l'examiniez, si vous jugez à propos vous nous le renverrez, parce que je pense qu'il vient d'un saint auquel j'ai de grandes obligations, pour les secours spirituels que j'en ai reçus par le moyen de ses saints sacrifices et prières.

Ah ! ma chère Mère, que Dieu est bon et miséricordieux envers moi ! Mais c'est presque tout ce que j'en peux dire, ne me sentant pas le pouvoir de vous satisfaire sur ce que vous désirez de moi, vous avouant sincèrement que j'aime plus mon Souverain et m'occupe plus de lui que de ses dons et bienfaits, que je n'estime que dans lui-même, et parce qu'ils viennent de lui. Et à moins que l'obéissance ne me l'ordonne je n'y réfléchis guère et j'en parle encore moins, ne le pouvant faire sans une extrême violence, à cause que ma vie est si criminelle qu'elle me fait gémir devant Dieu, auquel je ne manque pas d'offrir les personnes pour lesquelles vous souhaitez que je prie, dont je pense si je ne me trompe, que quelques-unes se rendent insensibles aux mouvements de la grâce, car vous ne sauriez croire combien le sacré Cœur de Jésus fait de froid et de rebut lorsqu'on s'adresse à lui pour ces personnes. Mais il faut toujours espérer et toujours prier.

Pour ce qui est des grâces accordées en faveur du saint Père de La Colombière, une de nos sœurs m'a promis de les écrire pour vous les envoyer ¹. Pour moi je puis assurer la guérison d'un doigt où j'avais le même mal qu'à un que l'on m'ouvrit l'année passée avec un rasoir en plusieurs endroits.

Mais de notre aimable et toujours adorable Cœur de Jésus, que dirons-nous, ma chère Mère ? Il faut l'aimer ce sacré Cœur de toutes nos forces et de toute notre capacité.

1. On ignore si ce recueil a été fait.

Oui, il faut l'aimer, et il établira son empire, et il règnera malgré tous ses ennemis et leurs oppositions. Je ne vous peux exprimer la reconnaissance que je sens dans mon cœur des peines et soins que vous prenez pour cela, de même que votre très honorée Mère¹, monsieur votre Confesseur², et quelques-unes de vos sœurs en particulier. Il me semble que ce divin Cœur y prend tant de plaisir qu'il vous destine des trésors de délices infinies.

Si vous jugiez que ce petit office fût propre pour mettre ensuite des litanies que vous voulez faire imprimer. Toutefois si cela n'est pas, ne vous en faites pas une peine, car je demeure contente de tout, quoique j'aurais un grand plaisir d'apprendre des nouvelles de Rome, dans l'attente desquelles je suis toute à vous dans ce divin Cœur.

LETTRE LXXXIX

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS!

[11 juin 1688.]

Vous voulez, ma très aimée sœur, que je vous fasse de grandes réponses dans un temps si précipité et si court ; cela me serait assez difficile, puisqu'à vous parler confidentiellement comme à ma chère amie dans l'aimable Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous me prenez dans la sainte octave de la fête de ce divin Amour qui repose sur nos autels, qui ne nous prêche que l'amour, ne nous veut remplir que d'amour, afin que par lui-même nous lui puissions

1. La Mère Marie-Dorothee Desbarres.

2 M. Charollais.

rendre tout l'amour qu'il attend de nous : amour fort qui ne se laisse point abattre ; amour pur qui aime sans mélange et sans intérêt ; amour crucifié qui n'a de joie qu'en la souffrance pour se conformer à son Bien-Aimé ; amour de préférence, d'oubli et d'abandon de soi-même, pour laisser agir le Bien-Aimé, pour lui laisser couper, brûler et anéantir en nous tout ce qui lui déplaît, le suivant à l'aveugle, sans nous amuser à regarder ni réfléchir sur nous-même, pour voir ce que nous faisons.

J'ai reçu la vôtre devant le très saint Sacrement, et, la présentant à mon souverain Maître, voici ce qui m'est d'abord tombé dans l'esprit pour vous : amour, oubli et anéantissement dans votre cœur, et simplicité dans votre esprit pour entrer, si je ne me trompe, dans cette aimable simplicité d'enfant qu'il demande de nous. J'espère qu'il vous donnera l'intelligence de tout cela à mesure que vous vous y appliquerez. Mais, de bonne foi, chère amie, à toute autre qu'à vous enverrais-je cette lettre, où je n'écris qu'avec une extrême violence ? mon souverain Maître ne me laissant pas la liberté de le faire comme vous le souhaitez, et moi, pour vous contenter, je vous ai fait ce brouillon, que je vous prie de brûler.

Cheminez à l'aveugle, oubliez-vous vous-même, et le laissez faire, car il vous aime ; mais pour vouloir trop faire, vous l'empêchez d'avancer l'œuvre de votre perfection.

Adieu, chère amie, je n'en peux dire davantage que devant le sacré Cœur, où j'achèverai le reste en votre faveur, car je ne vous oublie pas en sa présence. Agir, souffrir par amour et se taire, c'est le vrai secret des amants du Bien-Aimé, dans le Cœur sacré duquel je suis toute à vous.

St M.-M. d. la V. S.-M. — D. S. B. .

Mille respectueuses amitiés et saluts à votre très honorée

Mère¹ et [à votre] chère Déposée². Faites, s'il vous plaît, mes excuses à mademoiselle de Chamberland de ce [que] je ne lui peux écrire, mais l'assurez que je tâcherai de faire ce qu'elle nous demande.

Je vous écris après matines du jour [de] saint Barnabé.

La suscription porte : « *A ma très chère sœur de la Barge, à Moulins.* »

LETTRE XC

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON³

VIVE † JÉSUS!

[Juillet] 1688⁴.

C'est donc pour obéir à mon Souverain, ma chère Mère, que je tâcherai, lorsqu'il me le permettra, de satisfaire en toute simplicité à la demande que vous nous faites sur la continuation de ses miséricordes et libéralités. Oh ! qu'elles sont grandes, puisque souvent elles ne me laissent d'autre expression sinon de dire : *Misericordias Domini in æternum cantabo!* Car, hélas ! que pourrais-je dire autre chose, puisque je m'en trouve tellement remplie que je ne m'en puis exprimer. Je m'en vois environnée de toute part, et je m'y sens abîmée sans en pouvoir sortir^a. Il me semble

a) Mss. 8 et 9 : « ni les distinguer. »

1. La Mère Marie-Félice Dubuysson, qui avait été élue en mai.

2. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

3. La Mère de Saumaise à la fin de son « Mémoire sur les vertus de Sœur Marguerite-Marie », t. I, p. 99, a dit qu'elle a donné au P. Croiset la lettre contenant le récit de la vision du jour de la Visitation 1688.

4. Le *Recueil* : « Notes sur notre Vén. Sr Marg^{ie}-M. Alacoque », de S. Louise de Sales, de la Visitation de Paray, donne à cette lettre la date du 4 juillet.

être une petite goutte d'eau dans cet océan du sacré Cœur, qui est un abîme de toutes sortes de biens, une source inépuisable de toutes sortes de délices, et plus on en prend, plus elle est abondante. C'est un trésor caché et infini qui ne demande qu'à se manifester à nous, à se répandre et distribuer pour enrichir notre pauvreté. Je le prise et l'aime plus que tous ses dons, grâces et bienfaits ; je lui laisse faire en moi, de moi et pour moi selon son bon plaisir, sans regarder que lui seul, qui vaut un million de fois plus que tout ce qui est hors de lui-même. Si vous ne m'obligiez de vous en dire quelque chose, je laisserais tout dans lui qui me met dans l'impuissance de m'exprimer qu'avec ceux qu'il lui plaît, dont vous êtes du nombre ^a.

Je vous dirai qu'ayant eu le bonheur de passer tout le jour de la Visitation devant le saint Sacrement, mon Souverain daigna bien gratifier sa chétive esclave de plusieurs grâces particulières de son Cœur amoureux, lequel, me retirant au dedans de lui-même, me fit expérimenter ce que je ne puis exprimer. Il me fut représenté un lieu fort éminent, spacieux et admirable en sa beauté, au milieu duquel il y avait un trône de flammes, dans lequel était l'aimable Cœur de Jésus avec sa plaie, laquelle jetait des rayons si ardents et si lumineux que tout ce lieu en était éclairé et échauffé. La Sainte Vierge était d'un côté et saint François de Sales de l'autre avec le saint Père de La Colombière ; et les Filles de la Visitation paraissaient en ce lieu avec leurs bons anges à leur côté, qui tenaient chacun un cœur en main, et la Sainte Vierge nous invitant par ces paroles :
« Venez, mes bien-aimées filles, approchez-vous, car je
« vous veux rendre comme les dépositaires de ce précieux
« trésor que le divin Soleil de justice a formé dans la

a) Mss. 3 et 8 : « car il veut bien que je vous manifeste les secrets de ce Cœur adorable en la manière que je le peux, mais aidez mon ignorance. »

« terre virginal de mon cœur, où il a été caché neuf mois ;
 « après lesquels il s'est manifesté aux hommes, qui, n'en
 « connaissant pas le prix, l'ont méprisé parce qu'ils l'ont
 « vu mêlé et couvert de leur terre dans laquelle le Père
 « éternel avait jeté toute l'ordure et corruption de nos
 « péchés, lesquels il a fait purifier pendant trente-trois ans
 « dans les ardeurs du feu de sa charité. Mais voyant que
 « les hommes, bien loin de s'enrichir et se prévaloir d'un
 « si précieux trésor, selon la fin pour laquelle il leur avait
 « été donné, tâchaient au contraire de le mettre à néant et
 « de l'exterminer, s'ils avaient pu, de dessus la terre, le
 « Père éternel, par un excès de sa miséricorde, a fait servir
 « leur malice pour rendre encore plus utile cet or précieux,
 « lequel, par les coups qu'ils lui ont donnés en sa Passion,
 « en ont fait une monnaie inappréciable, marquée au coin
 « de la divinité, afin qu'ils en puissent payer leurs dettes et
 « négocier la grande affaire de leur salut éternel. »

Et cette Reine de bonté continuant à parler, dit en leur montrant ce divin Cœur : « Voilà ce précieux trésor qui
 « vous est particulièrement manifesté, par le tendre amour
 « que mon Fils a pour votre Institut, qu'il regarde et aime
 « comme son cher Benjamin, et pour cela le veut avanta-
 « ger de cette portion par dessus les autres. Et il faut que
 « non seulement elles s'enrichissent de ce trésor, mais
 « encore qu'elles distribuent cette précieuse monnaie de
 « tout leur pouvoir, avec abondance, en tâchant d'en enri-
 « chir tout le monde sans crainte qu'il défaille, car plus
 « elles y en prendront, plus elles en trouveront. »

Ensuite se tournant vers le bon Père de La Colombière, cette Mère de bonté lui dit : « Pour vous, fidèle serviteur
 « de mon divin Fils, vous avez grande part à ce précieux
 « trésor ; car s'il est donné aux Filles de la Visitation de
 « le connaître et distribuer aux autres, il est réservé aux
 « Pères de votre Compagnie d'en faire voir et connaître
 « l'utilité et la valeur, afin qu'on en profite, en le recevant

« avec le respect et la reconnaissance dus à un si grand
 « bienfait. Et à mesure qu'ils lui feront ce plaisir, ce divin
 « Cœur, source de bénédictions et de grâces, les répandra
 « si abondamment sur les fonctions de leur ministère, qu'ils
 « produiront des fruits au delà de leurs travaux et de leurs
 « espérances, et même pour le salut et la perfection de
 « chacun d'eux en particulier. »

Notre saint Fondateur, parlant à ses Filles, leur dit :
 « O Filles de bonne odeur, venez puiser dans la source de
 « bénédiction les eaux de salut, dont il s'est déjà fait un
 « petit écoulement dans vos âmes, par le ruisseau de vos
 « Constitutions qui en est sorti. C'est dans ce divin Cœur
 « que vous trouverez un moyen facile de vous acquitter
 « parfaitement de ce qui vous est enjoint dans ce premier
 « article de votre Directoire, qui contient en substance toute
 « la perfection de votre Institut : Que toute leur vie et
 « exercices soient pour s'unir avec Dieu. Il faut pour cela
 « que ce Cœur sacré soit la vie qui nous anime, son amour
 « notre exercice continuel, qui seul nous peut unir à Dieu,
 « pour aider la sainte Eglise par prières et bons exemples
 « et au salut du prochain. Et pour cela, nous priérons dans
 « le Cœur et par le Cœur de Jésus, qui se veut rendre
 « derechef médiateur entre Dieu et les hommes. Nos bons
 « exemples seront de vivre conformément aux saintes
 « maximes et vertus de ce divin Cœur et nous aiderons au
 « salut du prochain en leur distribuant cette sainte dévo-
 « tion. Nous tâcherons de répandre la bonne odeur du
 « sacré Cœur de Jésus-Christ dans celui des fidèles, afin
 « que nous soyons la joie et la couronne de cet aimable
 « Cœur. »

Après tout cela, tous les bons anges s'approchèrent pour
 lui présenter ceux qu'ils tenaient, qui ayant touché cette
 plaie sacrée devenaient beaux et luisants comme des étoiles ^a.

a) Mss. 8, 9 et 3 : « D'autres devenaient tout noirs et horribles. »

Il y en avait d'autres qui n'avaient pas tant d'éclat; mais il y en eut plusieurs dont les noms demeurèrent écrits en lettres d'or dans le sacré Cœur, dans lequel quelques-uns de ceux dont je parle s'écoulèrent et abîmèrent avec avidité et plaisir de part et d'autre, leur disant : « C'est dans cet « abîme d'amour où est votre demeure et repos pour tous « jours. » Et c'étaient les cœurs de ceux qui ont le plus travaillé à le faire connaître et aimer, dont il me semble, ma chère Mère, que le vôtre était de ce nombre. Pour les autres, je n'expliquerai pas l'intelligence qui m'en fut donnée, car je suis déjà trop longue en cette lettre, et puis je crois que vous l'entendrez assez. Je vous dirai seulement que ce divin Cœur vous récompensera, non seulement en votre personne, mais aussi en celle de vos proches, qu'il regarde d'un œil de miséricorde, pour les secourir en tous leurs besoins, pourvu qu'ils s'adressent à lui avec confiance, et il aura une éternelle mémoire de tout ce qu'ils font pour sa gloire. J'espère que vous ne me refuserez pas la grâce de procurer quinze messes pour feu M. de la Michaudière ¹, en l'honneur du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, après lesquelles il me semble qu'il vous sera un avocat puissant dans le ciel et à toute votre famille proche de ce divin Cœur ^a.

D. S. B.

a) A et B terminaient cette lettre par les morceaux suivants dont nous indiquons la provenance, sauf pour le quatrième que nous n'avons trouvé nulle part.

Mss. 3, 8 et 9 : « Si vous saviez avec combien d'ardeur ces pauvres âmes demandent ce remède nouveau, si souverain à leurs souffrances, car c'est ainsi qu'elles nomment la dévotion au divin Cœur, et particulièrement la sainte messe. »

Ms. 8 : « Demandez au sacré Cœur, ma chère Mère, que je vive et meure en son amour. »

Ms. 9 : « Vous voyez que je vous parle à cœur ouvert, et de plusieurs choses dont je ne parlerais pas à une autre, vous

1. Neveu de la Mère de Saumaise.

LETTRE XCI

A SŒUR. DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Paray.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray,
ce 12 août 1688.

J'avoue, ma toute chère sœur, que vous avez juste sujet de vous plaindre de mon peu de correspondance à tant de témoignages de bonté et d'une si cordiale amitié que je n'ai pas méritée, et dont je suis toute confuse, quoiqu'il me semble que mon chétif cœur s'efforce de tout son pouvoir de vous rendre tout le retour dont il peut être capable, dans celui de notre bon Maître, qui sait combien il a rendu votre âme chère à la mienne. Et sans me vouloir excuser,

avouant de bonne foi que je demeure après dans des dispositions où je ne me connais pas moi-même ; et il me serait comme impossible d'y pouvoir réfléchir, sinon lorsqu'on me l'ordonne. Je le fais donc pour vous obéir. »

« Et je vous crois assez bonne pour me dire votre sentiment sur toutes ces choses. La grande peine que j'ai d'en parler n'empêcherait bien de le faire si vous ne m'encouragiez ; il me semble que je commets un grand crime en parlant de moi-même, me voyant si méchante, chétive et méprisable, que je m'étonne souvent de ce que la terre ne s'ouvre pas dessous mes pieds pour n'abîmer à cause de mes grands péchés. »

Ms. 3 : « Demandez, je vous en conjure, au sacré Cœur qu'il m'accorde la grâce de l'aimer selon l'ardent désir qu'il m'en donne, et de vivre et mourir avec lui sur la Croix, pauvre, inconnue, méprisée et oubliée de toutes les créatures, accablée sous toute sorte de souffrances selon son choix et son désir, et non du mien. »

Ms. 8 : « Remerciez sa bonté pour moi, et brûlez cette lettre quand vous l'aurez lue. »

il faut vous dire que je crois que vous ne blâmez pas tout à fait mon silence quand vous en saurez les justes causes, dont la première est que, me voyant accablée de lettres pour avoir malheureusement trompé les créatures, dont vous êtes du nombre, je n'ai point vu d'autre remède à ce mal que le silence, en telle sorte que je ne pensais plus à répondre à personne, puisqu'on ne peut pas être utile aux autres que l'on ne se soit premièrement réformé soi-même ; car si vous saviez combien je me vois éloignée de ce que doit être une vraie fille de Sainte-Marie, qui doit mettre toute son attention à se rendre une véritable copie de son Époux crucifié ! Et je vois que tout nous peut servir de moyen pour cela ; car, qu'importe de quel bois soit faite notre croix ? pourvu que ce soit une croix et que l'amour de Celui qui y est mort pour notre amour nous y tienne attachées ; cela nous doit suffire ; et je vous estime heureuse que vos emplois vous en fournissent le moyen en vous faisant marcher à rebours de vos inclinations. Tout cela est bon, sinon le chagrin et le trouble qu'il faut rejeter bien loin de vous, car le Seigneur ne fait sa demeure que dans la paix d'une âme qui aime fortement de se voir détruire et anéantie pour demeurer comme toute perdue dans l'amour à son abjection. Et je me sens toujours plus confirmée, en lisant les vôtres, que c'est là la voie que le Seigneur vous a tracée, et dans laquelle vous devez faire votre plaisir de vous y avancer, soit qu'il vous y conduise lui-même, ou qu'il se serve des créatures ou de vous-même, il n'importe ; pourvu qu'il se contente c'est assez. Laissez-le faire, et que votre occupation soit de l'aimer, et votre attention de ne lui pas résister ni faire obstacle à ses desseins. Vous verrez qu'il vous fera faire beaucoup de chemin en peu de temps, sans que vous vous en aperceviez.

Et pour ce qui est d'entrer dans son sacré Cœur, allez, que devez-vous craindre, puisqu'il vous y invite d'y aller prendre votre repos ? N'est-il pas le trône de la miséricorde

où les plus misérables y sont les mieux reçus, pourvu que l'amour les présente dans l'abîme de leur misère ? Et si nous sommes lâches, froids, impurs et imparfaits, n'est-il pas une fournaise ardente où il nous faut perfectionner et purifier comme l'or dans le creuset, pour lui être comme une hostie vivante tout immolée et sacrifiée à ses adorables desseins ? Ne craignez donc pas de vous abandonner sans réserve à son amoureuse providence, puisque l'enfant ne périra pas entre les bras d'un Père tout-puissant. Et il me semble vous avoir déjà dit que je crois qu'il n'agrée pas votre crainte comme il ferait une filiale confiance ; et puisqu'il vous aime, qu'avez-vous tant à craindre, sinon de ne lui pas rendre tout le retour d'amour qu'il veut de vous, qui consiste, si je ne me trompe, dans ce parfait abandon et oubli de vous-même ? Quittez-vous vous-même, et vous trouverez tout. Oubliez-vous, et il pensera à vous. Abîmez-vous dans votre néant, et vous le posséderez. Mais qui fera tout cela ? L'amour que vous trouverez dans le sacré Cœur, dans lequel il faut non seulement tâcher de faire votre solitude, mais aussi le prendre pour votre guide et principal directeur, afin qu'il vous apprenne ce qu'il veut de vous, et qu'il vous donne la force de l'accomplir parfaitement. Et si je ne me trompe, voici ce que je pense en être le principal en ce peu de mots : c'est qu'il veut vous y apprendre à vivre sans appui, sans ami et sans plaisir. Et à mesure que vous vous occuperez de ces paroles il vous en donnera l'intelligence.

Encore une fois, ma chère amie, ne vous troublez point de vos fautes, mais quand vous en avez fait, dites tout confidemment au tout aimable Cœur de Jésus : « O mon unique amour ! payez pour votre pauvre esclave et réparez le mal que je viens de faire. Faites-le retourner à votre gloire, à l'édification de mon prochain et salut de mon âme. » Et de cette manière nos chutes nous servent quelquefois beaucoup pour nous humilier et nous apprendre ce

que nous sommes, et combien il nous est utile d'être cachée, dans l'abîme de notre néant ; mais l'amour-propre qui voudrait partout se produire, être applaudi et aimé et bienvenu, ne veut entendre ni ne peut comprendre cette leçon. Mais il ne faut pas raisonner avec lui, car il se nourrit et s'engraisse de réflexions. Enfin, mon intime sœur, tâchons de n'en avoir que pour apprendre à bien porter nos croix dans un amoureux silence ; car c'est un précieux trésor que la Croix, que nous devons tenir secret afin qu'on ne nous le dérobe. Et je ne vois pas qui adoucisse tant la longueur de la vie que de toujours souffrir en aimant. Souffrons donc amoureusement, sans nous plaindre, et tenons pour perdus les moments passés sans souffrir. Nous n'avons point de temps à perdre ; c'est pourquoi ne pensons qu'au moment présent, afin de le bien employer, et comme si c'était le dernier de notre vie, et qu'il nous fallût comparaître pour rendre compte devant le tribunal de la divine justice. Mais de bonne foi, chère amie, n'en serez-vous pas ennuyée, de mes redites ? Car de quoi est-ce que je vous entretiens si long, puisque vous savez mieux tout ce que je vous dis par la pratique que je ne peux vous l'exprimer de paroles ? Mais vous le voulez d'un cœur qui ne vous peut rien refuser dans celui de notre bon Maître, devant lequel je vous conjure de ne pas oublier mes besoins particuliers, qui sont plus grands que je ne vous les peux exprimer, à cause de mes grands péchés, ingratitude et infidélités.

Je ne vous oublie pas dans mes indignes prières non plus que votre très honorée [Mère¹], pour laquelle j'ai conçu tous les sentiments de respect, d'estime et d'affection dont mon chétif cœur peut être capable dans celui de notre bon Sauveur, lequel, comme je le pense, la regarde avec complaisance dans la place qu'elle vous tient, parce qu'il l'y a mise de son choix ; c'est pourquoi j'espère qu'il

1. La Mère Marie-Félice Dubuysson.

en aura soin, pourvu qu'elle y mette toute sa confiance. Je lui suis bien obligée de l'honneur de son souvenir, et me serais donné celui de lui écrire; mais tout cela ne servirait qu'à lui être à charge. Et pour votre chère Déposée¹, Dieu sait combien il l'a mise avant dans mon cœur, qui me fait quelquefois désirer de pouvoir lui aider à porter sa croix; non pas que je lui en voulusse diminuer le mérite, non, car je l'aime trop et elle lui est d'un très grand prix, mais seulement pour la lui alléger. Je m'étais donné l'honneur de lui écrire il y a quelque temps, je ne sais si elle a reçu la lettre. Assurez-la de ma plus sincère affection, et me croyez toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus.

S^r M.-M. — D. S. B.

LETTRE XCII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Août] 1688.

Enfin, ma chère Mère, votre bon cœur est tout affligé par le refus qu'on vous fait à Rome² au sujet de celui de notre adorable Sauveur, qui me semble, si je ne me trompe, vouloir que je vous en vienne consoler de sa part, en vous disant ce qui m'a consolée moi-même. Après avoir entendu cette triste nouvelle, qui fut un glaive qui me perça le cœur d'une vive douleur, je m'en allai mettre à genoux devant son image pour lui faire mes plaintes. Voici la réponse que je reçus : « Pourquoi t'affliges-tu de ce qui

1. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

2. Il s'agit sans doute d'une instance, car le refus opposé par Rome à la première supplique date de 1686.

« sera à ma gloire ? Car à présent l'on se porte à m'honorer
 « et aimer sans autre appui que celui de la Providence et
 « de l'amour même, et cela me plaît beaucoup ; mais comme
 « cette ardeur se pourra ralentir, — ce qui serait très sen-
 « sible à mon divin Cœur, qui, étant la fournaise ardente
 « du pur amour, ne le pourrait souffrir, — ce sera pour
 « lors que je rallumerai ce feu dans les cœurs, avec tous
 « ces privilèges et encore de plus grands. Mais je ne laisse-
 « rai pas sans récompense les peines prises pour cela.
 « Demeure en paix. » C'est ce que j'ai fait depuis, sans
 m'en troubler aucunement quoi que j'en puisse entendre
 dire, et que même je sois demeurée dans l'incertitude si j'au-
 rais cette consolation de le voir un jour. Mais il n'importe,
 pourvu qu'il se contente, je le serai aussi dans son contente-
 ment, privée de tous les autres¹.

Voilà, ma chère Mère, ce que je n'ai pu m'empêcher de
 vous dire ; le tout soit pour sa gloire ^a.

Il y a bien du plaisir de voir en ces quartiers le progrès
 de cette sainte dévotion qui se fait par votre moyen. Ne

a) Mss. 3 et 8 : « J'ai pris beaucoup de part aux pertes que
 vous avez faites. Ce sont des visites du Seigneur. Je le supplie
 de se rendre lui-même votre force pour vous conformer en tout
 à sa très sainte volonté. »

1. Marguerite-Marie ne devait pas être témoin sur la terre de ce
 triomphe éclatant. La fête du Sacré-Cœur fut bientôt célébrée en
 beaucoup de lieux, avec l'autorisation des Ordinaires, comme on l'avait
 fait à Dijon, du vivant de la Bienheureuse, en 1689. Mais l'approba-
 tion de Rome se fit longtemps attendre. Les souverains pontifes
 accordèrent facilement des Brefs d'indulgences pour les confréries ;
 tandis qu'on dut revenir plus d'une fois à la charge pour obtenir la
 concession d'un Office propre et d'une messe du Sacré-Cœur. Ce ne
 fut qu'en 1765 que les Évêques de Pologne obtinrent cette faveur de
 Clément XIII.

La fête du Sacré-Cœur accordée depuis lors à tous les pays et à
 toutes les églises qui l'avaient demandée fut étendue à l'Église uni-
 verselle par Pie IX en 1856. Et enfin, le 28 juin 1889, Léon XIII l'éleva
 pour l'Église universelle au rite double de première classe.

vous découragez pas. Il me semble qu'il veut que vous en fassiez votre unique affaire, puisque c'est principalement cela qui composera votre couronne.

Il faut bien vous dire un petit mot de votre pauvre fille qui vous chérit plus tendrement que je ne peux vous l'exprimer. Elle est toute dans la souffrance et attaquée de toute part de ses ennemis qui lui font souffrir de grandes peines, mais sans remède ni secours excepté de ce divin Cœur, duquel je me suis rendue indigne de ses faveurs par mes ingratitude et infidélités, quoique pourtant il ne laisse pas de m'être aussi libéral que jamais, et c'est ce qui augmente ma douleur, car je ne sais si c'est mon ennemi qui souvent attaque mon pauvre cœur de cette affligeante pensée, que c'est pour me perdre, et que Dieu ne fait pas tant de grâces à une aussi méchante créature que je la suis qui a mené une vie aussi criminelle, qui, par ses vaines hypocrisies, a trompé les créatures, particulièrement ceux qui me conduisent. Parmi toutes ces agitations ma vie m'est représentée comme dans un tableau si abominable, que, quoique je n'y puisse rien discerner, il me semble que je n'en pourrais longtemps soutenir la vue sans mourir de douleur, si je ne me sentais en même temps fortifiée et environnée d'une puissance invincible qui dissipe ces furies infernales qui ne cherchent qu'à m'ôter la paix du cœur, comme Notre-Seigneur me l'a fait connaître, si je ne me trompe. D'autres fois il me vient en pensée que c'est une fausse paix qui ne vient que de l'endurcissement du cœur, qui me rend insensible à mon propre malheur. Hélas ! ma chère Mère, serait-il bien possible que cet aimable Cœur voulût priver celui de son indigne esclave de l'aimer éternellement ? Dites-moi, je vous en conjure, ce que vous en pensez, vous savez la confiance que j'ai en Votre Charité, qui fait que je donne toute croyance à ce que vous me dites. De grâce ne me flattez pas, car il me semble que j'en vais entraîner plusieurs à la perdition avec moi, parce qu'ils s'appuient trop

sur ce que je leur dis. Je suis toujours accablée de lettres et l'obéissance m'oblige d'y répondre. Je m'abandonne à tout sans réserve. Le sacré Cœur continue de me donner à de certaines âmes du purgatoire pour les aider à satisfaire à la divine justice ; c'est dans ce temps que je souffre une peine à peu près comme la leur, ne trouvant de repos ni jour ni nuit.

C'est tout ce que je puis vous dire pour le présent ^a.
Toute à vous, etc.

D. S. B.

LETTRE XCIII¹

A LA MÈRE MARIE-FÉLICE DUBUYSSON, A MOULINS ¹
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

[Octobre 1688. ²]

Je n'aurais pas attendu que Votre Charité m'eût prévenue à mon devoir, ma très honorée et toute chère Mère,

a) Recueil moderne, *note extraite des Mss. de Dijon* : « et je crois que vous ne désagrèerez pas que je vous présente une version en vers de l'Office du sacré Cœur, que l'on trouve admirablement beau. Tout soit à la gloire de ce divin Cœur, dans l'amour duquel je suis toute à vous. »

1. Dans sa lettre du 12 août 1688, adressée à sœur de La Barge, Marguerite-Marie présentait ses affectueux respects à la nouvelle supérieure, la Mère Marie-Félice Dubuysson, qui, la première, s'était fait recommander à ses prières après son élection. C'était une favorable entrée ; la bonne Mère sut s'en prévaloir en provoquant par ses lettres une correspondance si justement appréciée ; et, quelles que fussent les luttes de son âme, l'amie du Cœur de Jésus accepta encore cet apostolat.

2. Cette lettre est sans date, mais la suivante qui lui était jointe étant écrite avant l'entrée « en solitude », nous avons pu indiquer pour l'une et pour l'autre le mois d'octobre.

n'avait été la crainte de vous être à charge et de vous attirer au nombre de ceux qui se laissent tromper et amuser à une misérable pécheresse et hypocrite comme moi, dont vous devez vous donner garde de n'avoir aucun commerce, puisque je vous avoue que si vous me connaissiez telle que je suis, votre cœur charitable ne se pourrait empêcher d'avoir compassion de ma misère, et de demander fortement ma conversion au sacré Cœur de notre bon Maître, auquel je ne manque de présenter vos désirs et intentions, le suppliant qu'il soit lui-même votre force et votre soutien dans l'emploi où il vous a mise, plutôt que les créatures. C'est pourquoi j'espère qu'il ne vous refusera pas les secours nécessaires pour vous en bien acquitter, et pour l'accomplissement de ses desseins sur vous, pourvu que vous vous confiez au soin de son amoureuse Providence, et que tout votre désir soit d'aimer, honorer et glorifier ce divin et tout aimable Cœur. N'épargnez pour cela ni vos soins ni vos peines ; car c'est là le plus efficace moyen pour entrer dans son amitié et attirer sur vous et votre sainte communauté l'abondance de ses grâces sanctifiantes, et le règne de son ardente charité, dont il répandra l'onction dans vos cœurs par la pureté de son saint amour. C'est là le souhait de votre très humble et très obéissante,

Sr M.-M. D. L. V. S^{te}-M. — D. S. B.

J'avais pris la liberté, ma très aimée Mère, de vous présenter l'office du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais si vous l'aurez reçu, et si vous le pourrez lire tant il est mal écrit. Et je priais Votre Charité de nous faire savoir si l'on imprimait encore des petits livres du sacré Cœur. Et si vous nous faisiez la grâce de nous en envoyer, en nous mandant sans façon ce qu'ils coûtent, nous vous enverrions l'argent à la première occasion ; et je vous en resterais infiniment obligée, car vous ne sauriez croire

avec combien d'empressement on nous en demande. Pardonnez-moi ma chère Mère, si j'en use si librement.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de n^he mo^{re} de Moulins.* »

LETTRE XCIV

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Paray.)

V. † J.

[Octobre 1688.]

Après notre lettre écrite j'ai pensé que vous ne seriez pas contente si vous n'y trouviez un petit mot d'adieu avant que d'entrer en notre chère solitude, où je souhaite, ma chère amie, que nous nous puissions entièrement quitter et oublier nous-mêmes, pour ne voir et n'avoir plus que notre unique nécessaire qui désire cela de nous. C'est pour cela qu'il nous faut tâcher de tout notre pouvoir d'entrer dans son Cœur adorable, en nous rendant bien petites par l'humble aveu de notre néant, dans lequel il nous faut tenir toujours tout abîmées. Il faut de plus nous établir un règne de paix dans ce sacré Cœur. Ce sera par la conformité à son bon plaisir, auquel il nous faut tellement abandonner, que notre particulier soin doit être de retrancher tout ce qui peut y apporter quelque obstacle ; lui laissant faire en nous, de nous et pour nous selon son désir, afin qu'il nous perfectionne à sa mode et nous façonne à son gré. Et pour nous maintenir dans ce divin Cœur pour toujours, il [le] faut aimer d'un amour de préférence, comme l'unique nécessaire à notre cœur, qu'il faut porter doucement au mépris et oubli de tout le reste, car si l'on pouvait comprendre com-

bien les âmes appelées à ce parfait dénûment et abandon d'elles-mêmes avancent, lorsqu'elles sont fidèles à correspondre par une entière mort à tout désir, satisfaction, curiosité et retour sur elles-mêmes, pour se laisser conduire à ce divin Pilote, dans la barque assurée de son Cœur amoureux, auquel je vous invite de faire une entière donation de tout votre être spirituel et corporel, et de tout ce que vous pourrez faire et avez fait ; afin qu'après y avoir purifié et consommé tout ce qui ne lui agrée pas, il en dispose selon son bon plaisir. Car il demande ordinairement cela de ses plus chers amis, dont je vous crois du nombre, afin que, lui ayant tout donné sans réserve, il les puisse enrichir de ses précieux trésors.

Voilà, chère amie, bien de la besogne pour notre retraite, mais encore pour toute notre vie, qui ne doit tendre qu'à cette unité, par un acte pur et simple, c'est-à-dire unité de volonté à celle de notre souverain Bien, pour ne vouloir que ce qu'il veut ; unité d'amour ; unité de cœur, d'esprit et d'opération, en vous unissant seulement à ce qu'il fait en vous. Mais, mon Dieu ! je crois que tout ceci n'est que des redites qui vous seront peut-être bien ennuyeuses et qui vous ôteront l'envie de demander de grandes lettres ; et c'est aussi pour le reste de cette année.

Dieu soit béni éternellement !

La suscription porte : « *A ma très chère sœur de la Barge, à Moulins.* »

LETTRE XCV

A LA MÈRE M.-F. DUBUYSSON, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS

[Janvier 1689 ¹.]

Je prie le sacré Cœur de notre souverain Maître, ma très honorée et toute chère Mère, d'être lui-même ma reconnaissance à toutes les cordiales bontés que vous me témoignez, dont je suis extrêmement confuse de voir que vous daigniez bien, parmi toutes vos occupations, vous souvenir d'une chétive créature comme moi, qui ne suis propre qu'à souffrir dans le sacré Cœur de notre aimable Sauveur. Ah ! que je vous sais bon gré de ce que vous l'aimez et voulez être toute à lui ! — Vous demandez une courte prière pour lui témoigner votre amour : pour moi, je n'en sais point d'autre, et n'en trouve point de meilleure que ce même amour, car tout parle quand on aime ; et même les plus grandes occupations sont des preuves de notre amour. Aimez donc, comme dit saint Augustin, et faites tout ce que vous voudrez. Et comme l'on ne peut aimer sans souffrir, aimons donc et souffrons tout ensemble, et n'en pardons pas un moment ; car toutes les croix sont précieuses à un cœur qui aime son Dieu, et qui veut être aimé de lui. Tâchons donc de nous rendre des véritables copies de notre

1. Cette lettre est sans date ; mais dans la lettre précédente, à la Mère Dubuysson, en octobre 1688, la Bienheureuse demandait des « petits livres » et dans celle-ci elle remercie de l'envoi de ces livres. D'autre part, dans la lettre suivante à Sr de la Barge, la Servante de Dieu qui charge sa correspondante de compliments pour la sœur déposée, ne parle pas de la très honorée Mère. Elle n'aurait certainement pas manqué de le faire s'il n'y avait pas eu une lettre pour elle dans le même paquet. Nous sommes donc porté à croire que cette lettre date comme la suivante des premiers jours de janvier 1689.

Amour crucifié. Je n'ai manqué de bien prier l'adorable Cœur de Jésus pour vous et votre sainte communauté ; mais il me semble qu'il aura toujours une protection particulière pour votre maison, et qu'il en aura soin, comme je l'espère de son amoureuse bonté, et par l'ardent zèle que vous avez de le faire connaître, honorer et aimer, tant par le moyen de ces petits livres qu'autrement. Ils ont toujours tant de presse ici, qu'on n'en peut avoir à demi pour contenter la dévotion d'un chacun. Continuez donc, ma chère Mère, à l'aimer et le faire aimer, et ne craignez pas qu'il oublie rien de ce que vous faites pour lui, auquel je vous supplie demander ma parfaite conversion, et qu'il consomme nos cœurs de son pur amour, dans lequel je suis toute à vous.

S^r M. M. D. L. V. S.-M.

D. S. B.

Millions de remerciements, très honorée [Mère], des livres que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Je voudrais pouvoir témoigner ma reconnaissance, puisqu'il me semble que vous ne me pouviez plus obliger ; aussi ne m'en oublierai-je devant le sacré Cœur de Notre-Seigneur, lequel je supplie vous rendre la charité.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE XCVI

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Paray.)

V. † J.

[5 janvier 1689¹.]

J'en suis contente, toute chère et bien-aimée sœur, que

1. En tête de la lettre, on lit ces mots d'une autre main : « Je la reçus le lendemain des Rois 1689. »

nous nous écrivions, pourvu que ce ne soit que de l'amour et de la Croix : car je ne sais que vous dire autre chose, sinon qu'il nous faut tâcher de tout notre pouvoir de nous rendre des copies vivantes de notre Époux crucifié, en l'exprimant en nous par toutes nos actions. Ah ! ma chère amie, qu'il fait bon toujours souffrir, et mourir enfin sur la Croix, accablée sous le poids de toutes sortes de souffrances, de misères et de mépris, [de] délaissements et d'humiliations ! La Croix est un baume précieux qui perd sa bonne odeur devant Dieu lorsqu'il est éventé : c'est pourquoi il la faut cacher et porter en silence autant que nous pourrons. Ne perdons pas un moment de souffrir, puisqu'on ne peut aimer sans cela. Ah ! que la Croix est bonne en tout temps et en tout lieu ! Embrassons-la donc amoureusement sans nous soucier de quel bois elle soit faite, ni de quel instrument elle soit fabriquée. Il nous doit suffire, puisque rien ne nous unit tant a[u] sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que la Croix, qui est le gage le plus précieux de son amour. Remerciez-le pour moi, ma chère amie, de ce qu'il m'en gratifie quelquefois ; mais demandez-lui en même temps pardon du mauvais usage que j'en fais, qui me fait toujours demeurer pauvre dans la possession de ce précieux trésor sans lequel la vie me serait insupportable. Ce n'est pas qu'il faille demander la souffrance, car c'est le plus parfait de ne rien demander et ne rien refuser, mais s'abandonner au pur amour pour nous laisser crucifier et consommer selon son désir.

Je suis bien consolée de l'heureux progrès que ce divin amour fait en votre cher cœur, et je ne doute point que ce ne soit de lui que vous viennent tous ces saints mouvements, puisqu'ils donnent la paix à votre âme, la tenant dans le précieux anéantissement. Et qu'heureuses sont celles qui vivent toutes perdues et anéanties dans ce divin amour par un parfait oubli d'elles-mêmes ! L'amour à notre abjection est un souverain remède pour guérir les plaies que l'amour-

propre fait en notre cœur. Le mien est tout languissant de ce maudit amour. Mais demandons à l'aimable Cœur de notre bon Maître qu'il le consume dans le feu sacré qu'il est venu apporter en terre, afin qu'il brûle sans cesse les cœurs de bonne volonté. Enfin, chère amie, il le faut donc aimer quoiqu'il nous en puisse coûter ; mais le pur amour veut tout ou rien. N'ayons donc plus de réserve avec lui, abandonnons-lui tout ce que nous sommes, sans nous mettre en peine de l'avenir, non plus que réfléchir sur nous-même ni sur notre incapacité. Il aura soin de pourvoir à tout pourvu que nous le laissions faire. Que craignez-vous pour lui disputer ainsi le sacrifice entier de votre cœur ? Il est déjà à lui ; mais il [le] veut posséder seul, c'est-à-dire vide de tout retour sur nous-même et libre, sans attache à quoi que ce soit, pour saint qu'il nous paraisse. Du moment qu'il nous l'ôte il faut demeurer contente et conforme à sa très sainte volonté, dans la nudité et pauvreté de plaisir, d'ami, de consolation, de talent et même de vertu ; demeurant ainsi soumise, à l'oraison et ailleurs, en l'accomplissement de son bon plaisir ; nous réjouissant lorsqu'il se trouve en l'anéantissement de tout ce que nous sommes et de toutes nos satisfactions. Notre cœur est si petit qu'il ne peut contenir deux amours, et n'étant fait que pour le divin, il n'a point de repos lorsqu'on y fait quelque mélange.

Il faut, mon intime Sœur, vous aimer autant que je le fais pour m'entretenir si longtemps avec Votre Charité, puisqu'à toute autre je craindrais me rendre ennuyeuse. Mais votre bon cœur excusera tout, et ne se plaindra plus du silence de celle qui vous chérit tendrement en l'amour sacré.

Sr M. M. D. L. V. S.-M. — D. S. B.

Il est vrai que ma chère sœur Saumaise nous a envoyé les litanies dont vous nous parlez ; elles sont fort belles et

je vous suis obligée du souvenir que vous avez eu de moi en votre retraite ; continuez-moi cette charité, car j'en ai un extrême besoin. La mienne s'est passée sur la Croix ; vous y avez eu part à ce que j'ai eu le bonheur de souffrir.

Mille saluts, respects et amitiés à notre chère sœur Déposée¹, que le sacré Cœur rend toujours très chère au mien chétif, aussi bien que vous, chère amie, que je souhaite toute consommée dans les feux du pur amour,

La suscription porte : « *A ma très honorée sœur de la Barge, à Moulins.* »

LETTRE XCVII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

[Fin de février 1689.]

Que pourrai-je vous dire, ma chère Mère, sur les merveilleuses opérations de ce divin amour de nos cœurs, qui ne me laisse point de termes pour m'en exprimer, non plus que de la joie qu'il me fait ressentir de ces heureux succès pour le faire connaître et aimer ; à quoi je ne peux douter qu'il ne vous ait saintement destinée, par l'ardent zèle qu'il vous donne pour vous y employer. Ah ! que de bonheur pour ceux qui y contribuent ! Ils s'attirent par là l'amitié et les bénédictions éternelles de cet aimable Cœur. Pour vous, vous attirez un puissant protecteur pour votre patrie. Il n'en fallait pas un moindre pour détourner le fiel de la juste colère de Dieu sur tant de crimes qui se commettent. Mais j'espère que ce divin Cœur s'y rendra une source inépuisable de miséricorde, ainsi qu'il me semble qu'il le promet

1. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

à notre bon Père de La Colombière ^a, le jour de sa mort, que je fus célébrer à notre chapelle ¹, depuis les dix heures du matin jusqu'à environ les quatre heures du soir, par un grand privilège de l'obéissance, étant comme accablée de souffrances qui ne m'ont pas cessé depuis environ cinq semaines, mais d'une manière que je croyais à tout moment y succomber, bien que j'en eusse été avertie auparavant par ce Cœur charitable, qui m'a semblé me faire cette demande : si je ne lui voulais pas bien tenir compagnie sur la Croix dans ce temps où il est si délaissé, par l'empressement que chacun a à se divertir ², et que, par les amertumes qu'il me ferait goûter, je pourrais en quelque façon adoucir celles que les pécheurs versent dans son Cœur sacré ; que je devais gémir sans cesse avec lui pour obtenir miséricorde, afin que les péchés n'arrivassent à leur comble, et que Dieu pardonnât aux pécheurs en faveur de l'amour qu'il porte à cet aimable Cœur, qui ne cesse de se consommer de celui qu'il a pour les hommes, puisqu'il ne veut établir son règne nouveau parmi nous que pour nous départir plus abondamment ses grâces de sanctification et de salut. Mais non pas à ceux qui n'en profiteront pas et qui ne les rendraient pas victorieuses en eux-mêmes, parce que ceci nous est une précieuse portion qui nous est donnée de notre bon Père céleste pour dernier remède à nos maux, selon qu'il me l'a dit ^b.

a) Mss. 3 et 8 : « le jour de sa fête, je veux dire le jour de sa mort », 15 février.

b) Ms. 9 : « Et il me semble que notre saint Fondateur, ce vrai ami du cœur de Dieu, a été le principal moteur de ce don salutaire pour l'obtenir en faveur de notre cher Institut, parce que Satan voulait vomir sa rage à en détruire l'esprit, et par ce moyen le renverser. Mais j'espère qu'il n'en viendra pas à bout si nous

1. A la chapelle du Sacré-Cœur, dont la dédicace avait eu lieu le 7 septembre 1688.

2. La date de cette lettre coïncide avec le temps du carnaval.

Poursuivez courageusement, ma chère Mère, ce que vous avez entrepris pour sa gloire dans l'établissement du règne de ce divin Cœur, lequel régnera malgré Satan et tous ceux qui s'y voudront opposer. C'est maintenant le temps d'opérer et souffrir en silence, comme il a fait pour notre amour. Vous devez croire qu'il aura mémoire et complaisance pendant toute l'éternité de ce que vous et ces cinq autres personnes ont fait pour lui, en sorte que vous direz un jour, que quand vous auriez souffert tous les tourments des martyrs vous vous trouveriez bien récompensée, et

voulons, selon les intentions de notre saint Père, nous servir des moyens qu'il nous présente pour nous remettre dans la première vigueur de l'esprit de notre sainte vocation, vivant selon les maximes du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Il veut retirer beaucoup d'âmes de la perdition éternelle ; car ce divin Cœur est comme une forteresse et un asile assuré à tous les pauvres pécheurs qui s'y voudront réfugier pour éviter la divine justice dans son juste courroux, qui, comme un torrent impétueux, inondait les pécheurs avec leurs péchés qui irritent la divine colère.

« Une chose qui me console fort, c'est que j'espère qu'en échange des amertumes que ce divin Cœur a souffertes dans les palais des grands pendant les ignominies de sa Passion, cette dévotion l'y fera recevoir avec magnificence, avec le temps. Et quand je lui présentais mes petites requêtes sur toutes ces choses qui semblaient si difficiles à obtenir, il me semblait entendre ces paroles : « Crois-tu que je le puisse faire ? Si tu le crois, tu verras la puissance de mon Cœur dans la magnificence de mon amour. » — A mesure que je vois ces heureux progrès : « Ne t'ai-je pas bien dit que si tu pouvais croire, tu verrais l'effet de tes désirs s'accomplir ? » — Je n'y sers que d'obstacle ; c'est pourquoi je souhaiterais être hors de cette vie, quoique je ne cesse d'appliquer à ce seul intérêt de la gloire de ce sacré Cœur tout le bien que je peux faire ou que l'on fait pour moi. Il me donne de tels mouvements de reconnaissance de ce qu'il se manifeste ainsi, que je me voudrais fondre d'actions de grâces. C'est un abîme de biens où il nous faut perdre pour ne plus rien goûter des choses de la terre. »

quand ce n'e seroit que ce grand nombre d'âmes que ce divin Cœur veut retirer par ce moyen de la perdition. Ce vous doit être une grande consolation d'avoir une union si étroite avec le bon Père de La Colombière, en sorte qu'il fait dans le ciel par ses intercessions ce qui s'opère çà-bas en terre pour la gloire de ce sacré Cœur. Soutenez donc courageusement toutes les petites contradictions, puisque vous tenez sa place dans un emploi si relevé. Pour moi, la Croix est mon partage, puisqu'il m'a fait entendre que ce sacré Cœur voulait établir son règne sur la destruction et anéantissement de moi-même. Aussi sait-il bien faire son œuvre, n'étant pas un moment sans souffrir, et souvent sa sainteté y met tant d'ouvriers, que si je n'étais aussi méchante que je la suis pour lui résister, la besogne serait bientôt faite.

Je vous avoue en confiance que si sa bonté ne m'envoyait le secours charitable des saintes âmes qui prient pour moi, je ne pourrais pas subsister. Il est si bon qu'il ne me laisse manquer de rien, ayant inspiré des saints religieux d'offrir le saint sacrifice de la messe à mon intention tous les vendredis, et cela à mon insu, si bien que j'aurai quatre messes par mois pendant ma vie, à moins qu'ils ne meurent avant moi. Il y en a que je n'ai point vus. Il m'ont écrit que jamais ils n'ont tant reçu de grâces que dans l'exercice de cette charité, et moi j'en reçois un secours extraordinaire. Le nom de celui qui a composé l'Office, c'est le R. Père Gette.

Vous voyez la confiance avec laquelle je vous écris, sur l'assurance que vous me donnez ^a de brûler ce que je vous écris; car, ma chère Mère, ma vie est si criminelle que c'est avec justice que je désire d'être ensevelie dans un

a) Édit. A et B : « que tout ce que je vous dis ne sera vu que de vous; après quoi, je vous conjure de brûler nos lettres. Je ne

éternel oubli et mépris des créatures, [moi] qui les ai trompées quoique sans le vouloir. Je ne m'oublie pas de notre union dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, lequel, si je ne me trompe, fait sentir des complaisances inconcevables à notre saint Fondateur de ce que sa dévotion s'établit dans notre Institut, parce qu'il veut s'en rendre le soutien et le défenseur pourvu que nous n'y mettions point d'obstacle par nos infidélités. Que de bénédictions et de grâces il me semble qu'il s'est proposé de répandre sur ce cher Institut et en particulier sur les maisons qui lui procureront plus d'honneur et de gloire, pourvu que nous soyons fidèles d'ôter ce qu'il nous fera connaître lui empêcher la complaisance qu'il y veut prendre en répandant la suave onction de son amour sur le général et le particulier des communautés, etc. D. S. B.

sais le plus souvent ce que j'écris, et peut-être que je redis souvent la même chose, écrivant à plusieurs reprises faute de loisir; et je ne peux lire qu'avec une extrême peine ce que j'ai écrit, pour la grande humiliation où cela me jette. De plus, je ne saurais rien prévoir de ce que j'ai à dire, mais il faut dire et écrire simplement ce qui me vient en pensée. Hélas! si vous saviez combien ma vie est criminelle. » (Ce morceau ne se retrouve pas dans nos manuscrits.)

LETTRE XCVIII

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

[Vers le mois de mars 1689 ¹.]

Qu'à jamais soient rendus l'amour, la gloire et la louange au Cœur tout amour, tout aimant et tout aimable de notre adorable Sauveur, de tout le bien qu'il produira et opérera dans les âmes par l'établissement du règne de son pur amour dans les cœurs de bonne volonté, dont je crois le vôtre être de ce nombre, ma toute chère et intime sœur, par les bons désirs où je le vois de le suivre courageusement par la voie qu'il vous a tracée. J'en ai ressenti de la consolation en lisant la vôtre qui me confirme de plus en plus dans les sentiments qu'il me semble que ce divin Cœur m'a toujours donnés à votre égard, et que je vous ai tant de fois réitérés, que je crains de vous en ennuyer. Mais pardonnez-moi, chère amie, je ne peux vous dire autre chose, sinon que l'anéantissement de vous-même, vous élè-

1. L'autographe de cette lettre n'est pas daté par la Servante de Dieu ; mais il porte une date écrite postérieurement par une autre main. Il y avait d'abord : « un peu *après* Pâques 1690 » ; puis on a mis plus tard : « un peu *avant* Pâques 1690 ». Cela seul montre déjà le peu de valeur de l'indication : il fallait avoir bien mal lu la lettre pour mettre : « un peu *après* Pâques », alors qu'elle suggère des pratiques de dévotion « pour tout ce saint temps de carême. » La note : « Un peu *avant* Pâques » n'est guère plus satisfaisante. C'est : au commencement du carême qu'il aurait fallu écrire.

D'autre part, nous prouverons dans la note de la lettre suivante, qui est de la même époque, que les deux lettres sont de l'année 1689. Or, Pâques tombait, en cette année, le 10 avril. La présente lettre à Sœur de la Barge est donc de la fin de février ou du commencement de mars 1689, c'est-à-dire selon l'indication très exacte de A et B, vers le mois de mars 1689 ».

vera à l'union de votre souverain Bien. En vous oubliant de vous-même, vous le posséderez, et en vous abandonnant à lui, il vous possèdera.

Allez donc, pleine de foi et d'une amoureuse confiance, vous livrer à la merci de sa Providence, pour lui être un fonds qu'ils puisse cultiver à son gré, et sans résistance de votre part ; demeurant dans une humble et paisible adhérence à son bon plaisir, toute cachée dans les sacrées ténèbres de l'amour à votre abjection ; car je ne peux m'empêcher de croire toujours plus fortement que c'est là où il vous veut et où il vous regarde avec complaisance, surtout lorsque ces précieuses humiliations donnent de l'amertume à votre pauvre cœur. Mais, bon courage ! les médecines les plus propres à la santé sont souvent les plus amères [au] goût. Enfin, Dieu, voulant tout posséder notre cœur, ne lui fera plus goûter que de l'amer dans les créatures et toutes les choses d'ici-bas, afin qu'en retirant toutes ses affections, il demeure tout abîmé dans lui par l'unité de l'amour à son abjection. Et l'amertume que vous y ressentez me réjouit, parce qu'elle vous sera la matière d'une plus grande victoire.

Et, dans le désir de satisfaire au vôtre d'avoir quelque pratique, j'ai voyagé dans notre chapelle du Sacré-Cœur pour vous ; mais mes péchés me rendent indigne d'entendre sa voix, et n'ai eu autre pensée sinon qu'il chérit tendrement votre chère âme, et qu'il prendra plaisir que tous les jours de ce saint temps de Carême vous lui rendiez trois visites, soit devant son image, ou devant le très auguste Sacrement. La première, pour lui demander que ce divin Cœur soit un canal par lequel le Père éternel découle continuellement ses miséricordes sur les cœurs endurcis des pécheurs, pour les attirer à son amour et connaissance. La seconde visite sera pour le prier d'établir son règne de charité et d'amour dans notre Institut. Et la troisième, pour vous offrir à lui comme une victime d'holocauste

pour être consommée sur la Croix de votre abjection par les ardeurs de son pur amour ; et vous pourrez faire tout cela en esprit. Et afin que sa bonté accomplisse en vous ce qu'il désire par là, et vous fasse les grâces qu'il prétend, je me suis sentie pressée en venant du pèlerinage que j'ai fait pour vous, de vous donner et remettre à votre disposition une des messes qu'il a inspiré de saints Religieux de nous dire tous les vendredis, selon mon intention. C'est pour vous [à] la prendre le premier vendredi, après avoir reçu celle-ci.

Au reste, je vous remercie, chère amie, des deux chers livres que j'ai envoyés à mon frère le prêtre, aussitôt les avoir reçus ; car il m'en demandait avec tant de presse que j'avais été obligée de lui envoyer celui que j'avais réservé pour moi, après l'avoir copié. J'ai bien connu que votre chère Mère ¹ n'a pas reçu celle que je m'étais donné l'honneur de lui écrire. Cela m'a un peu fâchée, et si je n'avais craint de lui être importune, je l'aurais réitérée ; mais je vous conjure de suppléer à ce défaut, en l'assurant que je conserverai toujours pour Sa Charité tous les sentiments d'estime, de respect et d'amitié que le sacré Cœur de notre divin Maître m'a donnés pour elle et pour votre très chère sœur Déposée². Présentez-leur, s'il vous plaît, mes très humbles obéissances, et mille remerciements à la très honorée Mère, des petits livrets.

La suscription porte : « *Pour la très honorée sœur de la Barge.* »

1. La Mère Marie-Félice Dubuysson.

2. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

LETTRE XCIX

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS !

[Mars 1689¹.]

Je profite avec plaisir de cette occasion sûre pour vous assurer de ma parfaite estime et pour vous dire que j'ai reçu la vôtre ; mais vous ne m'y marquez point si vous avez reçu trois petits livres du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ que je vous envoyais². Je crains qu'ils ne soient perdus. En voilà un de ceux qu'on imprime nouvellement à

1. Cette lettre est sans date dans le Ms. 8. A et B lui assignaient pour date : « vers le mois de mars 1689 ». Nous sommes en mesure de justifier cette indication. Et comme il paraît bien que la précédente lettre à sœur de la Barge est de la même époque, puisqu'il est question dans l'une et dans l'autre des mêmes petits livres de la dévotion au sacré Cœur que la Bienheureuse avait reçus de Moulins et envoyés immédiatement à son frère, il en résulte qu'en prouvant que la lettre à M. le curé Alacoque est de 1689 nous ferons la même preuve pour la lettre à sœur de la Barge.

La Bienheureuse envoie à son frère, avec les livrets de Moulins, un des petits livres « qu'on imprime nouvellement à Dijon ». Or, on a découvert récemment à la Visitation de Nevers ce précieux livret de Dijon si longtemps introuvable. Il porte, comme date de la permission « d'imprimer et de débiter », le 26 février 1689. Il ne comptait que 44 pages : le tirage ne dut pas être long et la Bienheureuse a pu en avoir des exemplaires dans le courant de mars. Ajoutons que si la lettre à M. le curé Alacoque eût été écrite aux environs de Pâques 1690, la Servante de Dieu n'aurait pas manqué de parler à son frère de leur commune belle-sœur, M^{me} Alacoque, du Bois-Sainte-Marie, alors gravement malade. De plus, elle aurait envoyé de préférence à son frère le petit livre de Lyon, publié par le P. Croiset depuis le mois de juin 1689. Dans tous les cas, elle n'aurait pas qualifié le livret de Dijon : « un des petits livres qu'on imprime nouvellement. »

2. Les petits livres de Moulins, comme on l'a vu dans la lettre précédente.

Dijon que je vous offre. Vous y trouverez la messe du sacré Cœur ; mais il n'y a encore que le diocèse de Langres qui ait la permission du Saint-Siège apostolique d'en dire la sainte messe, le vendredi d'après l'octave du très saint Sacrement. Vous vous plaignez, mon cher frère, de ce que je ne vous marque rien au sujet du bon monsieur Desholmes ¹. Hélas ! que vous en pourrais-je dire, sinon qu'il faut l'exhorter à la patience dans son mal, puisque ce n'est pas la volonté de Dieu de l'en délivrer pour le présent ; mais il faut qu'il tâche d'en faire un bon usage, puisque je pense que Notre-Seigneur ne le tient en cet état affligeant que pour la sanctification de son âme. Ainsi, il se faut soumettre à la volonté de Dieu et baiser la main qui nous frappe, en

1. Les registres du Bois-Sainte-Marie mentionnent souvent le nom de Desholmes à cette époque. On y trouve, à la date du 18 avril 1662, « Maître Claude Desholmes, fils de feu maître Claude Desholmes, vivant notaire royal et procureur fiscal de la châtellenie du Bois-Sainte-Marie et dam^{selle} Étienne Mazuyer. »

Le 29 septembre 1686, il est parrain et Étienne Mazuyer, nièce et filleule de la précédente, marraine d'Étienne de la Métherie, fille de Barthélemy de la Métherie et d'Anne Mazuyer.

Anne et Étienne Mazuyer étaient les deux sœurs, cousines germaines de Claude Desholmes.

Le 24 novembre 1689, il signe encore au baptême de Jean de la Métherie.

Le 29 mai 1693, c'est-à-dire quatre ans après la date de la lettre ci-dessus, il est encore parrain avec Étienne Mazuyer, sa cousine, que Chrysostome Alacoque, frère de la Bienheureuse, devait épouser en secondes noces, moins d'un an plus tard, le 31 janvier 1694.

On ne trouve pas l'acte de sa sépulture ; mais, le 21 janvier 1700, Marguerite Bertrand qui est marraine de Marguerite Alacoque, 6^e enfant du second mariage de Chrysostome, Barthélemy de la Métherie étant parrain, est qualifiée de « veuve de feu M. Claude Desholmes ».

Nous croyons que c'est de lui que parle ici la Bienheureuse, à cause des relations de ses frères avec lui, relations qui devaient bientôt se resserrer par une alliance. Nous avons tenu aussi à donner ces détails parce que M. Claude Desholmes, comme on l'a vu, était cousin par alliance avec M. Barthélemy de la Métherie, un aïeul de Son Em. le cardinal Perraud par la ligne maternelle.

pensant qu'il vaut beaucoup mieux souffrir en cette vie qu'en l'autre, puisque un moment de souffrance bien prise pour l'amour de Dieu vaut le prix d'une éternité bienheureuse, comme vous le savez. Enfin, mon cher frère, la vie ne nous est donnée que pour souffrir et l'éternité pour jouir, etc.

LETTRE C

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

Après la fête du sacré Cœur,
juin 1689¹.

Enfin, ma chère Mère, ne sommes-nous pas encore toutes consommées des ardeurs de ce divin Cœur de notre adorable Sauveur, après tant de grâces reçues qui sont comme autant de flammes ardentes de son pur amour, qui nous doivent brûler sans cesse du désir d'une parfaite reconnaissance et fidèle correspondance à ses desseins. Il règnera cet aimable Cœur, malgré Satan ^a. Ce mot me transporte de joie et fait toute ma consolation. Mais de vous pouvoir exprimer les grandes grâces et bénédictions que cela attire sur notre Institut, et en particulier sur les maisons qui lui procureront le plus d'honneur et de gloire, c'est ce que je ne peux dire ^b. Voici la manière dont il me l'a fait connaître.

a) Mss. 8 et 9 : « et ses suppôts. » — b) Mss. 3, 8 et 9 : « C'est ce que je ne peux dire en la manière qu'il me l'a fait comprendre. »

1. Le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement était, en cette année, le 17 juin.

Il m'a fait voir cette dévotion de son Cœur adorable comme un bel arbre qu'il avait destiné de toute éternité pour prendre son germe et ses racines au milieu de notre Institut, pour étendre ensuite ses branches dans les maisons qui le composent, afin que chacune en puisse cueillir les fruits à son gré et selon son goût, quoique avec inégale abondance qui sera mesurée au travail ; de même que le profit, à la bonne disposition de celles qui se nourriront de ces fruits de vie et de salut éternel, qui nous doivent renouveler dans l'esprit primitif de notre sainte vocation. Il me semble que jamais la gloire accidentelle de notre saint Père et fondateur ne s'est tant augmentée comme elle fait par ce moyen ; mais il veut ce divin Cœur que les Filles de la Visitation distribuent les fruits de cet arbre sacré avec abondance à tous ceux qui désireront en manger, sans craindre qu'il leur manque ; parce qu'il prétend, comme il l'a fait entendre à son indigne esclave, de redonner la vie à plusieurs par ce moyen, en les retirant du chemin de perdition, en ruinant l'empire de Satan dans les âmes, pour y établir celui de son amour, qui n'en laissera périr aucune de toutes celles qui lui seront consacrées pour lui rendre tous leurs hommages et amour d'une sincère et franche volonté ^a, et lui en procurer selon l'étendue de leur pouvoir. Mais il ne veut pas s'en arrêter là : il a encore de plus grands desseins qui ne peuvent être

a) Le fragment qui suit jusqu'à : « notre bon Père de La Colombière » ne se trouve ni dans le Ms. 6 ni dans la traduction italienne. Nous le laissons subsister dans le texte, parce qu'il est donné uniformément par nos trois manuscrits n^{os} 3, 8 et 9. Il est fort important et l'on comprend qu'on ait pu avoir des raisons de ne pas le produire d'abord. Nous sommes portés à croire qu'on l'a supprimé à dessein dans le Ms. 6, transcrit sur les originaux, et dans la copie authentique sur laquelle a été faite la traduction italienne. Cette observation s'applique également au morceau de la lettre 97^e où il est dit que la dévotion au sacré Cœur se fera recevoir avec le temps dans le palais des grands.

exécutés que par sa toute-puissance, qui peut tout ce qu'elle veut.

Il désire donc, ce me semble, entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa Passion, et qu'il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant lui, comme il a senti d'amertume de se voir anéanti à leurs pieds. Et ^a voici les paroles que j'entendis au sujet de notre roi : « Fais savoir au fils aîné de mon sacré Cœur, que, « comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévo- « tion aux mérites de ma sainte Enfance, de même il « obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éternelle « par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur « adorable, qui veut triompher du sien, et par son entre- « mise de celui des grands de la terre. Il veut régner dans « son palais, être peint dans ses étendards et gravé dans « ses armes, pour les rendre victorieuses de tous ses enne- « mis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et « superbes, pour le rendre triomphant de tous les ennemis « de la sainte Église. »

Vous aurez sujet, ma bonne Mère, de rire de ma simplicité à vous dire tout cela, mais je suis le mouvement qui m'en est donné au même instant ^b.

Notre bon Père de La Colombière a obtenu que la très sainte Compagnie de Jésus sera gratifiée, après notre cher Institut, de toutes les grâces et privilèges particuliers de cette dévotion du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; leur promettant qu'il répandra abondamment, et avec profusion, ses bénédictions sur les travaux du saint exercice de

a) Ms. 3 : « Et voici les paroles que j'entendis sur ce sujet : « fais savoir au fils aîné de mon sacré Cœur, — parlant de notre roi — que comme sa naissance... » — b) Édit. A et B : « vous m'en direz votre pensée, mais je vous demande toujours le secret pour tout ce que je vous dis ».

charité envers les âmes, auxquels ils s'occupent. Ce divin Cœur désire ardemment d'être connu, aimé, honoré particulièrement de ces bons Pères auxquels il promet, si je ne me trompe, de répandre tellement l'onction de son amour sur leurs paroles avec des grâces fortes et puissantes, qu'elles seront comme un glaive à deux tranchants, qui pénétreront les cœurs les plus endurcis des plus obstinés pécheurs pour en faire sortir la source d'une véritable pénitence qui purifie et sanctifie les âmes. Mais il faut que pour cela ils tâchent de puiser toutes leurs lumières dans la source^a du sacré Cœur. J'aurais bien des choses à vous dire là-dessus, car il y a dans cette sainte Compagnie^b de grands amis de Dieu.

Ah ! que de grâces de sanctification ce divin Cœur a répandues^c à ce jour de sa fête, et avec quelle ardeur réitère-t-il toutes les promesses qu'il a faites en leur faveur de ne les point laisser périr^d !

Et pour monsieur votre Confesseur¹, je le crois être au nombre de ses plus chers amis, d'autant que, lorsque je lui demandai à ce divin Cœur la grâce de cette sainte union et

a) Mss. 3, 8 et 9 : « dans la source inépuisable de toute la science et charité des saints » — b) Mss. 3, 8 et 9 : « de grands amis et favoris de ce sacré Cœur de notre divin Maître » — c) Ms. 3 : « sur ses dévots » — d) Ms. 8 : « Mais que vous êtes heureuse, ma chère Mère, de ce qu'il vous a rendue si utile à sa gloire et à l'avancement de son règne ; Il vous aime mieux dans cette occupation que dans celle du gouvernement d'une communauté. Continuez donc ce saint exercice malgré toutes les contradictions et les obstacles qui s'y opposeront. Je ne puis m'empêcher de croire que votre nom est bien avant gravé dans cet aimable Cœur. Il prend ses délices dans votre sainte communauté. »

1. M. Charollais.

association dont Votre Charité nous avait parlé, je reçus cette réponse en sa faveur, allant à la sainte communion : « Assure-le que mon pur amour vous unit en moi pour toujours. » — Et il me semblait voir beaucoup de grâces qu'il lui avait destinées.

Je vous avoue que je me sens incapable de m'exprimer sur ce qu'il m'a fait connaître au sujet des grâces et de la profusion de biens qu'il désire répandre sur notre Institut, qu'il veut rendre l'objet de ^a ses complaisances. Mais, hélas! n'y aurait-il point quelque communauté qui n'aurait que de la froideur pour lui, et où il a peine d'entrer dans les cœurs? C'est dont il se plaint. Il a encore plus de sujet de le faire de moi et de toutes mes ingrattitudes envers une si grande bonté qui me donne continuellement tant de grâces qu'elles m'ôtent le pouvoir de les exprimer, me contentant de les posséder dans cet abîme impénétrable dont elles sortent, vous conjurant ^b de l'en bénir pour moi!

D. S. B. ^c

a) Mss. 3, 8 et 9 : « ses délices pour y prendre ses amoureuses complaisances » — b) Mss. 3 et 9 : « avec tous les saints du ciel et de la terre » — c) Enfin les éditions A et B portaient le *post-scriptum* suivant, que nous n'avons retrouvé nulle part :

« P.-S. Quelques personnes dévotes, ayant fait ériger une chapelle à l'honneur du sacré Cœur et fait faire un beau tableau comme le nôtre, ont fondé une Messe à perpétuité tous les vendredis de l'année. Elles souhaiteraient d'avoir une ou deux douzaines d'images. Si vous avez la bonté de nous les envoyer, en nous marquant ce qu'elles coûtent, nous vous enverrons l'argent à la première occasion.

« Au reste, ma chère Mère, nous sommes charmées de la vie de cette sainte Religieuse. Dieu nous fasse la grâce d'imiter ses vertus afin que je me rende digne d'être toute à vous dans l'amour de Celui qui a consommé une si belle vie. » (Il s'agit ici de la vie de la Mère Anne-Séraphine Boulrier que venait de publier la Mère Marie-Dorothee Desbarres.)

LETTRE CI

A SŒUR F.-M. DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Paray.)

V. † J.

[Juin 1689.]

Oui, ma toute chère et bien-aimée sœur, je vous ai répondu, et fort amplement, à celle dont vous me parlez. Mais vous n'êtes pas la seule qui vous plaignez de la perte de nos lettres, et je vois bien que c'est donc le mieux de n'en plus écrire, puisque je pense que le Seigneur n'en permet la perte que parce qu'elles ne lui agréent peut-être pas à cause de mes péchés. Et je vous avoue que ce n'est pas aussi sans répugnance que j'écris, me voyant si éloignée de ce que je dis. Ce n'est pas que votre âme ne soit rendue, par le sacré Cœur de notre adorable Sauveur, de plus en plus chère à la mienne ; mais je ne vous peux répéter ici ce que je vous marquai dans la précédente, mais seulement un mot sur ce que vous me marquez au sujet de l'amour de votre abjection. C'est ce qu'il me semble avoir déjà dit, de recevoir et souffrir en silence toutes les occasions que notre divin Maître vous en fournira, sans jamais dire : C'est assez, — quelque répugnance que la nature y puisse ressentir. — Voilà tout. Une seule chose nous est nécessaire, qui est le pur amour divin dans celui de notre abjection, nous abandonnant à l'amoureuse providence du sacré et aimable Cœur de Jésus, pour nous laisser conduire et gouverner à son gré. Il prendra bien soin de fournir ce qui est nécessaire à notre sanctification, pourvu que nous nous appliquions à le bien recevoir selon ses desseins ; cela suffit.

L'amour donc à notre chère abjection dans celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous suffit, même pour honorer les

mystères de sa sainte Mort et Passion, qu'il désire que nous honorions ; gardant ce sacré silence comme lui dans toutes les occasions d'humiliation et de souffrance, car je vous avoue que rien ne me charme tant que celui qu'il a gardé si exactement dans tout le cours de sa Passion, n'ouvrant la bouche à son imitation que pour prier pour ceux qui nous affligent.

Vous me demandez lequel des mystères de sa sainte Passion j'affectionne le plus. Je vous dirai simplement qu'après ce que je viens de vous dire, que c'est le Crucifiement, et de me tenir avec la très Sainte Vierge au pied de la Croix, ou sous le pied de la Croix, pour m'y attacher et unir à tout ce qu'il a fait pour nous. Mais enfin, chère amie, il nous faut maintenant toujours nicher dans son adorable Cœur, et n'en point sortir quoi qu'il arrive ; c'est un fort assuré et notre asile. Il ne nous abandonnera pas, comme je l'espère et l'en prie de tout mon cœur. Mais que nous lui sommes redevables à ce tout aimable Cœur de Jésus, de nous conduire par une voie si sûre comme est celle des humiliations dans l'amour à notre abjection ! Ne cherchons et ne désirons rien autre, puisque rien n'est plus propre à notre sanctification. C'est dans l'amour de ce sacré Cœur que je suis toute à vous.

S^r M.-M. D. L. V. S. M. — D. S. B.

Mille respectueux saluts à votre très honorée Mère et à votre chère sœur la Déposée ¹.

La suscription porte : « *Pour ma très chère sœur de la Barge, religieuse en notre monastère de Moulins.* ».

1. La Mère Marie-Félice Dubuysson et sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

LETTRE CII¹

A SON FRÈRE LE MAIRE

(L'autographe est au second monastère de la Visitation de Marseille.)

VIVE † JÉSUS !

[Fin juin 1689².]

Je voudrais, mon très aimé Frère, que le temps me permît de vous exprimer mes sentiments ; vous verriez que le sacré Cœur de Jésus-Christ ne vous donne ces saints mouvements que par l'ardent amour qu'il vous porte, qui le fait désirer de posséder votre cœur sans mélange ni partage. Faites en sorte que cela soit, autant que votre engagement vous le peut permettre, et il ne vous demande pas davantage. Mais il prétend vous faire mériter dans votre impuissance à l'exécution de tous ces bons désirs, de même que si vous les mettiez tous en effet. Oh ! qu'il vous aime, mon cher Frère, ce divin Cœur, et qu'il est bien éloigné de ce que vous dites, puisqu'il me semble vouloir que je vous en assure et que vous ne devez manquer de confiance en sa bonté que lorsque vous aurez épuisé ses miséricordes, dont il vous environne de toute part. Que devez-vous donc craindre, sinon de perdre cette confiance en lui, qui le force et l'attaque jusque dans le trône de sa toute-puissance, afin qu'elle s'incline à secourir notre faiblesse.

Vous ne sauriez croire la consolation que vous me don-

1. *Inédite.*

2. Cette lettre est sans date, mais diverses circonstances nous permettent de la fixer approximativement. Il est évident qu'elle est antérieure à la maladie de M^{me} Alacoque, qui mourut à la fin de septembre 1690, après plus d'un an de maladie. Il faut donc la rapporter à l'année 1689, entre la fête du Sacré-Cœur qui tomba cette année-là le 17 juin, et la fête de la Visitation, 2 juillet. C'est pourquoi nous avons donné la date : fin juin 1689.

nez, d'avoir si bien célébré la fête de cet adorable Cœur. C'est une merveille comme l'on s'y porte partout à le célébrer. Les Révérends Pères Jésuites eurent le saint Sacrement exposé avec le sermon. Nous fîmes aussi de tout notre mieux selon notre petit pouvoir... Et en vérité, mon cher Frère, il me semblait que le jour de cette fête est un jour de salut et de bénédiction éternelle à tous ceux qui l'honorent d'un cœur humble et sincère. Aimons-le donc, ce divin Cœur, et tâchons de nous conformer en tout à lui.

Pour des livres, ils ont si grande presse que je ne sais si nous en pourrons avoir ; nous ferons tout ce que nous pourrons pour contenter votre dévotion, tant en [livres] qu'en images, qui, je crois, coûtent six sols la douzaine et je pense les livres un sol marqué¹ et ceux où est l'office trois sols. Vous me manderez desquels c'est. Pour des bouquets, j'ai bien du déplaisir que l'on ne vous puisse satisfaire là-dessus ; mais nos sœurs s'occupent tellement à orner notre chapelle du sacré Cœur que nous sommes contraintes d'en refuser à plusieurs personnes, car cela fait qu'on n'en veut plus vendre.

Oui, mon cher Frère, il y aura indulgence plénière aux églises des religieuses de Sainte-Marie le jour de la Visitation de la Sainte Vierge pour tous ceux qui s'y confesseront et communieront.

Pour la fille dont vous nous parlez, nous la prendrons par charité et sur ce que vous nous en dites, mon frère et vous ; et pour cela, on en refuse une autre, qui aura pour le moins plus d'une fois autant ; mais ayant représenté l'état où est cette famille, a fait qu'on s'y est résolu, pourvu qu'elle donne ses habits de religion, une croix d'argent de neuf ou dix francs et une fourchette et une cuillère d'argent et un trousseau de linge qui soit raisonnable. Mais, au nom de Dieu, dites-lui bien qu'elle se détermine à bien faire,

1. « Sou marqué, ancienne pièce de cuivre valant quinze deniers » (Littré, Dict.).

afin que vous n'ayez pas le déplaisir de la voir sortir. Vous l'amènerez tout le plus tôt qu'il se pourra, afin qu'on ne se pourvoie pas ailleurs.

Mille saluts et amitiés à ma très aimée sœur, que j'embrasse et aime tendrement dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne l'oublie pas en sa présence et ce m'est une grande joie du désir que le sacré Cœur lui donne pour l'ornement de sa chapelle. Je la conjure de ne s'y pas épargner et d'en être elle-même, avec mes chères nièces, les sacristaines pour toujours et qu'elle s'estime bien heureuse dans cette peine parce qu'elle lui sera récompensée au centuple. Je la supplie d'agréer un petit livre de la Sainte Vierge que l'on nous a envoyé de Lyon et pour vous, mon très aimé frère, vous me feriez un grand plaisir¹...., enchâsser....² de ce Vénér....³ car vous lui avez de très grandes obligations pour les grâces que vous recevez par son intercession. Mais il n'est pas de cette dévotion comme de celle du sacré Cœur qu'il faut être publique, mais l'autre secrète, n'étant pas encore approuvée de la sainte Église. Si vous souhaitez d'avoir ses litanies nous vous les enverrons ; mais il ne les faut pas communiquer. Ah ! mon cher frère, que rendrons-nous au Seigneur pour les grands biens qu'il nous fait, car il ne tiendra pas à lui que vous ne soyez un saint et que notre famille ne soit sainte !.. mais j'ose dire qu'il le veut et que, de notre part, il ne faut rien épargner pour seconder ses desseins ; c'est pour cela qu'il nous manifeste la dévotion de son sacré Cœur, qui contient des trésors incompréhensibles, qu'il veut être répandus dans tous les cœurs de bonne volonté, car c'est un dernier effort de l'amour du [Seigneur] envers

1. Lacune de deux mots, probablement : de faire.

2. Manquent un mot ou deux.

3. La 3^e page de l'autographe finit par ce mot : Vénér. et la 4^e commence par : car vous lui avez... Sans doute la Bienheureuse parlait du vén. P. de La Colombière.

les pécheurs pour les attirer à pénitence et leur donner abondamment ses grâces efficaces et sanctifiantes pour opérer leur salut, dont plusieurs, par ce moyen, seront retirés de l'abîme de perdition, mais malheur à ceux qui n'en voudront profiter ! Demandons-lui bien que son règne [s'établisse] dedans tous les cœurs. Contribuons-y de tout notre pouvoir ; n'épargnons pour cela ni les biens ni la vie. Enfin je ne saurais finir avec vous, quoique je vous puisse dire confidemment que l'on m'accable d'écriture et si je ne fais de réponse que le moins que je peux, il me semble être inutile de vous dire que je prie pour vous, puisque ce divin Cœur nous a unis en lui par son saint amour dans lequel je suis toute à vous.

S^r M.-M. D. V. S.-M. — D. S. B.

LETTRE CIII¹

BILLET QUE LA BIENHEUREUSE ADRESSE A UNE PERSONNE INCONNUE,
ET QUI SEMBLE AVOIR ÉTÉ JOINT A LA LETTRE QUI LE SUIT.

VIVE † JÉSUS !

Si vous vous souvenez qu'un prophète fut instruit par une ânesse, vous ne ferez pas de difficulté de croire que Dieu se serve de la plus chétive et misérable de toutes les pécheresses pour vous dire de ne plus différer à lui faire le sacrifice qu'il vous demande dès le moment de votre élévation. Si vous ne le faites, à l'heure de la mort vous en sentirez un cuisant repentir, mais inutile. Ne vous informez pas qui vous dit ces paroles ; mais recevez-les comme Dieu vous l'inspirera. D. S. B.

1. Mss. 8 et 9. Dans la traduct. *italienne*, ce fragment forme la seconde partie de la lettre 21^e de la 1^{re} série.

LETTRE CIV¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

12 août 1689.

J'ai fait ce que votre Charité souhaitait de moi, ma très chère Mère, au sujet de la personne dont vous me parlez ; mais je pense que * la dureté de son cœur envers cette autre rendra tellement insensible le sacré Cœur de Notre-Seigneur à son égard, que non seulement il lui refusera les grâces qu'il avait dessein de lui donner pour l'unir à lui en la perfectionnant ; mais de plus il retirera même celles qui sont les plus propres à son salut éternel, en l'abandonnant à elle-même. Pour empêcher ce mal, il faut qu'elle se fasse toute la violence dont elle est capable pour se réunir avec cette autre, laquelle doit aussi s'en faire, de son côté, pour contribuer de tout son pouvoir à cette réunion tant nécessaire à la sanctification de l'une et de l'autre. Il faut pour cela qu'elles fassent effort toutes les deux et le divin Cœur leur donnera alors par sa grâce tout le secours nécessaire, mais elles n'obtiendront rien sans peine *². Voilà tout ce que je vous peux dire sur ce sujet, pour lequel je ne manquerai pas de continuer mes indignes prières.

Je vous avoue, ma chère Mère, que votre silence sur les

1. De cette lettre, nous n'avons dans nos Mss. que le fragment du début, compris entre deux *. Il est donné par les Mss. 6, 3 et 8 et la trad. *ital.* Nous la reproduisons d'après A et B et le recueil moderne, qui l'a vraisemblablement empruntée aux Manuscrits perdus de Dijon.

2. A la suite de ce fragment, la traduction *italienne* place le morceau précédent du prophète instruit par l'ânesse ; les deux réunis forment la 21^e lettre de la 1^{re} série.

deux grandes lettres que je m'étais donné l'honneur de vous écrire me fait un peu de peine, ne sachant à quoi l'attribuer, sinon que peut-être je vous ai marqué trop librement et simplement mes pensées, que j'aurais peut-être mieux fait de cacher sous un humble silence, ce que vous n'avez qu'à me témoigner, et je vous puis assurer qu'en cela je contenterai beaucoup l'inclination que j'ai à ne jamais parler de ces choses, mais plutôt les tenir ensevelies dans le secret du sacré Cœur de mon divin Maître, lequel m'est témoin de la violence qu'il faut que je me fasse pour en parler; à quoi même je ne pourrais me résoudre, s'il ne me faisait connaître qu'il y va de l'intérêt de sa gloire, pour laquelle je sacrifierais de bon cœur des millions de vies, si je les avais, pour le grand désir que j'ai de le faire connaître, aimer et glorifier. Mais peut-être n'avez-vous pas reçu nos lettres, ce qui me serait encore bien plus affligeant, car je vous avoue que je serais sensiblement mortifiée si elles venaient à tomber en d'autres mains que les vôtres, et, par ce moyen, à être vues d'autres que de Votre Charité, puisque l'assurance que vous m'aviez donnée du contraire me fait vous parler à cœur ouvert. Enfin je vous prie de nous dire si vous les avez reçues, à moins que mon souverain Maître ne vous inspire de me laisser souffrir cette peine pour son amour, à quoi je me soumettrai de bon cœur, puisque je ne veux ni ne désire que l'accomplissement de sa très sainte volonté¹.

Agréez, ma chère Mère, que je vous présente un petit livre de la dévotion au sacré Cœur. Presque en même temps qu'on nous en a fait le présent j'ai eu le dessein de m'en dépouiller en votre faveur, espérant que les intérêts du

1. La Bienheureuse veut parler ici des deux lettres qui contiennent des révélations sur la France et le roi. Une réponse de la Mère de Saumaise fit enfin cesser son anxiété; mais il paraît que cette réponse avait subi un retard en chemin, car elle était datée du 19 juillet, ainsi que le marque la Bienheureuse dans sa lettre suivante.

sacré Cœur de notre divin Maître vous y feront trouver de la consolation. C'est un grand serviteur de sa divine Majesté qui nous l'a envoyé, et qui a pris fort à cœur la gloire et les intérêts de Celui de notre souverain Maître auquel il veut tout sacrifier les siens ; mais il ne veut point être nommé ni connu pour le moment. Et pour votre consolation, qui m'est plus chère que la mienne, je vous envoie la copie d'une partie de sa lettre qui vous donnera sujet aussi bien qu'à moi de rendre de continuelles actions de grâces à la souveraine bonté. L'on a mis, comme l'on nous l'a marqué, ces livres au prix de sept sols ; et toute la première édition ayant été distribuée en moins de rien, en voilà déjà une seconde, et je ne pense pas qu'on s'en arrête là¹. Mais il faut que tout se fasse doucement et suavement, quoique fortement et diligemment, suivant les moyens qu'il nous en fournira ; car enfin, ma chère Mère, il faut poursuivre l'œuvre de Dieu sans désister, ni nous lasser, quelque obstacle et contradiction qui s'y puissent rencontrer, car il est assez fort et puissant pour les vaincre, et confondre ses ennemis ; mais ce divin Cœur n'est que douceur, humilité et patience, c'est pourquoi il faut attendre ; il saura bien faire chaque chose en son temps. Vous nous marquerez votre sentiment sur les livres. Soyez persuadée, ma chère Mère, que rien n'augmente plus les sentiments de reconnaissance que je dois à toutes vos bontés, que l'ardent zèle que vous avez pour faire connaître, aimer et honorer ce divin Cœur de notre bon Maître, lequel, comme je l'espère,

1. Il ne s'agit encore que du livret de Dijon, auquel le Père Croiset, alors régent du collège de Lyon, avait fait à la hâte quelques additions, ainsi que la chose se lit plus longuement expliquée ci-après, dans la lettre CVI, à sœur de La Barge, de Moulins, et dans la suivante. Ce n'est qu'en 1691 que le Père Croiset fera imprimer pour la première fois son bel ouvrage qui conservera le même titre : *La dévotion au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et qu'il fera suivre de la *Vie abrégée* de notre Bienheureuse.

en sera votre récompense lui-même. C'est dans son amour que je suis toute à vous¹.

1. Voici le fragment annoncé par la Bienheureuse à sa correspondante, d'une lettre d'un Père Jésuite qui est très vraisemblablement le P. Croiset :

« Un de nos Pères qui est un homme de grande vertu et excellent prédicateur, m'a prié de lui envoyer un de ces petits livres, parce qu'il a dessein de faire quelques sermons sur cette dévotion ; c'est ce que j'ai fait ; et comme il prêche dans une grande ville, et qu'il est fort suivi, je ne doute point qu'il ne réussisse dans le dessein qu'il a d'inspirer cette dévotion à tout le monde. Voilà donc la dévotion au sacré Cœur de Jésus répandue, prêchée, inspirée et florissante bientôt partout. Quelle consolation ne devez-vous pas avoir de cette heureuse nouvelle ! Que le Seigneur, qui a fait cette merveille, en soit à jamais loué et béni ! Voilà vos souhaits à demi accomplis. Soyez persuadée que je donnerais volontiers tout mon sang pour faire connaître mon aimable Sauveur, qui me comble avec tant de profusion de ses plus grandes faveurs, quoique je sois le plus infidèle de tous ses serviteurs.

Demandez-lui bien instamment pour moi, que, puisqu'il me donne un si ardent désir de l'aimer, il me donne son amour. Il faut que je sois tout feu divin, tout amour ; et pour lors je pourrai embraser les autres. A la vérité, je ne sais si je me trompe, mais il me semble que je suis destiné principalement de Dieu pour l'aimer, et pour vivre et mourir de son pur amour. Tout le reste, pour grand qu'il soit, n'er doit être qu'une suite ; et il me semble que Dieu veut que mon caractère particulier soit son amour. Le désir de l'aimer me brûle, mais je ne puis pas dire que je l'aime encore, en voyant mes imperfections. Je n'ai point d'humilité, et c'est la vertu qui m'est la plus nécessaire pour ce divin amour. J'ai beau faire, c'est un don de Dieu qu'une parfaite et sincère humilité telle que je vois que je dois avoir, et que j'expérimente bien que je n'ai pas. Je vous en prie, redoublez vos prières pour moi, faites quelque chose pour m'obtenir cette importante vertu. Dites à mon aimable Jésus, et sollicitez-le d'achever son ouvrage en moi au plus tôt, à quoi il a travaillé cette année plus encore qu'en toutes les autres, quoique j'y aie si mal répondu. Pour ma volonté, il me semble qu'elle est entièrement changée en celle de Dieu, les créatures n'ont presque plus d'attraits pour moi, je suis même comme insensible à tout ce qui n'est pas Dieu. Aimer, et n'aimer toujours mon Dieu que pour toujours l'aimer, c'est l'état où i me met. Tout le reste ne m'est rien. Les peines, les croix, la mortification continuelle, sont inséparables de cet état ; mais vous savez bien qu'il n'y a rien de rude en tout cela que le nom, quand on souffre parce que l'on l'aime. Ne faire sans cesse que ce qui plaît à moi Dieu, n'aimer que mon Dieu, ne vivre que pour aimer et pour fair

LETTRE CV¹

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

Après le 12 août 1689².

Ma toute chère Mère,

La lecture de la vôtre du 19 juillet m'a causé des transports de joie inexplicables, voyant que vous n'épargnez rien pour contenter ce divin Cœur en ce qu'il vous fait connaître désirer, et même dans les choses où je ne voyais, en vous les disant, aucun moyen d'exécution.

ce qui plaît à mon Dieu, c'est l'état où il me met assez souvent par son infinie miséricorde, et d'où je me retire bientôt par mes imperfections et mes infidélités. J'ai besoin de cette profonde humilité, d'un regard simple vers Dieu, d'un oubli de tout ce qui n'est pas mon Dieu. Ce sont des grâces que je n'ai pas, et qui me sont absolument nécessaires. Je vous dis tout ceci avec confiance, parce qu'étant persuadé que vous prenez quelque part aux miséricordes que Dieu me fait et qu'il me veut faire, vous redoublez vos prières pour m'obtenir ce que je n'ai pas.

Je m'abandonne entièrement à sa Providence, sans me mettre en peine que de l'aimer. Je ne sais pas si je serai prêtre au mois de septembre prochain, du moins ce sera dans quelques mois. C'est tout ce que j'espère en ce monde. Je vous en avertirai. Écrivez-moi un peu plus souvent si le bon Dieu le veut. Quoique cette lettre soit extraordinairement longue, je vais ajouter le dessein que j'ai, pour savoir votre sentiment

1. A et B.

2. A et B ont daté cette lettre « après le 12 août », parce que, dans la lettre précédente, datée du 12 août, la Bienheureuse se plaint de n'avoir pas encore reçu de réponse de la Mère de Saumaise. Mais la date même de cette lettre précédente n'est peut-être pas très sûre. Au reste, pour ce qui est des quatre lettres 102^e, 103^e, 104^e et 106^e, nous avons laissé subsister les dates des éditions précédentes, mais nous ne pouvons les garantir par d'autres références que celles du Ms. 3 pour la 104^e et du Ms. 8 pour la 106^e.

Oui, ma très chère Mère, c'est mon frère le séculier qui fait faire la chapelle dont je vous ai parlé, dans le Bois-Sainte-Marie; et il a commandé un tableau comme le nôtre de céans, pour l'y mettre. Et mon frère le prêtre y fonde une messe à perpétuité, tous les vendredis de l'année, et chantée solennellement tous les premiers vendredis de chaque mois. Je vous dis cela pour répondre à la demande que vous m'en avez faite, et afin que vous bénissiez le sacré Cœur qui le leur a inspiré; car je ne leur en ai point parlé, quelque envie que j'en eusse, aimant beaucoup mieux que cela soit venu d'eux-mêmes. Et vous ne sauriez croire le changement que ce divin Cœur a fait en cette famille; ils m'ont assuré qu'ils seraient tous prêts à donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour soutenir et accroître cette sainte dévotion.

Je suis dans ce sacré Cœur toute à vous.

LETTRE CVI

A SŒUR F.-M. DE LA BARGE, A MOULINS
(L'autographe est au monastère d'Annecy.)

VIVE † JÉSUS!

De notre monastère de Paray,
ce 21 août 1689

Si notre lettre vous a taillé bien de la besogne, la vôtre, ma très aimée sœur, m'a donné bien de la consolation, et sujet de bénir le souverain Maître qui vous a fait prendre d'un si bon biais pour en venir à bout avec sa grâce, laquelle j'espère qu'il ne vous refusera pas pour cela, d'autant que la vôtre m'a encore plus confirmée que c'est lui-même qui vous donne cet ouvrage, et non pas moi, qui ne suis capable que de tout gâter. Mais il ne nous faut pas arrêter là;

l'œuvre n'est pas encore faite, il la faut poursuivre jusqu'au bout, sans [nous] lasser ni décourager pour la peine que ce travail nous donnera, puisqu'il est à la gloire de Dieu, et dans la sanctification de votre âme, que le sacré Cœur de notre divin Maître rend toujours fort chère à la mienne, qui vous assure sans façon qu'elle vous aime sincèrement dans lui-même, hors duquel tout le reste n'est rien. Vous vous plaignez, chère amie, de quoi je ne vous parle pas assez confidemment. Je suis donc bien trompée, car je pensais même que j'excédais de ce côté-là ; et si je ne le fais pas, ce n'est pas manque de bonne volonté ; mais à vous parler franchement, je ne fais pas tout ce que je veux en cela, puisque mon adorable Maître me tient, par l'excès de sa miséricordieuse bonté, si anéantie dans [mon] esprit par la vue d'un fonds entièrement ruiné et pauvre de tout bien spirituel, que je m'en fais pitié [et] horreur à moi-même, qui ne peux assez m'étonner non-seulement de ce que l'on daigne donner quelque croyance à ce que peut dire une si méchante créature, mais comme l'on se peut encore souvenir d'elle. Cela me fait sentir beaucoup de peine à répondre, comme l'obéissance me l'a ordonné, sur ce que l'on nous écrit ; car souvent je le fais sans penser ni prendre garde à ce que je dis, qui est plus quelquefois que je ne voudrais ; ce qui me donne de grandes confusions par la crainte que j'ai de tromper les créatures qui estiment souvent ce que Dieu condamne et rejette. Priez son infinie bonté que je ne sois pas de ce nombre, et qu'il m'ensevelisse dans un éternel mépris et oubli de toutes les créatures, dont je me sens un si grand désir. Mais la volonté de mon Dieu soit faite et non la mienne !

Mais pour en revenir à vous, ah ! que vous êtes obligée au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous tirer à lui par une voie si sûre comme est celle de l'humble anéantissement de vous-même ! Tenez-vous-y fortement attachée, mon intime sœur, sans crainte ni curiosité de

vouloir chercher ni savoir rien de plus que ce qui est propre à vous y conduire, et vous y établir si solidement que vous ne vous en puissiez jamais détourner, ni en sortir. Servez-vous pour cela des moyens qu'il vous présente, profitant courageusement des occasions, car il ne se plaît que dans les âmes anéanties, lesquelles sont toutes en lui et trouvent tout en lui, lorsqu'elles ne sont rien en elles-mêmes. Enfin cherchons donc cet unique et pur amour de nos âmes dans celui de notre propre abjection, qui est si précieuse aux yeux de notre souverain Maître, que, si on la connaissait, l'on n'en perdrait pas une occasion pour rude qu'elle parût à la nature, laquelle craint tout ce [qui] l'anéantit. C'est pourquoi malgré ses répugnances il faut régaler souvent l'adorable Cœur de Jésus de ce mets si délicieux à son goût, je veux dire les précieuses humiliations, mépris et abjections, dont il nourrit ses plus fidèles amis ici-bas. Il ne les faut pas chercher, mais bien profiter de celles qu'il nous présente. De quel moyen qu'il se serve pour cela, nous devons être assurées qu'elles partent toujours de son Cœur tout aimable, qui ne nous les envoie que par l'ardent désir qu'il a de nous unir à lui par ce moyen si sûr et si court. Appliquons-nous-y donc sérieusement, mais sans trouble et sans empressement. Mais il faut aimer ce souverain Bien et s'oublier soi-même, et tout ira bien : mais cela veut dire beaucoup.

Mais au reste, à quoi pensez-vous de me vouloir toujours faire de nouveaux bienfaits ? Ne savez-vous pas que je suis une franche gueuse qui ne vous rend pour retour qu'un grand merci ? Prenez garde que notre souverain Maître ne vous fasse des reproches de m'avoir trop enrichie, car vous me dites toujours de garder ce que vous nous donnez, pour l'amour de vous, ce que je fais, car j'ai encore la petite image ; et puis voilà encore le petit chapelet, dont je vous remercie de tout mon cœur, qui, tout de bon, voudrait vous pouvoir marquer les sentiments de reconnaissance qu'il a

de toutes vos bontés et cordialités, dont je me sens confuse. Mais je prie le sacré Cœur de notre aimable Jésus, qui est tout mon trésor, de vous récompenser de l'abondance de son pur amour, car il en est la source inépuisable où plus l'on prend, plus il y a à prendre. Mais, chère amie, dites-moi, n'êtes-vous pas toute à ce divin [Cœur], et ne sentez-vous pas bien de la consolation de lui voir étendre son règne? Oh! de cela j'en suis sûre! Et [il] faut que je vous fasse part d'un trait à sa gloire qui vous donnera sujet de le bénir.

C'est que j'ai donné à une personne [de] Lyon un des livres de Dijon. Elle le montra à un jeune Père, qui, l'ayant montré à ses jeunes écoliers de Lyon, [ils] y prirent tant de goût qu'ils en firent un grand nombre de copies, tant des litanies que des prières, lesquelles ils récitent avec grande dévotion. Et ces enfants les ayant fait voir à d'autres, ils y prirent une si grande dévotion, que, comme l'on ne pouvait suffire d'en copier ils s'adressèrent à la personne qui avait ce livre et le prièrent de leur donner connaissance de la dévotion a[u] sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'ils voulaient faire imprimer de ces livres, s'offrant à l'envi d'en payer la dépense. Et un jeune artisan s'y porta avec tant d'ardeur, qu'il fallut céder à sa dévotion. Et s'étant adressé à un des plus fameux libraires de Lyon ¹ pour cela, lequel se sentit tellement touché de l'amour de ce divin Cœur, qu'il [prit] d'abord la dévotion d'en faire la dépense à ses frais, ce qui fit un pieux combat entre le jeune homme qui l'avait entrepris et lui; mais ayant enfin gagné sa cause, il demanda ce livre du sacré Cœur et s'en alla trouver un de ses amis pour y faire quelque augmentation, de quoi il le pressa si fort qu'il n'y put résister; et c'est un très saint religieux qui a fait cette augmentation ². Et

1. Horace Molin. Ce fut également lui qui imprima, deux ans plus tard, le célèbre livre du P. Croiset : *La Dévotion au sacré Cœur de N.-S. Jésus-Christ*, à Lyon, chez Antoine et Horace Molin, 1691.

2. Le P. Croiset.

l'on [en] a fait nouvellement imprimer qui sont très beaux et bien reliés ; et le débit en a été si grand, que pour la seconde fois que l'on les a imprimés depuis le 19 juin il n'y en a déjà plus, et l'on les va faire imprimer pour la troisième fois. C'est dans l'amour de ce divin Cœur que je suis toute à vous.

S^r M.-M. D. I. V. S.-M. — D. S. B.

Enfin ma chère amie, j'espère que ce divin Cœur règnera malgré Satan et tous ceux qui s'y voudront opposer. Je vous invite d'y faire votre solitude dans ce temps que nous y allons entrer. J'espère de vous y voir et entretenir à plaisir, car son amour m'unit toujours plus fortement à vous, que je supplie de présenter nos très humbles respects à votre très honorée sœur la déposée, que j'estime et chéris toujours très sincèrement dans le cœur de notre bon Maître.

LETTRE CVII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

Ce 28 août 1689¹.

Le Père éternel voulant réparer les amertumes et angoisses que l'adorable Cœur de son divin Fils a ressenties dans la maison des princes de la terre, parmi les humiliations et outrages de sa Passion, veut établir son empire dans la cour de notre grand monarque, duquel il se veut servir pour l'exécution de ce dessein qu'il désire s'accomplir en cette manière, qui est de faire faire un édifice où serait le tableau de ce divin Cœur pour y recevoir la consécration

1. Cette date précise est donnée par le Ms. 3.

et les hommages du roi et de toute la Cour. De plus, ce divin Cœur se voulant rendre protecteur et défenseur de sa sacrée personne, contre tous ses ennemis visibles et invisibles, dont il le veut défendre, et mettre son salut en assurance par ce moyen ; c'est pourquoi il l'a choisi comme son fidèle ami pour faire autoriser la messe en son honneur par le Saint-Siège apostolique¹, et en obtenir tous les autres privilèges qui doivent accompagner cette dévotion de ce sacré Cœur, par laquelle il lui veut départir les trésors de ses grâces de sanctification et de salut, en répandant avec abondance ses bénédictions sur toutes ses entreprises, qu'il fera réussir à sa gloire, en donnant un heureux succès à ses armes, pour le faire triompher de la malice de ses ennemis. Heureux donc qu'il sera, s'il prend goût à cette dévotion, qui lui établira un règne éternel d'honneur et de gloire dans ce sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel prendra soin de l'élever et le rendre grand dans le ciel devant Dieu son Père, autant que ce grand monarque en prendra de relever devant les hommes les opprobres et anéantissements que ce divin Cœur y a soufferts ; qui sera en lui rendant et lui procurant les honneurs, l'amour et la gloire qu'il en attend.

Mais comme Dieu a choisi le Révérend Père de La Chaise pour l'exécution de ce dessein, par le pouvoir qu'il lui a donné sur le cœur de notre grand roi, ce sera donc à lui de faire réussir la chose, en procurant cette gloire à ce sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; secondant en cela l'ardent désir qu'il a de se faire connaître en se manifestant aux hommes, pour en être aimé et en recevoir un honneur et hommage tout particulier. Si donc sa bonté inspire à ce grand serviteur de sa divine Majesté d'employer le pouvoir qu'il lui a donné, pour lui faire ce plaisir qu'il désire

1. Cette messe n'était permise que pour le diocèse de Langres, et seulement par l'autorité de l'Ordinaire. C'est d'une autorisation apostolique et universelle que parle ici la Bienheureuse.

si ardemment, il peut bien s'assurer qu'il n'a jamais fait d'action plus utile à la gloire de Dieu ni plus salutaire à son âme, et dont il soit mieux récompensé, et toute sa sainte congrégation, dont il se rendra par ce moyen l'honneur et la gloire, par les grands trésors de grâces et de bénédictions que ce sacré Cœur y répandra, lequel, s'étant communiqué premièrement aux Filles de la Visitation, auxquelles il a donné de le manifester et faire connaître par l'établissement de cette même dévotion de ce Cœur tout aimable, de laquelle dévotion il veut que les RR. PP. Jésuites fassent connaître l'utilité et la valeur, cela leur étant réservé. C'est pourquoi vous ferez bien, si vous en trouvez de bonne volonté, de les y employer, car par ce moyen la chose réussira plus facilement, quoique tout y paraisse très difficile, tant pour les grands obstacles que Satan se propose d'y mettre, que pour toutes les autres difficultés. Mais Dieu est sur tout, lequel se plaît souvent de se servir des moindres et plus méprisables choses pour l'exécution de ses plus grands desseins, tant pour aveugler et confondre le raisonnement humain, que pour faire voir sa puissance, qui peut tout ce qui lui plaît, quoiqu'il ne le fasse pas toujours, ne voulant pas violenter le cœur de l'homme, afin que, le laissant en liberté, il ait plus de moyens de le récompenser ou châtier. Il me semble, ma chère Mère, que vous ferez chose fort agréable à ce divin Cœur, de vous servir du moyen qu'il vous a inspiré, d'écrire à ma très honorée sœur la supérieure de Chaillot pour le dessein que Votre Charité nous marque. Au reste, il faut beaucoup prier et faire prier pour cela. Je crois que vous ferez bien de lui envoyer un petit livre de Moulins, avec un des vôtres.

Voilà tout ce que je vous peux dire pour le présent, n'ayant pas d'autre intelligence que celle qui m'est donnée à moi pauvre pécheresse, l'indigne esclave et victime de l'adorable Cœur de mon Sauveur, qui se sert d'un sujet plus propre à détruire un si grand dessein qu'à le faire

réussir ; mais c'est afin que toute la gloire soit donnée au souverain Maître, et non à l'outil dont il se sert, lequel est de même que cette boue dont ce divin Sauveur se servit pour mettre sur les yeux de l'aveugle-né. Suivez donc courageusement les vues qu'il vous donnera ; car pour moi je ne peux rien ajouter de moi-même, ni chercher d'ajustement à tout ce que je vous dis par obéissance, et de la part de ce sacré Cœur, qui veut que je vous manifeste tout simplement ce qu'il me fait connaître, car si j'en usais autrement, il rendrait tout ce que je pourrais dire inutile, d'autant qu'il en retirerait sa grâce. De plus, il me rend si ignorante que je ne peux rien ajouter. Suppléez donc à mon ignorance, et demeurons toujours en paix, de quelle manière qu'il veuille faire réussir nos peines. Je le prie de tout mon cœur qu'il bénisse vos saintes entreprises et vous donne le courage de supporter généreusement toutes les difficultés. Que nous serions heureuses, ma chère Mère, si nous pouvions sacrifier nos vies pour cela ¹ ! Amen.

D. S. B.

1. L'initiative si importante de la Bienheureuse n'eut pas de résultat, soit que la supérieure de Chaillot laissât tomber la chose, soit que le Père de La Chaise ne jugeât pas le moment opportun pour en parler à Louis XIV, soit que le prince lui-même n'y ait pas prêté attention.

LETTRE CVIII¹

A SŒUR JEANNE-MADELEINE JOLY, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

28 août 1689².

Il est vrai, ma très chère sœur, que la vôtre que je viens de recevoir^a en la présence du saint Sacrement, me confirme encore davantage que vous êtes du nombre des^b vrais amis du sacré Cœur de notre aimable Jésus, tant par l'humilité que vous pratiquez^c à mon égard, qui suis la plus indigne de ses esclaves, que par l'ardent zèle que vous témoignez pour l'avancement de sa gloire, pour laquelle vous vous êtes oubliée. Ah ! l'heureux oubli, qui vous pro-

a) Mss. 3 et 8 : « devant le très saint Sacrement » — b) Ms. 8 : « vraies amies » — c) Ms. 3 et 8 : « en vous adressant à la plus chétive et indigne de toutes ses esclaves ».

1. Le texte de cette lettre est celui du Ms. 6, sauf en quelques passages où la leçon des Mss. 3 et 8 a paru meilleure. Au surplus nous donnons les variantes principales de ces deux manuscrits. On y remarquera deux passages importants, qui sans doute faisaient partie du texte authentique. Nous n'avons pas voulu les y introduire. Il fallait nous en tenir à notre méthode de suivre toujours scrupuleusement le texte le plus sûr. Il se peut d'ailleurs que ces deux morceaux aient fait partie d'une autre lettre. Cependant ils entrent bien dans la trame du sujet.

Les éditions A et B avaient scindé cette lettre en deux parties qui formaient les lettres XLVIII et CVI, la première sous la date de 1686 et la seconde sous celle du 1689. C'était une erreur basée sur ce qu'on avait cru que la première partie répondait à l'envoi fait par la sœur Joly du manuscrit de son livret — envoi qu'il fallait nécessairement rapporter à l'année 1686. — Mais la lettre de la Bienheureuse n'a pas ce but précis. Il faut s'en tenir à nos manuscrits qui la donnent tout entière sous la seule date de 1689.

2. Le Ms. 6 ne donne que l'année 1689. Le Ms. 8 indique : le 28 août.

curera un souvenir éternel de cet aimable Cœur, lequel, comme je l'espère, ne s'oubliera^a pas de vous et de ce que vous faites pour lui.

Ne vous lassez donc pas, mais tenez à grand bonheur lorsque votre travail s'augmentera et vous procurera quelques croix d'humiliation et mortification qui sont les vraies marques qu'il l'agrée, et dans lequel nous lui devons rendre actions de grâces également du mauvais succès comme du bon, demeurant contentes et soumises à son bon plaisir, lorsque nos entreprises ne réussiront pas et que toutes nos peines paraîtront inutiles, comme lorsqu'elles réussiront selon nos désirs ; puisqu'il se plaît plus dans notre soumission et conformité à sa sainte volonté, que dans tout ce que nous pourrions faire d'ailleurs ; car il sait bien les personnes qu'il a destinées en particulier à l'établissement de son règne, dont je vous crois du nombre. Et ce serait en vain que d'autres s'en entremettraient, parce que n'y répandant pas l'onction de sa grâce, elles ne pourraient réussir.

Il faut vous avouer que je ne sens mon cœur susceptible d'autre joie^b et consolation, que de celle qui regarde l'avancement de la gloire de ce divin Cœur, qui me la rend parfois si excessive, qu'il me serait bien difficile de l'exprimer. J'en ai une particulière de tout ce que vous nous dites, mais surtout de l'heureuse nouvelle de ce bon père capucin qui s'y emploie avec tant d'affection. Car il prend un grand plaisir aux services des petits et humbles de cœur et donne grandes bénédictions à leurs travaux. J'espère^c que ce [que] vous nous dites se fera avec le temps ; mais il faut attendre en patience le secours de ce sacré Cœur, car sa grâce agit^d

a) Mss. 3 et 8 : « point de tout ce que vous avez fait et ferez pour lui. » — b) Ms. 3 : « ni complaisance » — c) Mss. 3 et 8 : « que tout ce que vous me marquez touchant la dévotion de ce divin Cœur » — d) Mss. 3 et 8 : « doucement et suavement quoique fortement et efficacement ».

suavement et fortement et doucement. Il veut pourtant que nous soyons fidèles et prompts à suivre ses lumières ^a, mais sans trop d'empressement. Ah! ma chère sœur, que nous sommes redevables à ce divin Cœur de ce qu'il daigne se servir de nous pour l'exécution de ses desseins, car il réserve des trésors de grâces pour tous ceux qui s'y emploieront selon tout le pouvoir qu'il leur en donnera. Et vous ne sauriez croire combien cette sainte dévotion répand de bénédictions ^b.

a) Mss. 3 et 8 : « les lumières et les mouvements de sa grâce » — b) Mss. 3 et 8 : « Il y a des curés de village qui l'ont établie dans leurs paroisses dès qu'ils en ont eu connaissance; et même des personnes de grande piété et doctrine, après s'y être fortement opposées, la prêchent au public et font voir qu'il n'y a rien de si salutaire ni de plus saint. Vous en verrez un trait bien particulier dans la lettre que nous envoyons ¹ à ma sœur Saumaise avec un livre nouvellement imprimé dont on nous a fait présent; et je me suis fait un plaisir de m'en dépouiller en sa faveur, et le ferais de même en la vôtre ^a si j'en avais davantage, mais j'espère qu'elle vous en fera part. Il vous donnera sujet de bénir le Seigneur dans la suite, car je crois que celui qui l'a composé n'en demeurera pas là, si je ne me trompe. Dieu veuille qu'il soit vrai! Tout votre livre est contenu dans le commencement, et je puis vous assurer que c'est un saint personnage qui l'a composé. Enfin, je voudrais me fondre d'actions de grâces pour tous ces heureux commencements qui font tant de progrès. C'est là toute ma joie et consolation, tous mes intérêts et prétentions. Il me semble être insensible à tout le reste. Mais il me presse si ardemment pour l'aimer et le faire aimer que, quand il faudrait souffrir pour cela tous les travaux, peines et douleurs, ce me serait des délices pour ce sujet; et il n'y a point de souffrance à quoi je ne me sacrifiasse avec plaisir. J'accepterais même les peines d'enfer pour le faire régner, puisqu'il fait

a) Ms. 8 : « si j'en avais eu un second. »

1. Si ce morceau faisait sûrement partie de la présente lettre, il prouverait qu'elle est de même date que celle qui annonçait à la mère de Saumaise l'envoi du petit livre de Lyon et qui a été reproduite ci-dessus sous la date du 12 août (v. lettre 105^e); mais comme nous l'avons dit, dans la note de la lettre 105^e, cette dernière date n'est appuyée à aucune référence.

Vous devez tenir à grand bonheur d'avoir été employée à ce saint œuvre. Ne craignez pas de vous oublier pour cela, car c'est la vraie disposition qu'il demande ^a de ceux qui s'y emploient que cet oubli de tout intérêt propre ^b.

Il ne vous oubliera pas en votre travail. Il vous regarde avec plaisir et s'applique à vous purifier et sanctifier pour vous unir parfaitement à lui pendant que vous vous emploierez à le glorifier. Il vous aime et vous ne devez plus garder de mesure en tout ce qui sera en votre pouvoir pour lui rendre quelque retour.

Ne vous plaignez pas de mon silence, puisqu'il ne procède pas d'oubli ni d'indifférence, mais de l'ardent désir que j'ai toujours eu de vivre pauvre, inconnue de toutes les créatures que je souhaite [qui] ne se souviennent de cette misérable pécheresse que pour la mépriser et humilier, tant pour me rendre ce qui m'est dû que pour m'enfoncer dans mon néant par l'amour de mon abjection, que j'ai sujet d'aimer en tout ; mais ^c surtout dans la douce pensée que cet aimable Cœur n'ayant point trouvé de sujet plus misérable, chétif et indigne que moi pour y exercer ses miséricordes et me donner quelque part à cette œuvre qui

paraître un si grand désir pour répandre abondamment le trésor de ses grâces sanctifiantes et salutaires sur les âmes, dont il se perd un si grand nombre ; mais sa bonté, malgré les ruses de Satan, en retirera beaucoup de cette voie de perdition. Voyez donc, ma chère sœur, que vous devez tenir à grand bonheur... »
 — a) Mss. 3 et 8 : « de ceux qu'il y emploie, que cet oubli de soi-même. » — b) Mss. 3 et 8 : « Il n'a garde de vous oublier en ce temps où son amour vous regarde avec plaisir et s'applique à vous purifier et sanctifier pour vous unir parfaitement à lui, pendant que vous vous emploierez à le glorifier ; et il se plaît à votre travail parce qu'il vous aime. Mais si vous pouviez comprendre de quelle manière il vous aime, vous ne garderiez plus de mesure en tout ce qui serait en votre pouvoir. » — c) Mss. 3 et 8 : « spécialement dans la douce pensée où je me rélecte ».

lui doit procurer tant de gloire ^a, avec cette espérance qu'il aurait soin de fournir tous les moyens et secours nécessaires. Et lorsque Satan y suscitait des oppositions et contradictions qui ont été plus grandes au commencement que je ne vous puis dire, sa bonté me relevait le courage par cette amoureuse parole qui me donnait une confiance et assurance inébranlables : « Que crains-tu ? Je règnerai malgré Satan **« et tout ce qui s'y opposera ^b. »**

Hélas ! ma chère sœur, que j'ai sujet de craindre que par mes ingratitude et infidélités, je ne sois un obstacle à l'établissement de son règne ! Cela me fait désirer ^c plutôt mille fois la mort et d'être exterminée de la terre que de lui faire le moindre empêchement. Mais je suis convaincue qu'il veut établir son empire par la douceur et suavité de son amour, et non par les rigueurs de sa justice. C'est pourquoi ne me voulant pas perdre, il m'unit lui-même, au bien spirituel, par son pur amour, à ses plus fidèles amis ^d, afin qu'ils réparent par leur amour les infidélités que je commets à son saint service. Si ces saintes âmes me connaissent aussi méchante que je la suis, jamais elles ne consentiraient à cette union, crainte que je ne leur attirasse l'indignation de ce sacré Cœur, sans lequel ma vie me serait un tourment insupportable.

Il faut donc l'aimer de toutes nos forces et puissances, quoi qu'il nous en doive coûter. Et nous serions bien heureuses s'il nous jugeait dignes de souffrir quelque chose

a) B : « m'a choisie avec le dessein de fournir tous les secours nécessaires. »

Nous donnons cette ligne plutôt comme un éclaircissement à une phrase inachevée et obscure, que comme une variante proprement dite.

b) Mss. 3 et 8 : « Malgré Satan et tous ceux qui s'y opposeront. » — c) Ms. 3 : « que plutôt mille fois il m'extermine de dessus la face de la terre sans avoir égard à mes intérêts. » — d) Mss. 3 et 8 : « dont M. votre confesseur [M. Charollais] est du nombre ».

pour son amour^a, dans lequel je souhaite votre cœur tout brûlant jusqu'à ce qu'il soit tout transformé en lui, pour ne plus faire qu'une même chose avec lui, qui seul sait combien il a rendu votre âme chère à la mienne, qui ne vous oublie pas en sa sainte présence, non plus que toutes ces saintes entreprises que vous faites pour sa gloire^b.

Aimons donc^c ce sacré Cœur sur la Croix, puisqu'il fait ses délices de trouver dans un cœur amour, souffrance et silence.

J'espère que ce brouillon vous empêchera de vous plaindre de mon silence. Vous avez trouvé le secret de me le faire interrompre, en me parlant de l'aimable Cœur de notre bon Maître, pour lequel le mien chétif ne peut garder de borne

a) Mss. 3 et 8 : « dans les flammes duquel je souhaite votre cœur toujours brûlant et ardent, jusqu'à ce qu'il soit tout consommé et transformé » — b) Mss. 3 et 8 : « Qui est^a la principale intention que j'ai dans toutes mes prières. Mais il me semble que l'amour que vous portez à ce divin Cœur vous doit un peu intéresser à lui demander qu'il me consume de ses plus vives ardeurs, afin que j'apprenne à l'aimer. Car, hélas ! j'ai confusion de dire que je l'aime, puisque je ne souffre rien, ou du moins si peu, que ce m'est un dur martyre et tourment ; car vouloir aimer Dieu sans souffrir pour son amour, ce n'est qu'illusion. Mais aussi je ne puis comprendre que l'on dise que l'on souffre quand on aime véritablement le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisqu'il change toutes les plus amères amertumes en douceur, et fait goûter des délices au milieu des plus grandes peines et humiliations. Mais, ma chère sœur, si le seul désir d'aimer ardemment le sacré Cœur peut faire cet effet, quels seront ceux qu'il produira dans les cœurs qui l'aiment véritablement, et dont la plus grande souffrance est de ne pas assez souffrir, ou plutôt de ne pas assez aimer ! A la vérité, je crois que tout se change en amour, et une âme qui est une fois embrasée de ce feu sacré n'a plus d'autre exercice ni d'autre emploi que l'aimer en souffrant. » — c) Ms. 8 : « notre souverain Maître, mais aimons-le sur la Croix ».

a) Ms. 3 : « l'unique objet de mes gémissements. »

ni de mesure. Mais, hélas ! ce n'est qu'en parole sans effet^a. Priez-le donc qu'il ne se rebute pas de moi qui ai une si grande consolation de savoir que votre très honorée Mère¹ et toute votre sainte communauté s'intéressent toujours fortement à la gloire de ce divin Cœur, lequel je supplie, en échange, il vous enrichisse des plus précieux trésors de ses grâces et bénédictions en les répandant sur le général et le particulier.

Notre très chère Mère nous a permis bien facilement la communion générale pour M. votre confesseur, lequel a part dans toutes celles que j'ai le bonheur de faire, suivant notre promesse. J'espère un souvenir dans ses saints sacrifices. Je crois qu'il me fera cette charité et qu'il a beaucoup de pouvoir auprès du sacré Cœur, dans l'amour duquel je suis, etc. D. S. B.

LETTRE CIX

A LA MÈRE M.-F. DUBUYSSON, A MOULINS
(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray
ce 22 octobre 1689.

J'ai béni mille fois le sacré Cœur de notre adorable [Maître], ma très honorée et toute chère Mère, d'avoir donné le mouvement au vôtre de consoler le mien par une des

a) Ms. 8 : « J'espère que la longueur de cette lettre vous empêchera à l'avenir de vous plaindre de mon silence, que vous me permettrez de garder dans le Cœur de notre aimable Jésus, où je suis toute à vous, en l'amour sacré. Votre etc. » — D. S. B.

1. La mère Marie-Dorothée Desbarres.

vôtres très chères ; car je vous avoue que je me sentais à peu près dans la même peine que vous me dites, Notre-Seigneur m'ayant voulu mortifier non seulement que vous n'ayez pas reçu celle que je m'étais donné l'honneur de vous écrire, mais que je n'aie point reçu des vôtres, ni pas un mot qui me donne la confiance de [ne] me plus rendre votre importune. Mais puisque votre bonté m'y invite, je prie Dieu que tout soit à sa plus grande gloire, et de vous faire connaître que les sentiments avantageux qu'il me donne de Votre Charité et de votre chère communauté sont bien éloignés de ceux que votre humilité vous a fait croire que j'en ai, puisque je la regarde comme l'objet des complaisances de cet aimable Cœur de notre bon Maître, et vous en particulier, mon unique Mère, comme une de ses plus fidèles amies. Et les sentiments d'amour et de zèle qu'il vous donne à son égard en sont des marques qui me confirment encore plus dans cette pensée.

Ah ! quelle grâce, ma chère Mère ! Faites-la valoir selon les desseins de ce sacré Cœur en continuant toujours de lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera en votre pouvoir, puisque je ne peux m'empêcher de vous croire du nombre de ses plus chéries. Mais il veut tout, sans réserve, de ceux qu'il aime : c'est-à-dire une entière conformité de vie à ses saintes maximes, un entier anéantissement et oubli de soi-même, en s'abandonnant avec une amoureuse confiance au soin de sa Providence. Mon Dieu ! ma chère Mère, que de plaisir d'être tout à lui, d'y faire sa demeure, et d'y établir tout le fondement de sa perfection ! C'est là où l'âme goûte un règne de paix inaltérable, regardant toutes les vicissitudes et troubles de la vie sans s'émouvoir ni se troubler de ces choses qui passent comme un songe, et qui pourtant nous seront profitables à mesure que nous les mépriserons, par une entière conformité a[u] bon plaisir divin, qui ne permettrait jamais les contradictions affligeantes qui nous arrivent, s'il n'avait

dessein par ces moyens de nous détacher des créatures et de nous-même, pour nous unir plus étroitement à lui comme à notre unique bien. Aimons-le donc, ma chère Mère, de toutes nos forces, et donnons tout à son amour, afin qu'il nous consume et purifie de ses plus vives ardeurs, desquelles puissions-nous brûler éternellement dans l'ardente fournaise de ce divin Cœur, duquel on nous a fait présent d'un livre en même temps que je vous écris celle-ci. D'abord, de toute mon affection, je vous l'ai destiné avec plaisir, pensant que je ne m'en pouvais servir plus utilement que dans votre chère personne, que je regarde comme une autre moi-même; mais notre chère sœur Marie-Anne [Cordier] m'a frustrée de ce plaisir en disant qu'elle vous en envoyait un. C'est pourquoi je le présente, avec votre agrément, à notre chère sœur de la Barge, à laquelle je m'étais réservé d'envoyer le premier que je pourrais avoir.

Enfin, ma chère Mère, il y a consolation d'entendre les heureux progrès de cette aimable dévotion. On nous mande de Lyon que cela tient du miracle de voir comme chacun s'y porte avec ardeur et empressement. On nous a nommé trois ou quatre villes où on va faire imprimer ces livres, dont Marseille en est une; et on en a pris mille pour ce seul endroit. Et de vingt-sept maisons religieuses qu'il y a en cette ville, il n'y en a point qui n'ait pris cette dévotion avec tant d'ardeur, que les unes lui érigent des autels, les autres lui font faire des chapelles; et aussitôt qu'ils en eurent entendu parler¹, ils faisaient de grandes instances aux prédicateurs de leur en faire des exhortations, pour leur bien expliquer cette dévotion, laquelle en moins de quinze jours fut tellement répandue, qu'un nombre incroyable de personnes dévotes communient tous les premiers vendredis. Et on nous a dit qu'on la va établir dans toutes les maisons des Révérends Pères Jésuites, qui font

1. Les Marseillais.

même communier tous les premiers vendredis de chaque mois les jeunes Pères qui ne disent pas messe. Je vous ai bien voulu dire un mot de tous ces heureux progrès afin que vous en bénissiez notre souverain Maître, auquel je vous supplie de demander qu'il me retire plutôt de la vie que de lui être toujours un obstacle comme je la suis à ses grands desseins par mes infidélités, ingratitude et résistances, dont ma vie n'est qu'un tissu. Hélas! ma chère Mère, si je vous pouvais faire connaître l'état pitoyable d'une vie aussi remplie de tiédeur et de lâcheté que la mienne, vous en auriez compassion et demanderiez à ce divin Cœur, comme je vous prie de le faire, ma parfaite conversion, et que Dieu accomplisse parfaitement sa sainte volonté en moi et me donne son pur amour. C'est ce que je lui demande aussi pour Votre Charité, à laquelle je suis de cœur et d'affection dans l'amour de ce Cœur adorable.

S^r M.-M. d. la V. S^{te}-M. — D. S. B.

La suscription porte: « *A la très honorée Mère de Moulins.* »

LETTRE CX

A LA SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

V. † J.

[22 octobre 1689] ¹.

Enfin c'est donc cette fois, chère amie, qu'il nous faut toutes consommer, sans exception ni rémission, dans cette

1. Cette lettre sans date a été expédiée le même jour que la précédente. On peut le conclure de ce que la Servante de Dieu dit dans l'une et dans l'autre du livre de Lyon qu'on vient de recevoir « au même temps que je vous écris celle-ci » et qu'elle envoie « en même

ardente fournaise du sacré Cœur de notre adorable Maître, d'où il ne nous faut jamais sortir. Et après y avoir perdu notre cœur de corruption dans ces divines flammes du pur amour, il nous y en faut prendre un tout nouveau qui nous fasse désormais vivre d'une vie toute renouvelée, avec un cœur nouveau qui ait des pensées, des affections toutes nouvelles, et qui produise des opérations toutes nouvelles en pureté et ferveur dans toutes nos actions, c'est-à-dire qu'il ne faut plus de nous-même, mais qu'il faut que ce divin Cœur de Jésus soit tellement substitué en la place du nôtre que lui seul vive et agisse en nous et pour nous ; que sa volonté tienne tellement la nôtre anéantie qu'elle puisse agir absolument sans résistance de notre part ; et enfin que ses affections, ses pensées et ses désirs soient en la place des nôtres, mais surtout son amour, qui s'aimera lui-même en nous et pour nous. Et ainsi, cet aimable Cœur nous étant tout en toute chose, nous pourrons dire avec saint Paul, que nous ne vivons plus, mais que c'est lui qui vit en nous.

C'est ainsi que je vous crois, chère amie, au sortir de cette sainte solitude, après laquelle il me semble que nous ne devons plus respirer que flammes et amour pur, amour crucifiant, et tout sacrifié, par une continuelle immolation de nous-mêmes au bon plaisir divin, afin qu'il s'accomplisse parfaitement en nous, nous contentant d'aimer et de le laisser faire, soit qu'il nous abaisse, ou qu'il nous élève, qu'il nous console, ou qu'il nous afflige, tout nous doit être indifférent. Pourvu qu'il se contente, cela nous doit suffire. Aimons-le donc, cet unique amour de nos âmes, puisqu'il nous a aimés le premier, et qu'il nous aime encore avec

temps que nous venons de le recevoir ». D'ailleurs, dans la lettre précédente à la supérieure de Moulins, elle dit : « je le présente avec votre agrément à notre chère sœur de la Barge. » De plus la Bienheureuse prie sœur de la Barge de faire ses compliments à la sœur Déposée, sans parler de la supérieure, ce qu'elle n'aurait pas omis, s'il n'y avait pas eu une lettre pour celle-ci dans le même envoi.

tant d'ardeur qu'il en brûle continuellement au très saint Sacrement. Et il ne faut que l'aimer, ce Saint des saints, pour devenir saintes. Qui nous empêchera donc de l'être, puisque nous avons des cœurs pour aimer et des corps pour souffrir ! Mais, hélas ! peut-on souffrir quand on aime ? Non, chère amie, il n'y a plus de souffrance à ceux qui aiment ardemment le sacré Cœur de notre aimable Jésus, parce que les douleurs, les humiliations, mépris et contradictions, et tout ce qu'il y a de plus amer en la nature, est changé en amour dans cet adorable Cœur, lequel veut être aimé sans mélange. Il veut tout posséder sans réserve, et il veut tout faire en nous, sans résistance de notre part. Livrons-nous donc à son pouvoir, confions-nous en lui, laissons-le faire, et nous verrons qu'il y emploiera inmanquablement tous les ouvriers nécessaires à notre perfection ; en telle sorte que la besogne sera bientôt faite, pourvu que nous n'y apportions point d'obstacles. Car souvent, pour vouloir trop faire nous gâtons tout, et nous le contraignons de nous laisser faire, et de se retirer fâché contre nous. Ah ! que celui qui l'aime parfaitement n'a garde de lui résister ! Mais enfin, chère amie, que direz-vous de moi qui vous parle comme cela sans raison, mais non pas sans désir que nous aimions cet unique amour de nos âmes. Car je vous avoue que malgré tous les sentiments de la plus sincère et véritable affection qu'il m'a donnés pour vous, si vous me témoigniez de la froideur à aimer ce tout aimable Cœur de mon Jésus, ou que notre amitié fît quelque obstacle à son pur amour, ou qu'elle ne fût pas toute en lui et pour lui, je vous dis que je me retirerais si entièrement de vous qu'il n'y aurait plus aucun commerce ; ce qui ne vous pourrait être que très avantageux, étant une aussi méchante et indigne pécheresse que je la suis. Mais nonobstant cela, je ne vous aime que parce que ce divin Cœur vous aime, et qu'il me semble vouloir que je vous aime ; car il n'y a que son pur amour qui nous fasse faire tout ce qui lui plaît, il n'y a que

ce parfait amour qui nous le fasse faire de la manière qui lui plaît ; et il n'y peut avoir que cet amour parfait qui nous fasse faire toute chose quand il lui plaît.

Mais, mon Dieu, ma chère sœur, je crois que ma langue s'est toute trouvée au bout de notre plume, lorsqu'il a fallu vous écrire, car ayant perdu la parole en retraite, il y a environ trois semaines que je ne parle pas ; mais avec un grand contentement de mon âme, qui chérit la vôtre infiniment dans l'aimable Cœur de mon Sauveur, duquel je vous prie d'agréer un des livres de Lyon que nous vous présentons en même temps que nous venons de le recevoir. Et je ne m'étais proposé que de vous faire seulement un mot pour vous l'adresser, et cependant vous voyez comme mon cœur se répand dans le vôtre, lequel je souhaite être toujours ardent des flammes du pur amour. Je fais le même souhait à ma très honorée et tout aimable sœur la Déposée¹, que je chéris et estime toujours singulièrement dans le sacré Cœur de notre divin Maître, en la présence duquel je ne l'oublie pas. Embrassez-la pour moi, je vous en conjure ; et mon plaisir serait été entier si j'avais eu un livre pour lui offrir. Assurez aussi, s'il vous plaît, de ma sincère affection et parfaite amitié dans le sacré Cœur de notre adorable Sauveur, notre chère sœur Morant, que je souhaite aussi être toujours ardente des flammes du divin amour, dans lequel je suis toute à vous.

S^r M.-M. d. l. V. S.-M. — D. S. B.

En voilà bien, chère amie, mais c'est pour le reste de l'année.

La suscription porte : « *A ma très chère sœur de la Barge, à Moulins.* »

1. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

LETTRE CXI

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS !

3 novembre 1689¹

ou plus sûrement fin d'octobre.

Comme je n'avais pas manqué, ma chère Mère, de parler selon votre souhait de la messe du Sacré-Cœur à ce saint religieux qui est celui qui a fait le petit livre de Lyon², j'attendais sa réponse pour vous l'envoyer, pour votre consolation. Vous la recevrez par cette occasion quoiqu'elle ne marque rien à ce sujet. Vous aurez la bonté de nous la renvoyer et de me dire si je lui dois parler avec toute l'ouverture de cœur qu'il souhaite. Vous savez ma peine là-dessus. Je me sens pressée de vous demander votre avis et de le suivre. Il m'en a encore écrit une autre depuis celle que je vous envoie, où il nous marque que ma sœur la supérieure de Marseille lui a écrit une grande lettre au nom de sa communauté, au sujet de la dévotion à ce sacré Cœur. Il faut vous avouer qu'il y a déjà quelque temps que je me sens pressée de faire cette connaissance, par ce que ce divin Cœur m'a fait connaître qu'il le désirait et qu'elle serait

1. Cette date sûre, quant à l'année, est plus que douteuse pour le mois et le quantième du mois. C'est le *Recueil* moderne seul qui la précise ainsi. Les Mss. 6 et 8 donnaient d'abord simplement le millésime 1688, puis on y a mis plus tard : 1689. L'année n'est pas douteuse, car nous savons très précisément, par la lettre du 21 août 1689 à la sœur de la Barge, laquelle nous avons reproduite ci-dessus d'après l'autographe conservé à Annecy, que le « petit livre de Lyon », dont il est ici question, parut pour la première fois le 19 juin 1689. Quant au mois et au jour nous exposerons la difficulté dans la note ci-dessous.

2. Le P. Croiset. Elle lui en avait parlé dans la lettre du 15 septembre, la 3^e des dix lettres au P. Croiset, qu'on trouvera plus loin.

pour sa gloire, étant utile à cette aimable dévotion. Dites-moi, s'il vous plaît si vous l'agréez. Je crains toujours de me tromper et les autres. Aussi j'attends votre réponse au plus tôt et que vous me direz votre pensée sur ce sujet.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'envoyer cette seconde approbation¹. Votre zèle pour la gloire

1. L'évêque de Langres, Mgr Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, étant malade lorsque la Visitation de Dijon sollicita pour la première fois l'examen du livret de la sœur Joly et l'approbation de la messe du Sacré-Cœur qu'il contenait, ce fut son vicaire général, M. Amat, qui donna la première approbation au livret. On a déjà dit que pour la messe on en référa à Rome d'où il fut répondu qu'il fallait d'abord que les dévotions fussent pratiquées quelque temps avec l'approbation des Évêques, avant que Rome s'en occupât.

La Visitation de Dijon s'adressa donc de nouveau à Mgr l'Évêque de Langres qui autorisa la messe du Sacré-Cœur à l'automne de l'année 1688, et l'on put célébrer, pour la première fois, cette messe, à la Visitation de Dijon, dans l'octave de saint François de Sales de l'année 1689 (derniers jours de janvier ou premiers jours de février).

D'autre part le livret de la sœur Joly, augmenté, porte une nouvelle approbation de M. Amat, en date du 5 septembre 1689. La Servante de Dieu parle de l'une ou l'autre de ces nouvelles approbations.

Ce qui fait la difficulté pour la date de cette lettre, c'est le conseil que la Bienheureuse demande au sujet de sa correspondance avec le P. Croiset. On verra assez par la suite, ne fût-ce que par la longue lettre du 10 août 1689, que Marguerite-Marie, bien avant la date du 3 novembre, avait pris le parti de lui écrire avec une pleine « ouverture de cœur ».

De plus, parmi les lettres récemment découvertes du Ms. d'Avignon, il y en a précisément une du 3 novembre 1689. Il est impossible que la Servante de Dieu ait écrit au P. Croiset le jour même où elle exposait son inquiétude à la Mère de Saumaise. La date de la lettre au P. Croiset paraît certaine, car elle est mentionnée par le P. de Galliffet dans sa première édition latine « *De cultu sacrosancti cordis, etc.; ex litteris datis... 3 novembris 1689* ». C'est donc la date de la présente lettre à la Mère de Saumaise qui est fautive. Elle est certainement d'octobre ou de novembre, puisqu'il y est question de solitude. Nous venons de montrer qu'elle ne peut être de novembre. Il reste donc qu'elle doit être de la fin d'octobre. On peut croire que la Servante de Dieu, bien qu'elle ait déjà écrit plusieurs fois avec confiance au P. Croiset, avant cette époque, avait pourtant encore des inquiétudes à ce sujet. Elle aurait donc consulté la Mère de Saumaise à la fin d'octobre, et la réponse favorable reçue, elle aurait écrit le 3 novembre au P. Croiset.

du sacré Cœur me donne plus de consolation que je ne vous puis dire. Continuez, ma chère Mère ; vos peines ne seront pas perdues. Jamais vous ne vîtes tant d'ardeur que cette sainte dévotion en répand dans les cœurs. Dieu soit béni éternellement !

Je ne vous ai pas oubliée en solitude, où notre souverain Maître m'a départi ses grâces avec plus d'abondance et de profusion que jamais, ne se lassant point de faire du bien à cette ingrate. Je vous dirai que je suis sortie de cette retraite ^a sans pouvoir parler ; de quoi je n'étais nullement affligée, ayant par ce moyen plus de temps pour m'entretenir avec cet unique amour de mon âme, qui se sent toujours affamée de son pur amour, et par conséquent plus dégoûtée des créatures. O ma chère Mère, il faut l'aimer de toutes nos forces, quoi qu'il nous en doive coûter. Il faut travailler avec plus de ferveur à nous sanctifier. Puisqu'il est saint, il faut être saintes. Et s'il ne faut qu'aimer pour cela, que ne brûlons-nous sans cesse dans l'ardente fournaise de son pur amour, lequel nous purifiera et sanctifiera tout ensemble pour que nous puissions correspondre à ses désirs.

Il faut vous dire que je me suis plainte quelquefois à lui de ce qu'il n'emploie pas des personnes d'autorité et de science, qui auraient beaucoup avancé ^b [les choses] par leur crédit. Il me semble qu'il m'a fait connaître qu'il n'a que faire pour cela des puissances humaines, parce que la dévotion et le règne de ce sacré Cœur ne s'établiraient que par des sujets pauvres et méprisés, et parmi les contradictions, afin que l'on n'en attribuât rien à la puissance humaine ; et que malgré les oppositions et contradictions que l'on y pourrait former, il règnerait et se ferait connaître

a) Ms. 8 : « je suis sortie de cette retraite si languissante, que j'ai demeuré près de trois semaines sans pouvoir parler » —

b) trad. *ital.* : « fatto andare avanti di molto la cosa » — Ms. 8 : « beaucoup avancé la dévotion de son divin Cœur. »

et aimer, même de ceux qui s'y opposeraient. Je vous découvre simplement mes pensées. Je vous demande le secret et de me croire toute vôtre en l'amour de cet adorable Cœur, etc. D. S. B.

LETTRE CXII

A LA MÈRE DE SAUMAISE, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[22 décembre] 1689.

« Pour ce que vous me dites de vous parler franchement, il me semble que l'aimable Cœur de Jésus ne me permettrait pas d'en user autrement avec vous, quoique pour le présent il ait tout anéanti et mis en silence chez moi, en telle sorte qu'il ne me laisse de vue et de connaissance que pour l'aimer et adorer, toute anéantie et perdue dans lui-

a) Dans le recueil moderne A et B cette lettre débutait ainsi : « Il est vrai, ma très chère Mère, que j'ai reçu la réponse conformément à ce que je vous demandais. J'ai écrit à ce bon Père suivant son désir, autant qu'il m'a été permis, et j'attendais sa réponse, pour répondre à la vôtre, mais je ne l'ai point reçue. Pour ce que vous me dites... » — b) A et B : « Et pour les quinze messes que vous avez fait dire ¹, je vous en remercie pour cette pauvre âme, que je crois à présent très riche de gloire dans le ciel, où elle vous rendra bien toutes vos charités.

Et pour ce que vous vous proposiez d'écrire au sujet de la dévotion du sacré Cœur, notre très honorée Mère [Marie-Christine Melin] a dit qu'il fallait attendre au commencement de l'année prochaine, que l'on pensera comme l'on pourra faire. Mais cependant je crois que ce divin Cœur ne laissera pas de vous savoir bon gré des soins et des peines que vous prenez à le faire connaître. Continuez, ma chère Mère et ne vous laissez point... » Ce passage ne se trouve également qu'au *Recueil* moderne.

1. Pour feu M. de la Michaudière, neveu de la mère de Saumaise.

même. Voilà tout ce que je puis dire dans la disposition présente où il me met. Ne vous laissez point, ma chère Mère, dans votre travail. J'espère qu'il le fera réussir à sa gloire quand il en sera temps. Car, pour les affaires qui regardent immédiatement la gloire de Dieu, elles sont bien différentes de celles du monde, dans lesquelles il faut beaucoup agir ; mais dans celles de Dieu, il se faut contenter de suivre son inspiration et puis laisser agir la grâce et suivre ses mouvements de tout notre pouvoir, comme je vois que vous faites^a. La dévotion de ce sacré Cœur ne doit point être forcée, mais il veut lui-même s'insinuer doucement et suavement par sa charité dans les cœurs, à la façon d'une huile ou plutôt d'un baume précieux dont l'odeur et la liqueur se répand doucement. Ne nous affligeons pas, si nous ne voyons pas sitôt nos désirs accomplis pour la gloire de ce divin Cœur, lequel n'en permet le retardement que par le plaisir qu'il prend à voir augmenter notre ardeur et empressement pour cela, et aussi afin que la ferveur de cette sainte dévotion dure plus longtemps, en nous accordant peu à peu les choses que nous souhaitons, quoique pourtant il me presse continuellement pour le faire connaître et aimer ; je m'offre à lui pour ce sujet, afin qu'il m'immole et me sacrifie comme sa victime, selon tous ses desseins et le bon plaisir de son amour.

Ah ! ma chère Mère, pourquoi ne brûlons-nous pas du feu divin qu'il est venu apporter en terre ? Oui, il faut se consommer. J'en veux faire mon exercice d'aimer et de brûler dans ces saintes ardeurs. Aimons donc ce sacré Cœur qui sera l'autel de nos sacrifices. Oh ! qu'il est puissant ce divin Cœur pour apaiser la colère de Dieu, que la multitude de nos péchés a irritée, et a attiré sur nous toutes

a) A et B : « grâce à sa bonté. Je vous en sais bon gré, comme aussi du petit chapelet fait à l'honneur de ce sacré Cœur dont la dévotion ne veut pas être forcée... »

ces calamités dont nous nous trouvons affligés ! Mais il faut prier afin qu'il ne nous arrive pire. Les prières communes ont grand pouvoir auprès de ce sacré Cœur, lequel détournera les rigueurs de la divine justice, se mettant entre elle et tous les pécheurs pour obtenir miséricorde.

D. S. B.

LETTRE CXIII

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

[1689 ou 1690¹.]

Il faut vous dire une nouvelle qu'on m'a donnée touchant la dévotion du sacré Cœur de Jésus-Christ : c'est qu'elle se répand partout, par le moyen de la Retraite du R. Père de La Colombière, et que l'on a érigé une congrégation sous le titre du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais pas bien si c'est à Paris, mais je sais qu'il s'en fait encore une autre toute dédiée à l'honorer.

Voici une chose que cet adorable Cœur demande de ses amis : c'est la pureté dans l'intention, l'humilité dans l'opération, et l'unité dans la prétention. Je ne doute pas que vous ne le compreniez mieux que moi.

Ce ne m'est pas une petite consolation de voir prendre accroissement à cette dévotion, qui visiblement se soutient et fait ses progrès d'elle-même. Je ne m'en peux taire. Je ne saurais écrire une lettre, tant je suis stupide, si je ne parle de ce sacré Cœur. Je ne puis aimer personne qu'à cette

1. Nous croyons cette date peu sûre, et nous rapporterions plutôt ce morceau à l'année 1686; mais faute de preuves précises, nous le laissons à la place qui lui a été assignée par A et B.

condition qu'elle aimera le sacré Cœur de mon Jésus, ni aimer ni affectionner que ce qu'il aime. Aimons-le, et ne nous mettons en peine de rien autre. Il y a consolation de voir combien nos chères Sœurs de céans s'affectionnent à l'honorer, et l'ardeur qu'elles ont pour cela ; même celles qui semblaient y avoir eu quelque opposition y sont les plus ardentes. Il m'a été montré un trésor de grâces de salut et de sanctification pour votre communauté, à cause du grand plaisir que Notre-Seigneur Jésus-Christ prend à l'honneur que l'on rend chez vous à son sacré Cœur. Mais je ne crois pas, à vous parler simplement, que les grâces qu'il vous promet, consistent à l'abondance des choses temporelles ; car il dit que c'est souvent ce qui nous appauvrit de sa grâce et de son amour. C'est de quoi il veut enrichir vos âmes et vos cœurs.

LETTRE CXIV

A SON FRÈRE LE MAIRE

VIVE † JÉSUS !

Janvier 1690¹.

J'ai reçu votre lettre si tard, mon très cher frère, que je n'ai du temps que pour vous souhaiter une sainte et heureuse année, et vous témoigner combien je suis sensible à la maladie de ma chère sœur, qui, en vérité, fait tort à la sincère amitié que j'ai toujours eue pour elle de croire que je la puisse oublier, puisque je veux bien qu'elle sache que je m'oublierais plutôt moi-même. Elle me tient trop fortement

1. La maladie de M^{me} Alacoque sert à fixer la date de cette lettre. Cette maladie a duré un peu plus d'une année et M^{me} Alacoque est morte au mois de septembre 1690. Il ne pouvait donc pas être question de sa maladie au mois de janvier 1689, date donnée par A.

au cœur dans celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel je vais commencer une neuvaine à son intention. Et je la prie de mettre toute sa confiance à ce divin Cœur, et de faire dire cinq messes de la Passion le vendredi, à son honneur. Je l'embrasse mille fois, cette chère sœur, et je souffre de la savoir dans de si grandes douleurs. Faites-m'en savoir des nouvelles pour me sortir de peine, car je l'aime tendrement. Je la conjure de faire un saint usage de son mal afin qu'il la sanctifie en l'affligeant.

Pour votre chapelle il faut avoir patience. J'espère, mon cher frère, que tout réussira à la gloire de cet aimable Cœur, lequel je bénis et remercie de tout le mien, des grâces qu'il vous fait, le suppliant vous les continuer en vous donnant toute la fidélité et correspondance qu'il attend de vous. C'est à quoi je vous invite, et surtout à lui rendre amour pour amour, et de ne pas agir avec tant de crainte ; car il semble que vous craignez qu'il converse et agisse trop familièrement avec vous. Mais sachez qu'il veut de vous plus d'amour que de crainte. C'est pourquoi abandonnez-vous à son amour et le laissez faire en vous, de vous et pour vous, selon tous ses désirs et son bon plaisir, sans plus réfléchir sur vous-même, etc.

LETTRE CXV

A UNE SUPÉRIEURE DE SAINTE-URSULE ¹

VIVE † JÉSUS !

Ce 12 janvier 1690.

Ma très révérende Mère,

Je peux vous assurer que je partage avec vous la pert

1. Madame de Montrouan, supérieure des Ursulines de Paray.

A côté de la Visitation s'élevait, depuis 1644, un monastère de l'ordre de Sainte-Ursule. Marguerite-Marie n'y était pas inconnue

que vous venez de faire, que j'ai ressentie vivement, par rapport à l'estime et considération que j'ai pour vous, que je chéris très sincèrement dans le Cœur de notre adorable Sauveur. Votre lettre m'a donné lieu de bénir et remercier Notre-Seigneur de vous voir si soumise à sa sainte volonté, dans une occasion aussi sensible que celle-ci, qu'il n'y a que lui-même qui peut vous adoucir cette affliction. Vous ne sauriez croire combien j'ai admiré la miséricorde de Dieu à l'égard de cette chère défunte, de lui avoir donné de si bons sentiments pour se préparer à la mort. La dernière fois que j'eus l'honneur de la voir, elle me dit qu'elle ne voulait plus s'appliquer qu'à la grande affaire de son salut, et qu'elle ne se souciait plus des choses de la terre. C'est ce qui vous doit bien consoler, et modérer votre juste douleur que je ressens vivement, par la part que je prends à tout ce qui vous touche, et par la tendre et sincère amitié que j'avais pour cette chère défunte. Vous ne sauriez croire combien le Seigneur l'avait mise avant dans mon cœur. Consolons-nous, ma chère Mère ; j'espère qu'elle sera notre avocate dans le ciel. Hélas ! qu'elle est heureuse d'être dehors de cette misérable vie, où il n'y a que peine et affliction d'esprit de se voir toujours dans le péril de son salut par le péché, qui est le plus grand mal de l'âme.

Vous avez bien raison, ma chère Mère, de ressentir la pesanteur de votre charge. A la vérité, si celui qui l'impose n'aidait à la porter, il serait difficile de s'y pouvoir sauver ;

plusieurs des religieuses qui le composaient ou qui y entrèrent plus tard, avaient été ses élèves, et toujours sa correspondance y était accueillie avec vénération.

La tradition de la Visitation de Paray a conservé le fidèle souvenir de cet agréable voisinage. Jusqu'au jour où l'orage révolutionnaire dispersa les humbles servantes de Jésus-Christ, les meilleures relations cimentèrent de part et d'autre la douce union des deux communautés. Mais les filles de Sainte-Ursule ne revinrent pas dans leur premier asile ; elles sont remplacées par les sœurs du Saint-Sacrement, de la congrégation d'Autun.

mais j'espère que le sacré Cœur de Jésus-Christ sera la force du vôtre, et que Dieu sera glorifié dans la peine que vous y prendrez. Travaillez donc courageusement dans la vigne du Seigneur, sans vous lasser, car c'est en cela qu'il a attaché le prix de votre couronne, et à vous oublier vous-même et tous vos intérêts, pour ne plus penser qu'à l'augmentation de sa gloire dans l'emploi qu'il vous a confié. Ne craignez pas pour cela qu'il vous oublie, non ; parce qu'il prend un soin particulier des âmes qui s'abandonnent à lui avec confiance, comme vous le savez mieux que moi. C'est dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur où je vous vois souvent, votre âme étant très chère à la mienne, qui vous demande un peu de part dans vos saintes prières, et de lui recommander quelquefois mes misères intérieures, qui, à la vérité, sont plus grandes que je ne puis vous les exprimer. Je suis assurée que si elles vous étaient connues, la compassion que vous en auriez vous exciterait à demander miséricorde pour moi, et la grâce d'une parfaite conversion à Dieu, en la présence duquel je ne vous oublie pas, puisque je suis toute à vous en son saint amour. — Votre, etc.

LETTRE CXVI

A LA MÈRE M.-F. DUBUYSSON, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVRE † JÉSUS !

De notre monastère de Paray,
ce 27 janvier 1690.

Ma très honorée Mère,

Je supplie l'adorable Cœur de Jésus d'être à jamais notre amour et notre tout, et qu'il soit votre force dans les visites

crucifiantes qu'il vous a faites au sujet de la mort de madame votre mère et de monsieur votre frère, desquelles j'ai été sensiblement touchée¹, par la part que je prends à vos intérêts dont je fais les miens propres dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, devant lequel vous devez être persuadée que je ne les oublie pas, non plus que vous, ma chère Mère, à qui je souhaite une année saintement heureuse dans la plénitude des plus précieuses grâces de cet aimable Cœur de Jésus qui mortifie [et] vivifie comment et quand il lui plaît, sans qu'il nous soit loisible de demander pourquoi. Il nous doit suffire que c'est lui qui le fait, parce que tel est son bon plaisir, auquel il nous faut soumettre amoureusement, en baisant la main qui nous frappe en nous séparant des personnes qui nous sont les plus chères, afin de nous rendre plus parfaitement et uniquement siennes. C'est ainsi que je pense qu'il en use avec vous, parce que votre âme lui est singulièrement chère ; et le zèle que vous témoignez avoir pour faire connaître et aimer le sacré Cœur de notre divin Maître lui attirera de plus en plus le comble de son pur amour.

Je vous avoue, mon unique Mère, qu'il y a consolation pour tous ceux qui l'aiment de voir étendre cette dévotion partout. La très honorée Mère de notre premier monastère de Lyon², l'a envoyée en Pologne, je veux dire le petit

1. L'abbé Dubuysson, frère de la mère Marie-Félice, mourut martyr de la charité. D'abord père spirituel de la Visitation de Moulins, il était devenu grand vicaire du cardinal de Noailles, pour lors évêque de Châlons. En 1689, on conduisit dans cette ville un si grand nombre de prisonniers de guerre, que les prisons en étaient remplies ; une fièvre pestilentielle s'alluma parmi ces infortunés, et les décima rapidement. M. Dubuysson exposa généreusement sa vie, et eut le bonheur de la sacrifier dans l'exercice de son saint ministère.

2. La mère Marie-Éléonore d'Apchon de Poncem était supérieure du monastère de Bellecour, où, depuis l'âge de quatorze ans, elle pratiquait la vie religieuse. Formée de la main de la mère Marie-Aimée de Blonay, elle se montra son émule par sa conduite ; aussi

livre de Lyon, lequel on nous mande que l'on va faire traduire en italien. Je prie Dieu de tirer sa gloire de tout et de remplir nos cœurs des ardeurs du sien adorable, afin que nous ne puissions désormais vivre qu'en lui et pour lui.

Je me réjouis que vous ayez reçu une si sainte âme dans votre maison ; cela n'y peut qu'attirer beaucoup de bénédictions, surtout l'ayant reçue par charité. Le Seigneur saura bien vous le récompenser d'ailleurs.

Je n'ai pas manqué de m'acquitter de votre commission envers notre chère sœur Cordier, laquelle nous a dit n'avoir pas reçu celle que vous marquiez dans la nôtre. Elle vous assure de sa sincère et respectueuse amitié, et moi je vous conjure de ne pas oublier en la présence du sacré Cœur celle qui est tout à vous en son saint amour. Votre très humble et indigne fille et servante en Notre-Seigneur.

S^r M.-M., D. L. V. S.-M.
D. S. B.

fut-elle une des fermes colonnes de notre saint Institut. Voici ce que nous lisons dans la vie de cette vertueuse mère :

« Sa dévotion au Cœur de Jésus était incomparable ; elle a eu pour
« ce sujet de grandes relations avec la sœur Alacoque, de qui nous
« avons trouvé une lettre dans laquelle elle lui marquait que Dieu
« voulait se servir de sa personne pour procurer l'établissement
« de la dévotion à ce sacré Cœur ; ce qui a été vérifié par l'évène-
« ment, puisque aussitôt qu'elle eut écrit dans nos maisons pour
« cela, toutes nos sœurs se portèrent avec ardeur à lui rendre la
« vénération qu'on y voit à présent. Et depuis cet heureux succès
« elle a continué un commerce de lettres avec cette servante de
« Dieu. »

La lettre de la Bienheureuse nous apprend que c'est par son entremise que la dévotion au sacré Cœur pénétra en Pologne. Cela ne surprendra pas quand on saura que la Mère de Poncin fit partie de l'essaim lyonnais qui alla fonder à Varsovie le premier monastère polonais. Au bout de quelques années, elle revint à son monastère de Bellecour, où l'appelait, comme on vient de le voir, une mission providentielle. Ses relations avec la Pologne durèrent autant que sa vie, et la dévotion au sacré Cœur dont elle y avait jeté le germe, devint vite florissante. On sait quel rôle important les princes et les Évêques de Pologne ont joué dans l'établissement du culte du sacré Cœur.

Il faut vous avouer confidemment, ma très aimée Mère, que je suis enfin contrainte de céder au mouvement pressant que je sens depuis si longtemps, de rompre tout commerce avec les créatures, soit de lettres ou autrement, pour bon et utile qu'il pourrait paraître, et sous quelque prétexte que ce puisse être, pour vivre anéantie et cachée dans l'adorable Cœur de Jésus, où je n'oublierai pas mes amies, me flattant que vous êtes du nombre et ma chère sœur de La Barge, à laquelle je vous conjure de le faire trouver [bon] afin que ses lettres ne lui donnent pas le déplaisir, et à moi aussi, de demeurer sans réponse, aussi bien que plusieurs autres, l'assurant au reste que je lui serai toujours la même devant Dieu, avec lequel il est temps de commencer à négocier sérieusement les affaires de mon salut éternel.

Et c'est de tout mon cœur que j'embrasse d'une sincère affection cette très aimée sœur¹.

La suscription porte : « *Pour la très honorée Mère de notre monastère de Moulins.* »

LETTRE CXVII

A SON FRÈRE LE MAIRE

VIVE † JÉSUS!

[Février 1690.]

Je voudrais, mon très cher frère, vous pouvoir témoigner la part que je prends à toutes les visites crucifiantes dont

1. Au bas de cette lettre la Mère Dubuysson a écrit ce qui suit :
« J'ai prié aujourd'hui ma chère sœur Marguerite-Marie de me joindre à toutes ses prières et bonnes œuvres, pour m'obtenir de Notre-Seigneur la grâce de faire toujours ce qu'il lui plaît en tous les moments de ma vie, et qu'il fasse de moi tout ce qu'il lui plaira ; et je lui ai promis le réciproque autant que je le puis.

Sœur Marie-Félice. Le 19 février 1690. »

le Seigneur vous gratifie, surtout dans la maladie de ma chère sœur, qui m'est plus sensible que je ne vous le peux exprimer. Mais je crois que le divin Cœur de Jésus-Christ la veut sanctifier par là. C'est pourquoi, exhortez-la d'en faire un bon usage ; car je suis bien mal en état de lui donner la consolation que vous désirez, étant si mal moi-même, qu'à peine vous puis-je écrire ce mot. Assurez-la cependant que je ne manque pas de faire tout mon possible auprès de Notre-Seigneur pour elle ; mais mes péchés me rendent indigne d'être exaucée. Voilà tout ce que je vous peux dire, pour cette fois, sinon que vous continuiez seul la chapelle du sacré Cœur, etc.

LETTRE CXVIII

A SŒUR JEANNE-MADELEINE JOLY, A DIJON

VIVE † JÉSUS!

[10 avril 1690¹.]

Vous ne pouvez croire, ma chère sœur, combien l'adorable Cœur de notre bon Maître me rend sensible à toutes les ardeurs que vous avez de le faire connaître et aimer, et à la peine que vous prenez pour cela, laquelle il n'oubliera jamais, comme je l'espère, mais il en veut être lui-même la récompense éternelle. Et enfin il règnera, ce divin Cœur, malgré^a ceux qui s'y voudront opposer. Satan demeurera confus avec tous ses adhérents. Heureux seront ceux dont

a) Ms. 7 : « malgré tous ceux ».

1. Nous laissons subsister la date donnée par A et B d'après le Ms. de Dijon, mais nous noterons que notre Ms. 7 dit en tête de cette lettre : « Copie de la 2^e lettre que notre vertueuse sœur Madeleine Joly [reçut] en l'année 1688. » A la vérité, il y est question de la chapelle du jardin qui ne fut bénite que le 7 septembre 1688.

il se sera servi pour établir son empire ! Il me semble qu'il est semblable à un roi qui ne pense pas à donner des récompenses tandis qu'il fait ses conquêtes et qu'il triomphe de ses ennemis, mais oui bien lorsqu'il règne victorieux sur son trône. L'adorable Cœur de Jésus veut établir son règne d'amour dans tous les cœurs, détruire et ruiner celui de Satan. Il me semble qu'il en a un si grand désir, qu'il promet de grandes récompenses à ceux qui, de bonne volonté, s'y appliqueront de tout ^a leur cœur selon le pouvoir et les lumières qu'il leur en donnera. Ne craignons ^b donc pas la peine et les souffrances qui s'y rencontreront, dans ce saint ouvrage ; mais plutôt, estimons-nous heureuses lorsqu'il nous en estimera dignes pour un si noble sujet : je dis même, toutes sortes de peines, contradictions, calomnies et douleurs ; car plus j'en trouve, plus je me sens encouragée, et plus j'ai d'espérance qu'il réussira à la gloire de cet aimable Cœur, et pour le salut de plusieurs âmes. Mais c'est une dévotion qui ne veut point être ni forcée ni contrainte. Il suffit de la faire connaître, et puis laisser à ce divin Cœur le soin de pénétrer les cœurs qu'il s'est destinés de l'onction de sa grâce. Heureux ceux qui seront de ce nombre !

Il faut vous dire, avec consolation, qu'on y a grande dévotion en ces quartiers, plusieurs y font des neuvaines ^c, et y reçoivent l'effet de leurs demandes, y en ayant qui se mettent à genoux au dehors derrière notre chapelle.

Enfin, mon intime sœur, il faut aimer ce divin Cœur, en telle sorte que nous ne vivions ^d plus que pour lui et par lui. Vous ne sauriez croire la consolation que j'ai que vous soyez unie avec ma chère sœur Saumaise pour lui procurer de

a) Id. : « de tout leur pouvoir selon les lumières qu'il leur en donnera. » — b) Id. : « Ne craignez donc pas » — c) A, B et *Recueil* moderne : « avec des cierges allumés » — d) Ms. 7 : « que nous ne vivions plus, ni ne respirions plus »

la gloire. J'ai beau dire que je ne veux plus écrire, je ne peux m'en défendre lorsqu'il s'agit de parler du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, hors duquel je vous avoue que tout le reste m'est un supplice^a. Mais dans ce divin Cœur tout y est changé en amour jusqu'aux plus amères amertumes. Faisons-y notre demeure actuelle et perpétuelle, et rien ne nous pourra troubler, pourvu que nous lui soyons tout abandonnées. Laissons-le faire et agir en nous et pour nous, selon son désir.

Du reste, je vous remercie de la couronne et du livre que vous nous avez envoyés. Je les garderai chèrement avec le congé de l'obéissance, pour l'amour de cet aimable Cœur, lequel je supplie vous y faire part toutes les fois que je la dirai. Demandez-lui pour moi qu'il me cache si avant dans lui-même que je demeure^b dans un éternel oubli et mépris, puisque tous les tourments et la mort me seraient un plaisir pourvu qu'il règne. Je ne trouve aucune consolation dans la vie que dans les progrès et les heureux succès^c de cette dévotion du sacré Cœur, et lorsque l'on m'en apprend des nouvelles. Ne m'en donnez que lorsqu'il vous l'inspirera. Soyez persuadée qu'encore que je ne vous réponde pas toujours, je n'en ai pas moins de souvenir de vous en sa présence^d ; c'est que je ne puis faire autrement^e, etc.

D. S. B.

a) Ms. 7 : « dans ce sacré Cœur on jouit d'une paix inaltérable. » — b) Id. : « que je demeure ensevelie » — c) Id. : « des intérêts de ce divin Cœur et lorsque vous m'en apprenez des nouvelles ; mais ne me donnez cette consolation que lorsqu'il vous l'inspirera. » — d) Id. : « que c'est que je n'ai pu faire autrement » — e) A et B terminent cette lettre par le post-scriptum suivant :

« Je vous dirai que les RR. Pères Jésuites ont pris cette dévotion fort à cœur, et l'ont établie dans leurs collèges. Enfin mon intime sœur, je crois qu'il n'y a que moi qui lui sois un obstacle. Priez-le, je vous en conjure, qu'il me retire plutôt de la vie, laquelle ne me donne aucun plaisir que celui de voir aimer,

LETTRE CXIX

A LA MÈRE GREYFIÉ, A SEMUR

VIVE † JÉSUS !

[1690¹.]

Quoiqu'il semble, ma très aimée Mère, que vous ne voulez plus interrompre votre silence pour me répondre, je ne laisse de hasarder cette troisième lettre pour vous assurer que de quelle manière que vous en usiez à mon égard, je serai toujours la même en estime, amitié et respect pour Votre Charité, ne croyant pas que rien soit capable d'altérer tant soit peu l'union de nos cœurs dans celui de notre souverain Maître, qui veut qu'elle dure dans le temps et l'éternité, où les vrais amis de Dieu se verront à plaisir et s'entretiendront sans plus de crainte d'être jamais séparés; mais il faut auparavant goûter les amertumes du Calvaire. Ah ! ma chère Mère, je ne sais que vous dire, sinon qu'il fait bon vivre et mourir sur la Croix ! Le Seigneur m'en a gratifiée de celle d'une assez longue maladie², pendant laquelle mon corps souffrait à la vérité, mais mon cœur et mon esprit jouissaient d'un paradis de délicieuse paix que je trouve abondamment dans l'aimable Cœur de notre souverain Maître, qui ne m'a jamais donné de plus fortes

honorer et glorifier cet aimable Cœur, dans lequel il nous faut renouveler souvent la sainte union qu'il a faite des nôtres, lui demandant sans cesse de se faire connaître et aimer, et de répandre ses miséricordes sur tous ceux qui auront recours à lui, en lui recommandant toutes les calamités publiques. »

1. A et B dataient cette lettre de 1689.

2. Au mois de février 1690, la Bienheureuse était très malade, comme le témoigne la lettre CXVII adressée à son frère le maire.

preuves qu'il nous aime tendrement qu'en nous faisant part de ces amères amertumes. Mais un cœur qui aime en vérité se peut-il plaindre sur la Croix, ou plutôt dans le Cœur de Jésus-Christ, où tout est changé en amour?

Hélas ! ma bonne Mère, si vous saviez combien je sens de consolation de voir augmenter avec tant de fruit la dévotion à ce divin Cœur, que chacun s'y porte avec ardeur et suavité, comme à la source du salut ; et des personnes séculières lui ont fait bâtir des chapelles et fondé des messes à son honneur tous les premiers vendredis du mois. Et je vous puis dire que la plus sensible douleur que je sente, c'est de me regarder comme un obstacle à cette aimable dévotion ; car jamais je ne me suis vue plus méchante, pauvre, destituée de vertus et de tout bien spirituel, dans une infidélité à Dieu si grande que je me fais horreur à moi-même. Cependant Notre-Seigneur ne laisse pas de me continuer ses grâces avec plus d'abondance et de profusion que jamais, et il me ferait grand bien de vous ouvrir un peu mon cœur comme à ma bonne Mère, mais je ne dirai rien pour avoir trop à dire, me sentant toujours plus pressée de vivre pauvre, inconnue, et méprisée des créatures. C'est ce qui m'oblige à toutes congédier mes connaissances, autant que l'obéissance m'en laisse le pouvoir, pour avoir plus de moyen de vivre cachée dans Dieu seul, lequel ne laisse de m'en faire de sensibles reproches de ce que je m'excuse souvent de parler ou d'écrire à ceux qu'il m'envoie, sous le prétexte de ne vouloir tromper personne, quoiqu'à la vérité, je ne me mets pas en peine que l'on ait bonne ou méchante estime de moi, puisque nous ne sommes bons ou méchants qu'autant que nous le sommes devant Dieu, en la présence duquel votre pauvre chétif vaurien ne vous oubliera pas, mais me flattant d'un même retour du cœur de ma bonne Mère, à laquelle je suis sans réserve dans l'aimable Cœur de Jésus-Christ.

LETTRE CXX

A SON FRÈRE LE MAIRE

VIVE † JÉSUS !

1690¹.

En vérité, mon très cher frère, je ne sais plus que vous répondre, étant si sensiblement touchée moi-même de voir que toutes les prières que notre Communauté, et toutes les bonnes âmes de ma connaissance font incessamment avec moi pour ma chère sœur et pour vous, ne vous ont encore pu obtenir seulement un moment de patience. J'en attribue, avec douleur, la cause à mes péchés. Mais cependant c'est à tout ce que Dieu veut d'elle et de vous que la soumission à sa volonté, et la patience pour les porter² avec douceur ; et non pas vous laisser aller à ces sortes de curiosités qui ne lui plaisent pas, n'étant pas à mon pouvoir de vous satisfaire sur ce sujet. Et je pensais vous en avoir dit suffisamment par les deux précédentes si vous y aviez fait un peu de réflexion, pour vous faire connaître qu'étant la volonté de Dieu qu'elle souffre ce mal avec patience pour son salut, c'est en vain que vous y cherchez des remèdes humains,

1. Cette lettre et la suivante sans date dans nos manuscrits ont dû précéder de fort peu la mort de M^{me} Alacoque, qui fut malade environ treize mois et qui fut inhumée au Bois-Sainte-Marie le 23 septembre 1690. Après avoir épuisé tous les remèdes, la famille ne voyant plus de ressource que dans les prières de sœur Marguerite-Marie se réclamait avec d'autant plus d'instances qu'on en avait éprouvé l'efficacité dans la guérison de M. Jacques Alacoque, curé du Bois-Sainte-Marie. On aurait voulu savoir du moins si la malade guérirait, si l'épreuve durerait encore longtemps. Avec une fermeté toute sainte, l'humble religieuse répond par cette lettre aux instances et aux questions qui lui sont adressées. Ces pieux conseils furent com-
mis ; ils produisirent sur la malade les consolants résultats exprimés dans le Mémoire de Chrysostome. (Voir au 1^{er} volume.)

2. ...ces maux.

lesquels n'y serviront de rien ; car, qui peut aller contre la volonté de Dieu, laquelle s'accomplira toujours, bon gré, mal gré que nous en ayons. Et pour le dire tout en un mot c'est que cette pauvre malade a dans son mal son salut renfermé, et elle en est comme l'arbitre pour en bien ou mal user, sans qu'elle doive s'informer s'il doit durer peu ou longtemps, laissant cela dans les secrets de Dieu, auquel il faut qu'elle fasse un sacrifice de sa vie, pour la lui rendre quand il lui plaira. C'est à quoi je l'exhorte de tout mon cœur, la larme à l'œil, puisque lui ayant donné cette maladie comme une marque de son amour qui la veut sauver, aussi ne lui pourrait-il point donner de plus grande marque de sa juste colère que de la guérir ; parce que, lorsqu'il s'agit du salut, il faut tout faire et tout souffrir, tout sacrifier et tout abandonner.

Voilà, mon cher frère, tout ce que la vive douleur et la part que je prends à votre sensible affection me permet de vous dire. Pour des prières il me semble n'en pouvoir faire davantage, et même des communions. Encore présentement je communie dix vendredis de suite à son intention. Notre très honorée Mère ¹ a fait faire des prières et des neuvaines à la Sainte Vierge et [à] notre saint Fondateur. Elle vous salue, et prend beaucoup de part à votre juste douleur.

Pour moi je ne peux vous exprimer la surprise où je suis de votre peu de soumission et de patience. Cela me fait mourir toute vive. Vouez-la encore à saint François de Sales, et y faites dire neuf messes, pour lui obtenir la patience et le détachement des choses de la terre. Et pour cela qu'elle se souvienne que la dernière fois que je la vis, elle me dit de demander à Dieu qu'il la mît en l'état de faire son salut à quelque prix que ce fût. Or maintenant il n'est plus temps de s'en rétracter. Enfin, mon cher frère, encore que Dieu

1. La Mère Marie-Christine Melin.

nous veuille sauver, il veut que nous y contribuions de notre part, autrement il ne fera rien sans nous. C'est pourquoi il faut se résoudre à souffrir. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir contribuer quelque chose à sa consolation et sanctification, n'y ayant rien que je ne voulusse faire et souffrir pour cela, hors le péché. Voici le temps d'une semence fructueuse pour l'éternité, où la moisson sera abondante. Ne perdez pas courage. Vos peines souffertes avec patience valent mille fois plus que toute autre austérité. Voilà ce que Dieu demande de vous pour le présent. J'embrasse mille fois la chère malade, et vous prie de la consoler autant que vous le pourrez, sans vous laisser abattre par le chagrin, etc.

LETTRE CXXI

A SON FRÈRE, CURÉ DU BOIS-SAINTE-MARIE

VIVE † JÉSUS !

[1690.]

Vous ne sauriez croire, mon très cher frère, combien le sacré Cœur de notre souverain Maître m'a fait sentir de consolation de notre entretien. Il me semble que depuis que j'ai eu la consolation de vous voir, mon cœur se sent de plus en plus uni au vôtre dans celui du Sauveur par les liens de son pur amour, dont je vous souhaite tout consommé et transformé, afin que nous n'en soyons jamais séparés un seul moment. Continuez-moi, je vous prie, toujours un peu de part dans vos saints sacrifices, car vous êtes obligé de vous intéresser à mon salut. Hélas ! mon cher frère, que je suis pauvre de biens spirituels ! J'espère beaucoup de votre secours auprès du sacré Cœur, qui fait toute ma consolation et mon espérance, parmi les croix dont il continue

me gratifier, et dont je fais un si mauvais usage que je crains que ces souffrances ne m'en acquièrent des éternelles. Mais de tout cela je m'abandonne au sacré Cœur de notre bon Maître, lequel je vous invite de toujours bien aimer, en lui procurant tout l'honneur et la gloire qui sera en votre pouvoir. Ne craignez pas d'y employer votre temps, car il est assez riche pour vous récompenser.

Je suis sensiblement touchée de tout ce que vous medites au sujet de ma chère sœur. Je ne répète pas ici ce que j'en dis dans la lettre que j'écris à mon frère, vous le pouvez voir ; mais seulement je vous dis qu'il faut que vous puissiez dans le sacré Cœur de notre divin Sauveur, par vos saints sacrifices, toute la consolation dont ils ont besoin. Car il faut que vous les souteniez à ce qu'ils ne s'impatientent pas, puisqu'il n'y a point d'autre remède à vos maux que la patience et soumission à la volonté de Dieu, lequel je supplie lui vouloir donner. C'est tout ce que je vous puis dire pour le présent dans la sensible douleur qui m'accable.

Je suis toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus.

S^r M.-M. ALACOQUE. — D. S. B.

LETTRE CXXII

A SŒUR DE LA BARGE, A MOULINS

(L'autographe est au monastère de Nevers.)

VIVE † JÉSUS !

Ce 27 mai 1690.

Enfin, ma très chère amie, dans le Cœur sacré de notre adorable Maître, le mien ne peut refuser au vôtre ce que vous me demandez, qui est de répondre à la vôtre dernière et de vous écrire une fois l'année, vous avouant notre

amitié et union être trop forte dans ce Cœur divin pour la pouvoir rompre, du moins de ma part ; vous assurant que mon silence ne me donnera qu'un plus fréquent souvenir de vous, et fortifiera de plus en plus notre amitié et union. Mais je ne peux plus résister pour le présent et ne me sens pas même capable de le faire, c'est-à-dire qu'il me faut éteindre et anéantir pour vivre pauvre, inconnue, cachée dans le sacré Cœur de mon divin Maître ; oubliée et méprisée des créatures, afin qu'il établisse son règne sur mon anéantissement.

Mais pour répondre à ce que vous me dites, je crois que vous ne ferez rien contre cet esprit d'abandon et de sacrifice dans lequel vous devez vivre et mourir, lorsque vous représenterez la faiblesse de votre corps à ceux qui vous conduisent ; et puis demeurez en paix, tout abandonnée et sacrifiée au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, — il me semble oser vous dire, — ne vous abandonnera jamais, mais prendra un soin tout particulier de vous, à mesure que vous vous y confierez et abandonnerez, par une fidélité inviolable dans les occasions où il s'agira de lui témoigner votre amour lequel il me semble vouloir que vous fassiez particulièrement consister dans le parfait oubli de vous-même, [et] l'amour du mépris qui sait tout souffrir en silence.

De plus, sur la peine que vous sentez d'une vie languissante au service de Dieu, voici ce qu'il me semble me mettre en pensée pour vous dire : de ne vous en point troubler, mais que, pour lui satisfaire sur ce sujet, vous n'avez qu'à vous unir en tout ce que vous ferez au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au commencement pour vous servir de dispositions, et à la fin pour satisfaction. Comme par exemple : vous ne pouvez rien faire à l'oraison ? contentez-vous d'offrir celle que ce divin Sauveur fait pour nous au très saint Sacrement de l'autel, offrant ses ardeurs pour éparer toutes vos tiédeurs ; et dites dans chacune de vos

actions : Mon Dieu, je vais faire ou souffrir cela dans le sacré Cœur de votre divin Fils, et selon ses saintes intentions que je vous offre pour réparer tout ce qu'il y a d'impur et d'imparfait dans les miennes. Et ainsi de tout le reste. — Et lorsqu'il vous arrivera quelque peine, affliction ou mortification, dites-vous à vous-même : Prends ce que le sacré Cœur de Jésus-Christ t'envoie pour t'unir à Lui. — Et tâchez surtout de conserver la paix du cœur, qui vaut plus que tous les trésors imaginables ; et le moyen de la conserver, c'est de ne plus avoir de volonté, mais mettre celle de ce divin Cœur en place de la nôtre, pour la laisser vouloir pour nous tout ce qui lui sera le plus glorieux, nous contentant de nous soumettre et abandonner. Et en un mot, cet aimable Cœur suppléera à tout ce qui pourra manquer de votre part, car il aimera Dieu pour vous, et vous l'aimerez en lui et par lui. Mais n'en dis-je pas trop ? Ce n'est que pour satisfaire votre humilité, puisque la perfection ne consiste, comme dit notre saint Fondateur, qu'à peu penser, peu parler, mais beaucoup faire et souffrir pour Dieu. Car, hélas ! chère amie, je me confonds et me condamne moi-même en écrivant ceci, me trouvant si éloignée de ce que je dis, qui est la cause que je ne veux plus écrire, que premièrement je n'aie appris à faire ce que je dis. Car, comme dit Notre-Seigneur, que pourrait-il servir à l'homme de gagner tout le monde s'il fait la perte de son âme ? Voilà, comme vous voyez, que je vais sans façon avec vous, laquelle êtes très avant dans mon chétif cœur, dans toute l'affection duquel je vous puis assurer que lorsque vous jugerez, comme vous me le dites, que je vous pourrai être utile, vous n'aurez qu'à me le faire connaître, et vous verrez alors ce que je vous suis dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, lequel n'aura pas, comme je le pense, désagréable la prière que vous souhaitez de faire à son bien-aimé disciple le glorieux saint Jean ; mais que ce soit pour obtenir la parfaite conformité au bon plaisir divin.

Au reste, vous me demandez la cause de ce silence de trois semaines¹. Je ne vous en peux dire d'autre que celle que je me trouvais entièrement impuissante à pouvoir seulement former une parole que l'on eût pu entendre, quoique je me fisse de grandes violences pour cela à cause de la charge où je suis². Mais à Dieu ne plaise que je me fusse rendue singulière en voulant plus faire de retraite que les autres, qui n'en avaient que dix jours. Vous me demandez ce que je faisais dans ce silence : hélas ! je n'ai qu'une seule affaire, qui est d'aimer, et m'oublier et m'anéantir, puisque tout consiste en l'amour de Dieu et la haine de nous-même. Et cette affaire me paraît de si grande importance, que jamais je n'ai assez de temps pour y employer. Aimons-le donc et unique Époux de nos âmes, mais aimons-le dans toute chose et par-dessus tout ; sans goût, sans sentiment ni plaisir, dans la souffrance et désolation comme dans la jouissance des consolations. Et ne me dites pas que vous n'avez point d'amour, je vous dis que si, que vous l'aimez, mais c'est que vous avez toujours trop de crainte, qui est ce qui me déplaît, car il veut de vous une amoureuse confiance.

Présentez, s'il vous plaît, mes très humbles et plus affectionnés respects à votre très honorée Mère³, laquelle j'estime et chéris sincèrement dans le sacré Cœur de notre adorable Maître, devant lequel je ne l'oublierai pas, non plus que votre chère sœur la Déposée⁴, à qui j'en dis le même, et à vous, mon intime sœur que je supplie aussi demander ce divin Cœur pour moi son pur amour, qui me converse tout en lui. Je ferai le même pour vous, à qui je suis dans ce même amour toute à vous.

Sr M.-M. D. L. V. S.-M. — D. S. B.

1. Il en a été question dans sa précédente lettre à sœur de la charge, fin d'octobre 1689.

2. Assistante de la Communauté.

3. La Mère Marie-Félice Dubuysson.

4. Sœur Louise-Henriette de Soudeilles.

La suscription porte : « *Pour ma très chère sœur en Notre-Seigneur, notre sœur de la Barge, en notre monastère de la Visitation de Moulins.* »

LETTRE CXXIII

A UNE RELIGIEUSE DE SAINTE-URSULE ¹

VIVE † JÉSUS !

Je souhaiterais, ma très chère sœur, que Jésus triomphant le fût si parfaitement de nos cœurs qu'il fût hors de

1. Cette lettre et les cinq suivantes ne portent aucune date dans nos manuscrits. — Nous ne pouvons tenir compte de la date 1675 attribuée à celle-ci par le Ms. 8. Outre que la destinataire présumée n'était âgée que de neuf ans en 1675, la Bienheureuse n'écrivait point des lettres de ce genre dans les premières années de sa vie religieuse.

Les dépositions du procès de 1715 nous apprennent que la sœur Marie de Saint-Étienne-Chevalier-de-Monrouant produisit les originaux de dix lettres de la Bienheureuse, dont neuf adressées à elle-même et une à sa tante, M^{me} de Monrouant, pour lors supérieure du monastère de Sainte-Ursule de Paray.

D'autre part S^r Catherine Billet de Saint-Xavier, religieuse ursuline, déposa aussi qu'elle avait reçu plusieurs lettres de la Servante de Dieu ; mais elle ne les produisit point.

Il semble d'ailleurs que la façon dont la sœur de Monrouant apprécie, ainsi qu'on le verra ci-dessous, les lettres qu'elle a reçues de Marg^{te} Marie, caractérise assez bien la présente lettre et les trois suivantes qui portent simplement cette indication : « à la même. »

Sœur Marie de Saint-Étienne-Chevalier-de-Monrouant, élevée au monastère de la Visitation de Paray, y avait eu pour maîtresse la Bienheureuse Marguerite-Marie. Lorsqu'elle se fut consacrée à Dieu, dans le monastère des Ursulines, contigu à la Visitation, elle demeura en rapports affectueux avec son ancienne maîtresse. Dans la procédure de 1715, la sœur de Monrouant déposa « que la Vénérable Sœur Alacoque, à qui elle avait une confiance entière, lui a découvert « des choses qui se passaient intérieurement en elle, et dont elle « n'avait point parlé à qui que ce soit. Que depuis qu'elle fut sortie « de la Visitation, et fait profession dans cette maison de Sainte- « Ursule, elle a consulté plusieurs fois par écrit la Vénérable Sœur. « sur ses peines intérieures et autres choses, et qu'elle se trouvait

notre pouvoir de nous en départir jamais, non plus que de ses saintes lois et du devoir de ses vraies épouses dont nous avons le bonheur de porter la qualité, quoique très indignement de ma part. Mais il faut vous avouer, chère amie, que je ne saurais plus longtemps vous dissimuler ma peine, puisqu'il vous faut aimer autant que je le fais dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, pour entrer si avant dans vos intérêts et pour en être si sensiblement touchée. C'est ce qui me donne la confiance de hasarder une troisième lettre pour vous prier de me dire la vérité de votre disposition, car je n'en veux croire ni à ma pensée, ni à tout ce qu'on m'en pourrait dire sur mille petits discours que l'on fait de votre conduite. Je vous avoue que j'en ai le cœur pénétré de douleur. Mais, ma chère sœur, souffrez que je vous parle franchement et que je m'acquitte de la promesse que vous m'avez engagée de vous faire, qui est de vous dire simplement ma pensée à votre égard. Je crois que le Seigneur n'est point content de votre procédé, et je crains bien qu'il ne se lasse de notre résistance, et qu'après avoir essayé en

« parfaitement bien de ses avis salutaires, lui faisant connaître la
 « plupart du temps qu'elle avait connu des choses dont elle ne l'avait
 « pas encore informée, qui regardaient son intérieur. Ladite dépo-
 « sante nous a dit avoir reçu plusieurs lettres de la Vénérable Sœur
 « Alacoque, par lesquelles elle l'exhortait à continuer à travailler à la
 « perfection et à la sainteté de son état, à souffrir avec patience les
 « croix qui arrivent indispensablement, dans la religion aussi bien
 « qu'ailleurs. Enfin que ces lettres sont remplies de saints avis. »

Nous avons retranché de la série des lettres celle que B mettait sous le n° CXXV. C'est un avis à une religieuse de la Visitation qui avait été transformé par méprise, en une « Lettre à une religieuse de Sainte-Ursule ». Cf. à la III^e partie de ce volume la note de l'avis LII.

Quant à la CXXVIII^e, nous inclinons à croire qu'elle était adressée comme la CXXIX^e à M^{me} Ducret. Cette dernière était inédite jusqu'à la publication qu'en a faite, en 1894, le P. Letierce : *Étude sur le sacré Cœur*, t. II, p. 539. L'autographe nous a été communiquée par la Visitation de Nancy. On y voit que cette religieuse s'occupait de la conversion des protestants. La destinataire de la lettre CXXVIII s'adonnait également à cette œuvre de zèle, ce qui donne à croire assez vraisemblablement qu'il s'agit de la même personne.

vain de gagner notre cœur en frappant sans cesse à la porte sans y pouvoir entrer, il ne se retire en l'abandonnant à ses ennemis ; car vous savez bien qu'il ne veut point d'un cœur partagé. Il veut tout posséder ou tout quitter. Mais je sais bien que vous ne manquez pas de lumière sur tout ce qu'il veut de vous dans l'état où vous êtes engagée. Eh ! quelle peine s'attirera le serviteur qui connaît la volonté de son Maître et ne l'accomplit pas ! J'espère pourtant que votre bon cœur ne prendra point ceci en mauvaise part ; mais que plutôt vous y ferez un peu de réflexion afin de ne pas hasarder la couronne qui vous est destinée et vous priver de tant de grâces dont vous ne laisserez pas de remercier Dieu au jour de votre trépas, qui n'est pas toujours si éloigné que nous le pensons.

Mais commençons donc tout de bon à travailler à notre salut, car nul ne le fera pour nous, puisque celui-là même qui nous a fait sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Et encore une fois, serait-il bien possible que vous eussiez le courage de lui refuser votre cœur ? Non, je ne le saurais croire puisqu'il ne faut qu'un bon : *Je le veux*, pour nous rendre tout à Dieu, lequel, j'espère, en sa miséricorde, ne nous refusera pas les forces nécessaires pour vaincre nos répugnances au bien et surmonter nos petites faiblesses qui nous éloignent si souvent de lui et de nos obligations religieuses. Mais recourez à son amoureuse bonté avec confiance, et il ne vous délaissera pas, car il a désir de vous faire du bien, étant toujours prêt à vous recevoir, pourvu qu'humblement vous retourniez à lui, si par malheur vous vous en étiez tant soit peu écartée. Ne nous laissons point aller au découragement, mais recevons de bon cœur, chère amie, en esprit de soumission les petites mortifications que sa douce Providence permettra nous arriver, et tâchons d'en faire bon usage. Étant aussi méchante que je la suis, j'ai bien envie de mieux faire ; je l'espère si je suis aidée de vos prières. Vous ne serez pas oubliée dans les miennes

faibles et languissantes, par lesquelles je supplie le divin Sauveur de nos âmes de nous rendre à lui pour jamais. Qu'il soit béni et glorifié éternellement!

S^r M^g^{te}-Marie ALACOQUE. D. S. B.

LETTRE CXXIV

A LA MÈME

VIVE † JÉSUS !

J'ai été consolée, ma très chère et bien-aimée sœur, de voir par la vôtre la soumission et résignation au bon plaisir divin dans votre rude affliction, dont je vois une grande bonté et amour de Dieu à votre égard, en vous ôtant tout ce que vous aviez de plus cher en cette vie, afin que vous ne vous attachiez plus à rien de terrestre, mais à lui seul qui veut posséder votre cœur sans partage, et que vous l'aimiez d'un cœur pur et d'un même amour sans mélange de celui des créatures. Car, hélas ! ma chère sœur, puisque notre vocation nous y engage, et nous rend les épouses d'un Dieu crucifié, il nous faut aimer les croix et les recevoir comme des gages précieux de l'amour du divin Époux, qui veut, par ces moyens crucifiants, nous rendre semblables à lui en éprouvant notre amour, duquel il lui faut donner des marques en embrassant amoureusement la Croix.

Je sais qu'il n'y a rien qui tienne plus en peine les trépassés que de ne pas accomplir ce qu'ils promettent : la défunte me dit la dernière fois que je la vis qu'elle avait fait vœu de faire une bonne œuvre, N. ; c'est pourquoi je vous ai avertie afin que la chose s'accomplisse. Elle vous sera plus utile dans le ciel que sur la terre, mais il faut lui aider à y entrer et l'assister de prières et bonnes œuvres.

Pour cet effet il ne faut plus aimer ni vouloir que Dieu seul. C'est dans son saint amour que je suis toute à vous.

S^r Marguerite-Marie ALACOQUE.

D. S. B.

LETTRE CXXV

A LA MÊME

VIVE † JÉSUS !

Ma très chère sœur,

Après vous avoir souhaité la plénitude des grâces que Notre-Seigneur verse abondamment dans les cœurs bien disposés, en ce saint temps, à recevoir les impressions de son amour souffrant, pour un jour participer à celles de son amour jouissant, — dont je désire bien que nous soyons du nombre, — je voudrais pouvoir vous témoigner la sincère affection que j'ai pour vous. Et d'autant que vous me faites paraître un grand désir d'aimer Dieu, et de vous rendre toute à lui en remplissant partout les devoirs de votre sainte vocation, faisant exactement tout ce que le Seigneur vous fait connaître qu'il demande de vous, car c'est là le moyen de gagner son sacré Cœur et d'en obtenir toutes les faveurs nécessaires à votre perfection. Confiez-vous en la bonté de Notre-Seigneur dans les croix qu'il vous envoie, et il ne vous délaissera pas ; car il sait tirer les biens de nos maux, et sa gloire de nos afflictions. Je le prie qu'il nous rende telles qu'il nous désire dans notre sainte vocation, qui nous doit rendre soumises dans l'affliction comme dans la consolation, à sa très adorable volonté, qui est toujours également aimable en elle-même. Embrassons de bon cœur tout ce qu'elle ordonne, en disant en toute occasion : « Mon Dieu, votre volonté soit faite ! »

Je ne pense pas que Dieu demande autre chose de vous, sinon de lui rendre fidèlement ce que vous lui avez promis par vos saints vœux qui vous obligent à vivre conformément à l'esprit de votre règle : car, hélas ! quelle confusion aurions-nous à l'heure de la mort si on nous disait : « quitte cet habit, qui n'a couvert qu'un fantôme de religion. » Pensons-y sérieusement, ma chère amie, et travaillons tout de bon à nous mettre dans le parfait dénûment où doit être une bonne religieuse, non-seulement pour les biens et commodités, mais encore elle doit être dénuée de tous plaisirs et consolations tant intérieurs qu'extérieurs. Enfin une bonne religieuse doit être toute à Dieu et à sa supérieure, de quelle manière qu'elle en dispose et l'emploie indifféremment ; vivant ainsi tout abandonnée à la céleste Providence et à la sainte obéissance, sans rien désirer ni rien refuser, mais se tenir toujours disposée à tout faire et souffrir sans nous plaindre. Voilà le vrai paradis de l'âme religieuse.

Je suis toute à vous dans le cœur de notre divin Maître.

S^r M.-M. ALACOQUE.

LETTRE CXXVI

A LA MÊME

VIVE † JÉSUS !

Ma très chère sœur,

Je ne vous oublie pas devant Dieu, lequel je supplie de vous rendre une grande sainte. Il ne faut pour cela que vous rendre inviolablement fidèle en la pratique de toutes vos observances, et il ne faut pas être à Dieu à demi ; car, comme il se donne tout à celui qu'il aime, aussi veut-il posséder tout son cœur. Et quel plus grand bien, chère amie, que de n'être plus rien au monde et à nous-même, pour

être possédées de Dieu et ne posséder que lui seul ! Mais il ne nous faut pas flatter que nous puissions jouir d'un si grand bien sans souffrir beaucoup et sans nous faire violence. Mais, bon courage ! il n'y a que les violents qui ravissent le ciel, et vous savez qu'en la vie religieuse il s'en faut faire de continuelles, parce que c'est une vie tout opposée à la chair et aux sens, toute crucifiée, et qui, à bon droit, se peut appeler une vivante mort, puisqu'une bonne religieuse doit toujours être dans ce continuel exercice de mort à tous les plaisirs de la vie, par une vraie mortification de ses sens, une profonde humilité de cœur qui nous porte au mépris et oubli de nous-même. Je vous souhaite une fidèle correspondance à la grâce suivant les lumières que le Seigneur vous donne. Nous ne devons tendre en tout ce que nous faisons qu'à nous unir à Dieu, et à nous conformer à notre Époux crucifié. Mais il faut pour cela mettre bas et sous les pieds tous respects humains qui font tant d'obstacle à notre perfection. Je vous conseille de vous adresser au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si vous voulez être victorieuse de vos ennemis, et trouver la force et consolation qui vous est nécessaire, laquelle il ne vous refusera pas si vous la lui demandez. Croyez-moi toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus.

Sr Marg^{te}-Marie ALACOQUE de la V^{tion} S^{se}-M.
D. S. B.

LETTRE CXXVII

A UNE RELIGIEUSE DE SAINTE-URSULE ¹

Madame,

Je prie le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'être la paix et la consolation de votre âme et tout l'amour

1. Très probablement M^{me} Ducret, comme il a été dit dans la note de la lettre CXXIII.

de votre cœur. Et c'est de toute l'affection du mien que je voudrais vous pouvoir témoigner combien je vous chéris et honore dans ce Cœur adorable, et le désir que j'aurais de satisfaire à ce que vous souhaitez de sa chétive et indigne esclave, ce que je ne pourrai faire à raison de mon peu de mémoire, qui ne saurait rappeler les choses passées, ne pouvant me souvenir de ce que je vous ai dit, pour vous en dire ma pensée. Et pour le second article, qui regarde votre mort, abandonnez cela à la céleste Providence, sans vouloir pénétrer dans le secret de Dieu, car cela n'appartient pas à une chétive pécheresse comme moi. Vous voulez savoir ce qu'il faut faire, ma très chère amie ? C'est qu'il nous faut toujours tenir en la même disposition où nous voudrions paraître devant Dieu, et nous ne craindrions pas que la mort nous surprenne. Et que peut craindre une bonne religieuse, dont la vie ne doit être qu'une continuelle mort à soi-même et à tous les plaisirs de la vie, pour n'en prendre point d'autre qu'à se crucifier avec notre cher Époux Jésus-Christ ? Et en le faisant, nous trouverons la vie dans la mort, la douceur dans l'amertume, et Dieu dans le néant. Notre cœur n'est fait que pour Dieu. Malheur à lui s'il se contente de moins que de Dieu, ou s'il se laisse brûler de quelque autre feu que de celui de son pur amour, lequel, j'espère, qu'il vous animera de plus en plus à continuer vos soins et votre charitable zèle envers ces pauvres infidèles huguenots. N'y épargnez vos peines selon votre pouvoir. Le Seigneur vous le récompensera bien, de même que de la dévotion que vous aurez à son sacré Cœur, auquel je vous invite de vous toute consacrer et sacrifier après la sainte communion que vous ferez à cette intention. Et je vous envoie à cet effet une petite consécration¹ pour porter sur votre cœur avec une image. Ayez-y votre recours en toute

1. C'est en septembre 1686 qu'elle envoya des consécérations à la Mère de Soudeilles et à la sœur de la Barge.

occasion. Il vous consolera dans vos besoins et afflictions, se rendant la force de vos faiblesses, le souverain remède à tous vos maux, et enfin votre asile à l'heure de la mort, à laquelle il faut faire de notre vie une continuelle préparation, et faire tout le bien que nous pourrons tandis que nous en avons le temps. Vous voyez comme je vais librement avec vous, espérant que votre bonté excusera ma franchise, puisque je suis toute à vous dans le sacré Cœur de Jésus-Christ,

Sœur Marguerite-Marie ALACOQUE,

qui vous prie de demander sa véritable conversion et la grâce de mourir dans une véritable contrition. Je ne vous oublierai pas dans mes chétives prières.

LETTRE CXXVIII¹

A MADAME DUCRET, URSULINE

(L'autographe est au monastère de la Visitation de Nancy.)

Je prie le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'embraser toujours de plus en plus le vôtre des saintes ardeurs de son ardente charité pour la conversion de ces pauvres infidèles et de vouloir continuer à répandre ses bénédictions sur votre zèle et travail, ayant eu de la consolation en bénissant Dieu, l'auteur de tout bien, sur ce que vous m'en dites. Continuez, ma chère Madame, et ne plaignez pas des peines qui seront un jour si bien récompensées. Mais n'attribuez rien à mes indignes prières ; car, de vérité, étant aussi méchante religieuse que je la suis, elles sont plus capables d'arrêter le cours des miséricordes de Dieu que de

1. Inédite, jusqu'à ces derniers temps, cette lettre a été publiée pour la première fois par le P. Letierce, *Étude sur le sacré Cœur*, t. II : *Le sacré Cœur et la Compagnie de Jésus*, in-8, 1891, Paris, Vic et Amat, p. 539.

les attirer. Priez sa bonté qu'il me convertisse toute à son saint amour dans cette grande fête du très saint Sacrement d'amour, qui fait tout mon plaisir, ma dévotion et mes délices. Et nous ne devons rien épargner pour l'y honorer, en tâchant, pendant cette sainte octave, de réparer par nos hommages et adorations les injures qu'il y reçoit, tant des infidèles que des mauvais chrétiens. Je ne vous oublierai pas en sa présence et ferai la neuvaine que vous me demandez. Mais faites-moi aussi, s'il vous plaît, quelques prières particulières devant cet adorable Sacrement, demandant qu'il me donne son saint amour et à tous les cœurs capables de l'aimer, et qu'il m'apprenne à bien porter la Croix, qui est un trésor inestimable et si précieux que je ne m'estime jamais plus heureuse que lorsqu'il me gratifie de quelqu'une de ces souffrances. Mon Dieu, ma chère Madame, qu'il est doux à une bonne religieuse d'être toujours attachée à la Croix, avec son Époux crucifié !

C'est en l'amour de son sacré Cœur que je suis toute à vous.

S^r M.-M. d. I. V. S^{te}-M. — D. S. B.

J'ai écrit à cette bonne demoiselle selon votre désir. Je prie Dieu que tout soit à sa plus grande gloire.

La suscription porte : « à *Madame Ducret, religieuse de Sainte-Ursule à Paray.* »

LETTRE CXXIX

A UNE RELIGIEUSE ¹

VIVE † JÉSUS !

Je ne désire que d'être aveugle et ignorante en tout ce qui regarde les créatures, pour ne me souvenir que de cette

1. Ce billet n'avait été publié jusqu'à présent que par Languet, p. 53. Il le faisait précéder de ces lignes : « Une religieuse du dehors

leçon dont j'ai grand besoin : qu'une bonne religieuse doit tout quitter pour trouver Dieu, tout ignorer pour le connaître, tout oublier pour le posséder, tout faire et tout souffrir pour apprendre à l'aimer ; et je vous assure qu'il ne faut pas un moindre engagement que celui de l'obéissance pour m'engager à vous répondre.

lui ayant écrit avec éloge, pour la consulter sur quelque chose qui lui parut peu digne de la sainteté de la profession religieuse, elle lui répondit en ces termes. »

AVERTISSEMENT

SUR LES DIX LETTRES QUI SUIVENT

Les dix lettres suivantes, sauf la deuxième, qui était déjà connue, comme nous le dirons un peu plus loin, en faisant son histoire, étaient inédites, pour la plus grande partie, jusqu'à ces derniers temps.

Nous disons : pour la plus grande partie, parce que le P. Croiset, dans l'abrégé de la Vie de la Servante de Dieu, qu'il publia, en 1691, à la suite de son ouvrage : *La Dévotion au Sacré-Cœur*, en avait déjà donné d'importants extraits. On aurait même pu croire qu'il les avait publiées intégralement, si l'on s'en était tenu à ce qu'il a écrit lui-même : « On avait eu d'abord le dessein de ne publier ces lettres qu'en abrégé ; mais on a jugé que ce serait s'opposer au dessein de la Providence que d'en ôter la moindre partie, et qu'enfin la lecture de ces sortes de lettres peut toujours beaucoup servir et n'ennuie jamais ¹. »

Le P. Croiset ne désigne le destinataire des lettres de la Bienheureuse que par cette périphrase : « Un Père de la Compagnie de Jésus en qui elle avait quelque confiance » ; ce qui a pu permettre de croire que c'était le P. Rolin. Selon la coutume du temps, qui voulait qu'on mit les écrits qu'on publiait « en meilleur français », il a modifié notablement le texte des fragments qu'il a donnés au public.

1. ABRÉGÉ DE LA VIE D'UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE, de laquelle Dieu s'est servi pour l'établissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ, décédée en odeur de sainteté, le 17 d'octobre de l'année 1690. Cet abrégé a 106 pages, il se trouve à la suite de : LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR, 1 vol. in-18, à Lyon, chez Antoine et Horace Molin, 1691.

La citation ci-dessus est tirée des pp. 61-62 de l'abrégé.

Or, le 25 octobre 1888, le R. P. F.-Victor Vieille mit la main sur un manuscrit couvert en parchemin, portant au dos ce titre : *Lettres de Sœur Alacoque*, qui avait été acquis récemment par le bibliothécaire de la maison des PP. Jésuites d'Avignon. Ce manuscrit est tout entier écrit de la même main. Il renferme dix lettres de la B. Marguerite-Marie et compte 72 feuillets écrits des deux côtés, sauf le dernier, soit 143 pages.

Le nom du destinataire manque. C'est le P. Croiset, à n'en pas douter.

Nous avons d'abord hésité à nous ranger à cet avis, sur la foi des *Contemporaines* qui ont écrit ¹ : « Le R. P. Rolin dont nous avons déjà parlé et qui lui avait donné de si saints avis pour sa conduite, en sortant de Paray, lui ordonna de lui écrire les grâces qu'elle recevrait de son Souverain et les dispositions où elle se trouverait. Ce fut pour obéir à ses ordres qu'elle écrivit ce qui suit. » Et elles reproduisent, à la suite les uns des autres, plusieurs morceaux de lettres, empruntés à l'abrégé de Croiset et qui se retrouvent dans les inédites d'Avignon.

De plus, les *Contemporaines* racontent que peu d'heures avant sa mort, « ayant fait appeler une de nos sœurs qui avait été sa novice et qu'elle estimait singulièrement pour sa haute vertu, — Je vous prie, lui dit-elle, ma chère sœur, d'écrire incessamment au R. P. Rolin pour le prier de brûler mes lettres et de me garder inviolablement le secret que je lui ai souvent demandé. »

Il est vrai que la sœur de Farges, qui est vraisemblablement celle qui reçut la commission de la mourante, déposa en 1715, sans dire qu'elle avait reçu une commission pour le P. Rolin. Elle rapporta seulement que la Servante de Dieu lui avait dit dans la maladie de sa mort : « Je vous prie, ma chère sœur, de brûler le cahier qui est dans une telle armoire, écrit de ma main, par ordre de mon confesseur, le R. P. Rolin, jésuite ; car il m'a défendu de le faire moi-même avant qu'il l'eût examiné. » C'était la *Vie écrite par elle-même*. On le voit, dans ce témoignage de la sœur de Farges, le P. Rolin est toujours en cause, mais pas de la même façon qu'il y a été mis par le récit des *Contemporaines*. Au reste, il paraît bien que la sœur de Farges

1. Cf. t. I.

n'est pour rien dans le récit de cet incident où il est question de « sa haute vertu. » Voilà qui ferait croire qu'il faut plutôt chercher la vérité dans sa déposition que dans un récit fait par une autre qui n'a peut-être pas entendu elle-même les vraies paroles de la Bienheureuse.

Quoi qu'il en soit, les deux citations des *Contemporaines* ci-dessus rappelées, ajoutées à ce fait que les relations de la Servante de Dieu avec le P. Croiset n'étaient pas bien connues et qu'on pouvait inférer de plusieurs de ses lettres à la Mère de Saumaise qu'elle lui avait écrit rarement, avaient porté les éditeurs précédents — et nous étions d'abord de leur avis — à regarder les fragments de lettres tirés de l'abrégé de Croiset comme adressés au P. Rolin. Ces fragments se retrouvant dans les inédites d'Avignon, il y avait dès lors lieu de douter que le P. Croiset fût le destinataire de ces lettres.

Mais la découverte que nous avons faite d'une lettre inédite du P. Croiset à une religieuse de la Visitation de Paray¹ nous a apporté la preuve indéniable d'une correspondance volumineuse entre la Bienheureuse et lui. Il y dit, en effet : « Les documents que j'ai déjà, par *les longues lettres que m'a écrites cette sainte religieuse*, et ceux que je recevrai, me donneront le moyen de la faire connaître au public. » Il avait le projet (qui n'a pas été réalisé et que nous ne connaissons que par cette lettre) de « donner prochainement sa vie en un volume entier ».

De plus, le témoignage du P. de Galliffet, contemporain et ami du P. Croiset, est formel :

« Le P. de La Colombière étant mort..... Notre-Seigneur..... suscita bientôt après, pour la même fin, un autre Père de la même Compagnie, célèbre depuis par tant d'excellents ouvrages de piété à qui il inspira le même zèle. Il le conduisit à Paray où il connut la Sœur Marguerite; et il eut tant de part à sa confiance que cette sainte Fille entretenait depuis, jusques à sa mort, un commerce de lettres avec lui pour la direction de sa conscience, lui découvrant avec une entière ouverture de cœur les secrets de son âme et les grâces qu'elle recevait. Ce fut ce nouveau

1. Cf. t. I, p. 613: Lettre à la sœur Chalon, datée de Lyon, 29 août 1713.

directeur que Jésus-Christ avait choisi pour écrire de la dévotion à son sacré Cœur ¹ ».

Enfin une étude attentive des lettres elles-mêmes prouve très clairement qu'elles sont bien adressées au P. Croiset. Il s'y agit, en effet, d'un jeune religieux qui doit être ordonné prêtre prochainement, qui a publié, à Lyon, une édition augmentée du Livret de Dijon et qui doit composer un ouvrage plus important sur la dévotion au sacré Cœur. Ces traits ne conviennent pas au P. Rolin qui était prêtre depuis sept ans, à la date de la première lettre inédite, et qui n'a rien écrit sur le sacré Cœur. Tout au contraire ils désignent, à ne point s'y méprendre, le P. Croiset.

Nous avons cru aussi que plusieurs de ces lettres, tout au moins, étaient faites de morceaux rapportés, parmi lesquels il s'en pourrait trouver qui fussent tirés de lettres au P. Rolin. Mais tout bien considéré et minutieusement étudié, nous sommes resté convaincu que les dix lettres ont été adressées telles quelles au P. Croiset.

Mais alors qu'est devenue la correspondance avec le P. Rolin ? Il reste sans doute plus d'un problème à résoudre sur les relations de ce Père et même du P. Croiset avec la Servante de Dieu. Actuellement nous n'avons aucune preuve que la Bienheureuse ait écrit au P. Rolin après son départ de Paray. Nous ne possédons aucune lettre qui lui ait été certainement destinée. Il semble même que les relations du P. Rolin avec la Visitation de Paray aient été interrompues, quand il a quitté cette ville ; car il avait ordonné à Sœur Marguerite d'écrire un *Mémoire* de sa vie qu'il devait examiner ; et, de fait, ce *Mémoire*, qui ne s'étend pas jusqu'aux dernières années de la vie de la Bienheureuse, n'a pas été envoyé au P. Rolin et il était encore « dans une armoire » à la Visitation de Paray, quand la Servante de Dieu mourut.

Cependant nous devons dire que, 23 ans après la mort de Marguerite-Marie, le P. Rolin était en correspondance avec une visitandine de Paray, témoin la lettre que nous avons publiée au 1^{er} volume ², dans laquelle il écrivait : « Je vous suis très obli-

1. *L'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*, in-4, 1733, p. 19.

2. Lettre à la sœur de Bisefrand, datée de Grenoble, 12 août 1713.

gé de tout le détail que vous m'avez fait dans vos deux dernières lettres, touchant la très Vénérable Sœur Alacoque..... Elle m'a honoré de son amitié et de sa confiance, pendant qu'elle a été sur la terre; je ne doute pas qu'elle ne me donne dans le ciel le secours de ses prières. »

Pour ce qui est de l'authenticité de ces dix lettres, elle est certaine. Outre que l'autographe de la deuxième existe encore; quand on s'est familiarisé avec les écrits de la Bienheureuse, on reconnaît à ne pas s'y méprendre sa manière de penser, de s'exprimer, son style, sa phrase, ses locutions particulières. Ces dix lettres d'Avignon sont incontestablement authentiques. Il n'est pas étonnant qu'elles se soient trouvées là puisque le P. Croiset passa les dernières années de sa vie à Avignon et y mourut en 1738.

Le P. Vieille, justement fier de sa découverte, en fit part au P. Régnauld, directeur du *Messenger du Cœur de Jésus*, à Toulouse, lequel s'empressa de publier la précieuse correspondance. La première des inédites d'Avignon parut dans le *Messenger* de novembre 1889 et la dernière dans la livraison de novembre 1890. A l'occasion du second centenaire de la mort de la Bienheureuse, elles furent réunies en une brochure, sous ce titre : *Courte biographie et lettres inédites de la B. Marguerite-Marie*¹.

Ayant entrepris de préparer une nouvelle édition de *Vie et Œuvres de la Bienheureuse*, nous nous sommes préoccupé de enrichir des neuf nouvelles lettres au P. Croiset. Nous nous sommes adressé au R. P. Supérieur de la maison d'Avignon. Hélas! le manuscrit d'Avignon semble n'avoir revu le jour, après un long oubli, que pour disparaître à nouveau. Il est perdu ou du moins égaré. Par bonheur, le R. P. Vieille avait eu soin d'en prendre une copie qui reproduit le manuscrit, page pour page, et mot pour mot. Il a bien voulu nous la confier avec l'attestation : « Copie certifiée conforme au Manuscrit d'Avignon. Avignon le 30 novembre 1888, F.-V. Vieille. S. J. » Il avait même, comme s'il eût eu un pressentiment du malheur qui est survenu,

1. Toulouse, 1890, in-18 de 216 p., aux Bureaux du *Messenger du Cœur de Jésus*.

fait photographier la première page du recueil. Elle est de format in-18, d'une écriture relativement fine pour l'époque — vraisemblablement le commencement du xviii^e siècle — mais très ferme et très nette. Est-ce l'écriture du P. Croiset lui-même? Nous l'ignorons.

Le texte des morceaux cités dans l'abrégé de Croiset ayant été très souvent reproduit, nous avons voulu le conserver et alors, quand il y a lieu, nous mettons deux colonnes. Dans la première on trouvera le texte de la Bienheureuse d'après le Manuscrit d'Avignon, et dans la seconde ce même texte modifié et publié par le P. Croiset, dans l'abrégé qu'il a donné de la vie de la Servante de Dieu.

LETTRE CXXX

PREMIÈRE DU MANUSCRIT D'AVIGNON

AU R. P. JEAN CROISET DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A LYON

VIVE † JÉSUS !

Ce 14 avril 1689.

Mon Révérend Père,

et mon Frère très cher au sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ, sans l'agrément duquel je ne vous répondrais rien, nonobstant toute l'estime qu'il me donne pour vous et pour tout ce que vous me dites. Mais puisque, comme je le pense, il le veut, je vous dirai tout simplement et sans façon ce qu'il me mettra en pensée, mais tout, s'il vous plaît, dans le sacré de cet aimable Cœur, qui seul a fait cette union de biens spirituels entre nous, et c'est dans lui aussi que je la confirme pour toujours, tant elle m'est avantageuse ; mais je ne vous ai peut-être pas dit¹ qu'ayant tout donné au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans rien réserver, je ne vous puis faire part que de ses trésors infinis ; car comme il me semble et, si je ne me trompe, lorsqu'il me fit connaître vouloir de moi sa chétive esclave cette donation, il me promit que je pourrais disposer de ce divin trésor comme mien, mais toujours suivant sa sainte volonté ; laquelle je pourrais connaître par les répugnances et l'impuissance de faire en cela ce qui ne lui agréerait pas. Ce que je puis vous assurer n'avoir pas ressenti à votre regard ; mais toute pleine de bons mouvements, qui m'ont

1. Ce qui suppose des relations antérieures par lettre ou par conversation.

fait connaître l'agrément qu'il a de cette union, et l'amour qu'il vous porte, et l'ardent désir qu'il a de vous départir avec profusion les richesses inépuisables de cet adorable Cœur, mais non tant seulement pour vous, mais afin que vous les départiez aux âmes qu'il prétend gagner par votre moyen.

Et tous ces mouvements que l'ardeur de son amour vous fait sentir [sont], comme je pense, des dispositions à l'accomplissement des desseins qu'il a sur vous, que je conjure, par ce même amour, de persévérer avec fidèle correspondance par un parfait abandon de vous-même et de tout intérêt propre. Plus de regard, ni de souvenir de vous-même, pour le laisser agir envers vous et par vous selon ses désirs, qu'il vous fera connaître dans le temps qu'il a destiné.

Pendant, voyez si vous acceptez cette manière d'union en la manière susdite, et si vous désirez qu'elle subsiste il faut que vous fassiez la même donation au sacré Cœur de mon Jésus, le jour que vous lui offrirez le premier saint Sacrifice, dans son mystère d'amour, vous consacrant et donnant tout à ce divin Cœur d'amour pour l'aimer et le glorifier, et lui procurer tout l'amour et la gloire dont il vous rendra capable par lui-même, soit de parole ou d'écrit, afin que, par ces moyens, il vous fasse également part de ses trésors infinis ; par lesquels j'espère qu'il vous fera dire éternellement : *Misericordias Domini in æternum cantabo.*

Mais je ne puis exprimer la joie que vous m'avez donnée tant en offrant pour moi le chapelet et cette communion, comme de ce que vous offrirez encore la sainte Messe une fois tous les mois selon mon intention, qui n'est autre que celle du sacré Cœur de mon aimable Jésus, qui, comme je l'espère, vous récompensera avec profusion de cette grande charité ; puisque lui ayant tout sacrifié pour l'appliquer selon ses désirs, afin que ceux qui prient pour cette chétive pécheresse s'attirent à eux-mêmes beaucoup de grâces comme j'espère qu'il les versera abondamment sur votre

chère âme, quand vous lui offrirez ce divin sacrifice d'amour, qui est le plus riche présent que vous me puissiez faire, puisqu'il fait tout mon bonheur, mon plaisir et ma consolation et ma joie dans cette vallée de larmes.

Oh ! que vous serez heureux de participer tous les jours à ce divin Sacrement, de tenir ce Dieu d'amour entre vos mains et de le mettre en votre cœur ! Je n'envierais que ce seul bien et de consommer, comme un cierge ardent, en [sa] sainte présence, tous les moments de vie qui me restent. J'accepterais pour cela, si me semble, de souffrir toutes les peines qui se peuvent imaginer, même jusqu'au jour du jugement, pourvu que je ne fusse plus nécessitée d'en sortir, sans aucun motif que de me consumer en l'honorant, et reconnaître l'ardente charité qu'il nous témoigne dans cet admirable Sacrement, où son amour se tient captif jusqu'à la consommation des siècles. Et c'est là vraiment où l'on peut dire :

L'amour triomphe, l'amour jouit,
L'amour en Dieu se réjouit.

Et afin que je le fasse aussi dans lui, dites-moi le jour qu'il vous inspirera de l'offrir pour moi, de même la communion que vous ferez, afin qu'avec la permission de l'obéissance, je communie pour vous ce jour-là, et tous les jeudis, je vous dirai les litanies du sacré Cœur, et comme presque depuis que j'ai eu le bonheur d'être en la sainte religion, l'obéissance m'a permis de veiller une heure de la nuit, du jeudi au vendredi, avec mon Jésus, prosternée en souvenance de cette heure dont il se plaignait, que ses disciples n'avaient pu veiller avec lui, je le ferai une fois tous les mois pour vous, ou du moins ce que l'obéissance me donnera en échange, lorsqu'elle jugera à propos me changer cette œuvre en quelque autre plus pénible. Mais que je vous suis obligée de la charité que vous me faites et que vous promettez me faire ! Je vous en remercie au nom du

sacré Cœur de mon Souverain, à qui tout appartient ; il prendra soin de vous la reconnaître.

Mais si vous saviez l'ardent désir qui me presse qu'il soit connu, aimé et glorifié, vous ne me refuseriez pas de vous employer à cela, comme si je ne me trompe, je pense qu'il le veut de vous, et que lorsqu'il vous en donnera le loisir et le mouvement, vous emploierez vos écrits pour un si digne sujet, surtout quelques méditations pour une solitude de dix à douze jours, selon qu'il vous l'inspirera. Et je vous avoue qu'il me semble que ce désir de le faire connaître et aimer me ferait livrer de bon cœur à tous les tourments les plus cruels, et même à ceux de l'enfer, à la réserve de le haïr. Si je le pouvais faire régner dans les âmes et établir l'empire de son amour dans tous les cœurs, que je m'estimerais heureuse ! Mais hélas ! quelle douleur pour moi qu'en cela même je ne lui serve que d'obstacle ! Car si je vous pouvais exprimer combien je suis méchante, ingrate, et infidèle à son amour, vous n'auriez jamais le courage de consentir à cette union de biens spirituels, par laquelle j'espère d'obtenir miséricorde, me voyant si pauvre et si misérable que je ne croyais pas d'avoir fait aucune action qui ne mérite plus de châtement que de récompense.

Et ce qui fait ma plus grande peine, c'est que je crains de n'être qu'une hypocrite qui ai trompé les créatures, quoique sans le vouloir. Prenez donc garde de ne vous pas rendre de ce nombre, et priez cet adorable Cœur de Jésus qu'il m'ensevelisse dans un éternel mépris et oubli de toutes les créatures et le parfait oubli de moi-même et cette parfaite humilité de cœur dont je suis si éloignée, quoique persuadée que mon Dieu ne se plaît que dans les âmes anéanties, et que pour être tout en lui il ne faut être rien en soi.

Intéressez-vous donc proche de notre bon Maître, pour m'obtenir ces grâces dans le don de son pur amour, qui contient tout le reste. et je ne manque pas aussi de les deman-

der pour vous, avec tout ce que vous me marquez. Mais je vois bien, par tout ce que vous me dites, que je n'ai point d'amour pour mon Dieu. Et ce qui me console, est que j'espère que vous l'aimerez pour moi, qui n'ai pourtant autre prétention en la vie; mais ce maudit amour-propre est le poison qui ruine tout.

MANUSCRIT D'AVIGNON

Il est vrai que j'ai eu autrefois trois désirs si ardents, que je les regarde comme trois tyrans qui me faisaient souffrir un continuel martyre, sans me donner aucun repos, et c'était d'aimer mon Dieu, de souffrir et de mourir dans cet amour.

Mais à présent, mon cœur, je crois, s'est attiré par ses infidélités cet état de réprobation et d'insensibilité; ne pouvant plus rien vouloir ni désirer, encore que je voie bien que tout me manque en ce qui regarde la vertu. Je voudrais quelquefois m'en

TEXTE DE CROISET (p. 98¹)

reproduit par le P. de Galliffet
(2^e partie, p. 125).

A. Lettre CXXXIII avec ce titre:
Dernière lettre au P. Rolin.

B. Lettre CXXXV même titre :

Je ne sais, mon Révérend Père, écrit-elle^a, ce que je dois penser de l'état où je me trouve présentement. J'ai eu jusqu'ici trois désirs si ardents, que je les regardais comme trois tyrans, qui me faisaient souffrir un continuel martyre, sans me donner un seul moment de repos. Ces trois désirs étaient d'aimer parfaitement mon Dieu, de souffrir beaucoup pour son amour, et de mourir dans cet ardent amour et par l'ardeur de cet amour^b. Mais à présent, je me trouve dans je ne sais quelle tranquillité de cœur, et dans une cessation de désirs qui m'étonne. Je crains que cette prétendue

a) Galliffet, A et B suppriment : « écrit-elle » — b) Les mêmes suppriment : « et par l'ardeur de cet amour. »

1. Édition princeps de 1691.

affliger, mais je ne le peux pas ; n'étant plus à moi-même, je n'ai plus de liberté ni de pouvoir sur moi-même. Et voici la pensée qui me console, [c'est] que le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ fera tout cela pour moi : si je le laisse faire, il voudra, il aimera pour moi, et suppléera à toutes mes impuissances et défauts. Priez-le, je vous en conjure.

paix ne soit un effet de cette insensibilité où Dieu laisse quelquefois les âmes infidèles ; et j'ai peur que par mes grandes infidélités à ses grâces je ne me sois attiré cet état, qui peut-être est ^a une espèce d'abandon et de réprobation. Car je vous avoue que je ne puis ^b plus rien vouloir ni désirer en ce monde, quoique je voie bien qu'en matière de vertu tout me manque. Je voudrais quelquefois m'en affliger, mais je ne le puis ^c pas, n'étant plus en mon pouvoir, pour ainsi dire, d'agir ; je sens seulement un parfait acquiescement au bon plaisir de Dieu, et un plaisir ineffable à souffrir.

La pensée qui me console de temps en temps, c'est que le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ fera tout pour moi si je le laisse faire ^d. Il voudra, il aimera, il désirera pour moi, et suppléera à tous mes défauts.

Il est bien vrai, ce que vous me dites, que celui qui aime ne croit pas, même au milieu des plus grandes souffrances, de rien souffrir ; mais vous m'avouerez bien aussi qu'on ne peut aimer sans souffrir, et l'amour de mon Dieu est un

a) A et B : « cet état qui peut être une espèce d'abandon. » —
 b) A et B : « que je ne peux » — c) A et B : « mais je ne puis »
 — d) A et B : « si je le laisse faire, il voudra... »

tyran impitoyable, qui ne dit jamais : c'est assez ! Mais il fait bon vivre et mourir sous son empire.

Et pour ce qui est du désir qui vous presse de vous sacrifier au salut des infidèles, dans les pays étrangers, je pense que quand ce désir vous pressera, vous le pouvez représenter, et puis vous abandonner à toutes les dispositions que Notre-Seigneur fera de vous, par l'ordre de l'obéissance. Mais, mon Dieu, j'abuse de votre patience avec bien de la liberté, par un si long discours ! ce que mon peu de loisir m'oblige de vous faire à tant de reprises, que je crains de vous avoir redit souvent la même chose ; mais la charité du sacré Cœur de notre souverain Maître, qui règne dans la vôtre, excusera et pardonnera tout, et je ne sais si vous agréerez que je satisfasse le mouvement dont il me presse, qui est de vous présenter de sa part un petit livre, dont on nous a fait présent, que quelque personne fort zélée à sa gloire a fait imprimer, et il me semble vouloir que je m'en dépouille en votre faveur¹. Enfin, je le supplie de vous consumer des plus ardentes flammes de son pur amour.

S^r M.-M. D. L. V. S. M. — Dieu soit béni éternellement !

Puisqu'il est vrai, comme je le pense, que Dieu ne vous communique ses dons extraordinaires que pour vous faire un grand saint, je ne manque de l'en remercier, et de lui demander pour vous la grâce que vous y correspondiez selon toute l'étendue de ses desseins. Faites, je vous en conjure, la même chose pour moi ; car ses miséricordes sont grandes et incompréhensibles à mon égard, et, en même temps, demandez-lui pardon de mes ingratitude et infidélités. Le petit office de ce livre a été composé par un Révérend Père de votre Compagnie²...

MARIA concepta sine peccato.

1. Petit livre de la sœur Joly, imprimé à Dijon. Le Père Croiset devait le publier deux mois plus tard, à Lyon, avec des additions.

2. Le R. P. Gette.

AVERTISSEMENT

SUR LA LETTRE DU 10 AOUT 1689, AU P. CROISSET

Cette lettre communiquée au R. P. Ramière, directeur du *Messenger du Cœur de Jésus* par le R. P. Albin, général des Barnabites, fut publiée pour la première fois, en France, dans le *Messenger*, livraison d'octobre 1874 (t. XXVI, pp. 236-250).

Le R. P. Albin la donna de son côté dans la deuxième édition du recueil italien intitulé : « *Lettere della Beata Margherita-Maria Alacoque*, raccolte e pubblicate dal monastero della Visitazione di Paray-le-Monial, versione dal francese per G. M. A. Barnabita ; 2^a edizione riveduta dal traduttore, Roma tipogr. poligl. della S. C. di propaganda, 1875, in-18. » La lettre du P. Croiset y figure sous le n^o CII, pp. 325-348.

En 1876, la susdite lettre fut de nouveau imprimée par les soins du P. Drevon S. J., à Moulins, chez Desrosiers, sous ce titre : *Lettre inédite de la Bienheureuse Marguerite-Marie* au P. Jean Croiset de la Compagnie de Jésus, in-18 de 20 p. C'était le texte du *Messenger*, coupé seulement par des titres indiquant le sujet traité dans chaque paragraphe.

La même année, elle parut dans la 2^e édition de la publication de la Visitation de Paray : *Vie et Œuvres de la B^{se} Marg^{te}-Marie Alacoque*, 2 vol. in-8, Paris, Poussielgue. Elle y figure sous le n^o C, pp. 241-254 du t. II.

En 1888, le R. P. E. Régault, successeur du R. P. Ramière à la direction du *Messenger*, la donna en appendice à sa notice sur le P. Croiset, in-18 de 95 pages, à Toulouse.

En 1890, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de notre Bienheureuse, la direction du *Messenger* publia : *Courte biographie de la B^{se} Marg^{te}-Marie et Lettres inédites de la B.*

Marg^{te}-Marie. Celle-ci y figura au rang qu'elle a dans le recueil manuscrit d'Avignon, où elle se trouve la deuxième selon sa date.

Enfin, la même année 1890, M. l'abbé Albanès donna au public le texte authentique de la lettre au P. Croiset, relevé par lui sur l'autographe de Bologne : *Lettre de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque au R. P. Croiset sur la dévotion et le culte du sacré Cœur*, publiée pour la première fois conformément au texte original, à l'occasion du second centenaire de la mort de la Bienheureuse, par l'abbé J.-H. Albanès, docteur en théologie et en droit canonique, Marseille, imprimerie Marseillaise, 1890, plaquette in-18 carrée de 36 p.

Dans ses observations préliminaires, M. Albanès parle des précédentes éditions de la lettre, données par le *Messenger*, par la Visitation de Paray et par la *Notice sur le P. Croiset* : « Ces trois éditions, dit-il, se valent et se ressemblent ; elles ont une même source, une même origine : la communication faite par le P. Albini, général des Barnabites, qui seul avait vu l'original. » Il fait remarquer ensuite que la lettre, tenue en France pour inédite, avait été publiée à Rome, en 1818, par les soins du P. Louis Felici, ancien Jésuite, directeur de l'Association du sacré Cœur des prêtres de Saint-Paul, qui est devenue l'archiconfrérie du sacré Cœur dite *della pace*. M. Albanès trouve la preuve de cette publication, en 1818, de la lettre au P. Croiset, dans un recueil imprimé à Chieti, de 1843 à 1845 : *Collezione di alcune opere sul culto dei SS. Cuori di Gesù e di Maria*. On y lit au tome IX, p. iv : « una lettera inedita fino al 1818... fu stampata per cura del regolatore primario dell' Archiconfraternità del sacro Cuore, il benemerito Luigi Felici ; era della Ven. Alacoque diretta, nel 10 agosto 1689, al Padre Croiset. »

De plus, un recueil de quelques écrits de la Bienheureuse, publié à Livourne, en 1829, reproduit la lettre au P. Croiset. Elle était donc connue en Italie, depuis longtemps, quand on la donnait en France comme inédite.

Nous ne possédons pas le recueil de Livourne dont parle M. Albanès ; mais nous avons entre les mains un recueil romain, en 4 volumes in-24 : *Sui sacri Cuori di Gesù e di Maria, scelta collezione di devote pratiche e considerazioni*, Roma, 1839. La

lettre au P. Croiset y est encore appelée « *lettera inedita* », et les éditeurs y joignent la note suivante : « Questa interessantissima lettera già riveduta e approvata per la stampa in Roma, l'anno 1818, dal Reverendissimo P. Maestro del S. Palazzo apostolico, c'è stata graziosamente mandata da Roma stessa dal degnissimo Sig. ab. Don Luigi Felici, attuale regolatore della Congregazione del SS. Cuore di Gesù. »

Il est évident que cette note est purement et simplement reproduite, comme la lettre elle-même, de l'édition de Livourne de 1829. Je trouve en effet à la première page du 2^e volume, qui contient les écrits de la Bienheureuse, ces deux lignes : « Quest' avvertimento si è degli editori di Livorno ; ediz. del 1829. »

La note nous apprend donc que la lettre avait été approuvée pour l'impression, en 1818, et qu'elle a été communiquée aux éditeurs de Livourne par D. Luigi Felici, — lequel, d'ailleurs, est mort le 29 novembre de cette même année 1818 — mais nous ne croyons pas qu'elle ait été publiée en 1818. Pour une cause ou pour une autre, on n'utilisa pas immédiatement l'*imprimatur* donné à cette date et, en 1829, les éditeurs de Livourne pouvaient justement la donner sous le titre : « *lettera inedita*. »

L'auteur du recueil de Chieti a, pensons-nous, mal interprété la note des éditeurs de Livourne et tenu pour exécutée une publication permise en 1818, mais qui ne fut réalisée qu'en 1829. Cette observation tend seulement à expliquer pourquoi M. Albanès, malgré toutes ses recherches, n'a pas pu « mettre la main sur un exemplaire de la lettre imprimée à Rome » en 1818. La raison, c'est que très probablement la lettre ne fut pas imprimée à cette date.

Au reste, M. Albanès peut justement se féliciter d'avoir, le premier, donné de la célèbre lettre une édition « conforme à son original ».

« Nous la donnons, dit-il, réellement pour la première fois telle qu'elle a été écrite. C'est à tort, en effet, que les trois éditions antérieures ont prétendu n'avoir fait, à part l'orthographe, aucune modification dans le texte qu'elles contiennent, et n'avoir rien voulu changer aux locutions employées par la Bienheureuse et généralement usitées de son temps. Il est certain, au contraire, que beaucoup de changements y ont été faits : le texte a

été lu avec une grande négligence, bien des mots n'ont pas été compris, plusieurs remplacés par des équivalents, plusieurs introduits ou retranchés à tort dans le contexte, d'autres marqués comme manquants, tandis qu'ils sont écrits à leur place. Un certain nombre des changements opérés ne manque pas de gravité ; mais le plus grave de tout, c'est que grandes ou petites, nous avons environ 150 variantes à introduire dans un texte censé original. »

Hélas ! peut-on jamais se flatter d'avoir atteint la perfection de l'exactitude ? La photographie seule y réussit ; on va le voir. L'original de la lettre au P. Croiset existant encore, nous avons dû tenir à collationner sur cet original la leçon que nous allons donner. Les Visitandines de Bologne ont poussé la complaisance jusqu'à envoyer le précieus autographe à la Visitation de Paray. Une lecture scrupuleusement attentive nous a fait encore relever une vingtaine de variantes ou d'omissions dans le texte donné par M. Albanès. Nous espérons que ces corrections achèveront de rendre à ce texte toute son intégrité.

La lettre est sans adresse ni signature ; mais on ne peut se méprendre sur l'écriture de la Bienheureuse, et le destinataire n'est pas douteux. C'est une grande feuille pliée en deux et formant quatre pages de 23 centimètres de hauteur sur 16 de largeur. L'écriture va d'un bord à l'autre sans laisser aucune marge. La première et la deuxième pages sont écrites dans le sens de la largeur, sur le recto de chaque feuillet ; la troisième et la quatrième dans le sens de la hauteur, sur le verso. La date qui a été lue, par les premiers éditeurs italiens, est le 10 août 1689. Il se pourrait qu'il y eût 20 août au lieu de 10 août, ce qui est sans importance. Quant au millésime quelques-uns ont contesté le dernier chiffre et prétendu qu'il fallait lire, dans le dernier chiffre, un 7 au lieu d'un 9. La question qui reste douteuse pour l'œil, même armé d'une loupe, est tranchée, sans aucune contestation possible, par le texte même de la lettre. La Bienheureuse y remercie le P. Croiset des petits livres sur le sacré Cœur qu'il lui avait envoyés ; or il est sûr que le livret du Père Croiset n'a paru qu'au mois de juin 1689. De plus, elle y parle de la messe du sacré Cœur qui fut chantée pour la première fois, par permission de l'évêque de Langres, dans l'église de la

Visitation de Dijon. La date de cette fête est très connue : ce fut dans l'octave de la saint François de Sales de l'année 1689.

Reste à savoir comment cette lettre est venue en la possession de la Visitation de Bologne. Le seul renseignement que nous ayons est contenu dans cette attestation qui lui est jointe : « Nous, soussignés, avons confronté la présente lettre et l'avons reconnue pour originale de la Vén. M. Marguerite-Marie Alaçoque, de la Visitation. En foi de quoi nous avons apposé notre sceau.

†
Place du sceau
en cire rouge

Étienne LANDOT,
docteur en théologie et secrétaire
intime de son A. R. le cardinal
duc d'York.

Le Ch^r Baltasar-Matthieu d'INGUIMBERT MONTANGE. »

†
sceau en cire rouge

M. Albanès suppose avec vraisemblance qu'elle fut donnée par le P. Croiset lui-même à la reine d'Angleterre Marie-Béatrix, femme de Jacques II, dont on connaît les relations avec le V. Père de La Colombière et même avec le P. Croiset, aussi bien que le zèle pour le culte du sacré Cœur. Quoi qu'il en soit, la lettre vint à la possession du petit-fils de la reine Marie-Béatrix, le cardinal duc d'York. Henri-Benoît-Marie-Clément, cardinal duc d'York, naquit à Rome le 6 mars 1725. Fils de Jacques III, il fut le dernier des Stuarts. Il mourut doyen du sacré Collège, le 13 juillet 1807.

La Visitation de Bologne n'a été fondée que vers 1820. On ignore par quelles mains la lettre a passé avant d'arriver à ce monastère.

LETTRE CXXXI

2^e LETTRE AU R. P. JEAN CROISÉ

(L'autographe est au monastère de la Visitation de Bologne.)

VIVE † JÉSUS!

Ce 10^{me} août 168[9].

J'ai prié mon divin Maître que, puisqu'il ne me permettait pas de répondre à la vôtre précédente, il eût la bonté de le faire lui-même, par l'abondance de ses grâces et les ardeurs de son pur amour, dont je souhaite nos cœurs toujours brûlants et consommants pour le temps et l'éternité. Je crois, si je ne me trompe, qu'il ne m'a différé la consolation de cette réponse, que pour me [la] donner plus grande, lorsque vous lui auriez donné le plaisir qu'il attendait, par ce petit ouvrage qui n'est qu'un commencement de ce qu'il attend dans la suite. Et vous avez bien fait de ne pas différer plus longtemps, sous le prétexte de vos autres occupations ; car elles ne vous auraient pas été une excuse légitime devant ce sacré Cœur, après vous avoir donné des preuves si convaincantes de sa volonté sur ce sujet, qu'elles vous doivent ôter les doutes qui vous pourraient arrêter à l'avenir.

Vous me demandez de vous répondre amplement. Je vous assure, mon très cher frère dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, qui [veut] que je vous nomme ainsi, que je vous vais dire, en sa sainte présence, tout ce qu'il m'inspirera pour sa gloire, n'étant pas à mon pouvoir de faire autrement, ni de rien prévoir pour écrire, mais dire tout simplement ce qu'il me met en pensée, sans me mettre en peine du succès ; cela étant réservé à sa souveraine puissance, qui fait tout ce qui lui plaît par des moyens même

qui, selon le raisonnement humain, paraissent plutôt des obstacles que des acheminements à ses desseins. Ce qui fait que je me regarde dans celui-ci comme la boue qu'il mit sur les yeux de l'aveugle-né, laquelle semblait être un moyen contraire au dessein qu'il avait de lui rendre la vue.

Il faut donc vous dire que la lecture de la vôtre, avec les livres que vous avez eu la bonté de nous envoyer, m'a fait sentir un si grand transport de joie, que je n'en pus contenir mes larmes, en me prosternant devant l'infinie grandeur de notre souverain Maître, pour le remercier de la grâce qu'il vous avait faite, de vous choisir pour un dessein qui lui doit être si glorieux, par le grand nombre d'âmes que cette dévotion à son divin Cœur retirera de la voie de perdition, pour les remettre dans celle de salut. C'est ce qui lui donne un si ardent désir d'être connu, aimé et honoré des hommes, dans les cœurs desquels il a tant de désir d'établir par ce moyen l'empire de son pur amour, qu'il promet de grandes récompenses à tous ceux qui s'emploieront à le faire régner.

Oh ! donc, que vous êtes heureux d'être de ce nombre, puisqu'il me semble vouloir que je vous assure de sa part que ce commencement lui a donné tant de plaisir, qu'il a fait dessein de vous donner les grâces qu'il avait destinées à un autre, lequel s'est voulu excuser, sur ses occupations, de faire ce que vous avez fait, et qu'il veut, si je ne me trompe, que vous fassiez à l'avenir, pourvu que vous ayez le courage de poursuivre, malgré tous les obstacles et contradictions que Satan y pourra susciter dans la suite de l'exécution des choses qu'il désire de vous. Il vous soutiendra, et ne vous laissera manquer d'aucun moyen nécessaire pour cela, pourvu qu'avec un parfait oubli et défiance de vous-même vous attendiez tout de lui, avec une humble et amoureuse confiance en sa bonté ; de laquelle il me fait bien connaître la grandeur en ce rencontre, regardant comme une merveille les saintes dispositions de ces cœurs

d'avoir été si susceptibles de la dévotion et amour de celui de notre adorable Maître.

Oh ! que de grâces il leur a faites à ces chères âmes, de leur faire goûter si promptement une dévotion si propre à leur sanctification, que je les regarde toutes dans ce divin Cœur comme autant d'âmes qu'il s'est choisies et prédestinées à son amour éternel ; mais surtout ce bon libraire, qui s'y est porté d'une si bonne volonté, que par cette dépense il s'est acquis une place dans ce Cœur adorable, qui se rendra son asile assuré à l'heure de la mort. Et il n'a jamais rien fait qui lui soit mieux récompensé. Et vous m'avez fait un grand plaisir de m'avoir marqué toutes ces choses par le menu ; car vous ne sauriez croire combien cet aimable Cœur m'en a fait sentir de consolation, bien que je me sente toujours dans un abîme de confusion dans la vue continuelle de mon néant, dans lequel cette souveraine puissance me tient tellement anéantie, qu'il me semble m'être impossible d'[en] sortir un seul moment.

C'est là où je me voudrais fondre d'actions de grâces et de reconnaissance envers ce divin Cœur, pour les grandes grâces qu'il nous fait, en voulant bien se servir de nous pour aider à le faire connaître, aimer et honorer, à quoi il [a] attaché des biens infinis pour tous ceux qui s'y emploieront de tout leur pouvoir, suivant son inspiration. Suivez donc courageusement celle qu'il vous donne du dessein que vous me marquez, qui est tout ce que j'avais prétendu vous demander par ces méditations marquées dans la mienne ¹, où peut-être ne m'étais-je pas su exprimer que c'était cette retraite spirituelle que ce divin Cœur demande avec ardeur, pour attirer les âmes à vivre selon ses saintes maximes, en se conformant avec lui par amour. Faites donc sans différer ce qu'il désire de vous ; car je ne peux m'empêcher de vous dire qu'il me presse ardemment pour cela, par le véhément

1. Lettre précédente du 14 avril.

désir, qu'il découvre de plus en plus à son indigne esclave, qu'il a d'être connu, aimé et honoré des hommes, pour réparer les grandes amertumes et humili[a]tions qu'ils lui ont fait souffrir, dont il veut par ce moyen leur en appliquer les mérites.

Mais il fait connaître ce désir être si excessif, qu'il promet que tous ceux qui se consacreront et dévoueront à lui, pour lui donner ce plaisir que de lui rendre et procurer tout l'amour, l'honneur et la gloire qui sera à leur pouvoir, suivant les moyens qu'il leur en donnera, qu'il ne les laissera jamais périr, et qu'il leur serait un asile assuré contre toutes les embûches de leurs ennemis, mais surtout à l'heure de la mort que ce divin Cœur ¹ les recevrait amoureusement, mettant leur salut en assurance, prenant soin de les sanctifier et de les [rendre] grands devant son Père éternel, autant que l'on prendrait de peine d'agrandir le règne de son amour dans les cœurs. Et que comme il est la source de toutes bénédictions, il les répandrait abondamment dans tous les lieux où serait honorée l'image de ce sacré Cœur, parce que son amour le presse de départir le trésor inépuisable de ses grâces sanctifiantes et salutaires dans les âmes de bonne volonté, cherchant des cœurs vides pour les remplir de la suave onction de son ardente charité, pour les consommer et les transformer tout en lui. Il veut des esprits humbles et soumis, sans curiosité que d'accomplir son bon plaisir. De plus, qu'il réunirait les familles divisées, par ce moyen, et protégerait celles qui seraient en quelque nécessité ; et qu'il répandrait cette suave onction de sa charité dans toutes les communautés religieuses où il serait honoré, et lesquelles se mettraient sous sa particulière protection ; qu'il en tiendrait tous les cœurs unis,

1. Le texte porte : « qu'il les que ce divin Cœur les recevrait... » Nous avons retranché les mots : « qu'il les » qui sont annulés par les suivants. Nous avons laissé tel quel tout ce passage qui commence par des verbes au futur et se poursuit par des verbes au conditionnel.

pour n'en faire qu'un même avec lui, et qu'il en détournerait les traits de la divine justice, en les remettant en grâce lorsqu'ils en seraient déçus.

O mon cher frère dans ce divin Cœur, s'il m'était permis de manifester les richesses infinies qui sont cachées dans ce précieux trésor, et desquelles il enrichit et met en jouissance ses fidèles amis ! Si nous les pouvions comprendre, nous ne nous épargnerions en rien pour lui procurer le plaisir qu'il désire avec [tant] d'ardeur ; et pour moi, je voudrais avoir des millions de vies, pour les sacrifier par tous les tourments les plus effroyables qui se peuvent imaginer, même par tous [ceux] de l'enfer, sinon de haïr ce tout aimant et tout aimable Cœur, puisque tous les autres supplices me seraient un plaisir pour le faire régner. Il n'y a point de réserve, si me semble, que cette privation de son amour, qui est un mal auquel je ne me peux rendre, ayant de l'horreur seulement de l'entendre. Mais si pourtant cela était nécessaire à l'accomplissement de ses desseins, je sacrifierais tout sans réserve, mon cœur ne se sentant plus susceptible, si me semble, que des intérêts de ce divin Cœur ; en sorte que, depuis qu'il m'a fait la miséricorde de me consacrer lui-même à son amour et à sa gloire, je ne me soucie plus de quelle manière il me traite. Pourvu qu'il se contente, cela me suffit ; soit qu'il m'élève ou qu'il m'abaisse, qu'il me console ou qu'il m'afflige, tout cela me rend également contente dans son contentement, hors duquel je ne peux rien trouver dans la vie qui puisse contenter mon cœur qui, après s'être entièrement abandonné à celui de mon souverain Maître, lui laisse encore le soin de le perfectionner à sa mode, n'en désirant pas plus qu'il ne m'en veut donner. Pourvu qu'enfin je le puisse aimer, cela seul me suffit.

Mais si vous saviez que je crains que cette insensibilité, dont je vous viens de dire un mot en passant, ne soit cet état déplorable d'endurcissement dont parle l'Apôtre ! vous

avouant de bonne foi qu'au reste je ne vois rien en moi, ni en mes actions, qui ne soit digne d'un châtement. Et à vous parler franchement, comme vous me témoignez le désirer, je me sens, parmi tout ce que je vous viens de dire, une continuelle peine d'avoir trompé les créatures, qui me croient meilleure que je ne suis ; car en vérité, si l'on me connaissait, non seulement telle que je suis, car on ne me pourrait souffrir, mais seulement telle que je me connais et que je me vois continuellement, on aurait autant d'horreur pour moi que je m'en sens moi-même, laquelle est si grande que j'ai peine à me supporter. C'est ce qui me rend si confuse lorsque ce divin Cœur permet que l'on donne quelque créance aux paroles d'une si méchante créature, laquelle cet adorable Cœur tient toujours comme toute noyée dans une mer d'amertume, et un abîme d'humiliation et de confusion, pour rendre hommage, par conformité, à celle où la divine justice l'a toujours tenu pour les intérêts de son divin Père ; si bien que les mouvements de joie que l'établissement du règne de ce sacré Cœur donne quelquefois au mien, passent comme un éclair, retombant d'abord dans ces amères amertumes où je trouve une paix inaltérable, laquelle me rend indifférente au blâme ou à la louange des créatures, pensant que tout cela ne me peut rendre autre que ce qu'en effet je suis devant Dieu, auquel [je] vous conjure, par tout l'amour que vous portez à son divin Cœur, de lui demander de vous faire connaître tout ce qu'il y a de mauvais dans cette disposition, et ce qui lui déplaît en moi, et de me faire la miséricorde de me le dire sans façon. Car je suis une pauvre aveugle en tout ce qui me regarde ; et la crainte que j'ai d'être un obstacle aux desseins que ce sacré Cœur a de se faire connaître et aimer, me fait souvent souhaiter qu'il me retirât de cette misérable [vie], où je ne trouve d'autre plaisir que celui de souffrir continuellement par conformité à ce Bien-Aimé de nos âmes, qui en imprime en la mienne une si ardente faim, qu'un pauvre

famélique ne pourrait recevoir la nourriture avec plus d'avidité qu'est celle que mon cœur sent à se nourrir du pain délicieux des douleurs, mépris et humiliations, oubli des créatures et confusion ; étant là l'eau salutaire à mon mal, et laquelle seule est capable de donner quelque rafraîchissement à l'ardente soif qui me consume.

Mais, hélas ! je ne sais pourquoi mon souverain permet que je vous aie dit tout cela, sinon afin que vous lui demandiez qu'il m'ensevelisse dans un éternel mépris et oubli des créatures ; lesquelles je souhaite n'avoir plus de souvenir de cette chétive misérable que pour la mépriser et faire souffrir. Et afin que ce divin Cœur établisse son empire sur mon entière destruction et anéantissement, je me ferais un doux plaisir de me voir abaissée et ruinée d'estime, à mesure qu'il est honoré et élevé dans l'esprit des créatures, desquelles je voudrais être inconnue, à mesure qu'il en est reconnu ; car lui seul mérite tout l'amour, l'honneur, la gloire et la louange, dans le temps et l'éternité. Et puisque vous voulez que je vous dise simplement mes [pensées], faites-moi donc la grâce que le tout demeure dans le secret du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; lequel m'ôtant le moyen de réfléchir sur ce que je vous dis, je vous parle sans y penser, suivant les mouvements qu'il me donne. Mais faites-moi connaître tout ce qu'il y a de mal ; vous assurant que je ne veux rien, en tout et partout, que l'accomplissement du bon plaisir divin, laissant à ce divin Cœur de vouloir et désirer en moi et pour moi selon qu'il lui plaira. Je me contente de l'aimer seul, et puis il aimera pour moi tout ce qu'il veut que j'aime.

Mais, quoique ce trésor d'amour soit un bien propre à tout le monde, et en qui chacun a droit, il a néanmoins toujours été caché jusqu'à présent, qu'il s'est particulièrement donné aux [Filles] de la Visitation, parce qu'elles sont destinées à honorer sa vie cachée ; afin que, leur étant découvert, elles le manifestassent et distribuassent aux

autres. Mais il est réservé aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus de faire connaître la valeur et l'utilité de ce précieux trésor, où plus l'on prend, plus il y a à prendre. Il ne tiendra donc qu'à eux de s'en enrichir avec abondance de toute sorte de biens et de grâces ; car c'est par cet efficace moyen qu'il leur présente, qu'ils pourront s'acquitter parfaitement, selon son désir, du saint ministère de charité auquel ils sont destinés. Car ce divin Cœur répandra tellement la suave onction de sa charité sur leurs paroles, qu'elles pénétreront comme un glaive à deux tranchants les cœurs les plus endurcis, pour les rendre susceptibles à l'amour de ce divin Cœur ; et les âmes les plus criminelles seront conduites par ce moyen à une salutaire pénitence.

Enfin, c'est par ce moyen qu'il veut répandre sur l'Ordre de la Visitation, et sur celui de la Compagnie de Jésus, l'abondance de ces divins trésors de grâce et de salut ; pourvu qu'ils lui rendent ce qu'il en attend, qui est un hommage d'amour, d'honneur et de louange, et de travailler de tout leur pouvoir à l'établissement de son règne dans les cœurs. Il attend beaucoup de votre sainte Compagnie pour ce sujet, et y a de grands desseins. C'est pourquoi il s'est servi du bon Père La Colombière pour donner commencement à la dévotion de cet adorable Cœur ; comme j'espère que vous serez l'un de ceux dont il se servira pour l'introduire dans votre Ordre. Oh ! quelle grâce pour vous, si cela est, et si vous secondez ses desseins ! Mais le tout, doucement et suavement, suivant les moyens qu'il vous en fournira ; en lui laissant le succès de tout, sans plus désirer ni vouloir, faire que ce qu'il vous fera connaître, dans chaque occasion, qu'il veut que vous fassiez. Voilà le moyen, si me semble, destiné à votre sanctification ; car, à mesure que vous y travaillerez, ce divin Cœur vous sanctifiera de sa sainteté même. Ne nous étonnons pas des contradictions et oppositions que le démon y suscitera ; car j'espère que ce

Souverain de nos âmes soutiendra lui-même son œuvre, qu'il sera plus puissant pour la défendre, que l'en[ne]mi pour l'attaquer. Enfin, je crois qu'il vérifiera cette parole qu'il faisait continuellement entendre à l'oreille du cœur de son indigne esclave, parmi les difficultés et oppositions, qui ont été grandes dans les commencements de cette dévotion : « Je règnerai, malgré mes ennemis et tous ceux qui « s'y opposeront » ; parole qui imprimait tant de consolation, et d'espérance que la chose serait, que plus on m'ôtait les moyens sur lesquels je m'appuyais, en me défendant d'en plus parler, plus je me confiais [et] espérais que Dieu étant fidèle en ses promesses, il accomplirait plutôt la chose par lui-même, que de laisser son œuvre imparfaite. Car il a toujours promis à son indigne esclave qu'il aurait soin de lui fournir tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses desseins, et qu'il n'y laisserait manquer de rien ; ce qu'il a toujours accompli, même au delà de ses promesses.

Oh sus ! vous voyez que mon Souverain veut que je vous parle simplement sur toutes ces choses, qui sont comme un abîme pour moi, d'où je ne peux sortir, lorsqu'il me donne la liberté d'en parler, ce qui n'est pas toujours, mais rarement, comme il lui plaît ; car hors de là, je vous puis assurer que je suis si impuissante d'en parler ou écrire, qu'il me semble m'être impossible de le faire. Mais encore une fois, que tout ceci demeure dans le secret de ce divin Cœur ; c'est-à-dire, que vous ayez la bonté de ne me nommer ni faire connaître à personne. Car il faut vous avouer la faute que le désir d'être inconnue m'a fait faire sur ce sujet : c'est que ce Révérend Père auquel vous aviez adressé la précédente à la dernière de vos lettres ¹, m'ayant fait l'honneur de m'écrire, je ne lui fis point de réponse, pour le

1. On voit par là que le Père Croiset avait déjà écrit au moins deux fois à la Bienheureuse.

seul motif que je vous viens de dire. Mais que je vous serais obligée, si vous aviez la bonté de brûler cette lettre, où il faut que je vous die encore que, me sentant un grand désir de reconnaissance des livres que vous avez eu la bonté de nous envoyer, et me trouvant sans moyen d'aucun retour, car je suis entièrement pauvre, Dieu merci, mon souverain Maître me donna à entendre qu'il lui fallait laisser le soin de cette reconnaissance, laquelle il ferait par des biens infinis. Ainsi, j'espère que vous ne perdrez rien, et qu'il sera lui-même votre récompense. J'avais un grand désir d'en garder un ; mais sa bonté ne me l'a pas voulu permettre, me faisant voir que sa gloire demandait que je les donnasse à ceux à qui il me ferait connaître le désirer, dont l'un a été à notre très chère Mère supérieure¹, l'autre à une personne qui n'épargne ni bien ni peine pour l'établissement de son règne, et le troisième à une autre qui lui a fait édifier une chapelle, comme nous l'avons fait céans, avec un fort beau et grand tableau. Mais cette personne séculière² lui a, de plus que nous, fondé à perpétuité, dans cette chapelle, une messe tous les premiers vendredis de chaque mois, ce qui nous doit être d'une grande consolation.

Monseigneur de Langres a permis, dans tout son diocèse, de célébrer la fête de ce divin Cœur, et d'en dire la messe ; et les messieurs de la Sainte-Chapelle la vinrent chanter en musique dans l'église de nos sœurs de Dijon. Je vous dis cela pour vous [faire] voir les heureux progrès que sa bonté infinie donne à cette dévotion, afin que vous lui en rendiez grâce. Vous ne serez peut-être pas fâché que je vous envoie un des premiers livres qui ont été imprimés à l'honneur de ce divin Cœur, afin que, si vous jugez à propos, vous y prendrez les litanies du sacré cœur de la très Sainte Vierge³,

1. La Mère Marie-Christine Melin.

2. Son frère, Chrysostome Alacoque, maire du Bois-Sainte-Marie.

3. Le petit livret de Moulins qui contenait les « litanies du Cœur de Marie », en latin, après celles du Cœur de Jésus. Il avait été

pour ajouter au vôtre. Et comme je remarque que les dévotions courtes et enflammées donnent plus de goût et ont plus d'effet que les autres, c'est de cette manière que je souhaiterais tout le projet de ce livre que vous voulez faire réimprimer ; mais surtout les méditations, oraisons et pratiques, afin que le pauvre esprit humain y puisse plus trouver de goût et de plaisir que d'ennui ; c'est-à-dire qu'il faut continuer comme vous avez commencé, car l'on agrée et goûte fort ceux que vous nous avez envoyés. Pour le secret, vous ne devez pas craindre que de ma part j'y manque. Mais hélas ! que j'apprends qu'il n'en soit pas ainsi de tout le reste ! ce qui m'affligerait sensiblement.

Si l'on pouvait faire une association de cette dévotion, où ces associés participeraient au bien spirituel les uns des autres, je pense que cela ferait un grand plaisir à ce divin Cœur ; lequel, il me semble, désirerait encore que l'on eût une particulière union et dévotion aux saints Anges, qui sont particulièrement destinés à l'aimer et honorer et louer dans ce divin Sacrement d'amour, afin qu'étant unis et associés avec eux, ils suppléassent pour nous en sa divine présence, tant pour lui rendre nos hommages, que pour l'aimer pour nous et pour tous ceux qui ne l'aiment pas, et pour réparer les irrévérences que nous commettons à sa sainte présence.

Je vous dis bien des choses, tant parce que vous m'en avez donné la confiance, que parce que plutôt je ne peux faire autrement, me sentant pressée de le faire par ce Souverain de mon âme, qui en veut peut-être être glorifié. Mais comme je n'ai pas l'intelligence de me savoir exprimer, je ne sais si vous pourrez comprendre ce que je vous dis, ni même lire cette lettre, qui n'est qu'un vrai brouillon pour sa trop grande longueur, qui, comme je le pense, vous

imprimé pour la première fois en 1687, par les soins de la Mère de Soudeilles.

ôtera le courage d'en demander des longues. Mais pardonnez à l'abondance de cette source intarissable, qui prend plaisir de s'écouler avec affluence en faveur de ses amis, ce que j'entends de ce divin Cœur à votre égard ; car il attend beaucoup de vous, qui dites que vous ne croirez point que je le prie pour vous, que lorsque vous aurez obtenu l'amour et l'humilité. Pour le premier, je ne suis pas en peine ; il suffit qu'il connaisse ce qu'il fait sur ce sujet. Et pour le second, je crois, selon qu'il me le fait connaître, qu'il ne veut pas vous ôter les mouvements contraires à cette vertu d'humilité, pour vous laisser en cela une matière de combattre, afin d'avoir lieu de récompenser vos victoires, et de plus, afin que vous soyez continuellement sur vos gardes, avec une grande défiance de vous-même.

Ne doutez donc plus que je prie pour vous, puisque vous savez qu'outre que vous avez part dans l'adorable Cœur de notre Souverain en tout ce que je peux faire de bien et souffrir avec sa grâce, puisqu'il nous a unis par égalité de bien spirituel, comme frère et sœur, suppléant de sa part ce qui manque de la mienne, c'est ce qui me fait vous nommer mon frère dans ce sacré Cœur, et de plus, je fais une communion tous les mois selon votre intention, avec tout ce que je vous ai déjà dit que je fais pour vous. Mais hélas ! qu'est-ce que tout cela, vu le sujet qui le pratique, à l'égard de tout ce que vous faites pour moi, et dont je me sens impuissante à vous témoigner les sentiments de reconnaissance que ce Souverain en fait sentir à mon chétif cœur, lequel se sent continuellement pressé de faire connaître et aimer celui de notre divin Maître ; ce qui me fait souffrir un martyre continuel.

Nous avons accru nos biens spirituels, car un saint ecclésiastique s'est encore offert de lui-même à nous dire une messe, tous les premiers vendredis des mois, et je lui ferai une communion. Et vous ne savez peut-être pas ce qui me donne tant de consolation dans l'union de prières des saintes

âmes, outre que j'y fais un grand fond pour obtenir par ce moyen ma sanctification et mon salut éternel : c'est que, de plus, comme mon Souverain, s'étant consacré lui-même tout l'être de sa chétive esclave, et tout ce qui en dépend, avec tout le bien qu'on lui fera, c'est pourquoi il lui a promis, si je ne me trompe, de récompenser avec les trésors de son divin Cœur, tout le bien que l'on lui fera. C'est de cette manière que je crois qu'il n'y a rien à perdre pour ceux qui me feront ou livreront quelque bien spirituel, puisque ce n'est plus à moi, mais à cet aimable Cœur qui s'est tout attribué.

J'ai pensé succomber à la tentation que j'ai eue de vous envoyer un petit manuscrit d'une version de l'office du sacré Cœur en vers ; mais [j'ai] cru que cela vous coûterait peut-être trop de port, pour vous être une chose inutile. Je me réjouis bien de voir l'image de ce saint Cœur dans les autres livres que vous nous faites espérer qui s'imprimeront. Vous n'en devez pas douter, que je ne fasse tout mon possible pour les faire connaître. Je vous envoie un des petits livrets que l'on fit imprimer dans le commencement de cette dévotion. Et comme vous marquez qu'il faut prier le Bienheureux Louis de Gonsague pour l'obtenir, je voudrais bien que vous eussiez la bonté de nous en envoyer une image en taille douce, qui fût de la même grandeur de ceux du R. P. L[a] Colombière. C'est pour notre chapelle du sacré Cœur.

Vous voyez comme je [me] rends votre importune. Votre lettre m'a été d'une grande consolation ; mais je vous avoue que je me sens une extrême peine à vous [en] envoyer, pour les raisons que, ne m'étant pas permis de lire mes lettres, je demeure dans l'ignorance de ce que j'y mets, car je l'oublie à mesure que je l'écris ; et ne sachant pas si je redis toujours la même chose, cela me fait sentir de grandes confusions, et de grands désirs de ne jamais écrire. Mais j'espère que votre bonté excusera tout pour [l'amour] du sacré Cœur, lequel je supplie vouloir conduire celle-ci entre

vos [mains], car je ne sais pas mettre l'adresse. Dieu soit béni éternellement.

LETTRE CXXXII

AU R. P. CROISSET

3^e DU MANUSCRIT D'AVIGNON.

MANUSCRIT D'AVIGNON

VIVE † JÉSUS !

Ce 15 septembre [1689.]

Mon Révérend Père¹,

.....
 Car si vous saviez l'impuissance où il me met de dire plus qu'il ne veut, vous me conseilleriez de garder le silence plutôt que de lui faire la moindre résistance. Mais, à vous parler franchement, je crains beaucoup, parmi toutes les grâces que je reçois de sa miséricorde, de me tromper et de tromper les autres que la charité aurait fait prendre des pensées avantageuses et bien éloignées de ce que je

TEXTE DE CROISSET (p. 63)

reproduit par GALLIFFET (p. 120).

A. Lettre CXXV à partir du troisième paragraphe¹.

B. Lettre CXXVII à partir du troisième paragraphe.

Vous me demandez que je vous parle confidemment : hélas ! il n'est pas en mon pouvoir de le faire comme vous voudriez, mais selon qu'il plaira à mon Souverain ; car si vous saviez l'impuissance où il me met de dire plus qu'il ne veut, vous me conseilleriez de garder le silence plutôt que de penser à lui faire la moindre résistance. Mais, à vous parler sincèrement, je crains beaucoup, parmi toutes les grâces que je reçois de sa miséri-

1. Croiset et, après lui, Galliffet font commencer cette lettre par deux paragraphes, que le Ms. d'Avignon place, le premier au début de la 5^e lettre et le second au milieu de la 6^e des inédites.

suis en effet. Ne soyez pas de ce nombre et ne vous arrêtez pas à ce que vous m'obligez de vous dire, car je pense que ce divin Cœur vous communiquera plus facilement ses secrets et sa sainte volonté, qu'à une pauvre, chétive et indigne pécheresse comme moi, qui voudrais toujours n'avoir d'autre occupation que d'aimer, agir, pâtir et me taire.

Et pour vous faire mieux comprendre qu'il ne faut pas faire fond sur ce que je dis, et que j'ai sujet de tout craindre, c'est qu'il faut vous avouer que je n'ai jamais eu de direction que du Souverain de mon âme ; car dès lors que je commençai à me connaître, il prit un empire si absolu sur ma volonté, qu'il me faisait lui obéir en tout, sans que je me pusse défendre. Il me reprenait et corrigeait de mes fautes avec beaucoup de sévérité pour peu qu'il y eût de volontaire. Il me donnait une si grande horreur du péché, parce qu'il me faisait

corde, de me tromper et de tromper ceux à qui la charité aurait pu inspirer des pensées trop avantageuses pour moi, et bien éloignées de ce que j'é suis en effet. Ne soyez pas ce nombre, mais, après avoir examiné devant Dieu tout ce que je vais vous dire dans le dernier secret, je souhaite que vous me mandiez si je ne suis point dans l'erreur ; car, quoiqu'on m'ait déjà rassurée sur ce point, je ne puis me délivrer de la crainte que j'ai d'être dans l'illusion^a.

Pendant plusieurs années je n'ai point eu proprement d'autre directeur que mon souverain Maître : car, dès lors que je commençai à me connaître, il prit un empire si absolu sur ma volonté, qu'il m'obligeait de lui obéir en tout, sans que je pusse, pour ainsi dire, m'en défendre. Il me reprenait lui-même de mes fautes, pour petites qu'elles parussent, avec une douce sévérité. Je

a) Galliffet arrête ici son extrait ; le *Recueil* de Seguin, 1830, reproduit l'extrait de Galliffet.

voir combien il lui déplaisait, que je me cachais pour pleurer, lorsque je m'étais laissée aller à mes vanités. Je n'aspirais que de pouvoir trouver un lieu où je pusse vivre pauvre, inconnue et méprisée, afin que je pusse mieux converser avec mon souverain Maître pour apprendre à l'aimer et le connaître ; car j'étais dans un village sans instruction pour les choses spirituelles, ne sachant pas même ce que c'était de faire oraison, outre ce qu'il m'enseignait, me façonnant à sa mode et me continuant ainsi sa conduite, jusqu'à ce qu'il m'eût mis dans la sainte religion, que je pensais être ce lieu caché où j'aspirais ardemment pour faire pénitence.

Cependant quoiqu'il changeât de conduite à mon égard, il ne me quitta pas pour cela, me faisant voir qu'il ajusterait tellement les grâces continuelles, qu'il me faisait, à l'esprit de ma règle et à l'obéissance due à ma Supérieure, que l'un ne serait

conçus dès lors une si grande horreur du péché, que je me cachais pour pleurer à loisir lorsque je m'apercevais d'avoir fait la moindre faute. Mon divin Maître m'apprit lui-même à faire l'oraison mentale, sans que j'en eusse jamais ouï parler. Tout mon plaisir était de passer les heures entières à genoux devant le très saint Sacrement. Je ne soupirais plus qu'après la solitude où je pusse vivre pauvre, méprisée, inconnue ; et je ne doutai plus, dès que j'entrai en religion, que je n'eusse trouvé le lieu de retraite après lequel je soupirais depuis si longtemps. Mon aimable Sauveur répandit pour lors ses plus grandes grâces avec tant de profusion dans l'âme de son indigne servante que j'avais de la peine à contenir la joie et les douceurs^a ineffables que je ressentais dans mon cœur. Cette joie cependant fut troublée quelque temps par la crainte que j'eus que ces grandes faveurs ne

a) A et B : intérieures.

point contraire à l'autre. Je ne laissais, nonobstant cela, de faire tout mon possible pour m'éloigner de cet esprit, et pour me retirer de sa conduite, ainsi qu'on me l'ordonnait, et j'eus beaucoup à souffrir là-dessus ; mais ce souverain de mon âme, qui agissait en moi indépendamment de moi-même, rendait tous mes efforts inutiles, sans que jamais pourtant il m'empêchât d'obéir.

Mais plus je lui faisais de résistance pour l'éloigner de moi, plus il m'était présent, et l'on me jeta dans de grandes craintes qui me firent souhaiter et lui demander de m'en retirer : ce qu'il me promit et qu'il m'enverrait son fidèle serviteur et parfait ami qui m'apprendrait à le connaître et à m'abandonner à lui sans plus de résistance. Et, en effet, il m'envoya le Rév. P. de La Colombière, lequel me fit bien comprendre d'abord qu'il m'était envoyé de la part de Dieu, afin que je lui découvrisse tout le fond de mon âme, lui ouvrant mon cœur avec tant de facilité

me portassent insensiblement à me dispenser des plus petits devoirs ; mais cette crainte fut bientôt dissipée par la promesse que ce divin Sauveur me fit d'ajuster tellement les grandes grâces qu'il me ferait à l'esprit de ma règle, et à l'obéissance que je devais à mes supérieures, que l'un ne serait point contraire à l'autre.

Je ne jouis pas longtemps de cette douce paix. Dieu permit que plusieurs personnes crussent que j'étais trompée par l'esprit qui me conduisait ; ils m'ordonnèrent de résister à toutes ses inspirations, ils me défendirent de suivre désormais ses mouvements. Je fis tous les efforts possibles pour obéir, croyant certainement d'être dans l'erreur ; mais tous mes efforts furent inutiles. Je ne doutai plus pour lors que je ne fusse abandonnée de Dieu et que je ne fusse du nombre des âmes réprouvées, puisqu'on me faisait accroire que ce n'était pas l'Esprit de Dieu qui me possédait, et que j'expéri-

que sans nulle préméditation je lui dis tout ce qui s'était passé en moi et de toutes les grâces que j'avais reçues de mon Souverain, en la manière simple qu'il m'avait apprise, sans prendre garde que je parlais de moi ; de quoi j'avais tant d'horreur que si je m'en fusse aperçu, je ne l'aurais pu faire. Et ce qui me manifeste la volonté de Dieu en cette rencontre, c'est que ce bon Père me demanda, de lui-même, sans nulle connaissance l'un de l'autre, et en même temps ces paroles me furent dites distinctement :

« Voilà celui que je t'envoie. »

Et après plusieurs entretiens, ne se rebutant point de la manière rustique, dont j'en usais à son égard, il m'assura dans la voie difficile où j'étais, toute parsemée de croix et d'épines, parmi lesquelles j'ai toujours marché, nonobstant les grâces continuelles et inexplicables que j'ai toujours reçues de ce Souverain de mon âme.

Et après que ce bon Père

mentais cependant que, quelques efforts que je fisse, il m'était impossible de résister à cet esprit.

Je fus en cet état plus rigoureux qu'on ne peut s'imaginer, jusqu'à ce que mon souverain Maître m'envoya le Révérend Père de La Colombière, me faisant connaître que c'était un de ses plus fidèles serviteurs, et un de ses plus chers amis. Ce saint directeur fit cesser toutes mes peines, en m'assurant que c'était l'Esprit de Dieu qui me conduisait ; et il m'ordonna de marcher sans crainte par les voies par où il lui plairait de me conduire. J'entrai pour lors dans cette grande tranquillité de cœur, et dans cette douce paix dans laquelle mon doux Sauveur m'a toujours depuis ce temps-là conservée, parmi les croix, les humiliations et les souffrances dont il n'a jamais cessé d'honorer son indigne esclave, et dans lesquelles seulement je puis trouver ma consolation, mon plaisir et mon repos.

eut pris connaissance de toute ma conduite, il me défendit de jamais faire de résistance à cet esprit, mais de m'abandonner absolument à son bon plaisir pour le laisser agir selon toute l'étendue de son pouvoir, ce qui donna une paix inaltérable à mon âme.

Je vous dis tout ceci assez inutilement, et je ne sais pourquoi je vous le dis, sinon afin que vous bénissiez le Seigneur, et le remerciez pour moi de ce qu'il ne m'a pas encore abîmée dans l'enfer, pour les grandes résistances que je lui ai faites et pour l'abus que j'ai fait de ses grâces, ce qui me cause tant de douleur que j'en voudrais faire une continuelle pénitence. Et cependant, je ne fais que l'offenser ; de quoi je vous conjure, pour la sainte charité qui nous unit dans ce Cœur adorable, de lui demander pardon pour moi et de vous intéresser à mon salut, car il me semble qu'il le veut.

Mais pour en revenir à la dévotion du sacré Cœur, il est vrai, je vous l'avoue, que c'est ce bon Père à qui j'en fis la première ouverture, ainsi qu'il m'avait été ordonné de la part de mon Souverain, lequel lui départit plus de grâces dans ce temps qu'il n'avait encore fait. Mais de vous dire comme il départit la première grâce de cette dévotion à son indigne esclave, ô mon Dieu ! c'est de quoi il ne m'a pas été permis de m'expliquer depuis cette première fois, non plus que la manière que cela se fit, dont le seul souvenir produit toujours de nouveaux effets de grâce dans mon âme, qui, de l'abîme de son néant, se perd et s'abîme dans celui des miséricordes de son Sauveur et me fait dire avec sainte Thérèse : *Misericordias Domini, etc.*

Mais quoique le désir que le Cœur adorable de notre divin Maître avait d'être connu, aimé et honoré particulièrement, fût manifesté à ce bon Père, il n'a pas laissé de demeurer secret encore, plus de huit à neuf ans, et jusqu'à ce que son indigne esclave, à qui il avait découvert son désir, fut mise pour la direction de neuf ou dix jeunes

novices ; lesquelles en ayant entendu parler, s'y portèrent avec tant d'ardeur à honorer ce divin Cœur, dont je leur donnai une image tracée avec une plume sur un petit morceau de papier, que cela leur fit faire beaucoup de progrès en leur perfection en peu de temps. Et quoique cela leur attirât bien des mortifications, elles ne se rebutèrent point, mais s'animèrent tant et plus à honorer ce sacré Cœur, lui ayant érigé un petit autel pour lui rendre leurs hommages, tâchant de réparer, par leurs pénitences, les injures et outrages qu'il reçoit au très saint Sacrement, et quelques-unes ayant obtenu de leurs parents de quoi en faire peindre une petite image, ce qu'on ne leur voulut permettre, crainte qu'elles n'introduisissent quelque nouveauté. Et comme on n'osait plus en parler qu'en secret, car cela étant passé au dehors, et quelque grand serviteur de Dieu s'opposant fortement à cette dévotion et tous me tombant dessus, je n'en étais pas fâchée, me réjouissant de quoi il [m']honorait de sa Croix par ces petites persécutions et contradictions, qui s'élevèrent d'abord et qui donnèrent à cette chétive pécheresse la consolation de souffrir sans appui ni consolation que de ce divin Cœur, qui me fortifiait par ces paroles, que j'entendais dans le plus intime de mon cœur avec une consolation inconcevable :

« — Je régnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui se voudront opposer. »

Mais comme la Croix est un trésor précieux qui ne peut être conservé que lorsqu'il est enseveli dans un humble silence, il m'est bon de me taire sur ce sujet, et je dirai seulement qu'après deux ou trois ans que cela dura, il changea tellement les cœurs opposés, que l'on fit ériger une fort belle chapelle dans notre enclos à son honneur, avec un fort beau et grand tableau de ce sacré Cœur et chacune de nos sœurs se portèrent à contribuer à cette œuvre avec tant d'ardeur qu'elle fut bientôt [achevée]. Et c'est principalement à présent la dévotion de notre communauté

Il n'y a que moi qui lui sers d'obstacle à l'établissement de son règne dans les cœurs : c'est le sujet de ma plus grande douleur.

Voilà un petit mot sur ce que vous me demandez, ne m'étant pas permis de m'en expliquer plus en particulier, et il faut vous dire une chose, laquelle m'empêcherait de plus écrire, si l'obéissance n'en ordonnait autrement : c'est que lorsque j'écris, après m'être mise à genoux pour le faire, comme une disciple devant son maître, j'écris suivant qu'Il me dicte, sans prendre garde ni penser à ce que j'écris, et me fait sentir de grandes humiliations, tant pour la crainte que j'ai de dire ce que je voudrais taire et tenir caché, que pour la créance où je me trouve de redire toujours la même chose, que l'on m'a défendu de relire les lettres que j'écris, parce que, lorsque je le faisais, je ne me pouvais empêcher de les rompre ou brûler. Et j'ai été surprise lorsque, lisant votre lettre, j'ai vu que ce que je croyais vous avoir dit sur cet état d'indifférence, d'insensibilité, de réprobation et de condamnation où je croyais être, tout cela s'est trouvé dit d'une autre manière qui vous l'a fait expliquer si avantageusement, que je ne vois rien en moi de tous les actes et dispositions dont vous me parlez, et cette indifférence n'est en moi qu'une insensibilité à la grâce. Et ce que vous me dites de l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ m'aurait fait mourir de douleur, si je l'avais compris dans ce sens¹ ; mais [c'était] dans celui que les peines de l'enfer me sembleraient douces pour faire régner cet aimable Cœur, mais toujours à la réserve de cette privation d'amour, à moins que je ne visse en cela le bon plaisir divin, ce qui ne peut être.

Vous me dites de prier pour vous. Hélas ! Je le fais plus que pour un autre ; mais pouvez-vous sentir des effets des prières d'une si méchante créature, qui n'est propre qu'à

1. Voir dans la lettre du 10 août le passage dont il s'agit.

attirer la colère de Dieu et arrêter le cours de ses miséricordes? Mais j'offre pour vous et pour l'exécution de vos desseins à la gloire du sacré Cœur, les saints sacrifices de la Messe que de saints religieux et ecclésiastiques disent, selon mon intention, tous les vendredis, et de plus la sainte communion deux ou trois fois par mois, sans tout le reste.

Et puisque vous voulez que je vous dise ma pensée sur les projets que vous faites pour honorer ce divin Cœur, lesquels comme je crois, si je ne me trompe, il a si agréables que j'espère que ce sera un des moyens dont il veut se servir en cette dévotion pour retirer grand nombre d'âmes de la perdition, ruinant l'empire de Satan, pour les remettre par ses grâces sanctifiantes dans la voie du salut éternel, ainsi qu'il me semble l'avoir promis à son indigne esclave; lui faisant voir cette dévotion comme un des derniers efforts de son amour envers les hommes, afin que leur mettant en évidence, dans un tableau particulier, son divin Cœur percé d'amour pour leur salut, il put mettre leur salut en assurance en ne laissant périr rien de tout ce qui lui serait consacré, par le grand désir qu'il a d'être connu, aimé et honoré de ses créatures, afin de pouvoir en quelque façon contenter l'ardent désir que son amour a de se répandre, en leur départissant avec abondance les grâces sanctifiantes et salutaires, et leur sera un asile assuré à l'heure de la mort, pour les recevoir et les défendre de leurs ennemis. Mais pour cela, il faut vivre conformément à ses saintes maximes.

Mais pour ceux qui s'emploient à le faire connaître et aimer, oh! si je pouvais et s'il m'était permis de m'exprimer de ce qu'il m'est donné à connaître des récompenses qu'ils recevront de cet adorable Cœur, vous diriez comme moi qu'heureux sont ceux qu'il emploiera à l'exécution de ses desseins!

Et je vous dis que vous êtes heureux d'être du nombre comme je ne puis plus douter qu'il ne vous ait tout destiné

à cela, suivez sans crainte les lumières qu'il vous donnera pour cet effet, et ne renvoyez point ce bien à un autre, comme vous l'avez reçu par le refus d'un autre, qui a voulu préférer l'élection qu'il avait faite de son emploi pour glorifier Dieu, au choix que ce même Dieu avait fait de lui pour faire connaître, aimer et honorer son sacré Cœur, et par ce moyen s'est privé d'un nombre infini de grâces, qu'il ne tiendra qu'à vous de recevoir, c'est-à-dire si vous voulez correspondre suivant les saints mouvements et les lumières qu'il vous donne pour cet effet. Et la raison pourquoi il ne m'est pas permis de parler des récompenses qu'il promet à ceux qu'il emploiera à cette sainte œuvre est afin qu'ils travaillent sans autre intérêt que celui de sa gloire, dans la vue de son pur amour.

Vous voyez combien librement je vous dis ma pensée, selon qu'il m'est permis ; car lorsque mon souverain Maître ne l'agrée pas, il m'ôte toute mémoire et toute intelligence sur ce que je voudrais dire, de sorte qu'il m'est impossible de le faire. Et de même, il me rend tellement impuissante à lui présenter de certaines intentions ou personnes qu'il n'agrée pas, soit à cause qu'elles raisonnent à ses volontés, ou autrement, qu'il me fait souffrir un tourment inexplicable dans ces sortes d'occasions ; car je ne me rebute point, encore qu'il rejette mes requêtes ; mais, combattant pour ainsi dire avec lui, jusque-là même que quelquefois je répons pour ces personnes, en quoi je m'engage souvent à souffrir une longue et pénible suite de souffrances, lesquelles font mon exercice continuel, depuis qu'il m'a destinée, si je ne me trompe, pour être la victime de son divin Cœur et son hostie d'immolation, sacrifiée à son bon plaisir et immolée à tous ses désirs, pour me consommer continuellement, sur cet autel sacré, par les ardeurs du pur amour souffrant ; car je ne peux vivre un moment sans souffrir, et c'est mon plus doux aliment et mon mets le plus délicieux que la Croix, composée de toute sorte de douleurs, peines,

humiliations, pauvreté, mépris et contradictions, sans autre appui ni consolation que l'amour et la privation. Oh ! quel bonheur de pouvoir participer ici-bas aux angoisses, amertumes et dérélitions du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Mais je m'aperçois que je satisfais trop le mien en parlant de la Croix, laquelle est comme un parfum précieux, lequel perd la bonne odeur devant Dieu, lorsqu'elle est éventée par le trop grand parler. C'est donc mon partage de toujours souffrir en silence.

Mais pour répondre à ce que vous me demandez, de vous dire les grâces que j'ai reçues de ce Cœur adorable, moi son indigne esclave, je ne le peux pas, d'autant plus qu'il m'oblige et me contraint souvent, pour ainsi dire, de les découvrir aux personnes qu'il les a destinées, et puis, il les ôte de ma mémoire, pour me laisser occupée de lui seul, qui vaut dix millions de fois mieux que tous ses dons, lesquels ne doivent être considérés que pour l'amour de lui. Et il me semble vous pouvoir pourtant dire que, s'il m'était loisible de vous raconter les grâces et les miséricordes de ce tout aimant et aimable Cœur, il me faudrait [un livre] une fois plus gros que le vôtre : voyez si je ne mérite pas mille fois l'enfer, par mes continuelles infidélités et ingrattitudes, quoiqu'il m'a été donné à connaître, si je ne me trompe pas, que ces grâces ne me seraient données qu'en faveur d'autres personnes, pour la gloire du sacré Cœur, et qu'ainsi je ne me devais rien approprier ni attribuer, et les effets s'ensuivent de telle façon que rien ne me demeure que la vue de mon néant criminel, que je vois continuellement comme dans un tableau que ce Souverain de mon âme tient devant mes yeux, où il me fait voir à moi-même comme un composé de toute sorte de misères, lequel il veut changer en un composé de ses infinies miséricordes.

Et si vous saviez quel tourment mon âme souffre, de se voir si impure, exposée devant la sainteté d'un Dieu qui ne peut souffrir la moindre tache dans une âme qui converse

avec lui ! et cette sainteté qui est comme un feu dévorant , qui pénètre et consume jusqu'à la moëlle des os , et exterminerait mille fois les pécheurs , si cette amoureuse miséricorde ne se mettait entre deux ; car elle est inexorable , et il me semble qu'il n'y a point de supplice qui ne paraisse plus doux que celui qu'elle fait souffrir , lorsqu'elle veut purifier une âme , pour se communiquer à elle , vous avouant que les grâces qu'il me fait sont toujours précédées et suivies de ces sortes de tourments , ou d'un purgatoire d'humiliation ; et , si je ne me sentais soutenue et fortifiée par Celui-là même qui m'afflige , il me serait impossible de soutenir ce tourment.

Mais , mon Dieu , à quoi bon de vous entretenir de ces sortes de discours , si inutiles à notre sujet ? Mais je pense que sa bonté le permet , afin que vous puissiez connaître de quel esprit vient ce que je vous dis et duquel je suis conduite , pour vous détromper et pour m'aider moi-même à me tirer de cette voie , si elle est trompeuse . Je prierai Notre-Seigneur de vous en donner la lumière , afin que vous me mandiez ce que vous croyez , et sur tout ce que je vous dis ici dans le secret du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ , pour l'amour duquel je vous demande cette grâce de brûler cette lettre , après l'avoir vue pour m'en dire votre pensée , et qu'elle ne soit vue que de vous , puisque , sans suite ni raison , j'y ai mis plus que je ne pense , et je ne sais pas même si vous la pourrez lire , ni comprendre ce que je vous dis , car je ne me sais pas exprimer . Mais , au nom de Dieu , ne me faites point connaître ; car d'être connue m'est un martyre plus rude que je ne vous le puis exprimer .

Et pour tout ce que vous proposez dans votre lettre , tant des méditations que des indulgences , il me semble voir , clairement à n'en pouvoir douter , que c'est Lui qui vous l'a inspiré de cette manière , qu'il me fait connaître lui être si agréable , que nul autre que lui-même n'aurait pu dresser si à son gré , et je crois qu'il en sera beaucoup glo-

rifié, et j'en ressens par avance une grande consolation et m'en réjouis fort. Mais en demandant les indulgences, n'y aurait-il point de moyen de faire approuver la messe en l'honneur de ce divin Cœur par le Saint-Siège apostolique? C'est encore un grand point que celui-là, et, quoique je l'espère, je ne sais pas de qui il veut se servir pour cela, car déjà plusieurs n'en ont pu venir à bout.

Il y a encore une autre chose dont je me sens fort pressée, par le grand désir qu'il me fait connaître d'en avoir, c'est que cette dévotion coure dans les palais des rois et des princes de la terre, afin qu'il y reçût autant de plaisir, comme aimé et honoré des grands, comme ont été grandes les amertumes et angoisses qu'il y a ressenties, lorsqu'en sa Passion il y a été tant méprisé, outragé, humilié, et je vous avoue qu'il me semble que cette dévotion servirait d'une grande protection à la personne de notre roi, et pourrait bien donner d'heureux succès à ses armes et lui procurer de grandes victoires. Mais ce n'est pas à moi à dire cela; il faut laisser agir la puissance de cet adorable Cœur, duquel vous avez la bonté de me présenter encore des livres. Il est vrai que vous ne me sauriez faire un plus grand plaisir; mais je suis entièrement confuse de votre libéralité envers une personne que lui-même a tellement dépouillée de tout, qu'il ne lui a rien laissé que lui-même.

C'est pourquoi ceux qu'il inspire de me faire ces sortes de charité, il ne faut pas qu'ils en attendent d'autre récompense que celle qu'il leur fera lui-même pour moi, qui pense avoir reçu cette assurance de lui, si me semble, qu'il prendra soin de reconnaître et de récompenser tous les biens qui seront faits à sa chétive esclave. C'est de quoi je le prierai de tout mon cœur de le faire à votre égard; mais si cela ne vous désagréait pas, [je vous prierais] de faire mettre en votre autre livre les litanies du Cœur de la très Sainte Vierge.

Il faut vous dire encore qu'une religieuse de la Visitation,

décédée depuis environ quarante ans en odeur de sainteté, avait eu révélation que la dévotion du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ prendrait son commencement dans l'Ordre de la Visitation. Et moi je pense que si cela est, que c'est par le moyen de notre saint Fondateur, le grand saint François de Sales, lequel avait destiné toutes ses filles à rendre un continuel hommage à ce divin Cœur, en conformant toute leur vie suivant ses saintes maximes. Et moi je ne me saurais empêcher de croire que si cela est vrai que cette dévotion tout aimable ait pris sa naissance dans la Visitation, elle fera son progrès par le moyen des Rév. Pères Jésuites. Et je crois que c'est pour cela qu'il avait choisi ce bienheureux ami de son Cœur¹, pour l'accomplissement de ce grand dessein, lequel, comme je l'espère, sera si glorieux à Dieu, pour l'ardent désir qu'il a de communiquer, par ce moyen, son amour et ses grâces. Et si nous pouvions comprendre les grands avantages, des grâces et des bénédictions que cela procurera à ces deux Congrégations, avec combien d'ardeur y travaillerions-nous, si nous connaissions bien les fruits de ce trésor ! Mais il faut s'adresser à son fidèle ami, le bon Père de La Colombière, auquel il a donné un grand pouvoir et remis, pour ainsi dire, ce qui concerne cette dévotion. Je vous avoue confidemment que j'en reçois de grands secours, m'étant même plus favorable que lorsqu'il était ici-bas en terre ; car, si je ne me trompe, cette dévotion du sacré Cœur l'a rendu bien puissant dans le ciel, et l'a plus élevé en la gloire que tout ce qu'il avait pu faire au reste pendant tout le cours de sa vie.

J'espère qu'il en sera ainsi de vous, si vous voulez correspondre et suivre les saints mouvements de la grâce. N'oubliez pas de me marquer lorsque vous aurez le bonheur d'offrir ce grand sacrifice d'amour², car j'y ai une

1. Le V. Père de La Colombière.

2. La première messe du P. Croiset.

grande espérance, suivant la promesse que vous m'avez faite, de laquelle peut-être vous repentez-vous déjà, à cause de mon indignité et pauvreté spirituelle ; mais j'espère que le sacré Cœur suppléera à tout, et que si vous redoublez vos prières pour lui demander qu'il me convertisse toute à son pur amour, il m'accordera cette grâce dans ma retraite, où j'entrerai dans trois semaines.

C'est bien dans ce temps que j'aurai un particulier besoin de votre secours proche de mon Souverain, lequel, il me semble, m'avoir tellement faite et destinée pour son Cœur tout aimable, que lui seul fait toute ma joie, ma consolation, mon trésor et ma félicité, et hors de lui, tout le reste ne m'est rien. Et il me semble qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir, pour lui donner le plaisir qu'il désire avec tant d'ardeur, premièrement pour rallumer la charité, si refroidie et presque éteinte dans les cœurs de la plupart des chrétiens, auxquels il veut donner un nouveau moyen, par cette dévotion, d'aimer Dieu par ce sacré Cœur, autant qu'il désire et qu'il mérite, et réparer par là leurs ingrattitudes. Ce Cœur divin est le trésor du ciel, dont l'or précieux nous a été donné déjà, en plusieurs manières, pour payer notre dette et acheter le ciel, et pour la dernière invention de son amour, de laquelle il ne tiendra qu'à nous d'en profiter. Et malheur à ceux qui ne le feront pas, ou qui ne le voudront pas faire ! parce qu'il désire qu'en nous sanctifiant nous le glorifions ce Cœur tout amour, lequel a plus souffert que tout le reste de la sainte Humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car dès le moment de l'Incarnation, ce Cœur sacré a été changé en une mer d'amertume, souffrant dès ce premier instant jusqu'à son dernier soupir sur la Croix. Tout ce que cette sainte Humanité a souffert intérieurement dans le cruel supplice de la Croix, ce divin Cœur l'a ressenti continuellement, et c'est pour cela que Dieu veut qu'il soit honoré par un hommage particulier, afin que les hommes lui fassent goûter

autant de joie et de plaisir par leur amour et hommages, qu'ils lui ont fait sentir d'amertume et d'angoisses par leurs peines.

Il n'y a rien de plus doux, ni de plus suave, et en même temps rien de plus fort ni de plus efficace, que la suave onction de l'ardente charité de cet aimable Cœur, pour convertir les âmes les plus endurcies et pénétrer les cœurs les plus insensibles par la parole de ses prédicateurs et fidèles amis, qu'il rendra comme un glaive ardent, qui fera fondre en son amour les cœurs les plus glacés. Et ceci est particulièrement pour la sainte Compagnie de Jésus, à qui se présentent les faveurs pour leur donner des moyens favorables pour s'acquitter dignement et parfaitement des fonctions de leur ministère de charité, pour la gloire de Dieu, dans la conversion des âmes, lesquelles ils doivent beaucoup exciter à se prévaloir du grand trésor qui est renfermé dans cette dévotion au sacré Cœur, par le moyen duquel il ne tiendra qu'à nous de satisfaire à la divine justice. Premièrement, il faut poursuivre ses désirs et travailler à le faire connaître et aimer avec une grande pureté d'amour, dépouillés de tout propre intérêt. En second lieu, il veut que nous nous adressions à lui en toutes nos nécessités, avec une humble et respectueuse, mais toute filiale confiance, nous abandonnant totalement à ses soins amoureux, comme des enfants à leur bon père, lequel nous ayant enfantés sur la Croix avec tant de douleurs, ne pourra s'oublier de ses tendresses pour pourvoir à tous nos besoins. En troisième lieu, il veut une grande charité pour le prochain, le priant pour lui comme pour nous : car c'est des particuliers effets de cette dévotion, de réunir les cœurs divisés et de pacifier les âmes.

Et lorsque l'on est tombé en quelque faute, il faut recourir à ce divin Cœur pour nous remettre en sa grâce avec Dieu le Père, auquel il faut offrir une des vertus opposées à notre faute, comme son humilité pour notre orgueil, et

ainsi du reste, et le faisant avec amour, nous satisferons par ce moyen, suivant ses promesses, à notre dette envers sa divine justice.

Ce divin Cœur est une source intarissable, où il y a trois canaux qui coulent sans cesse : premièrement, de miséricorde pour les pécheurs, sur lesquels découle l'esprit de contrition et de pénitence ; le second est de charité, qui s'étend pour le secours de tous les misérables qui sont en quelque nécessité, et particulièrement pour ceux qui tendent à la perfection ; [ils] y trouveront, par l'entremise des saints Anges, de quoi vaincre les obstacles ; du troisième, découlent l'amour et la lumière pour les parfaits amis qu'il veut unir à lui, pour leur communiquer sa science et ses maximes, afin qu'ils se consacrent entièrement à lui procurer de la gloire, chacun en sa manière ; et la Sainte Vierge sera la spéciale protectrice de ceux-ci, pour les faire arriver à cette vie parfaite. De plus, ce divin Cœur se rendra l'asile et le port assuré, à l'heure de la mort, de tous ceux qui l'auront honoré pendant leur vie, et les défendra et protégera.

Et il faut vous dire une pensée qui me vient en vous écrivant, qui est que ce divin Cœur est comme un bel arbre, qui a jeté bien profond ses racines dans l'Ordre de la Visitation, à cause de sa petitesse. Il y fera mieux paraître l'éclat de sa puissance et de sa grandeur, cet arbre chargé de toute sorte de bons fruits salutaires et propres à purifier le venin du péché et à redonner la vie à l'âme. Et comme il ne veut pas qu'un fruit si précieux demeure caché et inutile, il a choisi les RR. Pères Jésuites pour le distribuer et en faire goûter la douceur et suavité à un chacun, en leur découvrant combien il sera utile et profitable aux âmes qui s'en nourriront avec les dispositions requises.

Enfin, ce divin Cœur est un abîme de bien, où les pauvres doivent abîmer leurs nécessités ; un abîme de joie, où il faut abîmer toutes nos tristesses ; un abîme d'humiliation pour

notre orgueil, un abîme de miséricorde pour les misérables, et un abîme d'amour, où il nous faut abîmer toutes nos misères.

Mais, mon Dieu, si ce divin Cœur voulait manifester sa puissance en ce temps de calamité et de désolation, tant pour le soutien de la foi que pour le rétablissement de la paix, en faisant triompher notre Roi de ses ennemis, que de bonheur si cela était ! Mais il faudrait pour cela qu'il fût connu en ces lieux-là ; et comme cela se pourrait-il faire ? Mais je ne sais pourquoi, en vous disant tout ceci, je me sens abîmée dans une étrange confusion. Hélas ! c'est peut-être [que] tout ce que je vous ai dit n'est qu'inutilité : mais je puis vous assurer que ce n'était pas mon intention de vous dire tout ceci, quand j'ai commencé cette lettre, laquelle j'espère que vous brûlerez, après avoir examiné de quel esprit vous voyez que je suis conduite, pour me dire et me détromper, si cela se peut. Car si c'est l'esprit du démon, je serais bien damnée, par le grand empire qu'il a sur tout mon être corporel et spirituel ; en telle sorte, qu'il me semble qu'il m'a tellement faite pour lui, que mon cœur semble insensible à tout autre mouvement que ceux qu'il excite comme il lui plaît dans le même cœur, soit de joie ou de tristesse, de consolation ou de douleur, etc.

Enfin, voilà deux brouillons de lettre comme vous me les demandez, mais je pense que peut-être n'y trouverez-vous rien de ce que vous souhaitez. Mais c'est que le Seigneur, comme je pense, vous veut tout donner par lui-même et peut tout faire en vous, car il vous aime. Mais je vous dis articulièrement, selon qu'il me le fait comprendre, que les trésors de son sacré Cœur vous sont ouverts ; et je vois qu'il vous y fera puiser abondamment, et même vous les départira avec profusion, pour l'accomplissement de cette grande œuvre à laquelle il me semble ne pouvoir plus douter qu'il ne vous ait destiné. Mais, si je ne me trompe, il

demande que vous y travailliez dans un parfait oubli et défiance de vous-même, tout appuyé sur cette parfaite confiance en lui, laquelle [il] vous a déjà si abondamment départie. De plus, il n'y faut d'autre vue que celle de son pur amour.

Je ne manquerai pas de lui offrir ces deux saints religieux ¹ sur qui, si je ne me trompe, il a de grands desseins pour la gloire de son divin Cœur, qui aime les âmes humbles et pures; et vous me recommanderez à leur charité envers les pauvres pécheurs, et qu'ils ne m'oublient pas dans leurs saints sacrifices. Dieu soit béni éternellement, et nous veuille consommer dans les flammes de son pur amour!

Vous voulez bien que je vous dise encore que, tant dans les méditations que tout le reste, soyez ardent en l'amour, le plus que vous pourrez, et qu'il soit court et succinct; je crois que vous comprendrez bien ce que je veux dire. Je m'oubliais de vous dire que comme plusieurs personnes désirent ardemment de voir la messe du sacré Cœur approuvée, du moins par Messieurs les évêques, s'il ne se peut encore du Pape, c'est pourquoi l'on me presse fort de m'adresser à celui qui a composé ce petit livre de Lyon, pour le prier de voir s'il la pourrait faire approuver de Mgr l'archevêque de Lyon, comme vous voyez que Mgr de Langres l'a approuvée dans son diocèse; vous avez vu si me semble cette approbation. Je tâche de faire connaître vos livres autant que je le puis. Voyez ce que vous pourrez faire sur ce que je vous dis..., etc.

1. Probablement les Pères Gette et de Villette.

LETTRE CXXXIII

AU R. P. CROISSET

4^e DU MANUSCRIT D'AVIGNON

VIVE † JÉSUS !

De notre monastère,
ce 3^e novembre 1689.

Enfin, c'est donc cette fois qu'il faut que nos cœurs se consomment sans remise dans cette ardente fournaise du sacré Cœur de notre aimable Jésus, puisque, ne pouvant plus contenir ses flammes dans lui-même, il les lance avec tant d'ardeur dans les cœurs qu'il trouve disposés à brûler ! Qu'à jamais donc en puissions-nous brûler !

Ah ! que de consolations vos lettres me donnent, lorsqu'elles m'apprennent les heureux progrès de cet aimable dévotion, laquelle fait toute ma joie et mon contentement en cette vallée de larmes ! Vous avez bien fait de me dire que vous avez reçu la nôtre dernière, car ce me serait une sensible douleur qu'elle fût vue d'autre que de vous, parce que je vois bien que, malgré moi, je m'y fais plus connaître que je ne voudrais. Mais je vous puis assurer que je ne le fais que par l'obéissance qui me l'ordonne, pour la gloire de mon divin Maître, à laquelle je suis toute sacrifiée.

MS. D'AVIGNON

TEXTE DE CROISSET (pp. 67-80)

Les deux premiers alinéas ont été reproduits par Galliffet, p. 115.

A. Lettre CXXVI.

B. Lettre CXXVIII.

Et il vous faut dire deux choses, qui m'ont toujours

Je suis donc obligée, dit-elle dans une autre lettre

grandement tourmentée en parlant des grâces singulières que ce Souverain fait à son indigne esclave. La première est que je crains qu'après m'être trompée moi-même, je ne trompe les autres à qui je parlerais de ces sortes de choses, et que l'on attribue à la créature ce qui n'est dû qu'au Créateur et à sa pure miséricorde. Puisque c'est lui qui fait tout et qui a toujours tout fait en cela, ne pouvant pas dire lui avoir jamais rien servi que d'obstacle par ma grande pauvreté et ignorance, qui me rend un composé de toute sorte d'ignorances et de misères, ce que je pense être un des motifs qui l'a obligé à se servir d'un si vil instrument, à peu près comme il fit à la boue qu'il mit sur les yeux de l'aveugle-né. Oui, car s'il avait trouvé un plus chétif et indigne sujet, pour en faire un composé de ses grandes miséricordes, il l'aurait pris. Prenez-donc garde, je vous

qu'elle écrivit après en avoir eu un commandement exprès^a. Je suis donc obligée de déclarer à votre Révérence les grandes grâces que mon Sauveur m'a faites, et dont je ne voudrais jamais parler, puisque je n'y pense jamais que je ne souffre des peines étranges à la vue de mes ingratitude, qui m'auraient sans doute précipitée dans les enfers, si la miséricorde de mon divin Sauveur et l'intercession toute-puissante de la Sainte Vierge ma bonne Mère, ne désarmaient, pour ainsi dire, la justice de Dieu à mon égard : et à vous dire ma pensée, je ne fais jamais réflexion à ces grandes grâces que je ne craigne extrêmement qu'après m'être trompée moi-même, je ne trompe encore ceux à qui je suis obligée par obéissance de parler. Je demande sans cesse à Dieu qu'il me fasse la grâce d'être inconnue, anéantie et ensevelie dans un éternel oubli

a) A et B suppriment ces deux premières lignes. Galliffet met en titre : « elle écrivit cette lettre après un ordre exprès de l'obéissance », puis il commence la lettre par : « Je suis donc obligée de déclarer... »

en avertis, de vous tromper en ce que je vous dis.

La deuxième chose, c'est que vous me donniez cette assurance que tout ce que je vous ai dit, ou que je vous dirai, sera caché sous le sceau d'un inviolable secret, ne parlant jamais de moi pour me faire connaître, ni pendant ma vie ni après ma mort, voulant demeurer anéantie et inconnue, ensevelie dans un éternel oubli, et pour cela vous me ferez la grâce de brûler toutes nos lettres, afin qu'autant que la gloire de mon divin Maître le pourra permettre, il ne reste aucune mémoire d'une si méchante créature. Je vous dis cela une fois pour toutes, et l'assurance que vous me donnerez de ce que je vous demande, et que vous contribuerez de tout votre pouvoir qu'en faisant connaître le sacré Cœur de notre bon Maître, vous me rendrez inconnue, tiendra mon âme en paix, et me fera compter cette obligation au nombre des plus grandes que je vous puisse avoir. Vous m'or-

et je regarde cette grâce comme la plus grande de toutes celles qu'il m'a faites. C'est pour cela que ce n'est que sous ces deux conditions que j'ai pu me résoudre d'écrire à votre Révérence tout ce qui suit : la première qu'elle brûlera ma lettre d'abord après l'avoir lue ; la seconde qu'elle me gardera un inviolable secret sur ce que je lui écris. Mon divin Maître m'a fait connaître qu'il voulait ce sacrifice de moi, mais je ne pense pas qu'il veuille jamais qu'il reste sur la terre aucun souvenir d'une si méchante créature.

Je vous dis ceci une fois pour toutes ; et la promesse que vous me ferez de garder inviolablement ces deux conditions adoucira la peine que je sens à écrire, et conservera mon âme dans une grande paix. J'espère aussi que vous me direz votre sentiment, car je ne sais que penser lorsque je considère d'un côté tant de grâces, et de l'autre une vie si peu conforme à de si grands bienfaits ¹.

1. Galliffet arrête ici son extrait.

donnez de vous parler confidentiellement et simplement, ou plutôt mon divin Maître le veut : car sans cela je m'efforcerais en vain de le faire, et je ne peux répondre à ce que vous me demandez sans vous dire bien des choses, lesquelles je souhaiterais être ensevelies dans un éternel silence, à moins que la gloire de mon Souverain ne le requît autrement.

Dites-moi votre pensée sur ce que je viens de vous dire ; car il me fait connaître que je dois donner créance à ce que vous me direz de sa part, et j'en ai senti des effets. Lorsque vous m'avez assuré dans la vôtre que c'est l'Esprit de Dieu qui me conduit, cela m'a un peu rassurée, mais non pas ôté la grande peine que je souffre en parlant de moi ou de ces grâces singulières, lesquelles, par le mauvais usage que j'en fais, ne serviront qu'à ma plus grande condamnation. Car je mène une vie toute opposée à ces faveurs, et dont toutes les œuvres me condamnent. Mais, après tout, puisque vous m'assurez que

Je vous dirai donc que ce divin Sauveur s'étant un jour apparu à son indigne esclave, il me dit : « Je cherche une victime pour mon Cœur, laquelle se veuille sacrifier comme une hostie d'immolation à l'accomplissement de mes desseins. » Et pour lors, me sentant toute pénétrée de la grandeur de cette souveraine Majesté, je me prosternai humblement à ses pieds, et je lui présentai plusieurs saintes âmes qui correspondraient fidèlement à ses desseins. — « Non, je n'en veux point d'autre que toi, me dit cet aimable Sauveur, et c'est pour cela que je t'ai choisie. » — Alors, fondant en larmes, je répliquai qu'il savait bien que j'étais une criminelle, et que les victimes devaient être innocentes ; qu'à la vérité je n'avais point d'autre volonté que la sienne, mais que je ne pouvais me résoudre à faire autre chose que ce que ma supérieure m'ordonnerait ; à quoi il consentit. Je ne cessai cependant de résister à ses inspirations, par

mon Souverain veut cela de moi, faut-il tant de regard sur mes intérêts?

Je vous dirai donc que ce Souverain, s'étant un jour présenté à son indigne esclave, il me dit :

« Je cherche une victime pour mon Cœur, laquelle se veuille sacrifier comme une hostie d'immolation à l'accomplissement de mes desseins. »

Alors, me sentant toute pénétrée de la grandeur de cette souveraine Majesté devant laquelle m'étant prosternée, je lui présentai plusieurs saintes âmes, qui correspondraient fidèlement à ses desseins.

— « Mais je n'en veux point d'autre que toi, et je veux que tu consentes à mon désir. »

Alors toute fondue en larmes, je répliquai qu'il savait bien que j'étais une criminelle, et que les victimes devaient être innocentes, et que je ne ferais que ce que ma supérieure m'ordonnerait, à quoi il consentit. Mais elle cessait de me poursuivre, et moi de lui résister, par la

la grande crainte que j'avais que ces voies extraordinaires ne me retirassent de l'esprit simple de ma vocation. Mais c'était en vain que je lui résistais, car il ne me donna point de repos jusqu'à ce que, par l'ordre de l'obéissance, je me fusse immolée à tout ce qu'il désirait de moi, qui était de me rendre une victime immolée à toutes sortes de souffrances, d'humiliations, de contradictions, de douleurs et de mépris, sans autre prétention que d'accomplir ses desseins ; à quoi m'étant offerte de tout mon cœur, il me dit qu'il savait quelles étaient mes craintes ; mais qu'il me promettait (comme je crois vous l'avoir déjà dit) d'ajuster tellement ses grâces à l'esprit de ma règle, à l'obéissance due à mes supérieures, à ma faiblesse et infirmité, que l'un n'empêcherait point l'autre. Après cela, il me fit part de ses grâces avec tant de profusion, que je ne me connaissais pas moi-même. Tant de faveurs signalées et de si grands bienfaits augmentèrent encore la crainte que

grande crainte que j'avais que ces voies extraordinaires ne me retirassent de l'esprit simple de ma vocation. Mais c'était en vain que je lui résistais, car il ne me donnait point de repos jusqu'à ce que, par l'ordre de l'obéissance, je me fusse immolée à tout ce qu'il désirait de moi, qui était de me rendre une victime, sacrifiée à toute sorte de souffrances, d'humiliations, contradictions, douleurs et mépris, sans autre prétention que d'accomplir ses desseins. A quoi m'étant offerte, il me dit qu'il savait mes craintes, mais qu'il me promettait, comme je crois vous l'avoir déjà dit, d'ajuster tellement ses grâces à l'esprit de ma règle, à l'obéissance due à mes supérieures et à ma faiblesse et infirmité, que l'un n'empêcherait point l'autre.

Après cela, il me départit ses grâces avec tant de profusion, que je ne me connaissais pas moi-même, ce qui rendit mes craintes encore plus grandes et m'obligea de lui demander instamment de ne jamais rien laiss-

j'avais d'être connue, ce qui m'obligea de lui demander instamment de ne laisser jamais rien paraître en moi, que ce qui me rendrait plus vile et plus méprisable devant les créatures ; ce qu'il me semble qu'il me promit.

Dans une retraite que je fis quelque temps après, mon aimable Sauveur me découvrit la plus grande partie des grâces qu'il avait dessein de me faire, principalement celles que je devais recevoir par la dévotion à son sacré Cœur. Sur quoi, m'étant prosternée à ses pieds, je le suppliai de vouloir donner ces grâces à quelque âme fidèle qui saurait y correspondre, sachant bien que je n'étais propre qu'à servir d'obstacle à ses desseins. Ce fut pour lors qu'il me fit entendre que c'était pour cela même qu'il m'avait choisie, afin qu'étant parfaitement persuadée de mon néant, je ne me pusse rien attribuer de tous les biens qu'il me ferait, me promettant de suppléer lui-même à tout ce qui me manquait.

Une autre fois, ce Souve-

ser paraître en moi, que ce qui me rendait plus vile, abjecte et méprisable devant les créatures, ce qu'il me promit.

Et, dans une retraite que je fis quelque temps [après], où je reçus des grâces de sa libéralité et miséricorde inconcevable, et desquelles il ne m'est pas nécessaire de parler, mais seulement je dirai que ce fut alors où sa bonté me découvrant la plus grande partie des grâces qu'il avait destiné de me faire et surtout ce qui regarde son aimable Cœur, sur quoi, m'étant prosternée, je lui demandai de vouloir donner ses grâces à quelque âme fidèle, qui saurait y correspondre et qu'il savait bien que je n'étais propre qu'à faire obstacle à ses desseins, et il me fit entendre, alors, que c'était pour cela même qu'il m'avait choisie, afin que je ne me pusse rien attribuer, parce qu'il suppléerait lui-même à tout ce qui me manquerait.

Et une fois, ce Souverain de mon âme m'ayant gratifiée de sa visite, il me dit : « Je te viens apprendre combien il te conviendra de souffrir pour mon amour et pour

rain de mon âme, qui se plaît souvent à faire éclater les trésors de sa miséricorde dans les sujets les plus faibles et les moins propres à ses grands desseins, ce divin Sauveur, dis-je, m'ayant honorée de sa visite, me dit, ce me semble, assez distinctement, qu'il venait m'apprendre combien j'aurais à souffrir le reste de ma vie pour son amour et pour l'exécution de ses desseins. Prosternée profondément en sa présence, je ne pouvais me persuader que Dieu daignât jamais me rendre capable de souffrir quelque chose pour son amour.

Cependant le désir de souffrir pour son amour s'augmentait en moi de telle sorte, que j'aurais voulu voir tous les instruments de supplice employés à me faire souffrir pour Jésus-Christ. Ce fut alors que ce divin Sauveur me découvrit assez clairement, ce me semble, tout ce qui me devait arriver d'humiliant et d'affligeant jusqu'à l'heure de ma mort ; mais ce qui me consola davantage, c'est qu'il me dé-

l'exécution de mes desseins. » Ensuite, il me découvrit ce que je devais faire le reste de ma vie, mais tout cela avec des impressions si fortes, que toutes ces souffrances s'imprimèrent en moi, comme si effectivement je les eusse toutes souffertes en ce moment. Sur quoi il me dit que je ne devais rien craindre, parce qu'il me promettait une des plus grandes grâces qu'il eût jamais [faites] à aucun de ses amis, qui était de me gratifier de sa présence actuelle et continue. Comme un fidèle et parfait ami, il prendrait ses délices avec son indigne esclave, la favorisant de ses amoureux entretiens :

« Et lorsque tu feras des fautes, je les purifierai par les souffrances, si tu ne le fais par la pénitence, et je ne te priverai point de ma présence pour cela, mais je te la rendrai si douloureuse qu'elle tiendra lieu de tout autre supplice. »

Et, dans ce moment, il effectua si bien sa promesse qu'il m'était toujours présent. Je le sentais toujours proche de moi, comme si l'on était proche de quelqu'un que les ténèbres de la nuit

couvrit cela avec des impressions si fortes que toutes ces souffrances, qui n'étaient alors que dans l'imagination, s'imprimèrent en moi d'une manière aussi sensible que si effectivement je les eusse toutes souffertes. Sur quoi il me dit que je ne devais rien craindre, parce qu'il voulait me faire une nouvelle grâce encore plus grande que toutes celles qu'il m'avait déjà faites, qui était de faire en sorte que je ne le perdrais jamais de vue, l'ayant toujours intimement présent : faveur que je regarde comme le comble de toutes celles que j'ai reçues jusqu'ici de sa miséricorde infinie, puisque depuis ce temps-là j'ai eu sans cesse ce divin Sauveur intimement présent ; il m'instruit, il me soutient, il m'avertit de mes fautes, et il ne cesse de faire croître en moi, par sa grâce, le désir ardent de l'aimer parfaitement et de souffrir pour son amour. Cette divine présence inspire en moi tant de respect, que, lorsque je suis seule, je suis obligée de me prosterner la face contre terre,

empêcheraient de voir des yeux du corps. Mais la vue perçante de l'amour me le fit voir et sentir, d'une manière bien plus aimable et certaine, et de différentes manières.

Cette divine présence imprime en moi tant de respect que, lorsque je suis seule, il ne me donne point de repos que je ne sois prosternée ou à genoux, comme un petit néant devant ce Tout-Puisant. Cette grandeur infinie m'environne de sa puissance, laquelle s'est tellement emparée des miennes et de tout mon être corporel et spirituel, que je puis assurer, si me semble, n'avoir plus de pouvoir sur moi-même ; car il agit en moi indépendamment de moi-même, me trouvant comme impuissante à lui résister, quoique souvent la crainte d'être trompée m'y fasse employer tous mes efforts, lesquels il rend tous inutiles, en ne me laissant rien de libre, quand il lui plaît. Et il imprime en moi une paix inaltérable, une joie, un rassasiement et un désir ardent de me conformer à la vie souffrante, humble, cachée et méprisée de mon Sauveur, en telle

et de m'anéantir, pour ainsi dire, en présence de mon Sauveur et de mon Dieu, surtout lorsque je pense à ce que je suis, c'est-à-dire la plus indigne et la plus chétive de toutes ses esclaves, et qui assurément ne mérite pas même cette qualité de servante de Jésus-Christ. J'expérimente encore que toutes ces grâces sont accompagnées d'une paix inaltérable, d'une joie intérieure, et surtout d'un désir toujours plus ardent d'être humiliée, méprisée, anéantie et accablée de toutes sortes de souffrances, pour devenir un peu moins indigne d'être la plus petite des servantes de Jésus-Christ. Mais, mon Révérend Père, comment se peut-il faire que la pauvreté, les mépris, les douleurs et les humiliations aient tant d'attrait pour moi que je les regarde comme des mets délicieux dont mon âme est sans cesse affamée ; comment, dis-je, se peut-il faire que cela soit vrai, que ce soient là des marques de l'Esprit de Jésus-Christ, et que cependant je souffre si peu que je

sorte que les mépris, pauvreté, douleurs, humiliations, ce sont les mets délicieux dont il nourrit continuellement mon âme, qui n'en peut plus goûter d'autres, puisque tout [mon] plaisir, en cet exil, c'est de n'en avoir point que celui qui se trouve sur la croix de toute sorte de souffrances, privée de toute autre consolation que de celle du sacré Cœur.

Et je vous avoue que ce Souverain de mon âme a pris un tel empire sur moi que, si c'est l'esprit du démon, je serai bien damnée au plus profond de l'enfer. Je vous dis tout ceci comme il me semble être; mais, hélas! je ne sais si je me trompe, ne me sentant ni jugement, ni discernement en tout ce qui me regarde. Dites-moi ce que vous en croyez.

Mais pour en revenir à ce que vous désirez du sujet du sacré Cœur, la première grâce particulière qu'il me semble avoir reçue pour cela, ce fut un jour de saint Jean l'Évangéliste, qu'après m'avoir fait reposer plusieurs heures sur cette sacrée poitrine, je reçus de cet aimable

ne souffre même rien, ce me semble? etc.

Au reste, je vous avoue, mon Révérend Père, que ce Souverain de mon âme a pris un tel empire sur moi, que si ce n'est pas là l'Esprit de Dieu qui me possède, je serai bien damnée au plus profond de l'enfer. Je vous dis tout ceci comme il me semble que je l'expérimente, mais, hélas! ne me trompé-je point? Car je puis vous assurer que, lorsque je fais quelque réflexion sur moi-même, j'y découvre tant d'imperfections et tant de misères, si peu de fidélité et de reconnaissance pour tant de bienfaits, que je ne puis m'ôter la pensée que toutes ces grandes grâces dont je vous ai parlé, et celles que je serai obligée par obéissance de vous découvrir dans la suite ne soient qu'erreur et qu'illusion. Mandez-moi, je vous prie, mon Révérend Père, ce que vous en croyez, et ce que je dois faire.

Pour ce qui est des faveurs signalées que mon Sauveur m'a faites au sujet de la dévotion à son sacré Cœur, je

Cœur des grâces dont le souvenir me met hors de moi-même ; et je ne crois pas être nécessaire de les spécifier, quoique le souvenir et l'impression m'en restera toute ma vie.

Après cela, ce divin Cœur me fut présenté comme dans un trône de flammes, plus rayonnant qu'un soleil et transparent comme un cristal, avec cette plaie adorable, et il était environné d'une couronne d'épines, qui signifiait les piqûres que nos péchés lui faisaient, et une croix au-dessus qui signifiait que, dès les premiers instants de son Incarnation, c'est-à-dire que dès lors que ce sacré Cœur fut formé, la Croix y fut plantée, et il fut rempli, dès ces premiers instants, de toutes les amertumes que lui devaient causer les humiliations, pauvreté, douleurs et mépris que la sacrée humanité devait souffrir, pendant tout le cours de sa vie et en sa sainte Passion.

Et il me fit voir que l'ardent désir qu'il avait d'être aimé des hommes et de les retirer de la voie de perdition, où Satan les précipite en foule, lui avait fait former

ne saurais entreprendre d'en faire le détail. Voici tout ce que je puis vous en dire pour satisfaire aux ordres de mes supérieures. C'est qu'un jour de saint Jean l'Évangéliste, après avoir reçu de mon divin Sauveur une grâce à peu près semblable à celle que reçut le soir de la Cène ce disciple bien-aimé, ce divin Cœur me fut représenté comme dans un trône tout de feu et de flammes, rayonnant de tous côtés, plus brillant que le soleil, et transparent comme un cristal. La plaie qu'il reçut sur la Croix y paraissait visiblement. Il y avait une couronne d'épines autour de ce sacré Cœur, et une croix au-dessus, et mon divin Sauveur me fit connaître que ces instruments de sa Passion signifiaient que l'amour immense qu'il a eu pour les hommes avait été la source de toutes les souffrances et de toutes les humiliations qu'il a voulu souffrir pour nous ; que, dès le premier instant de son Incarnation, tous ces tourments et ces mépris lui avaient été présents, et que

ce dessein de manifester son Cœur aux hommes, avec tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contenait, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui serait en leur pouvoir, il les enrichît avec abondance et profusion de ces divins trésors du Cœur de Dieu, qui en était la source, lequel il fallait honorer sous la figure de ce Cœur de chair, dont il voulait l'image être exposée et portée sur moi, sur le cœur, pour y imprimer son amour et le remplir de tous les dons dont il était plein et pour y détruire tous les mouvements déréglés. Et que partout où cette sainte image serait exposée, pour y être honorée, il y répandrait ses grâces et ses bénédictions. Et que cette dévotion était comme un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les hommes, en ces derniers siècles de cette rédemption amoureuse, pour les retirer de l'empire de Satan, lequel il prétendait ruiner, pour nous mettre sous la douce liberté de l'empire

ce fut dès ce premier moment que la Croix fut, pour ainsi dire, plantée dans son sacré Cœur qui accepta dès lors, pour nous témoigner son amour, toutes les humiliations, la pauvreté, les douleurs que sa sacrée humanité devait souffrir pendant tout le cours de sa vie mortelle, et les outrages auxquels l'amour devait l'exposer jusqu'à la fin des siècles sur nos autels dans le très saint et très auguste Sacrement.

Il me fit connaître ensuite que le grand désir qu'il avait d'être parfaitement aimé des hommes lui avait fait former le dessein de leur manifester son Cœur, leur ouvrant tous les trésors d'amour, de miséricorde, de grâce, de sanctification et de salut qu'il contient, afin que tous ceux qui voudraient lui rendre et lui procurer tout l'amour et tout l'honneur qui leur serait possible, fussent enrichis avec profusion de ses divins trésors dont ce sacré Cœur est la source, m'assurant qu'il prenait un plaisir singulier d'être honoré sous la

de son amour, lequel il voulait rétablir dans les cœurs de tous ceux qui voudraient embrasser cette dévotion.

Et après cela, ce Souverain de mon âme me dit :

« Voilà les desseins pour lesquels je t'ai choisie et fait tant de faveurs que d'avoir pris un soin tout particulier de toi dès le berceau ; je ne me suis rendu moi-même ton maître et ton directeur que pour te disposer à l'accomplissement de ce grand dessein, et pour te confier ce grand trésor que je te montre ici à découvert. » Alors, me prosternant en terre, je lui dis avec saint Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Ne pouvant m'exprimer de ce que je sentais pour lors, et je ne savais si j'étais au ciel ou en terre.

Et depuis ce temps, les grâces de mon Souverain devinrent plus continuelles, et ne pouvant contenir en moi les ardentes impressions d'amour qu'elles me faisaient, je tâchais de les répandre tant par mes paroles que par écrit, dans la pensée que les autres recevant les mêmes grâces étaient dans les mêmes sentiments. Mais j'en fus détrompée,

figure de ce Cœur de chair, dont il voulait que l'image fût exposée en public, afin, ajouta-t-il, de toucher par cet objet le cœur insensible des hommes : me promettant qu'il répandrait avec abondance dans le cœur de tous ceux qui l'honoreraient, tous les dons dont il est plein ; et que, partout où cette image serait exposée pour y être singulièrement honorée, elle y attirerait toutes sortes de bénédictions ; qu'au reste, cette dévotion était comme un dernier effort de son amour qui voulait favoriser les chrétiens en ces derniers siècles, leur proposant un objet et un moyen en même temps si propres pour les engager amoureusement à l'aimer, et à l'aimer solidement.

Après cela, ce divin Sauveur me dit à peu près ces paroles : « Voilà, ma fille, le dessein pour lequel je t'ai choisie ; c'est pour cela que je t'ai fait de si grandes grâces et que j'ai pris un soin si particulier de toi dès le berceau. Je ne me suis rendu moi-même ton Maître

tant par le R. P. de La Colombière, que par les humiliations et persécutions que cela m'attira.

Et le temps qu'Il s'était proposé n'étant pas encore arrivé, il prit soin, lui-même, de me disposer selon son désir, comme il me l'avait promis, n'ayant jamais eu d'autre directeur. Et voici quelques-unes de ses dispositions : la première est qu'après une confession générale de toute ma vie très criminelle et méchante, d'abord après l'absolution, il me montra une robe qu'il appelait d'innocence, laquelle était plus blanche que la neige, dont il m'en revêtit. Et me dit : « Voici que j'ôte pour toujours la malice de ta volonté, afin que désormais les fautes que tu commettras soient pour t'humilier, et non pour m'offenser. » Et puis, m'ouvrant derechef son Cœur adorable, il me dit, en m'y mettant : « Voici le lieu de ta demeure actuelle et perpétuelle, où tu pourras conserver sans tache la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme. » Et depuis, je me voyais et trouvais toujours dans cet aimable Cœur,

et ton Directeur que pour te disposer à recevoir toutes ces grandes grâces parmi lesquelles tu dois compter celle-ci comme une des plus signalées, par laquelle je te découvre et je te donne le plus grand de tous les trésors, en te montrant et en te donnant en même temps mon Cœur. » Alors, me prosternant la face contre terre, il me fut impossible d'exprimer mes sentiments d'une autre manière que par mon silence, que j'interrompis bientôt par mes larmes et par mes soupirs.

Dès ce temps-là les grâces de mon souverain Maître devinrent plus abondantes, ce qui fit que, ne pouvant contenir les sentiments de l'ardent amour que je sentais pour Jésus-Christ, je tâchais de les répandre par mes paroles en toute occasion, dans la pensée que j'avais que les autres, recevant les mêmes grâces que moi, étaient dans les mêmes sentiments. Mais j'en fus dissuadée, tant par le Révérend Père de La Colombière que par les grandes oppositions que j'y trouvai

d'une manière dont je ne me sais pas exprimer, sinon de dire que j'étais parfois comme dans un jardin ou parterre délicieux, émaillé de toute sorte de fleurs ; d'autres fois, comme un petit poisson dans le vaste océan de la mer, et comme aussi l'or dans le creuset, pour y être purifiée ; mais, pour l'ordinaire, c'est comme un abîme et fournaise de ce pur amour.

Une fois, il me demanda de faire un testament en sa faveur, en la manière qu'il m'apprendrait, et que ma supérieure me servirait de notaire, et qu'il la payerait de ses peines : ce qui fut comme il l'avait désiré. Après quoi, lui ayant présenté, il me le fit signer sur mon cœur en la manière douloureuse qu'il voulut. Et puis il me dit : « Enfin, te voilà toute pour moi et toute à moi, pour faire tout ce qui me plaira, comme de ma fille, mon épouse, mon esclave, ma victime et le jouet du bon plaisir de mon Cœur », dans lequel, il me fit lire, et ensuite écrire ce qu'il y avait d'écrit pour moi, dont voici quelque mots qu'il me disait, avec un tes-

Tout le plaisir du moins que j'eus en ceci, et l'avantage que je tirai de ces petits excès de zèle et de ferveur, c'est qu'ils me procurèrent quelques humiliations, et une petite épreuve qui a duré quelques années.

Le temps que mon divin Sauveur avait destiné pour cet ouvrage n'était pas encore venu. Cependant il prit soin lui-même de me disposer selon son désir, comme il me l'avait promis, aux grâces qu'il voulait me faire, mais ce ne fut qu'en me faisant des grâces encore plus grandes que celles qu'il m'avait déjà faites. La première fut qu'après une confession générale de toute ma vie très criminelle, d'abord après l'absolution, il me fit voir une robe plus blanche que la neige, qu'il appelait la robe d'innocence, dont il me revêtit me disant, ce me semble, à peu près ces paroles : « Ma fille, désormais les fautes que tu commettras t'humilieront beaucoup, mais elles ne m'obligeront pas de m'éloigner de toi. » Ensuite, m'ouvrant pour la seconde

tament fait en ma faveur :

« Je te constitue héritière des trésors de mon sacré Cœur, pour en disposer à ton gré en faveur des sujets disposés. Ce Cœur sera ta caution, qui répondra et paiera pour toi ; il sera le réparateur de tous tes défauts, et prendra soin de t'acquitter de tous les devoirs et obligations, et tu ne manqueras de secours que lorsqu'il manquera de puissance. Et comme tu t'es toute donnée et sacrifiée à l'amour de son bon plaisir, aussi ne dois-tu plus avoir d'autre application ni occupation que l'aimer, et te laisser sacrifier et immoler, » me promettant qu'il aurait soin de châtier ou récompenser tout ce qui me serait fait ; et, comme tous les biens spirituels que l'on ferait pour moi retourneraient à la disposition de son sacré Cœur, en faveur de la donation que je lui en avais faite, tous ceux qui prieraient pour moi lui feraient tant de plaisir qu'il les enrichirait de l'abondance des trésors du sacré Cœur, parce qu'il prenait un singulier plaisir de disposer des prières et sacrifices de la

fois son Cœur adorable :

« Voici, ajouta-t-il, le lieu de ta demeure éternelle, où tu pourras conserver sans tache la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme. » — Depuis ce temps-là, il ne me souvient pas d'être jamais sortie de cet aimable Cœur. Je m'y trouve toujours, mais d'une manière et avec des sentiments qu'il ne m'est pas permis d'exprimer : tout ce que je puis dire, c'est que, pour l'ordinaire, je m'y trouve comme dans une fournaise ardente du pur amour.....

Une autre fois, ce divin Sauveur me commanda de lui faire une donation de tout ce qui était en moi capable de lui plaire, de tout ce que pourrais faire ou souffrir jusqu'à la fin de ma vie, et de tous les biens qu'on pourrait faire pour moi. Comme l'obéissance a toujours été la règle de ma conduite, je ne crus pas devoir faire cette donation, que je regardais comme une espèce de vœu, sans en avoir obtenu la permission. Cet acte d'obéissance lui plut au-

sainte Messe que l'on faisait à mon intention, qui n'est autre que la sienne, et il m'avait fait entendre qu'il susciterait plusieurs de ces âmes à prier pour moi, afin que j'eusse le moyen de lui faire un trésor ; quoique de ses biens mêmes, il voulait avoir le plaisir de les distribuer à son gré, comme d'un bien qu'il aurait reçu. Et voilà pourquoi ceux qui me font quelque bien spirituel, non seulement participent aux richesses immenses de ce divin Cœur, mais encore lui font un grand plaisir.

Une fois, ce Souverain de mon âme me commanda de veiller toutes les nuits du jeudi au vendredi, une heure, prosternée contre terre avec lui, et qu'il m'apprendrait ce qu'il désirait de moi, et que c'était aussi pour réparer cette heure dont il se plaignait, au jardin des Olives, que ses Apôtres n'avaient pas veillé une heure avec lui.

L'obéissance m'ayant permis cela, il ne se peut dire ce que je souffrais : car il me semblait que ce divin Cœur versait dans le mien toutes ses amertumes, et réduisait mon âme dans des angoisses

tant que l'acte de donation que je lui fis après qu'on me l'eut permis. Mais ce souverain Maître de mon âme récompensa libéralement le présent que je lui faisais de ses propres biens, m'assurant que ce sacré Cœur me serait toujours ouvert en faveur de tous ceux qui le prieraient pour moi, et je le priai en même temps de n'être pas moins libéral en faveur de ceux qui me donneraient occasion de souffrir quelque chose pour lui, etc.

Le P. Croiset rapporte d'après la « Vie écrite par elle-même », sans dire d'où il la tire, la révélation relative à la communion des premiers vendredis et à l'Heure Sainte (pp. 80-84), après quoi il écrit : « Voici comme elle en parle dans une de ses lettres, où elle rend compte de son intérieur. »

L'obéissance m'ayant donné cette permission, il ne se peut dire ce que je souffre pendant cette heure-là ; car il me semble que ce divin Cœur verse pour lors dans le mien, une partie des

et agonies si douloureuses, qu'il me semblait parfois devoir expirer. C'est dans ce temps qu'il m'a fait voir que ma vie ne serait qu'une continuelle souffrance, et qu'elle s'écoulerait toute sur une croix composée de toute sorte de bois, parce qu'il voulait établir le règne et l'empire de son sacré Cœur sur la ruine et destruction de moi-même. C'est ainsi que les effets s'ensuivent, n'étant pas un moment sans souffrir, et presque toujours selon toute l'étendue de force du corps et de l'esprit.

Et voici comment il me fait souffrir ce martyr continu : c'est qu'une fois, m'ayant fait voir dans ce Cœur adorable deux saintetés : l'une d'amour et l'autre de justice, de laquelle il environnait de cette dernière le pécheur impénitent, lequel avait méprisé tous les moyens de salut qu'il lui avait présentés; alors cette sainteté de justice le rejetait du Cœur de Jésus-Christ, pour l'abandonner à lui-même et le rendre insensible à son propre malheur. C'est donc pour

amertumes de sa passion, et il réduit mon âme dans une espèce d'agonie si douloureuse, qu'il me semble quelquefois que je suis sur le point d'expirer.

Et dans une autre lettre :

Quelque temps après, dit-elle, ce divin Sauveur me fit voir dans son sacré Cœur deux sortes, pour ainsi dire, de sainteté : l'une d'amour et l'autre de justice; cette dernière obligeait Jésus-Christ de rejeter loin de son Cœur le pécheur impénitent qui avait méprisé tous les moyens de salut qu'il lui avait présentés. Pour lors Dieu l'abandonnait à lui-même, et par là cet infortuné devenait insensible à son propre malheur. C'est par cette sainteté de justice qu'il me fait souffrir quelquefois, surtout lorsqu'il est sur le point d'abandonner quelque âme qui lui était particulièrement consacrée. Les peines que je souffre pour lors sont si douloureuses, qu'il n'est point de supplice en cette vie qui ne me paraisse moins rude, et il me semble qu'à ne consulter que la nature j'aimerais mieux être dans une fournaise ardente que de souffrir les peines que je sens.

cette sainteté qu'il me fait souffrir, mais surtout lorsqu'il veut abandonner quelque âme qui lui est consacrée. Il m'en fait porter le poids d'une manière si douloureuse, qu'il n'y a point de supplice en la vie qui lui puisse être comparé; car je me jetterais volontiers dans une fournaise ardente pour l'éviter. Mais je serais trop longue à exprimer ce que j'en expérimente; suffit de dire qu'elle ne peut souffrir la moindre tache dans une âme qui converse avec Dieu; et mille fois elle anéantirait le pécheur, si la miséricorde ne s'y opposait; mais cette sainteté d'amour n'est guère moins douloureuse en sa manière; mais ses souffrances sont pour réparer, en quelque manière, l'ingratitude de tant de cœurs, qui ne rendent point de retour à l'amour ardent de celui de Jésus-Christ au divin sacrement d'amour. Car elle fait souffrir de ne pouvoir assez souffrir; elle

La sainteté d'amour n'est guère moins douloureuse en sa manière. Ses souffrances sont pour réparer en quelque sorte l'ingratitude et l'insensibilité du cœur de tant de chrétiens ingrats qui n'usent point de retour envers l'amour ardent de Jésus-Christ. Cette sainteté d'amour me fait souffrir par le regret sensible que j'ai de ne pouvoir pas assez souffrir; et elle m'inspire des désirs si ardents d'aimer Jésus-Christ et de le voir aimé de tout le monde, qu'il n'y a point de tourment à quoi je ne m'exposasse avec plaisir, pour le faire connaître et pour le faire aimer. Il me fut donc montré que ces deux saintetés seraient exercées continuellement à me faire souffrir: et voilà ce qui me comble d'une joie que je ne saurais exprimer¹.

Non, mon Père, il me semble que je ne saurais vivre un moment sans souffrir. Il est vrai que je succomberais souvent s'il ne me soutenait d'une grâce particulière, et c'est, ce me semble,

1. Le morceau qui précède n'a été reproduit ni par Gallifet, ni par A et B. Ce qui suit se trouve dans Gallifet (pp. 122-124) et dans A, lettre CXXVII, et B, lettre CXXIX.

imprime des désirs si ardents d'aimer Dieu et qu'il soit aimé, qu'il n'y a point de tourments à quoi l'on ne s'exposât pour cela. Il me fut donc montré que ces deux saintetés s'exerceraient continuellement à me faire souffrir. Aussi n'y a-t-il rien de meilleur pour moi que de vivre et mourir sur la Croix, accablée sous le poids de toute sorte de souffrances, et il me semble que je ne pourrais vivre sans souffrir. Mais, hélas ! j'y succomberais souvent, s'il ne me soutenait par une grâce puissante, et c'était un des sujets pour lequel il me commanda de communier tous les premiers vendredis de chaque mois, ou plutôt pour réparer les outrages qu'il a reçus, pendant le mois, au très saint Sacrement. Mais un de mes plus rudes supplices était lorsque ce divin Cœur m'était représenté, avec ces paroles :

« J'ai soif, mais d'une soif si ardente d'être aimé des hommes au saint Sacrement, que cette soif me consume ; et [je] ne trouve personne qui s'efforce, selon mon désir,

pour obtenir cette grâce que mon divin Sauveur me commanda de communier tous les premiers vendredis de chaque mois, ou plutôt afin de réparer, autant qu'il m'est possible, les outrages qu'il a reçus pendant le mois dans le très saint Sacrement. Voici cependant ce qui me causa une espèce de supplice qui me fut encore plus sensible que toutes les peines dont j'ai parlé, c'est lorsque cet aimable Cœur me fut représenté avec ces paroles : « J'ai
« une soif ardente d'être ho-
« noré et d'être aimé des
« hommes dans le très saint
« Sacrement, et je ne trouve
« presque personne qui s'ef-
« force selon mon désir de
« me désaltérer, en usant
« envers moi de quelque re-
« tour. »

Une autre fois, il m'a semblé de voir cet aimable Cœur comme un soleil qui jetait ses rayons de toute part, et sur chaque cœur, mais d'une manière bien différente selon les différentes dispositions de ceux sur lesquels ces rayons tombaient ; car les âmes des réprouvés s'endurcissaient encore davantage, comme la boue s'endurcit aux rayons du soleil, et, au

pour me désaltérer en rendant quelque retour à mon amour. »

Et quelquefois, cet aimable Cœur est comme un soleil qui darde ses rayons de toute part et sur chaque cœur; mais les influences qu'il y répand sont bien différentes : car les âmes des réprouvés sont comme la boue et s'endurcissent encore davantage, et les justes en sont purifiés, sanctifiés.

Mais toujours je me sentais pressée et persécutée pour faire connaître ce divin Cœur, sans en pouvoir trouver les moyens jusqu'à ce temps que le Père de La Colombière fut ici envoyé, et que, dans l'octave du Saint-Sacrement, il fallut enfin me rendre, ne pouvant plus résister. Il fallut lui découvrir, malgré moi, ce que j'avais toujours tenu caché avec tant de soin, parce qu'il avait été destiné pour l'exécution de ce grand dessein, dont je confesse ne savoir ni pouvoir m'exprimer selon qu'il m'est donné à connaître; car c'est un abîme. Mais je crois qu'il en sait assez, et qu'il sup-

contraire, le cœur des justes en devenait plus pur et se ramollissait comme la cire. Cependant je ne recevais aucune de ces grâces que je ne me sentisse pressée intérieurement de faire connaître ce divin Cœur, sans que je pusse en trouver les moyens, jusqu'à ce que le Père de La Colombière fût envoyé ici, et que dans l'octave du Saint-Sacrement, comblée des plus grandes faveurs, ne pouvant plus résister aux secrets reproches que me faisait mon divin Maître, qui se plaignait amoureusement de mon peu de fidélité à ses ordres, et de ma timidité, qui n'était proprement qu'un effet de mon amour-propre, il fallut enfin me rendre et découvrir malgré moi à ce Père ce que j'avais toujours tenu caché avec tant de soin, parce qu'il me fut dit pour lors distinctement que ce grand serviteur de Dieu avait été destiné en partie pour l'exécution de ce grand dessein.

Je suis obligée, mon Révérend Père, de vous avouer que je ne saurais vous en dire davantage; car, si vous saviez le rigoureux supplice que je souffre en vous écri-

pléera au reste. Car si vous connaissiez le rigoureux martyr que je souffre en écrivant ceci, parce que vous me faites connaître cela être nécessaire à la gloire du sacré Cœur de mon souverain Maître, auquel je suis toute dédiée et sacrifiée. Et encore, m'a-t-il fallu un commandement exprès de l'obéissance, tant je me fais de violence en vous disant tout ceci, comme il me semble s'être passé. Mais hélas ! je ne sais si je ne me trompe, et toute ma vie n'est, peut-être, qu'illusion. Dites-moi ce que vous en croyez ; car tout ce qui console en ceci, c'est que du moins j'aurai toujours le bonheur de souffrir, par conformité avec mon Époux crucifié.

vant ceci, quoique vous m'ayez fait connaître que cela est nécessaire à la gloire du sacré Cœur de mon adorable Maître, auquel je suis toute sacrifiée, et que l'obéissance m'en ait fait un commandement exprès ; si vous saviez, dis-je, ce que je souffre, peut-être eussiez-vous eu d'autres pensées. Je vous ai dit tout ceci tout simplement et comme il me semble s'être passé. Mais, hélas ! encore une fois, ne me suis-je point trompée jusqu'ici ? ne me trompé-je point encore ? Je sais que Dieu se plaît quelquefois à faire ses libéralités à ceux qui le méritent le moins ; mais enfin, mes imperfections me donnent grand sujet de craindre que tout ceci ne soit que vanité et qu'illusion. Et en tout ce qui se passe en moi, je ne trouve rien de si solide que les humiliations que cela peut me procurer, et le bonheur que j'ai de souffrir.

Et de plus, ce n'est que ses bienfaits que je vous raconte, lesquels il m'a toujours fait voir qu'il ne me les donnait pas seulement pour moi, mais pour les distribuer aux autres, et que pour cela, je devais recevoir tous ceux qu'il m'enverrait et lesquels il me ferait connaître s'être choisis et destinés pour faire connaître, aimer et honorer son sacré Cœur, dont il me semble que vous ne devez plus douter que vous ne soyez de ce nombre, mais d'une manière toute particulière.....

.....Et, si je ne me trompe, il ne vous réunit tous¹ que pour avancer cette œuvre, suivant les lumières qu'il vous donnera. Et je pense que vous ne lui devez pas refuser cela, puisque tous trois avez assez reçu de preuves de l'amour de ce divin Cœur pour lui rendre ce retour que je crois qu'il attend de vous, qui est de ne [rien] épargner, et de vous employer, de tout votre pouvoir, à l'accomplissement du dessein qu'il a de donner cette dévotion comme un moyen de sanctification et de salut aux hommes.

Mais comment osé-je dire cela, moi chétive et misérable pécheresse ? Quoi ! mes paroles font-elles des miracles, ou sont-ce des oracles à qui vous deviez donner créance ? Ah ! mon Père, que de confusion pour moi de vous parler ainsi ! Dans quel abîme de confusion et d'humiliation ne vais-je pas être abîmée ! Mais n'importe, quoi qu'il m'arrive ; pourvu que le Cœur de mon aimable Jésus soit connu et aimé, et qu'il règne, cela me suffit. Mais la grâce que je vous demande, pour l'amour de ce sacré Cœur, et dont je vous conjure par tout l'amour que vous lui portez, c'est que tout ceci soit sous un inviolable secret, brûlant ces deux dernières lettres, après les avoir lues, ne me faisant parler jamais, ni de parole ni dans vos écrits. Je vous prie, ne me refusez pas cette grâce ; autrement je ne vous répondrai plus, ni à personne, tant je me désire de vivre et mourir inconnue. J'attends cette assurance de votre bonté, à la première occasion ; et tout ainsi que je fais ce que vous me demandez, j'espère cela même de vous, à qui je fais mille remerciements du présent que vous m'avez fait, qui est un trésor pour moi, dont ce divin Cœur me dépouille lui-même quelquefois plus que je ne voudrais. Je vous avoue que tant les livres que les sujets de méditation me paraissent selon ce qu'il me semble m'en faire connaître, par l'agrément et le plaisir qu'il me semble y prendre, que

1. Les PP. Croiset, Gette et de Villette, comme on le verra dans une autre lettre.

je ne doute point que ce ne soit lui-même qui vous l'a ainsi inspiré. Mais il faut, si je ne me trompe, achever sans remise, si vous [ne] voulez qu'un autre prenne votre place en cet ouvrage, lequel me fait sentir par avance une consolation incomparable !

Je ne manquerai de faire la visite au saint Sacrement selon votre intention ; cela m'est un double plaisir. Je dirai le *Pater* et l'*Ave Maria* que vous me demandez, et ferai la communion que je vous ai dit : et avec tout cela je vous suis redevable ; mais j'espère que le sacré Cœur récompensera tout, puisqu'il m'a rendue entièrement pauvre. Je vous remercie encore de la dévote image que vous nous avez envoyée. Je voudrais bien vous pouvoir en témoigner ma reconnaissance, mais hélas ! je n'ai qu'une bonne volonté remplie d'impuissance.

Je m'oubliais encore de répondre à un point de votre lettre, auquel vous me dites de vous dire quels sont les obstacles qui se sont opposés à cette sainte dévotion. O mon Dieu, comment pourrais-je vous satisfaire sans blesser la charité de ce divin Cœur, dont la moindre injure ou froideur qu'on a pour lui m'est plus douloureuse et sensible que tous les tourments imaginables que l'on pourrait me faire souffrir !

Voilà une longue et ennuyeuse lettre, qui vous fera du moins pratiquer la patience en la lisant, vous ôtera le désir de vous en procurer jamais de semblables. Votre réponse me donnera, peut-être, quelque consolation et adoucira la peine que je souffre en la faisant. Enfin, je souhaite que ce soit à la gloire de notre divin Maître, dans l'amour duquel je vous désire tout consommé. [Qu']il soit béni, aimé et glorifié éternellement ! *Amen.*

Je m'oubliais de vous dire que je ne puis vous spécifier

1. L'ouvrage que le P. Croiset préparait : *La Dévotion au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

le temps auquel il me semble toutes ces choses s'être passées, ne pensant plus devoir être obligée d'en jamais parler, quoiqu'il me fût dit souvent le contraire, mais l'ardent désir que j'ai toujours eu de me tenir cachée me fait regarder comme un châtiment, dû à mes grands péchés, l'impuissance où la gloire et l'intérêt de mon Souverain me met de l'être et quoique je ne vous aie parlé que de quelques-unes des pures libéralités de sa miséricorde et non de moi, autant que je peux, ni des effets et impressions que ces grâces faisaient et font en moi, ne laissez pas de m'en dire votre pensée, et de quel esprit vous croyez venir tout cela. Nonobstant les effets qu'elles produisent, qui sont toujours d'amour, de paix et de confusion de la vue de mon néant, je ne laisserai pas d'en croire ce que vous m'en direz vous-même. Quand vous me feriez voir que tout cela n'est que tromperie et illusion, il me semble que je ne m'en troublerais point, ne m'y étant jamais attachée, mais seulement à Celui que j'ai pensé en être l'auteur, qui est mon Seigneur Jésus-Christ, lequel, il me semble, on ne me peut ôter ni séparer; cela me suffit.

De plus, je suis convaincue que rien ne se fera, en cette œuvre, qu'à mes dépens, c'est-à-dire que mes peines et souffrances, soit d'humiliation, anéantissement, mépris, douleur ou contradiction, s'augmenteront à mesure que le règne et l'empire de cet aimable Cœur s'étendra par cette dévotion, dans laquelle il suffit de faire ce qu'il nous inspire être à notre pouvoir. Et puis, après avoir jeté la semence, il faut laisser agir la grâce de ce divin Cœur, lequel prendra soin de la cultiver et faire fructifier, par l'onction amoureuse de son ardente charité, qui veut faire connaître par ce moyen ceux qu'il a prédestinés à être ses vrais amis, pour l'aimer et glorifier éternellement dans le ciel, comme ils s'y seront occupés sur la terre, espérant qu'il ne laissera rien périr de tout ce qui lui sera consacré, comme nous l'avons dit.

Et il faut vous avouer, avant que finir, ce que je me sens pressée de vous dire, qui est que ce divin Cœur prendrait, si me semble, un grand plaisir, qu'il y eût une sainte et étroite union entre vous trois, c'est-à-dire ces deux autres saints religieux qui lui sont aussi fort agréables ¹, afin que, d'un commun accord, vous le glorifiiez, chacun en la manière qu'il lui fera connaître le désirer. Si cela ne se peut faire, ne vous en faites nulle peine; car vous voyez que je vous expose simplement mes pensées, selon votre désir. Il me semble que le sacré Cœur leur départira abondamment des grâces et ses secrets.

Mais, au reste, je ne me saurais lasser de vous témoigner les sentiments de reconnaissance qu'il me donne de toutes les charités que vous exercez à mon égard; en soit-il votre éternelle récompense! Et pour toutes les raisons que vous dites, je ne crois pas en savoir de suffisantes pour retarder le dessein de vos méditations ², qu'il me semble ne pouvoir être mieux. J'en ai vu le sujet avec bien de [la] consolation; je supplie le divin Cœur de vous rendre de plus en plus ardent en son pur et saint amour.

Mais il faut vous dire encore, ou plutôt vous demander, si vous agréeriez la connaissance d'une sainte religieuse ³, laquelle est celle qui a fait imprimer ces petits livres de Dijon, non pas qu'elle m'en ait donné aucune charge, mais c'est parce qu'elle est tellement zélée pour la gloire du sacré Cœur qu'elle n'épargne rien pour cela, et je vous le propose de moi-même, tant que cela ne devra vous faire de la peine.

Maria concepta est sine peccato.

1. Le P. Gette, qui avait composé le petit office du sacré Cœur, et le P. de Villette, dont il est parlé dans d'autres lettres de la Bienheureuse.

2. Le P. Croiset a mis, dans son livre de *La Dévotion au sacré Cœur*, des méditations pour tous les Vendredis de l'année.

3. La sœur Joly.

LETTRE CXXXIV

AU R. P. CROISSET

5^e DU MS. D'AVIGNON

MANUSCRIT D'AVIGNON

VIVE JÉSUS !¹

Il est vrai que l'ardent et juste désir qui m'a toujours pressée, dès ma tendre jeunesse, de vivre pauvre, inconnue, oubliée et méprisée, m'empêcherait de jamais écrire ni paraître au parloir, si l'obéissance, qui m'est une loi inviolable, n'en ordonnait autrement, ne me permettant pas de contenter cette inclination. Mais j'aurai le bonheur d'obéir en vous répondant simplement et sans façon ; car le pur amour n'en veut point.

TEXTE DE CROISSET (p. 62)
reproduit par Galliffet (p. 120)

A. Lettre CXXV.

B. Lettre CXXXVII.

L'ardent et le juste désir, mon Révérend Père, qui m'a toujours pressée dès ma tendre jeunesse de vivre pauvre, inconnue, oubliée, méprisée, m'empêcherait de jamais écrire ni de paraître au parloir, si l'obéissance, qui m'est une loi inviolable, n'en ordonnait autrement, ne me permettant pas de contenter mon inclination. Mais du moins ce qui me console, c'est que j'aurai le bonheur d'obéir en vous écrivant.

Et je ne sais pourquoi vous tombez, [quant] à moi, dans la défiance que je vous oublie, et que je me veuille dédire d'une convention et union de biens spirituels, qui m'est si avantageuse en toutes manières que je la tiens à grand

1. Sans date.

bonheur. D'autant plus, qu'il me semble avoir lieu de croire qu'elle vient de l'ardente charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, comme je l'espère de sa bonté, la fera subsister éternellement dans son sacré Cœur, où tout est permanent. C'est là que son pur amour veut que nous vivions désormais comme frère et sœur pour l'aimer, l'honorer, le glorifier de toutes nos forces, nous immolant, sacrifiant sans réserve pour le faire connaître, aimer et glorifier. Mais que je lui suis redevable de vous inspirer tant de charité à mon égard ! J'y fais un grand fond pour m'aider à opérer mon salut éternel, vous avouant de bonne foi que, si vous connaissiez cette chétive pécheresse qui vous parle, votre cœur, tout brûlant de charité, serait porté de compassion à demander fortement sa parfaite conversion à celui de notre bon Maître, lequel j'ai béni mille fois, en lisant votre chère lettre, de voir qu'il vous a mis au nombre de ses fidèles serviteurs et plus chers amis pour vous combler, avec profusion, de l'abondante suavité de son pur amour, duquel je vous souhaite tout consommé.

MANUSCRIT D'AVIGNON

Votre partage, mon cher Frère, sera donc le Thabor tout éclatant de gloire, et le mien sera le Calvaire jusqu'à mon dernier soupir, parmi les fouets, les épines, les clous et la Croix, sans consolation ni plaisir que celui de n'en point avoir. O quel bonheur de pouvoir toujours souffrir en silence et mourir enfin sur la Croix, accablée sous le poids de

TEXTE DE CROISSET (p. 29-38)

Il fait précéder cette lettre de ces lignes : « On ne saurait mieux concevoir quel a été son désir en ce point (La souffrance) qu'en rapportant ce qu'elle en a écrit à un Père de la Compagnie de Jésus, en qui elle avait quelque confiance et à qui elle découvrait ses plus secrets sentiments, se défiant continuellement de ses pensées, et craignant sans cesse d'être dans l'illusion. Voici comme elle s'explique dans une de ses lettres.

Reproduite par Galliffet (p. 116)

A. Lettre CXXIX.

B. Lettre CXXXI.

Non, mon Père, rien n'est capable de me plaire dans ce

toute sorte de misères du corps et de l'esprit, parmi l'oubli et le mépris ! Bénissez donc, à votre tour, notre souverain Maître de quoi il me gratifie si amoureusement et libéralement de sa précieuse Croix, ne me laissant pas un moment sans souffrir. Ah ! que ferais-je, sans cela, dans cette vallée de corruption, où je mène une vie si criminelle, que je ne me regarde que comme un égout de misères, ce qui me rend indigne de bien porter la Croix pour me rendre conforme à mon Jésus souffrant.

Mais, par la sainte charité qui nous unit dans son aimable Cœur, priez-le qu'il ne me rebute pas, du mauvais usage que j'ai fait, jusqu'à présent, de ce précieux trésor de la Croix ; ne me privant pas du bonheur de souffrir, car c'est là tout l'adoucissement que je trouve à la longueur de mon exil.

Ne nous lassons donc jamais de souffrir en silence au corps et en l'esprit ; la Croix est bonne en tout temps, en tout lieu, pour nous unir à

monde que la Croix de mon divin Maître, mais une croix toute semblable à la sienne, c'est-à-dire, pesante, ignominieuse, sans douceur, sans consolation, sans soulagement. Que les autres soient assez heureux pour monter avec mon divin Sauveur sur le Thabor, pour moi je me contenterai de ne savoir point d'autre chemin que celui du Calvaire. Aussi ne trouvé-je d'attrait que dans la Croix. Mon partage sera donc d'être sur le Calvaire jusqu'au dernier soupir, parmi les fouets, les clous, les épines et la Croix, sans consolation ni plaisir que celui de n'en point avoir. Et quel bonheur de pouvoir toujours souffrir en silence, et mourir enfin sur la Croix, accablée sous le poids de toutes sortes de misères au corps, en l'esprit, parmi l'oubli et le mépris ! car l'un ne me saurait plaire sans l'autre. Bénissez donc, mon Révérend Père, et remerciez pour moi notre souverain Maître de ce qu'il m'honore si amoureusement et si libéralement de sa précieuse Croix, ne me laissant pas un moment sans souffrir. Ah ! que ferais-je sans cela dans cette vallée de larmes, où je mène une vie si criminelle, que je ne me regarde que comme un égout de misères ?

Jésus-Christ souffrant et mourant de la mort de notre amour. Il faut donc tâcher de nous rendre ses véritables copies, souffrant et mourant de la mort de son pur amour crucifié ; car on ne peut aimer sans souffrir. Je me fais un contentement de voir les autres tout abîmés dans les plaisirs de l'amour jouissant ; pour moi, je n'en veux point ici d'autres que de me voir abîmée dans les douleurs d'un pur amour souffrant.

Jouissez donc, à la bonne heure ; et moi, je souffrirai sans choix ni désir, de notre part, que l'accomplissement du bon plaisir divin, auquel il nous faut vivre tout abandonnés dans le parfait oubli de nous-mêmes. Laissons-lui faire en nous et de nous selon son désir, sans nous réserver autre soin que de l'aimer en souffrant ou agissant ; cela suffit. Pourvu qu'il se contente, c'est assez. Mais je sens bien que je me satisfais trop en vous parlant des souffrances. Je ne peux faire autrement car l'ardente soif que j'en sens

Et c'est ce qui me fait craindre que je ne me rende indigne du bonheur infini de porter la Croix, pour me rendre semblable à mon Jésus souffrant. Je vous conjure, si vous avez quelque charité pour moi, priez cet aimable Sauveur de ne se point rebuter du mauvais usage que j'ai fait jusqu'à présent de ce précieux trésor de la Croix, ne me privant pas du bonheur de souffrir ; car c'est là tout l'adoucissement que je trouve à la longueur de mon exil. Ne nous laissons donc jamais de souffrir en silence. La Croix est bonne en tout temps et en tout lieu, pour nous unir à Jésus-Christ souffrant et mourant. On ne peut l'aimer véritablement sans souffrir ; et je puis dire que je ne l'aime point du tout, puisqu'il me semble que je souffre si peu, que ma plus grande souffrance c'est de ne pas assez souffrir. Je me fais un plaisir de savoir que les autres sont comblés des douceurs de l'amour jouissant ; pour moi je n'en veux point ici d'autre que de me voir abîmée dans les douleurs du pur amour souffrant. Mais je sens bien que je me satisfais trop en vous parlant des souffrances, et je ne saurais faire autrement, car l'ardente soif que j'en ai m'est un

me tourmente [plus] que je ne puis vous exprimer.

Et je ne sais ni aimer ni souffrir, ce qui me fait voir que tout ce que j'en dis n'est que des productions de mon orgueilleux amour-propre. Vous me consolez pourtant beaucoup, en me parlant du pur amour. Lui tout seul suffit; mais il me semble que nous n'aurons jamais assez de temps pour l'aimer. C'est uniquement l'objet de votre amour.

tourment que je ne puis vous exprimer, et cependant je connais bien que je ne sais ni aimer, ni souffrir; ce qui me fait voir que tout ce que j'en dis, ce n'est qu'un pur effet de mon amour-propre et d'un orgueil secret qui vit en moi. Ah! que je crains que tous ces désirs de souffrir ne soient que des artifices du démon pour m'amuser par des sentiments vains et stériles! Mandez-moi sincèrement ce qu'il vous en semble.

Ah! que vous serez heureux de le pouvoir recevoir tous ces jours, lorsque vous célébrerez ce divin sacrifice d'amour¹! Je m'en réjouis bien fort, non seulement parce que j'y participerai et m'y unirai, mais aussi pour le plaisir qu'il rendra d'entrer dans un cœur qui l'aime, et qui est tout Lui et qui ne veut que Lui. Demandez pour moi la même grâce, afin qu'en nous rendant de véritables copies de notre amour crucifié, nous correspondions fidèlement aux desseins qu'il a de nous sanctifier; et puisque vous voulez que nous nous écrivions quelquefois, que ce ne soit donc que [de] l'amour divin et de la Croix.

Mais, encore une fois, je ne vous peux assez remercier de tout ce que vous me donnez à vos prières. Je vous donne tout ce que je puis, comme nous l'avons promis, à tout ce que je puis souffrir ou souffrir, mais encore aux prières que l'on fait pour

1. Le P. Croiset a célébré sa première messe le jeudi saint, 17 mars 1690. La lettre est donc antérieure à cette date. Elle a été vraisemblablement écrite à la fin de 1689 ou au commencement de 1690.

moi, car je vous dirai confidemment que deux grands serviteurs de Dieu se sont sentis pressés, par son ardente charité, de me faire le plus précieux de tous les présents, qui est chacun une messe pour moi. Si vous saviez combien mon cœur est sensible à cette charité, vous m'aideriez à les recommander devant le Seigneur. Mais j'espère que son sacré Cœur suppléera à toutes mes impuissances, puisqu'il est tout mon trésor, tout mon pouvoir et toute mon espérance. Et lorsque j'y vais, il me semble vous y trouver toujours bien avant.

Soyez donc, à jamais, tout à lui, et vous laissez brûler et consommer de ses plus pures flammes, par lesquelles je le supplie nous transformer tout en lui.

S. M.-M. D. V. S. M. — D. S. B.

LETTRE CXXXV

AU R. P. CROISSET

6^e DU MS. D'AVIGNON

MANUSCRIT D'AVIGNON

VIVE † JÉSUS !

Du 17^{me} janvier 1690 ¹.

Mon Révérend Père,

Notre divin Maître ayant bien voulu me faire trouver

TEXTE DE CROISSET (p. 39-42

reproduit par Galliffet (p. 119)

A. Lettre CXXX.

B. Lettre CXXXII.

Notre souverain Maître dit-elle dans une lettre qu'elle écrivait à ce Père d

1. Cette lettre porte dans le Ms. d'Avignon la date du 17 juillet. Il y a évidemment une erreur, car il y est question, comme d'une chose future, de la première messe du P. Croiset qui fut dite le 23 mars 1690. Le P. de Galliffet, dans l'édition latine de son livre publié à Rome en 1726, donne quelques dates des lettres qu'il reproduit, et parmi ces dates se trouve celle du 17 janvier qui est vraisemblablement la vraie date de la présente lettre.

beaucoup de consolation en lisant votre lettre, après m'en avoir interdit la lecture assez longtemps, à cause de certain mouvement trop empressé, qui m'était venu, d'y chercher cette consolation dans l'état sensible et souffrant où il m'a mise dans ce temps de carnaval, où tant de pécheurs l'offensent et l'abandonnent. Et il me semble que c'est tellement un temps de douleur et d'amertume, que je ne peux voir ni goûter que mon Jésus souffrant et délaissé, en compatissant à ses douleurs, desquelles son Cœur adorable ne pénètre si vivement, que je ne me connais pas moi-même.

Tout sert à sa divine justice d'instrument propre à tourmenter cette victime criminelle, en telle sorte que je ne puis faire que me sacrifier comme une hostie d'immolation à sa sainteté de justice si terrible au pécheur, que je vous confesse que si

la Compagnie de Jésus (dont on a déjà parlé), notre souverain Maître a bien voulu me faire trouver beaucoup de consolation en lisant la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, mais ce n'a été qu'après m'en avoir interdit la lecture assez longtemps, à cause de certains mouvements trop empressés qui m'étaient venus d'y chercher cette consolation, dans l'état pénible et souffrant où il m'a mise ^a, dans ce temps de carnaval, où tant de pécheurs l'offensent et l'abandonnent. Car il me semble que c'est tellement un temps de douleur et d'amertume pour moi, que je ne puis voir ni goûter que mon Jésus souffrant, en compatissant à ses douleurs, desquelles ce divin Sauveur me pénètre si vivement, que je ne me reconnais pas moi-même. Tout sert à sa divine justice d'instrument propre à tourmenter cette victime criminelle, en telle sorte que je

^a) Galliffet et A. et B. commencent ici leur extrait de la façon suivante : « Notre souverain Maître m'a mis (*sic* dans un état souffrant en ce temps de carnaval. »

sa sainteté d'amour et de miséricorde ne me soutenait, à mesure que l'autre me [fait] sentir le poids de sa rigueur, il me serait impossible de la soutenir un moment. Mais tout cela dans une paix inaltérable, me contentant d'adhérer au bon plaisir divin, et, pourvu qu'il se contente, cela seul me suffit.

Je ne croyais pas vous pouvoir répondre; mais je pense qu'il veut cela de moi. Il me donnera les moyens de le faire en la manière qu'il lui plaira; car pour moi je ne voudrais dire autre chose, à présent, sinon : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Ou bien les paroles de mon Sauveur en Croix :

« Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée ! » Et celle-ci : « Père, pardonnez-leur. »

Plus je souffre, plus je me sens altérée de souffrir. Il me semble que toutes les créatures devraient servir d'instrument à la divine justice pour me tourmenter, quoique je ne souhaite rien, ni ne demande rien, et me contentant de m'abandonner

ne puis faire autre chose que de me sacrifier comme une victime d'immolation à sa justice. Et il me semble que je souffre d'une manière si étrange, que je vous avoue, que si sa miséricorde infinie ne me soutenait à mesure que sa justice me fait sentir le poids de sa rigueur, il me serait impossible de le soutenir un moment. Cependant tout cela se passe dans une paix inaltérable, me contentant d'acquiescer à son bon plaisir; et pourvu que mon divin Sauveur se contente, cela seul me suffit. Je ne croyais pas vous pouvoir écrire, car je ne voudrais dire autre chose, dans l'état où je suis, que ces paroles de mon aimable Sauveur : « Mon âme est triste jusqu'à la mort; » ou ces autres : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Cependant je puis vous assurer que plus je souffre, plus je sens augmenter la soif ardente que j'ai de souffrir. Je crains même que je ne prenne trop de satisfaction à souffrir. Enfin le parti que je suis résolue de

et me soumettre, en lui laissant le soin de tout faire en moi. Puisque ce n'est que lui seul que je veux, que m'importe que ce soit dans la consolation ou l'affliction ?

Et quoique je croie n'avoir de part en ce que je vous dis des grâces de mon souverain Maître, et qui, par mon peu de correspondance, me seraient peut-être le sujet d'une plus grande condamnation, je ne laisse pas de souffrir une espèce de martyre, lorsqu'il m'oblige d'en parler, ce que je fais souvent sans m'apercevoir de ce que je dis, et sans m'en pouvoir souvenir après qu'il est dit. C'est pourquoi ne vous étonnez pas, lorsque je vous redis peut-être la même chose.

prendre en tout ceci, c'est de m'abandonner et de me soumettre parfaitement à la bonté infinie de mon souverain Maître, modérant même cet ardent désir que j'ai des souffrances, en lui laissant le soin de tout faire ^a. Et puisque je ne souhaite au monde que de faire parfaitement sa sainte volonté, peu m'importe que ce soit dans la consolation ou dans l'affliction. Vous ne sauriez croire combien je souffre en vous écrivant tout ceci, car quoique je sois bien persuadée que je n'ai nulle part en tout ce que je vous dis des grâces de mon souverain Maître, lesquelles par mon peu de correspondance, seront peut-être le sujet de ma plus grande condamnation : je ne laisse pas de souffrir une espèce de martyre, lorsqu'il m'oblige de vous en parler.

Et pour la proposition que vous me faites de mettre dans votre livre, ô mon Dieu ! que me dites-vous là ? ce n'en est pas le temps, quelque raison que vous me puissiez alléguer, au moins que mon Seigneur Jésus-Christ ne vous eût fait connaître cela être sa volonté, ce que j'ai peine à croire qu'il veuille le faire, après m'avoir, si je ne me trompe, consolée sur ce point, en me faisant entendre qu'encore que ces choses ne soient pas mises au long, comme vous le souhaiteriez pour sa gloire, il est assez puissant pour suppléer

a) Galliffet et A et B terminent ici leur extrait.

et par sa grâce faire produire à votre livre les mêmes effets. Oui, j'ai cette confiance en mon Dieu, qui ne manque jamais de faire ce qu'il veut. Et ne pensez pas qu'en cela je me regarde moi-même ; car il n'y a rien que je ne sacrifie pour la gloire de mon Souverain. Mais c'est que je crois qu'il ne le veut pas, par la raison que s'il le voulait, il m'ôterait cette étrange peine que j'ai d'être connue. Hélas ! si vous la connaissiez, vous diriez que c'est une espèce de cruauté de me retirer de cette vie inconnue et cachée.

Et je vous avouerai confidemment que toutes les fois que l'on lit ce qui a été tiré de la Retraite du R. P. de La Colombière, que je sens s'imprimer en moi des peines si grandes et me sens jetée dans des abîmes de confusion et d'humiliation si étranges, que je ne sais plus où j'en suis ; et de plus que chacun me regarde pour y avoir quelque part. De grâce, ne pensez donc plus à cette proposition.

Et pour ce qui est que vous demandez ; pour moi, je crois que Dieu veut se servir de vous en cette œuvre : il me semble vous en avoir déjà dit ma pensée.

C'est comme dès le commencement, que mon divin Maître fit connaître à son indigne esclave qu'il avait choisi un vil instrument pour établir [cette dévotion] et attirer les cœurs à aimer le sien adorable, lequel avait une si ardente soif d'être connu, aimé et honoré des hommes par des hommages et honneurs particuliers, afin d'avoir moyen, en contentant son désir, de leur départir abondamment ses miséricordes et ses grâces sanctifiantes et salutaires.

Et comme je lui représentais la chose si impossible de ma part, que j'étais plus propre à lui faire obstacle qu'à lui être utile en ce dessein, il me dit que je ne savais pas qu'étant tout-puissant, il pouvait faire tout ce qu'il voulait, et qu'il ne voulait point se servir en cela de puissance humaine, mais de la douce suavité de son amour, et que je ne devais rien craindre, puisqu'il suppléerait à tout ce qui manquait de ma part, et que pour cela il s'était choisi un certain

nombre de véritables amis, dont il me donnerait connaissance.

Le Rév. P. de La Colombière fut le premier ; et, la première fois que j'eus l'honneur de vous voir, il me donna d'abord une si grande certitude qu'il vous avait choisi pour ce dessein, et que c'était pour cela qu'il vous faisait participer aux ardeurs de son divin Cœur ; et que, dans la suite, vous auriez aussi quelque part à ses humiliations, sans m'en découvrir la manière ni le temps.

Et lorsque vous vîntes pour la seconde fois, il me pressa fortement de vous demander ces méditations dont, peut-être, ne sus-je pas bien m'expliquer, par la grande crainte que j'ai de me tromper, dont je fus ensuite rassurée par ces paroles qu'il ne vous donnerait jamais aucun goût à cette dévotion, ni facilité à y travailler, s'il ne vous avait choisi pour cela ; et, de plus, qu'il ne m'aurait jamais donné cette ouverture de cœur sur ce sujet à votre égard. Et il me semble, si je ne me trompe, me promettre qu'il vous fournira toutes les grâces et secours nécessaires, et même qu'il suppléera de sa part à tout ce qui pourra manquer de la nôtre. Mais que tout cela ne se fera pas sans beaucoup de peines et de souffrances, lesquelles vous devez recevoir comme de plus fortes preuves de sa volonté. Car c'est là les moyens de sanctification dont je pense qu'il veut se servir, pour nous faire atteindre à cette grande sainteté ; dont il nous donne le désir. Et pour cela, il me semble vouloir de nous une grande confiance en lui et appui en son amour, un entier oubli et défiance de nous-même. C'est ce que je remarque particulièrement dans vos dispositions, étant fidèle à lui donner la gloire de tout et à tout prendre et attendre du Cœur adorable.

Je ne sais si, en ce que je vous ai dit, vous trouverez ces marques de la volonté de mon divin Maître que vous me demandez ; mais voilà ce que je vous en puis dire pour le présent. J'abandonne le reste à ce qu'il vous inspirera d'en

croire, demeurant contente de tout ce qu'il fera et permettra à mon égard.

Et pour le trouble que vous sentez s'exciter en vous, il est vrai que je pense que le démon y a beaucoup de part ; mais j'espère qu'il ne viendra pas à bout de ce qu'il prétend par là, qui est qu'en jetant votre âme dans le trouble, il empêche notre divin Maître de s'en faire un trône de paix et d'établir dans votre cœur le règne de son pur amour, qu'il ira toujours augmentant et perfectionnant jusqu'à consommation, pourvu que vous vous abandonniez et le laissiez agir.

Ces craintes que vous avez sur ce qui vous peut arriver pour l'avenir ne lui plaisent pas, si je ne me trompe, et font obstacle à ses desseins et à votre perfection. Et de quelque part qu'elles viennent, voici le fruit qu'il veut que vous tiriez : celui d'un parfait et entier sacrifice d'esprit, qui vous fasse embrasser amoureusement ce qui lui sera représenté de plus fâcheux et humiliant, sans réserve, et cela autant de fois que vous sentirez exciter ces troubles en vous, qui par ces moyens, confondrez votre ennemi, et recevrez la même récompense que si vous aviez souffert toutes ces choses. Dès que vous aurez fait ces actes de sacrifice, il vous en faut promptement détourner, vous retirant dans le sacré Cœur de Jésus, jusqu'à ce que ces tempêtes et ces nuages ténébreux soient dissipés.

Car hélas ! mon cher frère, puisqu'il n'y va que de notre intérêt dans tous ces sacrifices, que Dieu demande de nous, voudrions-nous bien y avoir encore quelque égard, puisqu'il importe peu à un cœur qui ne veut que Dieu et son bon plaisir, de quelle manière le pur amour le sacrifie, soit dans l'élévation, ou l'humiliation ! Agir ou pâtir, c'est tout un à un cœur qui aime ; laissons donc l'avenir à la Providence du pur amour de ce divin Cœur, qui demande de nôtre la fidélité dans les moments présents.

De plus, ces troubles sont encore excités en vous pour

vous apprendre à mourir continuellement à vous-même, vous détacher de tous vos intérêts propres, afin qu'avec une entière défiance de vous-même, vous demeuriez toujours abîmé et comme tout perdu dans les abîmes du pur amour. Je ne sais si vous pourrez comprendre ce que je veux vous dire.

Vous me réjouissez beaucoup de me dire la sainte messe au mois de mars, qui se peut appeler le mois de mon Seigneur Jésus-Christ, à cause des grands mystères qui s'y sont opérés.

Ah ! que de bonheur pour vous, lorsque vous offrirez ce grand sacrifice d'amour ! Je vous y accompagnerai en esprit autant que je le pourrai, et c'est bien de bon cœur que je vous donne, autant que je le peux, tout ce que je ferai d'ici là, ou plutôt je prie le sacré Cœur de vous appliquer et vous revêtir de ses mérites et de ses dispositions.

Je communie et j'entends la messe à votre intention. Pour d'autres prières, je n'en fais guère, outre celle d'obligation, que le chapelet, que je dis fort indévotement, et avec tant de peine que quelquefois j'en demeure toute interdite, et la parole me manque pour poursuivre, mon divin Maître me rendant impuissante à le prier vocalement. Et si vous saviez les résistances que je lui ai faites pour cela ! quoique souvent on me les ait défendues ; je les quittais pour un peu, et puis je les reprenais. Et puis mon Souverain m'en faisait de sévères réprimandes, de même qu'au sujet de la lecture spirituelle, où je me trouve souvent, quelque effort que je me fasse, impuissante à lire dans le livre que je tiens. Mais au lieu de celui-là, l'aimable Cœur de mon Jésus m'est ouvert comme un grand livre, où il me fait lire des leçons admirables de son pur amour, lequel ne me rebute point pour toutes mes résistances, car souvent je combats avec lui, mais il reste toujours victorieux et moi confuse, et jamais n'a été un si bon Directeur, car en enseignant il donne le moyen de le faire, ou bien il le fait lui-même.

MANUSCRIT D'AVIGNON

Vous avouant de bonne foi qu'il me conduit par un chemin tout opposé à mes inclinations. J'ai une aversion étrange pour tous les emplois de la religion, et d'aller au parloir, et d'écrire des lettres. Et cependant, il faut que je me sacrifie à tout cela, ne m'ayant point donné de repos que je ne m'y fusse engagée par vœu. Je ne laisse pas pour cela d'y sentir plus de peine qu'auparavant ; mais j'embrasse cette croix avec les autres, dont il plaît à mon divin Maître me gratifier, vous avouant que si j'étais un moment sans souffrir, je croirais qu'il m'aurait oubliée et abandonnée.

TEXTE DE CROISSET (p. 62).

Galliffet (p. 120).

A. Lettre CXXV, 2^e alinéa.

B. Lettre CXXVII —

Je vous avoue que mon divin Maître me conduit par un chemin tout opposé à mes inclinations. J'ai une aversion étrange pour tous les emplois de la religion, j'en ai une aussi grande pour le parloir et pour écrire des lettres ; et cependant il faut que je me sacrifie sans cesse à tout cela, ne m'ayant point laissé de repos jusqu'à ce que je me fusse engagée par un vœu exprès d'obéir aveuglément en toute chose, sans faire paraître mon extrême répugnance, autant qu'il me serait possible. Je ne laisse pas pour cela de ressentir encore plus de peine qu'auparavant ; mais j'embrasse cette croix avec les autres dont il plaît à mon divin Sauveur de m'honorer, vous avouant que si j'étais un seul moment sans souffrir, je croirais qu'il m'a oubliée et abandonnée.

Il me semble que votre vœu, si je ne me trompe, agréé beaucoup à ce divin Cœur, lequel en fera le lien d'une union indissoluble avec lui. Et c'est une puissante arme pour se défendre contre l'ennemi de notre salut, qu'un vœu bien pratiqué.

Et pour ce qui me regarde, je vous suis obligée de ce

que vous me dites touchant les grâces continuelles que je reçois de ce Souverain de mon âme, lequel m'y a fait trouver beaucoup de consolation et d'assurance dans mes craintes de me tromper, quoique je vous puisse assurer que quand vous m'auriez fait connaître que tout ce que je vous ai dit n'est qu'illusion et tromperie, j'en serais demeurée en paix, n'étant pas à mon pouvoir, si me semble, depuis que ce Souverain s'est rendu le Maître absolu de mon esprit et de mon cœur, d'en faire autre usage, ni y exciter aucun mouvement que comme il lui plaît, s'étant tellement emparé de toutes les puissances de mon âme que je le sens agir en moi si indépendamment de moi-même, que je ne peux faire autre chose que d'adhérer et me soumettre à ce [qu'il] fait, si bien que si je suis trompée, je vous puis dire que je la suis bien puisque je ne m'en suis pas retirée. Quelque effort et résistance que j'aie faits à cet esprit, il a toujours été victorieux du mien.

Mais je vous conjure, par tout l'amour que vous portez à mon Seigneur Jésus-Christ, de ne pas craindre de me dire tout ce qu'il vous fera connaître de mauvais en ma conduite, puisque je ne prétends que de l'aimer en souffrant. Qu'il fasse au reste de moi tout ce qu'il lui plaira, car la vie m'est un continuel martyre ; et le plus grand sacrifice qu'il me faut faire continuellement, c'est d'en accepter la longueur : je n'y goûte aucun plaisir que celui de n'en point avoir.

Et pour ce que vous désirez que je continue à vous parler des grâces du sacré Cœur, votre dessein de les mettre dans votre livre me fera désormais demeurer en silence sur ce sujet. Je vous l'ai déjà dit que je ne voulais être connue en aucune manière, et je vous avoue que je me livrerais plutôt à tous les tourments imaginables, et vous n'ignorez pas que tout est à craindre tandis que nous sommes en cette vie de corruption.

Ainsi n'attendez pas plus à faire votre ouvrage, selon

que je crois fermement que le Seigneur le veut de vous et selon les marques que je vous ai dites. Et, de plus, je ne peux m'empêcher de vous dire que comme le Saint-Esprit est ennemi des remises, si vous retardez davantage, je crains qu'il ne retire les grâces qu'il vous avait destinées et qu'il ne les transporte encore à un autre. Voilà ma pensée, mais je m'en soumetts à tout ce que vous en jugerez.

Et pour l'ardent désir qui vous presse de vous faire un saint, oui, je l'espère de la grâce du sacré Cœur, lequel vous rendra un grand saint ; mais je pense qu'il vous sanctifiera à sa mode et non à la vôtre. C'est pourquoi laissez-le faire, le regardant toujours pour le glorifier en vous anéantissant, et il vous regardera pour vous purifier en vous sanctifiant.

Et pour ce que vous me recommandez de prier pour ceux que le Seigneur vous a donnés, je n'y manquerai pas. Et pour suppléer à tout ce qui manque de ma part, j'entends, autant que je le peux, une messe extraordinaire tous les jours, selon vos intentions. Mais je vous confesse que je crains beaucoup d'arrêter le cours des miséricordes de mon Dieu sur votre âme, à cause de mes infidélités et de la vie tiède et languissante que je mène, dont j'ai tant d'horreur que je n'ose plus me regarder, mais seulement l'aimable Cœur, dans la miséricorde duquel je demeure et toute anéantie, non pour jouir toujours, mais pour souffrir. Car si vous saviez la douleur que je souffre, dans la pensée que je suis un obstacle au dessein qu'il a de se [faire] connaître et aimer ! Priez qu'il m'ôte plutôt de la vie, sans avoir nul égard à mes intérêts.

Et pour ce jeune écolier, dont vous me parlez, je ne manquerai de prier Notre-Seigneur de lui faire connaître sa sainte volonté sur le choix de sa vocation. Et si vous jugez à propos de le faire communier pendant cinq vendredis, pour cela, à l'honneur du sacré Cœur de Jésus-Christ, et s'il se sent, après cela, porté à votre manière de vie,

qu'il l'embrasse sans crainte ; car j'espère, en la grâce de mon Dieu, qu'il y fera de bons fruits après plusieurs combats.

J'ai reçu la lettre du Révérend Père Gette, et assurez-le que je lui fis réponse. Presque en même temps je la donnai au Révérend Père Froment ; cela m'affligerait fort si elle est perdue. Cependant je ne l'oublie pas, non plus que le Révérend Père de Villette, par devant le divin Cœur de notre adorable Maître, suivant l'assurance que je leur en ai donnée plusieurs fois. Souvenez-les aussi de ne pas s'oublier de leurs promesses sur ce sujet.

Enfin, après plusieurs reprises, je crois avoir répondu à tous les points de votre lettre ; faites-en le même sur celle-ci. Et surtout ne manquez de le faire sur ce que je vous vais dire, qui est si je dois succomber à l'étrange peine que je sens, malgré mon vœu, d'accepter les emplois de la religion, en les refusant autant que je le pourrai, et de même aller au parloir et d'écrire des lettres, à quoi j'ai tant de peine, que, si l'obéissance ne m'y obligeait, je ne ferais point de réponse à personne, lorsqu'on m'écrit, afin de m'anéantir et m'ensevelir dans un parfait oubli, ne sentant de plus grande consolation que de me voir dans l'oubli et le mépris des créatures, afin d'avoir plus de temps pour consommer en la présence du très saint Sacrement, qui est tellement le centre de mon cœur, qu'il ne trouve de repos que là où il le sentira continuellement. Je ne suis faite que pour cela ; et à quoi peut être utile une pauvre chétive religieuse comme moi ? et je crains fort que le démon, sous prétexte de vouloir profiter aux autres, soit dans le parloir ou [avec] les créatures, ne me perde moi-même. Qu'en pensez-vous ?

Au reste, ne me consultez jamais en tout ce qui me concerne ; car je n'ai ni jugement ni discernement pour moi-même, qui le moment que je vous parle, suis réduite dans un état si souffrant que je ne me connais pas moi-même ;

car tout l'être spirituel et corporel sont plongés dans la souffrance, en telle sorte qu'il ne vous faut pas tromper en vous faisant croire que je prie pour vous, car je ne me sens de puissance que pour souffrir sans appui et sans compassion ni consolation du ciel ni de la terre, et sans désirer d'en recevoir que ce qui plaira à mon souverain sacrificeur, devant lequel je suis une victime gémissante et immolée à la divine justice. Je ne peux donc rien à présent que souffrir en silence : voilà toutes mes prières.

Mais, mon Dieu, faut-il que malgré moi je ne puisse fermer cette lettre sans vous dire que, nonobstant toutes mes résistances, le divin Cœur de mon adorable Maître vous laisse libre sur tout ce que je vous ai dit de sa part, comme étant chose qui ne m'appartient pas, mais son bien propre. Mais suppliez-le, je vous conjure, qu'il lui plaise me retirer la vie, où je ne peux plus soutenir les reproches qu'il me fait de mes résistances, car pour me faire soumettre à vous dire ce que dessus, il a fallu qu'il ait renouvelé en moi cette première grâce où il m'était montré un Cœur toujours présent, jetant des flammes de toute part, avec ces paroles : « Si tu savais combien je suis altéré de me faire aimer des hommes, tu n'épargnerais rien pour cela ! » Et d'autre part j'entendais ces paroles : « J'ai soif, je brûle du désir d'être aimé. » Et cela faisait de si fortes impressions en moi que je me fondais en larmes, ne pouvant contenter son amoureux désir, ce que j'espère que ses fidèles serviteurs feront à présent, comme il me l'a promis qu'il m'adresserait ceux qu'il s'était destinés pour cela.

Mais je vous conjure, par tout l'amour que vous lui portez, qu'en le voulant glorifier vous ne me fassiez nullement connaître ni de parole ni d'écrit. Ne me refusez pas cette grâce, si vous avez quelque bonté pour moi. Ne me causez pas ce tourment ; mais priez pour moi qui n'en peux avoir, si me semble, un plus extrême besoin.

Et pour ce que vous me direz tant de messes que je vou-

drai, je ne vous peux exprimer la reconnaissance que j'en ai ; mais je n'ai qu'impuissance et pauvreté de ma part. Cependant, j'espère que mon souverain Maître récompensera tout et que vous ne perdrez rien. Mais vous me marquerez le nombre qu'il vous inspirera de m'en dire, afin que je communie aussi pour vous. Je ne sais si vous pourrez comprendre tout ce que je vous dis ici, et si même vous pourrez le lire.

D. S. B.

LETTRE CXXXVI

AU R. P. CROISÉ

7^e DU MS. D'AVIGNON

De notre monastère de Paray,
ce 18 février 1690.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu la vôtre du 29 janvier, sans laquelle vous n'auriez point eu de réponse à la précédente, parce que n'ayant pas gardé le secret si fidèlement que vous me l'aviez promis sur la confiance que je vous fais dans nos lettres, cela a fait que la connaissance de plusieurs choses en est déjà venue à la connaissance de notre Communauté, ce qui ne m'est pas une petite peine. Mais, Dieu soit béni, la croix est bonne lorsqu'elle nous vient d'une si bonne cause, comme est l'incrédit de l'aimable Cœur de Jésus. Néanmoins, comme je vis que l'on m'en parlait, et que je ne voulais pas que l'onût que j'y avais aucune part, j'envoyai quérir la réponse que j'avais faite à la vôtre première : laquelle j'avais donnée au R. P. Leau pour la brûler, mais notre Mère supérieure ne le défendit. C'est pourquoi je vous l'envoie toute débiffée et ne sais si vous la pourrez lire ; mais je n'en ai pu écrire

autre. Et je suis même dans le dessein de ne plus écrire à personne, ayant rompu tout commerce et communication soit pour le parloir et les lettres, à la réserve d'avec vous; ce que je crois qu'il faut encore faire, ne pouvant plus résister à l'Esprit qui m'attire si fortement à la vie cachée et inconnue, pour apprendre à aimer et souffrir en silence, vous avouant que les miennes s'augmentent si fort, à mesure que la gloire du divin [Cœur] s'augmente, qu'il semble parfois que tout l'enfer est déchaîné contre moi, pour me réduire au néant, Ainsi je suis battue de toutes parts, sans que cela m'épouvante, me tenant fortement abîmée dans mon fort assuré, je veux dire le divin Cœur de mon divin Maître, lequel, comme un sage conducteur, ne me distribue de force que ce qu'il m'en faut justement en chaque occasion.

Mais pour répondre un mot à ce que vous me dites, de faire douze méditations, une pour chaque premier vendredi du mois, je ne vois pas qu'il y ait grande différence entre celles-ci et une retraite spirituelle, laquelle j'ai toujours souhaitée et souhaiterais encore à présent, si vous m'en demandez ma pensée, sans vous pouvoir dire autrement. Mais comme vous me dites que plusieurs personnes de mérite le jugent mieux autrement, ainsi je me soumetts facilement, étant plus sûr de suivre leurs sentiments que les miens.

Et pour ce qui est du R. P. Froment, il est vrai qu'il a composé un livre entier à l'honneur du divin Cœur de Jésus et le va envoyer à Lyon pour le faire imprimer¹, étant même

1. L'ouvrage du P. Froment ne fut publié que plus de huit ans après la mort de la B. Marguerite-Marie.

Il a pour titre : *La véritable dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ*. Par le P***, de la Compagnie de Jésus. — A Besançon, chez François-Louis Rigoine, M.DC.XCIX.

Il a été réédité par le P. Kieckens S. J., un vol. in-18, Bruxelles : Alfred Vromant et C^{ie}, 1891.

Le P. François Froment passa six années à Paray-le-Monial, où

commencé avant le vôtre, lequel, aussitôt qu'il le vit, il ne me sut pas gré de ne l'en avoir pas averti, jusqu'à ce que je lui aie fait entendre qu'il s'était fait sans ma participation. Mais il n'est point dans le dessein de désister, même encore que je lui aie fait savoir que l'auteur du premier livre composait encore des méditations.

Il sut d'abord que c'était vous, et je vous avoue que je ne vous en avais pas parlé, crainte que cela ne vous fit de la peine à l'exécution d'un ouvrage que, je crois, Dieu vous demande de vous. Voilà pourtant qui vous causera de la peine à l'un et à l'autre : mais il ne faut pas désister, pour tout ce qui en pourra arriver. Et je pense que vous ferez bien de lui en écrire, sans lui donner à connaître que j'y ai aucune part. Ainsi, au contraire, vous lui ferez entendre que vous avez suivi en cela l'inspiration que vous avez eue en voyant le petit livre de Dijon, y étant porté par la persuasion de plusieurs personnes dévotes à ce divin Cœur. Mais, je vous conjure que je n'y sois nullement mêlée : car, hélas ! si vous saviez combien j'ai de sujet de vous faire cette prière, vous n'auriez pas peine à m'accorder ce que je vous demande.

J'ai été consolée d'apprendre que vous souffrez : ce qui me confirme plus que vous êtes des bien-aimés de l'aimable Cœur de mon divin Maître. Vous n'en êtes pas au bout de vos peines, mais bon courage ! Persévérez à les porter comme vous me marquez, et vous seconderez les désirs de Dieu, et vous confondrez la prétention que votre ennemi avait de vous nuire, tant par la peine intérieure qu'extérieure. Ne vous laissez point aller ni abattre, vous divertissant le plus que vous pourrez de ces pensées tristes par des tats d'abandon.

ses vœux de profès le 2 février 1684. Il mourut au collège de Grenoble le 21 octobre 1702. Les *Annales* de la Compagnie font de lui cet éloge : « Vir angelicis moribus, suavitate tanta ut nemini unquam molestus fuerit, saluti animarum indefessus incumbens. »

Vous me dites que vous attendez de sentir des effets de ce que je fais pour vous ; mais, hélas ! mon cher Frère, que je crains qu'au lieu de vous attirer des grâces du ciel, je n'arrête le cours des divines miséricordes, car si je vous pouvais exprimer ce néant de misères où je me trouve abîmée, vous en auriez sans doute compassion, par la charité qui nous unit dans le divin Cœur. Mais enfin vous pouvez être assuré que ce peu de puissance qui me reste, dans toutes mes dispositions pénibles, je l'emploie à prier pour vous, et encore pour ceux qui s'emploient avec vous à faire honorer le divin Cœur de mon souverain Maître.

Je ne peux vous exprimer ma joie de savoir que vous direz bientôt la sainte messe. En attendant, tout ce que je pourrai faire de bien sera pour vous, autant qu'il plaira à mon souverain Maître de vous l'appliquer. Je ne manquerai pas de faire les deux communions que vous me demandez.

Et je ne peux m'empêcher de vous dire encore, avant de finir, que votre disposition me semble très bonne, parce qu'elle vous conduit au parfait dénuement de vous-même, pour y établir Jésus-Christ, duquel vous devez vous tellement occuper que vous n'avez plus de temps pour vous souvenir de vous-même qui devez demeurer tout perdu en lui parmi vos peines, troubles et appréhensions ; car il ne vous manquera jamais.

Au reste, j'ai de la consolation de savoir que le R. P. Gette est toujours zélé pour la gloire de l'adorable Cœur de notre divin Sauveur, devant lequel je n'oublie pas non plus le R. P. de Villette, lesquels je supplie aussi de ne pas m'oublier, pendant que je me vais entièrement ensevelir et renfermer dans ce divin Cœur, pour y garder un perpétuel silence ; et, pour cet effet, vous ne trouverez pas mauvais si vous ne recevez plus de mes lettres, espérant que cela ne vous empêchera de travailler à la gloire de notre Souverain, dans l'amour duquel je suis toute vôtre, etc.

LETTRE CXXXVII

AU R. P. CROISÉ

8^e DU MS. D'AVIGNONDe notre monastère,
ce 15 avril 1690.

Mon Révérend Père,

Je n'ai le temps que de vous faire ce mot, pour répondre à la vôtre dernière, laquelle m'a extrêmement surprise de la plainte que vous me faites de n'avoir pas reçu de réponse aux deux lettres précédentes, auxquelles j'ai répondu fort amplement, et vous les envoyai par M. Paquay, qui m'en remit une des vôtres et me fit fort presser d'y répondre. Je le fis, et on lui donna pour vous la remettre. Et voilà que vous me dites n'en avoir point reçu.

Tirez-moi, je vous conjure, de la peine où je suis qu'elle se tombe entre quelque autre main que les vôtres ; ce qui serait une chose des plus mortifiantes pour moi, qui ne me sens pas dans le pouvoir de vous répéter ici ce que je vous ai dit.

Cependant, le doute où je vous vois que je n'oublie de prier pour vous m'afflige plus que je ne vous peux dire, puisque je cesserais aussitôt de le faire pour moi. Mais dites plutôt que ce sont mes péchés qui vous empêchent d'en ressentir les effets, et que je ne suis capable que d'arrêter le cours des grâces et miséricordes du Seigneur, à cause de mes ingratitude et infidélités, lesquelles m'ont attiré cette sensible douleur que je sens, de me voir la cause que cette œuvre, qui tend tant à la gloire de l'adorable Cœur de mon Sauveur, soit retardée. Cela m'est un rude tourment, quoique je ne veuille que sa sainte volonté et que je

n'y voie pas de ma faute, vous ayant répondu sur tous les articles de vos lettres autant que je l'ai pu, et sur la proposition que vous faisiez de ne faire que douze méditations. Je vous avoue que je n'ai jamais pu changer de notre premier désir, qui était de trente, ainsi que vous me l'aviez marqué, mais toutefois je me soumetts, après vous en avoir dit ma pensée, comme vous le souhaitiez, à tout ce que vous jugerez à propos.

Mais je réitère encore ici la prière que je vous ai déjà faite qui est qu'en faisant connaître le sacré Cœur de mon Souverain, vous me laissiez toujours anéantie, sans me faire connaître en aucune manière, puisque je m'y sens si fortement attirée, et que je ne refuse que pour m'éteindre et me rendre inconnue, méprisée et oubliée.

J'eus le bonheur de passer la nuit du Jeudi-Saint devant le saint Sacrement, avec un grand contentement de mon âme ; mais pour vous comme pour moi, qui n'ai pas manqué d'assister en esprit à votre messe, sachant bien que j'y avais bonne part, et j'en ai senti des effets par des secours extraordinaires ¹.

Je n'ai pas manqué de faire les communions que vous m'aviez demandées, et je m'y suis sentie de plus en plus pressée de vous prier de ne plus retarder votre ouvrage, et de le faire le plus parfaitement qu'il vous sera possible, et de n'y rien épargner de votre part, étant confirmé de plus en plus qu'Il veut cela de vous, si je ne me trompe, et cela par des preuves que je ne vous peux pas décrire ici.

Le R. P. Froment est résolu de continuer son ouvrage. Je vous marquais qu'il me semblait que vous feriez bien de lui en écrire ; mais, au nom de Dieu, ne lui faites aucune mention de moi, pour de bonnes raisons.

Nous allons changer de supérieure, et je ne sais pas si

1. Le P. Croiset a dit sa première messe le Jeudi-Saint, 23 mars 1690.

une autre agréera ce petit commerce spirituel. Priez bien l'adorable Cœur de Jésus de nous donner une supérieure de son choix. Ne laissez pourtant pas d'écrire, comme à l'ordinaire, et je vous répondrai si j'en le puis.

MARIA concepta sine peccato.

LETTRE CXXXVIII

AU R. P. CROISSET

9^e DU MS. D'AVIGNON

VIVE † JÉSUS!

Ce 16 mai 1690.

Mon Révérend Père,

Je viens de recevoir la vôtre, en la présence de mon adorable Maître, devant le très saint Sacrement, où je l'ai lue avec une grande consolation, tant de voir vos souhaits accomplis que d'apprendre les grandes grâces et miséricordes que mon divin Sauveur verse, avec tant de profusion, dans votre âme. Je l'en ai remercié avec toute l'ardeur et l'affection dont je suis capable dans son aimable Cœur, et pour cela, j'ai entendu deux messes, en le bénissant mille fois de ce qu'il vous fait si bien connaître ce que c'est que vos peines, ses desseins sur vos souffrances et la manière dont vous en devez user qu'il me semble n'avoir rien] à vous dire là-dessus, sinon de correspondre fidèlement, comme grâce à Dieu vous faites.

Il est vrai que je pense que l'ennemi n'a dessein par tous ces troubles, qu'il suscite en vous, sinon de vous abattre le courage, diminuer en vous cet ardent et pur amour de Dieu, et cette grande confiance, qui vous est un fort soutien, et qui vous attire tant de grâces, et, par ce moyen,

vous faire désister de votre sainte entreprise pour la gloire de Dieu, lequel, par son infinie bonté, a fait [tourner] toutes ces batteries à sa plus grande gloire, pour votre sanctification et à la confusion de votre ennemi, qui peut-être, ne se rebutant pas, vous livrera encore de plus grands combats. Mais j'espère que l'adorable Cœur de Jésus vous rendra toujours victorieux.

Enfin, vous êtes prêtre, et vous avez l'honneur de sacrifier et offrir, tous les jours, mon adorable Sauveur à son Père éternel. Quelle consolation et quelle joie pour moi, et que j'en puisse faire tous les jours de même par votre entreprise, et que je m'estime heureuse de vous savoir jouissant de ce bonheur incomparable ! Profitez-en, et faites que ce soit toujours avec de nouvelles grâces, dont je me sens plus redevable à sa bonté infinie, que s'il me les faisait à moi-même ; parce que j'espère que vous en ferez meilleur usage que moi, qui ne sais comment me pouvoir exprimer des sentiments de reconnaissance que j'ai, des grandes et très grandes charités que vous me faites et me promettez. Je n'en aurais jamais tant osé espérer ; mais mon Souverain, qui sait l'extrême besoin que j'en ai, vous l'a inspiré ; aussi est-ce là toute ma force et mon soutien, dans les divers états de souffrance que j'ai à soutenir continuellement, lesquels sont quelquefois [si] extrêmes que, mille fois, j'y succomberais sans le secours dont je vous parle, c'est-à-dire le Cœur de mon aimable Jésus au très saint Sacrement hors duquel il n'y a ni plaisir, ni joie, ni consolation pour moi en la vie, en laquelle je vous avoue confidemment ne pouvoir plus douter de l'effet de ces paroles que mon divin [Maître] me fit entendre dans le commencement, qu'il m'apprit à connaître son aimable Cœur, par lesquelles il : enseigné à son indigne esclave qu'il voulait rendre, lui-même, sa vie entièrement conforme à celle d'un Homme Dieu, en la rendant une véritable copie de Jésus pauvre humilié, méprisé et souffrant ; et tellement abandonnée e

destituée de tout soutien, que souvent je m'écrie avec lui sur la Croix : « Mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaissée ? »

Et comme il ne m'est pas permis d'exprimer mes peines, mais seulement de les souffrir en silence, je n'en dirai rien, sinon que je trouve quelque chose de semblable dans les dispositions que vous me marquez dans la vôtre, dans laquelle vous me demandez ce que je veux faire pour vous, pour tant de bien et de charité que vous me faites. Je vous réponds que je ne peux rien faire ; mais il me semble qu'en lisant votre lettre, qui me mettait dans l'étonnement de voir que vous voulussiez exercer de si grandes charités à l'égard d'une si misérable et indigne créature, et si je ne me trompe, ce Souverain de mon âme m'a fait entendre qu'il vous rendrait tout avec abondance et profusion, et qu'à mesure que vous faites tous ces biens pour moi, il les reçoit comme un présent que vous lui faites à lui-même, et dont il vous enrichit premièrement, plus que si vous le faisiez pour vous ; et puis il dispose du reste comme il lui plaît.

Mais pourquoi dites-vous que vous me demandez trop au sujet des communions ? Je vous peux assurer que, de bon cœur, j'offrirais pour vous toutes celles que j'ai le bonheur de faire, s'il m'était libre d'en disposer ou d'en prendre selon l'ardent désir que j'en ai. Mais, dans les communautés, il ne faut rien d'extraordinaire que l'amour et la Croix. Nous ne communions que deux fois par semaine pour l'ordinaire, savoir le dimanche et le jeudi, et on ne me le permet, de plus, que les premiers vendredis du mois. Voilà tout ce que je peux faire à votre intention ; car, hors ces temps-là, je ne communie que par l'amour et la Croix de cet unique amour de mon âme, qui m'unit à lui par ces moyens d'une manière inexplicable.

Vous me faites un grand plaisir quand vous me dites les progrès de notre aimable dévotion ; car l'on nous a dit,

qu'à cause de celle de Molinos¹ et quiétisme, l'on allait toutes défendre les dévotions nouvelles, et que l'on ne souffrirait pas qu'il s'en établît aucune, et qu'ainsi celle du sacré Cœur de Notre-Seigneur serait aussi bien retranchée que celle de la Sainte-Enfance, laquelle on a envoyée à Rome pour être examinée. Mais, de tout cela, je ne m'en afflige pas, puisque, ne cherchant en cela que l'accomplissement du bon plaisir de mon Souverain, s'il le prend à détruire ce qu'il a commencé, je l'y prendrai avec Lui, m'en taisant de ma sensible douleur, sachant bien qu'il est assez puissant pour soutenir, poursuivre et achever ce que lui-même a commencé; et que pour cela, il se servira même de toutes les contradictions et oppositions de tous ceux qui lui sont contraires, pour s'en servir d'un plus solide fondement, afin de l'établir plus solidement. Enfin, c'est son affaire, et je m'abandonne à tout ce qu'il en fera. Et quant à ce que vous me dites, je vous l'ai déjà dit que si cela peut se faire sans que j'y sois connue en aucune manière, je consens à ce que vous demandez. Mais je n'y veux point être aperçue pour y avoir aucune part, vous assurant, autant que je le peux connaître, que mon Dieu ne veut point de moi ce sacrifice, et que si je connaissais qu'il le voulût, je n'hésiterais pas un moment de le lui faire.

1. Michel Molinos, prêtre espagnol, † 1696, qu'il ne faut point confondre avec Louis Molina, † 1600, jésuite, auteur d'un système sur la grâce qui souleva, entre théologiens, des disputes mémorables, mais ne fut jamais censuré; ni avec le chartreux Antoine Molina, † 1612, auteur d'un traité très estimé de l'*Instruction des prêtres*. Molinos fut l'auteur du système appelé *quiétisme*, d'une fausse quiétude dans laquelle il prétendait que l'homme parfait se devait tenir, sans s'inquiéter de rien, même du péché. Le Saint-Office condamna, en 1687, 68 des propositions de Molinos. La célèbre M^{me} Guyon ayant adopté quelques-unes des idées de Molinos, fut soutenue par Fénelon. Mais Bossuet ne tarda pas à intervenir et, après une longue et savante discussion, il fit triompher la vraie doctrine. On sait du reste avec quelle admirable soumission Fénelon accepta la condamnation de son livre de l'*Explication des maximes des saints*, 1699.

Mais si vous agissez autrement, vous mettez un obstacle à ce que vous pensez établir, parce que je sais que mon Souverain n'a que faire d'un si vil et si misérable instrument pour l'accomplissement d'un si grand dessein et qui lui doit procurer tant de gloire pour le salut de tant d'âmes, que si je vous le pouvais exprimer, comme Il me semble me le donner à connaître, votre zèle se redoublerait encore pour cette aimable dévotion. Et quand même il vous jugerait digne de souffrir quelque chose pour ce sujet, je vous en estimerais heureux et m'en réjouirais, comme je fais lorsqu'il me gratifie de cette faveur.

Et pour ce qui est d'examiner de quel [esprit] vient ce que je vous dis et vous ai dit, tant au sujet de cette aimable dévotion qu'autrement, vous me ferez plaisir, et de m'en dire nettement votre pensée, pour la grande crainte que j'ai toujours d'être trompée, sans que je me puisse détromper, quelque effort que je fasse, à cause que cet esprit, qui me conduit, a pris un si absolu empire sur tout mon être spirituel et corporel, qu'il me semble qu'il vit et agit plus en moi que moi-même, et quelque résistance que je lui fasse, je ne peux empêcher ses opérations ; il m'en faut toujours venir au point qu'il veut, et ainsi jugez-en ; car je ne me sens attachée qu'à ce Souverain de mon âme, et non point à ses faveurs, quelque grandes qu'elles soient à mon égard. Il me les donne, il me les ôte, comme il lui plaît, sans que cela me fasse peine, faisant tout mon plaisir de son seul contentement.

Je serais trop longue si je vous exprimais les effets de ses bontés et de sa conduite à mon égard ; mais je crois vous en avoir dit suffisamment, aussi bien que des excessives libéralités de son aimable Cœur, pour vous en faire connaître l'illusion, laquelle je vous conjure, par tout l'amour que vous portez à mon Seigneur Jésus-Christ, ne me la pas dissimuler, après que vous l'aurez examinée avec ceux que vous me dites, mais sous le secret ; car je veux vivre incon-

nue et, pour cela, vous ne me ferez connaître à aucun de vos Pères qui viennent en cette ville.

Vous me donnez une grande consolation, quand vous me dites que ce saint personnage s'y emploie avec zèle, car c'est [une] des âmes choisies pour donner une grande gloire à Dieu par ce moyen.

Je suis bien aise que vous ayez envoyé cette dévotion à Malte. Étendez-la autant qu'il vous en donnera les moyens. Pour moi, il m'a fourni l'occasion de l'envoyer à Québec, et ainsi j'espère que ce divin Cœur sera connu et aimé dans tous les coins du monde.

Et pour ce que vous me dites au sujet de ces jeunes écoliers, qui désirent se donner à Dieu, ce n'est pas à une misérable pécheresse, comme moi, d'avoir la témérité de donner à connaître la volonté de Dieu, en ce qui regarde la vocation, ni aucune autre chose. N'attendez pas cela de moi, je vous en prie, ni ne me le demandez pas ; et, si mon grand orgueil me portait jamais à le faire, ne tenez cela que pour tromperie et déception. Mais je ne manquerai pas de prier Notre-Seigneur de leur faire connaître sa volonté, et de leur donner les grâces nécessaires pour l'accomplir courageusement, sans plus tant écouter leurs peines ; car celui qui les appelle ne leur manquera pas : il est assez puissant pour soutenir son œuvre, s'ils se confient en lui.

Je ne manquerai pas d'offrir la sainte communion à leurs intentions et pour ce bon Père, votre ami, lequel, comme je le pense, se fait un grand tort à lui-même depuis le temps qu'il dispute son cœur à Celui qui l'a créé pour son amour, et lequel a un si grand désir de le posséder absolument et s'en rendre le maître, pour lui départir abondamment ses grâces. Mais ce n'est pas à moi de dire tout ce que Notre-Seigneur désire de lui ; je prierai sa bonté de lui faire connaître et de lui donner le courage de l'exécuter. Il me semble qu'il ferait bien de se consacrer à l'adorable Cœur de Jésus-Christ, et se rendre fidèle à suivre ses saints mou-

vements ; mais cela fortement et constamment, par un entier oubli et mépris de tout ce qui l'empêche de se faire un grand saint.

Je crois que vous ne devez point écouter la peine que vous sentez à confesser, car elle vous sera d'un grand mérite, si vous y persévérez courageusement. Dieu en sera beaucoup glorifié, par le support charitable que vous exercerez envers les pécheurs pénitents.

Vous me faites un grand plaisir quand vous me dites que vous avez dessein de faire votre livre le plus parfaitement que vous le pourrez. Il vaut mieux y mettre plus de temps, car rien ne vous presse que l'amour de mon adorable Sauveur ; n'y oubliez pas les litanies du Cœur de la très Sainte Vierge, notre bonne Mère.

Je suis bien aise que le R. P. Gette ait quelque part en cet ouvrage par le moyen de l'office qu'il a composé. C'est un très saint religieux et un parfait ami du Cœur de Jésus-Christ, lequel je bénis et remercie de tout mon cœur de vous avoir donné l'inspiration de mettre un saint François de Sales dans votre image avec un bienheureux Louis de Gonzague. Car il est vrai que ce grand saint a beaucoup de part en cette aimable dévotion et, de plus, que cela donnera un double agrément aux Filles de la Visitation ¹.

Au reste, vous ne dites plus rien des indulgences que

1. L'image dont parle ici la Bienheureuse ne figura pas en tête de la première édition du livre du P. Croiset, publiée en 1691, mais seulement dans les éditions subséquentes. Nous la possédons, en tête de la 4^e édition publiée en 1700. La gravure porte, en bas, sa date et les indications du dessinateur et du graveur : 1693. P. Serin in. M. Ogier sculp. Lugd.

Le sacré Cœur de Jésus, environné de flammes, est en haut. Au-dessous, à droite, la Sainte Vierge assise sur des nuées, lève la main gauche vers le sacré Cœur et tend la droite à saint François de Sales et à saint Louis de Gonzague agenouillés au bas. Elle les invite à adorer le divin Cœur qu'elle leur montre. Des anges sont dans la gloire qui rayonne du sacré Cœur.

vous avez dessein de faire venir ; je crois que vous n'y pensez plus.

On nous a mandé que Monseigneur l'Archevêque de Vienne a approuvé cette dévotion ; mais ne vous oubliez pas, je vous en prie encore une fois, que je ne paraisse pas dans votre livre et que, sous quelque prétexte que ce puisse être, je n'y sois point connue ; car si je vous pouvais exprimer la peine que je souffre, lorsque l'on me donne à connaître que l'on pense que j'y ai quelque part, il me semble d'abord que tout le monde s'en va rebuter à cause de moi.

Et lorsque les prédicateurs en prêchent en ma présence, je ne sais d'où vient qu'il me semble, pendant tout ce temps-là, être plongée dans le purgatoire composé de toute sorte de tourments, où je souffre un martyre que je ne pourrais soutenir sans le soutien de la puissance de Celui qui me fait souffrir.

Non, nous n'avons point encore changé de supérieure ; c'est pourquoi je profite de la bonne volonté de la nôtre pour vous écrire. Si celle que nous aurons ne l'agrée pas, je ne vous répondrai plus à celles que vous m'écrirez, et ainsi vous le prendrez tout en l'amour du sacré Cœur.

MARIA concepta est sine peccato.

LETTRE CXXXIX

AU R. P. CROISSET

10^e DU MS. D'AVIGNON

VIVE † JÉSUS !

Du 21 août 1690.

Je vous réponds aussitôt après avoir reçu la vôtre, pour vous ôter tout sujet de plainte sur mon retardement à le

faire, quoique vous deviez avoir reçu la réponse à la vôtre dernière, où je vous en marquais la cause que je ne répéterai pas ici. Mais seulement je vous dirai que vous avez bien su trouver le moyen de me faire écrire, ainsi comme vous me l'avez dit, car jamais je ne l'aurais pu croire, vous avouant, de bonne foi, qu'il n'y a que le seul intérêt du Cœur tout aimable de mon Souverain qui ait le pouvoir de me faire faire cet effort. Et sachez que s'il ne vous avait pas choisi pour lui rendre l'honneur et la gloire qu'il attend de vous par l'ouvrage auquel vous travaillez, il ne m'aurait jamais été permis, quelque effort que je me fusse fait, de vous parler si confidemment, ni avec tant d'ouverture de cœur, quoique, à la vérité, je n'ignore pas que cela ne vous soit très inutile.

Il faut vous dire une chose, dont je m'oublie toujours en vous écrivant, qui est que je connais bien, par les vôtres, que ma manière simple de m'expliquer vous trompe et vous donne une idée de ce que je devrais être ; mais de ce que, à la vérité, je me vois si éloignée, que je n'y pense qu'avec crainte et tremblement. Et rien ne me surprend plus, que lorsque l'on donne quelque croyance à ce que je dis, me voyant aussi méchante que je la suis.

Cependant, je ne puis me défendre de vous dire simplement mes pensées, autant qu'il m'est permis de le faire ; et rien ne m'a plus retenue sur ce sujet, que lorsque vous m'avez fait entendre que cela pourrait contribuer à me faire connaître. Oh ! que cela ne soit pas, je vous en conjure, par tout l'amour que vous portez à mon souverain Maître, lequel il me semble n'exige point cela de moi, par l'horrible peine qu'il m'y fait sentir. Il est vrai que j'y vois un peu de mon propre intérêt ; mais j'espère que celui de sa gloire n'y sera point intéressé ni diminué. Au contraire, si l'on s'apercevait de moi dans votre livre, cela seul serait capable de le mettre à néant et d'en ôter tout l'éclat et le fruit, ma vie n'étant pas conforme aux grandes et excessives faveurs

que je reçois de mon Dieu : c'est une des raisons qui m'obligent à les tenir cachées autant que je le peux.

Mais vous ne devez rien craindre au sujet de votre ouvrage ; puisqu'Il l'agrée, c'est assez pour lui donner lui-même, par sa grâce, plus d'effet que vous n'en attendez, pourvu que vous vous appuyiez et attendiez tout de cette même grâce, et rien de la créature. Et vous faites bien de vous défier de vous-même, pourvu que cette grande confiance, que vous devez toujours avoir en la bonté de notre Dieu, règne toujours au-dessus de tout.

Vous vous surprenez de cela ; ce n'est encore rien, car il faut toujours que vous soyez éprouvé et purifié, comme l'or dans le creuset, pour l'exécution des desseins de Dieu. Ils sont grands, à la vérité, car il y aura beaucoup à souffrir de la part du démon, des créatures et de vous-même. Et ce qui vous paraîtra le plus rude, sera lorsque Dieu vous semblera se mettre de partie pour vous faire souffrir ; mais vous n'avez rien à craindre, puisqu'il vous aime de cette façon.

La conduite qu'Il tient sur vous me confirme dans cette pensée, et bien encore en d'autres, pas moins avantageuses pour vous ; ce qui m'oblige de vous dire souvent que vous êtes heureux, si vous correspondez au choix qu'Il a fait de vous, pour faire connaître et aimer son divin Cœur. Mais, encore une fois, correspondez-y mieux que moi, quelque grande que soit la peine et répugnance que je n'ignore pas que vous ressentiez, et malgré toutes les oppositions et contradictions que Satan puisse susciter à votre entreprise.

J'espère que la chose réussira, à la gloire de notre souverain Maître et à la confusion de l'ennemi, lequel crève de dépit de n'avoir pu empêcher cette aimable dévotion, à laquelle je vous conjure de travailler selon tout le pouvoir et les moyens que notre souverain Maître vous en donnera.

Je suis bien persuadée du peu de capacité que vous dites avoir pour cet ouvrage ; car, moins il y aura de la créature

et de l'esprit humain, plus il y aura de Dieu et de son Esprit divin, lequel ne se veut servir en cela que des choses faibles, parce qu'il veut faire tout lui-même, pourvu que notre amour et notre confiance secondent son pouvoir.

Une autre marque qu'il me donne de son choix et de son amour pour vous, c'est que toutes les fois que je vous présente à ce Cœur adorable, j'y trouve toujours un libre accès en votre faveur ; toujours prêt à répandre et dilater le divin trésor de son pur amour pour vous, qui est la marque certaine que ce Souverain de mon âme a donné à sa chétive et indigne esclave ; et si je ne me trompe, le choix et l'agrément qu'il a pour ceux que je lui présente, lesquels lorsqu'il n'agrée pas, ce divin Cœur me paraît fermé et insensible ; et moi je me sens rejetée avec indignation, lorsque je veux persévérer à l'importuner pour ceux qui l'outragent et le méprisent par leurs résistances. Cela ne s'entend pas des grands pécheurs, mais de ceux qu'il avait dessein de mettre au nombre de ses amis. Lors, dis-je, que je lui en présente de ceux-là, je me sens non seulement rebutée, mais liée et rendue comme impuissante à le faire. Cependant, quelquefois je combats si longtemps, qu'enfin j'ai ce que je désire.

Et pour en revenir à l'ouvrage de l'adorable Cœur de mon Jésus, je ne doute point qu'il n'y ait plus travaillé que vous, puisque le tout, si je ne me trompe, est si parfaitement de son agrément, que je ne crois pas qu'il y faille rien changer, ni la consécration, ni l'amende honorable. Seulement, je vous dirai d'y mettre la petite consécration, laquelle, si je ne me trompe, venant de lui, il n'agrèerait pas qu'elle y fût omise. Et sachez que vous devez agir librement en cette œuvre, suivant le mouvement de son inspiration pour retrancher et ajouter, selon qu'il vous fera connaître. Il est vrai que je ne sais d'où me vient la peine que je sens, que vous le remettiez à l'année que de le faire imprimer. Toutefois, je m'y sou mets, trouvant votre raison bonne, mais à cette condition que vous en ferez encore réimprimer des

premiers. Et je m'étonne que cela ne soit pas fait, puisqu'ils ont tant de presse, du moins en ce quartier, car, quelque envie que j'aie eue de garder un des vôtres, je ne l'ai pu faire. Ainsi, je crois être de la gloire de ce divin Cœur d'en mettre encore sous la presse, pour satisfaire à la dévotion de ceux qui en désirent ; mais, en cela, comme en tout le reste, faites suivant qu'il vous fera connaître être à sa plus grande gloire.

Pour toutes vos peines et tentations, je n'y vois rien qui ne me donne plus de joie que de crainte, puisque notre ennemi s'en va toujours confus. Et puis, que devez-vous craindre, puisque vous dites la sainte Messe ? O mon Dieu ! que vous êtes heureux, et que vous lui devez rendre d'actions de grâces, pour toutes celles dont il comble nos âmes par ce moyen ! Il me semble que nous l'en devrions remercier incessamment ; ce que je fais, dans la communion que je fais tous les jeudis pour vous, que je remercie mille fois de l'excès de charité que vous me faites, par les saints sacrifices que vous offrez pour moi, pour lesquels j'espère que l'aimable Cœur de mon souverain Maître vous récompensera si abondamment, que j'ose dire que vous n'y perdrez rien.

Je vous envoie le petit billet pour M. Durets, lequel je vous peux assurer ne s'être fait qu'après bien [des] gémissements, des prières, etc. Vous lui donnerez, après avoir dit la sainte Messe que vous m'avez promis de dire, aussitôt que vous l'auriez reçu ; mais vous la direz pour tous trois, et particulièrement pour lui, que Dieu le dispose à en faire le profit qu'il attend de lui. Je vous avoue qu'il me fait pitié, dans ces grandes peines qu'il a à souffrir ; mais de grands trésors de grâces lui sont préparés, car c'est une âme choisie. Je vous conjure que cet écrit ne soit vu que de lui et de vous, après quoi vous le brûlerez.

Mais, encore une fois, je vous prie de ne vous point rebuter pour toutes les contradictions, peines et obstacles, qui

se rencontreront dans l'ouvrage que vous avez entrepris. Pensez que Celui pour qui vous le faites, étant tout-puisant, ne vous laissera point manquer de tous les secours nécessaires, pour l'accomplir parfaitement selon son désir.

Je n'ai pas manqué de lui offrir souvent cet ouvrage, et, si je ne me trompe, je crois qu'il est selon son désir, et qu'il promet de suppléer à tout ce qui pourrait y manquer. Pour moi, j'en suis bien consolée, je vous l'avoue, pourvu toutefois que je n'y sois connue en aucune manière.

Je souhaiterais bien, si vous le jugez à propos, d'y mettre à la fin une manière de dresser toutes ses intentions au sacré Cœur de Jésus-Christ pour faire ses actions, par conformité avec Lui au saint Sacrement de l'autel. J'en ai bien ici une, mais elle n'est bonne que pour les âmes religieuses, et elle est trop longue.

Il est vrai, comme vous le dites, que Dieu vous veut faire un grand saint et, pour cela, il vous fait de grandes grâces ; mais je suis bien aise qu'il vous les fasse connaître lui-même, afin que vous y correspondiez plus fidèlement, ce que j'espère de sa bonté, et je lui demande que sa grâce ne soit point vaine en vous.

Au reste, si vous ne jugez pas à propos de donner des écrits à ce jeune homme, brûlez-les ; mais je ne doute point que son appel à votre sainte Compagnie ne soit de Dieu, qui veut que vous l'aidiez, de tout votre pouvoir, à surmonter les difficultés que le démon lui suscitera, et que souvent il ait recours à ce divin Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans s'amuser nullement avec son ennemi, mais tout simplement sans l'écouter, s'en détourner par mépris.

Je vous avoue que mes douleurs de tête m'ôtent presque la liberté d'écrire ; et je le fais à tant de reprises, que je crois n'y avoir ni sens ni raison à ce que je dis, et je ne sais si ce n'est point toujours la même chose que je vous dis, ni si vous le pourrez comprendre, et même si vous le pourrez lire.

Enfin, quoi qu'il en soit, vous m'obligerez bien de brûler tous ces chétifs brouillons de lettres, et de redoubler vos prières pour moi, lorsque je serai en solitude, qui sera, Dieu aidant, environ le 12 octobre. Ce sera alors que j'aurai plus grand besoin du secours de la grâce, laquelle j'espère obtenir par votre moyen.

Au reste, je n'ai point mis d'adresse sur le billet; il suffit que vous sachiez pour qui il est.

Je prie le divin Époux de nos âmes, puisqu'il nous a fait uniquement pour l'aimer, qu'il nous consume tout en son pur amour, afin que nous ne cessions pas un moment de l'aimer.

S^r M.-M. de la V. S.-M., D. S. B., etc.

Copie certifiée conforme au Manuscrit d'Avignon.

Avignon, le 30 novembre 1888,

F. V. VIEILLE,
S. J.

LETTRE CXL

LETTRE A SON DIRECTEUR¹

Texte donné par le P. Croiset (p. 32).

Il me semble, mon Révérend Père, que je ne serai jamais en repos que je ne me voie dans des abîmes d'hu-

1. Cette lettre est donnée par A et B comme adressée au P. Rolin. Les *Contemporaines* la citaient comme écrite par la Servante de Dieu « à son directeur ». Le P. Croiset qui l'a publiée le premier (*Abrégé de la vie, etc.*, p. 32) et auquel tous les autres l'ont empruntée, après avoir cité une longue lettre écrite « à un Père de la Compagnie de Jésus, en qui elle avait quelque confiance », dit simplement avant de citer celle-ci : « Et dans une autre lettre. » Il semble donc bien qu'il s'agit toujours du même père « en qui elle avait quelque

miliations et de souffrances, inconnue à tout le monde et ensevelie dans un éternel oubli ; ou, si l'on se souvient de moi, que ce ne soit que pour me mépriser davantage, et pour me donner quelque nouvelle occasion de souffrir quelque chose pour Dieu. Voilà, mon Révérend Père, ce que je demande sans cesse à mon divin Sauveur, et je ne sais s'il y a en ceci quelque illusion, mais je puis vous assurer, qu'à son amour près, je ne puis demander autre chose, ou, pour mieux dire, je ne sais demander pour moi qu'une seule chose, à savoir, un ardent amour de Jésus-Christ crucifié, et par conséquent un amour souffrant.....

Je ne sais, dit-elle, dans un autre endroit, si je ne me trompe, mais il me semble que mon plus grand plaisir serait d'aimer mon aimable Sauveur d'un amour aussi ardent que l'est celui des séraphins ; mais je ne serais pas fâchée ce me semble, que ce fût dans l'enfer même que je l'aimasse. La pensée que j'ai, qu'il y aura un lieu dans le monde où pendant toute l'éternité un nombre infini d'âmes rachetées par le sang précieux de Jésus-Christ, n'aimeront nullement cet aimable Rédempteur ; cette pensée, dis-je, m'afflige quelquefois jusqu'à l'excès. Je voudrais, mon divin Sauveur, si c'était votre volonté, souffrir tous les tourments de l'enfer, pourvu que je vous y aimasse autant qu'auraient pu vous aimer dans le ciel tous les malheureux qui souffriront toujours, et qui ne vous aimeront jamais. Eh quoi ! est-il raisonnable qu'il y ait un lieu dans le monde

confiance. » Mais la première, citée sous cette rubrique, se retrouve tout entière dans la 5^e des *inédites* d'Avignon, qui sont, à n'en pas douter, adressées au P. Croiset. Il est donc à croire que celle-ci, qui comprend d'ailleurs deux fragments d'une même lettre ou de deux lettres différentes, fut également adressée au P. Croiset. Cependant, comme elle ne se trouve pas dans les *inédites* d'Avignon, pour ne rien affirmer de trop, nous la laisserons simplement sous le titre donné par les *Contemporaines* et par Galliffet : « A son directeur. » — Galliffet la reproduit, p. 118 ; Seguin, p. 277 ; A, cxxviii et B, xxx.

où pendant toute l'éternité Jésus-Christ ne soit pas aimé ? En vérité, si l'on savait le désir que j'ai de souffrir et d'être méprisée, je ne doute pas que la charité ne portât tout le monde à me satisfaire en ce point.

LETTRE CXLI

LETTRE A SON DIRECTEUR ¹

Texte donné par le P. Croiset (pp. 94-96).

Que ne puis-je, *dit-elle, dans une de ses lettres*, raconter ^a tout ce que je sais de cette aimable dévotion ^b, et découvrir à toute la terre les trésors de grâces que Jésus-Christ renferme dans ce Cœur adorable, et qu'il a dessein de répandre avec profusion sur tous ceux qui la pratiqueront ! Je vous conjure, mon Révérend Père, n'oubliez rien pour l'inspirer à tout le monde. Jésus-Christ m'a fait connaître

a) Contemporaines : « à tout le monde » — *b) Galliffet, Seguin, A et B* : « au sacré Cœur de Jésus ».

1. Cette lettre publiée pour la première fois par Croiset, en 1691, a été ensuite donnée par Languet (p. 224), par Galliffet (2^e p., p. 124), par le *recueil* de Seguin, Avignon, 1830 (Lettre 29^e, p. 283). Elle se trouvait dans A au n^o CXXXII et dans B au n^o CXXXIV. Le Ms. des *Contemporaines* la donne comme adressée au R. P. de La Colombière. Languet n'indique pas le destinataire. Galliffet la place au septième rang des huit lettres qu'il reproduit sous ce titre : « A son directeur. »

A et B, après le titre : « Lettre à son directeur », ont mis la note suivante :

« Voici la lettre qu'on suppose avoir été adressée au R. P. de La Colombière. Cependant la manière si précise dont s'exprime la Servante de Dieu, par rapport à la Compagnie de Jésus, ferait croire que ses paroles se rattachent aux connaissances très spéciales qu'elle reçut à ce sujet vers 1686, et plus encore en 1689 ; et dans ce cas, la lettre serait bien au Père Rolin. »

Nous croyons que cette observation est juste, sauf peut-être qu'elle est trop affirmative en nommant le P. Rolin. Il se peut aussi bien que le destinataire soit le P. Croiset. Nous la laisserons, comme la précédente, sous le titre : « A son directeur. »

d'une manière à n'en point douter que c'était principalement ^a par le moyen des Pères de la Compagnie de Jésus qu'il voulait établir partout cette solide dévotion, et par elle se faire un nombre infini de serviteurs fidèles, de parfaits amis, et d'enfants parfaitement reconnaissants ^b. Les trésors de bénédictions et de grâces que ce sacré Cœur renferme sont infinis ^c; je ne sache pas qu'il y ait nul exercice de dévotion dans la vie spirituelle qui soit plus propre pour élever en peu de temps une âme à la plus haute ^d perfection, et pour lui faire goûter les véritables douceurs qu'on trouve au service de ^e Jésus-Christ. Oui, je le dis avec assurance, si l'on savait combien ^f cette dévotion est agréable à Jésus-Christ, il n'est pas un chrétien, pour peu d'amour qu'il ait pour cet aimable Sauveur, qui ne la pratiquât d'abord. Faites en sorte, surtout, que les personnes religieuses l'embrassent, car elles en retireront tant de secours qu'il ne faudrait point d'autre moyen pour rétablir la première ferveur et la plus exacte régularité dans les Communautés les moins bien réglées, et pour porter au comble de la perfection celles qui vivent dans la plus ^g grande régularité ^h.

Pour les personnes séculières, elles trouveront, par le moyen de cette aimable dévotion, tous les secours nécessaires à leur état, c'est-à-dire la paix dans leurs familles, le

a) *Cont.* suppriment : « principalement » — b) *Cont.* suppriment la phrase suivante : « Les trésors... sont infinis » — c) Languet commence ici l'extrait qu'il donne de cette lettre — d) Languet et *Cont.* : « sainteté » — e) L. et Croiset : « Dieu » — f) L. et C. : « Jésus-Christ a agréable cette dévotion. » — g) L. et C. : « exacte » — h) L. C. Seguin, A et B mettent ici le paragraphe concernant ceux qui travaillent au salut des âmes et avec des variantes : « Mon divin Sauveur m'a fait entendre que ceux qui travaillent au salut des âmes auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis, et travailleront avec un succès merveilleux, s'ils sont pénétrés eux-mêmes d'une tendre dévotion à son divin Cœur. »

soulagement dans leurs travaux, les bénédictions du Ciel dans toutes leurs entreprises^a, la consolation dans leurs misères ; et c'est proprement dans ce sacré Cœur qu'elles trouveront^b un lieu de refuge pendant toute leur vie, et principalement à l'heure de^c la mort^d. Ah ! qu'il est doux de mourir après avoir eu^e une tendre et constante dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ !

Mon divin Maître m'a fait connaître que ceux qui travaillent au salut des âmes travailleront avec succès et sauront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis, s'ils ont une tendre dévotion à son sacré Cœur, et s'ils travaillent à l'inspirer et l'établir partout.

Enfin il est tout visible^f qu'il n'est personne au monde qui ne^g reçût toute sorte de secours du Ciel, s'il avait pour Jésus-Christ un amour^h véritablement reconnaissant, tel qu'est celui qu'on lui témoigne par la dévotion à son sacré Cœur.

LETTRE CXLII¹

VIVE † JÉSUS !

Mon très cher,

Il m'a pris un désir de conférer avec vous des choses

a) Languet supprime : « la consolation dans leur misère » — b) A et B : « un refuge » — c) L. et C., Seg., A et B : « de leur mort » — d) Galliffet termine ici son extrait. — e) L., C., Seg. : « une constante dévotion au sacré Cœur de celui qui doit nous juger ». — A et B : « au Cœur de celui qui doit nous juger » — f) L., C., S., A., B : « il est visible » — g) L., C., S., A., B : « ressentit » — h) C. : « parfaitement reconnaissant ». — L., S. A., B : « un amour reconnaissant ».

1. Cette lettre ne se trouve que dans le seul *recueil* de Seguin Avignon, 1840. Elle y est placée la dernière avec cette indication

spirituelles et de vous faire part du désir que j'ai de m'embarquer plus avant, ou plutôt de me submerger dans cette sublime mer de l'amour de Dieu ; et comme je connais que celui qui en est le conducteur est le Saint-Esprit, je vous conjure de m'obtenir de lui qu'il me reçoive dans son navire. Mais comme il ne faut pas s'embarquer dans un voyage si important sans armes pour combattre, je vous serai obligée si par votre entremise je puis avoir en pratique ce que je ne connais encore que par spéculation, qui est le pur amour de Dieu pour faire et souffrir chaque jour toute chose en perfection, marcher en sa présence, de blesser souvent le Cœur de l'Époux par des oraisons jaculatoires, de tenir mon cœur attentif à celles qu'il m'adressera, puisque par ce moyen j'enrichirai mon cœur d'un trésor qui croîtra insensiblement, comme l'argent dans le tronc, et lequel ne sera connu qu'après la mort, après laquelle je voudrais bien en avoir fait davantage.

« Au même », c'est-à-dire : à son directeur. Elle est suivie d'un fac-simile de l'écriture de la Bienheureuse. Outre qu'il est aisé, à première vue, de reconnaître que ce n'est pas l'écriture de Marguerite-Marie, le style et la manière de dire sont encore bien moins d'elle. Il n'y a pas jusqu'à l'en-tête : « Mon très cher » qui ne jure avec sa façon ordinaire.

A a reproduit ce billet, d'après Seguin, sous le n° CXXXI et B sous le n° CXXXIII, avec cet en-tête « Mon très cher Père. » Le dernier mot, ne se trouvant pas dans le fac-simile de Seguin, a donc été supposé gratuitement. De plus, A et B donnaient cette lettre comme adressée au P. Rolin. Quoique nous soyons convaincu qu'elle n'est pas de la Bienheureuse, nous la reproduisons néanmoins, comme ont fait les Éditeurs des Saints Pères, qui donnent leurs œuvres supposées après leurs œuvres authentiques.



TROISIÈME PARTIE

AVIS

DÉFIS ET INSTRUCTIONS

DE LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

AVERTISSEMENT

Cette troisième partie des écrits de la Servante de Dieu comprend 78 pièces. Les cinquante-deux premières sont plus spécialement des avis particuliers selon les besoins spirituels de chacune des novices ou des sœurs qui les sollicitaient. Les autres, sauf quelques défis personnels donnés au moment des retraites ou « solitudes », s'adressent à tout le noviciat. Nous ne ferons qu'une seule série de tous ces écrits qui seront numérotés de I à LXXVIII. Nous laissons cependant subsister le titre : *Avis particuliers* pour les cinquante-deux premières pièces, et nous réunissons les vingt-six autres sous la dénomination de : *Défis et Instructions*. La qualification : *Écrits divers* qui s'appliquait, dans les précédentes éditions, à quelques morceaux nous semble inutile, ces écrits divers n'étant autre chose que des Instructions.

Il eût été malaisé de chercher à établir un ordre logique ou chronologique dans tous ces avis. Nous avons adopté l'ordre de classement suivi dans la traduction authentique faite à Rome lors de l'examen des écrits de la Servante de Dieu, nous bornant à ajouter ou à intercaler les pièces nouvellement découvertes ou celles qui ne figuraient pas dans la collection envoyée à Rome et qui nous ont été fournies par un de nos vieux manuscrits ou par Mgr Languet.

Nous donnons trois pièces complètement inédites, deux autres inédites en partie et une qui, bien que publiée déjà par Languet, manquait aux éditions précédentes.

Sur ces 78 morceaux, dix seulement sont reproduits d'après les manuscrits autographes encore conservés. Les autres sont tirés du Ms. 7, très ancienne copie du commencement du xviii^e siècle. Nous les avons collationnés avec la traduction italienne faite sur les copies authentiques envoyées à Rome avec

les attestations de l'Évêché d'Autun. Au surplus, Mgr Languet les avait publiés pour la plupart en 1729, et il en avait le texte dès 1715, époque de la procédure qui donna lieu à la première recherche et reconnaissance officielle des écrits de la Servante de Dieu. On ne peut pas, à moins d'avoir tous les originaux, désirer plus de garanties. Nous ne possédons pas, sans doute, à beaucoup près toutes les précieuses feuilles écrites au jour le jour par Marguerite-Marie et données aux unes et aux autres autour d'elle; mais les soixante-dix-huit pièces conservées et publiées ici sont bien authentiquement son œuvre et nous donnent une idée suffisante de sa méthode de direction du noviciat.

Marguerite-Marie nous y apparaît avec toutes ses qualités et ses vertus et s'y montre une excellente maîtresse de la vie spirituelle. Sa doctrine est une moelle savoureuse formée par l'assimilation des pensées de la S^{te} Écriture, des Pères de l'Église, et des enseignements salésiens. Ce que Marguerite y a ajouté, c'est la révélation du sacré Cœur, dont la dévotion y est mise en œuvre avec zèle et sagesse, comme aussi avec un grand esprit pratique. Il est aisé de voir qu'elle a sur ce point une expérience consommée. Elle nourrit ses chères novices de ce qui alimente sa propre piété depuis bien des années. Nous avons déjà fait remarquer, à propos des écrits précédents, les analogies de la doctrine de la Bienheureuse avec celle des grands mystiques. Les rapprochements seraient faciles à établir.

Ce qu'il importe de signaler comme le caractère particulier des écrits qui suivent, c'est l'autorité qui s'y fait sentir. La Servante de Dieu, si humble, si défiante d'elle-même, parle à ses chères enfants avec une assurance étonnante, une précision, une force d'affirmation qui s'impose. En même temps, elle sait prendre le ton qui convient à chacune, relevant avec des caresses maternelles les âmes craintives ou découragées et battant en brèche, par des coups vifs et répétés, l'orgueil ou l'amour-propre. Elle est impitoyable à la dissimulation, a horreur de la flatterie, fait une guerre acharnée à toute recherche personnelle et à l'attachement aux créatures. Elle sait que son Maître ne veut point de cœurs partagés et elle y revient sans cesse, sévère pour les âmes qui s'obstinent à faire, de parti pris, des compro-

missions entre l'amour de Dieu et les affections terrestres ; mais tendre, compatissante, pressante avec celles qui luttent généreusement. C'est surtout au cœur qu'elle frappe pour toucher les fibres vives de l'âme. Elle appuie sur les vrais ressorts et met en jeu les sentiments les plus nobles comme aussi les plus délicats de l'âme féminine, si bien faite pour comprendre que le Maître des cœurs est un époux jaloux. Il faut y faire le vide de tout ce qui est terrestre — on croirait entendre saint Jean de la Croix — si l'on veut que Dieu les remplisse. On doit s'oublier soi-même pour être aimé avec prédilection par Jésus, soumettre son esprit, sa volonté, ses affections et laisser Dieu régner en maître. Elle connaît l'action forte et délicate, incessante et mystérieuse de la grâce divine et la coopération fidèle, docile, généreuse qu'on doit y donner. Tels élans vifs et ardents, tels traits de feu font penser à saint Augustin. Elle insiste sur l'oraison comme sainte Thérèse. Au reste, il faut aller à Dieu avec joie, franchise, douceur, simplicité, ne pas se rebuter de ses fautes : on reconnaît partout la disciple de saint François de Sales. Puis, elle montre sans cesse dans le sacré Cœur une demeure spirituelle où l'âme peut se réfugier pour y trouver la force, la consolation, le remède, s'y associer aux sentiments de Jésus dont il faut s'inspirer en tout. L'âme fidèle priera avec lui, souffrira avec lui, aimera avec lui, prendra de lui les nécessaires leçons de l'humilité, de l'obéissance, du sacrifice. En un mot il y a tout dans le divin Cœur au profit de qui a tout quitté pour lui.

Nous donnons ci-après un tableau des références concernant les soixante-dix-huit pièces qui suivent. Il nous dispensera des indications au bas des pages où l'on ne trouvera que les notes spéciales à chaque morceau et les variantes de quelque importance.

Janvier 1915.

† FRANÇOIS-LÉON,
Archevêque de Besançon.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES AVIS, DÉFIS ET INSTRUCTIONS DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Pièces inédites	Ms. 7	Traduction <i>italienne</i> authentique	Languet édit. de 1729	Vie et œuvres	
						1 ^{re} édition A	2 ^e édition B
I				folios 108	p. 270 et 271		
II		Inédit		109			
III			p. 131	110	273	XXXIV	
IV			110	110 verso	273	XLII	
V			111	111	274	XXVIII	
VI			à la suite	verso	à la suite	à la suite	
VII			id.	112	id.	id.	
VIII			5	113	212	XXI	
IX	Autogr. de Nantes			114	182	XVIII	
X				116 verso	212 réuni au VIII ^e	réuni au XXI	
XI			6	117		XVII	
XII			9	118 v.	187	XIII	
XIII			11	119 v.	217	XXX	

Nos d'ordre de la présente édition	Autographes	Pièces inédites	Ms. 7	Traduction <i>italienne</i> authentique	Laugnet édit. de 1729	Vie et œuvres	
						1 ^{re} édition A	2 ^e édition B
XXXI	Autogr. d'Annecy	Commencement et fin inédits	folios 141	p. 219 et 221	LI	LI
XXXII	Autogr. de Paray	p. 54	142 v.	217	XI	
XXXIII	55	144	221	XXV	
XXXIV	58	147	XXII	
XXXV	Autogr. de Rome	verso	XLVII
XXXVI	59	148	216	XLV	
XXXVII	60	verso	216	VI	
XXXVIII	80	149	187	XXIII	
XXXIX	62	150	p. 463	525
XI	Autogr. d'Annecy	Inédit
XLI	Autogr. de Turin	188	XIX	
XLII	30	VIII	
XLIII	30	VII	
XLIV	143	270	XXIX	
XLV	214	XV	
XLVI	189	XXIV	

N ^{os} d'ordre de la présente édition	Autographes	Pièces inédites	Ms. 7	Traduction <i>italienne</i> authentique	Langue	Vie et œuvres	
						1 ^{re} édition A	2 ^e édition B
LXVII	60	verso	259	XXXVI	
LXVIII	60	verso	259	XL	
LXIX	259
LXX	39	172	265	LIV	LV
LXXI	40	verso	266	LXII	LXIII
LXXII	45	173 v.	255	p. 463	525
LXXIII	176	LV	LVI
LXXIV	verso	LXI	LXII
LXXV	31	177	260	XLVII	XLVIII
LXXVI	69	179	LII	LIII
LXXVII	65	180 v.	LIX	LX
LXXVIII	41	LXIII	LXIV

AVIS PARTICULIERS

I¹

VIVE † JÉSUS !

A UNE RELIGIEUSE IMPARFAITE QUI S'ÉTAIT RECOMMANDÉE
A SES PRIÈRES²

Pour votre gouverne, je dois vous dire, ma chère amie, qu'en faisant oraison pour vous, il m'est venu à la pensée que le sacré Cœur voulant implanter son empire et le règne de son amour dans votre cœur, vous le ruinez en y substituant celui de la créature. Mais il ne permettra jamais que vous trouviez un vrai repos, sinon dans le parfait détachement de cette même créature et vous l'obtiendrez en luyant. Vous serez victorieuse par le combat ; résistez donc avec courage à toutes les attaques que vous subirez, car vous n'aurez rien sans peine et le prix n'est donné qu'au vainqueur. Je prie le sacré Cœur que vous soyez de ce nombre^a.

^b Vous vous affligez de vos peines intérieures, et moi je

^a Languet : « car le mien vous chérit toujours fortement quoique attaché sur la croix où il n'est capable de rien que de souffrir ; mais il ne désire autre chose que d'aimer en souffrant, et de souffrir en aimant. Voilà tout ce que j'ambitionne. » — ^b Languet a fait de ce qui suit un avis séparé avec le titre : *A une lettre à qui elle montre le bonheur de souffrir.*

1. *Italien*, 1^{er} avis collationné avec le texte donné par Languet, dit. de 1729, p. 270, pour la 1^{re} partie et 271 pour la seconde.

2. Titre donné par Languet.

vous assure que c'est de là même que vous devez tirer la plus grande consolation, pourvu que vous les supportiez avec paix, soumission et abandon au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel vous les donne par un excès d'amour pour vous, et il veut que vous le sachiez pour lui en être reconnaissante.

Premièrement, il prétend vous purifier par ces peines, de toutes les affections que vous avez eues aux créatures, contraires à la pureté de son divin amour. En second lieu, il veut vous faire mériter la couronne qu'il vous a destinée, en vous faisant une petite part des amertumes qu'il a souffertes durant tout le temps de sa vie mortelle ; et vous êtes heureuse, de quelque nature que soient vos peines, d'avoir avec lui cette conformité. De plus, les douceurs intérieures ne produiraient en vous qu'amusement et vaine complaisance et non jamais un pur et solide amour. Voyez donc si vous lui êtes obligée, oui ou non, qu'il tienne avec vous cette conduite, pour laquelle il ne demande que la parfaite soumission à sa très sainte volonté, agissant avec grande pureté d'intention et le désir de lui plaire, sans respect humain. Et comme je vous l'ai dit d'autres fois, il ne veut de vous d'autres marques que vous l'aimez, sinon une profonde humilité d'esprit, la paix de l'âme et du cœur et le désir de l'aimer, puisque, en vérité, il vous aime et ne vous laissera pas périr. N'ayez donc plus de réserve avec lui, qui veut être au dedans de vous-même comme un germe de vie éternelle et il veut régner en vous, commander, gouverner, en donnant le mouvement à toutes vos œuvres, et être l'objet de toutes vos affections.

II¹

VIVE † JÉSUS !

ABANDON SANS RÉSERVE AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS²

Vous avez bien fait, ma chère amie dans le sacré Cœur, de me donner de vos nouvelles. Depuis dimanche, je me sentais pressée de vous donner ce billet qui depuis longtemps avait été fait pour vous ; mais il me venait toujours à la pensée d'attendre que vous fussiez en retraite, et qu'il vous servirait de réponse à celui que vous nous aviez écrit. Recevez-le donc non de moi mais de lui, qui vraiment vous aime et ne vous abandonnera jamais. Car, si me semble, il me presse de vous dire que vous ne craigniez pas de vous abandonner à lui sans réserve et de lui consacrer tout votre temps et vos moments, pour les employer à souffrir ou jouir selon son bon plaisir, sans vous mettre en peine d'autre chose que de l'aimer et de le laisser faire. Vous ne pouviez destiner votre retraite à aucune fin qui lui fût plus agréable. Persévérez donc, ma chère amie, à aimer le sacré Cœur, qui vous réserve encore des libéralités plus grandes que celles auxquelles il vous a déjà accoutumée. Mais il vous les fera connaître à mesure que vous lui serez fidèle et mettez votre confiance en lui au milieu des contradictions et humiliations que vous devez recevoir et embrasser comme des gages de son amour, sans laisser perdre aucune occasion ; car c'est le moyen de contenter notre bon Maître.

1. Cet avis, jusqu'à présent inédit, n'est donné que par la traduction *italienne*, 2^e avis. Elle est très littérale, et il nous a été aisé de le remettre en français.

2. Ordinairement les avis n'ont pas de titre dans nos Mss. Nous avons souvent emprunté les titres donnés par Languet, ou bien ceux de A et B. Quelquefois nous avons mis des titres nouveaux qui nous paraissent mieux résumer la pensée générale du morceau.

Tâchez, je vous en conjure, de bien comprendre cette leçon divine et tout ce qu'il veut de vous, pour le mettre ensuite en pratique. Donnez-lui la gloire de tout et n'attribuez jamais rien à la créature qui n'est capable que de mal.

Quant aux exercices du R. P. de La Colombière, ne lisez que ce qui traite du Cœur aimable de Jésus-Christ, lequel seul doit être votre occupation, votre méditation, votre entretien, votre livre et toute votre direction. Il doit remplir votre mémoire, éclairer votre esprit et enflammer votre volonté pour que vous n'ayez plus de souvenir que pour lui seul. Continuez à le bien prier pour moi qui le fais pour vous. Je vais prendre mon repos dans ce sacré Cœur, car il est tard. Priez-le bien de dilater de toute part son amour et la connaissance de lui-même et présentez-lui particulièrement tous les besoins de cette Communauté.

D. S. B.

III

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI SE LAISSAIT DOMINER PAR SA PROMPTITUDE

Je me suis souvenue de vous à la sainte communion, comme je vous l'avais promis. Mais Notre-Seigneur veut que je vous die qu'il n'est pas content de vous et que si vous n'êtes plus attentive à modérer vos petites saillies et promptitudes, vous le contraindrez de s'éloigner de votre cœur. Prenez garde de vous éloigner de la voie qu'il vous a tracée, car vous deviendriez aussi méchante que vous avez voulu être bonne. Mais pour vous redresser, vous ferez, si vous voulez me croire, tous les jours cinq pratiques : trois de mortification de vos promptitudes et deux de vos répugnances, jusques à la Présentation de Notre-Dame, pour gagner le Cœur de Jésus-Christ, et vous disposer à recevoir

les grâces qu'il vous a destinées en solitude. Le Seigneur vous aime : — si cela n'était, il vous laisserait plus longtemps croupir dans vos fautes. Confiez-vous en sa bonté et combattez courageusement. Ne vous troublez ni ne vous laissez abattre. Et quand vous serez tombée volontairement, vous en ferez pénitence.

Vous ne pouvez marcher dans la voie que le Seigneur vous a tracée, que par un continuel renoncement de vous-même et de tous ces mouvements trop pressés que vous avez à la créature. Mourez donc à toutes ces inutiles inclinations et Jésus-Christ vivra en vous, car il veut que vous alliez à grands pas à la perfection, afin que sa grâce ne soit point vaine en vous. Sa bonté vous en fasse la grâce, c'est ce que je vous désire.

IV

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE TRÈS FERVENTE DANS L'AMOUR DE JÉSUS-CHRIST

Souvenez-vous que si je meurs devant vous, vous tiendrez ma place devant le saint Sacrement ; vous lui demanderez pardon de toutes les irrévérences qu'il a reçues de moi. Et si Dieu me fait miséricorde, je vous promets que je ne vous oublierai pas ; mais je ferai pour vous tout ce qui est en mon pouvoir. En attendant ce temps, croyez, ma bien-aimée sœur, qu'il n'y a rien que je ne voulusse, ôté le péché, pour votre avancement au saint amour. Aimons-nous donc dans le sacré Cœur de Jésus ; aimons-le l'une pour l'autre ; aimons-le dans tous les événements et dites toujours pour mot du guet : *Fiat voluntas tua!* Aimez et faites ce que vous voudrez ; car, qui a l'amour a tout. Faites tout par amour dans l'amour et par l'amour, car c'est l'amour qui donne les prix à tout. L'amour ne veut point d'un cœur partagé : il

veut tout ou rien ! L'amour vous rendra tout facile. Rendez-lui donc amour pour amour et n'oubliez jamais Celui que l'amour a fait mourir pour vous. Mais vous ne l'aimerez qu'autant que vous saurez souffrir en silence, le préférer à la créature et l'éternité au temps.

D. S. B.

V

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI LUI AVAIT DEMANDÉ DES RÈGLES
DE CONDUITE

Voici, ma très aimée sœur, un petit mot du cœur, selon le désir que vous m'en témoignez, c'est que si vous voulez seconder les desseins que le sacré Cœur a de vous rendre sa vraie disciple, il faut renoncer à tout le raisonnement humain : c'est-à-dire qu'il ne faut pas disputer avec la grâce lorsqu'elle vous presse de pratiquer la vertu, pour vous faire faire le bien ou vous faire éviter le mal. Il faut suivre courageusement les bons mouvements qu'elle vous donne, malgré toutes les répugnances et oppositions de la nature ; car il ne faut pas vous flatter : cette grâce qui vous presse à présent si vivement, se ralentira peu à peu, se lassera et se retirera de nous et nous laissera froide et insensible à notre propre mal. Après cela nous aurons beau la demander et la chercher, le sacré Cœur de Jésus se jouera de nous comme nous nous sommes joués de sa grâce. Dieu nous garde de ce malheur ! Je vous dis ceci afin que vous le préveniez et n'y tombiez jamais.

VI¹

VIVE † JÉSUS!

A UNE SŒUR A QUI ELLE RECOMMANDE LA FIDÉLITÉ

Souvenez-vous souvent de cette parole : « *Si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas votre cœur.* »

Soyez fidèle à Dieu, à vos règles et à vous-même. A Dieu, en lui donnant tout votre amour et tout votre cœur, sans partage : ne souffrez pas qu'il se porte avec empressement aux choses terrestres et humaines, surtout à l'affection des créatures.

Fidèle à vos règles en les préférant à tout le reste et n'en négligeant aucune pour petite qu'elle soit.

Soyez aussi fidèle à vous-même, en faisant bon usage du temps, employant chaque moment selon les fins à quoi il est destiné et avec la même pureté d'amour que si ce devait être le dernier de votre vie.

VII

VIVE † JÉSUS!

FIDÉLITÉ CONSTANTE ET ENTIÈRE AU CŒUR DE JÉSUS

Soyez aussi constamment fidèle à la pratique du bien que

1. Nous suivons ici l'*Ital.* qui a séparé ce morceau de l'avis précédent. Mais nous pensons que les trois fragments reproduits ici, sous les nos V, VI et VII, ne formaient qu'un seul avis : Ms. 7, p. 111. — Languet, p. 274. — A et B, xxviii. Cette séparation en trois morceaux n'a pas d'importance, le texte restant exactement le même, et elle nous permet de suivre jusqu'au bout la classification du recueil authentique qui a été traduit à Rome.

vous connaissez ; vous savez assez tout ce que vous devez faire pour vous faire une grande sainte. J'espère que vous la serez avec le secours de la grâce et votre fidélité. Il faut pour cela mettre toute votre confiance au sacré Cœur de Jésus, y avoir tout votre recours en toutes vos nécessités, lui découvrant toutes vos peines comme un enfant à son père, car il vous a enfantée sur la Croix ; c'est pourquoi il ne vous abandonnera pas si vous ne l'abandonnez la première, ce que je sais que vous ne voulez pas faire.

Il désire que vous lui fassiez des sacrifices de tout ce qui coûte à la nature lorsqu'il vous en fournira les occasions, et s'il vous fait trouver de l'amertume et de l'inconstance dans les créatures, c'est parce qu'il vous aime et ne veut pas que vous vous attachiez à ce qui est périssable, mais à lui, qui seul peut contenter votre cœur, et il le contentera et le remplira à mesure que vous le viderez des créatures. Ah ! ma chère sœur, si nous pouvions comprendre l'ardent amour qu'il a pour nous et comme il fait bon l'aimer et d'être toute à lui, nous mépriserions bien tout le reste pour rendre du retour à son amour, en l'aimant plus d'effets que de paroles. Cet amour vous fera aisément embrasser toutes les occasions de mortification et d'humilité, comme des moyens qu'il vous présente pour vous unir à lui en vous sanctifiant. Ne conservez jamais aucun ressentiment envers les personnes dont il se sert pour vous les procurer.

Tâchez de vous former votre vie sur le modèle de l'humble douceur de l'aimable Cœur de Jésus ; unissez-vous à toutes ses saintes intentions, la pureté desquelles vous lui offrirez pour réparer tout ce qu'il pourrait y avoir d'imparfait dans les vôtres, soit à l'oraison ou ailleurs. Mais surtout, je vous conjure de ne point souiller votre langue d'aucun défaut de charité, de ne point faire de faute avec vue, et lorsque vous en aurez fait, imposez-vous quelque pénitence.

Adieu, ma toute chère sœur. Si je pouvais contribuer en

quelque chose à votre sanctification, il n'y a rien, je vous assure, que je ne voulusse faire.

Soyons donc tout à Dieu par amour, tout à nos supérieures par soumission et tout à notre prochain par charité !

Une chose que je vous demande encore : c'est de ne vous point troubler ni décourager dans vos fautes, mais d'aimer et chérir l'abjection qui nous en revient, laquelle est toute puissante pour nous unir au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà, ma chère sœur, ce qui m'est venu en pensée pour vous dire. Je prie sa bonté de tirer sa gloire de tout, et vous, de ne me pas oublier en sa présence.

VIII

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE NOVICE

PLUS ÉLEVÉE DANS L'AMOUR DE LA PERFECTION

Tout à la plus grande gloire de Dieu !

Pour suivre ses saints mouvements, je vais vous dire en sa sainte présence ce qu'il me fera connaître vouloir de vous. Premièrement, que vous lui fassiez un entier sacrifice de tout votre être spirituel et corporel pour ne plus vous en servir que pour lui rendre et procurer tout l'honneur, l'amour et la gloire qui sera en votre pouvoir, lui faisant une donation entière et sans réserve de tout ce que, jusqu'à présent, vous avez pu faire de bien avec sa grâce et de tout ce que vous ferez à l'avenir, avec le secours de cette même grâce, afin qu'il en dispose selon sa volonté ; et parce que, dit-il, ces biens ne sont pas capables d'enrichir une âme qu'il appelle à le suivre dans la voie du pur amour, et dans le dénuement de toutes choses, autant que votre vocation le peut permettre : c'est pour cela qu'il a revêtu votre âme de la robe d'innocence et l'a couverte du manteau de sa

charité, pour n'en jamais retirer sa miséricorde ; et il veut vous enrichir des trésors inépuisables et qui sont éternels en leur durée. Il veut de vous plus de sacrifice d'esprit et de volonté que d'austérité et de pénitences corporelles, n'en faisant jamais aucune que par l'ordre de vos supérieures, auxquelles vous devez être soumise, en leur obéissant en ce qu'elles trouveront bon vous ordonner, après que vous leur aurez manifesté votre bien et votre mal. L'on ne peut jamais être trompé en obéissant.

IX

VIVE † JÉSUS !

INSTRUCTION POUR UNE NOVICE

(L'autographe incomplet est au monastère de la Visitation de Nantes¹.)

Vous m'avez fait plaisir, ma très aimée sœur, de m'écrire ; et vous devez être sûre que mon affection pour vous rendre mes petits services me fait trouver du plaisir en ce que vous pensez m'être une peine. Et, quand la vue de mes misères m'y fait trouver de l'amertume, le désir que vous me faites paraître d'être tout à Dieu m'adoucit tout.

1. L'autographe de Nantes n'a plus qu'un des deux feuillets qui composaient cet écrit. Assez ordinairement la Bienheureuse, après avoir achevé la première page, passait au second feuillet, sur le recto duquel elle écrivait sa deuxième page, pour revenir tracer la troisième, en lignes perpendiculaires à celles des deux premières pages, sur le verso du premier feuillet. De telle sorte que la feuille entière pourrait être ainsi numérotée : 1, 3, 2 et 4. Il en résulte que la Visitation de Nantes n'ayant que le premier feuillet de cet écrit, n'a, par le fait, que la première et la troisième page. La seconde manque ainsi que la quatrième, qui n'était remplie qu'en partie. Nous suppléerons à ce qui manque, en reproduisant le Ms. D 1 conforme à la traduction italienne. Dans A et B on avait pris le texte donné par Languet, faute d'autre ; mais on sait que, suivant la coutume de son temps, il mettait souvent les textes « en meilleur français ».

Je suis bien aise que Notre-Seigneur vous invite à vous abandonner toute à lui, comme un enfant entre les bras de son bon Père qui est tout-puissant pour l'empêcher de périr. Prenez donc pour vous ces paroles : « Si vous n'êtes « fait comme un petit enfant, vous n'entrerez point au « royaume des cieux. » Et je crois qu'elle consiste à vous rendre petite par la véritable humilité de cœur et simplicité d'esprit. Il me semble que par ces deux vertus, vous parviendrez à la perfection que Dieu demande de vous.

La première vous tiendra toute anéantie dans un parfait oubli et mépris de vous-même, recevant de bon cœur et comme de la main de votre bon Père les humiliations et contradictions qui vous arriveront, sans vous amuser à regarder les causes secondes. Mais regardez son Cœur amoureux qui ne permettra jamais à sa main adorable de rien exécuter à votre égard que pour sa gloire et votre sanctification ; parce qu'il vous aime, il vous fournira souvent des moyens de vous crucifier, soit par les créatures ou par vous-même. Mais de quelle manière que ce soit, n'y opposez que votre silence et votre soumission, disant : « C'est mon Père céleste qui l'a fait : cela me suffit ! »

Et pour commencer ce¹, aimez donc et souffrez par celui qui vous aime ; et pour cela il faut faire un entier et parfait sacrifice à Dieu de votre propre volonté, jeudi après la sainte communion, par véritable abandon de tout ce que vous êtes, sans vous réserver plus aucune jouissance, lui demandant pardon du mauvais usage que vous avez fait de

1. Ici s'arrête la première page de l'autographe de Nantes. Dans le texte de Languet, la phrase se continue naturellement : « Et pour commencer ce parfait abandon, vous ferez, etc. » Mais cela ne cadre pas avec le Ms. que nous reproduisons ; le « véritable abandon » s'y retrouve à la fin de la phrase. Nous avons cru devoir suivre notre Ms. exact pour le reste de l'écrit et laisser plutôt quelques points de suspension qui représentent une lacune d'un ou deux mots, par exemple : au commencement de ce *carême* ou de ce *temps de l'Avent*, ou de la *Passion*.

votre libre arbitre, qu'il faut aussi sacrifier à son sacré Cœur, qui veut vous rendre toute à lui. Pour obtenir cette grâce, il le faut prier de vous faire vivre à l'avenir comme si vous étiez sourde, aveugle et muette.

Sourde, à entendre les suggestions de l'amour-propre et manquements de charité, en un mot tout ce qui peut blesser notre âme ou tant soit peu souiller notre cœur, ne nous y arrêtant jamais volontairement, ni même à aucune pensée inutile ; car tout cela nous empêche d'entendre la voix de notre bon Père céleste.

De plus, il nous faut être aveugle sur les défauts d'autrui, pour n'en jamais mal parler ni juger, et sur vous-même, pour vous laisser conduire en tout par la sainte obéissance, sans réplique ni réflexion.

Il faut encore être muette à parler de vous-même, soit pour vous louer ou excuser, vous souvenant que lorsque vous vous louez, vous vous rendez un objet d'horreur et de mépris devant Dieu et les anges. Et lorsqu'il vous vient envie de vous excuser, dites en vous-même : « Mon Jésus « qui était innocent se taisait lorsqu'on l'accusait ; et moi « qui suis criminelle, pourrai-je me justifier ? » Ensuite gardez le silence et souffrez par amour. Ne faites rien par respect humain, et lorsqu'il vous attaquera, dites : « Non ! « mon Dieu, je n'en ferai ni plus ni moins par la vue des « créatures : puisque je ne veux plaire qu'à vous seul, il me « suffit que vous me voyez partout. »

Pour votre oraison, pensez en y allant que vous accompagnez Notre-Seigneur au jardin des Olives, lorsqu'il faisait la sienne. Unissez-vous à ses saintes dispositions et intentions ; et lorsque¹ vous vous trouverez dans la dissipation, l'ennui ou la négligence, faites-vous ce reproche à vous-même, en ramenant doucement votre esprit : « Eh

1. Ici reprend l'autographe incomplet de Nantes. C'était la 3^e page de l'avis écrite au verso de la 1^{re}.

« quoi ! mon âme, n'avoir pu persévérer ce petit moment « avec Jésus en l'oraison ? » — Et puis, vous remettre simplement à votre sujet, sans vous amuser à regarder quelles étaient vos distractions. Et à la fin, offrez au Père éternel l'oraison de son Fils pour réparer les défauts de la vôtre : et faites que le principal fruit que vous en tirerez soit l'amour à l'humilité et simplicité.

Suivez l'exemple de votre Époux crucifié, qui n'a jamais cherché sa propre gloire, mais en tout celle de son Père éternel. Que votre gloire ne soit donc plus que dans ses humiliations, disant, lorsqu'il vous en arrivera : « Voilà qui « m'est dû et non les approbations et louanges ! »

Tenez toujours votre cœur en paix et ne vous troublez jamais de rien, non pas même de vos défauts, desquels il se faut humilier et corriger paisiblement, sans nous décourager ni abattre, car le Seigneur n'habite que dans la paix.

Faites en sorte que vous secondiez courageusement les desseins que le Seigneur a sur vous : ce sera en vous abandonnant toute à son amour¹. Et soyez sûre, ma très aimée sœur, que de mon côté, l'amitié que j'ai pour vous m'empêchera d'y rien épargner ; suivant les lumières que sa bonté me donnera de vous humilier et mortifier, selon le désir que vous m'en témoignez. Et soyez persuadée que le tout ne viendra que d'un cœur désireux de votre perfection autant que de la mienne propre, ne me tenant jamais importunée de vous rendre mes petits services. Et je ne sais si je vous parle conformément à votre disposition².

1. Ici s'arrêtent le Ms. D 1 et la traduct. *ital*. Nous avons constaté que dans les copies qu'on a présentées à la S. Congrégation, on a souvent supprimé, surtout vers la fin des écrits, les morceaux qui avaient un caractère un peu personnel.

Le Ms. D 1 et l'*Ital*. achevaient l'avis par le paragraphe que nous reproduisons en dernier lieu.

2. Ici finit la 3^e page de l'autographe. Le morceau qui suit et que nous empruntons au Ms. D 1, conforme à l'*Italien*, se trouvait au commencement de la 4^e page.

Attachez-vous inviolablement à l'exacte pratique de toutes nos saintes observances. Et je vous conjure de faire votre demeure dans le sacré Cœur de Jésus. Mettez-y tout ce que vous ferez de bien ; cherchez-y tout ce dont vous aurez besoin, vous unissant toujours à lui en tout ce que vous ferez ou souffrirez. Et lorsque vous aurez commis quelque faute, prenez dans ce divin Cœur de quoi la réparer, en vous imposant toujours quelque pénitence pour y satisfaire. Vous ferez connaître la vérité de votre désir pour vous perfectionner, par l'attention que vous aurez à tout ceci et en vous tenant petite et basse à vos yeux, afin que vous croissiez dans le cœur et dans l'amour de Notre-Seigneur.

X¹

VIVE † JÉSUS !

ABANDON TOTAL AU SACRÉ CŒUR

Je crois que vous contenterez le sacré Cœur de Jésus quand vous vous abandonnerez tellement à lui qu'il sera le regard de vos yeux, l'entendement de vos oreilles, la lumière de votre entendement, les affections de votre volonté, le souvenir de votre mémoire et tout l'amour de votre cœur ; lui laissant faire pour vous selon ses desseins, sans vous rien réserver que le soin de lui plaire et l'aimer par-dessus toutes choses, bannissant toutes les réflexions d'amour-propre et retour sur vous-même qui font tant d'obstacles aux opérations de la grâce en vous-même. Allez donc simplement avec Notre-Seigneur qui ne vous perdra pas, car il vous aime. Confiez-vous en lui en vous oubliant

1. A et B réunissaient cet avis au XXI, Languet faisait de même, p. 242.

et méprisant vous-même. Contentez-vous de l'aimer et le laisser faire et cela seul vous suffit. Dieu soit béni !

XI

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE

[SŒUR MARIE-CHRISTINE BOUTHIER]

Il est vrai, ma très chère sœur, que l'affection que j'ai pour vous me fait désirer souvent que vous soyez une bonne religieuse, ce que vous ferez facilement si vous travaillez tout de bon et courageusement à la véritable mortification de vos sens, passions et inclinations, conformément à ce que la Constitution ordonne ; ne vivant pas selon l'humeur naturelle qui nous porterait à être tantôt gaie et à dire des paroles bouffonnes sur tout ce qui se présente, et d'autres fois de si mauvaise humeur que tout nous fâchera, ne nous faisant pas un trop grand scrupule de voir et entendre ce que nous avons envie, de dire quelques paroles au temps de silence. Voilà, mon pauvre enfant, de plus grands obstacles à votre perfection que vous ne pensez et l'amour du sacré Cœur de Notre-Seigneur vous demande un prompt amendement, qui ne se peut faire que par cette véritable mortification. Et souvenez-vous que saint Bernard dit que les paroles de bouffonnerie sont un blasphème en la bouche d'un religieux. Toutes les fois que vous en direz, vous ferez une pénitence comme de tenir un peu d'absinthe à votre bouche l'espace de cinq *Pater*. Et lorsque vous aurez fait quelque faute par curiosité, vous baiserez cinq fois terre en disant : « *Miserere mei Deus* » ; ce verset seulement pour la première et seconde faute ; et si vous retombez une troisième, vous me la viendrez dire. S'il arrive que vous manquiez à la règle du silence, vous vous priverez de man-

ger votre dessert au premier repas. Je vous avoue, ma chère sœur, que j'aurais bien envie de vous rendre une bonne religieuse ; mais si vous n'y travaillez vous-même je n'en viendrai pas à bout. Soyez donc pour cela humble et douce à supporter les petites mortifications qui vous arriveront, souffrant avec une douce égalité et tranquillité d'être humiliée et contrariée, en pensant que c'est des moyens que le Cœur amoureux de votre bon Père céleste vous a préparés pour vous perfectionner selon ses désirs. Ne donnez pas la liberté à votre cœur de tant réfléchir inutilement sur ce qui vous mortifie et humilie : cela ne sert qu'à éteindre en vous l'esprit intérieur et engraisser votre amour-propre.

Voilà ce que je désire que vous fassiez pour le présent, en vous rendant fidèle à nos saintes observances, si vous désirez que le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ vous reconnaisse et avoue pour une de ses filles, et moi, votre chétive et indigne maîtresse, reconnâtrai, par l'attention que vous aurez à vous perfectionner suivant ces maximes, si vous avez de l'amitié pour moi qui vous chéris tendrement. N'en doutez pas, ma chère sœur¹, et tâchez, selon la signification de votre nom, de vous rendre une vraie imitatrice de Jésus-Christ, auquel je vous supplie de demander la grâce que nous puissions vivre et mourir en son saint amour, lequel je supplie consommer toutes nos tiédeurs et lâchetés, surtout à la sainte oraison, où je vous prie de vous rendre fidèle, pour n'y pas dérober le temps à Dieu ; car c'est du bon emploi de cette action d'où dépend tout le reste, et pour la bien faire, il faut être fort recueillie et bien mortifiée et tout ira bien. Voilà ce que je vous

1. Le Ms. 7 met ici : « ma chère Christine ; » le Ms. D 1, dont le texte « tiré sur les originaux » est plus sûr et en parfaite conformité avec la traduction *italienne* de la S. Congrégation, met seulement : « ma chère sœur. » La phrase qui suit montre bien que la Servante de Dieu pensait au nom de Christine, mais elle n'avait pas accoutumé de nommer ses novices par leur prénom.

recommande et d'aimer le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'adorer souvent en vous donnant et offrant toute à lui.

XII

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI NE S'ÉTAIT PAS OUVERTE AVEC SIMPLICITÉ
AU SUJET D'UNE AFFECTION PARTICULIÈRE

Je suis bien aise, ma chère sœur, que Notre-Seigneur vous ait fait connaître cet obstacle à votre perfection par un autre moyen que par le mien, espérant qu'il vous en fera mieux comprendre l'importance lui-même que je n'aurais pu faire. Mais sachez que ce n'est pas le tout d'avoir connu cette faute si vous ne venez à l'amendement par un généreux détachement de cette sœur. Et voici les moyens qu'il faut prendre : c'est de tâcher, en place de cet empressement, que vous sentez pour elle, d'avoir une grande indifférence pour tout ce qui la concerne, n'en parlant que par nécessité, n'affectant point de vous mettre auprès d'elle dans les conversations, ne lui faisant caresse par des paroles d'affection et témoignages de complaisance, dites-lui simplement que Notre-Seigneur vous a fait connaître que l'attachement que vous aviez pour elle était un obstacle à votre perfection. Et lorsque vous aurez fait quelque faute volontaire sur ce que je vous dis, vous viendrez vous en accuser. Remarquez que c'est le démon qui vous fait manquer de simplicité à vous en découvrir, pour vous empêcher de rompre ce lien par lequel il vous tient attachée à lui et pour vous empêcher de vous unir au sacré Cœur de Notre-Seigneur, lequel se retirera de votre âme si vous vous attachez à quelque autre qu'à lui. Et lorsque vous manquerez à la simplicité et humilité, vous perdrez l'amitié de ce sacré

Cœur, lequel laissera le vôtre comme une terre stérile qui ne produit que des épines et des chardons, c'est-à-dire des fautes et imperfections — cela s'entend quand nos fautes sont volontaires. Voilà, ma chère sœur, ce que j'ai à répondre sur votre billet et que vous travailliez fidèlement à la mortification de vos sens, tâchant de vous rendre humble et simple, si vous voulez être avouée pour une vraie fille du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

XIII

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE, POUR LA DÉTERMINER A VAINCRE
SES RÉSISTANCES A LA GRACE

Souvenez-vous, ma bien-aimée sœur, que vous avez un Époux jaloux qui veut absolument posséder tout votre cœur ou il n'en veut point. Si vous n'en chassez la créature, il en sortira ; si vous ne la quittez avec son amour, il vous quittera, il vous ôtera le sien. Il n'y a point de milieu : il veut tout ou rien. Son Cœur vaut bien le vôtre, pour le moins ! N'avez-vous point de confusion de lui disputer un bien qui est à lui ! En vérité je ne peux comprendre comme il ne s'est pas encore lassé de vos résistances ; il faut qu'il ait un grand amour pour vous. Enfin, mon pauvre enfant, rien ne se fera sans vous, pensez-y et ne lui refusez plus ce qu'il vous fera connaître vouloir de vous ; autrement, il vous privera de bien des grâces et vous laissera dans une sécheresse et délaissement insupportable dans vos oraisons et autres exercices.

Je vous dis ceci comme à ma chère amie dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que vous y preniez garde et que vous soyez plus fidèle à l'avenir au mou

vement de la grâce. Quittez tout et vous trouverez tout dans le sacré Cœur, lequel je supplie de remplir le vôtre de son pur amour, qui puisse consommer tout celui de vous-même et de la créature, pour vous donner l'amour à l'humilité et à votre abjection, sans lequel on ne fait rien qui vaille au service de Dieu. Voilà, ma chère sœur, ce que je vous recommande ; le tout dans la paix de Dieu.

XIV

VIVE † JÉSUS !

FIDÉLITÉ COURAGEUSE A EXÉCUTER LES RÉOLUTIONS PRISES

J'ajoute à vos résolutions le bon emploi du temps destiné à l'oraison et autres exercices spirituels. Cette fidélité vous soutiendra dans tous vos devoirs. Mettez sur les yeux de votre âme le bandeau de la sainte et amoureuse soumission à Dieu, et, pour l'amour de lui, à l'obéissance qui aura droit de vous commander. Ainsi, sans détour ni réflexion, marchez votre chemin, qui est celui de l'exactitude à l'observance de vos devoirs, desquels vous ne devez point vous distraire, à moins que la charité ou la nécessité ne l'exige de vous, car tout le reste n'est qu'accessoire et doit céder aux ordonnances marquées dans les Règles, Constitution et Directoire.

Voilà, ma chère et bien-aimée sœur, ce que je vous recommande particulièrement et de ne vous attacher qu'à Dieu seul. N'ayez point de respect humain. Anéantissez vos réflexions d'amour-propre qui vous empêchent de devenir intérieure. Car, mon enfant, prenez-y garde : la vertu ne consiste pas à faire de belles résolutions ni à dire de belles paroles, mais à faire de bonnes exécutions et en venir aux effets. A moins que de cela, elles ne vous serviraient qu'à une plus grande condamnation. Soyez donc fidèle en votre

intérieur et rendez à Dieu ce que vous lui avez promis, tâchant de tout votre pouvoir d'être humble et douce envers le prochain, aimant d'être reprise et corrigée d'un chacun sans vous excuser, recevant tous les événements de la Providence avec soumission, en disant toujours : soit fait, mon Dieu, comme vous voulez.

XV

VIVE † JÉSUS !

ELLE SUGGÈRE DES RÉOLUTIONS GÉNÉREUSES A UNE POSTULANTE
QUI ALLAIT PRENDRE LE SAINT HABIT

Dites souvent avec le prophète : « Que rendrai-je au Seigneur pour les grands biens qu'il m'a faits? » — Je lui ferai un continuel sacrifice de tout mon être, par hommage d'amour et de louange à sa souveraineté. Pour cet effet, je le choisis pour l'unique objet de mon amour, tout le trésor de mon cœur, les délices de mon âme, n'en voulant plus d'autre en la vie que de m'étudier à me conformer à mon Époux crucifié par une entière mort à ma propre volonté et inclinations, lesquelles je sacrifierai non seulement à l'obéissance, mais encore à la condescendance envers le prochain, duquel je ne parlerai jamais qu'avec estime ; et lorsque je lui verrai faire quelque faute, j'offrirai à Dieu une vertu du sacré Cœur de Jésus pour y satisfaire.

Je tâcherai de me tenir toujours anéantie dans l'abîme de mon néant par un véritable mépris de moi-même qui me fera regarder les épouses de Jésus-Christ comme mes supérieures qui ont droit de me commander et humilier. Et lorsqu'il m'arrivera quelque humiliation ou mortification, je la recevrai comme un gage de l'amour du sacré Cœur et la souffrirai en silence, faisant particulière

attention de ne point parler de mes insatisfactions, ne m'excusant jamais, puisque mon Sauveur ne s'est point excusé, bien qu'il fût innocent, et a été obéissant jusques à la mort de la Croix : c'est pour honorer son obéissance que je veux obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie, sans réfléchir, ni murmurer, ou désapprouver ce que l'on m'ordonnera. Je veux vivre comme une enfant, sans souci, dans le sacré Cœur de mon bon Père, lui laissant faire et disposer de moi selon son bon plaisir, sans autre soin de ce qui me regarde que de m'abandonner toute à celui de son amoureuse Providence, me laissant conduire en tout avec la simplicité d'un enfant, n'ayant d'autre vue ni désir en tout ce que je ferai que de contenter le sacré Cœur de Jésus.

Quand je garderai le silence, je l'unirai à celui de Jésus au saint Sacrement. Quand j'obéirai, ce sera pour honorer l'obéissance qu'il rend au prêtre. Quand je m'humilierai et mortifierai mes sens, ce sera pour honorer l'humilité qu'il y pratique et la mortification des siens. Je ferai tout mon possible pour me rendre douce et soumise, mortifiant mes ressentiments et répugnances.

Voilà, ma chère sœur, un petit mot de résolutions. Je les ai plus étendues que je ne pensais ; cela vous sera utile si vous y êtes fidèle. Demandez bien cette grâce au sacré Cœur de Jésus le jour de votre prise d'habit¹, prenant votre cœur comme s'il était en vos mains, offrez-lui et lui consacrez, afin qu'il en soit à jamais l'unique possesseur, qu'il y règne absolument et qu'il vous apprenne à l'aimer parfaitement, ne lui jamais déplaire volontairement et à porter la Croix avec pureté et pureté. Lorsque vous aurez fait quelques fautes

1. Deux sœurs seulement prirent le saint habit pendant que la bienheureuse fut maîtresse des novices, savoir : la sœur Marie-Christine Bouthier, le 11 février 1685, et la sœur Marie-Nicole de la Claine, le 12 mai 1686. C'est évidemment à l'une des deux que ce billet fut adressé.

sur ce que je vous marque ici, vous vous en imposerez quelque pénitence.

XVI

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE
 DERNIERS AVIS DE LA SAINTE MAÎTRESSE
 QUI ALLAIT QUITTER LE NOVICIAT

(L'autographe des deux morceaux entre parenthèses est à la Visitation de Paray.)

Je le veux bien, ma très aimée sœur, contenter votre désir en vous disant ce petit mot avant que de vous quitter, pour vous recommander d'être inviolablement fidèle au sacré Cœur de Notre-Seigneur, en faisant tout le bien qu'il vous fera connaître désirer de vous, en l'aimant d'un amour de préférence à tout le reste, comme votre bon Père qui vous a enfantée sur la Croix avec tant de douleur qu'il est bien juste que vous soyez toute à lui sans réserve, vous reposant sur son amoureuse providence, en lui laissant le soin de vous-même, ne faisant aucune faute volontaire, pour petite qu'elle soit. De plus, il faut que vous soyez fidèle à vos Règles, en tâchant de tout votre pouvoir de vous former et ajuster à toutes les observances et aux pratiques et enseignements que l'on vous donne au noviciat, vous y tenant si attentive que rien au monde ne soit capable de vous en retirer. Rendez-vous exacte à toutes les pratiques d'observances, sans jamais rien négliger pour petites que vous paraissent les choses, parce qu'il y a souvent de grandes grâces attachées à ce qui nous paraît plus petit.

Premièrement, vous vous étudierez à vous rendre une bonne religieuse, tâchant, en tout, de vous conformer à votre Époux crucifié, auquel vous n'êtes encore liée que par

désir¹. C'est pourquoi il vous faut orner des vertus qui vous pourront rendre plus agréable à ses yeux : surtout il a été obéissant jusques à la mort de la Croix et toujours il obéit aux prêtres sur nos autels. C'est pourquoi il vous faut mettre entre les mains de l'obéissance pour obéir jusques à la mort de toutes vos volontés et inclinations, vous laissant conduire et disposer de vous sans résistance ni réplique, quelque répugnance que vous y ressentiez, disant toujours : « Je ne suis pas venue en religion pour y faire ma volonté », laquelle vous tâcherez de rompre en toutes occasions, unissant vos obéissances à celles de Jésus au saint Sacrement, où il est caché et anéanti. De même, vous vous tiendrez cachée dans son sacré Cœur, comme tout anéantie aux yeux (des créatures, sans mêler de rien que de vous humilier et bien faire tout ce que l'obéissance ou vos Règles demandent de vous, étant toujours prête à tout faire et tout souffrir sans vous plaindre jamais, ni croire que l'on vous fasse tort, ni vous excusant point, ne recherchant point d'être louée ni approuvée en ce que vous ferez. Et s'il arrivait qu'on le fit, dites en vous-même : « Voilà ce qui ne m'est pas dû. ») Et, lorsque l'on vous méprisera, réjouissez-vous, disant : « Voilà ce qui m'appartient ! »

Soyez douce, si vous voulez plaire au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne se plaît qu'avec les doux et humbles de cœur. Ne vous troublez ni inquiétez jamais de rien, non pas même de vos défauts, vous humiliant seulement lorsque vous y serez tombée. Ensuite tenez votre âme en paix et vous remettez au bien. (Voilà comme il faut faire, si vous voulez que Dieu y habite, car vous devez toujours regarder votre âme comme son sanctuaire. C'est pourquoi il vous faut bien garder de la souil-

1. Cette phrase semble indiquer que ces conseils sont adressés à la jeune sœur Marie-Nicole de la Faige des Claines, la seule qui n'eût point encore prononcé les saints vœux quand la Bienheureuse quitta la charge de maîtresse des novices.

ler d'aucune tache. De plus, il faut faire de votre cœur un trône à son amour, et, vous retirant là avec lui, vous y entretenir en silence, en l'adorant et aimant de toutes vos forces et puissances, retranchant) toutes pensées inutiles, toutes vaines curiosités, afin d'écouter en silence ce qu'il dira à votre cœur, duquel vous devez retrancher toutes réflexions d'amour-propre. Autrement, il se retirera de vous et vous ne pourrez apprendre à converser avec lui.

Mais surtout, je vous recommande de vous tenir gaie, joyeuse et contente, car c'est la vraie marque de l'esprit de Dieu, qui veut qu'on le serve avec paix et contentement, ne vous rendant point gênée ni contrainte ; mais faites toutes choses avec un esprit libre en la présence de Dieu, dans le seul désir de lui plaire en tout ce que vous ferez. Le moyen sûr pour tout ceci est de graver dans votre cœur l'amour à votre abjection, à quoi il vous faut toujours être attentive en vous tenant petite et basse à vos yeux. Ne cachez rien à ceux qui vous conduisent, ni le bien ni le mal et Dieu vous bénira, car il est ennemi de tout détour et duplicité. En voilà bien assez. Je prie le Seigneur de vous y rendre fidèle ; car, comme je vous aime, il me fâcherait bien si vous changiez en vous rendant pire, ce que j'espère qui ne sera point Dieu aidant.

XVII

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI AVAIT UNE GRANDE CRAINTE DE SOUFFRIR

Vivez, mon enfant, tout abandonnée au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous laissant conduire et gouverner à son amoureuse Providence, sans rien demander ni rien refuser, mais vous tenir toujours disposée à tout

souffrir et à tout faire au moindre signe de l'obéissance que vous devez rendre à ceux qui vous conduisent de sa part. Regardez toujours Dieu dans tous les événements et non jamais les créatures, ce qui vous fera recevoir également de sa main adorable le doux comme l'amer, les mortifications comme les consolations, le bénissant de tout. Enfin, ma chère amie, gardez une fidélité inviolable à toutes nos saintes observances, sans rien négliger, pour petit qu'il vous paraisse; car c'est par là que vous gagnerez le Cœur de votre bon Père, qui vous aime. Ne craignez donc rien tandis que vous lui serez humblement fidèle, ne faisant jamais de faute avec vue, l'aimant de tout votre cœur, ne vous attachant à rien qu'à lui plaire, en faisant tout pour son amour. Souvenez-vous souvent qu'étant l'épouse d'un Dieu crucifié, vous lui devez être toute sacrifiée, tenant toujours votre âme calme, afin qu'il y établisse son règne de paix. Adressez-vous à son divin Cœur en toutes vos nécessités avec confiance et j'espère qu'il pourvoira à tous vos besoins; mais surtout, ayez une grande reconnaissance de ses bienfaits qui sont grands envers vous. Tâchez de prendre tous vos délices dans ce divin Cœur, priant la sainte Trinité de le faire connaître et aimer de tous les cœurs qui en sont capables. Aimez-le vous-même de toutes vos forces et vous occupant toujours de lui, lui laissant faire de vous, en vous et pour vous ce qu'il voudra, sans vous mettre en peine de rien : pourvu qu'il se contente, cela vous doit suffire. Faites sur cela le projet de votre solitude, dans laquelle je vous fais mille souhaits de bénédictions et de grâces. Qu'Il vous rende à jamais toute sienne !

XVIII

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE

POUR LA PORTER AU DÉTACHEMENT DE SOI-MÊME
ET DES CRÉATURES ET A LA CONFORMITÉ AVEC J.-C.

Ne croyez pas, ma toute chère sœur, que pour ne vous rien dire, je vous en aime moins; non, je vous assure, car je ne perdrai jamais les sentiments de tendresse et d'affection que le sacré Cœur m'a donnés pour vous, tandis qu'il me fera connaître que vous voulez toujours persévérer à le servir et aimer constamment, pour rendre quelque retour au tendre amour dont il vous aime et par lequel il veut que vous viviez dans le dénuement de tout ce qui n'est pas Dieu, parce qu'il veut être lui seul votre ami, votre appui et votre plaisir, pourvu que vous n'en cherchiez point dans les créatures, sans pourtant vous rendre ni gênée ni contraindre à leur égard, mais toujours humblement gaie, douce et condescendante envers ce cher prochain, souffrant en silence et dans l'amour de l'aimable Cœur de Jésus toutes les humiliations, peines et contradictions que vous en pourrez recevoir à l'avenir, ne vous en plaignant point. Mais lorsque la bonté infinie de votre bon Père vous gratifiera de ces sortes de caresses si déplaisantes à la nature, recevez-les comme des gages de son amour; et, sans vous troubler, recourez à l'amour de votre abjection, car il prend plaisir de faire sa demeure dans notre néant. Tenons-nous-y donc toujours, ma chère amie, joyeuses et contentes et soyons bien aises que chacun travaille à nous y tenir.

Soyez fidèle à toutes nos saintes observances, sans rien négliger; mais tâchez de marcher toujours dans la liberté

des enfants de Dieu, vous conformant et unissant à son saint amour et à sa sainte volonté, dans laquelle vous devez faire mourir la vôtre, pour n'avoir plus qu'un même vouloir et non-vouloir avec lui. Référez-lui la gloire de tout, sans rien prendre pour vous que l'impuissance, la pauvreté, le mépris et la douleur, sans vous amuser à vouloir toujours de nouveaux moyens pour votre perfection, car souvenez-vous qu'en un mot la vôtre consiste toute à conformer votre vie et vos actions aux saintes maximes du sacré Cœur de Jésus, surtout sa douceur, son humilité et charité.

Voilà, mon cher enfant, ce qui m'est venu en pensée pour vous dire.

XIX

VIVE † JÉSUS !

EXHORTATION AU COMPLET DÉNUEMENT

Je n'ai que ce petit mot à vous dire, ma très aimée sœur. Ce n'est que dans le parfait dénuement de vous-même et de tout ce qui n'est pas Dieu que vous trouverez la vraie paix et le parfait bonheur; car n'ayant rien, vous aurez tout dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur, qui vous veut sauver par là. Ne faites donc état que de ce qui vous aidera à vous dénuer et dépouiller. Soyez sourde à tous les raisonnements de la nature et de l'amour-propre; aveugle à toutes ces vues de respect humain, car tout cela fait un grand obstacle au pur amour, qui rejette les tièdes et ne se donne qu'aux humbles et fervents. Voilà ce que j'avais à vous dire et que vous soyez fidèle à vos bonnes résolutions, afin que ce sacré Cœur ne vous rejette jamais : ce qu'il ne fera qu'après que vous l'aurez abandonné par mépris. Mais j'espère que son amour vous gardera de ce malheur, car il vous aime et veut que vous lui rendiez du retour, en ne

négligeant rien de ce qu'il vous fera connaître vouloir de vous. Aimez-le donc en vous quittant et oubliant vous-même et le priez pour cette indigne qui vous aime tendrement en Notre-Seigneur.

XX

VIVE † JÉSUS !

A UNE NÔVICE QUI AVAIT TIRÉ AU SORT UN BILLET INDIQUANT QU'ELLE DEVAIT ÊTRE COMME UN CIERGE ARDENT DEVANT LE SAINT SACREMENT

Je vous souhaite, ma très aimée sœur, la fidèle pratique de tout ce qui est marqué dans le billet que le sort vous a donné; et il me semble que le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ serait content de vous, comme je l'espère que vous le ferez de tout votre pouvoir.

Il faut donc imiter le cierge ardent : que votre cœur soit la cire blanche, dont le propre usage est pour brûler. Votre volonté sera comme la mèche, laquelle n'est pas d'un seul fil; de même il faut que votre volonté soit unie à vos affections pour faire cette mèche entière, propre à être brûlée par le feu du divin amour, qui doit consommer en vous toutes affections aux choses terrestres. Et je crois que si vous vous appliquez un peu à considérer ce que cela vous signifie, vous le connaîtrez mieux que je ne vous le puis dire. Seulement j'ajoute que vous devez vider votre cœur de tout pour vivre dans un parfait dénuement de vous-même, pour ne vous remplir que du pur amour, renonçant à toutes vaines satisfactions et propre intérêt!

Voyez, ma chère sœur, il faut que vous soyez de ces violents qui ravissent le ciel par force; mais le Seigneur vous aidera. Ne vous laissez jamais abattre le courage ni

troubler de rien. Tenez toujours votre âme en paix parmi les divers changements de la vie et elle deviendra le trône de Dieu, à qui je crois que vous plairez beaucoup, si vous retranchez tout retour et réflexion sur vous-même, car c'est là un des plus grands empêchements des effets de la grâce en vous. Mais soyez constamment fidèle à faire ou éviter tout ce que le Seigneur vous fera connaître lui être agréable ou lui déplaire, afin que vous ne perdiez jamais l'amitié de son sacré Cœur. Ne vous affligez pas pour tous ces dégoûts et sécheresses que vous sentez en le servant, votre amour en est plus pur et vos services plus agréables, car il veut que vous le serviez ainsi sans autre appui que la foi nue et simple mais fervemment et constamment. C'est le souhait que vous fait votre indigne sœur et servante.

XXI

VIVE † JÉSUS!

A UNE AUTRE QUI ÉTAIT SOUS L'IMPRESSON DE LA CRAINTE ET QUI L'AVAIT CONSULTÉE SUR LA MANIÈRE DE FAIRE ORAISON

Pour ce qui est de vos peines, je vous dirai simplement ma pensée comme à ma bien aimée sœur. En premier lieu, je crois que c'est l'effet d'un très grand amour de Notre-Seigneur envers vous que cette crainte qu'il vous donne; car, voyant son amour n'être pas assez fort en vous pour vous faire faire le bien et éviter le mal, il mêle la crainte avec l'amour, afin que tous deux ensemble vous fassent faire ce qu'il désire de vous. Ayez toujours une crainte amoureusement filiale qui vous fasse opérer le bien et éviter le mal et rejeter toutes autres craintes, car elles ne viennent que de l'esprit de ténèbres; et faites que l'amour chasse peu à peu cette crainte, disant en chacune de vos actions :

« Mon Dieu, c'est pour l'amour de vous que j'ai fait cela », renonçant à toute autre intention. Renouvelez vos vœux autant de fois que vous vous sentirez attaquée de ces peines.

Ce qui affaiblit la grâce de l'amour en votre cœur, c'est qu'il est trop attaché à la créature et au plaisir de se satisfaire. Il faut mourir à tout cela, si vous voulez que le pur amour règne en votre cœur; il faut, de plus, rompre cette attache à votre propre volonté, car elle déplaît beaucoup au sacré Cœur de Jésus, lequel permet que vous sentiez des dégoûts en l'oraison et aux pratiques de la vertu, parce que vous goûtez trop la créature; et c'est aussi afin de vous donner plus grande matière de mérite. Mais il veut votre fidélité constante. Quoi qu'il vous en coûte, il faut persévérer, car le sacré Cœur est ennemi de toute sorte d'inconstance, et c'est là votre plus grand mal; mais il n'y a que vous, avec la grâce de Dieu, qui puissiez y remédier en vous faisant violence continuellement. Il s'y faut résoudre et vous ne trouverez jamais la paix jusqu'à ce que vous soyez dans le parfait dénuement où Dieu vous veut. Travaillez-y donc fervemment, parce que il n'y a point de perfection pour vous hors de là. L'oubli de vous-même, l'amour de votre propre abjection sont les plus courts et sûrs moyens d'y arriver.

Cette manière d'oraison est bonne : demeurez-y dans une parfaite conformité au bon plaisir de Dieu, soit qu'il vous console ou vous afflige, y faisant souvent des actes de soumission et d'abandon, en vous détournant simplement des distractions. Ne vous troublez point pour toutes ces craintes de l'enfer : j'espère que l'amour du sacré Cœur vous en garantira. Faites là-dessus force actes d'espérance et de confiance en sa bonté, laquelle ne vous abandonnera pas. Et pour ce qui est de vous avoir repris de vos défauts, la tendre affection que j'ai pour vous ne me permet pas de vous les céler, car j'ai un grand désir de votre perfection

et avancement au saint amour : car il n'y a rien que je ne voulusse faire et souffrir pour cela. Travaillez-y donc tout de bon, car Dieu veut cela de vous, et si vous ne le faites, il ne laissera pas de vous faire rendre compte des grâces que vous auriez reçues si vous y aviez été fidèle. Vous en savez assez. Faites fidèlement, gaiement et de bon cœur, suivant les lumières qu'il vous donne.

D. S. B.

XXII

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE IMPARFAITE QUI ÉTAIT PEINÉE, PARTICULIÈREMENT
AU SUJET DE SA VOCATION

C'est de toute l'affection de mon cœur qui vous aime dans Celui de Notre-Seigneur, que je voudrais, en contentant votre désir, vous pouvoir donner tout ce qui est de plus utile à la perfection que notre bon Maître désire de vous, avec la force et le courage de l'accomplir. Après m'être adressée au sacré Cœur de Jésus à l'oraison et à la communion, je vous dirai simplement ma pensée, laquelle j'espère qu'elle vous profitera, selon la croyance et l'attention que vous y ferez.

Premièrement, ne vous faites pas de la peine à examiner si votre vocation vient de Dieu : il ne faut pas douter de cela, et que vous ne soyez une de ces plantes que le Père céleste a mise dans son parterre pour la cultiver de sa main, la conserver par sa Providence et la faire fleurir en odeur de suavité, par les ardeurs de son saint amour, pourvu que votre volonté résiste courageusement aux empêchements que l'ennemi tâchera d'y mettre par les oppositions de notre nature corrompue, où il suscite de conti-

nuelles répugnances, dégoûts et aversions du bien, tâchant de nous troubler et décourager, afin de nous empêcher de croître en la vertu et d'avancer l'œuvre de notre perfection. Mais il vous faut faire une généreuse violence, en vous rendant fidèle à Dieu, à vos Règles et à vous-même :

Fidèle à Dieu en ne disputant pas avec les mouvements de la grâce, lorsqu'elle vous presse de faire le bien ou d'éviter le mal. Pensez que cette même grâce qui vous sollicite à présent si vivement et à laquelle vous avez tant de fois résisté, se lassera et se ralentira peu à peu et se retirera de vous, laissant votre âme comme une terre sèche et stérile qui ne portera que des fruits de perdition. Dieu vous garde de ce malheur, lequel, j'espère de sa bonté, ne vous arrivera pas, si, lorsque vous entendrez sa voix, vous n'endurcissez pas votre cœur ; car elle vient et elle passe et ne retourne plus. Après, nous la cherchons, nous la demandons sans la pouvoir obtenir, car elle se joue de nous à son tour, comme nous nous sommes joués d'elle. Voilà ce qui arrive aux âmes lâches que le Seigneur commence à vomir de son sacré Cœur : il les abandonne à elles-mêmes.

En second lieu, il faut être fidèle à la Règle en ne négligeant rien de tout ce qu'elle demande de nous, quelque répugnance que la nature y puisse ressentir.

En troisième lieu, il faut être fidèle à vous-même, en vous jugeant, vous condamnant et punissant vous-même. Voilà pour un article, lequel, si vous le pratiquez, il rassurera votre âme dans la crainte qu'elle a des jugements de Dieu, lequel vous aime et vous veut sauver, mais par une voie toute semée d'épines, les piqûres desquelles produiront des roses qui ne flétriront jamais. Il ne faut pour cela que le sacrifice de votre volonté et de tous les vains plaisirs et amusements qui occupent votre cœur inutilement, tenant toujours votre âme dans un parfait dénuement de tout le superflu ; retranchant à votre cœur toutes ces vaines inclinations et affections, non seulement aux créatures, mais

aux choses propres et bien faites. Tout cela vous tient la place de Dieu et vous empêche de le trouver et de le posséder, car il ne vous enrichira de ses dons et de lui-même que autant que vous vous dépouillerez des créatures et de vous-même. Rompez votre volonté et soumettez votre jugement autant de fois que vous en trouverez l'occasion, car il me semble cela être bien agréable à Dieu.

Parlez de Dieu avec honneur et vénération ; du prochain avec estime et jamais ou très peu de vous et toujours avec mépris. Ayez une grande confiance en Dieu et ne vous défiez jamais de sa miséricorde qui surpasse infiniment toutes nos misères. Jetez-vous souvent entre ses bras ou dans son divin Cœur, en vous abandonnant à tout ce qu'il voudra faire de vous. Ne vous abattez point parmi vos peines et sécheresses, mais souffrez-les en esprit de pénitence, comme tout le reste qui s'opposera à votre inclination.

Je ne sais pourquoi je vous en dis tant puisqu'il me semble que les résolutions que vous m'avez montrées contiennent déjà tout cela et encore plus. C'est pourquoi je vous exhorte fort à les garder inviolablement, car Dieu ne peut être moqué. Il vaudrait bien mieux ne pas promettre que de le faire et ne pas tenir sa promesse : c'est nous condamner nous-même par notre écrit.

Aimez constamment le sacré Cœur de Jésus-Christ ; demandez lui conseil en toutes vos difficultés, secours en toutes vos nécessités, en tout ce que vous ferez et souffrirez. Conformez-vous le plus qu'il vous sera possible à son humilité et à sa douceur envers le prochain, surtout envers ceux pour qui vous aurez le plus d'antipathie : soyez-leur cordiale et plus condescendante qu'aux autres. Aimez ceux qui vous humilient et contrarient, car ils sont plus utiles à votre perfection que ceux qui vous flattent. Soyez fidèle à la pureté d'intention ; mais sur toutes choses, je vous commande de ne faire jamais aucune faute volontaire et

de vous étudier en tout de vous rendre une parfaite fille de Sainte-Marie, qui vous rendra une vraie disciple du sacré Cœur de Notre-Seigneur, lequel je supplie de tout mon cœur de vous remplir tellement de lui-même que vous ne puissiez plus avoir d'autre souvenir en votre mémoire, ni connaissance en votre entendement, ni d'autre affection en votre volonté. La mienne est toute remplie de bonne affection pour vous, que je supplie ne me pas oublier devant Dieu et lui demander ma parfaite conversion.

D. S. B.

XXIII

VIVE † JÉSUS!

A UNE AUTRE QUI S'EFFRAYAIT DE TROUVER EN SOI TANT DE
PENCHANT AU MAL. — CONSEILS POUR LA RETRAITE

Vous m'avez fait plaisir, ma toute chère sœur, de m'écrire en toute sincérité les penchants qui tourmentent votre pauvre cœur pour le porter au mal et l'empêcher d'être tout à Dieu et de le posséder. Mais j'espère qu'ils n'en viendront pas à bout et que, par la résistance que vous leur ferez, avec le secours de la grâce, ils vous seront des sujets d'un très grand mérite. Mais, voyez-vous, ma chère sœur, il ne vous faut pas flatter : vous n'aurez rien qu'en combattant à la fine-pointe de l'épée. Cela veut dire qu'il faut que vous vous fassiez violence et soyez de ceux qui prennent le ciel par force. Mais, bon courage ! car la grâce ne vous manquera pas, ni le secours du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui veut vous sauver et ne vous laissera pas périr, tandis que vous ne vous laisserez pas aller volontairement à ce qu'il vous fait connaître lui déplaire. Souvenez-vous qu'il ne vous donne ces vues de vos défauts et misères

que par l'excès d'un très grand amour, par lequel il veut vous porter à une grande perfection, par un entier et parfait dénuement de toutes choses et de vous-même, qui devez vivre du jour à la journée, dans une parfaite abnégation des choses même qui vous sont données pour votre usage, et vous en défaire promptement, lorsque vous vous y sentirez trop affectionnée, quoique la chose vous semblât petite ; car notre ennemi ne se soucie pas, par quoi il nous tient enchaîné, pourvu qu'il nous arrête.

En second lieu, il ne vous faut faire état que de ce qui vous rendra plus vile et abjecte aux yeux des créatures, car c'est là tout ce qui vous peut rendre plus agréable à Dieu, qui vous rejettera bientôt de son sacré Cœur si vous vous rendez vaine, par l'estime de vous-même, par le désir de paraître et d'être considérée. Mais au contraire, il aura un particulier soin et amour pour vous, si vous vous tenez humble au dedans de vous-même, vous rendant douce et constante à souffrir les abjections et humiliations qui vous sont d'autant plus sensibles qu'elles sont petites et peu remarquables en apparence. Elles ne laisseront pas de vous élever devant Dieu, et surtout si vous tâchez de les soutenir courageusement par une douce patience et égalité d'esprit. Jésus-Christ les a reçues et souffertes, pour les rendre propres à notre sanctification. Recevez-les donc et les souffrez selon ses saintes intentions. Ainsi faisant, il sera toujours votre bon père, qui vous tiendra entre ses bras tout-puissants et ne vous laissera pas périr, pourvu que vous vous confiiez en son amoureuse bonté.

Faites donc état que vous allez à la solitude, en premier lieu, pour vous changer en Jésus-Christ ; secondement, pour conformer votre volonté à la sienne et à sa vie pauvre et humble, en vous quittant vous-même par un entier renoncement de tout ce qui pourrait donner quelque satisfaction à la nature.

En troisième lieu, il faut faire état que, si vous voulez

posséder Jésus-Christ et habiter dans son sacré Cœur, il ne faut plus écouter la nature immortifiée ni les suggestions de l'amour-propre. Qu'il crie tant qu'il voudra ! nous sommes au sacré Cœur de Jésus-Christ, qui veut que nous l'aimions d'un amour de préférence à tout. Lorsqu'il s'agira de lui plaire, plus de respect humain ni d'excuse d'amour-propre ! car il vaut mieux tout perdre que les bonnes grâces de ce Cœur adorable, lequel je vous supplie de prier pour cette indigne pécheresse, afin qu'il m'accorde le véritable esprit de pénitence et d'amour. Je vous promets de ne pas vous oublier dans le temps de votre solitude, car j'ai un grand désir de vous voir arriver à la perfection que notre bon Maître désire de vous.

D. S. B.

XXIV

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI SOUFFRAIT DE GRANDES PEINES INTÉRIEURES

Je prie le sacré Cœur de Notre-Seigneur que, puisque ce n'est pas son bon plaisir de faire cesser la tempête chez vous, d'être lui-même votre soutien, afin que vous demeuriez ferme, inébranlable et tranquille au milieu de l'orage qui ne vous doit nullement troubler, parce que il ne vous renversera pas, tandis que vous vous tiendrez constamment attachée à lui par une amoureuse confiance et forte humilité, par la pointe de l'esprit, sans goût ni sentiment, laissant crier votre ennemi et frapper tant qu'il lui sera permis. C'est bon signe quand il fait tant de bruit : il n'a pas son compte, tandis qu'il crie. Cependant, soyez fidèle à ne pas consentir à toutes ses suggestions, y renonçant par un simple désaveu, sans vous mettre en peine de faire des actes sensibles de votre volonté. Le sacré Cœur de Jésus-Christ

connaît bien tout ce qui se passe dans le vôtre. Il sait pourquoi il fait et permet toutes vos peines. Tenez-vous en paix et abandonnez-vous à toutes ses dispositions sur votre âme. Espérez en sa bonté ; et que votre confiance redouble à mesure que vos peines augmentent. Soyez fidèle à la pratique de la vertu, n'en négligeant point d'occasion volontairement.

Regardez-vous comme un arbre planté le long des eaux, qui porte son fruit en sa saison ; et plus il est combattu des vents, plus il enfonce ses racines en terre. Et de même, plus vous serez combattue des vents des tentations, plus il faut enfoncer vos racines, par une profonde humilité, dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel je supplie vous environner de sa puissance comme d'un mur imprenable à tous vos ennemis, disant souvent : « Sacré Cœur de Jésus, rendez mes ennemis confus ! » D. S. B.

XXV

VIVE † JÉSUS !

RÈGLE DE CONDUITE POUR LA PERFECTION A UNE JEUNE
PROFESSE QUI ALLAIT QUITTER LE NOVICIAT

Je vous recommande, ma chère sœur, pour dernier adieu, d'être constamment fidèle à la pratique de tout ce que vous avez promis au sacré Cœur de notre aimable Jésus, quoi qu'il vous en puisse coûter, afin qu'il règne souverainement dans votre cœur. Soyez humblement courageuse à ne vous laisser point abattre, ni par vos fautes, ni pour les petites contradictions et humiliations qui vous pourront arriver ; mais recourez toujours à l'amour de votre propre abjection, vous réjouissant et vous estimant bien heureuse quand Notre-Seigneur vous en fournira quelque occasion, embrassant amoureusement tout ce qui vous humiliera et anéan-

tira le plus aux yeux des créatures, comme des moyens propres et nécessaires à votre perfection. Car la vaine complaisance est très dangereuse pour vous ; c'est pourquoi vous devez être bien aise lorsqu'on vous oubliera et méprisera. Je sais bien que nous en avons assez dit sur ce sujet et sur tout ce que nous avons cru pouvoir contribuer à votre perfection. C'est pourquoi je vous conjure d'être fidèle à le mettre en pratique, afin que ce ne vous soit pas un sujet de condamnation, mais de sanctification. Vous savez que la vertu ne se pratique pas sans peine, mais pour un moment qu'elle dure il y a une éternité de récompense.

Soyez humblement douce, condescendante et charitable, envers le cher prochain, mais ne lui donnez rien de ce que vous devez au sacré Cœur de Notre-Seigneur.

Soyez toujours humblement prête à tout, toujours soumise en tous les événements à la volonté de Dieu et de vos supérieures, les laissant disposer de vous à leur gré.

Soyez humblement constante à mortifier vos sens, si vous voulez acquérir le don d'oraison, que je vous souhaite de tout mon cœur. Ah ! ma chère sœur, si vous pouviez comprendre le grand bonheur qu'il y a d'aimer le sacré Cœur de Jésus, vous auriez bientôt méprisé tout le reste, pour n'aimer que lui seul. Priez-le pour votre indigne sœur, qui vous aime tendrement et sincèrement dans son amour duquel je souhaite que nos cœurs se puissent consommer éternellement. D. S. B.

XXVI

VIVE † JÉSUS !

EXHORTATION A SE METTRE A L'ÉCOLE DU CŒUR DE JÉSUS
ET A PRATIQUER LE RECUEILLEMENT

J'ai lu votre écrit, selon votre désir, ma très chère sœur et je n'y refuse pas ce mot de réponse, pour vous inviter

toujours bien aimer le sacré Cœur de notre bon Maître, lequel, j'espère, ne vous abandonnera pas, pourvu que vous vous confiiez humblement à son amoureuse bonté, qui prend un grand plaisir de faire du bien aux pauvres et d'enseigner ceux qui désirent profiter en l'école de son saint amour, lequel nous crie incessamment d'être doux et humble de cœur comme lui. Ainsi, mon enfant, je crois que vous ne sauriez rien faire qui gagne plus son amitié et qui vous rende plus agréable devant lui que d'être bien douce et humble ; mais d'une vraie humilité, qui vous rende soumise à un chacun et qui vous fasse souffrir en silence les petites mortifications et humiliations qui vous arriveront, gaiement, de bon cœur, sans vous excuser ni vous plaindre, pensant toujours que vous en méritez bien davantage, réprimant courageusement les sentiments de la nature immortifiée. Lorsque vous y aurez manqué, ou que vous aurez témoigné vos répugnances, vous baiserez cinq fois terre en disant : le premier verset du *Miserere*.

De plus, il faut, toute votre vie, être bien reconnaissante de votre vocation, car c'est une grâce très particulière, laquelle il ne fait pas à tout le monde et de laquelle il faudra rendre compte à l'heure de la mort. Mais pour lui témoigner que vous l'aimez, il faut être bien fidèle à la pratique de toutes nos saintes observances sans rien négliger. Ce que je vous recommande le plus, c'est d'être fidèle à vous rendre bien attentive au saint recueillement, retranchant à vos yeux, à votre langue, et à vos oreilles toutes vaines curiosités qui sont souvent la source et la matière de toutes vos distractions dans vos exercices. Voilà ce que je souhaite de vous particulièrement, parce que je crois que vous ne pouvez plaire au sacré Cœur qu'en vous rendant fidèle à ces pratiques, qui l'obligeront de vous prendre en sa protection et ne vous rejeter jamais. Le moyen de vous rendre bien fidèle à tout cela, c'est de le bien aimer, évitant tout ce que vous connaissez qui lui peut déplaire.

Je suis bien aise que Notre-Seigneur vous attire dans votre oraison à regarder votre misère dans la grande miséricorde du sacré Cœur. Demandez-lui bien de l'exercer sur vous et sur tous les pécheurs dont je suis la plus méchante.

Pour ce qui est de votre oraison, tenez-vous-y toujours et ailleurs devant Notre-Seigneur comme une disciple devant son maître, qui veut apprendre de lui à bien faire sa volonté par le renoncement de la sienne propre. Je le prie vous en faire la grâce et vous d'être persuadée que je vous aime très sincèrement dans le Cœur de Notre-Seigneur¹.

Pour ce qui est de vous exprimer, demeurez en paix ; je vous connais bien : cela suffit.

² Priez-le bien qu'il me donne son saint amour et le pardon de mes péchés, et je le prierai aussi pour vous et votre sœur, de laquelle il ne vous faut point troubler, mais vous contenter de la recommander à Notre-Seigneur que j'espère qu'il ne l'abandonnera pas. Adieu, Bonsoir.

XXVII

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE ÉPROUVÉE PAR DES PEINES INTÉRIEURES

Croyez-moi, ne vous laissez point abattre ni aller au chagrin, dans les petites peines par lesquelles il plaît au Seigneur d'éprouver votre patience et votre amour ; mais tâchez de conformer votre volonté à la sienne et le laissez faire en vous selon son désir, qui est que vous demeuriez paisible et contente dans vos peines et sécheresses intérieures, sans vous tant inquiéter à chercher les moyens

1. Le morceau qui précède se retrouve dans l'avis XLIII.

2. Ce qui suit ne se trouve ni dans la traduction *italienne*, ni dans le Ms. D 1, mais seulement dans le Ms. 7.

pour en sortir : c'est en vain que vous le faites. Il faut demeurer là puisque Dieu le veut, qu'avez-vous affaire de vous tant tourmenter ? Otez seulement tout ce qu'il vous fera connaître être un obstacle à son amour, car il veut que vous viviez dans un entier dénuement de tout ce qui n'est pas lui et qui peut contenter vos inclinations et lier vos affections. A mesure que vous vous revêtez de ces sortes de choses il vous dépouille de ses grâces. L'état d'estime et d'applaudissement est dangereux pour vous ; ne faites rien pour vous l'attirer. Fuyez les langues flatteuses et le respect humain, lequel vous préférez lâchement à l'amour que vous devez au sacré Cœur duquel je pense que la très sainte intention est de vous rendre petite et basse par ces sortes de peines qu'il permet vous arriver, parce que l'humiliation vous est nécessaire pour vous perfectionner. Toute autre voie est dangereuse pour vous, qui devez tenir à grande faveur quand il vous en arrive quelque occasion, soit dans vous ou hors de vous. Soyez fortement à Dieu et le laissez faire. Il ne vous perdra pas. Votre âme lui est chère ; il la veut sauver. D. S. B.

XXVIII¹

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE VIOLEMMENT ÉPROUVÉE PAR LES TENTATIONS

Consolez-vous et combattez généreusement, car j'espère que le souverain Pasteur ne perdra pas sa chère brebis et ne la laissera pas dévorer par le loup infernal, auquel il ne permet de nous combattre que pour avoir sujet de nous

1. A et B joignent cet avis au précédent sous le n° XXVI.

récompenser et se rendre lui-même le prix de nos victoires. Nous ne devons jamais nous décourager ni laisser aller à l'inquiétude. Si nous sommes fidèlement humbles, elles nous élèveront autant devant Dieu qu'elles nous humilieront dans nous-mêmes. J'espère cela de la bonté de Notre-Seigneur, qui ne laisse cet ennemi dans nous qu'afin que nous veillions continuellement sur nous en nous tenant toujours sur nos gardes, afin que il ne nous surprenne. Ayons recours à l'adorable Cœur de Jésus. Embrassez votre crucifix si vous êtes seule — sinon, serrez votre croix sur votre poitrine et dites : « O mon Sauveur, c'est pour vous protester que
 « c'est de tout mon cœur que je déteste et désavoue tout
 « ce qui se passe en moi de contraire à votre saint amour
 « et que j'accepterais plutôt mille fois la mort que d'y don-
 « ner aucun consentement volontaire. Ne le permettez pas,
 « ô mon Dieu ! anéantissez-moi plutôt. Soyez ma force,
 « combattez pour moi : je ne refuse pas la bataille, pourvu
 « que vous soyez ma défense, afin que je ne vous offense
 « pas, puisque je suis et veux être toute à vous sans
 « réserve. Et je désire et entends vous faire autant de fois
 « protestation de ma fidélité pour tout ce que je viens de
 « dire que de fois je toucherai notre croix ou que je mettrai
 « la main sur mon cœur, qui vous dit, par toutes ses res-
 « pirations, mouvements ou soupirs, qu'il ne veut rien
 « aimer que vous et qu'il s'abandonne totalement et irré-
 « vocablement à votre amour. Et toutes les fois que¹ je
 « baiseraï votre Croix, c'est pour vous témoigner, ô mon
 « souverain Bien, que j'accepte de bon cœur toutes les
 « dispositions où il vous plaira de me mettre et que je ché-
 « ris ma croix pour l'amour de celui qui me la donne ne
 « souhaitant que l'accomplissement de sa sainte volonté. »

Mais, au nom de Dieu, ne nous amusons point à tant

1. Les deux ou trois lignes précédentes ne se trouvent que dans le Ms. 7. Il y a sans doute un oubli de copiste dans le Ms. D 1 et dans le Ms. sur lequel a été faite la traduction *italienne*.

réfléchir sur nos peines, ni quand nous les sentons, ni quand elles sont passées. Ne les regardons que le moins que nous pourrons, car elles n'ont jamais moins de pouvoir à nous nuire que par le mépris, en ne faisant pas semblant de les voir ni écouter. Mais, dans le fort de votre sentiment, adressez-vous à Notre-Seigneur par paroles, ou quand ce ne serait qu'en le regardant avec une humble confiance, pour lui témoigner que vous attendez tout de sa bonté.

Ne vous attachez point aux douceurs spirituelles, parce que cela ne dure guère ; mais cherchez Dieu par la foi et pensez qu'il ne mérite pas moins notre amour en nous affligeant que en nous consolant. Et s'il vous donne des douceurs, il faut penser que c'est pour vous disposer à boire quelque goutte de son calice, par la mortification ou autrement. Et quand vous aurez fait des fautes, ne vous troublez pas, parce que le trouble et l'inquiétude et le trop d'empressement éloignent notre âme de Dieu et chassent Jésus-Christ de nos cœurs. Mais en lui demandant pardon, prions son sacré Cœur de satisfaire pour nous et nous remettre en grâce avec sa divine Majesté.

Faites en sorte de ne point perdre de communion, parce que nous ne saurions donner une plus grande joie à notre ennemi qu'en nous retirant de Celui qui lui ôte tout le pouvoir qu'il a sur nous.

Pour toutes ces pensées de vanité, il n'en faut faire nul état, mais dire à cet esprit de Satan, lorsque il vous en suggère en quelqu'une de vos actions : « Maudit Satan, je te renonce, toi et tes mauvaises suggestions ! Je n'ai pas commencé pour toi ; je ne finirai pas pour toi ! »

Mais surtout, soyez attentive à ne vous pas excuser. Et lorsque vous en aurez envie, dites-vous à vous-même : Mon Jésus, qui était l'innocence même, ne s'est pas excusé — et moi, qui ne suis qu'une criminelle, aurais-je bien le courage de le faire ? » Souvenez-vous de ne jamais désapprouver, ni accuser ou juger que vous-même, afin

que votre langue, qui est destinée à la louange du Seigneur et qui lui sert si souvent de planche pour le conduire à votre cœur, ne devienne pas l'instrument de Satan pour empoisonner votre âme.

Retranchez de votre esprit toute prétention de faire plus ou moins que ce qui est compris dans nos saintes Règles et Constitutions. N'en négligez rien, car c'est par là seulement que nous pouvons gagner le Cœur de l'adorable Jésus.

D. S. B.

XXIX

VIVE † JÉSUS !

ENCOURAGEMENTS A UNE AME ÉPROUVÉE ET TENTÉE

(L'autographe, retrouvé depuis quelques années, est au monastère de la Visitation d'Annecy.)

Vous m'avez fait plaisir, ma très aimée sœur, de m'écrire et m'apprendre de vos nouvelles, où je ne vois rien qui vous doive faire tant de frayeur, puisque la souffrance et la jouissance doivent être également aimables à un cœur qui veut tout de bon être à Dieu et n'aimer que lui et son bon plaisir, qui a été de vous mener à la solitude, non pour vous faire goûter la douceur de ses caresses — comme peut-être vous vous l'étiez proposé — mais plutôt les rigueurs de son amour, pour vous purifier et non pour vous perdre, comme votre ennemi vous le met dans la pensée. O Dieu ! ma chère amie, rejetez loin de vous cette pensée et ne lui donnez jamais d'entrée volontaire ; car c'est mal traiter la bonté de notre Dieu que de croire qu'elle veuille abandonner à la privation de son amour éternel un cœur qui aspire de l'aimer dans le temps et l'éternité. Non ! il ne l'a jamais fait et ne le fera pas, car il ne perd et n'abandonne pas les

pauvres misérables, quand ils ne sont pas tels par leur malice. Que si la vue de votre indignité, à cause de vos péchés, ne vous laisse rien à espérer que l'abîme de l'enfer, qui est le comble de tous les maux, il faut que vous profitiez de cette connaissance pour vous tenir humble et pour reconnaître la grande miséricorde de Notre-Seigneur qui, opposant ses mérites à vos démérites, vous veut sauver de vos péchés et de ce qui leur est dû. Dites donc en toutes vos peines : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur, car il est bon éternellement ! » Et cependant, il faut donner quelque satisfaction à la divine justice, en souffrant avec patience, humilité et soumission de cœur dans toutes les peines et les souffrances qui nous arrivent, de quelle nature qu'elles soient. Portez ainsi les vôtres en esprit de pénitence avec paix et douceur et ne vous troublez pas, mais ayez une grande confiance en la miséricordieuse bonté de Notre-Seigneur. Jetez-vous souvent entre les bras de son amoureuse Providence, sur[tout] après la sainte communion, vous abandonnant et livrant totalement à la puissance de son divin amour pour tout ce qui lui plaira faire en vous et de vous, quand même il ne vous donnerait plus aucune consolation en cette vie. Car, croyez-moi, chère amie : ce chemin de ténèbres et de désolation vous est beaucoup plus salutaire et plus avantageux à votre perfection ; car vous vous amusez trop à goûter les douceurs qui souillent la pureté de l'amour divin ; car, qui dit : *pur amour dit : pure souffrance*.

Voilà donc ce que j'ai à vous dire sur cet article de vos peines, lesquelles vous devez chérir et vous unir souvent aux desseins de Dieu sur vous.

Servez-vous¹ contre ces pensées et songes qui troublent votre imagination du psalme *Dominus illuminatio mea et*

1. La ligne qui suit, raturée dans l'autographe, nous est fournie par le Ms. 7, le Ms. D 1, et l'*Ital.* qui donnent ce morceau.

salus mea, quem timebo? et le soir dites celui : *Exsurgat Deus*, en faisant trois fois le signe de la croix sur votre cœur avec de l'eau bénite, disant : *Per signum Crucis*, en vous couchant. Et, en vous levant, faites cinq signes de croix sur vos cinq sens, en disant : *Sanctus Deus, sanctus fortis, sanctus et immortalis, miserere nobis*, pour demander force à la très sainte Trinité de résister courageusement aux attaques et suggestions de vos ennemis.

Soyez sûre, ma chère sœur, que tandis que votre volonté désagrèera ces sortes de pensées, Dieu ne s'en tiendra nullement offensé, pourvu que vous n'y réfléchissiez pas, mais vous en détourniez simplement, comme par mépris.

Vous me demandez de plus ce que.....¹ mais je crois que vous auriez bien fait de vous contenter des livres ordinaires : il aurait suppléé plus abondamment de sa grâce. De plus, il ne faut parler de votre intérieur qu'à très peu de personnes — cela s'entend de certaines choses, comme sont les grâces que vous recevez ou les peines que vous souffrez. De plus, vous devez regarder cette solitude comme un purgatoire, qui doit purifier en vous tout ce qui vous empêche d'entrer dans l'adorable Cœur de Jésus, qui veut des cœurs détachés de tout. Où en êtes-vous là-dessus ? Ne tenez-vous plus à vous-même, ma chère amie ? Notre amour-propre est si fin qu'il nous fait croire quelquefois que c'est Dieu que nous cherchons en nous attachant trop aux choses même de son service, qui nous causent du trouble lorsqu'il les faut quitter. C'est parce que nous cherchions notre propre satisfaction plus que Dieu ; car un cœur qui ne veut que lui le trouve partout. Et, comme votre seul but en vous faisant religieuse a été de vous rendre tout à Jésus-Christ, aussi faut-il qu'il vous soit tout en toute chose. Cependant, demeurez à ses pieds. Vous fîtes bien de ne pas

1. Ici, l'autographe a une demi-ligne absolument raturée et indéchiffrable.

communier hier ; mais après la confession, faites-le tous les jours, quelque peine que vous sentiez. Demeurez en paix au milieu des tempêtes et moquez-vous des clabaudements de votre ennemi. Il ne vous saurait nuire, pourvu que vous ne vous amusiez pas à l'écouter ni à réfléchir sur vos peines. Le Seigneur vous donnera l'entrée de son sacré Cœur quand il vous sera convenable. Ne laissez de l'aimer et vous unir à lui en tout. Adieu, ma toute chère et bien-aimée sœur. Je vous ¹..... avec..... ² la récréation du soir. Priez pour celle qui ne vous oublie pas et qui voudrait vous être utile.

XXX

VIVE † JÉSUS !

DANS LES TENTATIONS IMITER NOTRE-SEIGNEUR AU MILIEU
DE SES BOURREAUX

Voici ce qui me vient en pensée à votre égard : que Notre-Seigneur vous avait portée à tirer ce billet, parce que il voulait que votre disposition intérieure fût conforme à la sienne extérieure au prétoire. — Premièrement, il veut que vous marchiez en pensant que vous l'accompagnez, et surtout quand vous allez à l'oraison, où il vous faut mettre à ses pieds, au milieu de ses ennemis qui le soufflettaient, l'outrageaient et l'accusaient injustement, sans qu'il reçoive aucun secours, sans qu'il prononce une parole pour en demander, ni pour se plaindre, ou excuser. Il faut donc que vous tâchiez de l'imiter, en vous regardant aussi environnée de vos ennemis, qui se servent des tentations pour vous

1. Ici, l'autographe a un mot raturé, complètement illisible et qu'on ne peut même deviner.

2. Plusieurs mots raturés.

outrager et affliger, comme de N. N. pour vous souffleter ; et ainsi des vôtres qui crient après vous, afin que vous soyez crucifiée. Eh bien ! consentez-y de bon cœur. Et lorsque vous sentez qu'ils vous accusent intérieurement et vous font entendre que vous êtes digne de la mort éternelle, ne vous excusez point ; mais, en faisant un acte d'abandon, dites à Notre-Seigneur que vous espérez que sa miséricorde ne vous frustrera pas de la vie éternelle qu'il vous a méritée. Et, en mémoire du bandeau d'opprobre qui lui fut mis devant les yeux, acceptez de bon cœur vos ténèbres intérieures. Et comme il est destitué de toutes consolations et plongé dans toutes sortes d'opprobres, de même il faut souffrir les vôtres, demeurant ainsi destituée de tout appui, au milieu de vos ténèbres, souffrir les orages de la tempête sur cette mer avec le calme d'une âme toujours paisible et tranquille, jusques à ce qu'il vous ait dépouillée de tout, à l'imitation de Notre-Seigneur, pour vous revêtir de la robe d'innocence et de pureté que vous trouverez au milieu de vos peines, si vous tâchez de les porter ainsi et de vous défaire de toutes les choses créées, car le Seigneur veut posséder nos cœurs dans le dénuement de tout. Son saint Nom soit béni !

XXXI¹

INSTRUCTION SUR L'ESPRIT DE LA VISITATION

(L'autographe est au monastère de la Visitation d'Annecy.)

Ne pensez pas que ce soit manque d'affection que j'aie un peu différé à vous répondre, car je vous aime sincèrement dans le sacré Cœur de Notre-[Seigneur] Jésus-Christ, lequel sait que c'est de toute l'affection du mien que je me fais un

1. Le premier et le dernier alinéa étaient jusqu'à présent inédits.

plaisir de vous rendre mes petits services pour sa gloire et votre avancement à son saint amour, sans que je m'en tienne aucunement importunée.

Je vous dirai donc simplement ma pensée selon votre souhait. Il faut que vous viviez toute abandonnée à la merci de la divine Providence, recevant indifféremment, comme de sa part, la jouissance et la souffrance, la paix et le trouble, la santé et la maladie. Ne demandez rien, ne refusez rien ; mais tenez-vous prête à faire et souffrir tout ce que cette divine Providence vous enverra, soit dans l'oraison ou ailleurs. Travaillez au parfait dénuement de vous-même et tâchez de prendre le vrai esprit de la Visitation, qui est une profonde humilité envers Dieu et une grande douceur envers le prochain. Par cette humilité, vous vous tiendrez toute anéantie au dedans de vous-même, comme indigne de tout bien et des miséricordes et grâces du Seigneur. Cette même humilité vous fera mépriser toute recherche de vaine estime ou complaisance des créatures et, en échange, vous fera réjouir l'en être oubliée, méprisée et avilie, sans jamais croire qu'on vous fasse tort lorsqu'on vous contredira, humiliera et accusera, n'opposant à tout cela qu'un profond silence, par conformité à Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrant, qui se veut servir de tels moyens pour accomplir son œuvre en vous, détruisant toute recherche de propre volonté et d'amour-propre, qui sont des rejets de notre nature corrompue, qui font un grand obstacle à la grâce. Prenez donc pour inspiration ces paroles de Notre-Seigneur en toute sorte de dispositions et d'évènements : *Fiat voluntas tua !* et ensuite : *Mon Dieu, je m'abandonne à vous !* »

La douceur envers le prochain vous rendra supportante et condescendante à son égard, charitable à lui rendre vos petits services, l'excusant en ses défauts, malgré toutes les répugnances que vous y pourriez sentir, lorsque vous en aurez reçu quelque insatisfaction, priant pour lui. Et c'est ainsi que vous gagnerez le sacré Cœur de Notre-Seigneur

Jésus-Christ, dans lequel vous devez vous tenir comme faible dans votre fort assuré, vous y réfugiant surtout lorsque vous vous sentirez attaquée de vos ennemis qui résident au dedans de nous-même, qui voudraient souvent nous jeter dans le trouble et le chagrin à la moindre petite difficulté qui se présente. Mais vous trouverez dans ce sacré Cœur la force nécessaire pour ne vous point laisser abattre ni troubler de rien, non pas même de nos défauts, pour lesquels il nous faut humilier et non jamais décourager, étant bien aise qu'ils soient connus et de paraître ce que nous sommes. Cette fidèle pratique tiendra toujours votre âme en paix et en fera le trône de Dieu. Soyez donc bien aise quand il vous fournira quelque occasion de souffrir, soit à l'égard d'autrui ou de vous-même ; recevez-les comme un gage de son amour, qui prétend vous faire mériter par tels moyens, pour se rendre l'unique possesseur de votre cœur. Ne lui disputez donc plus si peu de chose ; mais, demain, après la sainte communion, prosternée en esprit à ses pieds et comme tenant votre cœur en vos mains, faites-lui-en un entier et parfait sacrifice et de tout ce que vous êtes, le suppliant ne vous pas rejeter après lui avoir si longtemps résisté, ne vous réservant rien que le seul désir de lui plaire et l'aimer, quoi qu'il vous en puisse coûter ; car il veut tout ou rien.

Unissez-vous toujours en tout à ses desseins sur vous ; et puis, laissez-le faire tout ce qu'il voudra de vous en vous et pour [vous], anéantissant toutes les vues con[traires].

Voilà, ma chère sœur, ce qui m'est venu en pensée de vous dire. Je souhaite que Dieu en soit glorifié et votre âme sanctifiée. Et s'il y a quelque chose qui vous fasse peine ou qui ne vous agrée pas, je vous prie le brûler. Priez le Seigneur pour la conversion de cette chétive et indigne pécheresse, afin qu'il me fasse miséricorde et que je ne meure pas dans l'impénitence. Tenez-vous assurée de mon affection et du désir que j'ai de votre perfection. D. S. B.

XXXII¹

VIVE † JÉSUS!

A UNE NOVICE

SUR LE PARFAIT ABANDON A LA VOLONTÉ DE DIEU

(L'autographe est à la Visitation de Paray.)

Je le veux bien, ma très aimée sœur, vous répondre un mot, selon votre désir. Premièrement, il me semble que vous devez vous attacher inviolablement à ces paroles de notre saint Fondateur : « Ne demandez rien, ne refusez « rien » ; mais vous tenir prête et disposée à tout faire et tout souffrir dans le silence d'une âme parfaitement abandonnée, comme je pense que le Seigneur veut la vôtre. Abandon pour le corps — prenant et recevant indifféremment la maladie comme la santé, le travail comme le repos. Abandon pour l'esprit — chérissant les sécheresses, insensibilités, les désolations et les acceptant avec les mêmes actions des grâces que vous feriez les douceurs et consolations ; tenant toujours votre âme en paix, en la faisant agir dans la parfaite nudité de la foi, sans vous amuser aux goûts sensibles, qui ne servent le plus souvent qu'à nous arrêter au chemin de notre perfection.

Le troisième abandon est celui du cœur siège de l'amour et de la volonté, laquelle vous devez tellement faire mourir dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous le laissiez vouloir pour vous tout ce qui sera de son bon plaisir, ne vous procurant ni plaisir ni souffrance² —

1. La feuille autographe ne contient que la première et la dernière partie de cet avis.

Nous donnons le milieu d'après le Ms. 7, le Ms. D 1 et l'*Ital.*

2. Ici s'arrête la première page de la feuille autographe.

mais prendre avec agrément tout ce qu'il vous présentera, soit doux ou amer, puisque c'est le même amour qui vous présente l'un et l'autre pour vous sanctifier à son gré. Supportez doucement les petites contradictions qui vous viennent de la part du prochain et son humeur contraire à la vôtre, sans lui témoigner vos ressentiments, car cela est contraire au sacré Cœur de Notre-Seigneur.

Et pour votre oraison, si vous voulez vous en tenir à ce que je vous en ai dit, vous demeurerez dans cette disposition que vous me marquez dans votre écrit, paisible et tranquille, en simplifiant votre esprit par ce seul acte d'abandon à la volonté de Dieu, demeurant ainsi en sa douce présence, comme une servante inutile, sans vouloir vous violenter à faire des actes, sinon de temps en temps et lorsque il vous les suggérera, ne vous mettant point en peine des suggestions de votre amour-propre, qui vous dit que vous perdez le temps, ne faisant rien. Ne l'écoutez pas, mais jetez votre pensée au Seigneur¹.

Faites, ma chère sœur, que votre principal soin soit de vous quitter vous-même et toutes les réflexions d'amour-propre qui font un grand obstacle au dessein de Dieu sur vous. Abîmez toutes vos misères dans la miséricorde de l'aimable Cœur de Jésus et ne pensez plus que à l'aimer en vous oubliant de vous-même ; et puis laissez-le faire tout ce qu'il voudra en vous de vous et pour vous.

Voilà, ma chère amie, ce qui m'est venu en pensée pour vous dire, espérant en la grâce de ce divin Cœur que, si vous êtes fidèle à le pratiquer, il vous fera sentir les effets de sa libéralité, c'est-à-dire si vous vous confiez pleinement en son amoureuse bonté, à laquelle je vous supplie recommander la plus indigne de toutes les pécheresses, afin qu'il me donne le vrai esprit de pénitence et la grâce d'y vivre et mourir. Ne doutez pas que je ne vous aime dans ce sacré

1. Ici reprend la dernière page de la feuille autographe.

Cœur, de toute l'affection du mien. Prenez pour votre devise :

L'amour m'a vaincue ! lui seul possèdera mon cœur !

Dieu soit béni éternellement !

XXXIII¹

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE POUR L'ENCOURAGER DANS SES DÉSOLOGATIONS
ET TÉNÈBRES INTÉRIEURES

C'est ma pensée, ma très chère sœur, qu'il vous est plus convenable de vous répondre par écrit pour le présent que par paroles, après vous être abandonnée au pouvoir et au soin du sacré Cœur de Notre-Seigneur, envers lequel vous devriez fondre d'amour et de reconnaissance pour tant de miséricorde et de tendresse qu'il a pour vous, laquelle s'est encore plus reconnue dans tout ce que vous me dites dans votre écrit. Et tout ce que vous regardez comme des rigueurs de sa justice, je le tiens pour des marques de son amoureuse bonté envers vous, qui prétend par ces moyens si peu agréables à la nature, vous détacher de vous-même et de toutes les choses créées, pour vous rendre entièrement dépendante de la grâce, attendant tout de son secours, sans que pour cela vous négligiez rien de tout ce qui sera en votre pouvoir pour vous disposer à la recevoir.

Ah ! ma chère sœur, si vous pouviez comprendre l'ardente charité de Notre-Seigneur à votre égard, vous verriez bien que toutes ces permissions et dispositions à votre égard ne sont qu'amour ! Car ces insensibilités où vous vous trouvez sont pour vous apprendre que, pour être sus-

1. L'*Italien* contient encore une autre fois cet avis au dernier rang du recueil des *Défis et instructions*.

ceptible de son amour et de sa grâce, il faut être insensible à toutes les choses créées et surtout au mouvement que vous suggère votre amour-propre et votre volonté, de laquelle il veut que vous lui fassiez autant de sacrifices qu'il vous en fournira d'occasions, en la rompant et contrariant jusques à ce qu'elle soit entièrement détruite et anéantie, pour faire régner celle de ce divin Cœur en vous. Voilà où consiste toute votre paix, de laquelle vous ne pourrez jouir pleinement que cela ne soit fait, selon tout ce qui dépend de vous.

De plus, ces sécheresses et stérilités ne sont que pour vous apprendre que si vous voulez être une plante fertile dans le divin parterre du sacré Cœur et y porter des fruits de sanctification, il faut premièrement que vous soyez sèche et stérile de toute inclination, vaine complaisance d'affection et amitié envers les créatures et vous-même et à toutes les productions de votre amour-propre. Lorsqu'il vous presse de vous contenter, soit en vous excusant ou autrement, il faut être sourde à tout cela.

En troisième lieu, ces ténèbres où vous vous trouvez ne sont que pour éteindre en vous ces fausses lumières du raisonnement humain^a, qui empêchent l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous, vous retirent en même temps de la voie de votre perfection. Laissez-vous conduire par la main de son bon plaisir dans les pures lumières de son divin amour, auquel il vous faut entièrement abandonner, demeurant ferme et constante, paisible parmi toutes les rigueurs qu'il lui plaira vous faire sentir, vous contentant de vous tenir, soit à l'oraison ou ailleurs, dans une humble soumission à son bon plaisir, vous rendant simplement attentive

^a *Ital.* : « qui empêche l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous, vous retire en même temps de la voie de la perfection : et il vous remplit de ténèbres afin que comme une aveugle vous vous laissiez conduire... » Cette variante de l'aveugle se trouve aussi Ms. D 1.

à son amoureuse présence, en adhérant à toutes ses dispositions, sans vous mettre en peine de rien autre que d'être courageusement fidèle à vous bien mortifier et humilier dans toutes les occasions^a où vous en aurez la vue, ne faisant aucune faute volontaire.

En quatrième lieu, ce silence que le Seigneur garde à votre égard en ne vous donnant pas de bonnes pensées, c'est pour vous apprendre que, si vous n'éteignez en vous toutes ces voix qui ne parlent pas de l'amour du divin Bien-Aimé, comme les réflexions d'amour-propre et autres, vous n'entendez pas sa voix, laquelle vous en apprendra plus par un amoureux silence et en ne vous exprimant rien que toutes les créatures par leur éloquence. Tenez donc toujours votre intérieur en silence, parlant peu aux créatures, mais beaucoup à Dieu, par œuvres, en souffrant et agissant pour son amour.

Cinquième. Soyez pauvre de tout et le sacré Cœur de Jésus vous enrichira. Videz-vous de tout : il vous remplira. Oubliez-vous de vous-même et vous abandonnez : il pensera et aura soin de vous. Embrassez amoureusement tout ce qui vous^b humiliera et anéantira le plus, comme les moyens plus propres à faire triompher le doux, aimable Cœur de Jésus et pour faire régner le vôtre à son tour dans le sien. Vivez-y sans souci, comme un enfant qui n'a que celui de^c l'aimer et s'abandonner toute à lui ; tenant votre âme plus en paix, sans aller au trouble ou inquiétude dans la vue de vos défauts et misères. Tout cela nous est bon et utile pour entretenir l'amour de notre abjection, qui ne nous doit jamais quitter un seul moment. Et c'est pour cela que^d hors l'offense de Dieu, nous devrions être bien aise de nous voir défailante involontairement.

a) Ms. D 1 : « qui se présenteront » — b) Id. : « mortifiera »
— c) Id. : « lui plaire en l'aimant » — d) Id. : « ôtée l'offense de Dieu ».

Fuyez l'empressement, en tâchant de former votre intérieur et extérieur sur le modèle de l'humble douceur de l'amoureux Cœur de Jésus, en faisant chacune de vos actions avec la même tranquillité que si vous n'aviez^a à faire que cela, et avec la même pureté d'amour que si c'était la dernière de votre vie, tâchant d'employer chaque moment selon la fin à quoi il est destiné^b. Retranchez toutes curiosités à votre esprit, surtout en ce qui regarde autrui.

En voilà assez, ma chère sœur, pour toute votre vie, avec ce que je vous ai déjà dit, vous priant, par tout l'amour que je vous porte et que vous avez au sacré Cœur, de vous y tenir fidèle à le mettre en pratique et d'en faire votre plus ordinaire occupation ; car, si je ne me trompe, c'est là où est renfermée la perfection que Dieu demande de vous, dans tout le cours de votre vie. Et je vous le dis encore : que vous êtes obligée au sacré Cœur de notre bon Maître qui a tant d'amour pour vous ! Aimez-le donc, par retour, de tout l'amour dont vous êtes capable et lui rendez des continuelles actions de grâces, en lui attribuant toujours la gloire de tout bien. Soyez-lui inviolablement fidèle, quoi que il vous en doive coûter, car il est assez riche pour tout récompenser. Je le prierai pour que vous ne soyez jamais séparée de son pur amour. Amen.

XXXIV

VIVE † JÉSUS !

IL FAUT S'ABANDONNER SANS CRAINTE A L'ACTION DE DIEU

Que vous êtes obligée, ma chère sœur, au sacré Cœur de Notre-Seigneur du tendre amour qu'il a pour vous,

a) Ms. D 1 : « que celle-là à faire » — b) Id. : « retranchant toute curiosité à votre esprit, surtout en ce qui regarde les actions du prochain ».

qui lui fait user d'une si grande miséricorde à votre égard, qu'il ne vous laissera pas perdre, mais vous conduira par le droit chemin pour vous faire arriver à lui bon gré ou mal gré que vous en ayez ! C'est pour cela que ce Maître souverain, voyant que vous le quittez si souvent pour vous donner à un étranger, il vous a attachée comme un petit chien, par les cordes de son amour unies à celles de votre volonté, par lesquelles il vous tire après lui. Et parce qu'il vous mène par un chemin raboteux et un peu rude et épineux, vous tournez souvent la tête en arrière, pour voir si vous pouvez trouver qui vous l'adoucirait. Mais c'est en vain, il en faut passer par là, puisque c'est maintenant le temps de combattre et de souffrir avec une humble soumission, pour vous purifier et vous perfectionner à sa mode, afin de vous rendre digne d'accomplir ses desseins en vous. Qu'avez-vous à craindre, puisqu'il vous environne de toutes parts de sa puissance comme d'un mur imprenable aux attaques de vos ennemis ? Souvenez-vous seulement que nul ne peut consoler ni soulager celui que Dieu veut faire souffrir. Mais abandonnez-vous à sa conduite, puisque vous êtes en l'état où il vous veut, qui est de vivre sans appui ni désir et sans autres amis que ceux qu'il vous donnera lui-même. Faites cela et vous vivrez comme il le veut. Point de consentement volontaire, mais un simple désaveu en tout ce que vous connaîtrez déplaire au sacré Cœur de Notre-Seigneur, qui vous demande pour pratique la douceur et l'humilité. Agir, souffrir et humblement se taire. Ne pensez qu'à bien employer le moment présent.

XXXV¹

VIVE † JÉSUS !

L'ABANDON A LA VOLONTÉ DE DIEU

(L'autographe est à Rome, chez les Dames du Sacré-Cœur.)

Ne croyez pas, ma très aimée sœur, que le sacré Cœur de [Notre]-Seigneur Jésus-Christ, qui ne nous permet pas de nous parler, veuille pour cela que nous nous oublions l'une de l'autre en sa présence. Non ! Mais il veut que nous vivions d'amour et de privation d'appui, d'ami et de plaisir, sacrifiées à toutes ses adorables volontés, dans toutes les dispositions qu'elle fera de nous, sans retour ni réflexion autre que de l'aimer et de lui plaire, dans le parfait oubli de nous-même, pensant souvent à ce que nous voudrions avoir fait à l'heure de la mort et le faire à présent que nous avons le temps, afin que nous ne soyons surprises. Ne vous troublez jamais. Tenez votre âme en paix, toute abandon-[née] à l'amoureuse providence du sacré Cœur.

XXXVI

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE DONT DIEU LUI AVAIT FAIT CONNAÎTRE
LES TENTATIONS

Ne vous pouvant parler, je vous avertis d'être grandement sur vos gardes, afin que Satan ne puisse avoir aucune prise sur vous pour vous faire offenser Dieu, lequel vous

1. B, XLVII, le donnait pour la première fois. *Ital.* : 35°.

défendra de ses ruses si vous lui êtes fidèle. Et pour cela, il faut être douce, charitable envers le prochain — envers Dieu, un amour humble — et envers vous-même, un amour paisible et courageux, qui ne se laisse point abattre parmi les difficultés, dont vous n'êtes pas encore à bout. Mais, bon courage! ma chère amie, le sacré Cœur sera le prix de vos victoires. Mais il ne faut vous flatter; car je crois qu'il prétend de vous éprouver comme l'or dans le creuset, afin de vous mettre au nombre de ses plus fidèles servantes. C'est pourquoi il vous faut embrasser toutes les occasions des souffrances amoureusement, comme des gages précieux de son amour. Tout souffrir en silence, sans vous plaindre de rien : voilà ce qu'il demande de vous.

Et ne croyez pas, mon cher enfant, que pour ne vous pas parler, vous n'en soyez pas moins dans son sacré Cœur. Priez-le bien pour moi, car j'en ai un extrême besoin. Je vous rendrai le semblable.

Tenez-vous toujours forte et constante et inébranlable en son saint amour, avec lequel il vous faut travailler à l'oubli de vous-même dans l'abandon total à la Providence, pour vous laisser conduire selon son désir. Et, pour rigoureuses que ses dispositions paraissent à la nature, il faut vous y soumettre de bon cœur, vous souvenant que l'on ne devient sainte que : en s'humiliant, renonçant à soi-même et se mortifiant — et, en un mot, qu'en se crucifiant en tout et par tout.

XXXVII

VIVE † JÉSUS!

ON N'ARRIVE A LA PERFECTION

QU'EN PASSANT PAR LE CREUSET DE LA SOUFFRANCE

Avant que de lire votre écrit, je vous ai voulu dire ce mot. — Vous offrant hier à Notre-Seigneur, cette pensée

me tomba dans l'esprit : « Qu'elle soit fidèle en sa voie, y
 « souffrant tout sans se plaindre, puisqu'elle ne peut être au
 « nombre des parfaites amies de mon Cœur, qu'elle ne soit
 « purifiée et éprouvée dans le creuset de la souffrance. »
 Souffrez donc, et vous contentez du bon plaisir divin, auquel
 vous devez toujours être immolée et sacrifiée, avec une
 ferme espérance et confiance que le sacré Cœur ne vous
 abandonnera pas, car il est plus proche de vous lorsque vous
 souffrez que lorsque vous jouissez. Il faut que l'amour
 divin donne le dessus à la grâce et qu'il triomphe de votre
 cœur et de tous les respects humains. Plus tant de retour
 sur vous-même ! Souffrir ou jouir vous doit être indiffé-
 rent, pourvu que le sacré Cœur accomplisse son bon plai-
 sir.

XXXVIII

VIVE † JÉSUS !

UNION A JÉSUS PAR LA PURETÉ DU CŒUR

Je ne trouve rien à ajouter à votre billet que la pratique
 fidèle de tout ce qu'il contient, en tâchant de tout votre pou-
 voir de rien négliger de tout ce qui peut vous donner
 quelque conformité à votre Époux crucifié, en tout ce que
 la fidèle pratique de vos Règles vous peut permettre, en
 vivant dans un amoureux abandon au soin de la Provi-
 dence, bannissant toutes les réflexions d'amour-propre sur
 vous-même, pour vous entretenir simplement avec son
 divin Cœur, pour entrer, autant que vous le pourrez, dans
 la pureté de son saint amour et de toutes ses saintes inten-
 tions en tout ce qu'il veut. Que vous agissiez ou que vous
 pâtissiez, tenez toujours votre âme en paix, reposant en lui.
 Et en quelle disposition qu'il vous mette, ne vous troublez
 de rien, mais laissez-le faire, en vous unissant toujours à
 toutes ses intentions.

Voilà ce qu'il me semble vouloir de vous, car cette pureté^a marque dans votre billet comme il faut fuir non seulement le péché mais de toute imperfection volontaire qui pourrait tant soit peu salir la pureté de votre cœur, qui doit être le trône de votre Bien-Aimé, en lui rendant amour pour amour^b, dans la fidélité qu'il vous fera connaître lui être agréable.

Abandon pour l'amour : abandon dans l'amour et tout à l'amour, sans plus de réserve. Il faut que vous fassiez une grande attention à bien profiter des occasions de mortification et humiliation qui vous arriveront, sans les éviter ni détourner ; car c'est le moyen principal pour vous unir au sacré Cœur de Jésus.

XXXIX

VIVE † JÉSUS !

MANIÈRE DE SE TENIR EN LA PRÉSENCE DE DIEU

Une des manières les plus agréables à Dieu pour nous tenir en sa sainte présence, c'est d'entrer dans le sacré Cœur de Jésus et de lui remettre tout le soin de nous-mêmes, nous y tenant comme dans un abîme d'amour, pour y perdre ce qui est de nous, afin qu'il mette en sa place ce qui est de lui ; c'est-à-dire que sa divine puissance agisse en place de notre impuissance, le laissant vouloir pour nous tout ce qu'il voudra, n'aimant rien que par son amour et dans son amour. Et quand nous tombons en quelque faute, il faut prier ce divin Cœur de satisfaire pour nous à sa justice et de nous accorder sa grâce et miséricorde

a) *Ital.* : « car cette pureté marquée dans votre billet comprend la fuite non seulement du péché, mais..... » — b) *Id.* : « dans les occasions qu'il vous fera... »

quoique nous en soyons indigne. Ayons-y notre recours en tout temps et en tout lieu, puisqu'il prend un singulier plaisir de nous faire du bien. Unissons-nous à lui en toutes nos actions, car c'en est le mérite. Il faut surtout le contenter avec une amoureuse confiance, si nous voulons qu'il nous contente à son tour.

XL 1

VIVE † JÉSUS !

VÉHÉMENTE EXHORTATION A BRISER UN ATTACHEMENT
TROP NATUREL

(L'autographe est au monastère de la Visitation d'Annecy.)

Que vous répondrai-je, ma chère sœur, ma mie, sinon de vous recommander de mettre en pratique ce que je vous ai déjà dit sur le sujet de cette attache qui est un si grand obstacle à votre perfection que j'ose dire que vous n'y parviendrez point qu'elle ne soit ôtée. Mais voyez, mon enfant, si vous vous amusez à disputer ainsi avec la grâce en ne lui donnant pas ce qu'elle vous demande, elle se lassera de vous et vous abandonnera à vous-même. Eh quoi ! est-ce si grand chose que l'amitié d'une créature, que vous aimiez mieux perdre les bonnes grâces du sacré Cœur de Notre-Seigneur que de rompre l'attache d'une inclination naturelle qui vous tient liée à elle ! Il faut vous en défaire avant que vous alliez en solitude ; autrement, si vous l'y portez avec vous, le sacré Cœur [vous] laissera bien pauvre de ses biens et de son amitié. Mais, comme vous avez bonne volonté, j'espère que si vous êtes fidèle, le sacré Cœur vous aidera à lui faire ce sacrifice, lequel vous attirerait bien des grâces. Mais il ne faut pas croire que cela se fasse tout

d'un coup et sans peine, car il faut bien des combats ; mais il faut être persévérante pour avoir la victoire. Il faut bien vous garder de lui témoigner l'attachement que vous avez pour elle, non plus que de lui faire aucune caresse ni d'en rechercher d'elle, ne conversant que le moins que vous pourrez avec elle. Enfin, il n'y a que votre fidélité, avec la grâce, qui puisse empêcher que ce mal ne croisse en votre cœur, tant à l'égard de cette personne qu'à d'autres créatures : car, comme c'est là votre penchant, si vous n'y prenez garde, [votre cœur] s'épanchera et s'attachera facilement à la créature et, par ce moyen, sera toujours vuide de Dieu, qui ne veut point d'un cœur partagé — aussi, le mérite-t-il bien tout entier. Soyez-lui donc fidèle en l'aimant d'un amour de préférence qui vous rende toute à lui ; autrement, vous n'aurez jamais la paix dans votre cœur si vous n'êtes attentive au saint recueillement par la mortification de vos sens. Soyez aussi fidèle à vos Règles en n'en négligeant point, pour petite qu'elle soit. Soyez fidèle à vous-même, en rentrant souvent dans votre intérieur pour examiner ce qui s'y passe et regarder si tout y est conforme au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ne vous pardonnez point de faute sans vous en imposer quelque pénitence. Surtout, ce que je vous recommande encore, c'est de ne point faire de faute avec vue et de vous rendre humblement douce et condescendante au prochain, sans vous laisser aller à aucune vaine complaisance ou respect humain. [Ce] sont là des pièges très dangereux à votre naturel. Prenez-y garde et soyez constamment fidèle au bien que vous connaissez et que vous vous êtes proposé d'aimer inviolablement le sacré Cœur, lequel je supplie consumer dans ses saintes flammes tout ce qui lui déplaît en vous.

Voilà, ma bien-aimée [sœur] ce que je suis bien aise de vous dire pour dernier adieu avant de vous quitter, car j'ai un si grand désir de votre perfection que cela m'affli-

gerait beaucoup si je voyais que vous n'y travaillassiez pas comme il faut. On ne se peut sauver sans peine, car cette vie n'est qu'un continuel combat. Mais, bon courage ! ne vous laissez point abattre ni ne vous troublez point de vos fautes, mais tâchez d'en toujours tirer l'amour à votre abjection, qui ne doit jamais quitter votre cœur d'un moment.

Aimez bien le sacré Cœur et il vous aidera à vous vaincre, à vous humilier et à vous détacher des créatures et de vous-même.

Adieu, ma chère sœur, aimez toujours un peu celle qui vous chérit tendrement dans l'aimable Cœur de Jésus, hors duquel il ne faut rien affectionner. Priez-le bien pour moi et soyez sûre que je ne vous oublierai pas en sa présence. Il soit béni, aimé et glorifié éternellement !

Je répondrai sur l'autre article quand je vous parlerai.

D. S. B.

Si vous ne profitez de ce que je vous dis, le sacré Cœur vous abandonnera et moi je le ferai aussi et vous deviendrez une plante sèche et stérile qui ne sera plus propre qu'à être arrachée et jetée au feu. Voilà le malheur où vous jetterait l'amour des créatures et la recherche de leurs estime et amitiés, si vous ne la mortifiez et la détruisez avant qu'elle eût fait plus de progrès. Et si votre Époux est jaloux de votre cœur, soyez aussi jalouse du sien en l'empêchant, par votre fidélité, de donner à un autre la place et l'amitié qu'il vous avait destinées dans le sien adorable. En voilà assez pour toute votre vie et je ne pensais pas vous en tant dire. Dieu soit béni et vous bénisse !

XLI

VIVE † JÉSUS !

A UNE NOVICE QUI L'AVAIT PRIÉE DE LUI DONNER PAR ÉCRIT
QUELQUE MOT PROPRE A RÉVEILLER SA FERVEUR

(L'autographe est au monastère de la Visitation de Turin.)

Puisque vous voulez, ma chère sœur, que je vous die un petit mot, je le fais de bon cœur dans le désir que j'ai que vous soyez toute à Celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me semble vouloir de vous une grande fidélité à lui faire des sacrifices de tout ce qu'il vous fera connaître lui être agréable, quoi qu'il en puisse coûter à la nature, car on ne se peut sauver sans souffrir. Et, comme il est jaloux de notre cœur et qu'il veut le posséder seul, il faut aussi que vous soyez jalouse du sien, en l'aimant la plus, si vous pouvez. Et comme l'amour conforme les amants, il faut, si vous voulez être aimée de ce sacré Cœur, tâcher de vous rendre humble et douce de cœur comme lui.

L'humilité vous fera réjouir, lorsque l'on vous humiliera et méprisera ; elle vous empêchera de vous excuser, disant en vous-même : Jésus ne s'excusait pas ! Elle vous rendra encore soumise et obéissante à tout ce que l'on demande de vous sans réplique.

XLII

VIVE † JÉSUS !

SUR LA NÉCESSITÉ DE SE FAIRE VIOLENCE

Je crois que le sacré Cœur de Notre-Seigneur veut de vous que vous fassiez attention à trois choses. La première,

que vous l'aimiez d'un amour de préférence qui vous fasse surmonter vos répugnances et mettre sous les pieds ces respects humains, ce « qu'en dira-t-on si je fais cette pratique de vertu ? » — Il faut mépriser tout cela, partout où il s'agira de plaire à ce divin Cœur. — De plus, il ne faut mésestimer, juger ni condamner que vous-même, et, par cette pratique, vous observerez celle de la charité et de l'humilité et éviterez le jugement et la condamnation de votre Juge. La [troisième], c'est qu'il veut être l'objet de tous vos complaisances et que vous preniez tout votre plaisir en lui, pour vous rendre digne qu'il le prenne en vous. Il veut que vous régliez votre cœur sur les vertus du sien. Et si vous saviez combien vous l'affligez quand vous manquez à la charité ou humilité, ou que, par lâcheté, vous négligez les vues qu'il vous donne de vous retirer de la dissipation et réflexion sur vous-même ! Cela lui fait horreur et l'empêche de vous départir ses grâces plus abondamment. Je crois vous avoir déjà dit tout ceci ; mais il souhaite que je le vous recommande encore, car il me semble qu'il ne vous veut pas donner des nouvelles pratiques pour le présent — mais vous lui plairez beaucoup et le contenterez si vous vous rendez fidèle à celle que vous avez. Tâchez donc de correspondre à son amour en lui donnant tout le vôtre dans une exacte et fidèle pratique de toutes nos saintes observances, bannissant toutes vaines curiosités et ne vous étonnant ni décourageant des difficultés, tenant toujours votre âme en paix, sans vous plaindre de rien, faisant votre plaisir de vous anéantir. Et, si vous aimez, rien ne vous sera difficile.

XLIII¹

VIVE † JÉSUS !

SE TENIR DEVANT NOTRE-SEIGNEUR COMME UNE DISCIPLE
DEVANT SON MAÎTRE

Ma chère sœur, je vous suis bien obligée de toutes vos amitiés et charités que vous avez pour moi, qui vous rends mes petits services de bon cœur, parce que je vous assure que je vous aime sincèrement dans Celui de Notre-Seigneur. Et pour ce qui est de vous exprimer, demeurez en paix : je vous connais bien, cela suffit. Tenez-vous toujours, dans votre oraison et ailleurs, devant Notre-Seigneur, comme une disciple devant son Maître, qui veut apprendre à bien faire sa volonté par le renoncement de la sienne propre. Je le prie vous en faire la grâce.

XLIV

VIVE † JÉSUS !

LA SERVANTE DE DIEU NE VEUT AIMER QUE CELLES
QUI AIMENT LE SACRÉ CŒUR

Oui, ma chère amie, dans le tout aimable Cœur, nous serons toutes à lui, quoi que il nous en puisse coûter. Tenez-lui fidèlement la promesse que vous lui faites et il sera content et ne vous rejettera jamais, tant que vous lui

1. Ms. 7, à la suite de l'avis que nous avons reproduit ci-dessus, n° XXIV. D'après l'*Italien*, il en faisait même partie, comme on peut le voir en se reportant à la variante *b* dudit n° XXIV. Sous le bénéfice de cette observation nous donnons ici séparément ce morceau, comme faisaient A et B, sous le n° VII.

serez soumise dans tous les états où il vous mettra, sans vous troubler ni abattre. En un mot, si je croyais que vous ne fussiez pas des bonnes amies du sacré Cœur, vous ne seriez jamais des miennes.

XLV

VIVE † JÉSUS !

A UNE JEUNE SŒUR QUI COMMENÇAIT SON NOVICIAT

Puisque Dieu vous a mise dans la barque de la sainte religion, vous n'avez plus qu'à vous abandonner et vous laisser conduire aveuglément par la sainte obéissance, vrai signe de la volonté de Dieu sur vous. N'ayez en tout ce que vous faites de désir ni de vues que de plaire à Dieu. Ne regardez que lui en tout ce qui vous arrive, sans vous soucier de quelle matière sont composées les croix qu'il vous donne. Son bon plaisir vous doit suffire en tout évènement. Reposez-vous dedans son sein comme un enfant sans souci : son amour prendra soin de vous. Soyez humble envers Dieu et douce au prochain. Ne jugez et n'accusez que vous-même et excusez toujours les autres. Parlez toujours de Dieu en le louant et glorifiant ; du prochain en l'estimant et jamais de vous-même, ni en bien ni en mal.

Si vous souhaitez honorer le sacré Cœur de Jésus-Christ, rendez-le le dépositaire de tout ce que vous ferez et souffrirez, lui offrant toutes vos actions afin qu'il en dispose et qu'il les applique selon son bon plaisir, vous unissant toujours à ses saintes intentions en tout ce que vous ferez et en tout ce qui vous arrivera. Faites votre demeure dans ce Cœur adorable ; portez-y vos petits chagrins et amertumes — tout y sera pacifié : vous y trouverez le remède à vos maux, la force en vos faiblesses et votre refuge en toutes vos nécessités.

Traitez avec Notre-Seigneur avec une entière confiance et simplicité; ne vous amusez point à réfléchir sur vos fautes : cela ne sert souvent qu'à contenter l'amour-propre et à nous décourager. Quand nous en avons fait, il faut nous en humilier devant Dieu, lui demandant pardon et puis, comme dit notre saint Fondateur, se remettre à travailler avec un nouveau courage. Oubliez vos intérêts et le soin de vous-même entre les bras de votre bon Père céleste.

Encore une fois, je vous prie, regardez Dieu et non vous-même. Plus vous vous éloignerez de vous-même et plus vous vous approcherez de Dieu. Il prendra soin de vous à mesure que vous vous oublierez. Aimez à être tenue comme un néant dans la maison de Dieu. Chérissez et honorez ceux qui vous humilieront ou qui vous mortifieront; regardez-les comme vos plus grands bienfaiteurs et dites en vous-même : « Si on me connaissait, l'on verrait que j'en mérite « bien davantage ! »

Lorsqu'on vous accusera, pensez que Jésus-Christ ne s'est pas excusé — qu'à son exemple vous ne devez pas le faire, quand même vous ne seriez pas coupable de ce dont on vous accuse. D'ailleurs, combien d'autres fautes avez-vous commises dont on ne vous a pas accusée ?

Songez, en toutes les obéissances que vous pratiquez, que Jésus a été obéissant jusqu'à la mort de la Croix. Regardez-vous comme une pauvre à qui on donne tout par charité et que, si on vous dépouillait de tout, on ne vous ferait point d'injustice. Enfin, tâchez de vous conformer en tout à votre amour Jésus et Jésus crucifié. Faites tout par amour et pour l'amour et employez bien le moment présent, sans vous inquiéter de l'avenir.

XLVI

VIVE † JÉSUS!

A UNE AUTRE QUI AVAIT BESOIN D'HUMILITÉ, ET A QUI IL ÉTAIT ÉCHU PAR LE SORT D'HONORER LA VIE HUMILIÉE DE JÉSUS-CHRIST AU SAINT-SACREMENT.

Votre billet, ma chère sœur, me confirme toujours de plus en plus ce que je vous ai dit au sujet de l'humilité, qui est la voie sûre de votre salut. Vous ne pouvez plus vous éloigner de cette voie sans perdre l'amitié de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il vous élèvera en lui autant qu'il vous trouvera anéantie en vous-même. Faites donc tout par amour et par humilité. Vous y êtes doublement engagée par le sort qui vous est échu d'honorer la vie humiliée de Jésus-Christ au saint Sacrement. Il faut donc vous offrir à lui, comme le néant devant son Créateur, qui lui donnera tel être qu'il lui plaira, sans qu'il trouve de résistance. Votre attention doit donc être de vous humilier et de vous faire un plaisir de ce que les autres vous aident à le faire. N'évitez pas les occasions d'humilité et celles qui pourront vous rendre vile et abjecte, soit devant les créatures, soit au dedans de vous-même. Parce que Jésus-Christ vous aime, il vous en fournira souvent les occasions ; c'est là ce qui vous unira plus étroitement à son divin Cœur, auquel vous devez tâcher de vous conformer. Vous le ferez en vous rendant douce et humble comme lui, gardant le silence dans les accusations, le gardant de même sur tout ce qui pourrait vous attirer de la vaine estime et l'approbation des créatures — car le Seigneur rejette souvent ce qu'elles estiment le plus et son esprit ne repose que sur l'humble de cœur. Tendez là de tout votre pouvoir ; et, s'il vous arrive que, par fragilité, vous

y manquez, ne vous troublez point, mais humiliez-vous de n'avoir pas été humble et tenez-vous en paix dans l'amour et dans la confiance en la bonté du Cœur de Jésus-Christ. Je le supplie de vous rendre toute à lui et qu'il vous fasse la grâce de lui être fidèle, selon les vues qu'il vous en donnera dans les occasions.

XLVII

VIVE † JÉSUS!

A UNE AUTRE AU SUJET D'UN VŒU QU'ELLE AVAIT FAIT !

Suivant votre désir, je réponds à la proposition que vous m'avez faite touchant votre vœu, lequel je pense que Notre-Seigneur a désiré de vous pour vous retirer du plus dangereux penchant qui fût en vous et le plus capable de vous perdre. Mais prenez bien garde, sous quelque prétexte que ce soit, de n'y pas contrevenir. Je pense que Notre-Seigneur a voulu que vous l'ayez fait, pour vous affranchir et vous éclaircir sur les doutes qui vous pourraient venir. Il ne diminuera pas vos peines et combats intérieurs, mais vous aurez enfin la victoire et la paix dans le sacré Cœur.

Vous ne manquerez pas de voir naître en vous une multitude de raisons, parce que votre cœur s'épanche trop dans la créature et y fait plus de fond que sur le Créateur. L'amour de la créature est un poison dans votre cœur, qui y tue l'amour de Jésus-Christ. Lorsque vous chercherez l'estime des créatures et à vous insinuer dans leurs bonnes grâces, vous perdrez celles du sacré Cœur, qui vous appauvrira de ses trésors autant que vous vous enrichirez des choses créées ; car, quelque sorte de vaines complaisances que ce soit par lesquelles vous chercherez à vous calmer et à vous contenter, plus vous vous trouverez après dans le

trouble et dans l'inquiétude. Ces sortes de contentements humains feront tarir pour vous la source des grâces du Cœur de Jésus-Christ et le vôtre demeurera comme une terre sèche et stérile ; mais si vous êtes fidèle à garder ce que vous lui avez promis, il vous sera très libéral de ses faveurs : il vous pacifiera après quelques combats et vous fera arriver, sans que vous vous en aperceviez, au but qu'il s'est proposé. Il faudra cependant faire quelques pas dans les sentiers de l'humiliation, laquelle sera pour vous une très grande grâce. Lorsque vous y serez, réjouissez-vous, parce qu'alors vous entrerez très avant dans les bonnes grâces du sacré Cœur, pour l'amour et de la part duquel je vous dis ceci, afin que vous ne puissiez plus vous excuser si vous y manquez.

XLVIII

VIVE † JÉSUS !

A UNE AUTRE QUI SOUFFRAIT BEAUCOUP INTÉRIEUREMENT
ET EXTÉRIEUREMENT

Puisque Notre-Seigneur veut que vous honoriez sa vie au très saint Sacrement, il vous faut porter constamment la croix qu'il vous donne, soit dans l'intérieur, soit dans l'extérieur, sans jamais vous plaindre ni vous lasser de sa longueur ou pesanteur. Ne vous suffit-il pas qu'elle vous soit donnée de la main d'un ami dont le Cœur tout amoureux vous l'avait destinée de toute éternité pour vous rendre sa victime, immolée et sacrifiée à tous ses desseins adorables sans résistance ? Il vous faut égorger tous ces petits ressentiments, promptitudes et vaines inclinations d'aimer et d'être aimée, estimée et applaudie des créatures, si vous voulez être fidèle au Cœur de Notre-Seigneur

Jésus. Pour le faire triompher dans votre cœur, vous n'avez pour le présent qu'à lui tenir les promesses que vous lui avez faites, quoi qu'il vous en puisse coûter. Je crois que c'est là ce qu'il veut de vous, pour ne pas perdre son amitié.

Ne vous troublez de rien : tenez votre âme en paix parmi tous vos dégoûts et sécheresses. Dans cet état, il ne demande de vous que des actes d'abandon et d'une soumission parfaite. Rien ne lui déplaît tant que vos troubles et abattements. Que craignez-vous ? N'est-il pas assez puissant pour vous soutenir ? Pourquoi aussi avez-vous tant de réserve pour lui ? Laissez-le faire — et vous, soyez contente de souffrir en l'aimant. Il veut que vous l'aimiez par dessus tout et par un entier oubli de vous-même. Il ne faut plus penser à ce : *qu'en dira-t-on*, mais à contenter seul le Cœur de Jésus, selon les vues qu'il vous en donne. Il vous aime et il ne vous laissera point périr, tant que vous aurez confiance en lui ; — il vous fera sentir son pouvoir quand il sera temps.

XLIX¹

VIVE † JÉSUS !

DERNIERS CONSEILS A UNE NOVICE

Souvenez-vous de n'avoir en vue, dans toutes vos actions, que Dieu seul. C'est pourquoi, lorsque vous vous trouverez dans la privation, dans l'abandon et le dénuement intérieur,

1. Cet avis ne se trouve que dans A et B : XLIII, au travers de celui que nous avons reproduit dans la présente édition, sous le n° XXV, d'après le texte de l'*Italien* et selon son classement. Bien que nous ne puissions donner aucune référence authentique pour ce morceau, nous avons pensé qu'il méritait d'être conservé, d'autant que A et B ne l'avaient sans doute publié qu'à bon escient.

que la foi soit le flambeau qui vous éclaire, et vous anime et soutienne, pour agir, en tout ce que vous ferez et souffrirez, pour la seule vue de Dieu, qui mérite d'être également servi dans la privation comme dans la consolation.

Alors que vous commencerez votre oraison, pensez que vous accompagnez Notre-Seigneur au Jardin des Olives, et vous unissez à ses saintes dispositions ; ensuite abandonnez-vous généreusement à la souffrance, et attendez patiemment la consolation de la grâce qu'il lui plaira de vous donner. Mais gardez-vous bien d'aller chercher du soulagement auprès des créatures dans cet état de sécheresse. Ramenez doucement votre esprit qui veut toujours agir : il faut se résoudre à tout perdre, pour s'abîmer en Dieu. Faites que le principal fruit que vous en retiriez soit un grand abandon à la Providence, un grand amour à l'humilité et simplicité. Et si vous voulez faire une bonne oraison, soyez fidèle à vous mortifier, tenez pendant le jour votre esprit dans un grand recueillement, ne faites jamais de fautes volontaires.

Tâchez de vous conformer à sa volonté en toute chose. Gardez le silence sur tout ce qui vous pourrait attirer la vaine estime des créatures, car le Seigneur rejette ce qu'elles estiment le plus ; et son Esprit ne repose que sur l'humble de cœur. Tenez-y de tout votre pouvoir ; et, s'il arrive que par fragilité vous y manquiez, ne vous troublez pas, mais humiliez-vous de n'avoir pas été humble.

Tenez toujours votre âme en paix, en l'amour et confiance en Notre-Seigneur ; et souvenez-vous encore une fois de ce que vous lui avez promis, c'est-à-dire un amour sans partage, une humilité sans retour, une mortification généreuse ; c'est ce que vous devez au sacré Cœur de Jésus.

Tenez-vous basse et petite à vos yeux, afin que vous croissiez dans ce divin Cœur. C'est où je vous laisse, pour y faire votre demeure ; et lorsque vous aurez commis quelque faute, prenez dans ce Cœur de quoi la réparer, mettez-y

out ce que vous ferez, cherchez-y tout ce dont vous aurez besoin ; mais prenez garde seulement de ne vous détourner jamais de lui, et si cela arrive, je le prie de vous en faire ressentir lui-même la vengeance.

L'

VIVE † JÉSUS !

CONSEILS A UNE AUTRE AU SORTIR DE SON NOVICIAT

Si vous voulez, ma très chère sœur, vous rendre disciple et fille du sacré Cœur de Jésus, vous devez vous conformer à ses saintes maximes et vous rendre douce et humble comme lui ; douce à supporter les petits ennuis, humeurs et chagrins du prochain, sans vous fâcher des petites contradictions qu'il vous fera, mais, au contraire, lui rendre de bon cœur les services que vous pourrez ; car c'est là le vrai moyen de gagner les bonnes grâces du sacré Cœur. Il faut être douce, pour ne vous point inquiéter ni troubler non seulement dans les événements contraires à vos inclinations, mais aussi pour les fautes même que vous commettez ; de plus, ne vous point excuser, puisque notre aimable Maître ne l'a point fait dans sa sainte Passion ; ne point chercher d'être louée, estimée des créatures, rejetant toutes les pensées qui pourraient vous en venir. Réjouissez-vous lorsque l'on vous oubliera ou méprisera ; car c'est le vrai moyen de faire régner l'aimable Cœur de Jésus dans le vôtre, que de vous humilier, et laisser humilier par les autres paisiblement. Choisissez toujours pour vous, lorsqu'il vous sera permis, le pire et le plus répugnant à la nature, laquelle il faut contrarier autant que nous le pourrons.

Pour l'oraison, le moyen de la bien faire est d'être bien

1. Même observation que pour l'avis précédent, celui-ci ne se trouve que dans A et B : XLIV.

silencieuse, vous tenant attentive à la présence de Dieu, qui bannira toute affection d'amour-propre et de respect humain, qui sont les vrais poisons de l'amour de Dieu. Enfin, ma chère sœur, tenez-vous comme un disciple devant son Maître, ne faites point de fautes volontaires, voilà la bonne manière de faire l'oraison. Et pour dernier avis, je vous conjure, par tout l'amour que vous portez au sacré Cœur de Jésus-Christ, de vous attacher fortement et constamment à lui et à vos saintes Règles, ne vous départant jamais de tout ce que l'on vous a enseigné au noviciat. Étudiez-vous à vous rendre une bonne religieuse, fidèle au silence, à la présence de Dieu, et à une entière mortification de vos sens; humiliez-vous en toute occasion d'une vraie humilité de cœur. Voilà tout ce que je crois que Celui de Notre-Seigneur demande de vous.

Qu'il soit béni éternellement!

LI

(L'autographe est à la Visitation de Chambéry ¹.)

VIVE † JÉSUS!

Mon cher et bien-aimé enfant, vous me réjouissez bien par l'amour que vous portez au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa très sainte Mère. Continuez toujours à l'honorer, aimer et servir et il aura soin de vous et

1. Cet avis est inédit. Marie-Anne de Senneccé, à qui il fut donné, était une sœur de petit habit. Elle reçut le vrai habit religieux, le 1^{er} juin 1692, sous le nom de sœur Marie-Espérance, fit profession le 22 juillet 1693 et mourut, à 28 ans, le 26 mai 1703. « M. son père était gentilhomme chès la Reine ». Elle était sœur de la « petite sœur Antoinette-Rosalie de Senneccé, » qui mourut à treize ans, le 26 avril 1684, sous la Mère Greyfié. Pour que la petite malade « qui était tombée en un accident de léthargie et d'apoplexie » pût recouvrer l'usage de la raison et recevoir les sacrements, la Mère Greyfié avait envoyé la Bienheureuse promettre à Notre-Seigneur tout ce qu'il voudrait d'elle.

vous rendra, un jour, une bonne religieuse, je l'espère, pourvu que vous viviez jusqu'à ce temps-là et que vous lui soyez toujours bien dévote, sacrifiant vingt fois le jour votre volonté pour faire celle du sacré Cœur de Jésus, obéissant promptement à ce que vos maîtresses vous diront.

Tous les vendredis vous ferez une génuflexion en lui disant : « Je vous adore, ô sacré Cœur de Jésus, avec les anges, pour tous ceux qui ne vous adorent pas. » 2^e « Je vous aime ô tout aimable Cœur de Jésus, avec les séraphins, pour moi et pour tous ceux qui ne vous aiment [pas]. » 3^e « Je vous glorifie, ô divin Cœur de Jésus, avec les chérubins, pour tous ceux qui ne vous glorifient pas. » 4^e « Je vous demande pardon, ô Cœur de Jésus plein de bonté, avec les archanges, pour moi et pour tous ceux qui vous ont offensé et qui vous méprisent. » 5^e « Oh ! mille et mille fois, je vous donne mon cœur, par l'entremise de ma bonne Mère, la très sainte Vierge, ô très sacré, divin et adoré Cœur de Jésus, auquel je me donne et consacre toute sans réserve. » Voilà, ma bien-aimée sœur, les petites pratiques, qui me sont venues en pensée de vous donner, pour lui témoigner votre amour, car il vous aime bien et veut que vous le regardiez comme votre bon père, qui aura bien soin de vous et vous logera quand il en sera temps.

Faites encore, tous les jours, quinze actes d'amour à ce sacré Cœur, en lui demandant que tous les cœurs l'aiment ardemment.

Adieu, ma mie, priez-le bien qu'il transperce tellement mon cœur du dard de son pur amour, qu'il ne puisse plus rien contenir de terrestre ni d'humain. Voilà la prière que je vous prie faire pour moi et qu'il me pardonne mes péchés. Priez bien pour votre papa ; je le ferai aussi pour lui ; il en a bien besoin. Adieu, ma chère enfant dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, que je prie nous rendre tout à lui.

S^r M.-MARIE.

La suscription de ce billet porte : « *Pour ma chère sœur Marie-Anne de Senecez.* »

LII¹

CONSEILS AVANT L'ENTRÉE EN SOLITUDE

Il faut vous dire, ma chère amie, qu'en priant pour vous cette pensée m'est venue, que, le sacré Cœur voulant établir son empire et le règne de son amour dans votre cœur, vous le ruinez pour y établir celui de la créature, mais il ne permettra pas que vous trouviez de vrai repos que dans le parfait détachement de cette même créature, ce que vous obtiendrez en fuyant. Vous serez victorieuse en combattant. Résistez donc courageusement à toutes les attaques que

1. Nous avons placé, à la suite des Avis, cet écrit de la Bienheureuse dont l'édition A avait fait la lettre CXXIII et l'édition B la lettre CXXV, adressée à une religieuse de sainte Ursule. C'était une fausse attribution dont il est aisé de reconnaître l'origine. A avait pris ce morceau dans le Ms. 7, en lui attribuant une suscription qui se rapportait à une lettre le précédant immédiatement.

Nous avons été amené à mettre le doigt sur cette bévue par une communication de M. l'abbé Auguste Hamon. Il a trouvé dans le Ms. D 1, lequel porte à la p. 60 : « Extrait de plusieurs avis que notre Vénérable Sœur Marie Alacoque a donnés à quelques personnes de cette communauté, pour leur avancement dans la perfection, tirés sur les originaux écrits de sa main. » Il a reconnu, disons-nous, que les deux premiers de ces avis formaient précisément la lettre CXXV. Nos recherches personnelles ont bien vite confirmé cette indication : ni le Ms. 8, ni la traduction *italienne* ne contiennent cette prétendue lettre, dans la série des autres lettres à une religieuse de sainte Ursule. D'ailleurs la teneur même du morceau montre que sa destinataire n'était pas une ursuline, mais bien une religieuse de la Visitation.

Nous pensons toutefois que c'est à tort que D 1 a fait deux avis de cet écrit. Dans la deuxième partie la Bienheureuse parle de la première partie de l'écrit : « Depuis dimanche je me sentais pressée de vous donner cet écrit. » Elle l'adresse à la personne à qui il était destiné, en y ajoutant des conseils appropriés à la Retraite qu'elle va faire. C'est un avis écrit en deux fois mais unique.

C'est par erreur qu'à la page 639, note 1, nous donnions l'avis II comme inédit. Il compose précisément la seconde partie du présent avis, que nous avons retiré de la série des lettres, pour les raisons indiquées ci-dessus. Ce morceau sera ainsi reproduit deux fois.

vous sentirez, car vous n'aurez rien sans peine, et le prix n'est donné qu'aux vainqueurs. Je prie le sacré Cœur de vous rendre de ce nombre.

Vous vous affligez de vos peines intérieures, et moi je vous assure que c'est de cela même que vous devez tirer votre plus grande consolation, pourvu que vous les portiez avec paix, soumission et abandon au sacré Cœur de Notre-Seigneur, qui ne vous les donne que par un excès d'amour pour vous, lequel il veut bien que vous sachiez afin que vous lui en ayez de la reconnaissance. Premièrement, il prétend de vous purifier par ces peines de toutes les affections que vous avez eues pour les créatures, contraires à la pureté de son divin amour. Secondement, il vous veut faire mériter la couronne qu'il vous a destinée, en vous faisant quelque petite part des amertumes qu'il a souffertes pendant tout le temps de sa vie mortelle ; et vous êtes bienheureuse, de quelle manière que soient vos peines, d'avoir cette conformité avec lui.

De plus, les douceurs intérieures ne produiraient en vous que des amertumes, des amusements, des vaines complaisances, et non jamais cet amour pur et solide. Regardez donc si vous ne lui êtes pas bien obligée de tenir cette conduite sur vous, à laquelle il ne demande que cette parfaite soumission à sa sainte volonté, agissant avec une grande pureté d'intention et désir de lui plaire, sans respect humain. Et comme je vous l'ai déjà dit, il ne demande pas de vous d'autres marques que vous l'aimez, sinon une profonde humilité d'esprit, la paix dans votre âme et, dans votre cœur, le désir de l'aimer, puisque, en vérité, il vous aime et ne vous laissera pas périr. N'ayez donc point de réserve avec lui, qui veut être au dedans de vous-même comme un germe de vie éternelle. Il y veut régner, régir et gouverner, en donnant le mouvement à toutes vos opérations, et être l'objet de toutes vos affections.

Vous avez bien fait, ma chère amie dans le sacré Cœur,

de me dire de vos nouvelles. Depuis dimanche je me sentais pressée de vous donner cet écrit, qui depuis longtemps avait été fait pour vous ; mais il me venait toujours en pensée d'attendre que vous fussiez en solitude, et qu'il servirait de réponse à ce que vous nous écrivez. C'est pourquoi, recevez-le non de moi, mais de Celui qui véritablement vous aime et ne vous abandonnera pas, car il me semble qu'il me presse de vous le dire, et que vous ne craigniez pas de vous abandonner à lui sans réserve, et de lui donner tout votre temps et vos moments, pour les employer à souffrir ou à jouir, selon son désir, sans vous mettre en peine de rien autre que de l'aimer et le servir et le laisser faire. Vous ne pouviez destiner votre retraite à aucun dessein qui lui fût plus agréable. Persévérez, chère amie, à aimer ce sacré Cœur ; il vous réserve encore des libéralités plus grandes que celles qu'il vous a déjà faites ; mais il vous les fera connaître à mesure que vous lui serez fidèle et que vous vous confierez en lui parmi les contradictions et humiliations, lesquelles vous devez recevoir et embrasser comme des gages de son amour, sans en laisser perdre aucune occasion. C'est le moyen de contenter notre bon Maître. Tâchez, je vous en conjure, de bien comprendre cette divine leçon, et tout ce qu'il veut de vous, afin de l'exécuter dans la suite. Donnez-lui la gloire de tout et n'attribuez jamais rien à la créature, qui n'est capable que du mal. Pour la lecture de la Retraite du Révérend Père de La Colombière, n'en lisez que ce qui traite de l'aimable Cœur de Jésus-Christ, lequel seul doit être votre occupation, votre méditation, votre entretien, votre livre, et toute votre direction. C'est lui qui doit remplir votre mémoire, éclairer votre entendement, et enflammer votre volonté, afin que vous ne vous souveniez plus que de lui. Continuez à le bien prier pour moi, je le fais pour vous. Je m'en vais reposer dans ce sacré Cœur, car il est tard. Priez-le bien afin qu'il étende partout son amour et sa connaissance ; présentez-lui particulièrement toutes les nécessités de cette Communauté.

DÉFIS ET INSTRUCTIONS ¹

LIII

VIVE † JÉSUS!

DÉFI ² POUR NOS CHÈRES SŒURS NOVICES

(Pour se préparer à la fête du sacré Cœur de Notre-Seigneur,
en l'année 1685 ³.)

Premièrement, en vous éveillant vous entrez dans le sacré Cœur et lui consacrerez votre corps, votre âme, votre cœur et tout ce que vous êtes, pour ne vous en plus servir que pour son amour et sa gloire.

Quand vous irez à l'oraison vous l'unirez à celle qu'il fait pour nous au saint Sacrement.

Quand vous direz votre office, vous vous unirez aux louanges qu'il donne à Dieu son Père en ce divin Sacrement.

Pour entendre la sainte messe, vous vous unirez aux

1. Ainsi que nous l'avons fait pour les avis, nous classerons toutes les pièces qui suivent, selon l'ordre donné par la traduction *italienne*. Le tableau des références indique la place qu'elles occupaient dans les éditions précédentes : A et B.

2. Selon l'usage de notre Institut, la bienheureuse Directrice donnait le nom de *Défi* à différentes pratiques qu'elle proposait de temps en temps. Elle les exposait sous cette forme, afin qu'à l'envi les unes les autres ses novices s'excitassent à croître en vertu, et à se surpasser réciproquement en attention et en fidélité.

3. Le titre est donné par A et B, en conformité avec *Ital.* Le Ms. 7 met en tête de ce morceau : « Vive Jésus ! Défis de l'année 1685. » — Anguet donne pour titre : « *Défi pour se préparer à la Fête du Saint-Sacrement et à celle du sacré Cœur de Jésus-Christ.* »

intentions de cet aimable Cœur, en le priant de vous en appliquer le mérite selon ses desseins adorables sur vous.

En allant au réfectoire, vous vous remettrez dans ce Cœur adorable, si par malheur vous en étiez sorties. En lui vous prendrez votre réfection spirituelle, le priant d'incorporer sa grâce dans votre âme, et son pur amour dans votre cœur. Et autant de morceaux que vous mangerez, qu'ils vous soient autant de communions spirituelles.

Allant à la récréation, vous unirez toutes vos paroles au Verbe divin, qui est la Parole éternelle de son Père, pour ne rien dire que pour sa gloire, prenant garde que la langue qui lui sert si souvent de planche pour le porter dans votre cœur ne se souille d'aucune parole de raillerie^a, murmure, manquement de charité. Et pour honorer les anéantissements de Jésus-Christ au saint Sacrement, en donnant la récréation à son sacré Cœur, vous accepterez de bon cœur toutes les mortifications, humiliations et contradictions, soit là ou ailleurs, sans vous plaindre ou excuser, disant : *Jesus autem tacebat.*

Vous unirez votre silence à celui qu'il garde au saint Sacrement, retranchant toute parole inutile, tout discours à votre avantage ou qui pourrait fâcher le prochain, anéantissant toute réflexion d'amour-propre et de vanité.

Jésus est pauvre au saint Sacrement afin de nous enrichir, pourvu que nous nous dépouillions de l'amour de nous-même et de celui des créatures, et de toute vaine complaisance ou estime de nous-même.

Jésus obéit au prêtre bon ou mauvais, sans faire paraître la répugnance qu'il a de se voir mettre dans des cœurs souillés de péchés. De même, vous obéirez sans en rien témoigner, en aveuglant votre propre jugement et vous porterez les yeux bas, en élevant ceux de votre âme vers Jésus au saint Sacrement.

a) Ms. D 1 : « de désapprobement et fautes contre la charité. »

Et quand vous aurez fait des fautes vous irez prendre dans ce divin Cœur la vertu contraire à votre défaut, pour l'offrir au Père éternel, en le priant de vous remettre en grâce avec lui ; et vous en ferez de même en voyant faire quelque faute aux autres.

Votre présence de Dieu sera de vous occuper à considérer ce que Jésus fait au saint Sacrement, pour vous conformer à lui, en vous tenant dans son sacré Cœur en la manière que le demande la différence de chacun de vos exercices. Vous offrirez à Dieu ses saintes dispositions pour suppléer à celles qui vous manquent pour vous en bien acquitter et pour réparer encore toutes les fautes que vous aurez commises en les faisant.

Et lorsque vous souffrirez quelque chose réjouissez-vous-en, et l'unissez à ce que ce sacré Cœur a souffert et souffre encore au saint Sacrement. Que vos sécheresses et délaissements intérieurs soient pour honorer ceux qu'il reçoit de ses créatures^a ; la faim et la soif, pour honorer celles qu'il a de notre salut, et d'être aimé dans cet adorable Sacrement.

Ne conservez jamais aucune froideur contre le prochain, parce que le sacré Cœur de Jésus-Christ en aura autant pour vous. Et lorsque vous rappelez dans votre mémoire avec ressentiment les petits déplaisirs que vous croyez avoir reçus autrefois, vous faites que le Seigneur se ressouvient de tous vos péchés passés que sa miséricorde lui avait fait oublier.

Lorsque vous vous sentirez attaquées de quelque mouvement contraire au pur amour^b, portez-le dans ce divin Cœur afin qu'il y soit consommé, et qu'il vous donne en échange l'humilité ; et de même de toutes les autres passions ou défauts.

a) *Ital.* : « la chaleur pour honorer l'ardent amour dont il s'y consomme. » Ms. D 1, id. — b) *Id.* : « par exemple d'orgueil. » Ms. D 1, id.

Lorsque vous vous sentirez impuissantes à former aucune bonne pensée à l'oraison, par sécheresse ou dissipation, offrez au Père éternel tout ce que le sacré Cœur fait au saint Sacrement, pour suppléer à ce que vous voudriez et devriez faire. De même pour la confession et communion, vous offrirez les dispositions de ce sacré Cœur pour suppléer à celles dont vous manquez.

Et lorsque vous ferez la gémulation devant le saint Sacrement, vous direz : « Que tout fléchisse devant vous, ô grandeur infinie ! Que tous les cœurs vous aiment, que tout esprit vous adore, et que toutes les volontés vous soient soumises à jamais ! »

En baisant terre, vous direz : « C'est pour rendre hommage à votre grandeur, confessant que vous êtes tout et que je ne suis rien. » Et vous la baiserez six fois. Par l'entremise de votre bon ange, vous enverrez votre cœur pour adorer celui de Jésus-Christ dans les cœurs qui l'ont reçu.

LIV

VIVE † JÉSUS !

MANIÈRE POUR SE TENIR EN LA PRÉSENCE DE DIEU
QUI PEUT SERVIR AUX PERSONNES TOURMENTÉES DE DISTRACTIONS¹

Le lundi, l'on peut prendre la plaie de la main droite de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour servir de miroir à notre

a) *Ital.* : « ô mon Dieu ! à votre grandeur abaissée dans le très saint Sacrement et pour confesser que... »

1. Ce titre est donné par le Ms. 7, par l'*Italien* et par le Ms. D 4. Languet développe ainsi le titre : « *Manière pour se tenir en la présence de Dieu, qui peut servir aux personnes aisément distraites, et qui consiste à méditer chaque jour de la semaine quelque-une des playes de Notre-Seigneur et à s'en occuper pendant le cours de la journée.* »

âme et à notre cœur ; et là, nous regarder de temps en temps, pour découvrir nos mouvements déréglés et tout ce qui s'oppose à notre union avec lui. Et, prenant la qualité d'une criminelle devant son juge, nous lui demanderons d'être lui-même notre justification, lui disant souvent :

« O Juge plein de clémence et de miséricorde, par le mérite de ce jugement injuste, et de cette rigoureuse sentence qui fut prononcée contre vous, détournez de moi celle que mes péchés ont méritée. » Et d'autres fois : « O Seigneur ! sauvez par votre bonté celle que vous pouvez damner par justice ! »

On peut s'entretenir ainsi pendant le jour avec ce Juge souverain, pour négocier l'affaire de notre salut éternel, lui témoignant la douleur que nous avons de l'avoir offensé, par de fréquents actes de contrition ; et ensuite souffrir et faire toutes nos actions en esprit de pénitence.

Le mardi, faire sa demeure dans la sacrée plaie de la main gauche de Notre-Seigneur, prenant la qualité d'un enfant prodigue devant son père, lui demandant pardon d'avoir si longtemps abusé de ses grâces par nos égarements, en résistant à sa sainte volonté. Et, avec une confiance filiale, nous jeter entre ses bras, que son amour lui a fait étendre sur la Croix pour nous recevoir. Disons-lui souvent : « Mon Dieu, vous êtes mon Père ; ayez pitié de moi selon la grandeur de vos miséricordes. Je m'abandonne à vous ; ne me rejetez pas, car je sais que l'enfant ne peut périr entre les bras d'un Père tout-puissant. » Et d'autres fois, regardant sa bonté et son amour, dites-lui : « O mon bon Père, rendez-moi digne d'accomplir en tout votre sainte volonté, car je suis toute à vous. »

Exercez en ce jour la vertu de douceur et de patience.

Le mercredi, il nous faut retirer avec une profonde humilité dans la plaie du pied droit de notre bon Pasteur. Et nous, comme une pauvre brebis qui revient de ses égarements, nous tenir à l'abri, crainte du loup infernal, qui est notre

orgueilleux amour-propre, qui nous fait si souvent marcher dans la voie de l'iniquité. Et, pensant combien ce souverain Pasteur a fait de pas pour vous chercher, vous l'en remercirez et unirez tous vos pas aux siens, lui demandant la grâce de ne plus marcher que dans la voie de son amour, lui disant souvent : « Hélas ! mon aimable Pasteur, « détachez-moi de toutes les choses terrestres et de moi-même, afin que je m'unisse à vous. Faites-vous entendre « à l'oreille de mon cœur, et attirez-le si fortement à vous « aimer qu'il ne puisse plus résister. » Et d'autres fois, lui découvrant les blessures que le péché a faites à votre âme, vous lui direz : « O mon Seigneur, guérissez-moi par « l'application de vos sacrées plaies ; vous le pouvez si vous « le voulez. »

Ne perdez point en ce jour d'occasion de vous humilier.

Le jeudi, il nous faut retirer dans la plaie du pied gauche. Et là, comme un soldat qui est destiné à un continuel combat, se préparer à résister courageusement aux attaques de nos ennemis, en la présence de notre Souverain, qui sera lui-même notre bouclier et notre force, ayant le pouvoir de les détruire quand il lui plaira. Mais c'est sa gloire de nous exposer au combat, afin qu'en nous faisant triompher, sa force paraisse dans notre faiblesse, et nous rende victorieuses pour avoir lieu de nous récompenser. Et puisqu'il fait tout son plaisir ^a en notre combat, faisons le nôtre de lui être fidèles, ne nous arrêtant jamais volontairement à aucune mauvaise pensée. « O Seigneur, mon cœur est à « vous ! Ne permettez pas qu'il s'occupe d'autre chose que « de vous, qui êtes le prix de toutes mes victoires et le « soutien inébranlable de mon infirmité. » Et d'autres fois : « Mon Dieu, je souffre violence, hâtez-vous de me secou- « rir. »

Pratique de ce jour : la pureté d'intention.

a) Ms. D 1 : « de nous voir combattre ».

Le vendredi, il nous faut retirer dans la plaie du sacré Côté, comme un pauvre voyageur qui cherche un port assuré pour se mettre à l'abri des écueils et tempêtes de la mer orageuse de ce monde, où nous sommes exposés à un continuel naufrage, sans le secours de notre sage Pilote, au soin duquel il nous faut laisser absolument, sans nous vouloir plus mêler que de l'aimer et lui plaire, cherchant l'occasion de le contenter par l'exercice de la sainte charité, en pensant et parlant toujours bien de notre prochain, assistant les pauvres selon notre pouvoir, spirituellement et corporellement, regardant Jésus-Christ dans leur personne : et ne leur faire rien que ce que nous voudrions nous être fait à nous-mêmes, disant souvent à Notre-Seigneur : « Mon Dieu, vous êtes mon tout, ma vie et mon amour ! Sauvez-moi et ne me laissez pas périr dans le déluge de mes iniquités. »

Le samedi, il faut honorer la plaie sacrée de l'épaule, regardant Notre-Seigneur comme un vrai et parfait ami, qui s'est chargé de nos péchés en se rendant notre caution envers son Père éternel, qui, le regardant sous cette forme de pécheur, l'a immolé à toutes les rigueurs de sa justice divine, quoiqu'il fût innocent. Il a voulu mourir, pour nous mériter par l'excès de son amour une vie immortelle et bienheureuse, en nous retirant d'une mort immortellement malheureuse. Bénissons-le et le remercions d'une si ardente charité, par laquelle nous devrions nous consumer de reconnaissance, en lui faisant un continuel sacrifice de tout notre être, par hommage d'amour et d'adoration à sa souveraine grandeur, qui se plaît dans notre petitesse.

Et d'autres fois, l'envisageant dans cette qualité d'ami, nous pouvons lui dire tous les secrets de notre cœur, lui découvrant toutes nos misères et nécessités comme à Celui qui seul y peut remédier, lui disant : « O l'Ami de mon cœur, celle que vous aimez est malade ! Visitez-moi et

« me guérissez, car je sais que vous ne pouvez pas m'aider tout ensemble et me délaisser en mes misères. »

Pratiquez en ce jour la mortification de vos sens, vous privant de quelques plaisirs pour honorer les privations du sacré Cœur de Jésus-Christ.

Le dimanche vous rendrez hommage à la très sainte Trinité, par l'entremise du sacré Cœur de Jésus-Christ, que nous devons regarder comme notre Libérateur qui nous délivrera de la captivité de Satan, et comme notre bon Maître qui nous apprendra à le connaître et aimer de toute notre âme, de toutes nos forces et puissances, puisque c'est en cet amour que consiste tout notre bonheur et félicité. Adorons et aimons Dieu par ce Cœur adorable; faisons toutes nos actions dans lui; prions-le de tout faire en nous et pour nous, et de nous remettre en grâce en nous réunissant avec Dieu, lorsque le péché nous en a séparé. Qu'il répare tous nos défauts, et supplée à tout ce qui nous manque pour lui être agréable. Unissons-nous souvent à ce qu'il fait en nous et pour nous, lui disant : « Sacré Cœur de mon Jésus, rendez mes ennemis confus. » Adressons-nous-y en toutes nos nécessités; demandons-lui de fortifier notre faiblesse, d'enrichir notre pauvreté, d'amollir la dureté de nos cœurs, pour les rendre susceptibles de son pur amour, qui ne veut point d'un cœur partagé. C'est pourquoi, lorsque nous voulons avoir son amour pour notre hôte, il faut vider et détacher notre cœur de l'affection de toutes les créatures et de nous-mêmes; car tout ce qui attache nous le ravit, et nous ôte à Dieu et à son pur amour, qui règne dans la souffrance et triomphe dans l'humilité, pour jouir dans l'unité^a.

a) L'*Italien* donne une autre fin, à partir de là. On y retrouve des devises et des maximes familières à notre Bienheureuse. Elle a sans doute donné à plusieurs reprises ses défis et instructions, et il n'est pas étonnant qu'elle y ait mis des variantes selon les circonstances. La pièce suivante : *Demeures dans le sacré Cœur*,

Voilà de quoi occuper les âmes qui ont peine de se tenir en la présence de Dieu, que nous devons toujours regarder en nous-même, en quelle qualité que nous le considérons pour nous habituer plus facilement à sa divine présence ; parce que, en le regardant en nous, il faut que toutes nos puissances et facultés, et même nos sens, se recueillent au dedans de nous-même. En le regardant hors de nous les objets nous distraient facilement.

LV

VIVE † JÉSUS !

DEMEURES DANS LE SACRÉ CŒUR DE NOTRE-SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST ¹

(Deux autographes, à Paray et à Annecy ².)

Le dimanche, vous entrerez dans ce sacré Cœur comme dans une fournaise d'amour, pour vous y purifier de toutes

est une preuve de ce que nous venons de dire, car on la possède deux fois, écrite de la main de la Servante de Dieu, avec des variantes assez notables, comme on en pourra juger. Voici le morceau annoncé : « La Croix est ma gloire, l'amour m'y conduit, l'amour me possède, l'amour me suffit. Rien de souillé dans l'innocence ; rien ne se perd dans la puissance ; rien ne passe en ce beau séjour ; tout s'y consomme dans l'amour. — Pureté dans vos intentions ; humilité en toutes vos opérations ; unité sans mélange d'intérêt propre dans vos prétentions ; par la pureté, vous vous rendrez l'objet de ses amoureuses complaisances ; par l'humilité vous le ferez régner dans vos cœurs et vous garderez son amitié, et par la charité vous régnerez dans ce Cœur adorable. »

Autogr. d'Annecy : « Demeures dans le sacré Cœur de J.-C. pour celles qui en aurez la dévotion ; » et, au commencement des trois premiers jours, au lieu de : « vous entrerez dans ce sacré Cœur », il y a : « vous y entrerez. »

1. Languet : « *Demeures dans le sacré Cœur de Jésus pour tous les jours de la semaine, pour servir d'occupation aux sœurs du noviciat.* »

2. Il y a deux autographes de la pièce suivante : l'un dans le petit

les taches et souillures que vous avez contractées pendant la semaine, et pour y consommer cette vie de péché, afin de revivre^a à celle de la grâce et du pur amour, qui vous transformera toute en lui-même ; et ce jour sera pour rendre hommage à la très sainte Trinité^b, faisant toutes vos actions en esprit d'adoration.

Le lundi, vous demeurerez dans ce sacré Cœur comme^c une criminelle qui, par le regret et la douleur de ses fautes par lesquelles elle a irrité son juge, désirant l'apaiser en se renfermant dans cette prison d'amour^d pour y brûler sans rafraîchissement, et pour y être liée et serrée si étroitement qu'il ne vous reste plus de liberté que pour l'aimer, plus d'autres lumières ni vues que celles de son pur amour qui le retient captif au très saint Sacrement ; et, par le mérite de cette captivité, vous lui demanderez la liberté pour ses pauvres prisonnières du purgatoire^e, et pour cela vous ferez toutes vos actions en esprit de pénitence.

Le mardi, vous entrez^f dans ce sacré Cœur, comme sa disciple, dans l'école du pur amour, en quittant et oubliant toutes les sciences mondaines, et de l'amour-propre et

a) « à celle de son pur amour » — b) Les mots qui suivent sont supprimés. — c) « comme criminel qui par le regret désire satisfaire et apaiser son juge » — d) « avec désir d'y être liée, serrée, enchaînée » — e) « faisant toutes vos actions » — f) « vous y entrez comme une disciple du sacré Cœur de J. dans l'école du pur amour qui quitte et oublie toutes les sciences mondaines de l'amour-propre et de la vanité, pour ne se rendre plus savante que de celle du pur amour ; courant à sa voix qui lui dit : Venez à moi vous tous qui prétendez m'aimer et je vous donnerai l'amour qui vous rendra douce et humble de cœur, pour vous faire trouver la paix et le repos dans ce même amour ».

livret de prières de l'Hôpital de Paray et l'autre qui appartient présentement à la Visitation d'Annecy et qui provient des archives de l'ancien monastère de la Visitation d'Avallon. Nous avons reproduit le texte du livret de l'Hôpital, en donnant les variantes de l'autographe d'Annecy.

vanité, pour ne vous plus rendre savante que de celle de son pur amour, courant généreusement à sa voix qui dit : « Venez à moi, vous tous qui prétendez m'aimer, et je vous logerai dans la source du pur amour, où vous deviendrez douces et humbles de cœur, qui vous fera trouver la paix et le repos dans ce même amour par lequel vous ferez toutes vos actions en esprit de soumission. »

Le mercredi, vous entrez dans^a cet aimable Cœur comme voyageur dans un navire assuré dont le pur amour est le pilote qui vous conduira heureusement sur la mer orageuse de ce monde, vous préservant de ses écueils^b et tempêtes, qui sont les suggestions de nos ennemis^c, nos passions, notre amour-propre et vanité, l'attache que nous avons à notre propre volonté et jugement. Ce divin conducteur nous garantira de tous ces périls, anéantissant nos ennemis pour nous faire voguer dans le calme, et sans trouble ni inquiétude arriver^d heureusement au port de salut^e faisant ce jour toutes vos actions en esprit d'abandon à la divine Providence de ce sacré Cœur de Jésus.

Le jeudi, vous y entrez comme amie, invitée au festin d'amour de votre unique et parfait Ami, qui vous veut régaler et enivrer du vin délicieux de son pur amour, qui seul peut adoucir toutes vos amertumes en vous dégoûtant de toutes les fausses délices de la terre, pour ne plus prendre de plaisir que dans le Cœur de ce cher Ami, qui vous dit amoureusement : « Tout ce qui est à moi est à toi ; mes plaies, mon sang et mes douleurs sont à toi ; mon amour rend nos biens communs ; laisse-moi donc^f posséder tout ton cœur, et j'y réchaufferai tes froideurs et animerai tes langueurs, qui te rendent si lâche à mon service et si tiède

a) « ce sacré » — b) « tempêtes et orages » — c) l'amour-propre et la vanité et l'attache à notre propre volonté et jugement, lesquels il anéantira » — d) « doucement » — e) Les deux lignes suivantes sont supprimées. — f) « te posséder et j'échaufferai ».

à m'aimer ^a. Demandez-lui-en pardon ; et en satisfaction vous ferez en ce jour toutes vos actions en esprit d'amour. »

Le vendredi ^b, vous rentrerez dans ce sacré Cœur comme un enfant d'amour, puisqu'il vous a enfantée sur la Croix avec tant de douleurs qu'il en est tout couvert de plaies ^c et de sang, pour guérir celles que vous avez faites à votre âme par vos désobéissances, vanités et ingrattitudes envers un si bon père, qui ne désire rien tant que de vous mettre en possession de son royaume ^d, et vous faire reposer sur son sein comme un enfant d'amour qui s'abandonne entièrement aux soins de son adorable Providence, qui en prend le soin, et ne lui laisse manquer de rien, et ne le laissera pas périr puisqu'il est tout-puissant. Abandonnez-vous donc toute sans réserve à son soin amoureux ^e, et lui donnez tout votre cœur. C'est ce qu'il demande de vous pour conformer votre vie à la sienne crucifiée ^f, le prenant pour le modèle de toutes vos actions, unissant tous vos pas aux siens, afin que vous ne cheminiez plus que dans la voie de son saint amour ^g ; et vous ferez toutes vos actions en esprit d'obéissance.

Le samedi ^h, vous vous mettrez dans ce sacré Cœur comme une victime qui se présente à son sacrificateur, pour être égorgée ⁱ et immolée sur l'autel de son pur amour, qui la doit consommer comme un holocauste de ses divines flammes, afin qu'il ne lui reste plus rien d'elle-même, et

a) « Demandez-lui-en pardon et faites en ce jour » — b) « vous retournerez, comme un enfant, dans ce sacré Cœur qui vous [a] enfantée sur la croix » — c) supprime : « et de sang » — d) « en vous faisant reposer comme un enfant, sans souci, sur le sein de son bon père, qui prendra soin de le pourvoir et ne lui laisser manquer de rien, s'il s'abandonne aux soins de son amoureuse Providence, il ne le laissera pas périr. » — e) « en lui donnant » — f) « en suivant ses vestiges et marchant sur ses pas, auxquels vous unirez tous les vôtres » — g) supprime les mots suivants. — h) « vous entrerez dans ce sacré Cœur » — i) « et sacrifiée dessus l'autel ».

qu'elle puisse dire avec ^a saint Paul : « Non, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus et son pur amour qui vit en moi. C'est en lui ^b et pour lui que j'agis, et c'est son sacré Cœur qui vit et agit pour moi, qui aime pour moi, et qui répare tous mes défauts ^c. Faites en ce jour toutes [vos] actions en esprit d'humilité.

LVI †

VIVE † JÉSUS !

LES PRÉDILECTIONS DU CŒUR DE JÉSUS

Celle qui sera la plus humble et méprisée, sera le plus avant dans son Cœur adorable.

La plus dépouillée et dénuée de tout le possèdera davantage.

La plus mortifiée en sera la plus caressée.

La plus obéissante le fera triompher.

La plus charitable en sera la plus aimée.

La plus silencieuse en sera la mieux enseignée.

a) « avec l'apôtre » — b) « et par lui que j'agis et pâtis ; c'est son sacré Cœur qui prie pour moi, qui aime pour moi » — c) supprime les derniers mots.

1. Avant ce défi qui est le cinquième dans l'*Ital.*, il y a, au quatrième rang, un morceau que nous ne reproduisons pas ici. Il figure déjà parmi les avis au n° XXXIX. Sa place eut peut-être été plutôt ici. Au reste, est-il besoin de répéter qu'il ne faut pas chercher un ordre logique ni chronologique dans le classement de toutes ces pièces : *Avis, défis ou instructions* ? Nous suivons l'ordre des recueils qui ont été envoyés à Rome pour l'examen des écrits de la Servante de Dieu.

LVII¹

VIVE † JÉSUS!

LES DIVERSES VIES DE NOTRE-SEIGNEUR AU SAINT SACREMENT ^a

Le Seigneur vous destine à honorer *sa vie de gloire* au saint Sacrement. C'est pourquoi il veut que vous fassiez votre trône sur la Croix, pour le glorifier, en portant amoureusement toutes celles qu'il vous présentera, sans jamais vous lasser ni plaindre de leur longueur ou pesanteur, les prenant indifféremment, sans choix. Et, comme une victime, abandonnez-vous à être égorgée pour la gloire de votre roi ; c'est-à-dire qu'il faut faire mourir toutes vos promptitudes, ressentiments et répugnances, si vous voulez qu'il vous fasse triompher dans son sacré Cœur pendant l'éternité. Cinq pratiques que vous lui présenterez lorsque vous le visiterez au saint Sacrement. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Jésus-Christ en croix.

Puisque le Seigneur vous a choisie pour honorer *sa vie cachée* au saint Sacrement, il faut, comme morte, vous ensevelir si avant dans son sacré Cœur, que vous ne désiriez plus d'être vue que de lui seul ; et tout votre plus grand soin doit être de cacher dans ce sacré Cœur tout le

a) Ms. 7 : *La vie de Notre Seigneur au saint Sacrement pour son octave.*

Ital. : *Les vies de Notre-Seigneur au saint Sacrement pour passer saintement l'octave.*

Languet : *Les vies de Jésus-Christ au très saint Sacrement. Manière de les honorer pendant l'octave de sa fête.*

1. Cette pièce, comme celle des « Demeures dans le sacré Cœur », se trouve en autographe dans le *Livret* de prières de l'Hôpital de Paray. Nous avons préféré les donner avec les *Instructions* de la Bienheureuse. Ce sont en effet des *Instructions* ou des *défis* plutôt que des prières.

bien que vous ferez afin qu'il ne vous soit dérobé. Tâchez de vivre inconnue ; et lorsque vous irez devant le saint Sacrement, prenez soin de lui présenter chaque fois cinq pratiques d'anéantissement de tout ce qui vous pourrait attirer la vaine estime des créatures, disant : *Quotidie morior* ¹. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Jésus devant Pilate.

Le Seigneur vous choisit pour honorer *sa vie sacrifiée* au saint Sacrement. C'est pourquoi il vous faut offrir à son sacré Cœur, comme une hostie d'immolation à son divin sacrificateur, qui n'a autre désir que de se sacrifier à tous ses desseins, pour rigoureux qu'ils paraissent à la nature. Et il veut que vous sacrifiez tout le plaisir que vous prenez d'aimer et d'être aimée, approuvée et estimée des créatures, les bannissant de votre cœur, si vous voulez faire régner celui de Jésus-Christ, auquel vous ne pouvez entrer que par un entier dénuement de tout ce que vous affectionnez hors de lui. Vous lui en offrirez cinq pratiques toutes les fois que vous irez devant le saint Sacrement. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Jésus-Christ devant Hérode.

Le Seigneur vous appelle pour honorer *sa vie de grâce*. Il faut fuir tout ce qui vous la pourrait faire perdre, vous offrant à lui comme une esclave devant son libérateur, ne vous réservant plus d'autre liberté que celle de l'aimer, par le mépris de tout le reste. Et si voulez qu'il vous aime, mortifiez votre langue, et la tenez captive, afin qu'elle ne s'échappe contre la charité ou l'humilité, soit en vous excusant ou vous louant. Vous ferez attention d'en offrir cinq pratiques toutes les fois que vous irez devant le saint Sacrement. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Jésus-Christ en l'étable de Bethléem.

Le Seigneur vous a choisie pour honorer *sa vie humiliée*

1. Je meurs tous les jours, I Cor., XV, 31.

au saint Sacrement. C'est pourquoi vous vous offrirez a lui comme le néant devant son tout. Toute votre attention doit être de vous humilier, et faire votre plaisir que les autres vous aident à le faire. N'évitez rien de tout ce qui vous peut rendre plus vile et abjecte devant les créatures ; car c'est ce qui vous doit unir au Cœur de Jésus-Christ, auquel vous présenterez cinq pratiques d'humilité toutes les fois que vous irez devant le saint Sacrement. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Jésus-Christ parmi les injures qu'on lui fit en sa passion.

Le Seigneur vous a choisie pour honorer *sa vie d'opération* au saint Sacrement. C'est pourquoi il vous faut, en qualité de servante fidèle, vous faire violence, pour travailler fervemment au service de votre Maître, qui ne récompensera vos actions qu'à la mesure de votre amour, par lequel il vous unira à son aimable Cœur. Votre attention sera de faire chaque action selon l'esprit de la règle, comme la dernière de votre vie, pour réparer les manquements que nous y avons commis dans les autres actions. Vous tâcherez d'acquérir le silence intérieur et extérieur, autant que vous le pourrez, parmi les occupations de la vie, disant souvent : *Jesus autem tacebat* ¹. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Notre-Seigneur au jardin des Olives.

Puisque le Seigneur désire que vous honoriez *sa vie de consommation* au saint Sacrement, il vous faut tenir comme un cierge ardent [qui n'a autre désir que se consommer en l'honorant, afin que sa grandeur vous élève en vous abaissant. Vous vous abandonnerez à la merci de la Providence, lui laissant faire de vous selon ses désirs ; et cet abandon vous fera retrancher toute vaine curiosité sur les actions d'autrui, ne désapprouvant que vous-même ; et ce divin Cœur aura soin de vous selon la mesure de votre con-

1. Matt. XXVI, 63.

fiance et abandon à son amour. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Notre-Seigneur au saint Sacrement.

Vous serez la Sulamite, l'épouse bien-aimée qui honorez la *vie d'amour* de Jésus-Christ au saint Sacrement. C'est pourquoi vous devez faire attention à vous rendre toute pure et innocente pour plaire à ce divin Époux, n'ayant autre but ni vue en tout ce que vous ferez, lui donnant tout sans réserve. Si vous voulez qu'il se donne à vous, et si vous désirez goûter la douceur de ses amoureux entretiens, il faut bannir toute réflexion d'amour-propre, tout respect humain. Et toutes les fois que vous visiterez le saint Sacrement, vous lui en offrirez cinq pratiques. Vous garderez une demi-heure de silence pour honorer celui de Notre-Seigneur au désert ^a.

a) Le Ms. 7 et l'*Ital.* placent l'un et l'autre le dernier paragraphe : « Vous serez la Sulamite » en tête de cette pièce et ils le font suivre des lignes ci-dessous qui peuvent fort bien avoir appartenu à un autre autographe de la Servante de Dieu. Les deux autographes des « Demeures dans le sacré Cœur » prouvent assez qu'elle donnait à plusieurs des instructions à peu près identiques. » Voici les lignes annoncées :

« Vous ferez trente-trois communions spirituelles et une réelle, pour faire amende honorable au sacré Cœur de Jésus-Christ et lui crier merci de toutes les mauvaises communions qui se font et se sont faites par nous et les mauvais chrétiens. Et, pour lui demander pardon du superflu que nous donnons à la nature et en obtenir la parfaite mortification, vous vous priverez, autant que la règle vous le permettra, de tous les plaisirs de vos sens. Vous garderez une demi-heure de grand silence après Prime, pour honorer celui de Jésus au saint Sacrement. Pour pénitence, cinq *Pater* et *Ave Maria*, les bras en croix comme le crucifix, sur le bout des pieds. »

LVIII

DÉFI DE L'ANNÉE 1686^a

Sur la pureté d'intention pour se conformer au sacré Cœur de Jésus.

Voici, mes bien-aimées Sœurs dans le sacré Cœur de Jésus, un petit mot qu'il m'oblige de vous dire de sa part, parce qu'il vous aime, et qu'il veut que vous commenciez tout de bon à lui donner du retour ; ce que vous ferez par la pureté de cœur et d'intention, qui vous rendra l'objet de ses amoureuses complaisances ; par l'humilité, qui le fera régner dans nos cœurs, et nous conservera dans son amitié ; et par la charité, vous régnerez dans ce Cœur adorable. Car, mes enfants, il ne nous faut pas flatter, nos noms ne sont encore qu'ébauchés, et nous les avons tout barbouillés par l'impureté de nos intentions. Il veut donc que nous travaillions tout de bon cette année à les blanchir par ces trois pratiques qu'il vous donne lui-même par sa chétive esclave :

La première est la pureté d'intention. La seconde, l'humilité de cœur dans toutes les opérations. La troisième, l'unité sans mélange de propre intérêt, dans vos prétentions. Il ne veut pas que je vous précise aucun nombre de pratiques. Il le laisse à l'ardeur de votre amour, car il veut connaître par là celle qui l'aimera le plus^b.

Voilà le défi qu'il vous donne pour l'année 1686.

Je vous avoue qu'il faut vous aimer autant que je le fais, pour me pouvoir résoudre à vous dire ce que je dis de lui.

a) *Ital.* et aussi Ms. D 1 : « Défi pour le commencement de l'année 1686 » — b) *Id.* terminent là ce défi.

LIX

VIVE † JÉSUS!

DÉFI POUR L'OCTAVE DES TRÉPASSÉS ^a

Voici, mes très aimées Sœurs, la manière qu'il me semble être la plus conforme au désir du sacré Cœur de Jésus, pour vous acquitter plus fidèlement de la promesse que vous lui avez faite en faveur des saintes âmes souffrantes au purgatoire.

Premièrement, vous vous mettrez dans le sacré Cœur comme à l'ordinaire, vous consacrant tout à lui, et tout ce que vous direz et penserez.

Depuis prime jusqu'à l'office, cinq pratiques de pureté d'intention, avec cinq actes d'adoration unie à celle qu'il rend à son Père au saint Sacrement de l'autel. Vous les offrirez à Dieu pour satisfaire à sa justice, en lui payant, par la pureté du sacré Cœur, le défaut de pureté d'intention de ces pauvres âmes, pour lequel elles souffrent maintenant.

Depuis la messe jusqu'à la récréation, cinq pratiques de silence intérieur qui vous unira à celui de Jésus au saint Sacrement, lui offrant tous les saints sacrifices qui se célèbrent dans la sainte Église, lesquels vous prierez vos bons anges d'entendre et offrir à Dieu pour apaiser sa justice. Vous l'adorerez cinq fois dans les cœurs qui ont eu le bonheur de le recevoir.

Pendant le dîner, cinq pratiques de mortification et cinq communions spirituelles, que vous unirez comme les autres.

A la récréation, cinq pratiques de charité et cinq actes d'amour de Dieu, que vous unirez à l'ardente charité du

a) Languet : « pour le jour des morts. Pratiques pour le soulagement des âmes du purgatoire. »

sacré Cœur, pour payer les défauts de ces pauvres âmes souffrantes en ce lieu.

Vous serez exactes au silence jusqu'à vêpres. Vous en ferez cinq pratiques, que vous unirez et offrirez comme les précédentes, avec neuf actes d'amour.

Depuis vêpres jusqu'à la récréation du soir, vous en ferez cinq de modestie et d'attention à la présence de Dieu, que vous offrirez comme les précédentes.

A la récréation ^a, vous en ferez cinq de douceur et condescendance, pour les mêmes intentions.

Mais comme l'orgueil est la plus grosse dette, vous ferez autant de pratiques d'humilité que vous pourrez, que vous unirez à celle de ce divin Cœur, pour payer pour ces pauvres affligées, qui sont beaucoup soulagées par les communions spirituelles, pour réparer le méchant usage qu'elles ont fait des réelles.

Le soir vous ferez un petit tour par le purgatoire, en la compagnie du sacré Cœur, en lui consacrant tout ce que vous aurez fait et le priant d'en appliquer le mérite à ces saintes âmes souffrantes. Et vous les prierez en même temps d'employer leur pouvoir pour nous obtenir la grâce de vivre et de mourir dans l'amour et la fidélité au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en répondant à ses ^b désirs sur nous, sans résistance.

Je vous charge peut-être trop. Ne vous faites point de peine : quand vous ne les pourrez faire d'une façon, faites-les de l'autre. Et si vous pouviez mettre en liberté quelques-unes de ces pauvres prisonnières, vous seriez bien heureuses d'avoir une avocate dans le ciel qui plaiderait votre salut ^c.

^a) Ms. D 1 : « du soir, vous ferez neuf actes d'amour de Dieu, cinq de douceur et condescendance pour la même fin. » —

^b) « desseins sur nous » — ^c) *Ital.* et Ms. D 1 omettent le paragraphe précédent.

Il faut être bien fidèle à la petite couronne de la Sainte Vierge tous les jours, car nous ne saurions faire un acte plus agréable à Dieu que d'honorer sa sainte Mère.

LX¹

VIVE † JÉSUS !

DÉFI POUR LE CARÊME¹

Voici, mes très chères sœurs, un petit défi, selon que je crois vous être nécessaire pour vivre conformément à nos saintes observances et vous rendre dignes de recevoir abondamment les grâces du sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Vous ferez connaître l'amour que vous lui portez, si vous vous rendez fidèles à ne vous servir, comme il est dit dans la Constitution, de vos oreilles, de votre langue, de vos yeux ni de votre cœur que pour son amour et service. Il faut pour cela vous renfermer dans le sacré Cœur, pour y trouver une nouvelle vie d'esprit et d'amour, par une entière mortification des sens, faisant mourir la curiosité de vos yeux en portant la vue basse, et regardant le Seigneur dans votre cœur^a.

Vous ferez mourir votre langue en ne disant rien d'inutile dans^b le temps de silence ; et dans les conversations point de paroles de plainte et de murmure^c, ou de mésestime du prochain ; n'en disant point à votre louange ni pour vous excuser sur vos défauts. Point de répliques à l'obéissance ; ne témoignant point vos répugnances, inclinations, aversions ; ne parlant de vous qu'avec mépris, et toujours

a) Ms. D 1 : « cinq pratiques » — b) Id. : « les temps et lieux de silence » — c) Id. : « de désapprobement ».

1. Titre de l'*Italien*, du Ms. D 1 et de Languet.

des autres avec estime. Vous ferez quinze pratiques sur tout cela ; et lorsque vous y aurez manqué cinq fois avec vue^a, vous porterez le bâillon.

Au réfectoire, vous ferez mourir votre goût en mangeant indifféremment ce qui vous sera présenté, sans rien choisir. Cinq pratiques.

Vous ferez mourir la curiosité de vos oreilles, en les privant d'entendre ce qui vous pourrait donner de la distraction ; vous en ferez cinq pratiques. Et à chaque fois que vous ferez quelqu'une de ces pratiques vous direz : O sacré Cœur, je meurs à ce plaisir, pour ne vivre qu'à votre amour !

Voilà ce que je crois qu'il demande de vous : que vous mouriez à vous-même en ce saint temps de carême, pour ressusciter avec lui.

Ces vingt-cinq pratiques, avec les quinze de l'autre défi, seront pour honorer les quarante jours qu'il demeura dans le désert. Et celles qui s'y rendront les plus fidèles seront les plus aimées et caressées de lui, et obtiendront un plus grand don d'oraison, que l'on ne peut acquérir que par une vraie mortification, laquelle je vous souhaite de tout mon cœur.

LXI

VIVE † JÉSUS !

CONVENTIONS D'AMOUR POUR HONORER LE DIVIN CŒUR DE JÉSUS¹

Vive Jésus dans le cœur de ses fidèles amantes qui désirent consacrer leurs actions pour rendre hommage à son sacré Cœur au saint Sacrement !

a) : *Ital.* : « vous direz un *Miserere*, les bras étendus ». Ms. D 1 : « les bras en croix ».

1. Languet : *Manière de consacrer chacune de ses actions, pour rendre hommage au Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le saint Sacrement.*

Premièrement, le matin après nous être mises sous la protection de la Sainte Vierge, nous la prions de nous offrir à Jésus-Christ au très saint Sacrement, pour rendre hommage à l'offrande qu'il y fait de lui-même à son Père éternel ; unissant nos âmes à la sienne, afin qu'il les préserve du péché ; nos cœurs à son Cœur, afin qu'il y consume tout ce qui lui déplaît. Il faut ainsi unir tout ce que nous sommes à ce qu'il est, et le prier de suppléer à ce qui nous manque.

Nous unirons notre oraison à celle que Jésus fait au saint Sacrement pour nous ; et, à la fin, nous offrirons à Dieu celle de son divin Fils, pour réparer les défauts et pertes de temps de celle que nous venons de faire.

A l'office nous unirons nos louanges à celles de Jésus, et tâcherons d'entrer dans ses saintes intentions et dans son ardente pureté, afin qu'il soit partout notre supplément auprès de son divin Père.

Voyant qu'il se rend obéissant aux prêtres bons ou mauvais, et se met entre leurs mains pour y mourir mystiquement, prenant la qualité d'hostie pour se laisser immoler et sacrifier selon leur dessein sans qu'il témoigne sa répugnance ; pour me conformer à lui, je me rendrai prompte à l'obéissance, et, comme une hostie d'immolation, je me mettrai entre les mains de mes supérieures, de quelle manière qu'elles soient ; afin que, mourant à toutes mes volontés, inclinations, passions ou aversions, elles puissent disposer de moi à leur gré, sans que je fasse paraître la répugnance que j'y sentirai. Et la violence que je me ferai sera pour honorer celle que Jésus se fait pour entrer dans les âmes souillées du péché, dont il a tant d'horreur, qu'à chaque fois qu'il y entre il y renouvelle cette agonie mortelle du jardin des Olives.

Sa vie est toute cachée aux yeux des créatures, qui n'y aperçoivent rien que les pauvres et viles espèces du pain et du vin. De même, je tâcherai de me tenir tellement cachée,

que je n'aurai point de plus grande joie que de ne voir paraître en moi que ce qu'il y a de plus pauvre et abject, pour me tenir toujours cachée sous la cendre de l'humilité, par les rebuts et mépris des créatures, pour soulager mon Jésus dans les mépris, injures, sacrilèges, profanations et autres indignités qu'il reçoit dans cette vie cachée, sans que jamais il se plaigne. En vue de quoi je ne me plaindrai ni excuserai, me souvenant toujours que chacun a droit de m'accuser, humilier et me faire souffrir, puisque l'amour du sacré Cœur m'oblige à tout souffrir sans me plaindre ni dire que c'est assez.

Jésus est toujours solitaire au très saint Sacrement, n'y conversant qu'avec Dieu. Pour me conformer à lui, je tâcherai d'être partout solitaire, ne conversant intérieurement qu'avec Jésus. Mon entendement n'aura de curiosité que pour le connaître, afin que mon esprit soit toujours attentif à l'adorer, et mon cœur tout ardeur pour l'aimer.

Il est là comme dans un état de mort au regard de la vie des sens. Il faut donc que je fasse mon plaisir de n'en point avoir, en renonçant à tout ce qui m'en pourrait procurer, essayant de mortifier tout ce qui les pourrait contenter.

Jésus se fait pauvre au très saint Sacrement, nous donnant tout ce qu'il a, sans se rien réserver, pour posséder nos cœurs et les enrichir de lui-même. Il faut, pour l'imiter et gagner le sien tout aimable, que je me quitte et me méprise moi-même, et sois bien aise que les autres le fassent à mon égard.

Jésus y garde un perpétuel silence, lequel je veux imiter par le silence intérieur et extérieur, ne parlant que par l'ordre de ma règle et de la charité.

Quand j'irai au réfectoire je prierai mon Jésus de me garder de moi-même, et que cette nourriture que je vais prendre pour l'amour de lui et par obéissance, me soit une communion spirituelle, par laquelle sa pureté s'incorpore dans mes intentions, sa grâce dans mon âme, et son amour

dans mon cœur, afin que je ne puisse jamais cesser de l'aimer, m'en distraire ni séparer.

Quand j'irai à la récréation, je ferai attention de la donner au sacré Cœur de Notre-Seigneur, en parlant de lui et acceptant de bon cœur les mortifications et humiliations qui m'y arriveront; en consacrant toutes mes paroles à ce Verbe divin, afin qu'il ne permette pas que j'en prononce aucune qui ne soit à sa gloire.

Quand je m'irai chauffer, je le prierai, lui qui est l'ardente fournaise du pur amour au très saint Sacrement, d'enflammer tellement nos cœurs de son feu divin, qu'en les consommant ils puissent devenir tout amour pour l'aimer continuellement.

Quand je souffrirai la soif, ce sera pour soulager celle que l'adorable Cœur de Jésus a d'être connu et aimé dans ce Sacrement d'amour.

Pour prendre mon repos je l'unirai à celui que Jésus prend de toute éternité dans le sein de son Père, et à celui qu'il a au saint Sacrement et dans les âmes pures, lui offrant toutes mes respirations, les palpitations de mon cœur, les agitations de mes poumons, pour autant d'actes d'amour, d'adoration, de louange et de sacrifice de tout mon être à Jésus au saint Sacrement; lui demandant que ce repos soit pour me donner de nouvelles forces pour le servir.

Quand j'aurai le bonheur de le recevoir réellement, j'offrirai souvent au Père éternel les saintes dispositions du cœur de la Sainte Vierge au moment de l'Incarnation, lesquelles j'unirai à celles de son divin Fils, pour suppléer à celles qui me manquent pour le recevoir dignement. Et quand je l'aurai reçu, je l'offrirai à son Père éternel pour mon action de grâces, pour remerciement, louange, adoration et amour, le priant de réparer à ce moment tous les défauts de ma vie passée, et consommer en moi tous ses desseins, et d'y accomplir toutes ses volontés, lui deman-

dant que, puisqu'il n'a jamais transgressé les lois que son amour lui a prescrites dans ce divin Sacrement, qu'il ne permette pas que je néglige l'observation de mes saintes Règles¹.

C'est pour cela, ô sacré Cœur de mon Jésus, que je vous choisis pour ma demeure, afin que vous soyez ma force dans les combats, le soutien de mes faiblesses, ma lumière et mon guide dans mes ténèbres, et enfin, le réparateur de tous mes défauts, le sanctificateur de toutes mes intentions et actions, lesquelles j'unis aux vôtres et vous les offre pour me servir d'une continuelle disposition à vous recevoir.

Quand nous sortirons du chœur nous prierons les saints anges de réparer nos défauts et d'y tenir notre place, offrant à Dieu ce que nous allons faire, pour sa gloire et notre salut.

LXII

VIVE † JÉSUS!

DÉFI SUR LA DOUCEUR ET L'HUMILITÉ

Le défi de nos chères sœurs novices sera la douceur et l'humilité. Et pour cela, elles regarderont Notre-Seigneur au très saint Sacrement de l'autel, comme leur bon Maître qui leur dit : « Apprenez de moi à être douces et
« humbles de cœur ; autrement, vous ne pourrez être aimées
« ni reconnues de mon Cœur sacré, qui ne vous avouera
« pas pour ses disciples, tandis que vous ne vous confor-
« merez pas à lui par la pratique de ces saintes maximes. »

Étudiez-vous donc à une généreuse humilité, qui ne vous abattra pas le courage dans la vue de vos défauts et imperfections. Mais au contraire, après vous être humiliées, sans réfléchir, recommencez tout de nouveau à vous rendre fidèles,

1. L'*Italien* termine là ce défi, et aussi le Ms. D 1.

parce que le sacré Cœur aime cette manière d'agir, qui tient l'âme en paix.

Vous vous tiendrez petites et basses à vos yeux et vous réjouirez quand on vous donnera des preuves que l'on est dans le même sentiment à votre égard.

La vertu de la douceur vous rendra condescendantes envers le prochain et vous le fera excuser et supporter charitablement et en silence les^a chagrins que vous en pourriez avoir. Vous ne contesterez point, ni vous ne témoignerez point vos répugnances, dégoûts et aversions ; car la douceur fait tout souffrir sans se plaindre.

Vous ne ferez point de faute avec vue et vous marquerez toutes celles que vous ferez de cette manière ou autrement.

Vous ferez tous les jours trente-trois pratiques de ces deux vertus ou d'autres, si vous n'en pouvez assez trouver d'occasion^b.

Vous ferez tous les jours trois visites intérieures : la première, au sacré Cœur de Notre-Seigneur au saint Sacrement, en lui demandant pardon des injures qu'il y reçoit par les mauvaises communions ou autrement, et pour cela, vous lui offrirez les onze premières pratiques. La deuxième sera à la Sainte Vierge, sur le mont du Calvaire, pour lui demander sa protection pour bien porter la croix et mourir en nous-mêmes ; et pour cela, vous lui offrirez les douze pratiques qui sera sa couronne. La troisième à notre saint Fondateur, par une petite revue sur les manquements que vous faites à nos saintes observances, afin de vous redresser. Et, pour en obtenir la grâce, vous offrirez les pratiques qui restent.

Si vous vous rendez fidèles à ce petit défi, je prierai le sacré Cœur de vous en donner une ample récompense^c, par

a) *Ital.* : « i piccioli torti, che potrete riceverne ». Ms. D 1 : « les petites insatisfactions que vous en pourrez recevoir ». —

b) Ms. D 1 : « de celle-là » — c) *Ital.* finit là, et le Ms. D 1.

l'abondance de son amour — et de même, qu'il vous fasse ressentir les effets de vos infidélités volontaires.

LXIII

VIVE † JÉSUS!

DÉFIS POUR LA SOLITUDE¹

Pour vous préparer à recevoir la vie du pur amour en solitude, il faut mourir à vous-même intérieurement et extérieurement. — Dans l'intérieur, par le renoncement de tous les plaisirs sensuels et même spirituels, faisant mourir les raisons de votre jugement, l'attache à votre volonté, qui vous rend si sensible à ce qui la contrarie, que d'abord on voit la répugnance. Vous ferez mourir ce *qu'en dira-t-on*, qui comprend tous respects humains et vaines complaisances. Vous ne témoignerez point votre inclination et aversion, tant au manger, boire, comme en tout le reste.

Il faut mourir à toutes ces promptitudes et mouvements trop empressés, vidant votre cœur de l'amour de vous-même et de tout ce qui n'est pas Dieu, si vous voulez qu'il soit capable de recevoir les grâces qui lui sont destinées. Vous ferez quinze pratiques là-dessus; et, lorsque vous y aurez manqué^a, vous porterez la ceinture trois heures, pour demander pardon à Notre-Seigneur.

Mot du guet : *Dieu est mon Tout, et tout, hors de Lui, ne m'est rien!*

a) Ms. D 1 : « vous vous imposerez une pénitence ».

1. Languet : *Divers avis à des novices lorsqu'elles entraient en retraite.*

Le titre : *Défis pour la solitude*, vient de l'*Ital.* Il s'applique à ce défi et aux six qui suivent. *Id.*, dans le Ms. D 2.

LXIV

VIVE † JÉSUS !

Pour vous préparer à la solitude, votre défi sera l'humilité, pour vous conformer à Jésus solitaire et anéanti au très saint Sacrement, pensant à ces paroles : « *Dieu s'est anéanti lui-même.* » N'est-ce pas chose horrible qu'un ver de terre se veuille enorgueillir, en quittant le vrai caractère et la marque infaillible des enfants de Jésus-Christ, pour prendre celle du démon et faire son office ? — Vous vous humilierez donc de n'avoir pas été humble, quoique vous en ayez en vous tant de sujet. Vous vous réjouirez de vous voir méprisée et embrassant tout ce qui vous peut rendre vile et abjecte devant les créatures et vous anéantir à vos propres yeux, afin que Dieu établisse son règne sur votre néant.

Quinze pratiques d'humilité. Et lorsque vous y aurez manqué, vous baiserez quinze fois la terre, en disant le verset : *Sacrificium Deo, Spiritus.....* Pensez souvent qu'il n'y a que le cœur humble qui soit capable d'entrer dans le sacré Cœur de Jésus-Christ et de converser avec lui et de l'aimer et d'être aimé de lui.

Votre mot du guet : *Voici l'heure de m'humilier et de témoigner à Dieu mon amour !*

LXV

VIVE † JÉSUS !

Pour vous préparer à la solitude, votre défi sera de l'obéissance intérieure et extérieure. Premièrement, vous obéirez dèlement au mouvement de la grâce pour les actes de

vertus, pensant à ces paroles : « Si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas votre cœur », car la grâce vient et ne retourne plus.

Et pour l'extérieur, vous obéirez promptement, simplement, sans réplique et amoureusement à ceux qui ont pouvoir de vous commander, pensant à ces paroles : « Je ne « suis pas venu pour faire ma volonté, mais la volonté de « Celui qui m'a appelé. » Au premier coup de cloche, vous courrez à la voix de l'Époux, disant : « Jésus a été obéissant « jusques à la mort. Je veux donc obéir jusques au dernier « soupir de ma vie. » Et ces obéissances seront pour honorer celle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Quinze pratiques. Et lorsque vous y aurez manqué avec [vue], vous prendrez dix-sept coups de discipline. Et lorsque ce sera par négligence, vous direz six *De profundis*.

Mais si vous êtes fidèle à faire la volonté de Dieu dans le temps, la vôtre s'accomplira pendant toute l'éternité.

LXVI

VIVE † JÉSUS !

Pour vous préparer à la solitude, vous y tiendrez par avance tous vos sens intérieurs et extérieurs dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le profond silence que vous leur imposerez : silence intérieur, par le retranchement de toutes ces pensées inutiles et réflexions d'amour-propre, pour vous disposer d'entendre la voix de l'Époux. Silence sur tout ce qui vous peut louer et excuser, blâmer et accuser les autres. Silence sur les petites saillies que la nature immortifiée vous incite de faire pour témoigner votre plaisir dans les sujets de joie et votre mécontentement dans ceux de tristesse. Retranchez toutes paroles superflues hors

le temps permis. Et ce silence sera pour honorer celui de Jésus solitaire au saint Sacrement. Quinze pratiques; vous apprendrez par ce moyen à l'aimer en silence et à converser avec son sacré Cœur ^a.

Et lorsque vous aurez manqué au silence intérieur, vous direz un *Miserere* les bras en croix. Et pour l'extérieur, vous porterez un demi-quart d'heure de l'absinthe à votre bouche. Votre mot du guet sera : *Jesus autem tacebat!*

LXVII

VIVE † JÉSUS!

Allez en solitude pour vous quitter et oublier, par un entier délaissement à la merci de la Providence du sacré Cœur, comme une statue contre les mains d'un sculpteur, afin que il coupe et tranche selon son désir. Laissez-le faire et demeurez en paix, car il faut qu'il vous rende propre à demeurer dans la niche de ce sacré Cœur, qui sera votre directeur et votre Tout ^b.

LXVIII

VIVE † JÉSUS!

Allez en solitude pour réparer le temps [perdu] et pour apprendre à employer les moments, chacun selon la fin pour laquelle il vous a été donné. Pour bien passer le temps,

a) Ces deux dernières lignes, sont tirées du Ms. D 1. les Mss. auxquels ce défi est emprunté donnant une leçon manifestement fautive. — b) Le Ms. D 1, ne fait qu'un seul défi de celui-ci et du suivant et il continue ainsi : « Offrez ce que vous ferez en solitude pour réparer le temps perdu et pour bien passer le temps présent. »

il faut aimer ardemment, constamment. Il faut s'abandonner toute à l'amour et le laisser agir^a pour nous. Contentez-vous de lui adhérer en tout, avec un profond anéantissement de vous-même^b. Tout pour Dieu, rien pour moi!

Un seul cœur, un seul amour à un seul Dieu!^c

Rien de souillé dans l'innocence!

Rien de perdu dans la puissance!

Rien dans ce beau séjour

Qui n'y soit consommé dans l'amour!

La Croix est ma gloire — l'amour m'y conduit....

L'amour m'y possède — l'amour m'y suffit!

Mon Dieu, mon Unique et mon Tout, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous!

LXIX¹

VIVE † JÉSUS!

Allez en solitude pour apprendre premièrement à vous changer entièrement, et à vivre de la vie de Jésus-Christ. Secondement pour conformer votre volonté à la sienne et à sa vie pauvre, vous vous quitterez vous-même, par un renoncement entier à tout ce qui pourrait donner quelque satisfaction à la nature. En troisième lieu, il faut faire état que si vous voulez posséder Jésus-Christ, et habiter dans son sacré Cœur, il faut ne vouloir rien posséder avec lui, et être content de lui seul. N'écoutez plus les sentiments de la nature immortifiée, ni les suggestions de l'amour-propre

a) Ms. D 1 : « pour vous qui devez vous contenter de... »
 — b) Id. : « Tout de Dieu, rien de moi. » — c) Id. s'arrête là en ajoutant seulement : « prenez pour devise : l'amour m'a vaincu, lui seul possède mon cœur. »

1. Ce défi ne se trouve que dans Languet, p. 259.

qui aime à avoir, à posséder, à garder, à amasser. Qu'il crie tant qu'il voudra, nous sommes au Cœur de Jésus-Christ, et il faut n'avoir que ce qu'il veut que nous ayons, et être content de son parfait dénuement. Aimons-le ce Cœur sacré, d'un amour de préférence qui nous dégoûte de tout le reste : lorsqu'il s'agira de lui plaire, plus d'excuse d'amour-propre, plus de respect humain, plus de prétexte. Il vaut mieux tout abandonner et tout perdre, que de perdre les bonnes grâces de ce Cœur adorable.

LXX

VIVE † JÉSUS !

DÉFI POUR L'AVENT DE 1685

Notre défi de l'Avent^a sera de nous unir d'esprit et de cœur à la très Sainte Vierge, autant de fois que nous le pourrons, pour rendre hommage au Verbe incarné, ce Dieu fait enfant dans son sein ; l'adorant et l'aimant en silence avec elle.

Premièrement, vous offrirez cinq fois au Père éternel les sacrifices que le sacré Cœur de son divin Fils lui offre par son ardente charité, sur l'autel du cœur de sa Mère, en lui demandant que tous les cœurs se convertissent, et se livrent à son amour. Vous lui offrirez cinq pratiques de

a) *Ital.* : « Notre défi pour l'Avent de l'année mil six cent quatre-vingt-neuf — cette erreur de date provient de ce que plusieurs de nos anciens Mss. portent des 5 faits comme des 9. Cette observation donne la clef de beaucoup d'erreurs de chronologie commises par Languet et par la traduction *italienne*. Pour le cas présent, elle avait fait classer à tort ce défi après plusieurs autres de 1686. »

renoncement : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias*¹.

Et pour honorer les anéantissements de ce Cœur adorable vous ferez cinq pratiques d'humilité, en vous tenant dans le profond abîme de votre néant. Vous serez bien aises que l'on vous méprise et humilie ; et vous ne direz aucune parole de vanité, ni pour vous excuser, ne cherchant point d'être aimées et estimées, sinon du sacré Cœur de Notre-Seigneur. Pourvu qu'il vous aime, cela suffit. — Vous l'adorerez cinq fois en fléchissant le genou, et vous direz : *Venite adoremus. Et Verbum caro factum est.*

Vous ferez cinq pratiques de silence intérieur et extérieur, en rejetant toute pensée inutile de votre cœur et retranchant toute parole superflue au temps du silence, et tenant vos sens recueillis^a — Vous ferez cette aspiration autant de fois que vous pourrez : « Je vous adore et vous aime, ô divin Cœur de Jésus vivant dans le cœur de Marie, je vous conjure de vivre et de régner dans tous les cœurs, et de les consommer dans votre pur amour ! »

Dieu soit béni !

LXXI

VIVE † JÉSUS

DÉFI POUR L'AVENT DE 1686

Notre dernier défi de^b cette année sera pour honorer le Verbe anéanti dans le sein de sa sainte Mère, de laquelle il

a) Ms. D 1 : « par le monastère et attentives à la mortification. » — b) *Ital.* : « de cette année mil six cent quatre-vingt-six. » Ms. D 1, id.

1. Ps. L, 49.

a choisi le cœur pour l'autel de ses sacrifices, où il s'immole continuellement comme victime de la divine justice, pour nous mériter^a [d'être] celles de son amour.

Premièrement, nous ferons trois victimes des trois puissances de notre âme, en les tenant anéanties dans celles du Verbe.

Notre entendement sera anéanti dans le sien, pour apprendre à le connaître, lui retranchant toute connaissance vaine et inutile, surtout en ce qui regarde^b autrui. Trois pratiques.

En second lieu, nous tiendrons notre mémoire anéantie dans celle du Verbe, en ne nous souvenant que de lui ou de ce qui nous porte à l'abjection et anéantissement de nous-même, n'en perdant point d'occasion, non plus que de retrancher toute réflexion d'amour-propre. Trois pratiques.

Nous tiendrons notre volonté anéantie dans la sienne^c, en lui laissant vouloir pour nous, soit par l'ordre de l'obéissance ou par les mouvements de ses saintes inspirations, disant toujours : « Non ma volonté, mais la vôtre soit faite ! » Trois pratiques.

Nous tâcherons de tenir tous nos désirs anéantis dans ceux de Jésus et de faire, entre chaque exercice, trois actes d'amour, trois d'adoration et trois de contrition.

LXXII

VIVE † JÉSUS !

LES ABÎMES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS
POUR TOUTES SORTES DE DISPOSITIONS

Le sacré Cœur de Jésus est un abîme d'amour où il faut

a) Ms. 7 : « pour nous mériter celle de son amour. *Ital.* : per meritarcì quella dell' amor suo. » — b) Ms. D 1 : « la conduite d'autrui. » — c) Id. : « adorable ».

abîmer tout l'amour-propre qui est en nous, avec toutes ses mauvaises productions, qui sont les respects humains et désirs de nous satisfaire.

Si nous sommes dans un abîme de privation et de désolation, ce Cœur divin est un abîme de toute consolation, dans lequel il nous faut perdre, sans désirer d'en sentir la douceur.

Si nous nous trouvons dans un abîme de résistance et d'opposition à la volonté de Dieu, il nous faut abîmer dans celui de soumission et conformité au bon plaisir divin du sacré Cœur de Notre-Seigneur ; et là, perdre toutes nos résistances pour nous revêtir de cette heureuse conformité dans toutes les dispositions qu'il voudra faire de nous.

Si vous vous trouvez dans un abîme de sécheresse et d'impuissance, allez vous abîmer dans l'aimable Cœur de Jésus, qui est un abîme de puissance en vous, sans vouloir en goûter la suavité, sinon quand il lui plaira.

Si vous êtes dans un abîme de pauvreté, dénuée de tout et aussi de vous-même, allez vous abîmer dans le sacré Cœur ; il vous enrichira et vous vêtira avec plaisir si vous le laissez faire.

Si vous vous trouvez dans un abîme de faiblesse où vous tombez à tout moment, allez vous abîmer dans la force du sacré Cœur, qui vous fortifiera et vous relèvera aussi fréquemment.

Si vous êtes dans un abîme de misères, allez les abîmer dans celui des miséricordes de ce Cœur adorable ; et là, en perdant vos misères, considérez-vous comme un composé de ses miséricordes.

Si vous vous trouvez dans un abîme d'orgueil et de vaine estime de vous-même, abîmez-le aussitôt dans celui de l'humilité du sacré Cœur, où il faudra perdre tout ce qui se soulève en vous, pour vous revêtir de son anéantissement sacré, par l'amour à votre abjection.

Si vous êtes dans un abîme d'ignorance, allez vous abî-

mer dans l'aimable Cœur de Jésus, qui est un abîme de science, où vous apprendrez à l'aimer et à faire ce qu'il désire de vous.

Si vous vous trouvez dans un abîme d'infidélité et d'inconstance, allez vous abîmer dans celui de fermeté et de stabilité du sacré Cœur de Jésus, notre vrai et fidèle ami, qui vous apprendra à lui être fidèle et constante, comme il l'a toujours été à nous aimer.

Si vous vous trouvez dans un abîme d'indigence, allez l'abîmer dans celui de toute sorte d'abondance et de biens de l'adorable Cœur de Jésus ; et là vous perdrez comme une source de mort, pour y trouver par une vraie mortification, une source de vie, afin que vous ne regardiez plus que par les yeux de Jésus, que vous n'entendiez plus que par ses oreilles, que vous ne parliez plus que par sa langue, et que vous n'aimiez plus que par son aimable Cœur.

Si vous vous trouvez dans un abîme d'ingratitude pour les grands biens que vous avez reçus de Dieu, allez vous abîmer dans le divin Cœur, qui est une source de reconnaissance, de laquelle il vous remplira, si vous le priez de suppléer pour nous, en fournissant lui-même ce que nous lui devons.

Si vous vous trouvez dans un abîme de promptitude et de colère, allez l'abîmer dans celui de douceur de l'aimable Cœur de Jésus, afin qu'il vous rende douce et humble comme lui.

Si vous vous trouvez dans un abîme de distractions, allez les perdre dans l'abîme de tranquillité du sacré Cœur, qui vous en donnera infailliblement la victoire, si vous les combattez généreusement.

Si vous vous trouvez dans un abîme de ténèbres, allez vous abîmer dans celui de lumière du divin Cœur ; et là, en perdant vos ténèbres, il vous revêtira de sa lumière, à laquelle il vous faut laisser conduire comme une aveugle

qui ne veut plus rien regarder que dans cette divine lumière.

Lorsque vous vous trouverez plongée dans un abîme de tristesse, allez l'abîmer dans celui de la divine joie de ce sacré Cœur, où vous en trouverez un trésor qui dissipera toutes vos tristesses et afflictions d'esprit.

Quand vous vous trouverez dans le trouble et l'inquiétude, allez vous abîmer dans la paix de ce Cœur adorable que personne ne pourra vous ôter.

Si vous vous trouvez dans un abîme de crainte, abîmez-vous dans celui de confiance du sacré Cœur ; et là, vous ferez céder la crainte à l'amour.

Si vous vous sentez dans l'abîme du déplaisir et mécontentement, abîmez-vous dans le sacré Cœur, pour les y perdre et n'avoir de plaisir qu'en lui seul.

Lorsque vous vous trouverez dans un abîme d'amertume et de souffrances, abîmez-vous dans le sacré Cœur de Jésus, pour les unir aux siennes ; et là vous trouverez un trésor de joie qui vous rendra soumise à tout ce qu'il voudra faire de vous, pour souffrir tout en silence sans vous plaindre.

Abîmez-vous souvent dans la charité de cet aimable Cœur, afin que vous ne fassiez rien au prochain qui blesse tant soit peu cette vertu, ne faisant rien à autrui que ce que vous voudriez qui vous fût fait.

Vous pourrez vous abîmer en lui comme dans un abîme de pureté et de consommation, pour purifier vos intentions et consommer vos désirs et prétentions, votre vie de péché et d'imperfection, pour y trouver celle de la grâce, de l'amour et de la perfection à laquelle il vous destine.

Enfin, perdez-vous dans cet abîme sacré et n'en sortez plus, parce qu'il amollira votre cœur endurci et le rendra susceptible de ses grâces et de son amour.

LXXIII

VIVE † JÉSUS!

AUTRE DÉFI POUR L'AVEUT

Pour dernier défi de cette année, vous honorerez la vie d'amour, de sacrifice et d'abandon du Verbe divin anéanti dans le sein de sa sainte Mère.

Pour vivre de la vie d'amour du Verbe incarné, vous présenterez à son sacré Cœur votre vie, trois fois le jour, demandant au Saint-Esprit la grâce de conserver en vous cette vie d'amour qui vous unisse et vous transforme tout en lui, par un parfait anéantissement de l'amour de vous-même dans celui de votre abjection. Cinq pratiques pour l'obtenir par des désirs ardents de cet amour.

Pour honorer la vie de sacrifice, vous unirez votre esprit à celui de Jésus, que l'amour tient immolé sur l'autel du cœur de Marie, comme la victime de la divine justice, quittant les plaisirs de la gloire pour se sacrifier à tout ce qu'il y a de plus douloureux, pauvre, vil et abject ici-bas. Pour nous conformer à lui, nous lui offrirons cinq fois le jour des sacrifices de ce qui nous coûtera le plus, soit en renonçant à ce qui nous contente, ou en faisant ce qui nous mortifie le plus.

Pour honorer la vie d'abandon, par laquelle l'amour le tient comme tout anéanti, caché et inconnu au monde, vous tiendrez votre volonté et toutes vos affections anéanties dans celles de Jésus, par une entière soumission et adhérence à son bon plaisir, lui abandonnant tout le soin de vous-mêmes, ne désirant que de vivre inconnues et oubliées, sans que rien paraisse, que ce qui est le plus capable de vous humilier et faire mépriser.

Cinq pratiques d'humilité.

LXXIV

VIVE † JÉSUS !

HÉRITAGES SPIRITUELS

Vous aurez pour votre héritage le sacré Cœur de Jésus, où vous prendrez un amour d'enfant pour Dieu, de père pour le prochain, et de juge pour vous-même.

Votre héritage sera la plaie de la main droite de Notre-Seigneur, où vous prendrez de quoi satisfaire pour tous vos défauts de charité et de pureté d'intention.

Votre héritage sera le jardin des Olives, avec Jésus triste jusqu'à la mort, qui sera le trésor pour payer toutes vos vaines joies. Son oraison sera pour réparer le temps perdu dans les vôtres, et pour obtenir la grâce d'un parfait don d'oraison et d'union avec Dieu.

Votre héritage sera Jésus au très saint Sacrement, où vous trouverez une manne cachée qui vous dégoûtera de toutes les choses de la terre, auxquelles vous préférerez la vie cachée et sacrifiée de Jésus au saint Sacrement.

LXXV

VIVE † JÉSUS !

A SES NOVICES

Instruction sur la manière d'inscrire leurs noms dans le Cœur de Jésus.

Voyez-vous, mes chères enfants du sacré Cœur de Jésus, vous me forcez de vous écrire ce que je vous dis de lui, mais si vous n'en profitez pas je le prierai moi-même de s'en venger, c'est-à-dire si vous venez à l'oublier et mépriser; prenez-y garde, je vous en avertis souvent.

Je vous dis donc que la grâce que le Seigneur a commencé à vous faire vous élèvera à une haute perfection, pourvu que vous lui donniez le cours par une fidèle correspondance de votre part. Il faut faire en sorte que votre sentier s'avance et croisse comme l'aurore du jour.

Il ne faut pas vous flatter ; car si vos noms sont marqués dans ce Cœur adorable, ce n'est encore qu'avec de l'encre, qui signifie le commencement de la grâce en vous, qui vient au milieu de vos ténèbres pour vous aider à combattre et vaincre vos imperfections, surtout cet orgueilleux amour-propre qui se fourre partout^a, salit et flétrit les plus saintes de nos actions. Voilà encore le commencement signifié par ce caractère noir qui se doit éclaircir et blanchir comme l'or dans le creuset, et purifier d'avec la terre. De même vos intentions et actions doivent être purifiées dans la fournaise de son amour de tout ce qu'il y a de terrestre et d'humain, et des recherches du propre intérêt.

Et quand, par le progrès, tout sera purifié, ce caractère d'encre sera changé en un d'argent qui marque la pureté du cœur ; mais il ne faut pas s'en arrêter là en laissant cette œuvre imparfaite ; il en faut venir à l'or de la charité, qui marquera vos noms d'un caractère ineffaçable. Et vous serez alors, comme des holocaustes, toutes consommées dans les ardentes flammes de l'aimable Cœur de Jésus.

Mais il faut que l'amour vous fasse arriver là. Il faut souffrir par amour, en se faisant une continuelle violence, en se mortifiant et humiliant par amour, et être bien aise lorsque nous trouverons l'occasion de prouver notre amour à cet unique Ami de nos cœurs.

Tout ce que je viens de vous dire marque le commencement, le progrès et la fin de votre vie. La couronne ne sera pas donnée aux commençants ni aux avancés, mais aux victorieux qui persévéreront jusqu'à la fin.

a) Ms. D 1 : « et tâche de flétrir ».

Et lorsque vous faites quelques actes d'orgueil ou d'amour-propre, soit en vous excusant ou autrement, ou faisant aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fit, de paroles ou d'actions, vous flétrissez autant de fleurs de vos couronnes et leur ôtez leur bonne odeur. Et même lorsque vous tâcherez de vous insinuer dans l'estime et amitié des créatures, autant de fois que vous le ferez volontairement ce sera comme autant de lettres que vous prendrez de votre nom écrit dans ce Cœur adorable, pour les graver dans celui de la créature. Et lorsque vous négligerez quelqu'une de vos observances, ce sera comme si vous effaciez quelqu'une des lettres composant votre nom ; et ce sera comme si vous jetiez de la boue dessus, quand vous vous entretiendrez en quelque pensée de mésestime contre le prochain ou de ressentiment, ou contre la charité.

Enfin, mes chères sœurs, je ne puis assez admirer les bontés et libéralités de ce sacré Cœur pour vous. Il semble que tous ses trésors sont déployés pour vous enrichir, tant il prend de plaisir à vous faire du bien ; mais je ne puis m'exprimer davantage sinon en vous disant que vous lui êtes bien redevables, mais tout particulièrement. Si après cela, vous venez à vous relâcher et dégoûter de la fidélité qu'il demande, et que vous lui avez promise, je crois^a qu'il ne sera pas moins libéral en sévérité pour se venger de vos ingrattitudes. Prenez-y garde : je vous en avertis maintenant, mais je serais alors contre vous. Et comme l'amour veut du retour, et qu'il n'en veut point d'autre que celui de l'amour ; pour lui en rendre selon son désir, il faut que ce même amour grave par retour, dans vos cœurs, le nom de notre Bien-Aimé, ce qui se pourra faire ainsi :

Lorsque vous ferez quelques bons actes de charité envers le prochain, soit en le supportant ou excusant, le louant ou lui rendant service, ce sera autant de lettres de ce Nom

a) Ms. D 1 : « que je vous peux assurer ».

adorable que vous graverez dans vos cœurs ; comme aussi lorsque vous remporterez quelque victoire sur vous-même, soit par l'humilité, la mortification ou autrement. Mais soyez fidèles, constantes et ardentes : je ne saurais assez le redire pour le mal qui vous reviendrait du contraire. — Je vous en dis plus que je ne pensais, et même quelquefois plus que je ne voudrais ; mais le Seigneur soit béni de tout, et son sacré Cœur aimé, loué et glorifié éternellement !

D. S. B.

LXXVI

VIVE † JÉSUS !

INSTRUCTION DE LA BIENHEUREUSE A SES NOVICES AU SUJET DE
L'ÉTABLISSEMENT DE LA DÉVOTION DU SACRÉ CŒUR

Après la fête de sainte Marguerite, 1685.

Pour m'acquitter de ma promesse au sujet de notre petite entreprise pour honorer le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est de vous dire simplement ma pensée. C'est qu'il me semble que, par ces petites pratiques, vous vous êtes gagné ses bonnes grâces ; et qu'en vous y rendant fidèles vous lui faites tant de plaisir, que vous vous rendez l'objet de ses amoureuses complaisances ; et que cela le contente plus que tout ce que vous pourriez faire au reste, parce qu'il désire que cet adorable Cœur soit connu, aimé et honoré. C'est pourquoi vous ne lui sauriez faire plus de plaisir que de vous y employer de tout votre pouvoir. Et il me semble qu'il veut que je vous assure de sa part que, tandis que vous vous y rendrez fidèles, il ne vous laissera pas tomber dans la disgrâce de son sacré Cœur, lequel prendra soin de vous autant que vous vous confierez et abandonnerez à lui. Il pensera en vous, lorsque vous vous oublierez de vous-même. Mais surtout il veut que vous

soyez humbles de cœur, comme lui, et toujours ardentes en charité. Vous ferez étendre la pratique de ces deux vertus selon les vues que ce divin Cœur vous en donnera, à chacune en particulier.

Il est vrai, mes très chères sœurs, que vous êtes bien obligées, mais j'entends tout particulièrement à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ce que vos noms sont marqués dans son sacré Cœur, par l'excès de son amour. Mais vous êtes encore dans la liberté de les effacer. Prenez garde que ce malheur ne vous arrive, ce qui ne pourrait être que par le péché mortel, après vous être détournées et éloignées de ce divin Cœur, lequel ne vous rejettera pas que premièrement vous ne l'ayez méprisé et oublié.

Et pour le présent, je vous conjure de faire valoir les grâces qu'il est prêt de vous faire, dans les occasions, si vous êtes fidèles. Notre faiblesse est si grande, que quelques-unes, avec le temps, la pourraient tourner en mépris, ce qui serait un grand malheur pour vous, et plus grand que je ne le puis exprimer. Mais j'espère qu'après en avoir été averties, vous lui serez toutes si fidèles, et vous tiendrez tellement sur vos gardes, que ce malheur n'arrivera pas ; mais, au contraire, vous vous insinuerez de plus en plus dans son amitié divine, afin qu'il vous consume dans ses plus pures flammes, et nous reçoive à la mort. Mais ce ne sera qu'après avoir combattu toute notre vie. Il faut être résolues à tout souffrir et à tout faire, sans se laisser, car les lâches et les tièdes sont rejetés.

LXXVII

VIVE † JÉSUS !

CONSIDÉRATIONS POUR LE JOUR DE SAINTE MADELEINE

Il nous faut, mes très chères sœurs, imiter sainte Madeleine en cette sorte : premièrement, il nous faut convertir

du péché à la grâce, et de nous-mêmes à Dieu, et de l'amour-propre à l'amour divin. Elle a quitté le monde pour faire pénitence, en s'embarquant sur la mer calme de la sainte Religion, pour y voguer à la faveur du vent de l'esprit de pénitence. Jésus sera notre pilote, comme il a été le sien, si nous le cherchons pour l'amour de lui-même, comme elle l'a cherché. Elle s'alla cacher au désert de Sainte-Baume ; de même, il nous faut souvent retirer dans le désert de notre cœur, pour en chasser les bêtes venimeuses, qui sont notre amour-propre, et nos passions et mauvaises inclinations. Il y a en ce désert une très haute montagne où cette sainte monta ; de même il nous faut monter sur la montagne de la perfection, qui est inaccessible sans la mortification. Il faut nécessairement passer par les basses vallées de l'humilité ^a et humiliation. Il y a une grotte où la sainte se retirait ; la plaie du sacré Côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera la nôtre. Il y avait dans cette grotte une pierre où elle se reposait ; le sacré Cœur sera le lieu de notre repos. Et, comme il y a une source d'eau qui coule continuellement, il faut que l'eau de la grâce découle sans cesse dans nos âmes de cette source des eaux vives du sacré Cœur de Jésus. Et comme ce lieu se nomme « Sainte-Baume », il faut que le saint amour soit le baume précieux qui répande sa bonne odeur sur tout ce que nous venons de dire et que nous voulons pratiquer, afin qu'il nous élève sept fois le jour, comme il éleva cette fidèle amante, pour nous faire converser avec les anges, séparées du commerce des créatures, pour jouir des amoureux entretiens de notre Bien-Aimé. Nous élèverons sept fois le jour notre esprit au ciel pendant cette octave, pour demander au sacré Cœur le don de son pur amour pour nous et pour tous les cœurs capables de l'aimer, et l'esprit de pénitence pour les cœurs endurcis.

a) Ms. D 1 : « et abjections ».

LXXVIII

VIVE † JÉSUS !

ADIEU DE LA BIENHEUREUSE EN QUITTANT SES NOVICES

Elle leur enseigne à faire de leur cœur une chapelle toute dédiée
au sacré Cœur de Jésus.

Pour dernier adieu, mes très chères sœurs, c'est de toute l'affection de mon cœur que je vous conjure, par tout l'amour que vous portez à celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de lui être constamment fidèles, en lui gardant inviolablement les promesses que vous lui avez faites, ne faisant rien avec vue de ce qu'il vous fera connaître lui déplaire, ne négligeant rien de ce que vous croirez lui être agréable, afin que vous ne le contraigniez pas à borner ses desseins sur vous et retenir les grâces qu'il aurait envie de vous faire, et qu'inafailliblement il vous fera, si vous ne l'empêchez par ingratitude et infidélité, ce qui me serait un tourment insupportable, en vous avouant que je serais prête à tout souffrir pour vous procurer d'être toutes à lui, et le faire régner dans vos cœurs. C'est pour cela que je vous remets à son soin et amoureuse conduite, à laquelle je vous prie de vous abandonner entièrement, disant souvent en vous-même : « Puisque ce divin Cœur est à moi, qu'est-ce qui « peut me manquer ? Et si je suis toute à lui, qui me pour-
« rait nuire ? »

Je crois que vous ne lui pouvez donner de plus forte marque d'amour, et qui lui soit plus agréable, que de le loger dans l'édifice qu'il s'est lui-même bâti, qui est votre cœur, duquel il faut chasser ces idoles que vous avez si longtemps adorées, soit de votre orgueil ou de votre propre volonté, ou de quelque attache à la créature. Et après avoir chassé tous les ennemis du sacré Cœur de cette chapelle,

— car c'est ainsi qu'il faut nommer les vôtres, — vous la nettoierez et purifierez de toute tache, en ôtant toutes les passions et inclinations immortifiées. Et puis vous la tapisseriez de la pureté d'intention, qui sera de faire tout pour lui plaire.

Puis, par une profonde humilité, vous creuserez les fondements de son trône, que vous élèverez pour y faire régner le sacré Cœur. C'est le pur amour divin, au milieu des ardeurs duquel il est toujours comme une victime d'holocauste immolée et sacrifiée à la gloire de son divin Père pour notre amour.

Les ornements de ce trône seront riches et précieux, comme il les désire, et que vous pouvez saintement les avoir. Le premier doit être tout d'or de la sainte charité, laquelle vous mettra si avant dans son amitié qu'il se laissera posséder à vous comme à son épouse bien-aimée, à laquelle il dit amoureusement : « Tout ce qui est à moi est à toi, et tout ce qui est à toi est à moi ; car la charité nous unit. »

Le second ornement sera le bleu de la douceur, qui vous fera converser avec lui, sur le midi de son amour, comme une amie avec son ami, lui découvrant tous ses besoins.

La troisième sera le noir de la véritable mortification de vos sens, par l'entier oubli et mépris de vous-même et de tout ce qui n'est pas Dieu.

Le quatrième sera le vert de l'espérance et confiance en son amoureuse bonté, comme des enfants à leur Père, qui ne vous abandonnera pas que, premièrement, il ne l'ait été de vous.

Le cinquième sera le violet d'un profond silence, par le retranchement de toute parole et réflexion inutiles, pour l'adorer en silence comme votre roi. Ainsi vous pourrez changer selon votre désir.

Le pavé de cette chapelle doit être l'amour de votre abjection.

La lampe ou le flambeau que vous y devez tenir toujours allumé, c'est votre amour pour ce divin Cœur, que vous entretiendrez avec la mèche et l'huile des bonnes œuvres.

La cloche sera d'une ardente fidélité, qui rappellera toutes vos puissances pour lui rendre un continuel hommage.

Le lambris sera fait d'azur d'une sainte sérénité et paix intérieure, qui vous tiendra toujours tranquilles parmi les événements de la vie, conformément en tout au bon plaisir divin.

Les trois puissances de votre âme seront comme trois anges destinés à lui rendre un continuel hommage. L'adoration de votre esprit ne s'occupera qu'à le connaître, et votre volonté à l'aimer, en lui offrant sans cesse l'encens de mille saintes affections, du désir de lui plaire et de n'être jamais séparées de lui. Le souvenir de votre mémoire ne sera que d'une continuelle reconnaissance de ses bienfaits.

La porte de la chapelle sera une croix, pour marquer que tous ceux qui entreront dedans y seront crucifiés, puisqu'il faut régner sur la croix, avant qu'en la gloire.

Les gonds qui soutiendront cette porte seront faits de la soumission et de l'obéissance, qui vous tiendront toujours prêtes à tout souffrir et tout faire.

La serrure sera :

Je veux tout souffrir sans me plaindre,
Car le Cœur de Jésus m'empêche de rien craindre.

La clef sera faite de la ferme persévérance à l'amour et service de cet aimable Cœur.

Le portier sera la présence de Dieu, qui ne laissera rien entrer qui puisse tant soit peu salir ou profaner cette sainte chapelle, où l'on chantera ce saint cantique :

L'amour triomphe, l'amour jouit.
L'amour du saint Cœur réjouit.

Les fenêtres seront vitrées du cristal de la véritable et naïve simplicité, par laquelle passera le jour d'une foi vive, qui vous fera chercher Dieu purement pour l'amour de lui-même, en référant tout à la plus grande gloire de son sacré Cœur, sans vous arrêter aux goûts ni consolations, mais le remerciant également de tout.

La sainte modestie prendra le soin d'orner et de tenir propre cette sainte chapelle.

L'ardent zèle de l'amour du sacré Cœur sera le juge qui punira par quelques pénitences les profanations que vous y aurez faites ou laissé faire.

Vous y entrerez trois fois le jour. Le matin, pour y rendre vos hommages d'adoration et de sacrifice à ce sacré Cœur, comme à votre souverain libérateur, auquel vous sacrifierez tout ce que vous ferez et souffrirez, et toutes les parties de votre être, pour ne vous en servir que pour l'aimer, honorer et glorifier, vous unissant à ses saintes intentions, en renonçant à tout ce qui lui peut déplaire.

A midi, vous y entrerez pour lui rendre vos hommages d'amour et de demande, lui découvrirez toutes vos plaies et les misères de votre âme, comme étant le souverain remède de vos maux, à toutes vos nécessités.

Le soir, vous y entrerez pour lui rendre vos hommages de reconnaissance, le remercier de tous ses bienfaits, lui demandant pardon avec une vive douleur de toutes vos ingratitude et infidélités que vous lui pourrez avoir faites, et avec une ferme résolution de mourir plutôt que de l'offenser. Et puis vous lui ferez une couronne des pratiques de la vertu que vous aurez faites, dont vous le couronnerez pour adoucir les piqûres qu'il reçoit des épines de vos péchés, en le suppliant de réparer le mal que nous avons fait par le bien qu'il a fait.

Pour prendre votre repos en assurance, vous entrerez dans ce saint des saints du Cœur amoureux de Jésus, où vous vous renfermerez avec la clef d'un abandon amoureux à ses soins.

Voilà la manière de la sainte chapelle que le sacré Cœur désire que vous lui édifiez en vous-mêmes. Vous y pourrez entrer souvent pour y chercher les richesses de ce sacré Cœur, et y abîmer l'abîme de votre nécessité présente. Si vous vous trouvez dans un abîme de tiédeur et de lâcheté, il faut prendre la fervente ardeur de ce sacré Cœur, et agir ensuite par ses mouvements. Vous en ferez ainsi de tous les autres, le priant de vous donner sa grâce selon votre besoin présent.

Lorsque vous vous sentirez troublées et agitées de quelque crainte, sur la mer orageuse de ce monde, où nous sommes continuellement battus des flots de nos passions et mauvaises inclinations, il faut dire à votre âme : « Que
« crains-tu? puisque tu portes le Cœur de Jésus et sa for-
« tune, qui est le pur amour, le trésor et les délices du ciel
« et de la terre. »

Vous pourrez d'autres fois considérer ce sacré Cœur au milieu de cette chapelle, comme un divin canal d'où coule sans cesse la source des eaux vives, pour arroser le parterre de votre âme, où les fleurs des vertus sont toutes fanées, et leur redonner leur beauté naturelle, et que votre âme devienne le parterre de ses délices; le priant qu'après vous avoir été une source d'eau vive, il vous soit un soleil divin, toujours éclairant et échauffant, afin que, faisant croître les vertus, il dissipe les brouillards des ténèbres de vos âmes.

Et lorsque vous voudrez faire oraison, entrez dans ce sacré Cœur comme dans un oratoire où vous trouverez de quoi rendre à Dieu ce que vous lui devez, en offrant l'oraison de Notre-Seigneur pour suppléer aux défauts de la vôtre; aimant Dieu par l'amour de ce divin Cœur, adorant par ses adorations, louant par ses louanges et opérant par ses opérations, et voulant par ses volontés.

Si vous avez quelque amitié pour moi, vous ne sauriez mieux me la témoigner qu'en vous rendant fidèles à ce

sacré Cœur, lequel vous sera une source de tous biens, tandis que vous lui serez fidèles. Si, au contraire, vous lui êtes ingrates, il vous abandonnera, ou deviendra insensible à vos besoins.

Adieu donc, mes bien-aimées sœurs, soyons à jamais toutes au Bien-Aimé de nos âmes. Donnons-lui tout notre cœur, notre amour, nos affections, inclinations et tendresses. C'est dans lui que je vous aime et vous souhaite le pur amour du sacré Cœur, que je supplie vous consommer de ses plus vives ardeurs. Souvenez-vous que c'est à lui que vous avez fait tant de promesses : il ne peut être moqué. Il faut avoir une constance inviolable à les mettre en pratique, quoi qu'il vous en coûte. Il ne faut plus d'affection empressée pour aucune créature, ni pour vous-mêmes, mais tout pour ce sacré Cœur, qui sait que, quoique je vous aie toutes remises à lui, je ne laisserai pas d'être toujours très affectionnée à vous rendre mes petits services, pour son amour et sa gloire. Amen.



QUATRIÈME PARTIE

PRIÈRES

COMPOSÉES PAR LA

BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE



AVERTISSEMENT

Les prières de la Servante de Dieu, outre qu'elles offrent des formules très pieuses, dans lesquelles tous les sentiments de l'âme trouvent une expression simple, vraie et touchante, présentent, à un autre point de vue, un grand intérêt; car elles sont les premières prières adressées au sacré Cœur après la révélation de Paray et, par suite, les premières manifestations de la dévotion au sacré Cœur, telle que Notre-Seigneur l'avait enseignée à sa « disciple bien aimée ».

Nous les avons distribuées en cinq sections.

La première reproduit le Livret de l'Hôpital de Paray. Dans la procédure de 1715, sœur Jeanne Dremière, hospitalière, présente « un livret d'environ vingt-huit feuillets, écrit de la propre main de la Sœur Alacoque, commençant par ces mots : *Divin Cœur de Jésus*, et finissant par ceux-ci : *Je vous veux aimer de tout mon cœur*, tout rempli de consécration et dévouement au sacré Cœur de Jésus ».

Il fut imprimé, pour la première fois, en entier, en 1864, par les soins de M. l'abbé Cucherat, aumônier de l'Hôpital de Paray, à la suite de sa *Notice historique sur la Béatification de la Vén. Marguerite-Marie Alacoque*, in-18, à Mâcon, chez Protat. Depuis lors, on l'a souvent réédité, en un petit livre in-32, que les pèlerins de Paray aiment à emporter comme souvenir. Dans l'Avant-propos, M. Cucherat nous apprend que le précieux livret « fut donné presque aussitôt après la mort de Marguerite-Marie à sœur Delorme, la première supérieure de l'Hôpital de Paray. »

Nous avons déjà reproduit ci-dessus deux pièces importantes empruntées au livret de l'Hôpital : *Les demeures dans le sacré Cœur* et *Les diverses vies de Notre-Seigneur au saint Sacrement*. On les a trouvées aux n^{os} LV et LVII des *Avis et instructions*.

Les prières de la deuxième section sont tirées du Ms. 6, notre plus important recueil des écrits de la Servante de Dieu.

Celles de la troisième section ont été d'abord publiées par le P. Croiset, Mgr Languet et M. Bonnardel, curé de Semur-en-Brionnais, auteur du livre si répandu jadis : *Exercices de la Dévotion au sacré Cœur de Jésus*. Il est aisé de reconnaître que les prières de cette section ont été retouchées et corrigées, au point de vue du style, ainsi qu'on avait coutume de faire autrefois.

Dans la quatrième section nous donnons une prière récemment découverte, qui était adressée par la Servante de Dieu au V. P. de La Colombière, ainsi que des Litanies, dont la tradition de la Communauté de la Visitation lui attribue la composition. Ces Litanies nous viennent d'un Ms. très intéressant, classé, aux archives de la Visitation, sous le n^o 14. Il contient trois petits livrets : le premier de 162 pages, le second de 108 et le troisième de 46 pages. Rien n'y est de l'écriture de la Bienheureuse. Cependant ces livrets datent de son temps. Le deuxième porte, au bas de la première page : « Commencé le jeudi 16 d'octobre 1687. » Ils contiennent surtout des prières au sacré Cœur, parmi lesquelles un grand nombre de celles qui ont été publiées ci-dessus. Ils sont écrits de plusieurs mains. Nous ne croyons pas nous tromper, en reconnaissant celle de la sœur Péronne-Rosalie de Farges, dans une partie du premier livret et dans le second tout entier.

Enfin la cinquième section comprend les cantiques de Marguerite-Marie. Si on y rencontre plus d'une strophe bien venue, au point de vue littéraire et poétique, on y trouve partout l'expression pieuse, parfois naïve, toujours sincère et ardente de son amour pour le divin Cœur.

Le tableau des Références qui suit cet avertissement permettra au lecteur de se reporter aux divers Mss. et aux auteurs qui ont publié, les premiers, quelques-unes des pièces attribuées à la

Bienheureuse, comme aussi aux deux éditions précédentes A et B. Il se peut qu'on découvre, comme nous l'avons fait déjà pour plusieurs morceaux, des prières qui ont été non pas composées, mais copiées par la Servante de Dieu. Quand même cela serait pour l'une ou l'autre des prières que nous publions, on aimera néanmoins à trouver ici des formules dont la Servante de Dieu a fait usage.

Janvier 1915.

† FRANÇOIS-LÉON,
Archevêque de Besançon.

TABLEAU DES RÉFÉRENCES
POUR LES PRIÈRES ET CANTIQUES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

N ^{os} d'ordre	Autographes	Ms. 6	Ms. 14		Croiset, 1691, et Languet, 1729	Italien	Bonnardel	Vie et œuvres, précédentes éditions	
			1 ^{er} livret	2 ^e et 3 ^e livrets				A	B
I	Livret de l'Hôpital de Paray, p. 5	p. 129	82	474	536
II	Id., p. 9	65	3 ^e : 19	475	537
III	Id., p. 12	p. 251	119	L. 350	184	p. 358	477	539
IV	Id., p. 14	252	123	Id., 351, une partie	359	478	540
V	Id., p. 22	28,60 et 64	7,40 3 ^e : 17	360-363	479	541
VI	Id., p. 25	480	542
VII	Id., p. 27	248	Id. 347	196	481	543
VIII	à la suite	143	483	545
IX	Id.	136	483	545
X	Id.	98	44	484	546
XI	Id., p. 43	245	109, 116	54, 60	194	369	485	547
XII	226	199	487	549
XIII	229	201	489	551

Nos d'ordre	Autographes	Ms. 6	Ms. 14		Croiset 1691 et Languet 1729	Italien	Bonnardel	Vie et œuvres, précédentes éditions	
			1 ^{er} livret	2 ^e et 3 ^e livrets				A.	B.
XXXI					Cr., 246 L., 345				
XXXII					Cr., 264 L., 349				
XXXIII							361		
XXXIV			73				366		
XXXV			78				367		
XXXVI	Autographe 1								
XXXVII									
XXXVIII			30						
XXXIX		259			L., 342			505	567 2
NL		260						509	570
XL I		262						513	574
XLII		264						516	576
XLIII								518	578
XL I								485	579

1. Découvert à Paray, en 1894, publié par le *Messageur du Cœur de Jésus* en septembre 1894.2. Ces cantiques, sauf le 4^e, n° XLII, ont été aussi publiés dans le livre : *La Dévotion au sacré Cœur de N.-S. Jésus-Christ*.

PREMIÈRE SECTION

VIVE † JÉSUS !

PETIT LIVRET¹

TOUT DÉDIÉ A RENDRE HOMMAGE AU SACRÉ CŒUR
DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

I

Amende honorable.

Divin Cœur de Jésus, source inépuisable d'amour et de bonté, ah ! que j'ai de regret de vous avoir tant oublié et si peu aimé ! O sacré Cœur, vous méritez les inclinations et l'amour de tous les cœurs que vous avez chéris, aimés et obligés infiniment, et vous n'en avez que des ingrattitudes et des froideurs, et surtout de mon cœur, qui mérite justement votre indignation. Mais comme vous êtes un Cœur d'amour, aussi êtes-vous un Cœur de bonté, dont je me veux prévaloir pour ma réconciliation et pardon. Hélas ! ô divin Cœur, c'est avec bien de la douleur que je me [vois con]vaincue de tant de lâcheté, et que je considère l'injuste procédé de mon mauvais cœur, qui vous a volé si indignement l'amour qu'il vous devait, pour se l'appliquer à soi-

1. Ainsi qu'on l'a dit, dans l'avertissement ci-dessus, les huit pièces qui suivent sont la reproduction du Ms. autographe de l'hôpital de Paray.

Le tableau des références indique, pour chaque prière, les références à nos autres Mss., à Languet et Bonnardel qui ont été les premiers à en publier quelques-unes, et aux éditions précédentes.

même ou à quelque autre chétif amusement. Ah ! Cœur très doux, si la douleur et la honte d'un cœur qui reconnaît son erreur vous peut satisfaire, pardonnez à mon cœur ; car c'est l'état où le met son infidélité et le peu de soin qu'il a eu de vous plaire par son amour. O sacré Cœur, hélas ! qu'en pourrait-il attendre que la haine et la punition, s'il n'espérait en votre miséricorde ? Hélas ! Cœur de mon Dieu, Cœur très saint, Cœur à qui seul appartient le pardon des pécheurs, pardonnez, s'il vous plaît, à ce pauvre cœur misérable. Toutes ses puissances se rallient pour, en toute humilité, vous faire amende honorable et réparation d'honneur de ses égarements et de ses désor[données distri]butions de son amour. Hélas ! comme l'ai-je pu refuser, moi qui ai tant d'obligation de vous en faire l'unique possesseur ! Je l'ai fait pourtant. Mais quel regret de m'être ainsi éloignée de vous, de votre amour et de la source de tout bien, et enfin du Cœur de mon Jésus, qui, sans avoir besoin de moi, m'avait cherchée et aimée le premier ! O Cœur adorable ! mon cœur vous a-t-il pu traiter ainsi, lui qui ne dépend que de votre amour et de vos bienfaits, et auquel si vous aviez soustrait un moment l'un ou l'autre, il tomberait dans la misère extrême ou dans le néant ! Hélas ! que je suis obligée à vos bontés, ô Cœur débonnaire, de m'avoir si longtemps supportée dans mes ingrattitudes. Ah ! que vos miséricordes viennent bien à propos pour pardonner à ce pauvre cœur inconstant !

O Cœur de mon [Jésus, c'es]t maintenant que je vous consigne et vous donne tout mon amour, avec la source d'icelui, qui est mon cœur ; et je vous donne l'un et l'autre irrévocablement, quoique avec grande confusion de vous avoir si longtemps refusé vos propres biens. Hélas ! Cœur divin, vous m'avez voulu rendre un témoignage de votre extrême amour, en me rendant capable de vous obliger par le mien : et j'ai si mal profité d'une si bonne occasion pour mériter vos bonnes grâces ! Ah ! que j'en suis confuse !

Hélas ! Cœur de mon Jésus, réformez mon cœur infidèle. Faites que désormais il se lie à votre amour par le sien, et qu'il s'approche autant de vous à l'avenir qu'il s'en est éloigné par le passé ; et comme vous en êtes le créateur, soyez-en, je vous en supplie, un jour le coronateur.

II

**Trente-trois salutations au sacré Cœur de Notre-Seigneur
Jésus-Christ.**

Je vous salue, Cœur de mon Jésus, sauvez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Créateur, [perfec]tionnez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Sauveur, délivrez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Juge, pardonnez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Père, gouvernez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Époux, aimez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Maître, enseignez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Roi, couronnez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Bienfaiteur, enrichissez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Pasteur, gardez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Ami, caressez-moi.

Je vous salue, Cœur de mon Jésus enfant, attirez-moi.

Je vous salue, Cœur de Jésus mourant en croix, payez pour moi.

Je vous salue, Cœur de Jésus, en tous vos états, donnez-vous à moi.

Je vous salue, Cœur de mon Frère, demeurez avec moi.

Je vous salue, Cœur d'incomparable bonté, pardonnez-moi.

Je vous salue, Cœur magnifique, éclatez en moi.

Je vous salue, Cœur tout aimable, embrassez-moi.

- Je vous salue, Cœur charitable, opérez en moi.
 Je vous salue, Cœur miséricordieux, répondez pour moi.
 Je vous salue, Cœur très humble, reposez en moi.
 Je vous salue, Cœur très patient, supportez-moi.
 Je vous salue, Cœur très fidèle, payez pour moi.
 Je vous salue, Cœur admirable et très digne, bénissez-moi.
 Je vous salue, Cœur pacifique, calmez-moi.
 Je vous salue, Cœur désirable et très beau, ravissez-moi.
 Je vous salue, Cœur illustre et parfait, ennoblissez-moi.
 Je vous salue, Cœur sacré, baume précieux, conservez-moi.
 Je vous salue, Cœur très saint et profitable, meilleurez-moi¹.
 Je vous salue, Cœur béni, médecin et remède à nos maux, guérissez-moi.
 Je vous salue, Cœur de Jésus, soulas² des affligés, consolez-moi.
 Je vous salue, Cœur tout aimant, fournaise ardente, consommez-moi.
 Je vous salue, Cœur de Jésus, modèle de perfection, éclairez-moi.
 Je vous salue, Cœur divin, origine de tout bonheur, fortifiez-moi.
 Je vous salue, Cœur des bénédictions éternelles, appelez-moi.

III³

**Consécration au sacré Cœur de Notre-Seigneur
 Jésus-Christ.**

O Seigneur Jésus, saint et doux amour de nos âmes, qui avez promis de vous trouver là où deux ou trois seront

1. Pour *rendez-moi meilleure*.

2. Soulagement, *solatium*.

3. Ms. 6 donne le titre : « *Consécration au sacré Cœur composée en*

assemblés en votre nom et de tenir le milieu entre eux, voici, ô divin et très aimable Jésus, nos cœurs unis et d'un même accord, pour adorer, louer et aimer, bénir et plaire au vôtre très saint et sacré, auquel nous dédions ensemble et consacrons pour le temps et l'éternité les nôtres ; renonçant pour jamais à tous les amours et les affections qui ne sont pas dans l'amour et l'affection de votre Cœur adorable ; désirant que tous les désirs, souhaits et aspirations des nôtres soient toujours conformes au bon plaisir du vôtre, que nous désirons contenter autant que nous en sommes capables. Mais comme nous ne pouvons rien de bon de nous-mêmes, nous vous supplions, ô très adorable Jésus, par l'infinie bonté et douceur de votre très sacré Cœur, de soutenir les nôtres et les confirmer dans la résolution que vous leur faites faire pour votre amour et votre service, afin que jamais rien ne nous sépare et désunisse d'avec vous, mais que nous soyons fidèles et constantes en cette résolution, sacrifiant pour cela à l'amour de votre sacré Cœur tout ce qui peut donner des vains plaisirs aux nôtres et les amuser inutilement après les choses d'ici-bas, où nous confessons que tout est vanité et affliction d'esprit, hors de vous aimer et servir à vous seul, mon divin et très aimable Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui soyez béni, aimé et glorifié éternellement.

IV

A la Sainte Vierge.

O très sainte, très aimable et très glorieuse Vierge Mère de Dieu, notre chère Mère, Maîtresse et Avocate, à laquelle nous sommes toutes dévouées et consacrées, faisant gloire de vous appartenir en qualité de filles, de servantes et

favor de ses novices », publiée pour la première fois par Languet, puis par Bonnardel.

d'esclaves pour le temps et l'éternité ; — voici que d'un commun accord nous nous jetons à vos [pieds] pour renouveler les vœux de notre fidélité et servitude envers vous, et pour vous prier qu'en qualité de chose vôtre, vous nous offriez, dédieriez, consacriez et immoliez au sacré Cœur de l'adorable Jésus, — nous et tout ce que nous sommes, tout ce que nous ferons et souffrirons, sans nous rien réserver, ne voulant avoir d'autre liberté que celle de l'aimer, d'autre gloire que celle de lui appartenir en qualité d'esclaves et de victimes de son pur amour, plus d'autre volonté ni pouvoir que celui de lui plaire et le contenter en tout, aux dépens de nos vies. Et puisque vous avez tout pouvoir sur cet aimable Cœur, faites donc, ô notre charitable Mère, qu'il reçoive et accepte cette consécration que nous faisons aujourd'hui en votre présence et par votre entremise, avec les protestations de notre fidélité, si nous sommes soutenues de sa grâce et de votre secours, que nous vous supplions ne nous pas refuser.

O notre douce Espérance, faites-nous sentir votre pouvoir envers cet aimable Cœur de Jésus, et employez votre crédit pour nous y loger pour toujours. Priez-le d'exercer son souverain empire sur nos âmes en faisant régner son amour dans nos cœurs, afin qu'il nous consume et transforme toutes en lui-même. Qu'il soit notre Père, notre Époux, notre garde, notre trésor, nos délices, notre amour et notre tout en toutes choses ; détruisant et anéantissant en nous tout ce qu'il y a de nous-mêmes pour mettre en place tout ce qui est de lui, afin que nous lui puissions être agréables. Qu'il soit le soutien de notre impuissance, la force de notre faiblesse, la joie de toutes nos tristesses.

O sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, réparez tous les manquements des nôtres ; suppléez à tout ce qui nous manque ; brûlez nos cœurs dans vos saintes ardeurs ; consommez toutes nos froideurs et lâchetés à vous aimer et servir, puisque nous voulons faire consister tout notre

bonheur et notre félicité de vivre et de mourir en qualité d'esclaves de l'adorable Cœur de Jésus [et de filles et]¹ servantes de sa sainte Mère.

V

Oraison au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mettez-moi, ô mon doux Sauveur, dans votre sacré côté, et dans votre Cœur adorable, qui est une fournaise ardente du pur amour, et me voilà en assurance. J'espère que vous m'y introduirez, ô mon Jésus et mon souverain Bien, puisque je vous aime, non pour les récompenses que vous promettez à ceux qui vous aiment, mais purement pour l'amour de vous-même. Je vous aime par-dessus toutes choses aimables, par-dessus toutes les bontés, par-dessus toutes les beautés, par-dessus tous les plaisirs, et enfin par-dessus moi-même et tout ce qui est hors de vous, protestant en présence du ciel et de la terre que je veux vivre et mourir en votre saint amour pur et simple, et que quand pour vous aimer de la sorte je devrais être persécutée, tourmentée et endurer la mort, je suis très contente et dirai toujours avec saint Paul : Il n'y a aucune créature qui me puisse séparer de la charité du sacré Cœur de Jésus-Christ² que j'aime et veux aimer éternellement.

O Cœur très aimable, vous êtes ma force, mon appui, ma récompense, mon salut, mon refuge, mon amour et mon tout ! O Cœur de Jésus, très saint, Cœur très auguste, le Maître de tous les cœurs, je vous aime, je vous adore et je vous loue ; je vous remercie et je suis toute à vous. O Cœur d'amour, demeurez avec moi et en moi ; gouvernez-moi, sauvez-moi, changez-moi toute en vous. O Cœur très bon,

1. Ces mots entre crochets sont donnés par le Ms. 6.

2. Rom., VIII, 39.

Cœur très sacré dont l'éternelle jouissance sera sans dégoût, mais très réjouissante, et la récompense des bienheureux, ah ! que vous êtes désirable, que vous êtes aimable ! O Cœur divin, venez, venez à moi, ou tirez-moi à vous. O Cœur très haut, délices de la Divinité, hélas ! je vous salue de l'exil où je suis ; je vous invoque dans ma douleur, et je vous appelle pour remède à ma fragilité. Ah ! Cœur très miséricordieux, Cœur pitoyable et très bon de mon Père et de mon Sauveur, ne refusez pas votre secours à mon indigne cœur. Détruisez en moi le règne du péché et y établissez celui de la vertu, afin que votre image demeure parfaitement achevée, et qu'elle soit un jour un ornement de votre palais céleste. Ainsi soit-il.

VI

Humblement prosternée au pied de votre sainte Croix, je vous dirai souvent, ô mon divin Sauveur, pour émouvoir les entrailles de votre miséricorde à me pardonner :

Jésus inconnu et méprisé, ayez pitié de moi.

Jésus calomnié et persécuté, ayez pitié de moi.

Jésus abandonné des hommes et tenté, ayez pitié de moi.

Jésus trahi et vendu à vil prix, ayez pitié de moi.

Jésus blâmé, accusé et condamné injustement, ayez pitié de moi.

Jésus vêtu d'un habit d'opprobre et de honte, ayez pitié de moi.

Jésus souffleté et moqué, ayez pitié de moi.

Jésus traîné la corde au cou, ayez pitié de moi.

Jésus fouetté jusqu'au sang, ayez pitié de moi.

Jésus réputé fou et endiablé, ayez pitié de moi.

Jésus postposé à Barabbas, ayez pitié de moi.

Jésus dépouillé tout nu avec infamie, ayez pitié de moi.

Jésus couronné d'épines et salué par dérision, ayez pitié de moi.

Jésus chargé de la Croix et des malédictions du peuple, ayez pitié de moi.

Jésus accablé d'injures, de douleurs et d'humiliations, ayez pitié de moi.

Jésus triste jusqu'à la mort, ayez pitié de moi.

Jésus affronté, craché, battu, outragé et bafoué, ayez pitié de moi.

Jésus pendu en un bois infâme en la compagnie des voleurs, ayez pitié de moi.

Jésus anéanti et perdu d'honneur devant les hommes, ayez pitié de moi.

Jésus accablé de toutes sortes de douleurs, ayez pitié de moi.

O bon Jésus qui avez voulu souffrir une infinité d'opprobres et d'humiliations pour l'amour de moi, imprimez-en puissamment l'amour et l'estime dans mon cœur, et m'en faites désirer la pratique. Ainsi soit-il¹.

1. Cette dernière prière se retrouve à peu près textuellement dans Fénelon : *Instructions sur la morale et la perfection chrétiennes* — X, *Sur l'imitation de Jésus-Christ*, t. VI, p. 89 de l'édition en 10 vol., imprimée à Lille chez Lefort, 1848-1852.

Voici le paragraphe final de la X^e Instruction qui se termine par la prière ci-dessus : « Mettons la main à l'œuvre et changeons ce cœur si dur et si rebelle au Cœur de Jésus-Christ. Approchons-nous du Cœur sacré de Jésus; qu'il anime le nôtre, qu'il détruise toutes nos répugnances. *O bon Jésus, qui avez souffert pour l'amour de moi tant d'opprobres et d'humiliations, imprimez-en puissamment l'estime et l'amour dans mon cœur et faites-m'en désirer les pratiques.* »

Est-ce Marguerite-Marie qui a reproduit Fénelon ? on serait tout d'abord porté à le penser. Mais si les écrits spirituels de l'archevêque de Cambrai n'ont été publiés pour la première fois qu'en 1713 — 23 ans après la mort de la Servante de Dieu — il faudra donc trouver une autre explication. Et si l'on ne veut pas que Fénelon, parlant précisément du Cœur sacré de Jésus, se soit approprié une prière qui serait venue entre ses mains par quelque communication pieuse, il faudra donc dire ou bien que c'est Marguerite-Marie qui a eu communication de quelque instruction de la jeunesse de Fénelon — Marguerite-Marie était morte depuis 4 ans quand il fut nommé archevêque de Cambrai, — ou bien — ce qui est peu vraisemblable — que l'un et l'autre ont reproduit le texte de quelque auteur spirituel.

VII¹

**Aspirations d'une âme qui désire ardemment
la sainte communion.**

Grand Dieu que j'adore voilé sous ces faibles espèces, est-il possible [que] vous vous soyez réduit à cette vile demeure, pour venir chez moi et demeurer corporellement avec moi ? Les cieus pour vous loger sont trop indignes, et vous vous contentez, pour être toujours avec moi, de ces pauvres espèces.

O bonté inconcevable, pourrais-je bien croire cette merveille si vous-même ne m'en assuriez ! Mais encore oserais-je bien penser que vous daignassiez venir en ma bouche ! Vous le voulez donc, reposer sur ma langue et descendre en mon estomac ; et pour m'y convier, vous me promettez mille biens !

O Dieu de majesté, mais Dieu d'amour, que ne suis-je tout entendement pour connaître cette miséricorde, tout cœur pour la bien ressentir, et toute langue pour la publier ! C'est vous donc, ô le Dieu de mon cœur, qui m'avez créée pour être l'objet de vos amours et le sujet de vos ineffables bontés. Les anges ne se lassent jamais de vous voir ; ils désirent cette faveur pendant même qu'ils en jouissent ; et moi, puis-je ne point souhaiter de vous avoir ?

Puisqu'il y va de votre contentement, ô mon aimable Sauveur, et puisque mes besoins m'obligent de le désirer, et puisque votre bonté me permet de l'espérer, je vous ouvre mon cœur, je vous offre ma poitrine, et ma bouche et ma langue pour vous y transporter.

1. Ms. 6 donne ce titre : « *Communion spirituelle pour se préparer à la réelle.* » Cette prière est, à la vérité, écrite de la main de la Bienheureuse, mais nous sommes porté à croire qu'elle l'a plutôt copiée que composée.

Venez, venez, ô mon divin Soleil ! Je suis plongée dans des ténèbres horribles d'ignorance et de péchés : venez écarter ces obscurités, et faites rayonner en mon âme les divines lumières de votre connaissance.

Venez, ô mon aimable Sauveur ! Une fois vous vous êtes livré tout entier pour me retirer de l'enfer : je suis retombée misérablement sous la servitude du péché. Venez encore cette fois rompre mes liens, briser mes fers et me rendre la liberté.

Venez, ô charitable Médecin de mon âme. Après m'avoir fait un bain de votre sang et m'avoir rendue, dans le baptême, et plus saine et plus sainte que je ne méritais, je me suis, par ma faute, engagée à mille dangereuses maladies qui portent le dégoût dans mon cœur, la faiblesse à mon courage et la mort à mon âme. Venez donc me guérir, ô mon divin Médecin ! J'en ai plus besoin que ce paralytique à qui vous demandiez s'il voulait être guéri. Oui, mon Dieu, oui je le souhaite tout de bon ; et vous qui connaissez la tiédeur de ce désir, augmentez-le vivement en moi par les ardeurs de votre saint amour.

Venez, ô le plus fidèle, le plus tendre, le plus doux et le plus aimable de tous les amis : venez à mon cœur. Celle que vous aimez est dans des infirmités¹ et des langueurs dangereuses et mortelles. Vous le savez, vous qui lisez dans le fond de mon cœur, si jusqu'ici j'ai été insensible à mon malheur et imprudente à mon danger, maintenant, par votre grâce, je me sens, je me plains, je crie et j'implore votre secours. Je vous somme, par votre amitié incomparable et par votre parole, de me venir soulager. Venez, et ne permettez pas que je vous donne sujet de me quitter. Promettez-moi, comme à sainte Élisabeth, de vouloir toujours être avec moi.

Venez, ô la vie de mon cœur, ô l'âme de ma vie, ô le

1. JEAN, XI, 3 : Parole des sœurs de Lazare à N.-S.

seul soutien de mon âme, ô pain des anges incarné pour mon amour, exposé pour ma rançon et disposé pour ma nourriture ! Venez me rassasier abondamment ! Venez me soutenir fortement ! Venez me faire croître hautement ! Venez me faire vivre de vous et en vous, mais efficacement, ô mon unique vie et tout mon bien !

Si un corps [était] privé de son âme, comment l'appellerait-il, comme la chercherait-il ? Ai-je si peu de sentiment de vous et de moi, que je ne sache pas ce que je suis sans vous ? Venez, ô mon Dieu et mon tout ; venez animer encore une fois mon âme, languissante après Celui qui fait tout l'ornement de sa beauté, et le principe de ses mouvements et la source de sa vie.

Absorbez, je vous en conjure, ô Jésus mon unique amour, toutes mes pensées, et retirez mon cœur de tout ce qui est sous le ciel, par la force de votre amour, plus ardent que le feu et plus doux que le miel. Faites que je meure de l'amour de votre amour, comme vous êtes mort de l'amour de mon amour. Ah ! Seigneur, blessez-le tellement ce cœur qui est à vous, et le transpercez si fort de toute part, qu'il ne puisse plus rien contenir de terrestre et d'humain.

VIII ¹

O amoureux Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! O Cœur qui blessez les cœurs plus durs que la pierre, qui

1. Dans le *petit Livret* de l'Hôpital, les trois morceaux que nous mettons ici, sous les nos VIII, IX et X, font suite, sans aucune séparation, à la prière précédente. C'était assez l'habitude, à cette époque, de mettre, bout à bout, des fragments qui n'avaient pas de rapport les uns avec les autres.

Dans le cas présent, les trois morceaux que nous séparons se rapportent au sacré Cœur, tandis que la prière précédente renferme une suite d'aspirations à la sainte communion. Au reste, le Ms. 6, Languet et l'*Ital.* s'accordent pour faire finir la prière n° VII comme

échauffez les esprits plus froids que la glace, et attendrissez les entrailles plus impénétrables que le diamant ! Blessez donc, ô mon aimable Sauveur, mon cœur par vos sacrées plaies, et enivrez mon âme de votre sang, en sorte que, de quel côté que je me tourne, je ne puisse rien voir que mon divin Crucifié, et que tout ce que je regarderai me paraisse teint de votre sang. O mon bon Jésus, faites que mon cœur ne se repose point qu'il ne vous ait trouvé, vous qui êtes son centre, et son amour et sa félicité.

Mon aimable Jésus, par la sacrée plaie de votre Cœur, pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis par malice ou par des intentions impures. Mettez mon mauvais cœur dans le vôtre, qui est tout divin, afin qu'étant continuellement sous votre protection et direction, je persévère constamment à faire le bien et à fuir le mal jusqu'au dernier soupir de ma vie¹.

nous l'avons fait ci-dessus. — A, p. 483, et B, p. 343, reproduisent ce morceau et les deux suivants selon le Livret de l'Hôpital, à la suite de la prière n° VII. — Ms. 14, 1^{er} Livret, contient le n° VIII, sous le titre : « *Oraison aux cinq plaies de Jésus* ». La prière y commence ainsi : « O Jésus-Christ, ô plaies qui brisez les poitrines plus dures que la pierre... » La suite y est identique à la prière ci-dessus, seulement il y a des invocations aux quatre autres plaies avant d'arriver à celle du sacré Cœur.

1. Le morceau qui précède est évidemment inspiré par la prière suivante de saint Bonaventure :

PRIÈRE TRÈS PIEUSE

« Seigneur Jésus-Christ, blessez mon cœur de vos blessures et
 « enivrez mon âme de votre sang, afin que, en quelque lieu que
 « j'aie, je vous voie toujours crucifié, et que tout ce qui viendra
 « frapper mes regards m'apparaisse rougi de ce sang précieux. Que je
 « tende tellement à vous que je ne puisse rien trouver hors de vous,
 « ni rien contempler hors de vos plaies. Que toute ma consolation
 « soit, ô mon Seigneur, d'être percé de vos blessures, et mon afflic-
 « tion la plus profonde de penser à quelque objet qui ne soit pas
 « vous. Que mon cœur ne goûte aucun repos, ô bon Jésus, qu'il ne
 « soit arrivé à vous, son centre véritable. Qu'en vous il établisse sa
 « paix et la satisfaction entière de ses désirs. Ainsi soit-il. »

L'Aiguillon de l'amour divin. Œuvres spirituelles de saint Bonaventure, traduites par l'abbé Berthamier, t. IV, Paris, Louis Vivès, 1854, p. 270.

IX¹

Je trouve dans le sacré Cœur de mon Jésus tout ce qui manque par mon indigence, parce qu'il est rempli de miséricorde. Je n'ai point trouvé de remède plus efficace dans toutes mes afflictions que le sacré Cœur de mon adorable Jésus. C'est là que je dors sans soin et que je repose sans inquiétude. Et il n'y a rien de rude ni de fâcheux qui ne soit adouci par l'aimable Cœur de Jésus. Les malades et les pécheurs y trouvent un asile assuré et y demeurent en assurance. Ce divin et amoureux Cœur est toute mon espérance ; il est mon refuge. Son mérite est mon salut, ma vie et ma résurrection. Tandis que sa miséricorde ne me manquera point, je suis bien pourvue de mérites ; car plus il est puissant pour me sauver, plus je suis en assurance.

X²

O Cœur divin, qui nous avez montré sur la Croix l'excès de votre amour et de votre miséricorde en vous laissant ouvrir pour donner une entrée aux nôtres, recevez-les donc maintenant en les attirant par les liens de votre ardente charité, pour les consommer par la véhémence de votre amour.

O Cœur très libéral, soyez tout notre trésor et notre seule suffisance.

O Cœur très aimant et très désirable, apprenez-nous à vous aimer et à ne désirer que vous.

O cœur très favorable et qui prenez tant de plaisir de

1. Ce fragment n'est pas une prière, c'est un acte admirable de confiance dans le sacré Cœur.

2. Ms. 14, Livrets 1^{er} et 2^e, donnent cette prière sous le titre : « *Petite oraison au sacré Cœur de Jésus.* »

nous faire du bien, faites-moi celui d'acquitter ma dette envers la divine justice. Je suis insolvable, payez pour moi. Réparez les maux que j'ai faits, par les biens que vous avez faits. Et afin que je vous doive tout, recevez-moi, ô Cœur charitable, à l'heure redoutable de ma mort. Cachez mon âme de la divine colère, que j'ai si souvent irritée. Paraissez et répondez pour moi ; car je n'ai rien fait qui ne me condamne à un supplice éternel, si vous ne me justifiez. Hélas ! ne souffrez pas que je sois privée de vous aimer éternellement. Je languis du désir d'être unie à vous, de vous posséder et m'abîmer dans vous, pour ne plus vivre que de vous qui êtes ma demeure pour toujours. C'est en vous, ô Cœur tout aimable, que je veux aimer, agir et souffrir. Consommez donc en moi tout ce qu'il y a de moi-même ; et mettez en place ce qui est de vous et me transformez en vous. Que je ne vive que de vous et pour vous. Soyez donc ma vie, mon amour et mon tout. Amen.

XI

Acte de contrition vers le Cœur de Jésus-Christ.

O très sacré et adorable Cœur de Jésus, me voici humblement prosternée devant vous, avec un cœur contrit et pénétré de la vive douleur de vous avoir si peu aimé et tant fait d'injures par mes égarements, ingratitude, perfidies et autres infidélités, par lesquelles je me suis rendue indigne de vos miséricordes et de toutes les grâces et faveurs de votre pur amour. Et la honte et le regret que j'en ai ne me laissent d'autre parole pour m'exprimer, sinon de vous dire : J'ai péché contre vous. J'ai péché, ayez pitié de moi qui suis indigne de toute miséricorde. Ne me condamnez pas pourtant, ô Cœur divin, plein de charité. Je vous conjure de signaler l'excès de vos bontés en faisant grâce à cette pauvre

criminelle que voici devant vous comme anéantie dans l'abîme de son néant et de sa misère. Hélas ! ô sacré Cœur, j'ai péché contre vous. Mais ne m'abandonnez pas à la rigueur de votre justice, qui infailliblement punirait mes manquements d'amour envers vous par la privation éternelle de ce même amour. Ah ! que plutôt tous les tourments, peines et misères viennent fondre sur moi, que d'être un seul moment privée de vous aimer ! Et puisque c'est vous, ô Cœur divin, source d'amour, qui avez reçu l'injure de toutes mes infidélités et de mon peu d'amour, prenez donc soin vous-même de vous venger. Et si vous voulez me condamner à brûler éternellement, j'y consens, pourvu que ce soit dans les feux dévorants de votre pur amour. O Cœur pitoyable, sauvez-moi par l'excès de vos miséricordes. Ne me laissez pas périr dans le déluge de mes iniquités. O Cœur d'amour, je crie à vous de l'abîme de ma misère : Sauvez-moi par votre ardente charité. Sauvez-moi, je vous en conjure par tout ce qui est en vous de plus capable à vous inciter à me faire cette grande miséricorde. Ayez donc pitié de cette pauvre criminelle qui attend son salut de vous.

Hélas ! sauvez-moi donc, ô Cœur miséricordieux, à quel prix que ce soit. Sauvez-moi et ne me privez pas de vous aimer éternellement. Que plutôt tous les moments qui me restent de vie ne soient qu'amertume et douleur et affliction.

Mais ne suis-je pas assez punie d'avoir aimé si tard un Cœur si plein d'amour ! et j'ai tant de regret de vous avoir si ingratement offensé, mon souverain Bien, pour l'amour de vous-même, que je voudrais avoir souffert toutes les peines de l'enfer, dès le moment que j'ai commencé à pécher, pour me servir de préservatif, plutôt que d'avoir tant commis de péchés, quoique j'espère que votre miséricorde m'en exemptera. C'est de quoi je vous prie, en vous criant merci de tout mon cœur. Pardonnez, pardonnez donc, s'il vous

plaît, à ce pauvre cœur affligé qui a mis toute sa confiance et n'a d'espérance qu'en vous. O Cœur de Jésus, mon Sauveur, exercez sur moi cet office qui vous coûte si cher, et ne perdez pas le fruit de tant de peines et d'une mort si douloureuse. Mais honorez-la dans mon salut, afin que mon cœur vous puisse aimer, louer et glorifier éternellement. Soyez donc, ô sacré Cœur, notre refuge et notre secours, maintenant et à l'heure de notre mort.

Prenez ma cause en main ; justifiez-moi et détournez les rigueurs que mes péchés ont méritées. Hélas ! vous êtes mon vrai ami ; répondez et payez pour moi. Retirez-moi de cet abîme où mes péchés m'ont déjà précipitée. Écoutez, écoutez donc, s'il vous plaît, les gémissements de ce pauvre cœur affligé qui espère tout de votre bonté. Et si votre justice le condamne comme indigne de pardon, il en appellera au tribunal de votre amour, étant prêt d'en souffrir toutes les rigueurs, plutôt que d'être un seul moment privé de vous aimer. Coupez, brûlez, tranchez ; pourvu que je vous aime, cela seul me suffit. N'épargnez ni mon corps, ni ma vie, lorsqu'il s'agira de votre gloire. Je suis à vous, ô divin et adorable Cœur. Opérez donc mon salut, je vous en conjure ; et ne m'abandonnez pas à moi-même, en punissant mes péchés par de nouvelles rechutes dans ces mêmes péchés. Ah ! plutôt mille morts que de vous offenser, vous que j'aime cent fois plus que ma vie !

Hélas ! quelle gloire vous donnerait la perte d'un chétif atôme ? et vous en sera une grande de sauver une si misérable pécheresse. Sauvez-moi donc, pur amour, car je vous veux aimer éternellement, à quel prix que ce soit. Oui, je vous veux aimer, quoi qu'il m'en doive coûter, je vous veux aimer de tout mon cœur.

SECTION II

PRIÈRES DE LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE DONT LES AUTOGRAPHES DISPARUS SE TROUVENT REPRODUITS DANS LES ANCIENS MANUSCRITS DU MONASTÈRE DE PARAY.

(Oraisons composées par notre Sœur Marguerite-Marie Alacoque, que l'on a copiées fidèlement ^{1.})

XII

Exercice du matin, qu'elle avait écrit avec celui de la sainte Messe, par l'ordre de la Mère Saumaise ^{2.}

Aussitôt que je suis éveillée je dis ce qui est marqué dans le Directoire, et puis je présente mon cœur à mon Dieu, afin qu'il le remplisse tellement de lui-même qu'il n'y ait plus de place pour les créatures ni pour moi, ni pour aucune chose mortelle. O mon divin Jésus, ne permettez pas que du sommeil corporel je tombe dans le spirituel ! Réveillez tellement mon cœur et mon esprit et ma volonté à vous aimer, que jamais je ne cesse cet aimable exercice d'amour, qui me rende semblable aux anges. Unissez si fortement, ô mon divin Époux, mon cœur et mon esprit et mon âme à vous, que rien ne soit capable de m'en séparer un seul moment. Vous êtes ma vie, ma plénitude et tout mon contentement. Ne permettez pas, mon Dieu, que les occupations extérieures me retirent un seul moment de votre sainte présence ; mais qu'elles me servent de moyens pour m'unir à vous.

Et puis je pense aux imperfections auxquelles je suis

¹ et ². Ces deux titres sont donnés par le Ms. 6, d'où nous tirons toutes les prières qui suivent, sauf indications particulières.

plus sujette, pour pratiquer la vertu contraire. Je dis les *Angelus*. Après avoir fait un acte de foi et d'adoration, je dis : Mon Dieu, je vous remercie de toutes les grâces que j'ai reçues de votre libérale bonté, particulièrement de la création, conservation, et vocation, et rédemption, et de la foi, et de m'avoir préservée cette nuit de mort subite.

Humblement prosternée à vos pieds, ô Grandeur infinie, je confesse que je ne suis qu'une misérable pécheresse, indigne de regarder le ciel et d'être sur la terre. Je vous demande pardon de tous les péchés que j'ai commis en toute ma vie. Je les hais parce que vous les haïssez ; je les déteste parce que vous les détestez, et suis tellement marrie de les avoir commis, pour l'amour de vous-même, que quand il n'y aurait ni paradis ni enfer, je ne laisserais pas d'en avoir un très grand regret, parce que vous êtes infiniment bon, et digne d'être aimé par-dessus toute chose. Je m'en corrigerai et m'en confesserai au plus tôt. J'accepte par avance toutes les pénitences qui m'en seront imposées, celles dont il vous plaira me châtier en ce monde, proposant, moyennant votre sainte grâce, m'amender.

Faites, mon Dieu, que toute ma vie je vous aime d'un véritable, fort et persévérant amour. O mon divin Jésus, j'offre et consacre à votre divine majesté mon cœur et toutes ses affections, mon âme et toutes ses facultés, mon esprit et toutes ses puissances, mon entendement et toutes ses connaissances, ma mémoire et toutes ses pensées, ma volonté pour être liée à la vôtre et [qu'elle] ne paraisse que dans son accomplissement. O mon amoureux Jésus, recevez-moi entre les bras de votre miséricorde, et unissez tellement mes actions, désirs, intentions et affections et paroles aux vôtres, et les animez de votre Esprit-Saint, que rien ne se fasse en moi que selon le mouvement de votre amour. Je vous sacrifie mon corps et tous ses sens, ma vie et tous ses mouvements. Je renonce de tout mon cœur aux vaines sensualités de la nature, aux vaines complaisances des créa-

tures, et à toutes mes volontés, pour embrasser la vôtre en ce que je connaîtrai vous être le plus agréable. Faites, mon bien-aimé Jésus, que tous mes mouvements et actions et paroles soient autant d'actes d'adoration, d'amour et de soumission à votre bon plaisir. J'accepte de tout mon cœur toutes les peines et afflictions et humiliations qu'il vous plaira m'envoyer. Oui, mon Dieu, je les veux recevoir de votre main, comme des gages de votre amour, vous offrant toutes les actions que je suis obligée de faire selon ma vocation. Espérant en votre miséricorde, je veux gagner les indulgences, vous suppliant les vouloir appliquer au salut de mon âme. Je m'unis à toutes les bonnes œuvres qui se font dans la sainte Église militante, triomphante et souffrante.

O mon Dieu, je vous demande votre sainte bénédiction, vous abandonnant tout mon être, pour en disposer selon votre sainte volonté.

Je vous salue, ô mon aimable maîtresse, très digne Mère de Dieu. Je vous honore et révère de tout mon cœur. Je vous consacre ma liberté, vous suppliant d'être la conductrice de mes pas, la gouvernante de ma vie, la règle de tous mes desseins et actions et désirs. Soyez, ô très Sainte Vierge, l'étoile de ma navigation, le port assuré de mon salut et de mon éternité. Je vous demande, ô doux refuge des pécheurs, votre protection et votre bénédiction, et la grâce que je vive de votre vie et que je meure de votre mort. Amen.

Je salue mon saint ange et mes saints protecteurs, et leur demande leur bénédiction et assistance, et puis je renouvelle mes vœux.

XIII

Pour la sainte Messe.

Je crois, mon Dieu, que vous êtes ici présent avec la même puissance que vous êtes au ciel ; je vous y adore avec

tous les saints anges et tous les bienheureux. Je vous reconnais et confesse pour mon Dieu, mon premier principe et ma dernière fin. O très sainte, très auguste, très adorable Trinité, je me prosterne au pied de vos grandeurs pour vous demander pardon de toutes mes infidélités, tiédeurs et lâchetés, et de l'abus que j'ai fait de vos saintes grâces, et du peu de fruit que j'ai tiré des saints sacrements, et de tous les péchés que j'ai commis en ma vie, dont je me repens de tout mon cœur, pour l'amour de vous-même, ô mon Dieu, que j'aime mille fois plus que ma vie, et de laquelle j'aimerais mieux être privée que de vous avoir offensé. Je vous supplie, par le mérite infini de votre très saint sacrifice de la sainte messe, de me pardonner et me donner la grâce de mourir plutôt que de vous déplaire.

Et je dis le *Confiteor*.

Je vous offre, ô mon Dieu, le mérite infini de ce sacrifice du corps et du sang précieux de mon Sauveur en satisfaction de mes péchés, et pour vous demander la consommation de vos grâces, l'accomplissement de vos saintes volontés, la persévérance aux bonnes œuvres, la mortification de ma propre volonté, une foi vive, une ardente charité, une ferme espérance, un heureux trépas, une vraie repentance à la fin de ma vie. Je vous l'offre encore, ô mon Dieu, pour l'exaltation de la sainte Église, pour N. S.-P. le Pape, pour tous les prélats et autres ministres de l'Église, pour notre roi et tous les princes chrétiens, et toutes les nécessités de ce royaume, et celles de mes parents et alliés, spécialement pour notre famille, et pour tous les Ordres de religieux, et pour tout notre Institut, et en particulier pour cette Communauté, vous suppliant de pourvoir à toutes nos nécessités spirituelles, corporelles et temporelles. Donnez-nous, mon Dieu, le vrai esprit de charité et d'humilité.

Je vous demande la conversion des infidèles et pécheurs, l'extirpation des hérésies, la délivrance des âmes du purgatoire, la consolation des affligés et de tous les nécessiteux.

Je vous recommande les âmes agonisantes ; et finalement, je m'unis à toutes les intentions que vous avez eues en instituant ce saint Sacrement, vous suppliant d'en appliquer le mérite à toutes ces intentions, et de tous les autres sacrifices qui se célèbrent par la sainte Église ; souhaitant que votre volonté s'accomplisse dans toutes ces demandes, et que vos grâces s'y consomment.

A L'ÉVANGILE

Je dis : « Jésus a été obéissant jusqu'à la mort, etc. », comme il est marqué au Directoire. Après le *Credo*, quand c'est le jour de communion, je m'y prépare. Quand je ne la fais pas, je prends un mystère de la Passion auquel je m'occupe jusqu'au *Sanctus*. Le dimanche, la prière au jardin des Olives ; le lundi, comme il fut trahi par Judas et lié par les Juifs ; le mardi, la Flagellation ; le mercredi, le Couronnement d'épines ; le jeudi, le Portement de Croix ; le vendredi, le Crucifiement ; le samedi, la Sainte Vierge au pied de la Croix.

AU SANCTUS, je dis :

Je vous offre, ô mon Dieu, tous les mérites infinis de la Passion de mon Seigneur Jésus-Christ dans ce saint sacrifice, pour le salut de toutes les créatures et la rémission de tous mes péchés et de ceux de tout le monde, à l'honneur de votre sainte Mère, à la gloire et félicité de tous vos saints, et pour vous demander la béatification de notre digne mère [de Chantal], et le soulagement des âmes du purgatoire.

A L'ÉLÉVATION

Je vous adore, mon Sauveur, dans un esprit d'une vraie humilité, et vous offre, à votre divin Père, par l'entremise

du Prêtre, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tout le monde.

A L'ÉLÉVATION DU CALICE

O Sang précieux, répandez-vous sur mon âme pour la sanctifier ; et que l'amour qui vous l'a fait répandre s'embrace dans mon cœur pour le purifier.

Mon doux Jésus, j'unis mon âme à la vôtre, mon cœur et mon esprit, ma vie, mes intentions aux vôtres ; et ainsi unie je me présente à votre Père. Recevez-moi, ô Père éternel, par les mérites de votre divin Fils, que je vous offre avec le prêtre et toute l'Église. Ne me regardez plus que comme cachée dans ses plaies, couverte de son sang et chargée de ses mérites. C'est ainsi que je me présente à vous, afin que vous ne me rejetiez pas de devant votre face, mais que vous me receviez entre les bras de votre paternelle bonté, et que vous m'accordiez la grâce du salut. O mon Dieu, je vous rends grâces de tous vos bénéfices, de votre mort et passion, et de l'institution de vos saints sacrements, spécialement de celui de nos autels.

Je dis le *Pater*.

Père éternel, je vous offre mon entendement afin qu'il apprenne à ne rien connaître que vous. Mon doux Jésus, je vous offre ma mémoire afin qu'elle ne se souvienne que de vous. Très charitable Saint-Esprit, je vous offre ma volonté afin que vous l'échauffiez et l'embrasiez de votre divin amour. Ornez mon âme de vos sept dons, et me rendez votre temple de pureté. Remplissez-moi de vos grâces, et préparez mon cœur à recevoir mon Dieu spirituellement. Mon Divin Jésus, puisque mes péchés me rendent indigne de vous recevoir dans mon cœur, recevez-moi dans le vôtre et m'unissez si parfaitement à vous, que rien ne soit capable de m'en retirer un seul moment. Abîmez ma misère et petitesse dans la grandeur de vos miséricordes, et me trans-

formez toute en vous, afin que je ne vive plus que de vous, en vous, et pour l'amour de vous. Venez donc, unique objet qui me contente, prendre possession de ce cœur qui est à vous et qui ne peut demeurer un seul moment sans vous.

Je vous rends grâces de [ce] qu'il vous a plu vous donner spirituellement à mon âme. Je me donne aussi toute à vous, sans réserve, afin qu'il vous plaise de faire en moi tout ce [que] vous désirez qui soit fait. Détruisez cet esprit d'amour-propre ; abaissez tout ce qui s'élève, et anéantissez tout ce qui vous résiste.

Je fais la rénovation des vœux.

XIV

Oraison à Notre-Seigneur sous la qualité de roi au saint Sacrement.

Je vous adore, ô Jésus, Roi puissant, sur votre trône d'amour et de miséricorde. Recevez-moi comme votre esclave et votre sujette, et me pardonnez, s'il vous plaît, mes résistances et rébellion à votre souverain domaine sur mon âme. Hélas ! Roi débonnaire, souvenez-vous que vous ne pourriez être miséricordieux si vous n'aviez des sujets misérables. Étendez donc, je vous en conjure, votre main libérale pour remplir mon extrême indigence du précieux trésor de votre saint amour, qui n'est autre que vous-même, après m'avoir vidée de tout ce misérable amour de moi-même et de tous ces vains respects humains qui me tiennent comme liée et enchaînée. Venez, ô mon Roi souverain, rompre mes liens, et me délivrer de cette méchante servitude, pour établir votre empire dans mon cœur. Je veux régner dans le vôtre par une ardente charité envers mon prochain, n'en parlant qu'avec charité, en le supportant, l'excusant et ne lui faisant que ce que je voudrais m'être fait, ne souillant jamais mon cœur ni ma langue d'aucune médisance ni ressentiment ; ni je ne me troublerai de rien, afin que mon Roi trouve en moi un empire de paix. Amen.

XV¹

Autre oraison [à Notre-Seigneur victime].

C'est pour honorer votre état de victime en ce Sacrement d'amour que je me viens offrir à vous en cette qualité, vous suppliant vouloir être mon sacrificateur, pour m'immoler sur l'autel de votre aimable Cœur. Comme cette victime est criminelle en toutes ses parties, je vous supplie, ô mon divin Sacrificateur, de la vouloir purifier et consommer dans les ardeurs de votre divin Cœur, comme un holocauste parfait d'amour et de grâce, pour me donner une nouvelle vie, et que je puisse dire avec vérité : Je n'ai plus de moi ni de mien, soit que je vive ou que [je] meure ; mon Jésus est mon moi ; mon mien c'est d'être sienne². Amen.

XVI

Autre oraison.

Voici cette prodigue, ô Père pitoyable, qui a péché contre vous en dissipant les biens dont vous l'avez enrichie. Je me jette à vos pieds pour vous crier merci. Ne me rejetez pas, et ne vous oubliez pas de vos miséricordes ; exercez-les sur ma pauvre âme, quoique elle en soit indigne. Ne permettez pas qu'elle se perde à vos yeux, puisque votre sacré Cœur l'a enfantée avec tant de douleur. Ne me refu-

1. Cf. saint François de Sales, édit. compl. d'Annecy, t. III, *Introd. à la Vie dévote*, V^e p., ch. XVI, p. 362 : « Non, je ne suis plus mienne, ou que je vive ou que je meure, je suis à mon Sauveur, je n'ay plus de moy ni de mien : mon moy c'est Jésus, mon mien c'est d'estre sienne. »

2. *Dilectus meus mihi, et ego illi*. CANT., I, 16. *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus*. ROM., XIV, 8.

sez pas l'aimable qualité de fille de votre Cœur, dans lequel je désire mourir à moi-même et au péché, pour ne plus vivre que de sa vie de soumission à l'obéissance. C'est dans cet esprit que je veux faire toutes mes actions, unissant mon obéissance à celle que vous rendez au prêtre, bon ou mauvais, sans témoigner la peine que vous avez d'entrer dans les cœurs des pécheurs. De même, je réprimerai si bien mes répugnances, qu'elles n'auront point d'autre effet que de vous les sacrifier, en disant : *Jesus autem tacebat* ¹. Jésus a été obéissant jusqu'à la mort ; je veux donc obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie. Amen.

XVII

Oraison [à Notre-Seigneur en qualité de médecin
tout-puissant.]

O Jésus, mon amour, en mémoire du sacrifice que vous faites de vous-même sur la Croix et que vous faites maintenant au très saint Sacrement, je vous supplie d'accepter celui que je vous fais de tout mon être, immolé et sacrifié à vos adorables desseins et volontés. Recevez-moi en esprit de pénitence et de sacrifice. O céleste Médecin de mon âme, souverain remède à mes maux, je me viens présenter à vous comme une malade désespérée à tout autre qu'à votre charitable Cœur, qui seul connaît mes maux et m'en peut guérir. C'est ce que j'espère de votre bonté, puisque vous vous êtes fait ma médecine et mon épithème d'amour dans cet aimable Sacrement. Ma lâcheté et ma froideur en votre amour ont fait toutes mes infirmités ; mais vous pouvez, si vous voulez, m'en guérir, car je suis prête à tout souffrir pour cela. Coupez, brûlez, tranchez ; pourvu que je vous aime et que je sois sauvée, je me sou mets à tout. Et

1. MATH., XXVI, 63.

de mon côté, je suis prête d'employer et le fer et le feu, par une entière mortification et crucifixion de moi-même, pour guérir les blessures que l'orgueil et l'amour-propre ont faites à mon âme. Appliquez-vous donc à mon pauvre cœur languissant comme un épithème d'amour. O mon charitable Médecin, ayez pitié de mes faiblesses, et m'en délivrez pour la gloire de votre nom. Amen.

XVIII

**Oraison pour demander les grâces nécessaires
à la vie religieuse.**

Seigneur, ne permettez pas que je viole ou néglige l'observance de mes saintes Règles. C'est pour cela que je choisis votre sacré Cœur pour ma demeure, afin qu'il soit ma force dans les combats, le soutien de ma faiblesse, ma lumière et mon guide dans les ténèbres, enfin le réparateur de tous défauts, le sanctificateur de toutes mes intentions et actions, lesquelles j'unis aux vôtres, et vous les offre pour me servir d'une continuelle disposition à vous recevoir. Amen.

XIX

Acte d'amour et de contrition parfaite.

Humblement prosternée devant vous, ô sacré Cœur de Jésus, je vous adore, je vous loue, je vous bénis et je vous aime de toutes les forces et de tout l'amour dont mon cœur est capable ; mais étendez sa capacité et augmentez mon amour, afin que je vous aime davantage, et que cet amour me rende pour jamais tout à vous. C'est la grâce que je vous demande pour moi et pour tous les cœurs capables de vous

aimer, et particulièrement pour le mien rebelle, endurci, infidèle, qui depuis si longtemps abuse de vos grâces, vous résiste et ne fait que vous offenser. Je mène une vie si lâche à votre saint service, que, sans l'excès de votre miséricorde, il y a longtemps que vous m'auriez vomie et rejetée comme un objet d'horreur et d'abomination, qui ne mérite que de souffrir éternellement toutes les rigueurs de votre juste colère. Mais je vous conjure, ô sacré Cœur de mon adorable Jésus, faites que par cette ardente charité qui vous a consommé sur l'arbre de la Croix, comme une victime d'amour et de souffrance, et qui vous tiendra en cette qualité sur nos autels jusqu'à la consommation des siècles, de m'accorder à moi, pauvre misérable pécheresse, le pardon de tous les péchés que j'ai commis par ingratitude, oubli et infidélité et autres injures que je vous ai faites, dont je me repens de tout mon cœur. Je vous en demande pardon avec toute la douleur et le regret dont je suis capable, protestant que je voudrais pouvoir répandre tout mon sang par tous les tourments imaginables, pour satisfaire à votre divine justice et réparer tous les outrages que je vous ai faits, acceptant par avance toutes les peines dont il vous plaira me châtier en cette vie, à la réserve d'être abandonnée à moi-même et au péché, et, par ce moyen, être privée de votre amour. O divin et tout aimable Cœur, ne me condamnez pas à un si horrible tourment que de ne vous pas aimer ! Que plutôt toutes les peines de l'enfer viennent me tourmenter, que d'être un seul moment sans vous aimer. O divin Cœur, source d'amour et de bonté, comment vous pourriez-vous oublier de vos miséricordes, pour condamner à une éternelle privation de votre amour un cœur qui ne veut plus vivre que pour vous aimer, et ne respirer et n'aspirer qu'à cet amour dans le temps et l'éternité ?

Écoutez donc, ô tout aimable Cœur de mon Seigneur Jésus-Christ, la demande que je vous fais et la requête que je vous présente en ma faveur, indigne chétive pécheresse

que je suis, en vous demandant ma véritable conversion. Je déteste le passé avec tant d'horreur, que je choisirais plutôt d'être abîmée dans l'enfer que d'y retourner à l'avenir ; et si vous voulez me condamner aux flammes, que ce soit sans réserve dans celles de votre pur amour. Abîmez-moi dans cette ardente fournaise, pour punition de toutes mes perfidies. Et quand l'excès de vos bontés vous inciterait à me faire encore quelque grâce, je ne vous en demande point d'autre que ce doux supplice d'amour. Mais faites, je vous en conjure, que je m'y consume pour y être transformée en vous. Et pour vous venger de ce que je ne vous ai pas aimé, pour m'être aimée désordonnément moi-même, percez et transpercez mille et mille fois mon cœur ingrat du trait de votre pur amour, en sorte qu'il ne puisse plus rien contenir de terrestre et d'humain, mais la seule plénitude de votre pur amour, qui ne me laisse plus d'autre liberté que de vous aimer en souffrant et accomplissant en tout votre sainte volonté. Voilà les grâces que je vous demande, ô sacré et tout aimable Cœur, et vous conjure m'accorder et à tous les cœurs capables de vous aimer, pour lesquels je vous demande de vivre et de mourir dans ce même amour. Amen.

XX

Union à Jésus immolé ¹.

TEXTE DE LA BIENHEUREUSE

O mon doux Jésus, l'unique amour de mon cœur, le

TEXTE DU P. GUILLORÉ

O victime la plus cruelle de l'inhumanité des bour-

1. Comme on le voit, ce morceau est emprunté au P. Guilloché, t. II, p. 437, des *Conférences spirituelles pour bien aimer Jésus*, à Paris, chez Étienne Michallet, premier imprimeur du Roy, MDCLXXXIX. Il était déjà dans une édition de 1683. Nous l'avions retranché, lorsque nous avons appris que la Visitation de Venise pos-

doux supplice de mon âme, et le martyr agréable de ma chair et de mon corps, toute la grâce que je vous demande pour honorer votre état d'hostie au saint Sacrement, c'est que je vive et que je meure victime de votre sacré Cœur, par un amer dégoût de tout ce qui n'est point vous ; victime de votre sainte âme par toutes les angoisses dont la mienne est capable ; victime de votre corps, par l'éloignement de tout ce qui peut satisfaire le mien, comme par la haine d'une chair criminelle et maudite.

reaux ! Jésus, l'unique amour de mon cœur, le doux supplice de mon âme et le martyr agréable de ma chair et de mon corps, toute la grâce que je vous demande pour honorer votre divin état de victime, c'est que je vive et que je meure victime de votre Cœur par un amer dégoût de tout ce qui est au monde et qui n'est point vous, victime de votre âme par toutes les angoisses et les délaissements dont la mienne est capable ; et victime de votre corps par l'éloignement de tout ce qui peut satisfaire le mien, comme par la haine d'une chair criminelle et maudite.

XXI

Acte d'amour au sacré Cœur.

O très amoureux Cœur de mon unique amour, Jésus ! ne pouvant vous aimer, honorer et glorifier selon l'étendue du désir que vous m'en donnez, j'invite le ciel et la terre de le faire pour moi ; et je m'unis à ces ardents Séraphins pour vous aimer. O Cœur tout brûlant d'amour, que n'enflammez-vous le ciel et la terre de vos plus pures flammes, pour en consommer tout ce qu'ils enserrent, afin que toutes

sède de ce morceau une copie autographe de la main de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ce fait rendait le fragment très respectable, d'autant que la Bienheureuse, en le copiant, y avait mis sa marque par quelques variantes. Nous nous sommes empressé de le reprendre après avoir vu le *fac-simile* de l'autographe de Venise.

les créatures ne respirent que votre amour ! Faites-moi ou mourir ou souffrir, ou du moins changez-moi tout en cœur pour vous aimer, en me consommant dans vos plus vives ardeurs. O feu divin, ô flammes toutes pures du Cœur de mon unique amour, Jésus ! brûlez-moi sans pitié, consommez-moi sans résistance. Hélas ! pourquoi m'épargnez-vous ? puisque je ne mérite que le feu et que je ne suis propre qu'à brûler. O amour du ciel et de la terre, venez, venez tout dans mon cœur pour me réduire en cendres ! O feu dévorant de la Divinité, venez, venez fondre sur moi ! Brûlez-moi, consommez-moi au milieu de vos plus vives flammes, qui font vivre ceux qui y meurent. Ainsi soit-il.

XXII

Oraison [d'amour au sacré Cœur.]

O Cœur embrasé et vivant d'amour ! ô sanctuaire de la Divinité, temple de la majesté souveraine, autel de la divine charité, Cœur qui brûlez d'amour et pour Dieu et pour moi, je vous adore, je vous aime, je me fonds d'amour et de respect devant vous ! Je m'unis à vos saintes dispositions ; je veux, oui je veux et brûler de vos feux et vivre de votre vie. Que j'ai de joie de vous voir heureux et content ! Que je prends part à vos grâces, à vos douleurs et à votre gloire, et que de bon cœur je voudrais mourir et souffrir, plutôt que de vous déplaire ! O mon cœur, il ne faut plus agir que par les mouvements du Cœur sacré de Jésus ; il faut expirer en silence devant lui à tout ce qui est humain et naturel.

O Cœur divin, je m'unis à vous et me perds en vous. Je ne veux plus vivre que de vous, par vous et pour vous. Ainsi tout mon emploi sera de demeurer en silence et en respect, anéantie devant vous comme une lampe ardente qui se consume devant le saint Sacrement. Aimer, souffrir et mourir ! Amen.

XXIII

Oraison [d'adoration au saint Sacrement].

Jésus-Christ, mon Seigneur et mon Dieu, que je crois véritablement et réellement présent au très saint Sacrement de l'autel, recevez cet acte d'une adoration très profonde pour suppléer au désir que j'aurais de vous y adorer sans cesse, et en action de grâces des sentiments d'amour que votre sacré Cœur y a pour moi. Je ne saurais mieux les reconnaître qu'en vous offrant tous les actes d'adoration, de résignation, de patience et d'amour que ce même Cœur a faits pendant sa vie mortelle, et qu'il fait encore et fera éternellement dans le ciel, afin de vous aimer, vous louer et adorer dignement par lui-même autant qu'il me sera possible. Je m'unis à cette offrande divine que vous faites à votre divin Père; et je vous consacre tout mon être, vous priant de détruire en moi le péché et de ne pas permettre que je sois séparée de vous éternellement. Amen.

XXIV

Petite consécration au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(L'autographe est à la Visitation de Nevers¹.)

Je N.. N.. me donne et consacre au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ma personne et ma vie, mes actions, peines et souffrances, pour ne plus vouloir me servir d'aucune partie de mon être que pour l'honorer, aimer

1. Cette consécration a déjà été reproduite, en tête de la lettre 54^e — Bonnardel — A, p. 98 — B, p. 135 à la suite d'une lettre à Sœur de la Barge. — Elle se trouvait déjà dans le petit Livret de la S^r Joly, publié à Dijon en 1686 et 1689 et dans celui de la Mère de Soudeille, publié à Moulins en 1687.

et glorifier. C'est ici ma volonté irrévocable que d'être toute à lui et faire tout pour son amour, en renonçant de tout mon cœur à tout ce qui lui pourrait déplaire. Je vous prends donc, ô sacré Cœur ! pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, l'assurance de mon salut, le remède de ma fragilité et à mon inconstance, le réparateur de tous les défauts de ma vie et mon asile assuré à l'heure de ma mort. Soyez donc, ô Cœur de bonté ! ma justification envers Dieu le Père, et détournez de moi les traits de sa juste colère, ô Cœur d'amour ! je mets toute ma confiance en vous, car je crains tout de ma malice et de ma faiblesse, mais j'espère tout de votre bonté. Consommez donc en moi tout ce qui vous peut déplaire ou résister. Que votre pur amour vous imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne vous puisse oublier, ni être séparée de vous que je conjure, par toutes vos bontés, que mon nom soit écrit en vous, puisque je veux faire consister tout mon bonheur et toute ma gloire à vivre et mourir en qualité de votre esclave.

XXV¹**Prières au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.**

(Les autographes de cette prière et de la suivante sont au monastère de la Visitation d'Autun.)

² C'est du profond abîme de mon néant que je me prosterne devant vous, ô très sacré, divin et adorable Cœur de

1. Inédite dans sa seconde partie.

2. Le Ms. 6 donne une prière presque identique au début, mais qui diffère assez dans sa seconde partie, pour que nous la reproduisions au bas de la page :

Oraison [au sacré Cœur de Jésus pour toute sorte de besoins.]

C'est du profond abîme de mon néant que [je me] prosterne devant vous, ô très sacré et divin Cœur de Jésus, pour vous rendre tous les hommages d'amour, d'adoration et de louange dont je suis capable,

Jésus, pour vous rendre tous les hommages d'amour, de louange et d'adoration dont je suis capable et pour vous présenter mes nécessités tant spirituelles que temporelles, vous découvrant, comme à mon parfait ami, toutes mes misères, ma pauvreté, mes nudités, mon infirmité, ma pusillanimité, enfin toutes les plaies et ulcères de mon âme, vous suppliant d'en avoir compassion et de vouloir me secourir selon la grandeur de vos miséricordes, qui a pour trône mon extrême misère. O Cœur très bon, je n'ai d'espérance qu'en vous ; sauvez-moi, je vous en conjure par tout ce qui est le plus capable de vous inciter à m'accorder cette faveur, à moi et à tous ceux qui sont dans le même péril de leur salut. Hélas ! ne me laissez pas périr dans le déluge de mes iniquités ; et pourvu que je vous aime éter-

et pour vous offrir toutes mes nécessités, en vous découvrant confidentement mes misères comme à mon parfait ami, ma pauvreté, ma nudité, mes infirmités, mes tiédeurs et lâchetés, enfin toutes les plaies de mon âme, vous suppliant d'en avoir pitié et compassion et de vouloir me secourir selon la grandeur de vos miséricordes. O Cœur de charité, sauvez-moi, je vous en conjure par tout ce qui est capable de vous exciter à m'accorder cette grâce finale, et à tous ceux qui sont dans le même péril de leur salut. Hélas ! ô Cœur divin, ne me laissez pas périr dans le déluge de mes iniquités ! Et pourvu que je vous aime éternellement, faites au reste ce qu'il vous plaira de moi. J'ai mis ma confiance en vous, ne me rejetez pas. Je vous appelle, je vous invoque comme le souverain remède à tous mes maux, dont le plus grand est le péché. Détruisez-le en moi et me pardonnez tous ceux que j'ai commis, dont je me repens de tout mon cœur en vous demandant pardon.

Faites-moi donc sentir, ô aimable Cœur, votre souverain pouvoir, et à tous les cœurs capables de vous aimer ; à mes parents et mes amis, et à toutes les personnes qui se sont recommandées à mes prières ou qui prient pour moi, et à qui j'ai une particulière obligation. Assistez-les, je vous en conjure, selon leurs nécessités. O Cœur plein de charité, amollissez les cœurs endurcis et soulagez les âmes du purgatoire ; soyez l'asile assuré de celles qui sont en agonie, et la consolation de tous les affligés et nécessiteux. Enfin, ô Cœur d'amour, soyez-moi tout en toute chose ; mais surtout à l'heure de la mort, soyez le refuge assuré de mon âme étonnée. A ce moment, recevez-la dans le sein de votre miséricorde. Amen.

nellement, faites au reste tout ce qui vous plaira de moi et en moi ; souvenez-vous que vous êtes tout puissant, ne m'éconduisez pas de mon attente et m'accordez la demande que je vous fais maintenant en faveur de ces personnes affligées de maladie et autre nécessité. Inclinez-vous, ô Cœur d'amour, à mon humble prière, par laquelle je vous demande mon salut et celui de tous mes parents et amis et le soulagement des âmes du purgatoire, surtout des plus délaissées. Je vous demande encore, ô divin Cœur, par le mérite de ces âmes souffrantes, le don d'oraison et la grâce de ne jamais me séparer de vous et celle de vivre et de mourir en vraie fille de la Visitation et indigne esclave du sacré Cœur de Jésus et de Marie, que je supplie de tout mon cœur me fortifier dans la résolution où je suis, etc.

XXVI¹

Je vous adore, je vous aime, je vous loue, je vous crie merci, je vous rends grâces, je vous invoque et me confie pleinement en vous, ô très saint et très adorable Cœur de mon Seigneur et Sauveur Jésus-Christ qui, pour le salut de nous tous, vous êtes soumis aux rigueurs de la divine justice et avez volontairement accepté une naissance accompagnée de pauvreté, de douleur et de mépris, une vie laborieuse, contredite et bienfaisante à tous et une mort pleine d'opprobres, de confusion et de douleur et qui enfin, pour l'amour de ceux qui voudront être sauvés par les effets de votre divine charité êtes avec nous jusque à la consommation des siècles dans le très saint Sacrement de l'autel. Accomplissez, ô très adorable Cœur de Jésus, vos volontés dans le mien, pauvre et misérable, que je vous dédie et

1. Publiée pour la 1^{re} fois par M. Bonnardel, d'après le Ms. 14, 1^{er} et 3^e livrets, cette prière manquait aux éditions précédentes A et B. Bonnardel lui donnait pour titre : *Élévation au Sacré Cœur de Jésus.*

consacre à jamais. Faites qu'il vive dans les sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il vous doit — qu'il ne respire en tout et partout que votre honneur et gloire, afin qu'il expire dans les eaux d'une parfaite contrition. Amen.

XXVII

Acte d'adoration au sacré Cœur.

J'adore maintenant, et de toute l'étendue de mon cœur, votre souveraineté, ô très sacré, divin et adorable Cœur de Jésus, que je veux craindre et respecter avec une attention continuelle de ne vous plus offenser, parce que vous êtes infiniment bon. O très saint Cœur, je vous aime et vous veux aimer souverainement, par-dessus toutes choses, de toutes mes forces et puissances, détestant tout péché mortel et les véniels volontaires ; espérant qu'étant toute à vous, puisque vous nous avez enfantés sur la Croix avec tant de douleurs, vous aurez pitié de nos faiblesses et misères, et ne nous laisserez pas perdre.

Je m'offre donc toute à vous, ô Cœur d'amour ! avec intention que tout mon être, ma vie, mes souffrances soient pour vous aimer, honorer et glorifier au temps et en l'éternité. Je vous aime, ô Cœur tout aimable, comme mon souverain Bien, tout mon bonheur, toute ma joie, seul digne de l'amour de tous les cœurs. Puisse le mien se réduire en cendres par l'ardeur et la véhémence de cet amour, par lequel je renouvelle de toute mon âme toutes les offrandes que je vous ai faites de moi-même ! Gardez-moi de vous déplaire, et faites-moi faire ce qui vous agréera le plus. O Cœur, source du pur amour, que ne suis-je tout cœur pour vous aimer, et tout esprit pour vous adorer ! Faites donc que je ne puisse, s'il vous plaît, aimer que vous, en vous, et par vous et pour vous ! Que ma mémoire ne se souvienne que de vous, que je n'aie plus d'entendement

que pour vous connaître, de volonté ni d'affection que pour vous aimer, de langue que pour vous louer, d'œil que pour vous regarder et de mains que pour vous servir, de pieds que pour vous chercher, afin que je vous puisse aimer un jour sans crainte de vous perdre dans l'éternité bienheureuse. Amen.

XXVIII

Convention de tout faire par amour et par obéissance.

C'est par l'ardent désir que j'ai d'être une bonne religieuse que je vous demande, ô mon doux Jésus, de me rendre parfaitement conforme à cette vie de mort à l'égard des sens que vous menez au très saint Sacrement, où vous vous rendez obéissant jusqu'à la mort, d'une manière mystique, à la seule voix du prêtre, bon ou méchant. Faites donc, mon Sauveur, que pour y honorer votre obéissance et anéantissement, je puisse me rendre humble et obéissante, selon toute l'étendue de la perfection qui est marquée dans nos saintes Constitutions.

C'est pour vous, ô Jésus, que je sacrifie ma liberté et propre volonté à la vôtre très sainte, sans réserve, désavouant de tout mon cœur, je renonce et déteste toutes les vues, répugnances et désagréments et murmures qu'elle me pourra suggérer, avec mon orgueilleux amour-propre, sur tout ce qui me sera ordonné ou défendu de faire. C'est ici un pacte que mon cœur fait avec le vôtre sacré, ô mon divin Jésus, de tout faire par amour et par obéissance, et de vouloir vivre et mourir dans cet exercice, où je comprends tout ce qui est nécessaire pour ma perfection. Je vous supplie de prendre possession de mon cœur et de tout ce qui vous peut glorifier en moi, pour le temps et l'éternité. Amen.

XXIX

Pacte avec le sacré Cœur de Jésus.

O très divin, très adorable et tout aimable Cœur de Jésus, me voici humblement prosternée devant vous pour vous adorer, louer, bénir et glorifier, et pour reconnaître les droits de votre souveraineté sur moi, en confessant et reconnaissant ma servitude et les protestations de mon amour et de ma fidélité envers vous. O Cœur très saint, recevez-moi, puisque je suis et veux être tout à vous, malgré toutes les oppositions que mes ennemis y susciteront. Ne me rejetez pas, mais reconnaissez ce qui vous appartient ; recevez-le et le défendez. Soutenez ma faiblesse dans l'extrême désir que j'ai de vous aimer et de vous plaire. Donnez-moi, s'il vous plaît, les grâces nécessaires pour le faire parfaitement, et pour prier, et agir et souffrir dans la pureté de votre amour. O Cœur sacré, je me donne et consacre toute à vous : mon cœur, mon entendement, ma mémoire et ma volonté, afin que tout ce que je ferai et souffrirai soit pour votre amour et gloire, que tout ce que je verrai et entendrai me 'porte à vous aimer, que toutes mes paroles soient 'autant d'actes d'adoration, d'amour et de louanges envers votre souveraineté, et que les mouvements de mes lèvres soient autant d'actes de contrition de tous les péchés commis et de tous les biens que j'ai omis ; vous demandant, ô Cœur d'amour, que je puisse vous attirer autant de fois à moi que j'attire l'air pour respirer ; et qu'en le renvoyant pour le même effet, je vous offre autant de fois à votre Père éternel pour lui rendre tout ce que je lui dois. Faites, ô sacré Cœur, que toutes les palpitations et battements de mon cœur et de mes poumons soient autant d'actions de grâces et de remerciements de tous les dons et faveurs que vous m'avez faits et que vous

avez eu dessein de me faire. Otez donc, s'il vous plaît, tous les empêchements, car je renonce et désavoue tous les mouvements d'orgueil et d'amour-propre, et tout ce qui m'empêche de vous aimer parfaitement et vous servir fidèlement.

O Cœur plein de bonté, écoutez-moi et m'exaucez. O Cœur sacré, auquel je suis, duquel je dépends, et par lequel je vis, enflammez-moi, occupez-moi et me transformez toute en vous. Faites que toutes mes démarches soient pour parvenir à vous, et que tous mes mouvements et agitations soient pour m'y unir ; protestant que j'aimerais mieux souffrir mille morts que de m'en séparer ou de commettre aucune infidélité envers vous.

Acceptez donc ce pacte que je fais avec vous, ô Cœur divin et adorable ; désirant de le renouveler avec toutes les protestations de ma fidélité, autant de fois que j'ouvrirai les yeux ou que je mettrai la main sur mon cœur, qui ne veut plus vivre, respirer, et aspirer qu'à vous aimer. Donnez-vous donc tout à moi, et me rendez toute à vous. Faites-moi connaître et éviter tout ce qui vous peut déplaire, protestant mille fois que si je savais quelque autre manière de me joindre, donner et unir à vous, je l'embrasserais au péril de ma vie. Fortifiez et soutenez les résolutions et tous les bons désirs que vous me donnez, ô sacré Cœur, de vous aimer et de vous plaire. Faites qu'ils aient tous les bons effets que vous en prétendez. Amen. D. S. B.

SECTION III

PRIÈRES ATTRIBUÉES A LA BIENHEUREUSE

PAR LANGUET ET BONNARDEL¹

XXX

Acte de consécration au sacré Cœur de Jésus.

Cœur adorable de mon aimable Jésus, siège de toutes les vertus, source inépuisable de toutes les grâces, qu'avez-

1. Les trois prières suivantes ont été publiées d'abord par Croiset, pp. 246, 251 et 264 de son livre : *La dévotion au sacré Cœur de N.-S. J.-C.*, édition princeps de 1691. Il n'y est pas dit, à la vérité, qu'elles soient de la composition de la Bienheureuse Marguerite-Marie — ce dont on ne peut pas, du reste, tirer un argument en sens contraire, Croiset étant toujours fort réservé pour donner les noms propres, — mais Languet, qui reproduisit plus tard ces trois prières, les a données comme des œuvres de la Servante de Dieu. Si l'on veut bien se rappeler que Languet fit cette publication du vivant du P. Croiset, on en conclura avec probabilité qu'il a dû se renseigner auprès de lui, et qu'il n'a attribué qu'à bon escient lesdites prières à la Bienheureuse. Le style en a été évidemment retouché par le P. Croiset qui en a usé ainsi avec tous les fragments des écrits de la Bienheureuse qu'il a publiés. Là où il y a « le plus ingrat des hommes », Marguerite-Marie avait certainement mis : « la plus ingrate des créatures. » Croiset a substitué partout le masculin au féminin.

Quant à ce qui est des quatre autres pièces de cette 3^e section, elles ont été publiées d'abord par Bonnardel dans son livre : *Exercices de la dévotion au sacré Cœur de Jésus*, qui parut pour la première fois vers 1798. La 3^e édit., à Lyon, chez Rusand, porte la date de 1800. Il les tenait de la Visitation de Paray où on les lui remit, dit-il, le 16 juin 1823, jour de la bénédiction solennelle, par Mgr de Vichy, du monastère enfin rendu à sa sainte destination. Il s'empressa de les insérer dans une nouvelle édition de son livre. De fait, nous retrouvons ces pièces dans le Ms. 14, 2^e livret. Comme on croyait alors que les petits livrets étaient de l'écriture de la Bienheureuse, on

vous pu trouver en moi capable de vous gagner jusqu'à ce point, que de m'aimer avec tant d'excès, tandis que souillé de mille péchés, mon cœur n'avait pour vous que de la dureté et de l'indifférence ? Les témoignages éclatants de la tendresse de votre amour pour moi, lors même que je ne vous aimais point, me font espérer que vous agréerez les marques par lesquelles je vous veux témoigner que je vous aime. Agréez donc, ô mon aimable Sauveur ! le désir que j'ai de me consacrer entièrement en l'honneur et à la gloire de votre sacré Cœur ; agréez la donation que je vous fais de tout ce que je suis : je vous consacre ma personne et ma vie, mes actions mes peines et mes souffrances ne voulant être désormais qu'une victime consacrée à votre gloire, maintenant embrasée, et un jour, s'il vous plaît, tout à fait consumée des sacrées flammes de votre amour. Je vous offre donc, ô mon Seigneur et mon Dieu ! je vous offre mon cœur, avec tous les sentiments dont il est capable, que je prétends être toute ma vie parfaitement conformes aux sentiments du vôtre. Me voilà donc, Seigneur, tout à votre Cœur, me voilà tout à vous. O mon Dieu ! que vos miséricordes sont grandes envers moi ! Dieu de majesté ! Eh ! que

était porté à lui attribuer la composition des prières qu'il contenait. Un examen sérieux, fait à l'époque de la Béatification, a prouvé qu'il n'y a aucune page de l'écriture de la Bienheureuse dans les trois livrets du Ms. 14. Néanmoins ces livrets sont contemporains de la Servante de Dieu. Le 2^e, notamment, fut commencé le 16 octobre 1687. Il est très possible que les prières publiées par Bonnardel soient réellement l'œuvre de la Bienheureuse, aussi bien que celles qui ont été reproduites dans les deux premières sections et qui sont contenues, elles aussi, pour la moitié au moins, dans les livrets du Ms. 14. Il est vrai que ces dernières ont, en plus, les unes l'autorité du Ms. autographe de l'Hôpital, les autres celles du Ms. 6 qui les donne positivement comme des « oraisons composées par notre vertueuse Sœur Marguerite-Marie Alacoque », mais nous savons assez que le Ms. 6 ne contient pas tous les écrits de la Servante de Dieu. Nous pensons donc qu'il ne faut pas rejeter trop vite les prières publiées par Bonnardel.

suis-je, pour que vous daigniez agréer le sacrifice de mon cœur ? Il sera désormais tout à vous ce cœur et les créatures n'y auront plus de part : aussi n'en valent-elles pas la peine. Soyez désormais, aimable Jésus, mon père, mon ami, mon maître et mon tout : je ne veux plus vivre que pour vous. Recevez, aimable Sauveur des hommes, le sacrifice que le plus ingrat des hommes fait à votre sacré Cœur, pour réparer le tort que jusqu'à cette heure je n'ai cessé de lui faire, en correspondant si mal à son amour. Je lui donne peu, mais du moins je lui donne tout ce que je puis lui donner et tout ce que je sais qu'il souhaite ; et quand je lui consacre ce cœur, je le lui donne pour ne le reprendre jamais.

Apprenez-moi, ô mon aimable Sauveur ! le parfait oubli de moi-même, puisque c'est la seule voie qui me peut donner l'entrée que je désire dans votre Cœur sacré ; et puisque je ne ferai rien désormais qui ne soit à vous, faites en sorte que tout ce que je ferai soit digne de vous. Enseignez-moi ce que je dois faire pour parvenir à la pureté de votre amour ; mais donnez-le-moi cet amour et un amour très ardent et très généreux. Donnez-moi cette profonde humilité, sans quoi on ne saurait vous plaire, et accomplissez en moi parfaitement toutes vos saintes volontés, et dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

XXXI

Amende honorable au sacré Cœur de Jésus-Christ.

Très adorable et très aimable Jésus, toujours rempli d'amour pour nous, toujours touché de nos misères, toujours pressé du désir de nous faire part de vos trésors et de vous donner vous-même tout à nous : Jésus mon Sauveur

et mon Dieu, qui par l'excès du plus ardent et du plus prodigieux de tous les amours, vous êtes mis en état de victime dans l'adorable Eucharistie, où vous vous offrez pour nous en sacrifice un million de fois chaque jour, quels doivent être vos sentiments en cet état, ne trouvant pour tout cela dans le cœur de la plupart des hommes que dureté, qu'oubli, qu'ingratitude et que mépris? N'était-ce pas assez, ô mon Sauveur! d'avoir pris la voie qui vous était la plus rude pour nous sauver, quoique vous puissiez nous témoigner un amour excessif à beaucoup moins de frais? N'était-ce pas assez de vous abandonner pour une fois à cette cruelle agonie et à ce mortel accablement que vous devait causer l'horrible image de nos péchés dont vous vous étiez chargé? Pourquoi vouloir encore vous exposer tous les jours à toutes les indignités dont la plus noire malice des hommes et des démons était capable? Ah! mon Dieu, et mon tout aimable Rédempteur, quels ont été les sentiments de votre sacré Cœur, à la vue de toutes ces ingrattitudes et de tous ces péchés? Quelle a été l'amertume où tant de sacrilèges et tant d'outrages ont plongé votre Cœur?

Touché d'un extrême regret de toutes ces indignités, me voici prosterné et anéanti devant vous, pour vous faire amende honorable aux yeux du ciel et de la terre, pour toutes les irrévérences et les outrages que vous avez reçus sur nos autels depuis l'institution de cet adorable sacrement. C'est avec un cœur humilié et brisé de douleur que je vous demande mille et mille fois pardon de toutes ces indignités. Que ne puis-je, ô mon Dieu! arroser de mes larmes et laver de mon sang tous les lieux où votre sacré Cœur a été horriblement outragé et où les marques de votre divin amour ont été reçues avec un mépris si étrange! Que ne puis-je par quelque nouveau genre d'hommage, d'humiliation et d'anéantissement réparer tant de sacrilèges et de profanations! Que ne puis-je pour un moment être le maître du cœur de tous les hommes, pour réparer en quelque

manière, par le sacrifice que je vous en ferais, l'oubli et l'insensibilité de tous ceux qui n'ont pas voulu vous connaître, eu qui vous ayant connu, vous ont si peu aimé.

Mais, ô mon aimable Sauveur ! ce qui me couvre encore plus de confusion, ce qui me doit faire gémir davantage, c'est que j'ai été moi-même du nombre de ces ingrats. Mon Dieu, qui voyez le fond de mon cœur, vous savez la douleur que je sens de mes ingratitude et le regret que j'ai de vous voir si indignement traité. Vous savez la disposition où je suis de tout souffrir et de tout faire pour les réparer. Me voici donc, Seigneur, le cœur brisé de douleur, humilié, prosterné, prêt à recevoir de votre main ce qu'il vous plaira exiger de moi pour la réparation de tant d'outrages. Frappez, Seigneur, frappez : je bénirai et je baiserais cent fois la main qui exercera sur moi un si juste châtiment. Que ne suis-je une victime propre pour réparer tant d'injures ! Que ne puis-je arroser de mon sang tous les lieux où votre sacré corps a été traîné par terre et foulé aux pieds ! trop heureux, si je pouvais par tous les tourments possibles réparer tant d'outrages, tant de mépris et tant d'impiétés. Que si je ne mérite pas cette grâce, du moins agréez le véritable désir que j'en ai. Recevez, Père éternel, cette amende honorable que je vous en fais, en union de celle que ce sacré Cœur vous en fit sur le Calvaire et que Marie vous en fit elle-même au pied de la Croix de son fils ; et en vue de la prière que son sacré Cœur vous en fait. Pardonnez-moi tant d'indignités et tant d'irrévérences commises et rendez efficace par votre grâce la volonté que j'ai et la résolution que je fais de ne rien oublier, pour aimer ardemment, et pour honorer par toutes les voies possibles, mon Souverain, mon Sauveur et mon Juge, que je crois réellement présent dans l'adorable Eucharistie, où je prétends faire voir désormais, par le respect dans lequel je serai en sa présence, et par mon assiduité à lui faire la cour, que je le crois réellement présent. Et comme je fais profession d'ho-

norer singulièrement son sacré Cœur, c'est aussi dans ce même Cœur que je veux passer le reste de ma vie. Accordez-moi la grâce que je vous demande de rendre dans ce même Cœur le dernier soupir à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

XXXII

Prière pour la sainte Messe.

Père éternel, agréez que je vous offre le Cœur de Jésus-Christ votre cher fils bien-aimé, comme il s'offre lui-même à vous en sacrifice. Recevez cette offrande, s'il vous plaît, pour moi, et tous les désirs, tous les sentiments, toutes les affections, tous les mouvements, tous les actes de ce sacré Cœur. Ils sont tous à moi, puisqu'il s'immole pour moi et que je ne prétends avoir désormais d'autres désirs que les siens. Recevez-les en satisfaction de mes péchés et en action de grâces de tous vos bienfaits. Recevez-les pour m'accorder, par ses mérites, toutes les grâces qui me sont nécessaires, surtout la grâce de la persévérance finale. Recevez-les, comme autant d'actes d'amour, d'adoration, de louanges que j'offre à votre divine Majesté, puisque c'est par lui seul que vous êtes dignement honoré et glorifié. Amen.

XXXIII

Acte d'espérance et de contrition.

Sauveur de mon âme, j'ai des obligations infinies à votre miséricorde ; mais je ne prise rien tant que l'amour qui vous consume pour mon salut. Je confesse que pour reconnaissance d'un bienfait si signalé, je suis tellement obligé de mourir à moi-même, pour ne vivre et ne respirer que pour

vous, que si je manque à ce devoir, je suis indigne de la vie. Donc, ô mon divin Rédempteur ! je m'abandonne tout à vous à la vie ou à la mort. Faites-moi vivre, faites-moi mourir, j'accepte l'un et l'autre avec une égale indifférence, pourvu que vous ne permettiez pas que ni l'un ni l'autre me séparent jamais de vous. O mon unique espérance ! ne souffrez pas que je me perde à vos yeux, après que vous m'avez sauvée par tant de peines. Hélas ! je ne sais pas ce que je dois devenir ; mais je sais bien que comme je puis me sauver par votre grâce, je puis me damner par ma malice. J'espère bien de l'une, mais l'autre me fait peur et trembler. Dans cette incertitude, je n'ai point d'autre recours qu'aux mérites de votre Croix ; je l'embrasse de tout mon cœur comme la dernière planche de mon naufrage. Eh ! mon Sauveur, honorez votre mort dans mon salut, rendez-la glorieuse dans ma félicité ; consommez et achevez en moi ce qui manque à vos souffrances ; donnez-moi l'effet de vos mérites ; faites-moi telle que vous désirez, afin que je sois capable de reconnaître éternellement ce que vaut un Dieu mourant, ce que je dois à votre mort. Malheur à celui qui voit mourir un Dieu pour son amour et qui ne laisse pas de l'offenser ! Je crois que l'enfer est trop doux pour punir une telle ingratitude. Comment, après qu'un Dieu est mort en croix pour moi, après qu'il a tout consommé pour m'apprendre à ne plus l'offenser, puis-je retourner encore au péché ? Ah ! mon Dieu, pardon, pardon à cette misérable pécheresse, et force pour ne plus pécher et pour faire toujours et en tout votre sainte volonté. O mon adorable Maître ! je déteste mon péché du Cœur de mon Sauveur ; j'aime mon Dieu du Cœur de son Fils ; comme le Cœur de Jésus a déploré mon offense, je la déplore. Les larmes qu'il a versées de ses yeux sont à moi, car vous me l'avez tout donné, ô Père éternel ! et en conséquence, je vous offre sa douleur pour suppléer à la mienne. Si j'ai fait le mal, mon Jésus a fait le bien, l'un et l'autre sont à moi. Si vous

regardez l'un, ayez égard à l'autre, j'ose dire qu'en vous l'offrant, je vous donne plus que je ne vous avais ôté; car mon adorable Jésus étant meilleur que je ne suis méchante, le bien qu'il a fait est plus grand que le mal que j'ai commis. Ainsi soit-il.

XXXIV

**Donation de notre cœur pour étrennes
au Cœur de Jésus-Christ.**

O Jésus ! mon très cher Époux et mon unique tout, que je reconnais et adore pour mon Dieu et ma dernière fin, je viens me présenter à votre divine Majesté pour lui offrir mon cœur en parfait holocauste, par hommage de l'entière servitude que je vous dois et du vrai et parfait amour que je suis obligée de vous rendre comme à mon Seigneur et mon Roi, protestant que dès ce moment je le retire de ce qui est créé, pour le mettre entre vos divines mains. C'est le présent que je vous offre aujourd'hui, ô Verbe incarné ! Acceptez-le, s'il vous plaît, et prenez-en possession comme d'une chose qui est toute vôtre. Soyez son maître, sa force et son asile assuré en toutes ses peines, et son pilote pour le faire arriver heureusement au port désiré du salut. Et parce que, mon aimable Jésus, vous êtes infiniment bon, je prends la confiance de vous faire aujourd'hui une très humble supplication, qui est que, sans avoir égard à mon indignité, vous me donniez pour étrennes un présent que depuis longtemps je désire et que j'estime plus, sans nulle comparaison, que tout ce qui est au monde : c'est de me donner votre divin Cœur, en me recevant au nombre de ceux que vous chérissez particulièrement. Accordez-moi ce divin présent, ô mon libéral Seigneur ! afin que, comme par amour je vous ai donné et vous donne de nouveau mon cœur pour être tout à vous, aussi par grâce et par miséri-

corde, je vous demande d'être au nombre de vos petites esclaves et de commencer heureusement cette année en vous, et de la passer et finir heureusement avec vous et pour vous ; de ne commettre aucune offense mortelle ni vénielle volontaire. Renouvelez tout l'état de mon âme, ô mon divin Jésus ! et prenez une entière et parfaite possession de tout mon être, que je dédie et consacre en parfait holocauste d'amour à votre aimable Cœur. Faites de mon cœur pauvre et chétif un paradis de vos délices, par les fleurs et les fruits des solides vertus d'humilité, douceur, simplicité ; et surtout, embrasez-le d'un vif et brûlant désir de votre amour, et que toutes mes affections n'aient jamais d'autre objet que celui de vous plaire ; afin que, au moment où vous me retirerez de cette vie, je ne meure d'autre mort que de celle de votre amour et pour votre amour. Ainsi soit-il.

XXXV¹**Renouvellement de notre donation au sacré Cœur de Jésus.**

Lorsque vous regarderez le divin Cœur de Jésus, ou que vous le prendrez en vos mains, souvenez-vous de donner de nouveau le vôtre à Jésus-Christ et dites :

O mon aimable Jésus ! bien que dès longtemps je vous aie donné mon cœur, néanmoins tout de nouveau je vous l'offre et consacre. O l'unique objet de mon amour, ô les délices de mon âme ! donnez-moi votre Cœur ; aimez-moi, bon Jésus et je suis contente. O très cher et divin Cœur de mon Jésus ! quelles caresses vous ferais-je si je vous tenais !

1. On trouve encore dans le livre de Bonnardel une autre prière attribuée à la Bienheureuse, sous ce titre : *Protestations de fidélité au sacré Cœur*. Nous ne la reproduisons pas, le Ms. 14, 1^{er} Livret, disant qu'elle est tirée du P. Nouet.

Comme je vous embrasserais ! O Cœur tout aimable, mille fois je vous baiserais et me jetterais à genoux pour vous adorer ; mille fois je vous serrerais étroitement sur ma poitrine, afin de recevoir de vous l'embrasement du saint amour. O Cœur sacré, Cœur brûlant, Cœur embrasé, Cœur divin, qui avez tant de fois respiré et soupiré pour moi ! je ne veux plus désormais respirer que pour vous. O bon Jésus ! chassez de mon pauvre cœur tout ce qui vous déplaît et rendez-le doux, simple et humble. O mon cher Époux ! quelle confusion pour moi ! Je vous ai tant de fois donné mon cœur et, par une perfidie trop grande, je vous l'ai dérobé pour le donner aux créatures. Ah ! mon pauvre cœur, retourne à ton principe, et ne t'en sépare plus, autrement tu périras. O Cœur sacré de mon Jésus ! Cher Époux ! recevez-moi, malgré que je me sois tant de fois séparée de vous, éloignée de vos divines perfections, n'y ayant rien de si pur que vous qui êtes la pureté et la sainteté même, et rien de si impur que moi. Vous êtes une fournaise très ardente d'amour ; et moi j'ai un cœur plus dur que le marbre, plus froid que la glace. Vous avez toujours été dans l'abaissement et dans l'anéantissement nonobstant vos grandeurs ; et moi qui ne suis que poussière, plus vile qu'un vermisseau, je veux paraître, m'exalter. O mon aimable Jésus ! ne permettez plus ce désordre ; mais accordez-moi que je vive tout unie et cachée dans votre divin Cœur, que je choisis pour ma demeure dans le temps et l'éternité. Ainsi soit-il.

SECTION IV

PRIÈRES AU VÉN. PÈRE DE LA COLOMBIÈRE

XXXVI ¹

Avec permission de la sainte obéissance, je garde cette image du bienheureux Père Claude de La Colombière, mon bon protecteur, qui m'assistera, s'il lui plaît, de sa sainte et puissante intercession auprès du sacré et adorable Cœur de Jésus-Christ.

O bienheureux Père Claude de la Colombière, je vous prends pour mon intercesseur devant le sacré Cœur de Jésus-Christ. Obtenez-moi de sa bonté la grâce de ne point résister au dessein qu'il a sur mon âme et que je me rende une parfaite imitatrice des vertus de son divin Cœur. Mon bon protecteur, j'espère ce charitable secours de vos saintes intercessions et que vous m'assisterez, non seulement pendant cette vie mortelle, mais particulièrement à l'heure de ma mort, contre les attaques des démons. Obtenez-moi,

1. Cette touchante prière a été découverte, en 1894, à Paray-le-Monial. Elle est écrite de la main de la Bienheureuse, au *verso* d'une gravure, sur parchemin, représentant le Vén. P. de La Colombière. Elle a été publiée, pour la première fois, avec fac-simile de l'autographe, par le R. P. Zelle S. J., dans le *Messager du Cœur de Jésus*, septembre 1894.

Nous déclarons que nous donnons ici cette prière, ainsi que les Litanies qui suivent, à titre de documents, sans aucune intention de les proposer aux fidèles pour un usage quelconque de culte religieux. Il est intéressant de constater que la Bienheureuse donnait à son pieux directeur, peu d'années après sa mort, le titre de « saint », « grand saint ». Nous en faisons une constatation purement historique, avec documents à l'appui, sans prétendre aucunement prévenir le jugement de la sainte Église.

grand saint, je vous en conjure, que je meure de la mort mystique, afin que la naturelle vienne plutôt.

Amen. Dieu soit béni !

XXXVII ¹

Litanie du Bienheureux Père Claude La Colombière.

Saint Claude de La Colombière, très dévot à la Mère de Dieu, priez pour nous.

Saint Claude, miroir de toutes les vertus, p. p. n.

— imitateur de Jésus-Christ,

1. A et B ne donnaient pas cette litanie en français, non plus que la latine qui vient après. C'était par un très honorable scrupule ; car aucune preuve formelle n'établit que la Bienheureuse en ait été l'auteur. La litanie du Vén. P. de La Colombière ne figure pas parmi les écrits qui furent consignés dans la procédure de 1715. Ni les *Contemporaines*, ni Croiset, ni Languet n'en parlent. Elle se trouve dans un recueil manuscrit de prières classé aux archives de la Visitation, sous le n° 14. (Cf. Avertissement en tête des pièces.) C'est déjà bien quelque chose que la litanie du V. P. de La Colombière ait été écrite par les *Contemporaines* de Marguerite-Marie, du vivant de la Servante de Dieu, et que les livrets, au moins le 1^{er} et le 2^e qui contiennent, l'un la litanie française, l'autre la latine, aient été certainement plus d'une fois entre les mains de Marguerite-Marie. Le 2^e petit livret porte cette note : « donné par ma sœur Marie-Madelaine [des Escures] au sacré Cœur de Nazareth. » C'est le premier petit oratoire consacré au sacré Cœur et dont sœur des Escures avait le soin. On peut affirmer à bon droit que la Bienheureuse aimait à y aller et elle a dû se servir de ce petit livret de prières.

Nous ajouterons que la tradition du monastère de Paray attribue la composition de la litanie française à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Toutes ces raisons nous ont déterminé à donner, dans cette nouvelle édition, le texte français de la litanie, quoique nous ne puissions pas affirmer sûrement son authenticité et le texte latin qui n'est visiblement qu'une traduction du français, faite, avec quelques modifications et quelques retranchements, probablement par un Père jésuite.

- victime de l'amour divin,
- très obéissant à la volonté de Dieu,
- image vivante de perfection,
- qui vous êtes détaché de tous les intérêts du monde,
pour le service du prochain,
- homme d'oraison,
- rempli des dons célestes,
- tout à Dieu et tout au salut du prochain,
- torrent des consolations divines,
- champ du paradis de l'Église,
- lis planté dans une terre vierge,
- le sanctuaire des grâces,
- fidèle observateur de la loi du Très-Haut,
- dont les paroles et les exemples nous ont conduit au
chemin de salut,
- Homme juste et fidèle à Dieu,
- prédicateur de la pénitence,
- dont la langue a été comme l'organe du Saint-Esprit,
- qui avez employé toute votre éloquence à publier les
grandeurs de Dieu,
- qui avez converti les pécheurs à pénitence,
- qui avez attiré les hérétiques à une véritable conversion,
- soleil de perfection,
- ange en pureté,
- homme selon le cœur de Dieu,
- semence de l'Évangile,
- la voix des apôtres,
- le flambeau du monde,
- l'hôte de Jésus-Christ,
- la joie de vos parents,
- l'honneur de votre pays,
- homme enseigné de Dieu,
- qui avez puisé dans la source de la divinité,
- bouclier de la foi catholique,
- marteau des hérétiques,

- qui avez souffert¹... calomnie et la prison pour la foi de Jésus-Christ,
- qui avez souvent exposé votre vie pour la conversion des hérétiques,
- glorieux martyr de volonté,
- qui avez expiré dans le sacré Cœur de Jésus-Christ,
- dont la sainte mort a répondu à la sainteté de la vie,

VERSET

Obtenez-nous du ciel, Bienheureux Père de La Colom-
bière,

RÉPONS

La grâce de vivre et mourir dans le sacré Cœur de Jésus-
Christ.

ORAISON

O glorieux saint, qui avez été prévenu des grâces célestes, dont la mortification a été si généreuse et continuelle que vous vous êtes privé de tout plaisir pour l'amour de Jésus-Christ, et vous êtes rendu infatigable en la conversion des hérétiques et au salut des âmes ; qui avez excellé en la ferveur, amour de Dieu et continuelle présence de sa divine majesté, dans une sévère mortification de vos sens ; dont la vie et les mœurs ont fidèlement exprimé celles de Jésus-Christ : obtenez-nous la grâce qu'imitant vos vertus en ce monde, nous obtenions la faveur d'adorer éternellement le sacré Cœur de Jésus avec vous dans le ciel, par les mérites et intercessions de Jésus, Marie et Joseph. Ainsi soit-il.

AUTRE ORAISON DU BIENHEUREUX PÈRE LA COLOMBIÈRE

Dieu éternel et tout puissant qui nous avez donné, en ces derniers siècles, un modèle de toute sainteté en la per-

1. Un mot que nous ne lisons pas sûrement : *fausseté* ou *fausse*.

sonne du Bienheureux Père Claude de La Colombière, votre fidèle serviteur, de la Société de Jésus : nous vous supplions de nous octroyer, par ses saintes et puissantes intercessions auprès du sacré Cœur de Jésus-Christ, la grâce de l'imiter en ses vertus de charité, simplicité, humilité, afin que nous parvenions au bonheur éternel, par le même Jésus-Christ qui vit et règne ès siècles des siècles.

Ainsi soit-il. Amen.

XXXVIII

Litanie du Vénérable Père de La Colombière.

[en latin]

Venerande Pater Claudi Columbari, imitator Jesu-Christi,
ora pro nobis.

- victima amoris divini, o. p. n.
- obedientissime voluntati divinae,
- vir secundum cor Dei,
- fidelis observator legis Altissimi,
- piissime erga beatam Virginem,
- speculum virtutum omnium,
- imago perfectionis,
- sanctuarium gratiarum divinarum,
- lilium virginale,
- predicator poenitentiae,
- organum Spiritus Sancti,
- panegyrista divine,
- ardentissime in Deum,
- addictissime proximo,
- humilis inter honores,
- angele in puritate,
- vir orationis amantissime,
- plene fide, spe et caritate,

- qui adduxisti peccatores ad pœnitentiam,
- qui adduxisti hereticos ad veram conversionem.
- quem cælum gloria cumulavit,
- quem Deus mirabiliter docuit,
- vox apostolorum,
- honor patriae viennensis,
- scutum fidei catholice,
- martyrii amantissime,
- qui calumniam et carcerem pro fide Jesu Christi patienter sustulisti,
- qui martyrium voluntate et re cum gaudio suscepisti,
- qui dulciter et suaviter mortuus es in sacro Corde Jesu Christi.
- Cujus pretiosissima mors respondit vitæ purissimæ et sanctissimæ.

ANTIENNE (*sic*)

O Pater venerande precare Deum ut vivamus et moriamur in sacro Corde dulcissimi Domini nostri Jesu Christi.

OREMUS

O Pater colendissime quem Deus replevit donis cœlestibus ; cujus mortificatio, nullam admisit voluptatem ; cujus caritas Deum prætulit et proximum rebus omnibus ; cujus zelus nullum passus est limitem in convertendis hæreticis ; cujus vox confregit impiorum animos ; cujus mores, virtutes et habitus amorem Christi in omnium cordibus impressere ; cujus vita sanctissima fuit ; cujus patientia fuit invictissima ; cujus mansuetudo maxime fuit laudanda ; cujus silentium fuit in morbis et doloribus mirandum : O Pater colendissime, cujus virtutes fuerunt immunerae, impetra nobis tuis precibus ut moriamur mundo et vivamus cœlo. Amen.

SECTION V

CANTIQUES

DE

LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE

XXXIX

Cantique composé à l'honneur du saint Sacrement
Par notre vertueuse Sœur Marguerite-Marie Alacoque¹.

1

C'est dans la sainte Eucharistie
Où j'ai trouvé mon vrai trésor :
Jésus pour m'y donner la vie
S'y tient dans un état de mort.

2

C'est à l'ombre de cette hostie
Qu'il a blessé mon pauvre cœur,
Pour lui communiquer sa vie
Et s'en rendre [à jamais] vainqueur.

3

S'il ne fallait rien que ma vie
Pour recevoir ce Dieu d'amour,
Hélas ! que je serais ravie
De la donner cent fois le jour !

1. Languet, p. 342, reproduit les 17 premiers quatrains de ce cantique.

4

Si pour avoir un Dieu que j'aime
Il faut un parfait dénûment,
Je quitte tout; jusqu'à moi-même,
Pour Jésus au saint Sacrement.

5

Si mon Époux veut la souffrance,
Pur amour, ne m'épargnez pas!
Car pour avoir sa jouissance,
Je veux souffrir jusqu'au trépas.

6

Pourquoi me cacher votre face,
Puisque je ne veux rien que vous?
Que vous plaît-il [donc] que je fasse
Pour jouir d'un objet si doux?

7

Coupez, brûlez, c'est vous que j'aime!
Contentez-vous à mes dépens;
Et si ma douleur est extrême,
C'est l'amour qui fait mon tourment.

8

Il est une fournaise ardente,
Qui brûle sans se consommer;
Hélas! que je serais contente
De m'y pouvoir [toute] abîmer!

9

Le cœur pur qui vous sert de couche
Trouve en vous sa joie, sa douceur;

Mais le cœur souillé qui vous touche
Ne trouve en vous que des rigueurs.

10

Pour calmer la sainte justice
Jésus est victime d'amour,
Pour nous garder de son supplice,
Fit ce mystère pour toujours.

11

L'âme pure y trouve la vie,
La méchante y trouve la mort ;
Toutes deux dans la même hostie
Rencontrent un différent sort.

12

Le cœur souillé semble la boue,
Divin Soleil, à vos ardeurs ;
Mais le cœur aimant qui vous loue
Semble un parterre plein de fleurs.

13

Amour du ciel et de la terre,
Venez et régnerez dans mon cœur,
Et me rendez ce beau parterre
[Tout] rempli de fruits et de fleurs.

14

Je suis une biche harassée
Qui cherche la source d'amour ;
La main du chasseur m'a blessée,
Son dard me brûle nuit et jour.

15

Souffrir, aimer est mon délice,
Je ne veux plus d'autre plaisir ;

Tout le reste m'est un supplice :
Aimer, souffrir, c'est mon désir !

16

Je veux tout souffrir sans me plaindre,
Mépris, douleurs, peine et travaux.
L'amour m'empêche de rien craindre ;
Lui seul adoucit tous mes maux.

17

Perdez-moi en vous, ô ma source,
Comme une goutte d'eau en mer !
Mourir, ou aimer sans ressource !
Car tout le reste m'est amer.

18

Je suis pure quand je vous touche,
Vos baisers font la sainteté ;
Et quand mon cœur vous sert de couche,
De joie il est tout transporté.

19

L'amour m'a fait un épithème
Qui me blesse et me fait languir ;
Bien que ma douleur soit extrême
Je ne voudrais¹ pas en guérir.

20

Sur le Thabor ou le Calvaire,
En tout lieu, je ne veux que vous.
Dans vous, mon Dieu, je me veux plaire,
Car vous êtes² un Époux jaloux.

1. Le Ms. 6 porte: *souhaite*, mot qu'on prononçait comme s'il n'avait formé que deux syllabes.

2. La Bienheureuse écrivait: *este*, ce qui permettait l'élosion.

XL

Cantique du Cœur de Jésus.

1

Le Cœur de Jésus m'a appris
 Que l'amour est un grand mystère :
 Soit pour le corps ou pour l'esprit,
 Il fait tout souffrir et tout faire.
 Je bénis mille fois mon sort
 Si l'amour me donne la mort.

2

Sitôt que l'amour m'eut vaincue
 Je croyais d'en perdre la vie ;
 Mais voyant mon cœur abattu,
 Il lui donna l'eau de la vie
 Qu'il avait prise au sacré Cœur,
 Par cette plaie de mon Sauveur.

3

A tout autre qu'au pur amour
 J'aurais bien disputé la gloire ;
 Mais je n'en veux d'autre en ce jour
 Que de lui céder la victoire ;
 Car son dard était si pointu
 Que mon cœur en fut abattu.

4

Je bénis mille fois mon sort,
 D'une si aimable surprise ;
 En aimant je fis un effort

Pour prendre, et d'abord je fus prise
Dans les filets de mon vainqueur,
Qui seul possèdera mon cœur.

5

Par les ardeurs du pur amour
Ma course se fera plus vite ;
Car il fait courir nuit et jour
Toutes ses pauvres Sulamites ;
Il leur fait souffrir mille morts
Par tous ses amoureux transports.

6

Je suis au Cœur de Jésus-Christ,
M'en dût-il coûter mille vies,
Puisqu'en lui mon nom est écrit.
Pour l'aimer, je suis une hostie
Sacrifiée à tout souffrir :
Je ne veux plus d'autre plaisir.

7

Pour faire ma confession
De ce qui le plus me tourmente,
C'est ma grande dissipation
Qui m'empêche d'être fervente,
Pour consommer vite mes jours
Dans les ardeurs du pur amour.

8

L'amour me presse incessamment
De lui faire des sacrifices
De tous ces vains contentements,
Pour n'avoir point d'autres délices
Que de me voir humilier
Et en tout lieu crucifier.

9

Si vous voulez que la douleur
 Consomme ce reste de vie,
 Je suis prête, mon doux Sauveur,
 D'être immolée, c'est mon envie,
 A toutes sortes de tourments
 Pourvu que je meure en aimant.

10

[Oui], je veux mourir sur la croix,
 Toute nue [et] pauvre et souffrante ;
 Jésus étant mort sur ce bois,
 Je n'ai plus rien qui me contente
 Que la mort, la croix et l'amour
 Pour lui rendre quelque retour.

11

Pourquoi, ô mon unique Époux !
 Ne m'ôtez-vous pas la puissance
 D'aimer autre chose que vous,
 Et de commettre aucune offense ?
 Otez-moi cette liberté,
 [Elle] m'expose à vous quitter.

12

Plus l'on contredit mon amour,
 Plus cet unique bien m'enflamme ;
 Que l'on m'afflige nuit et jour,
 On ne peut l'ôter à mon âme.
 [Car] plus je souffre de douleur,
 Et plus il m'unit à son Cœur.

13

[Ah !] je voudrais aimer [mon] Dieu
 Autant que damnés le haïssent ;

Et brûler d'amour en ce lieu
 Comme ils brûlent dans leur supplice.
 N'aimer pas, fait [tout] leur tourment...
 Moi, je veux mourir en aimant !

14

Qui dit pur amour, dit la Croix.
 De toutes sortes de souffrance
 Je suis accablée sous ce poids,
 Sans souhaiter ma délivrance ;
 Je chéris ce bienheureux sort,
 Si l'amour me donne la mort !

15

Pur amour, es-tu sans pitié
 D'un si long et rude martyre ?
 J'ai beau soupirer et crier,
 Hélas ! tu ne fais que t'en rire.
 Du moins fais-moi ce doux plaisir,
 Que l'amour me fasse mourir,

16

Sacré Cœur ! donnez-moi l'amour
 Dont tant d'autres âmes¹ se privent,
 Ne vous donnant point de retour,
 Crainte de se rendre captives.
 Je la veux être pour toujours,
 Dans la prison du pur amour.

17

J'ai perdu mon cœur en aimant ;
 On me l'a dérobé sans crime :

1. Le Ms. 6 porte : *Dont tous les autres cœurs se privent*, ce qui ne peut s'accorder avec la rime du 4^e vers : *captives*.

Le plus beau de tous les amants
 M'a fait ce larcin légitime.
 J'aurai le sien, ou le trépas,
 Puisque sans cœur on ne vit pas.

XII

Autre cantique du sacré Cœur.

1

Hors du Cœur de Jésus
 Rien ne me charme plus.
 J'y ferai ma demeure,
 Que je vive ou je meure ;
 Je serai pour toujours
 Sa victime d'amour.

2

Dans ce divin séjour
 L'on ne vit que d'amour,
 L'on y souffre un martyr
 Qui vaut mieux qu'un empire,
 Et c'est un grand bonheur
 D'en sentir la rigueur.

3

Ou souffrir, ou mourir !
 Courir pour parvenir
 A ce Cœur plein de gloire !
 Qui sera ma victoire,
 Parmi tous les tourments
 Que l'on souffre en aimant.

4

Il m'a fait un festin,
 Où l'amour sert de vin.
 Bienheureux qui s'enivre,
 Et qui ne peut plus vivre
 Sans ce vin précieux
 Qui découle des cieux !

5

Buvez de ce bon vin,
 Il chasse tout venin,
 Il guérit nos blessures,
 Et rend nos âmes pures¹.
 J'en veux boire à longs traits
 Pour tenir mon cœur gai.

6

Je suis un cierge ardent,
 Pour le saint Sacrement.
 C'est ma plus grande envie
 D'y consommer ma vie
 Comme un cierge allumé,
 Devant mon Bien-Aimé.

7

Tout mon contentement
 Est au saint Sacrement.
 C'est un doux épithème,
 Qui guérit, quand on l'aime,
 Les plus vives douleurs
 De [tous] nos pauvres cœurs.

1. Allusion à la sainte Écriture : Vinum germinans virgines (Zach. ix, 17 . Vinum lætificet cor hominis Ps. ciii, 15).

8

Visitez-moi souvent,
 O mon unique Amant !
 Glissez-vous sans rien dire
 Dans mon cœur qui soupire...
 Vous êtes mon ami
 Auquel j'ai tout remis !

9

Par amour je languis
 Sans souhaiter guérir :
 Depuis que votre flèche
 Dans mon cœur a fait brèche,
 Je n'ai plus de plaisir
 Que d'aimer et souffrir.

10

Point de cœur à demi
 A ce parfait ami,
 Qui veut que quand on l'aime
 On se livre soi-même
 Aux ardeurs de l'amour,
 Pour brûler nuit et jour.

11

Je suis toute à mon Roi,
 Et il est tout à moi.
 Son divin Cœur qui m'aime
 M'attire dans lui-même,
 Où je dis sans souci :
 Oh ! qu'il fait bon ici !

XLII

Noël

Composé par notre vertueuse Sœur Marguerite-Marie Alacoque.

1

Voici que je m'éveille,
Pour offrir à mon tour
A ce poupon d'amour
Mon cœur et mon oreille ;
Pour l'entendre et l'aimer
Et toujours m'enflammer.

2

Mais je l'entends qui pleure,
A cause des froideurs
Qu'il trouve dans nos cœurs.
J'ai bien peur qu'il ne meure !
Aimons-le viteement,
Pour son allègement.

3

Il a quitté la gloire
Pour conquérir nos cœurs
Et s'en rendre vainqueur.
Il aura la victoire !
Puisqu'il s'est fait enfant
Il sera triomphant.

4

Il veut le sacrifice
Du cœur et de l'esprit :
Ne soyons pas surpris

Qu'en lui rendant service,
 Nous trouvions des rigueurs
 Pour l'esprit et le cœur.

5

Ah ! que je suis heureuse,
 Et que le sort m'est doux !
 J'ai trouvé mon Époux...
 J'en suis si amoureuse,
 Qu'il aura pour toujours
 Mon cœur et mes amours.

6

Je ne saurais plus vivre,
 Ce poupon va mourir !
 Il ne fait que languir :
 L'amour le va poursuivre
 Jusque dessus la Croix.
 C'est là tout son emploi.

7

Nous mourrons donc ensemble,
 Puisque l'amour est fort
 Cent fois plus que la mort.
 De vous quitter je tremble ;
 Et j'aime mieux mourir
 Que de vous voir souffrir !

XLIII

Au sacré Cœur de Jésus ¹.

O Cœur de mon divin Sauveur,
 Le plus beau Cœur du monde,

1. Ce cantique et le suivant ne se trouvent pas dans le Ms. 6. Leur authenticité est douteuse. Elle ne s'appuie que sur l'autorité d'un

En qui seul tout notre bonheur
 Uniquement se fonde :
 Trône d'amour dressé pour nous
 Principe de la grâce,
 Malheur à ce cœur qui pour vous
 Se sent être de glace !

Vous êtes un Cœur tout charmant,
 Il faut que l'on vous aime ;
 Nous vous aimons trop faiblement :
 En faites-vous de même ?
 Hélas ! l'on sait que votre amour
 N'eut jamais de semblable ;
 N'aurai-je jamais de retour
 Pour un cœur si aimable ?

XLIV

Autre.

1

Profondeur, abîme impénétrable
 De grandeur, de grâce et de vertu !

livre intitulé : *Dévotion au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ* qui a eu, au commencement du XIX^e siècle, et dans le précédent, de nombreuses éditions à Aurillac, à Nancy, à Paris, à Avignon, etc. Elles ne contiennent pas toutes les cantiques de la Bienheureuse. Nous avons, entre mains, une édition dédiée aux religieuses de la Visitation de Clermont-Ferrand et imprimée en 1804 à Avignon, qui, après l'abrégé de la *Vie de la Bienheureuse* par le P. Croiset, donne les cantiques sous ce titre : *Cantiques au sacré Cœur de Jésus, composée par Sœur Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, décédée en odeur de sainteté, le 17 octobre 1690.*

Il y a cinq cantiques, à savoir : les trois que nous avons donnés ci-dessus, d'après le Ms. 6, et ces deux derniers. Le Noël manque.

Nous avons une édition du susdit livre, imprimé à Aurillac en 1730, avec la mention : huitième édition, qui ne contient pas les cantiques.

O trésor ! ô source inépuisable !
Cœur sacré de l'aimable Jésus !

2

Que d'attraits ! que de beautés ensemble
Quelle douce et brillante clarté !
A nos yeux ce divin Cœur rassemble
Tous les traits de la Divinité.

3

Là je vois une fournaise ardente
Dont le feu éclate chaque jour ;
Quel bonheur ! quelle douceur charmante
De se perdre en ce brasier d'amour !

4

Là, du ciel les fureurs sont calmées,
Aux pécheurs un asile est ouvert.
Là pour nous au grand Dieu des armées
En hostie un Dieu même est offert.

5

Doux séjour de la divine essence,
Où le Verbe est grand en s'abaissant.
Qu'il instruit par son profond silence !
Que pour nous ce langage est puissant !

6

Des trésors de sa haute sagesse
Dieu le Père est lui-même charmé ;
Il contemple, il admire sans cesse
Les attraits de son Fils bien-aimé.

7

O mortels qui désirez connaître
Le chemin qui mène au vrai bonheur,

Comme dit cet adorable Maître,
Soyez doux, soyez humbles de cœur.

8

Accourez, volez, peuple fidèle,
Vers ce Cœur où réside la paix ;
Formez-vous sur ce parfait modèle,
Avec soin gravez-en tous les traits.

9

Trop longtemps le monde a su vous plaire ;
Renoncez à ses biens superflus,
Vous aurez l'unique nécessaire
Dans le Cœur de l'aimable Jésus.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIÈME VOLUME

	Pages
PRÉFACE GÉNÉRALE.....	ii

PREMIÈRE PARTIE

Autobiographie.....	21
Avertissement sur la première partie.....	23
I ^o Vie de la B ^{se} Marguerite-Marie écrite par elle-même.....	29
1. Elle entreprend cet écrit par obéissance.....	29
2. Son horreur du péché. Vœu de chasteté.....	30
—3. Protection de la Sainte Vierge.....	30
4. Mort de son père.....	30
5. Pensionnaire à Charolles. Sa première communion... ..	31
6. Longue maladie. Elle est guérie par la Sainte Vierge.	31
7. Elle se laisse aller à la dissipation.....	32
8. Persécution domestique.....	32
9. <i>Ecce Homo</i> . Amour des souffrances.....	34
10. Répugnance à écrire sa vie.....	35
11. Maladie de sa mère.....	36
12. Attrait pour l'oraison.....	37
13. Amour pour le saint Sacrement.....	38
14. Sa plus grande faute.....	38
15. Confusion qu'elle éprouve à faire ce récit.....	39
16. Elle est recherchée en mariage.....	39
17. Le monde l'attire. Combat intérieur.....	40
18. Pénitences corporelles.....	41
19. Désirs de la vie religieuse.....	42
20. Charité envers les pauvres et les infirmes.....	43
21. Reproches de N.-S. qui commence à lui révéler ses desseins sur elle.....	45
22. Il la confie aux soins de la Sainte Vierge.....	46

	Pages
23. Elle est près de se laisser vaincre.....	46
24. Notre-Seigneur lui rend la paix.....	47
25. Elle sera religieuse malgré tout.....	47
26. On veut l'attirer aux Ursulines de Mâcon.....	48
27. On la détourne de la Visitation.....	48
28. Elle est rappelée soudainement dans sa famille.....	49
29. L'image souffrante.....	49
30. Son ardeur pour la sainte communion.....	50
31. Confession du Jubilé.....	51
32. Démarches pour la mettre aux Ursulines.....	52
33. C'est à la Visitation de Paray qu'elle ira.....	53
34. Le cher Paray.....	54
35. Marguerite entre au monastère.....	54
36. La toile d'attente.....	56
37. Trop d'ardeur pour la pénitence.....	56
38. La prise d'habit.....	57
39. On essaie de la retenir dans les voies ordinaires.....	57
40. Avidité pour les humiliations.....	58
41. Lutte héroïque contre une répugnance naturelle.....	59
42. Ce sacrifice lui attire une abondance de grâces.....	60
43. On a des craintes sur sa vocation.....	60
44. Marguerite fait profession.....	61
45. Elle est gratifiée de la présence de N.-S.....	62
46. Les deux saintetés d'amour et de justice.....	63
47. Elle s'efforce de se retirer des voies extraordinaires..	63
48. N.-S. lui demande un nouvel abandon d'elle-même..	65
49. Les fleurs et les épines de la Croix. Trois désirs impé- rieux.....	66
50. Elle garde l'ânesse et l'anon du monastère.....	66
51. Exigences de la Sainteté de Dieu.....	67
52. Il rejette les œuvres de la propre volonté.....	68
53. Elle repose sur la poitrine de N.-S.....	69
54. Elle conserve une douleur au côté.....	70
55. Les premiers vendredis, le sacré Cœur lui est montré comme un soleil éclatant.....	71
56. Elle devra suppléer à l'ingratitude des hommes.....	72
57. Communion des premiers vendredis. Heure Sainte...	72
58. La supérieure refuse tout.....	73
59. Les trois personnes de la Sainte Trinité.....	74
60. On l'oblige à demander sa santé comme preuve de ses révélations.....	74
61. La sainteté de Dieu ne souffre aucune tache.....	75
62. N.-S. lui montre un tableau de ses misères.....	75
63. Dieu demande l'humilité et la sincérité dans la confes- sion.....	77

	Pages
64. Elle craint de n'être pas conduite par l'Esprit de Dieu.....	77
65. La robe d'innocence.....	78
66. Double tableau d'une vie heureuse et d'une vie crucifiée.....	78
67. Dieu éclaire la supérieure sur la manière de la conduire.....	79
68. Satan a obtenu la permission de la tenter.....	79
69. Persécutions de Satan. L'ange gardien.....	80
70. Le pain salutaire des souffrances.....	81
71. Actes héroïques de mortification.....	82
72. N.-S. exige d'elle un sacrifice pour sa communauté..	84
73. Sacrifice exigé dans des conditions plus douloureuses.	84
74. La nuit d'agonie.....	86
75. Elle continue de souffrir pour apaiser la justice de Dieu.....	87
76. Le réfectoire lui est un lieu de supplice.....	88
77. On la tient pour possédée du démon.....	88
78. Elle essaie de se soustraire à l'Esprit qui la conduit.	89
79. Toujours sa répugnance à écrire sa vie.....	90
80. N.-S. lui envoie le R. P. de La Colombière.....	91
81. Le R. P. la rassure.....	92
82. Le pur amour unit ces trois cœurs.....	93
83. Le R. P. lui ordonne d'écrire ce qui se passe en elle.	94
84. Acte de donation.....	95
85. Tout lui tourne à humiliation.....	96
86. Copie de Jésus crucifié.....	97
87. Cinquante jours sans boire.....	98
88. Violentes tentations.....	98
89. Tentation particulière.....	99
90. Partout les amertumes du Calvaire.....	100
91. Tout recevoir comme venant de N.-S.....	101
92. La grande révélation.....	102
93. Elle doit s'adresser au P. de La Colombière.....	103
94. La fête de sainte Marguerite.....	103
95. La fête du noviciat suscite des contradictions.....	104
96. Persécution pour le renvoi d'une prétendante.....	104
97. Parole incomparable sur la communion.....	105
98. L'âme souffrante d'un religieux bénédictin.....	105
99. Elle supporte les angoisses d'une âme menacée de réprobation.....	106
100. Le poids de la colère de Dieu.....	107
101. Le concert des Séraphins.....	108
102. La petite sœur de Senecé.....	109
103. Le saint nom de Jésus sur son cœur.....	109

	Pages
104. Épreuve de la Mère Greyfié.....	111
105. La Mère Greyfié la fait sortir de l'infirmerie.....	112
106. Joies délicieuses et rigueurs de pénitence.....	113
107. La couronne d'épines.....	114
108. Elle porte la Croix.....	114
109. Ses souffrances dans le temps de carnaval.....	116
110. N.-S. lui donne des joies.....	116
111. Rigueur de la divine présence.....	117
II ^o Mémoire composé par ordre de la Mère de Saumaise.....	119
Tableau des références.....	121
1. N.-S. ne veut pas d'un cœur partagé.....	125
2. Notre volonté trouve sa force dans le sacré Cœur.....	125
3. Offrir ses prières pour le rétablissement de la charité.....	126
4. Quelques sujets de ses oraisons.....	127
5. Sourde, muette et aveugle.....	127
6. Aucune recherche personnelle.....	127
7. Conformité à Jésus crucifié.....	128
8. Victime pour apaiser la justice de Dieu.....	128
9. Union de cœur avec le Cœur de Jésus.....	129
10. Entretiens intimes avec son divin Maître.....	129
11. On lui commande d'écrire ce qui se passe dans son intérieur.....	130
12. Comment elle emploie le temps de l'oraison.....	131
13. La paix dans l'abandon à Dieu.....	133
14. Son cœur est embrasé par la sainte communion.....	134
15. Un tableau animé.....	134
16. Elle s'offre à Jésus dans le saint Sacrement.....	135
17. Contemplation et amour de Dieu.....	135
18. Elle craint d'abuser des grâces de Dieu.....	136
19. L'office de Matines de la veille de la Visitation.....	137
20. L'épouse d'un Dieu crucifié.....	138
21. Saint François de Sales l'instruit.....	139
22. L'abîme du sacré Cœur.....	140
23. Ingratitude du peuple choisi.....	141
24. Son cœur choisi pour être un autel.....	143
25. Rigueurs de la sainteté de justice.....	144
26. La sainteté d'amour.....	145
27. La disciple bien-aimée du Cœur de Jésus.....	145
28. Assiduité devant le saint Sacrement.....	146
29. Amende honorable pour une personne.....	147
30. Elle porte le poids de la sainteté de justice pour une âme.....	148
31. Grande faim de la sainte Eucharistie.....	148
32. N.-S. la guérit.....	149
33. N.-S. veut qu'elle honore le mystère de l'Incarnation.....	150

	Pages
34. Horreur pour la communion indigne.....	150
35. Le livre de Vie.....	150
36. Menaces contre le peuple choisi.....	151
— 37. Le parterre délicieux.....	151
38. Il faut bien accueillir la croix.....	151
39. Pas une pierre d'achoppement pour les autres.....	152
40. Son cœur comme la lampe du sanctuaire.....	152
41. La couronne de la Sainte Vierge.....	152
42. Le sacré Cœur source d'eau vive.....	153
43. N.-S. souffre violence dans l'Eucharistie.....	153
44. Participation au crucifiement.....	154
45. Pieuse pratique en l'honneur de la Passion.....	154
46. S'unir aux dispositions de la Sainte Vierge.....	155
47. Saint François de Sales et sainte Chantal.....	155
48. Réponse à une recommandation de prières.....	157
49. Un esprit céleste pour gardien.....	157
50. Elle soulage l'âme d'une religieuse.....	159
51. Saint François d'Assise donné comme conducteur... ..	161
52. Révélation sur l'agonie de N.-S.....	162
52 <i>bis</i> . Victime pour la justice divine.....	163
— 53. La Sainte Vierge lui met le divin Enfant dans les bras.....	164
54. Son cœur entre les cœurs de Jésus et de Marie.....	164
55. Écoulement du Cœur de Jésus dans le sien.....	164
56. Association avec les Séraphins.....	165
57. Mon Dieu, mon unique et mon tout.....	165
58. Grâce du jour de l'Ascension.....	166
59. Il faut tout quitter pour trouver Dieu.....	166
III ^o Fragments.....	167
Tableau des références pour les fragments... ..	168
I. Grâce du jour de saint François de Sales.....	169
II. Faveur du jour de la Visitation.....	170
III. L'infidélité du peuple choisi.....	173
— IV. 1. Faveur extraordinaire.....	174
— 2. L'Heure sainte.....	174
— 3. Parfaite soumission aux supérieurs.....	174
— 4. Les rigueurs de la justice divine.....	175
— 5. La robe d'innocence.....	176
— 6. La haine du péché.....	176
— V. 1. Une couronne de 19 épines.....	177
— 2. N.-S. à l'état d' <i>Ecce Homo</i>	178
— 3. Le rétablissement de la charité.....	179
— 4. Une âme menacée de réprobation.....	179
— 5. Elle porte le poids de cinq cœurs infidèles.....	179
— 6. Rigueurs de la sainteté de justice.....	180

	Pages
VI. Marques pour discerner l'Esprit de Dieu.....	181
IV ^o Sentiments de ses Retraites.....	185
Tableau des Références.....	186
I. Retraite de sa profession.....	187
— Résolutions.....	188
II. Sentiments et résolutions d'une autre Retraite.....	189
III. Retraite de 1678.....	190
IV. Retraite de 1684.....	193
V. Vœu de perfection.....	197
VI. Retraite de préparation à la mort.....	201

DEUXIÈME PARTIE

Lettres.....	205
Avertissement sur les Lettres.....	207
Tableau des Références.....	216
I. A la Mère de Saumaise.....	1678 225
II. A la même.....	— 227
III. A la même.....	1679 229
IV. A sœur de Soudeilles.....	1679 ou 1680 230
V. A la Mère de Saumaise.....	1680 232
VI. A la même.....	— 233
VII. A sœur de Soudeilles.....	1680 235
VIII. A la Mère de Saumaise.....	— 237
IX. A la même.....	— 239
X. A la même.....	— 241
XI. A la même.....	1681 243
XII. A sœur Payelle.....	— 246
XIII. A la Mère de Saumaise.....	1682 248
XIV. A la Mère de Soudeilles.....	— 252
XV. A la même.....	— 255
XVI. A la Mère de Saumaise.....	— 257
XVII. A la même.....	— 259
XVIII. A la Mère de Soudeilles.....	— 260
XIX. A la même.....	— 261
XX. A la même.....	1683 262
XXI. A la même.....	— 264
XXII. A la Mère de Saumaise.....	— 265
XXIII. A la même.....	— 268
XXIV. A la même.....	— 270
XXV. A M ^{lle} de Chamberland.....	1684 272
XXVI. A la Mère Greyfié.....	— 274
XXVII. A la Mère de Saumaise.....	— 276
XXVIII. A la Mère de Soudeilles.....	— 278
XXIX. A la Mère de Saumaise.....	1685 281

		Pages
XXX. A la même.....	1685	283
XXXI. A la M. de Saumaise ou à la M. Greyfié...	—	285
XXXII. A la Mère de Soudeilles.....	—	289
XXXIII. A la même.....	—	291
XXXIV. A sœur des Escures.....	—	292
XXXV. A la Mère de Saumaise.....	—	294
XXXVI. A la même.....	—	296
XXXVII. A la Mère Greyfié.....	—	299
XXXVIII. A la Mère de Saumaise.....	—	300
XXXIX. A la Mère Greyfié.....	1686 ?	301
XL. A la même.....	—	302
XLI. A la même.....	—	304
XLII. A la Mère de Saumaise.....	—	305
XLIII. A la Mère Greyfié.....	—	307
XLIV. A la Mère de Saumaise.....	—	308
XLV. A la même.....	—	311
XLVI. A la Mère Greyfié.....	—	313
XLVII. A la Mère de Saumaise.....	—	315
XLVIII. A ses novices.....	—	317
XLIX. A sœur des Escures.....	—	320
L. A la Mère Greyfié.....	—	322
LI. A la Mère de Soudeilles.....	—	324
LII. A la Mère de Saumaise.....	—	325
LIII. A la Mère de Soudeilles.....	—	327
LIV. A sœur de la Barge.....	—	332
LV. A sœur Morant.....	—	336
LVI. A la Mère de Saumaise.....	—	337
LVII. A la même.....	—	339
LVIII. A sœur de la Barge.....	—	341
LIX. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie.....	1687	342
LX. A la Mère de Saumaise.....	—	345
LXI. A la Mère de Soudeilles.....	—	346
LXII. A la Mère de Saumaise.....	—	347
LXIII. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie...	—	350
LXIV. A la Mère de Saumaise.....	—	352
LXV. A la même.....	—	354
LXVI. A la Mère de Saumaise.....	—	355
LXVII. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie...	—	357
LXVIII. A son frère le Maire.....	—	358
LXIX. A la Mère de Soudeilles.....	—	360
LXX. A sœur de la Barge.....	—	361
LXXI. A la Mère de Saumaise.....	—	363
LXXII. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie...	—	365
LXXIII. A la Mère de Soudeilles.....	—	367
LXXIV. A la Mère Greyfié.....	—	368

	Pages
LXXV. A la Mère de Soudeilles.....	1687 369
LXXVI. A sœur de Thélis.....	— 370
LXXVII. A la même.....	— 374
LXXVIII. A sœur de la Barge.....	— 377
LXXIX. A la Mère de Soudeilles.....	— 381
LXXX. A la Mère de Saumaise.....	1688 382
LXXXI. A sœur de la Barge.....	— 384
LXXXII. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie..	— 388
LXXXIII. A la Mère de Saumaise.....	— 390
LXXXIV. A sœur de la Barge.....	— 391
LXXXV. A la Mère de Saumaise.....	— 392
LXXXVI. A la Mère de Soudeilles.....	— 394
LXXXVII. A la Mère de Saumaise.....	— 395
LXXXVIII. A la même.....	— 400
LXXXIX. A sœur de la Barge.....	— 402
XC. A la Mère de Saumaise.....	— 404
XCI. A sœur de la Barge.....	— 409
XCII. A la Mère de Saumaise.....	— 413
XCIII. A la Mère Dubuysson.....	— 416
XCIV. A sœur de la Barge.....	— 418
XCV. A la Mère Dubuysson.....	1689 420
XCVI. A la sœur de la Barge.....	— 421
XCVII. A la Mère de Saumaise.....	— 424
XCVIII. A sœur de la Barge.....	— 429
XCIX. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie...	— 432
C. A la Mère de Saumaise.....	— 434
CI. A sœur de la Barge.....	— 439
CII. A son frère, le maire.....	— 441
CIII. A une personne inconnue.....	— 444
CIV. A la Mère de Saumaise.....	— 445
CV. A la même.....	— 449
CVI. A sœur de la Barge.....	— 450
CVII. A la Mère de Saumaise.....	— 454
CVIII. A sœur Joly.....	— 458
CIX. A la Mère Dubuysson.....	— 464
CX. A sœur de la Barge.....	— 467
CXI. A la Mère de Saumaise.....	— 471
CXII. A la même.....	— 474
CXIII. A la Mère Greyfié.....	— 476
CXIV. A son frère, le maire.....	1690 477
CXV. A une supérieure de Sainte-Ursule.....	— 478
CXVI. A la Mère Dubuysson.....	— 480
CXVII. A son frère, le maire.....	— 483
CXVIII. A sœur Joly.....	— 484
CXIX. A la Mère Greyfié.....	— 487

	Pages
CXX. A son frère, le maire.....	1690 489
CXXI. A son frère, curé du Bois-Sainte-Marie.....	— 491
CXXII. A sœur de la Barge.....	— 492
CXXIII. A une Ursuline.....	496
CXXIV. A la même.....	499
CXXV. A la même.....	500
CXXVI. A la même.....	501
CXXVII. A une Ursuline.....	502
CXXVIII. A Madame Ducret, ursuline.....	504
CXXIX. A une religieuse.....	505
Avertissement sur les Dix lettres suivantes.....	507
CXXX. Au R. P. Croiset.....	1689 513
Avertissement sur la lettre du 10 août 1689.....	520
CXXXI. 2 ^e lettre au P. Croiset.....	1689 525
CXXXII. 3 ^e — —.....	— 538
CXXXIII. 4 ^e — —.....	— 557
CXXXIV. 5 ^e — —.....	— 583
CXXXV. 6 ^e — —.....	1690 588
CXXXVI. 7 ^e — —.....	— 601
CXXXVII. 8 ^e — —.....	— 605
CXXXVIII. 9 ^e — —.....	— 607
CXXXIX. 10 ^e — —.....	— 614
CXL. A son Directeur.....	620
CXLI. —.....	622
CXLII. Lettre apocryphe.....	624

TROISIÈME PARTIE

Avis, Défis et Instructions.....	627
Avertissement.....	629
Tableau des Références.....	632
<i>Avis particuliers</i>	637
I. A une religieuse.....	637
II. Abandon au sacré Cœur de Jésus.....	639
III. A une Sœur trop prompte.....	640
IV. A une autre très fervente.....	641
V. A une autre : règles de conduite.....	642
VI. Elle recommande la fidélité.....	643
VII. Fidélité constante et entière.....	643
VIII. A une novice qui tend à la perfection.....	645
IX. Instruction pour une novice.....	646
X. Abandon total au sacré Cœur.....	650
XI. A une novice (S ^r M. Chr. Bouthier).....	651
XII. A une autre qui avait manqué d'ouverture.....	653
XIII. Encouragement à vaincre les résistances à la grâce.....	654

	Pages
XIV. Fidélité à exécuter les résolutions.....	655
XV. Résolutions généreuses avant la vêtue.....	656
XVI. A une novice, derniers avis avant de quitter le noviciat.....	658
XVII. A une autre qui craignait de souffrir.....	660
XVIII. Détachement de soi-même et des créatures.....	662
XIX. Exhortation au complet dénuement.....	663
XX. Cierge ardent devant le saint Sacrement.....	664
XXI. Manière de faire oraison.....	665
XXII. A une novice éprouvée dans sa vocation.....	667
XXIII. A une autre, sur ses penchants au mal.....	670
XXIV. A une autre qui avait des peines intérieures.....	672
XXV. Règle de conduite pour la perfection.....	673
XXVI. A l'école du Cœur de Jésus.....	674
XXVII. A une novice éprouvée par des peines intérieures.....	676
XXVIII. A une autre violemment tentée.....	677
XXIX. Encouragements à une âme éprouvée et tentée.....	680
XXX. Dans les tentations, imiter Notre-Seigneur.....	683
XXXI. Sur l'esprit de la Visitation.....	684
XXXII. Sur le parfait abandon à la volonté de Dieu.....	687
XXXIII. Encouragements dans les désolations.....	689
XXXIV. S'abandonner à l'action de Dieu.....	692
XXXV. L'abandon à la volonté de Dieu.....	694
XXXVI. A une novice tentée.....	694
XXXVII. Le creuset de la souffrance.....	695
XXXVIII. Union à Jésus par la pureté de cœur.....	696
XXXIX. Manière de se tenir en la présence de Dieu.....	697
XL. Exhortation à briser un attachement naturel.....	698
XLI. A une novice pour réveiller sa ferveur.....	701
XLII. Sur la nécessité de se faire violence.....	701
XLIII. Comme un disciple devant son maître.....	703
XLIV. Elle n'aime que celles qui aiment le sacré Cœur.....	703
XLV. A une jeune sœur qui commençait son noviciat.....	704
XLVI. L'humilité à l'exemple de Jésus-Christ.....	706
XLVII. Au sujet d'un vœu.....	707
XLVIII. A une novice très éprouvée.....	708
XLIX. Derniers conseils à une novice.....	709
L. Conseils à une autre au sortir de son noviciat.....	711
LI. A la sœur M. A. de Sennecé.....	712
LII. Conseils avant l'entrée en solitude.....	714
<i>Défis et Instructions.</i>	
LIII. Pour se préparer à la fête du sacré Cœur.....	717
LIV. Manière de se tenir en la présence de Dieu.....	720
LV. Demeures dans le sacré Cœur.....	725
LVI. Les prédilections du Cœur de Jésus.....	729
LVII. Les diverses vies de N.-S. au saint Sacrement.....	730

	Pages
LVIII. Pureté d'intention en conformité au sacré Cœur	734
LIX. Pour l'octave des trépassés	735
LX. Défi pour le carême	737
LXI. Conventions d'amour	738
LXII. Défi sur la douceur et l'humilité	742
LXIII. Défi pour la solitude	744
LXIV. Pour se préparer à la solitude	745
LXV. Même sujet	745
LXVI. Autre défi sur le même sujet	746
LXVII. Même sujet	747
LXVIII. Même sujet	747
LXIX. Même sujet	748
LXX. Défi pour l'Avent de 1685	749
LXXI. Défi pour l'Avent de 1686	750
LXXII. Les abîmes du sacré Cœur de Jésus	751
LXXIII. Autre défi pour l'Avent	755
LXXIV. Héritages spirituels	756
LXXV. Manière d'inscrire son nom dans le Cœur de Jésus	756
LXXVI. Après la fête de sainte Marguerite, 1685	759
LXXVII. Pour le jour de sainte Madeleine	760
LXXVIII. Adieu en quittant ses novices	762

QUATRIÈME PARTIE

Prières de la Bienheureuse	769
Avertissement	771
Tableau des Références	774
<i>Première section.</i>	
Petit livret de l'Hôpital de Paray.	
I. Amende honorable	777
II. Trente-trois salutations au sacré Cœur	779
III. Consécration au sacré Cœur	780
IV. Consécration à la Sainte Vierge	781
V. Oraison au sacré Cœur	783
VI. Forme de litanie	784
VII. Aspirations à la communion	786
VIII. Prière au sacré Cœur	788
IX. Acte de confiance	790
X. Petite oraison au sacré Cœur	790
XI. Acte de contrition	791
<i>Deuxième section.</i>	
XII. Exercice du matin	794
XIII. Pour la sainte Messe	796
XIV. Oraison à N.-S., roi au saint Sacrement	800

	Pages
XV. Oraison à Notre-Seigneur victime	801
XVI. Autre oraison	801
XVII. Oraison à Notre-Seigneur médecin	802
XVIII. Oraison pour demander les grâces de la vie religieuse.	803
XIX. Acte d'amour et de contrition parfaite	803
XX. Union à Jésus immolé	805
XXI. Acte d'amour au sacré Cœur	806
XXII. Oraison d'amour au sacré Cœur	807
XXIII. Oraison d'adoration au saint Sacrement	808
XXIV. Petite consécration au sacré Cœur	808
XXV. Prière au sacré Cœur	809
XXVI. Autre prière	811
XXVII. Acte d'adoration au sacré Cœur	812
XXVIII. Convention de tout faire par amour et obéissance ..	813
XXIX. Pacte avec le sacré Cœur de Jésus	814
<i>Troisième section.</i>	
Prières attribuées à la Bienheureuse par Languet et par Bon-	
nardel .	
XXX. Acte de consécration au sacré Cœur de Jésus	816
XXXI. Amende honorable	818
XXXII. Prière pour la sainte Messe	821
XXXIII. Acte d'espérance et de contrition	821
XXXIV. Donation au Cœur de Jésus	823
XXXV. Renouveau de la Donation	824
<i>Quatrième section.</i>	
Prières au V. Père de La Colombière.	
XXXVI. Prière	826
XXXVII. Litanie en français	827
XXXVIII. Litanie en latin	830
<i>Cinquième section.</i>	
Cantiques de la Bienheureuse Marguerite-Marie.	
XXXIX. A l'honneur du saint Sacrement	832
XL. Cantique du Cœur de Jésus	836
XLI. Autre cantique du sacré Cœur	840
XLII. Noël de la Bienheureuse	843
XLIII. Au sacré Cœur de Jésus	844
XLIV. Autre cantique	845

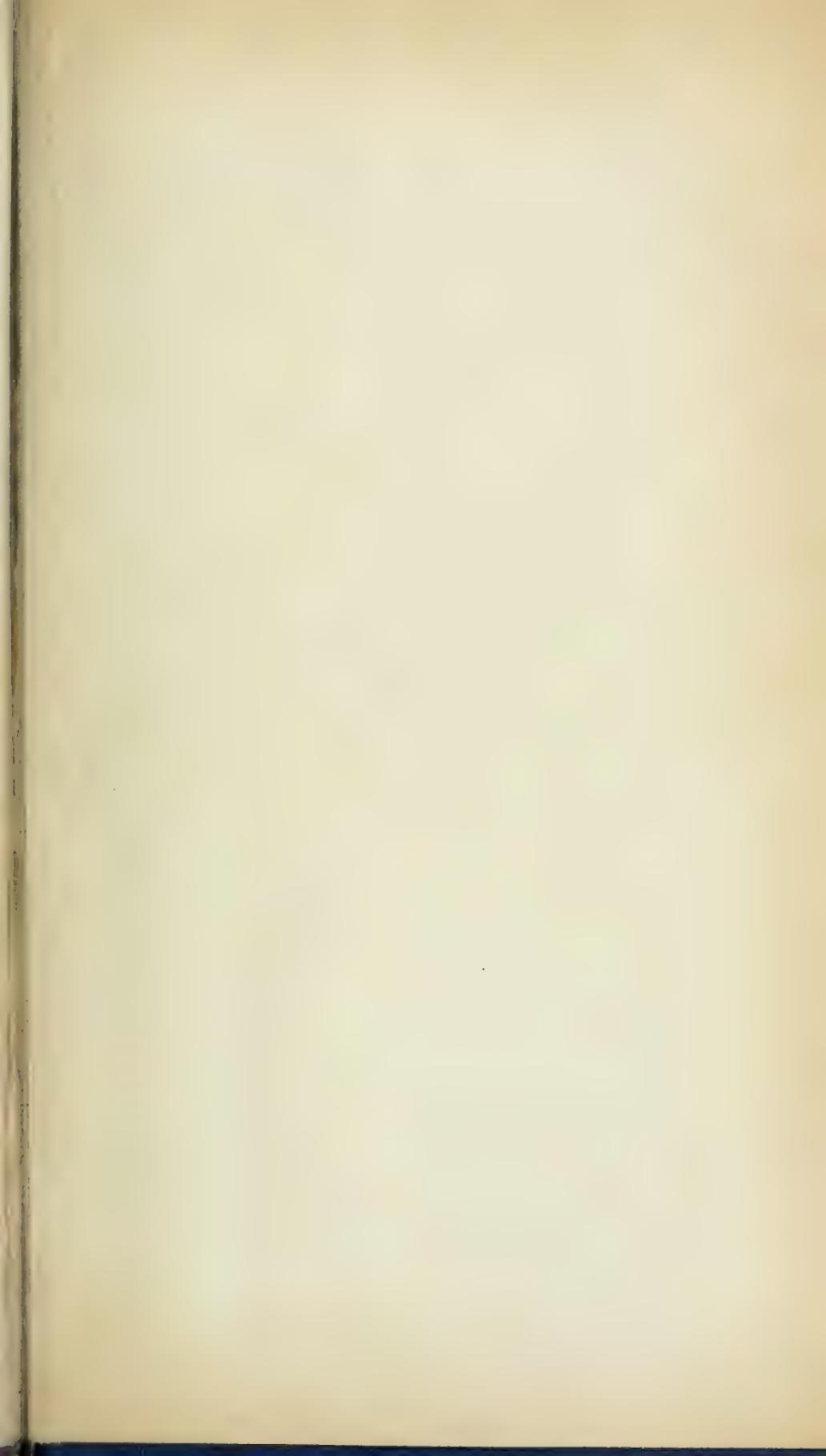
ERRATA

DU DEUXIÈME VOLUME

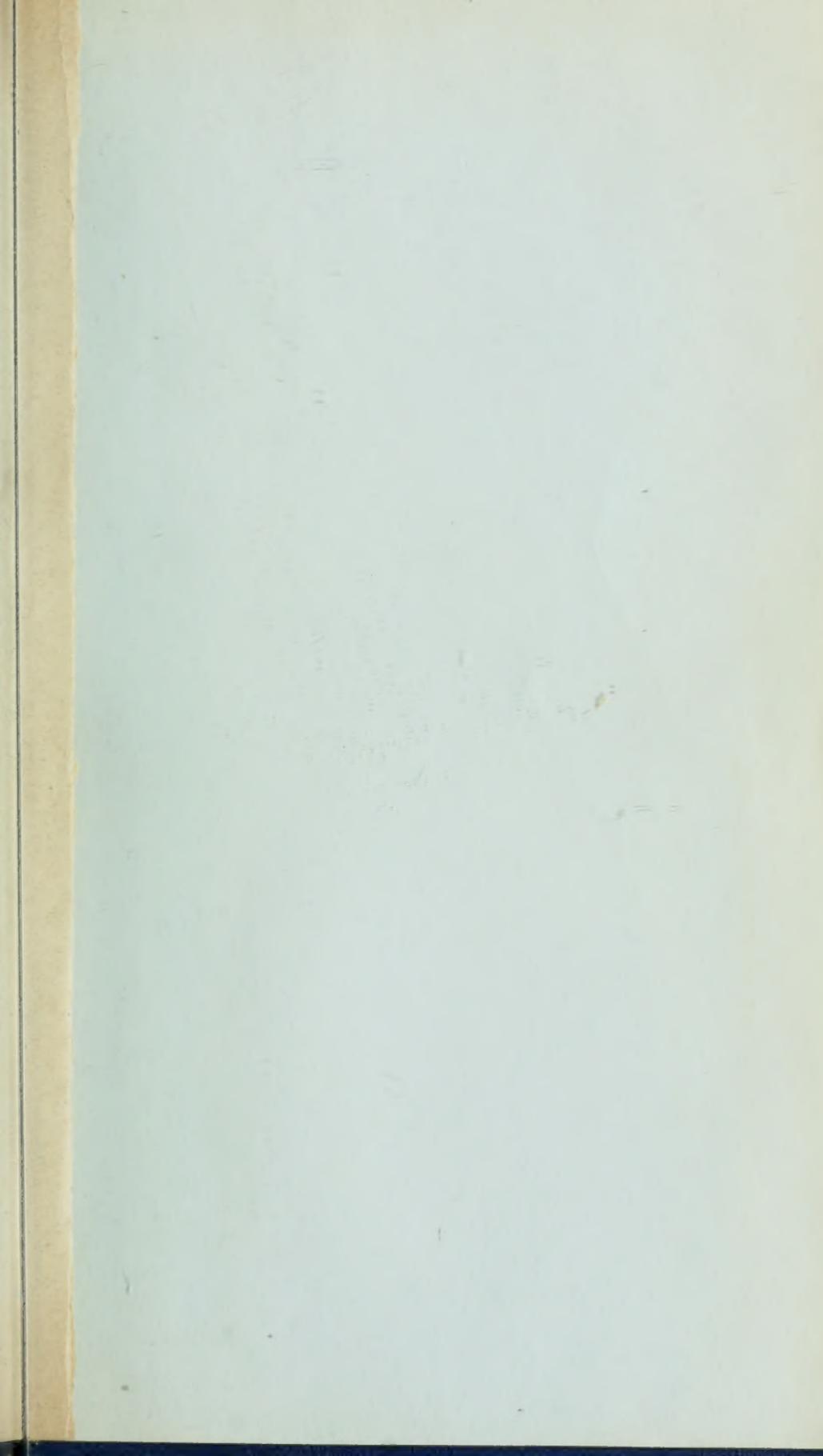
Pages

- 30, manchette 4, *lire* : « 1655 au lieu de 1685 ».
- 34, ligne 24, *lire* : « mais ce n'était pas moi ».
- 37, l. 4, *lire* : « mais je me sentais ».
- 44, l. 33, *lire* : « qu'elles ».
- 46, l. 16, le Ms porte : « mais une enfant et parlais sans respect. »
- 65, l. 3, *lire* : « cela plut fort ».
- 67, l. 2, *lire* : « de toute sorte d'opprobres, de douleurs, d'humiliations ».
- 89, l. 22, *lire* : « car l'on commença ».
- 105, l. 32, *lire* : « et la troisième, le trop d'affection ».
- 114, l. 14, *lire* : « comme je lui dis souvent ».
- 144-145. Ces morceaux donnés comme inédits ont déjà paru dans la *Vie de la B.* publiée par la Visitation de Paray et dans la *Vie de la B.* par M. l'abbé Hamon.
- 197, note 2 : au t. I, p. 234, n° 252, la ligne : « voici comme nous l'avons trouvé écrit de sa main », a été omise dans la composition.
- 248, l. 10, *lire* : « je n'oserais m'exprimer là d'elle ».
- 278, note, à la fin, *lire* : « en copie ».
- 285, note, l. 9, *lire* : « touchant vos trois dernières défunes. »
- l. 18, au lieu de n° 22, *lire* : « n° 25 ».
- 322, note 2, dernière ligne, *lire* : « n° 18, au lieu de : 26 ».
- 324, l. 19, au lieu de : « Votre Communauté, *lire* : Votre Charité. »
- 381, 3^e l. du bas, *lire* : « avec cet amour ».
- 385, l. 23, *lire* : « dans vos discours et malheureuse dans... »
- 394, 3^e l. du bas, l'Autographe porte : « crainte de m'abimer en n'en pouvoir ».
- 429, l. 9, *lire* : « qui m'a confirmé ».
- 440, l. 17, *lire* : « et l'en supplie ».
- 497, note : au lieu de : « quant à la 128^e... comme la 129^e, *lire* : 127^e et 128^e ».
- 685, l. 27, *lire* : « prenez donc pour devise et aspiration ».
- 747, avis LXVII, l. 3, *lire* : « statue entre les mains ».
- 805, on a mis, par erreur, le texte de A et B au lieu du texte de l'Autographe, qui diffère moins de celui de Guilloré.
- 828, l. 2, *lire* : « vienne plus tôt ».











ALACOQUE, M.M., Saint.
Vie et oeuvres.

BQ
7003
.L15
A2
1915
v.2

